



**HAL**  
open science

## Déclin d'un quartier populaire : les pentes de la Croix-Rousse et Lyon, 1870-1940.

Valentine Favel-Kapoian

► **To cite this version:**

Valentine Favel-Kapoian. Déclin d'un quartier populaire : les pentes de la Croix-Rousse et Lyon, 1870-1940.. Histoire. Université Strasbourg 2, 1997. Français. NNT : . tel-02457635

**HAL Id: tel-02457635**

**<https://hal.science/tel-02457635>**

Submitted on 28 Jan 2020

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.





**Université des Sciences Humaines de STRASBOURG**  
**Faculté d'Histoire**  
**Centre de Recherches Historiques sur la Ville**

*Valentine FAVEL-KAPOIAN*

**DÉCLIN D'UN QUARTIER POPULAIRE :**  
**LES PENTES DE LA CROIX-ROUSSE ET LYON,**  
**1870 - 1940**

Thèse de doctorat en Histoire Contemporaine  
sous la direction de  
*Jean-Luc PINOL*

10 Septembre 1997

Faire une thèse est avant tout un travail solitaire. Cependant, la construction achevée n'est pas du seul mérite de l'architecte.

Au départ il y a le projet, imaginé, pensé par monsieur Yves Lequin et financé par une allocation de recherche du Ministère de la Recherche. Je tiens à lui témoigner ma reconnaissance pour m'avoir aiguillée et donné envie d'explorer ce sujet.

Ensuite, il y a le "chef de chantier", responsable de la bonne conduite des travaux. monsieur Jean-Luc Pinol fut particulièrement efficace. Plus qu'un simple "directeur", j'ai pu trouver en lui toute l'aide nécessaire et je le remercie chaleureusement pour l'énergie et le temps qu'il m'a consacrés. De même, je remercie les membres de l'URA 1010 et tout particulièrement Maxime Dondon pour la réalisation des cartes.

Enfin, il y a les "ouvriers", historiens ou non qui, au gré des rencontres et des instants partagés, ont apporté une pierre à cet édifice. Certains reconnaîtront leur participation au cours de la lecture. D'autres, moins. Je leur suis tout autant reconnaissante d'avoir pris à coeur ce travail, de m'avoir renseignée, aidée et soutenue.

A tous, je voudrais dire mon amitié.

Faire une thèse est l'aboutissement d'un cursus universitaire pour ne pas dire scolaire. Le mien aurait été tout autre s'il n'avait pas été suivi par Monique Dugnat. Que ce travail soit aussi le sien. De même je n'oublie pas mes parents et mon mari. Je les remercie pour leur assistance et leur compréhension.

Valentine Favel-Kapoian  
 Déclin d'un quartier populaire : les pentes de la Croix-Rousse et Lyon  
 (1870-1940)

### ERRATA

- p 2 PUF : Presses *Universitaires* de France
- p 5 "(...) mais demande que *soient* repérés et analysés..."
- p 6 "(...) à l'opposé de ceux *destructurants*..."  
 note 1 : "Cette question (...) nous l'avons peu *étudiée*"
- p 7 note 1 : "l'histoire de l'expérimentation que nous avons *menée*"
- p 10 "(...) le mariage est *total*"
- p 14 le rattachement du plateau de la Croix-Rousse à Lyon a eu lieu  
 en 1852 et non en 1853.
- p 17 "nous *ne* pensons pas"
- p 18 "(...) chercher à définir *un* espace urbain..."
- p 20 "A *chaque* période, le quartier se construit davantage"
- p 25 "c'est la Croix-Rousse extra-muros qui se *lotit*..."
- p 38 "(cousins, cousines, oncles, tantes, *neveux*, ..."
- p 39 "(...) l'immeuble (...) *abrite* 90 personnes..."
- p 42 "(...) l'essor rapide de nouveaux *secteurs* d'activité..."
- p 43 "Parallèlement, elle a *créé* sur son sol d'immenses usines..."
- p 45 note 3 : "Michelle Zancarini-*Fournel*"
- p 51 (...) la grande crise de 1876..."
- p 57 "(...) en 1905 entre 6000 et 8500 au maximum"
- p 56 "*Concrètement*, cela signifie la décimation des métiers..."
- p 61 "(...) le dixième des travaux à *façon* produits, ..."  
 "(...) les chefs d'ateliers de Lyon intra-muros, et des *communes*  
 de la Guillotière, ..."
- p 62 "Enfin, l'isolement des petits *façonniers* rend moins  
 virulentes leurs réclamations"

- note 4 : "(...) les talons de souches de prêtres accordés où *sont inscrits* le numéro de prêt, ..."
- p 65 "Marchel *Grancher*"
- p 70 "(...) à trouver des *organisations* familiales..."
- p 79 "Voir les tableaux des *annexes* XIII et XIV"
- p 80 "(...) toutes *dévideuses*, âgées de 14 ans, pour la plus jeune, et 20 ans pour la plus vieille"
- note 2 : "(...) enquêtes sur des ateliers (de *dévidage* principalement)"
- p 89 "(...) dans ce processus de diffusion *spatiale* : ..."
- p 91 "(...) comme donnée *explicative* des évolutions..."
- p 94 "En fin *de* compte, se dessine..."
- p 97 "Ils (les ménages) peuvent avoir habité (...) et être *présents*..."
- p 99 "Seule une enquête orale *peut* permettre..."
- "Madame G. n'a eu que trois adresses différentes durant toute son *existence*..."
- p 106 "(...) une activité féminine qui s'adapte aux *besoins* du marché..."
- p 109 note 1 : "L'annexe XVIII indique le nombre *d'habitants*..."
- p 131 "(...) n'égalise jamais les niveaux *atteints*..."
- p 140 "Il y *a* de ce fait, de plus en plus de similitude entre le discours qui veut limiter l'activité des femmes au travail domestique *et* la réalité."
- p 146 "Bien sûr toutes les destinées (...) ne sont pas *élaborées*..."
- p 147 "(...) des cellules familiales assez simples, *centrées* sur..."
- p 155 "Encore une fois, *cet* immeuble..."
- p 174 "(...) tous les propriétaires *rencontrés*..."
- p 192 "(...) des opportunités *créées* par l'intervention de la municipalité"
- p 195 note 2 : "Nizier de *Puitspelu* ".
- p 202 "(...) le nombre de *déclarations* de décès *faites* à la mairie..."
- "(...) par la diversité de leur identité et la multiplicité de *leurs* rôles, ..."
- p 212 note 2 : "crise du tissage, *mairie* de Lyon, ..."
- p 251 "(...) nous allons tenter de *mesurer* l'action municipale"
- p 253 "La démarche *est* différente..." et non *n'est* différente.
- p 259 note 2 : "(...) la société (...) se *porte* acquéreur..."
- p 262 titre du paragraphe : Des travaux *d'agrément*

- p 265 "Le cas de ce *micro* -espace urbain..."
- p 288 note 4 : "(...) nous avons *regroupé* ces deux commissariats..."
- p 293 note 2 : "(...) *aux* Charpennes..."
- p 294 tableau 24 : total de la colonne 1 : 168 ; total de la colonne 2 :  
33,6%
- p 298 note 6 : "(...) présente *un* projet de bail..."
- p 299 "(...) la mollesse *des* habitants..."
- p 303 note 1 : "(...) les bilans des opérations annuelles sont *regroupés*..." ; "les états des opérations *semestrielles*..."
- p 305 "Mais cette augmentation *peut être* due aussi ..."
- p 307 "(...) et les vogues qui mettent *un* peu d'animation"
- p 310 note 3 : "*Maghreb* "
- p 312 note 3 : "Pierre Arnaud, *Les athlètes de la République,...*"
- p 341 "Ce sont les lois de 1881 et 1882 qui leur en donnent les moyens en instaurant toute une série de principes qui *organisent*..."
- p 344 note 3 : "(...) l'école de la rue Pouteau doit *fermer*..."
- p 347 "Comme pour la société *tout* entière..."
- p 353 note 5 : Jules Michelet, (...) in *Oeuvres complètes, tome XVI...*"
- p 356 "Emmanuel *Vingtrinier* "
- p 360 (...) vers les régions de *la* Dombes et de la Bresse.
- p 375 "(...) obligent les Croix-Roussiens à se *rendre* ailleurs..."
- p 377 "Si la proximité professionnelle est *sous-entendue*..."
- p 389 "L'annexe XXXIV *répartit* les pétitions sur la période d'étude"
- p 398 "Les échelles des espaces (...) et plus *proches* des quartiers..."
- p 415 annexe I : "La rue *VIEILLE- MONNAIE*"
- p 428 annexe XII : "Le deuxième est basé (...) *et* nous est personnel"
- p 431 annexe XII : "*Droguiste* "
- p 443 annexe XIX : "il est *l'aîné* de trois garçons"
- p 444 annexe XIX : "Madame G (*et sa soeur*) allait à l'école rue des Pierres Plantées,(...), puis *elle* a suivi un cours..."
- "Mais assez vite ils ont *changé* d'appartement..."
- p 449 annexe XXIV : "Car toute la difficulté de cette *étude* est que ..."
- "(...) ces individus peuvent avoir une adresse, une profession, une fortune et un statut social très *différents*"
- "Plusieurs imprimés (...) nous ont *indiqué* quelques sources..."
- p 471 "67J 268 à 276 : livre de *paies* des ouvriers (1924-1940)"
- p 474 "10MPC 24 : grèves des teinturiers et des *apprêteurs* 1903"



p 475 " 2-*Visite* ad Limina, "Compte rendu de *l'état* religieux du  
Diocèse de Lyon"

SOMMAIRE
----------

SOMMAIRE.....	I
OUVRAGES DE RÉFÉRENCE.....	VIII
RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES.....	IX
BIBLIOGRAPHIE.....	XXVIII
ABRÉVIATIONS .....	2
INTRODUCTION .....	4
PARTIE I	
ETRE CROIX-ROUSSE.....	9
CHAPITRE A	
LES ÉLÉMENTS DU RÉCIT.....	13
A.1-UN QUARTIER POUR L'HISTOIRE.....	13
Délimitations .....	13
Débat sur la notion de quartier.....	17
A.2- NAISSANCE DE L'ACROPOLE DE LA SOIE .....	19
A.2.1-La campagne aux portes de la ville.....	20
De l'époque moderne et des marchands étrangers .....	20
Les clos religieux.....	21
A.2.2-Le lotissement des pentes de la Croix-Rousse.....	22
Un exemple, la cour des Voraces .....	26
Le réseau viaire et les formes du bâti.....	27
A.3-LES RECENSEMENTS COMME SOURCES INITIALES.....	30
A.3.1-Quatre échantillons pour une vue globale.....	31
A.3.2-Trois immeubles pour des itinéraires.....	32
6 place Colbert.....	34
59 montée de la Grande-Côte.....	34
13 rue des Capucins.....	35
A.3.3-Aperçu rectifié.....	35
Falsifications et rectifications .....	36
Des individus et des ménages.....	38
A.4- BREVE HISTOIRE DE LA FABRIQUE.....	40
A.4.1-D'une époque à une autre .....	41
A.4.2- Les étapes du travail de la soie.....	44
A.4.3- Du métier Jacquard au métier mécanique .....	48
L'essor de la première moitié du 19e siècle .....	49
La grande crise de 1876-1877 .....	51
A.4.4-Savoir s'adapter et se moderniser pour survivre .....	52

## II

La Caisse de prêts aux chefs d'atelier .....	58
Une irrémédiable évolution.....	62
A.4.5- La Fabrique se meurt.....	63
Une conjoncture mouvementée .....	64
La fin d'une Belle Epoque , la crise des années 30.....	65
<b>CHAPITRE B</b>	
<b>LES HOMMES ET LES FEMMES DE LA FABRIQUE .....</b>	<b>69</b>
<b>B.1-LA FABRIQUE STRUCTURANTE.....</b>	<b>69</b>
B.1.1-Dis-moi ta profession, je te parlerai de ta famille .....	70
Croquis d'une population .....	70
Des cellules économiques personnalisées.....	78
B.1.2-La Fabrique sur les pentes, un ou des quartiers?.....	83
Des espaces différenciés.....	84
Observations à la loupe, les indices .....	87
<b>B.2-UN UNIVERS CLOS ET FRAGILE.....</b>	<b>90</b>
B.2.1-Des espaces et des hommes prédestinés.....	90
Des ménages qui se fixent et d'autres qui passent.....	91
D'où viennent-ils, où vont-ils? .....	97
Un quartier qui se suffit à lui-même.....	100
B.2.2-Un conjoint dans la ville.....	102
<b>CHAPITRE C</b>	
<b>DU CANUT A L'EMPLOYÉ (1906-1936).....</b>	<b>108</b>
<b>C.1-DEPEUPLEMENT ET NORMALISATION.....</b>	<b>108</b>
C.1.1-Un quartier en perte de vitesse .....	109
Dépeuplement.....	109
Une population vieillissante .....	112
...dans un quartier qui ne séduit plus.....	116
C.1.2-Normalisation des familles .....	118
Des familles comme les autres? .....	119
Un quartier de Lyonnais? .....	121
Des familles sans pensionnaire .....	125
<b>C.2-ENTRER DANS LE SIÈCLE ET DANS LA VILLE.....</b>	<b>129</b>
C.2.1-Les travailleurs du nouveau siècle .....	130
Des canuts, des employés et des ouvriers.....	131
Le petit commerce, une constante de l'économie croix- roussienne?.....	135
Les inactifs, un autre monde.....	138
C.2.2-S'ouvrir à la ville.....	141

### III

Epouser son temps .....	141
Des employeurs dans la ville.....	143
C.3-UN QUARTIER DE CLASSES MOYENNES.....	147
C.3.1- Qu'est-ce qu'un employé? problème de définition.....	147
Le canut, un petit bourgeois.....	147
L'employé du 20e siècle.....	150
C.3.2- Du père canut au fils employé.....	152
Déclassement, transfert et promotion.....	152
Ascension ou glissement?.....	155
<b>PARTIE II</b>	
<b>HABITER LA CROIX-ROUSSE .....</b>	<b>161</b>
<b>CHAPITRE D</b>	
<b>DES HOMMES ET DES ESPACES.....</b>	<b>164</b>
D.1-Les acteurs de l'histoire urbaine.....	164
D.1.1-Lyon et la Croix-Rousse à la veille de 1870.....	165
Les grands travaux.....	165
Le boulevard de L'Empereur .....	168
D.1.2-Identification des propriétaires.....	170
Une base pour le 19e, 1867-1874.....	170
Des propriétaires à l'image du et d'un quartier.....	173
D.1.3-La ville, un gestionnaire prudent .....	176
Un agent aux rôles multiples.....	177
Investissements et dépenses .....	179
D.2-un quartier peu remodelé.....	182
D.2.1-Des travaux succincts .....	182
D.2.2-Des élans influencés.....	186
Conjoncture et crises.....	187
L'influence de l'action municipale .....	190
D.3-Se loger au 19e et 20e siècle.....	193
D.3.1-Le quartier dans le parc immobilier lyonnais.....	193
Les prix des loyers.....	195
D.3.2-Conditions de logements, conditions de vie.....	196
Le logement sur les pentes de la Croix-Rousse.....	198
Un quartier relativement sain.....	201
<b>CHAPITRE E</b>	
<b>UN ESPACE URBAIN NOUVELLEMENT CONSTRUIT À</b>	
<b>ORGANISER (1850-1918).....</b>	<b>205</b>
<b>E.1-GERER ET EQUIPER LA VILLE NOUVELLE.....</b>	<b>205</b>

## IV

E.1.1-Naissance d'une agglomération.....	206
E.1.2-Des transports à l'échelle de la ville.....	208
Les tramways comme moyens d'intégration .....	208
Une deuxième ficelle, une nouvelle chance?.....	210
E.1.3-Equiper pour l'avenir.....	212
De l'énergie pour la survie du quartier.....	213
La fin de la grande période d'équipements.....	215
Un quartier privilégié pour l'installation des égouts.....	217
E.2-DES PLANS ET DES PROJETS.....	220
E.2.1-Le plan du 8 août 1848 .....	220
Alignements et ouvertures de rues.....	221
Applications.....	223
E.2.2-Des projets grandioses .....	225
Projet d'une voie carrossable.....	225
Le prolongement de la rue de la République .....	226
E.3-DES REALISATIONS MODESTES.....	231
E.3.1-Des écoles en priorité.....	232
Doter les pentes de groupes scolaires .....	232
La rue des Ecoles (Caillet) (1875-1878).....	235
E.3.2-Le prolongement de la rue Jean-Baptiste Say (1872-1884).....	239
Premier projet .....	239
Deuxième projet et exécution.....	241
E.3.3-L'élargissement de la rue des Tables-Claudiennes.....	244
CHAPITRE F	
UN ESPACE URBAIN VIEILLISSANT (1918-1940).....	251
F.1-DE L'AGGLOMÉRATION À LA MÉGALOPOLE .....	251
F.1.1-Organiser la ville .....	252
F.1.2-Le plan Chalumeau.....	253
F.1.3-Bilan de l'initiative privée.....	258
Les nouveaux propriétaires.....	258
Le dynamisme des années 20.....	259
F.2-DES TRAVAUX DE RETOUCHES.....	261
F.2.1-Des travaux de petite voirie .....	262
Des travaux d'agréments .....	262
Des travaux de sécurité.....	263
Les travaux d'amélioration.....	264
F.2.2-Les difficultés du quartier Saint-Bernard .....	265

F.3-LA DEGRADATION DU CADRE BATI ET DU CADRE DE VIE .....	267
F.3.1-Des mesures d'hygiène indispensables.....	268
F.3.2-L'éclairage, un équipement parrainé par les habitants .....	270
F.3.3-Un cadre bâti vétuste .....	272
Un parc immobilier dégradé? .....	272
Assainir la Grande-Côte.....	274
<b>PARTIE III</b>	
<b>VIVRE SUR LES PENTES DE LA CROIX-ROUSSE.....</b>	<b>282</b>
<b>CHAPITRE G</b>	
<b>UN QUARTIER ORDINAIRE.....</b>	<b>285</b>
<b>G.1-UN QUARTIER DISCRET .....</b>	<b>285</b>
G.1.1-L'agitation est ailleurs.....	286
Un espace urbain peu surveillé.....	286
Loin des grèves et des manifestations.....	291
G.1.2-Du bal au "violon" .....	300
Des crimes et délits communs.....	300
Fêtes, bals et spectacles.....	306
<b>G.2-VERS UNE SOCIABILITE MODERNE DE LOISIR.....</b>	<b>311</b>
G.2.1-Pour une étude du mouvement associatif.....	311
Des associations diverses et variées.....	313
Etude diachronique.....	314
G.2.2-De la philanthropie au sport .....	316
G.2.3-Le mouvement associatif engagé.....	318
L'associationisme dans la bataille des partis.....	319
L'association aux mains des catholiques.....	323
<b>G.3-DES IDÉOLOGIES MODÉRÉES.....</b>	<b>326</b>
G.3.1-Le prêtre, le député et l'ouvrier.....	327
Des coopératives au parti ouvrier?.....	327
Républicains avant tout, radicaux toujours .....	332
Une population de fidèles? .....	332
G.3.2-Entre cléricaux et radicaux , la lutte pour les écoles .....	341
<b>CHAPITRE H</b>	
<b>UN QUARTIER VILLAGE ?.....</b>	<b>350</b>
<b>H.1-DIRE LA CROIX-ROUSSE.....</b>	<b>350</b>
H.1.1-La Croix-Rousse, un quartier idéal .....	351
H.1.2-"La soierie meurt" .....	355
<b>H.2-PRATIQUES DE L'ESPACE CROIX-ROUSSIEN.....</b>	<b>358</b>
H.2.1-Des conditions de pratiques.....	359

## VI

Des conditions physiques inaltérées.....	359
Influence de la Fabrique de la soie.....	363
H.2.2-Approche des lieux de vie .....	365
H.3-L'ENTRE-"SOIE" .....	369
H.3.1-Les lieux de la sociabilité associative.....	370
H.3.2-De l'association à la sociabilité.....	376
Proximité sociale, proximité géographique .....	376
Famille, travail, les réseaux de l'association .....	379
Des sociabilités différenciées .....	385
H.4-DES PENTES À LA RUE .....	387
H.4.1-Une qualité de vie revendiquée.....	388
Des problèmes de voirie à l'insécurité.....	388
Espace pétitionnaire, quartier revendiqué et quartier vécu .....	392
H.4.2-Les comités du 14 juillet.....	398
ANNEXES.....	413
ANNEXE I-Changement de nom de rue.....	415
ANNEXE II-Récapitulatif des monographies.....	416
ANNEXE III-La teinture lyonnaise en juin 1890.....	417
ANNEXE IV-Carte des usines de teinture et d'apprêt par nombre d'ouvriers dans l'agglomération lyonnaise en 1903 .....	418
ANNEXE V-Répartition des métiers mécaniques à Lyon en 1903 (en %).....	419
ANNEXE VI-La mécanique Jacquard .....	420
ANNEXE VII-La répartition des métiers à soie dans l'agglomération lyonnaise en 1846.....	421
ANNEXE VIII-La répartition des métiers à soie dans l'agglomération lyonnaise au début du XXe siècle.....	422
ANNEXE IX-Exemple de formulaire recto-verso de demande d'emprunt à la Caisse de Prêts.....	423
ANNEXE X-Classification des familles selon la méthode "Laslett" .....	424
ANNEXE XI-Classification détaillée des structures familiales .....	426
ANNEXE XII-Les professions par CSP et par secteurs d'activités pour les quatre recensements.....	428
ANNEXE XIII-Répartition des CSP par tranche d'âge pour 1886 et 1901 (en%) .....	434
ANNEXE XIV-Répartition des inactifs par tranche d'âge pour les.....	435
ANNEXE XV-Indice de dissimilarité .....	436
ANNEXE XVI-Evolution quinquennale	

## VII

des effectifs des trois monographies d'immeuble (1872-1936) .....	438
ANNEXE XVII-Répartition des CSP des monographies d'immeuble par recensements (1872-1936) .....	440
ANNEXE XVIII-La population lyonnaise par arrondissement.....	442
ANNEXE XIX-Entretien oral avec madame G et monsieur C.....	443
ANNEXE XX-Pyramides des âges pour 1936.....	445
ANNEXE XXI-Evolution des indices de ségrégation de 1886 à 1936.....	446
ANNEXE XXII-Répartition par professions des petits commerçants pour les quatre recensements.....	447
ANNEXE XXIII-Pour une étude de la mobilité professionnelle.....	448
ANNEXE XXIV-Pour une étude des propriétaires.....	449
ANNEXE XXV-Nature des travaux demandés de 1880 à 1940.....	451
ANNEXE XXVI-Répartition des travaux demandés par périodes, en chiffres absolus.....	453
ANNEXE XXVII-Les comptes municipaux de 1870 à 1940.....	454
ANNEXE XXVIII-Proposition de M. Maupetit et périmètres scolaires en 1880.....	458
ANNEXE XXXIX-Plan de la maison de l'Architecte Cumin, 11 bis, rue des Pierres-Plantées.....	459
ANNEXE XXX-Etat des opérations de police du commissariat de.....	460
ANNEXE XXXI-Adresses des boulangers établis dans le quartier de l'Hôtel de Ville en 1885.....	461
ANNEXE XXXII-Les débits de boissons dans le quartier (1871-1872).....	462
ANNEXE XXXIII-Associations retenues pour l'étude des réseaux de sociabilité.....	463
ANNEXE XXXIV-Fréquence des pétitions déposées entre 1870 et 1935.....	464
ANNEXE XXXV-Les comités de quartier pour la fête Nationale.....	465
SOURCES.....	466
LISTE DES TABLEAUX.....	477
LISTE DES PLANS ET DES CARTES.....	478
LISTE DES GRAPHIQUES.....	479
LISTE DES ILLUSTRATIONS.....	480



## OUVRAGES DE RÉFÉRENCES

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES
-----------------------------

- 1- Godart, Justin, *Travailleurs et métiers lyonnais*, Lyon, Cumin & Masson, 1925, 414 p.
  
- 2- Kleinclausz, Arthur, *Histoire de Lyon*, publication de la Société lyonnaise des études locales, Lyon, P.Masson, 1939-1952, 3 volumes.
  
- 3- Lequin, Yves, *Les ouvriers de la région lyonnaise (1848-1914)*, Lyon, PUL, 1977, 2 volumes, 574 p et 500 p.
  
- 4- Cayez, Pierre, *Crises et croissances de l'industrie lyonnaise, 1850-1900*, Lyon, CNRS, 1980, 360 p.
  
- 5- Pinol, Jean-Luc, *Mobilités et immobilismes d'une grande ville : Lyon de la fin du 19e siècle à la Seconde Guerre mondiale*, thèse d'Etat en histoire, Université Lyon II, Centre Pierre Léon, 1989, 3 tomes. Version publiée, *Les mobilités de la grande ville, Lyon fin 19e-début 20e siècle*, Paris, presses de la fondation nationale des Sciences Politiques, 1991, 431 p.
  
- 6- Bayard, Françoise et Pierre Cayez, *Histoire de Lyon*, tome II, "Du 16e siècle à nos jours", Horvath, 1990, 479 p.
  
- 7- Grafmeyer, Yves et Isaac Joseph, *L'école de Chicago*, RES, Champurbain, Aubier, 1984, 337 p.
  
- 8- Grafmeyer, Yves, Christine Gamba et Chantal Rodet, *Analyse longitudinale de milieux urbains à Lyon. Heritages et innovations*, programme pluriannuel en Sciences Humaines Rhône-Alpes, 1988, 213 p.
  
- 9- Grafmeyer, Yves, *Habiter Lyon*, Lyon, Presse du CNRS, 1991, 219 p.
  
- 10- Grafmeyer, Yves, *Quand le tout Lyon se compte*, Lyon, PUL, 1992, 216 p.
  
- 11- Grafmeyer, Yves, *Sociologie urbaine*, Paris, Nathan Université, 1994, 127 p.

12- Authier, Jean-Yves, *La vie des lieux. Un quartier du vieux Lyon au fil du temps*, Lyon, PPSH, PUL, coll Transversale, 1993, 268 p.

13- Rittaud-Hutinet, Chantal, *Mémoire vivante de la Croix-Rousse, documents et étude phonétique*, Paris, CNRS, 1982, 175 p.

14- de Certeau, Michel, Pierre Mayol et Luce Giard, *L'invention du quotidien*, tome II, "Habiter, cuisiner", UGE, 1980, 316 p, (nouvelle édition, Paris, folio essai, Gallimard, 1994, 416 p).

15- Garden, Maurice et Dominique Dessertine, "Compte-rendu de la table ronde (Lyon, 4-5 Mai 1979) : les quartiers urbains, définitions et limites, méthodes d'analyse", in *Bulletin du Centre d'histoire économique et sociale de la région Lyonnaise*, n°1, 1979, p 21- 39.

16- Garden, Maurice, "La vie de quartier", *Bulletin du Centre en histoire économique et sociale de la région lyonnaise*, n°3, 197, p 17-28.

17- Garden, Maurice, "Le quartier, nouvel objet de l'histoire", *Economie et humanisme*, n°261, sept-oct 1981, p 51-59.

18- Baudovi, Rémi, Alain Faure, Annie Fourcaut, Martine Morel et Danièle Voldman, "Ecrire une histoire contemporaine de l'urbain", *Vingtième siècle*, juil-sept 1990, p 97-105.

19- *Histoire, économie et société*, "Banlieues et faubourg", n°3, juil-sept, 1996.

20- Saunier, Pierre-Yves, "La ville en quartiers : découpages de la ville en histoire urbaine", *Genèse*, n°15, mars 1994, p 103-114.

21- Bédarida, François, "La vie de quartier en Angleterre : enquêtes empiriques et approches théoriques", *Mouvement Social*, n°118, janv-mars 1982, p 9-21.

## XI

- 22- Vant, André, *Imagerie et urbanisation. Recherches sur l'exemple stéphanois*, Centre d'études foréziennes, St-Etienne, 1981, 661 p.
- 23- Lynch, Kevin, *L'image de la cité*, Paris, Dunod, 1977, 222 p.
- 24- Barre, Josette, *La colline de la Croix-Rousse, histoire et géographie urbaines*, thèse de doctorat en géographie et aménagement, Université Lyon III, 1987, 546 p et doc. Version publiée, *La colline de la Croix-Rousse : histoire du paysage urbain*, Lyon, ELAH, 1992, 189 p.
- 25- Pelletier, Jean, *Lyon pas à pas, son histoire à travers ses rues*, tome I, "Rive droite de la Saône, Croix-Rousse, quais et ponts de Saône", Roanne, Horvath, 1985, 236 p.
- 26- Soulier, Yann, *La cour des Voraces. Histoire d'un bâtiment à l'architecture fantasque*, maîtrise en histoire, Université Lyon II, 1992, 170 p.
- 27- Gravejat, Ambroise, *La rente, le profit et la ville*, édition Anthropos, 1980, 287 p.
- 28- Benetière, Marie-Hélène, Anne-Sophie Clemençon, Nathalie Nathian, *Les pentes de la Croix-Rousse; Histoire des formes urbaines : urbanisme, architecture, occupation sociale*, CNRS, URA 1014, Université Lumière Lyon II et l'agence de l'urbanisme de la COURLY, juillet 1992, 133 p.
- 29- Barre, Josette, "Soirie lyonnaise et habitat : typologie des immeubles de la Croix-Rousse", *Le monde alpin et rhodanien*, volume n°2-3, 1991, p 39-52.
- 30- Segalen, Martine, *Sociologie de la famille*, Paris, A. Colin, réédition, 1993, 295 p.
- 31- Bienfait, Jean, "La population de Lyon à travers un quart de siècle de recensement douteux, 1911-1936", *Revue de géographie de Lyon*, n°1-2, 1968, p 63-132.
- 32- Carrez, Maurice, *Structures et liens familiaux à la Croix-Rousse à Lyon sous le Second Empire*, maîtrise en histoire, Université Lyon II, 1978, 117 p.

## XII

- 33- Ardouin-Dumazet, (?), *Voyage en France. La région lyonnaise*, Lyon, *Monts du lyonnais et du Forez*, 7ème série, Paris, Berger-Levrault & Cie, 1896, 340 p.
- 34- Pariset, Ernest, *Histoire de la fabrique lyonnaise, Etude sur le régime social et économique de l'industrie de la soie à Lyon, depuis le 16e siècle*, Lyon, A. Rey, 1901, 432 p.
- 35- Pariset, Ernest, *Les industries de la Soie*, Lyon, A. Rey, 1890, 423 p.
- 36- Permezel, Léon, *L'industrie Lyonnaise de la soie*, Lyon, Alf Louis Perrin, 1883, 20 p.
- 37 Laferrère, Michel, *Lyon, ville industrielle*, Paris, PUF, 1960, 509 p.
- 38- Gloria, Christiane, *La Fabrique lyonnaise de soieries et la grande dépression (1929-1934)*, maîtrise en histoire, Université Lyon II, 1970, 163 p.
- 39- Garcin, Solange, *La fabrique lyonnaise de soieries (1900-1930)*, maîtrise en histoire, Université Lyon II, 1969, 122 p.
- 40- Coudour, Jean-Pierre, *La grande dépression et l'industrie lyonnaise*, DES en histoire, Université Lyon II, 1967, 235 p + annexes.
- 41- Crottet, Gilles, *L'évolution de la fabrique lyonnaise de soieries au 19e siècle : les premières formes de regroupement des métiers*, doctorat de IIIème cycle en économie et production, Université Lyon II, 1981, 244 p.
- 42- Grancher, Marcel, Emmanuel, *La soierie meurt*, Lyon, édition Gutenberg, 1933, 238 p.
- 43- *Mouvement Social*, "Travaux de femme dans la France du 19e siècle", n° 105, oct-déc 1978.
- 44- Dubesset, Mathilde et Michelle Zancarini-Fournier, *Parcours de femmes, réalités et représentations, Saint-Etienne, 1880-1950*, Lyon, PUL, 1993, 270 p.

### XIII

- 45- Jirrollet, Guite, *Caractère Croix-Roussien et contes de la Guite*, Lyon, Audin, 1968, 128 p.
- 46- Bonnevey, Laurent, *Les ouvrières lyonnaises travaillant à domicile. Misères et remèdes*, Lyon, Auguste Cote, 1896, 146 p.
- 47- Cayez, Pierre, *Métiers Jacquard et hauts fourneaux, aux origines de l'industrie lyonnaise*, Lyon, PUF, 1978, 476 p.
- 48- Mayeur, Jean-Marie, *La vie politique sous la Troisième République, 1870-1940*, Paris, Seuil, 1984, 449 p.
- 49- Noiriél, Gérard, *Les ouvriers dans la société française, 19e-20e siècle*, Paris, Seuil, 1986, 321 p.
- 50- Vingtrinier, Emmanuel, *La vie lyonnaise : autrefois, aujourd'hui*, Lyon, Bernoux & Cumin, 1898, 424 p.
- 51- Vernus, Pierre, *Bianchini-Férier, projet de recherche pour une histoire d'entreprise*, D.E.A en histoire, Université Lyon II, 1991, 134 p.
- 52- Chauveau, Sophie, *Le patronat de la Fabrique Lyonnaise de soieries dans la seconde partie du 19e siècle (1860-1900), maîtrise en histoire*, Université Paris IV Sorbonne, 1991, 138 p + annexes.
- 53- Geni, François-Ferdinand, *L'organisation professionnelle de la fabrique lyonnaise de soierie*, thèse de droit, Université de Grenoble, imprimerie des Facultés, Lyon, 1942, 274 p.
- 54- D'Avenel, G (?), *Le mécanisme de la vie moderne*, 5 volumes, Paris, Armand Colin, 1896-1905.
- 55- Louvicourt, Marie-Louise, Jean Lazare, *Lyon au temps des années folles*, éditions des 4 seigneurs, Grenoble, 1980, 219 p.

#### XIV

56- Caisse de Prêts aux tisseurs, *Compte-rendu des premier et deuxième concours suivi du texte des mémoires primés*, Lyon, A. Rey, 1908, 206 p.

57- Bonneville, Marc, *Naissance et métamorphose d'une banlieue ouvrière : Villeurbanne. Processus et formes d'urbanisation*, Lyon, PUL, 1978, 287 p.

58- Grancher, Marcel, Emmanuel, *Quartiers de Lyon*, Paris, édition Rabelais, 1949, 250 p.

59- Letellier, Gabrielle, dir, *Enquête sur le chômage*, T.1, *Le chômage en France de 1930 à 1936*, Paris, librairie du Recueil Sirey, 1938, 330 p. T.2, *Les chômeurs d'après les fiches des fonds de chômage de Paris, Lyon et Mulhouse*, Paris, librairie du Recueil Sirey, 1942, 436 p.

60- Scize, Pierre, *Visite aux derniers canuts*, extrait des Annales, 15/3/1930, 8 p.

61- Gontier, Josette, *Pierre Joly, Canut*, Paris, Jean -Pierre Delarge, 1978, 186 p.

62- Roux, Marie-Françoise, *L'ouvrière du textile à Lyon (1880-1914)*, maîtrise en histoire, Université Lyon II, 1970, 145 p.

63- Pansu, Henri, *Le travail des enfants à Lyon et dans le département du Rhône au 19e siècle*, Archives du Rhône, service éducatif, catalogue d'exposition non paginé.

64- Nizier de Puitspelu, *Les vieilleries lyonnaises*, Lyon, Storck, 1891, réédition Jean Honoré éditeur, 1980, 395 p.

65- Lequin, Yves, dir, *Histoire des Français, 19e et 20e siècle*, Paris, A Colin, 1983-1984, tome II, "Un peuple et son pays", 587 p, tome II, "La société", 624 p.

66- Croix-Laval, (?), *Annale de l'oeuvre des Cercles Catholiques d'ouvriers à Lyon. Rapport sur la crise de l'apprentissage présenté à l'assemblée générale de l'oeuvre, 21-23 Avril*, Lyon, A. Rey, 1913, 103 p.

## XV

- 67- Sambardier, Pétrus, *La vie à Lyon de 1900 à 1937 par un grand journaliste*, Lyon, imprimerie I.A.C, 1939, 223 p.
- 68- Béraud, Henri, *Ciel de suie*, Paris, Plon, 1933, réédition, Roanne, Horvath, 1980, 211 p.
- 69- Merllie, Dominique, *La mobilité sociale*, Paris, la Découverte, collection Repères, 1991, 125 p.
- 70- Benoit-Guilbot, Odile, dir, *Changer de région, de métier, changer de quartier*, Recherches en région parisienne, Université Paris X, 1982, 144 p.
- 71- Robert, Vincent, *Les classes populaires et leur logement : un exemple, la rue de Chartres à la Guillotière (1840-1870)*, maîtrise en histoire, Université Lyon II, 1979, 144 p.
- 72- Fourcaut, Annie, dir, *La ville divisée, les ségrégations urbaines en question. France 18e-20e siècle*, Creaphis, Grâne, 1992, 465 p.
- 73- Gribaudo, Maurizio, *Itinéraires ouvriers, espaces et groupes sociaux à Turin au début du 20e siècle*, Paris, édition EHESS, 1987, 266 p.
- 74- Lelièvre, Eva et Claire Lévy-Vroelant, *La ville en mouvement : habitat et habitants*, Paris, Harmattan, collection Villes et Entreprises, 1992, 357 p.
- 75- Berthet, Claire, *Naissance d'un quartier : les Etats-Unis de Lyon (1930-1980)*, thèse de doctorat en histoire, Université Lyon II, 1993, 3 volumes +annexes, 489 p.
- 76- Mathé, Ainé, *Les tisseurs en soie de Lyon : 1769-1900*, Lyon, A. Rey, 74 p.
- 77- *Bulletin du centre Pierre Léon*, n°4, 1993, "Les mobilités dans la petite bourgeoisie du 19e siècle".
- 78- Dupaquier, Jacques, *La société française au 19e siècle, tradition, transition, transformation*, Paris, édition fayard, 1992, 536 p.



## XVI

79- Tilly, Louise, Joan Scott, *Les femmes, le travail et la famille*, Paris, Rivages histoire, 1987, 268 p.

80- Burdy, Jean-Paul, *Le soleil noir, un quartier de Saint-Etienne, 1840-1940*, Lyon, Presses Universitaires de Lyon, 1989, 267 p.

81- "J'habite. Croix-Roussse-Terraux", Journal trimestriel de décembre 1978 à février 1983, n°1 à 15.

82- Pommier, Henriette, *Soierie lyonnaise, 1850-1940*, Lyon C.N.R.S, 1980, 71 p.

83- Angleraud, Bernadette, *Les boulangers lyonnais aux 19e-20e siècle (1836 à 1914), une étude sur la petite bourgeoisie boutiquière*, thèse de doctorat en histoire, Université Lyon II, 1993, 3 volumes, 544 p.

84- Dupaquier, Jacques, dir, *Histoire de la population française*, T.3 : De 1789 à 1914, Paris, PUF, 1988, 554 p.

85- Dupaquier, Jacques, dir, *Histoire de la population française*, T.4 : De 1919 à nos jours, Paris, PUF, 1988, 588 p.

86- Lacassagne, Alexandre, *Hygiène de Lyon, compte-rendu des travaux du conseil d'hygiène publique et de salubrité du département du Rhône*, Lyon, Stock, 1891, 466 p.

87- Garden, Maurice, dir, *Paroisses et communes de France, dictionnaire d'histoire administrative et démographique*, Rhône, Paris, CNRS, 1978, 384 p.

88- Bonvalet, Catherine et Anne Gotman (eds), *Le logement, une affaire de famille*, Paris, L'harmattan, collection villes et entreprises, 1993, 167 p.

89- Morier, Anne-Marie, *Structures familiales des commerçants de Givors (1851-1911)*, maîtrise en histoire, Université Lyon II, 1978, 88 p.

## XVII

90- Sennett, Richard, *La famille contre la ville : les classes moyennes de Chicago à l'ère industrielle (1872-1890)*, Paris, 1980, 232 p.

91- Vanario, Maurice, *Les rues de Lyon à travers les siècles*, Lyon, ELAH, 1990, 283 p.

92- Martin, Martine, "Ménagère : une profession?, les dilemmes de l'entre-deux-guerres", *le Mouvement Social*, n°140, juil-sept 1987, p 89-106.

93- Sauvy, Alfred, Anita Hirsch, *Histoire économique de la France entre les deux-guerres*, Paris, Economica, 1984, 3 volumes, 422 p, 439 p, 476 p.

94- Association française pour l'avancement des sciences,  
35ème congrès, *Lyon et la région lyonnaise en 1906, aperçus géographiques et historiques, instruction publique, beaux-arts, sciences et lettres, travaux publics, architecture, hygiène, assistance publique*, Lyon, A. Rey, 1906, 916 p.

50ème congrès, *Lyon 1906-1926, introduction historique, enseignement, mouvement artistique, littéraire, scientifique, la vie sociale, la production, la foire internationale*, Lyon, A. Rey, 1926, 607 p.

95- Ville de Lyon, *l'oeuvre municipale depuis 1905*, Lyon, imprimerie nouvelle lyonnaise, 1952, 36 p.

96- Bonniel, Jacques, Bernard Bensoussan, François Gilbert et Everest Pardell, "La Croix-Rousse : résistance et recouvrement", *Bulletin du Centre d'Histoire Economique et Sociale de la Région Lyonnaise*, 1979, n°2, p 1-21.

97- Daumard, Adeline, *Les bourgeois et la bourgeoisie en France depuis 1815*, Paris, Aubier, 1987, 430 p.

98- Chaline, Jean-Pierre, *Les bourgeois de Rouen, une élite urbaine au 19e siècle*, Paris, Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques, 1982, 509 p.

## XVIII

- 99- Gresle, François, *L'univers de la boutique, familles et métiers chez les petits patrons du Nord (1920-1975)*, Presses Universitaires de Lille, 1981, 165 p.
- 100- Borjon, Claire, *La police de l'agglomération lyonnaise, 1800-1908*, mémoire de DEA en histoire, Université Lyon II, 1993, 181 p.
- 101- Robert, Vincent, *Cortèges et manifestations à Lyon (1848-1914)*, thèse de doctorat en histoire, Université Lyon II, 1990, 2 tomes, 651 p. Version publiée, *Les chemins de la manifestation, 1848-1914*, Lyon, PUL, 1996, 394 p.
- 102- Bertin, Dominique, Bernard Bonhomme, & al, *Ville, plan, architecture. L'art urbain en Rhône-Alpes, Grenoble, Lyon, St-Etienne*, CNRS, programme pluriannuel en sciences humaines Rhône-Alpes, 1990, 422 p.
- 103- Paulet, Veronique, *L'hôpital de la Croix-Rousse (1853-1969)*, maîtrise en histoire, Université Lyon II, 1975, 92 p+ annexes.
- 104- Borgé, Guy, Marjorie Borgé et René Chavaud, *Les transports à Lyon, du tram au métro*, Lyon, J.Honoré, 1984, 179 p.
- 105- Topalov, Christian, *Le logement en France. Histoire d'une marchandise impossible*, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1987, 437 p.
- 106- *Bulletin mensuel de Statistique*, INSEE, n°4, avril 1994.
- 107- Delfante, Charles, Agnès Dally-Martin, *100 ans d'urbanisme à Lyon*, éditions Lugol, Lyon, 1994, 235 p.
- 108- Abensour, Yves, *Essai d'analyse typo-morphologique du tissu anciennement urbanisé des pentes de la Croix-Rousse à Lyon*, Unité pédagogique, Ecole d'architecture de Lyon, TPTC, 1980, 350 p.
- 109- Bonnet, Michel, *Etude préliminaire à la restauration des pentes de la Croix-Rousse*, mémoire de troisième cycle, unité pédagogique, Ecole d'architecture de Lyon, 1975, 153 p + annexes.

## XIX

- 110- Franceshini, Pierre, *Analyse et proposition pour l'habitat des pentes de la Croix-Rousse à Lyon*, diplôme de fin d'étude, Ecole d'Architecture de Lyon, 1979, 141 p.
- 111- Lescure, Michel, *Immobilier et bâtiment en France (1820-1980)*, Profil Société, Paris, Hatier, 1983, 79 p.
- 112- Nayemer, M, *Urbanisme et morphologie architecturale des pentes de la Croix-Rousse*, diplôme de fin d'étude, Ecole d'Architecture de Lyon, 1979. Exemplaire introuvable.
- 113- Daumard, Adeline, "Quelques remarques sur le logement des parisiens au 19e siècle", *ADH*, 1975, p 49-63.
- 114- Valdour, Jacques, *Le flot montant du socialisme. Ouvriers de Lyon et Troyes. Observations vécues*, Paris, nouvelles éditions latines, 1934, 229 p.
- 115- Cayez, Pierre, "Les petits logements dans les grandes villes, Lyon 1886-1968", *Mouvement Social*, n°137, 1986, p 28-53.
- 116- Berthet, Claire, "Des habitants face à leur quartier. Mouvements de revendications dans un groupe HBM de Lyon (1933-1991)", *Bulletin du Centre Pierre Léon*, n°1, 1995, p 37 à 48.
- 117- Vingtrinier, Emmanuel, *Vieilles pierres lyonnaises*, Lyon, Cumin & Masson, 1911, 327 p.
- 118- Ville de Lyon, *Bureau Municipal d'hygiène et de statistiques*, Lyon, Léon Delaroche & cie, de 1891 à 1895, publication annuelle.
- 119- Rosier, Alfred, *La crise du logement ouvrier. Le problème de l'habitation à bon marché, en particulier dans le département du Rhône et à Lyon*, Lyon, Bosc frères & Riou, 1928, 544 p.
- 120- Gayot, Pierre, *La question des logements insalubres*, Lyon, Schneider, 1905, in 8.

- 121- Arrivetz, Jean, *Histoire des transports à Lyon*, Lyon, Graphisme édition et réalisation, 1965, 150 p.
- 122- Joliveau, Thierry, *Associations d'habitants et urbanisation : l'exemple lyonnais (1880-1983)*, Paris, édition du CNRS, 1987, 235 p.
- 123- Scherrer, Franck, *L'égout, patrimoine urbain : l'évolution dans la longue durée du réseau*, Creteil, Université Paris-Val-de Marne, Institut d'urbanisme de Paris, 1992, 481 p.
- 124- Agulhon, Maurice, dir, *Histoire de la France Urbaine*, tome IV, "la ville de l'âge industriel", Paris, Seuil, 1983, 665 p.
- 125- Cumin, Jules, *Projet de création du quartier de la soierie à Lyon et d'une gare de voyageurs et de marchandises dans le quartier des Terreaux*, Lyon, imprimerie de la Construction Lyonnaise, 1892, 12 p.
- 126- Charre, Alain, *L'organisation esthétique des villes et les projets d'urbanisme à Lyon, 1905-1914*, thèse de doctorat en histoire de l'art, Université Lyon II, 1983, 2 volumes.
- 127- Paulin, Michel et Duprat Bernard, *De la maison à l'école. L'élaboration d'une architecture scolaire, de 1875 à 1914*, Ecole d'architecture de Lyon, laboratoire d'analyse des formes, 1991, 587 p.
- 128- Janicot, (J?), *Monographie des écoles communales de Lyon depuis 1828 jusqu'en 1891*, Lyon, librairie Joseph Chanard, 1891, 392 p.
- 129- Gaudin, Jean-Pierre, *Avenir en plan technique et politique de la prévision urbaine*, Seyssel, Champvallan, 1985, 215 p.
- 130- Gaudin, Jean-Pierre, *D'Hausmann à Cornudet, la valorisation des sols et la puissance publique*, extrait des études foncières, n°20, ADEF, 1989, 10 p .
- 131- *Mélanges de l'Ecole française de Rome*, Italie et Méditerranée, 1993, tome 105, volume 2.

- 132- Claude, Viviane, *Les projets d'aménagements, d'extensions et d'embellissements des villes (1919-1940), sources et questions*, Ministère de l'équipement, du logement, des transports et de la mer, 1990, 53 p + annexes.
- 133- Pitance, Marie-Madeleine, *La crise de la construction d'habitation à Lyon*, thèse de droit, Université de Lyon, Lyon, B. Arnaud, 1944, 262 p.
- 134- Maynard, Louis, *Dictionnaire de lyonnaiseries*, Lyon, chez l'auteur, 1932, 4 volumes.
- 135- Gardès, Gilbert, *L'art et l'eau à Lyon*, Thèse lettres et arts, Université Lyon II, 1975, 486 p.
- 136- Courly, *Les pentes de la Croix-Rousse : notes de synthèse des études préalables*, Lyon, S.E.R.L, 1975, 51 p.
- 137- Ville de Lyon, Conseil Municipal, *Rapport de la commission chargée de l'examen du projet de travaux et améliorations à réaliser dans la ville de Lyon pendant la période s'étendant de 1897 à 1900*, Lyon, imprimerie nouvelle lyonnaise, 1897, 21 p.
- 138- Léon, Pierre, *Géographies de la fortune et des structures sociales à Lyon au 19e siècle, 1815-1914*, PUL, 1974, 440 p.
- 139- Lamy, Hervé, *Débits et débitants de boissons Croix-Roussiens (1830-1880)*, maîtrise en histoire, Université Lyon II, 1994, 2 volumes, 137 p + annexe.
- 140- Collectif, *La rue, lieu de sociabilité*, 4e colloque international sur la sociabilité, Rouen, 16, 17, 18, 19 novembre 1994. A paraître.
- 141- Robert, Jean, "Allons à la vogue", *Les Amis de Guignol*, n°34, Juin 1934, p 56-80.
- 142- Favel, Valentine, "La vie associative sur les pentes de la Croix-Rousse (1870-1940)", *Bulletin du Centre Pierre Léon*, n°1, 1995, p 37 à 48.

- 143- Arnaud, Pierre, dir, *Les athlètes de la république gymnastique, sport et idéologie républicaine (1870-1914)*, Toulouse, Privat, 1987, 418 p.
- 144- Jiollet, Guite, *Croix-Rousse mon village*, Lyon, édition Dejean, s.d, 35 p.
- 145- François, Etienne, dir, *Sociabilité et société bourgeoise en France, en Allemagne et en Suisse (1750-1850)*, Paris, 1986, 319 p.
- 146- Grange, Annie, *L'apprentissage de l'association, 1850-1914*, Paris, Mutualité française, 1993, 139 p.
- 147- Debbash, Charles et Jacques Bourdon, *Les associations*, Paris, PUF, Que sais-je?, 1985, 127 p.
- 148- Agulhon, Maurice, *Le cercle dans la France bourgeoise, 1810-1848, étude d'une mutation de sociabilité*, Paris, A. Colin, 1977, 108 p.
- 149- Callet, Pierre, *En un mois, en un an, Lyon en 1900*, Lyon, édition de la Guillotière, 1958, 27 p.
- 150- Caisse d'épargne de Lyon et du Rhône, *Manuel des oeuvres de Lyon et institutions charitables diverses*, Lyon, A. Rey, 1926, 246 p.
- 151- Sheridan, George J, "Esprit de quartier et formes de solidarité dans les mouvements sociaux et politiques des ouvriers en soie de Lyon 1830-1880", *Le monde alpin et rhodanien*, n°2-3, 1991, p 17-38.
- 152- Ponson, Christian, *les catholiques lyonnais et la chronique sociale : 1892-1914*, Lyon PUL, 1979, 379 p.
- 153- Agulhon, Maurice, *Pénitents et Françs-maçons de l'ancienne provence (1750-1800)*, Paris, Fayard, 1968, 452 p.

## XXIII

- 154- Sheridan, George, J, "The Political Economy of Artisan Industry : Government and the people in Silk Trade of Lyon, 1837-1870", *French Historical Studies*, volume XI, n°2, automne 1979, p 215-238.
- 155- Goyet, Claudette, Robert Martin et Gérard Soulier, "Les conseillers municipaux de Lyon, 1884-1953", *Annales de l'Université de Lyon*, serie droit, fascicule 17, 1958, 31 p.
- 156- Pinol, Jean-Luc, *Espace social et espace politique, Lyon à l'époque du front populaire*, PUL, 1980, 214 p.
- 157- Pierrard, Pierre, *L'Eglise et les ouvriers en France*, Paris, Hachette, 1984, tome I, 599 p.
- 158- l'Abbé, J.M(?), *La paroisse et l'Eglise du Bon-Pasteur de Lyon*, Lyon, imprimerie Pitrat Ainé, A. Rey, 1893, 107 p.
- 159- Labbens, Jean, *La pratique dominicale dans l'agglomération lyonnaise*, Institut de Sociologie, Lyon, 1955, 3 tomes.
- 160- Chatelet, Anne-Marie, *Les écoles primaires à Paris (1870-1914) : définition et élaboration d'un équipement*, thèse de doctorat, janv 1991, Strasbourg, Histoire de l'art, 3 volumes, 1017 p.
- 161- Gadille, Jacques, dir, *Histoire du diocèse de Lyon*, Paris, Beauchesne, 1983, 350 p.
- 162- Merlin, Pierre et Françoise Choay, *Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement*, Paris, PUF, 1988, 723 p (nouvelle édition, PUF, 1996, 863 p).
- 163- Cuche, Priscille, *Les hauts-lieux lyonnais, la géographie symbolique et ses enjeux urbains*, maîtrise de géographie, Université Lyon II, 1994, 120 p.
- 164- Béraud, Henri, *Lurons de Sabolas*, Paris, les éditions de France, 1932, 323 p.



## XXIV

- 165- Dufourt, Jean, *Calixte ou l'introduction à la vie lyonnaise*, Paris, Plon, 1926, 248 p.
- 166- Dufourt, Jean, *Laurette ou les amours lyonnaises*, Paris, Plon, 1930, 249 p.
- 167- Dufourt, Jean, *Marielle, Roman d'une lyonnaise*, Paris, Plon, 1919, 342 p.
- 168- Dufourt, Jean, *Calixte ou l'introduction à la vie lyonnaise*, Paris, Plon, 1926, 248 p.
- 169- Dufourt, Jean, *Laurette ou les amours lyonnaises*, Paris, Plon, 1930, 249 p.
- 170- Dufourt, Jean, *Marielle, Roman d'une lyonnaise*, Paris, Plon, 1919, 342 p.
- 171- Poche, Bernard, *Lyon, tel qu'il s'écrit*, Lyon, PUL, 1991, 218 p.
- 172- Yver, Colette, *Haudequin de Lyon*, Paris, Calmann-Lévy, 1927, 246 p.
- 173- Saunier, Pierre-Yves, *Lyon au 19e siècle : les espaces d'une cité*, thèse de doctorat en histoire, Université Lyon II, 1992, 5 volumes, 1209p. Version publiée, *L'esprit Lyonnais, 19e-20e siècle*, Paris, CNRS, Espaces & Milieux, 1995, 233 p.
- 174- Folliet, Joseph, "Histoire des mamis", *Les Amis de Guignol*, n°14, Juin 1929, p 80 à 92.
- 175- Godart, Justin, *Guignol et l'esprit lyonnais*, Lyon, A. Rey, 1909, 16 p.
- 176- Béraud, Henri, *Lyon d'hier et de toujours, chroniques lyonnaises*, textes réunis, éditions Christian de Batillat, 1992, 329 p.
- 177- Michelet, Jules, *Le banquet*, Paris, C. Levy, 1879, 316 p, réédition in *Oeuvres complètes*, tome XVI, Paris, Flammarion, 1980, 782 p.

- 178- Régis-Leroi, Mme, *Lyon ma grand'ville*, Paris, éditions des Portiques, 1933, 46 p.
- 179- Tancrede de Visan, "Les odeurs de Lyon", *Les amis de Guignol*, Lyon, M. Canus, 1937, 20 p.
- 180- Belbahri, Abdelkader, Bernard Bensoussan, Maurice Garden et François Gilbert, *La Croix-Rousse*, programme de recherches en sciences humaines, CNRS, Lyon, 1980, 79 p.
- 181- Gaisman, Albert, *Les crises de la Fabrique de soierie de Lyon depuis le commencement du siècle*, Lyon, Storck, 1897, 46 p.
- 182- Grancher, Marcel, Emmanuel, *Lyon de mon coeur*, Lyon, édition Lugdunum, 1932, 294 p.
- 183 Grancher, Marcel, Emmanuel, *Vingt ans chez Calixte*, Lyon, édition Lugdunum, 1940, 281 p.
- 184- Boncommand, Joset, "Le corps et l'âme de la ville", *Chronique sociale de France*, Juin 1958, n°3-4, p 203-216.
- 185- Folliet, Joseph, "La personnalité lyonnaise", *Revue de psychologie des peuples*, 1958, n°2, p 156-175.
- 186- Bensoussan, Bernard, *Le recours au quartier, la Croix-Rousse à Lyon*, Cahiers de l'O.C.S, édition du CNRS, 1982, 231 p.
- 187- *Almanach de la Société de Guignol*, 1973, 133 p.
- 188- Weintrob, Lori, "Du café au Palais de la Mutualité : la politique de l'espace social à Lyon (fin 19e-début 20e siècle)", in Jacques-Guy Petit et Yannick Marec, dir, *Le social dans la ville en France et en Europe, 1750-1914*, Paris, édition Ouvrière, 1996, p 167-175.

## XXVI

- 189- Rohart, Michel, *Montchat, un quartier lyonnais, approches des sociabilités urbaines*, maîtrise en histoire, Université Lyon II, 1980, 2 volumes, 171 p et 68 p.
- 190- Jacquemet, Gérard, *Belleville au 19e siècle, du faubourg à la ville*, Paris, édition EHESS, 1984, 454 p.
- 191- Jalla, Daniel, "Le quartier comme territoire et comme représentations : les "barrières" ouvrières de Turin au début du 19e siècle", *Mouvement Social*, n°118, janv-mars 1982, p 79-97.
- 192- Scherrer Franck, *Association de défense du cadre de vie en quartier ancien : la renaissance du vieux -Lyon*, maîtrise de géographie urbaine, Université Lyon II, 1982, 173 p.
- 193- Lacave, Michel, "Un découpage opératoire de la ville. Le rapport quartier-territoire urbain, 1880-1980", *Annales de la recherche urbaine*, n°17, Décembre 1982, p 43-53.
- 194- Jacquemet, Gérard, "Belleville ouvrier à la belle époque", *Mouvement Social*, n°118, janv-mars 1982, p 61-77.
- 195- Lepetit, Bernard, "Le temps des Villes", *Villes, histoire et culture*, n°1, décembre 1994, p 1-17.
- 196- *Archives de L'O.C.S*, Paris, CNRS, 1979, 184 p.
- 197- Villard, C (?), *Manuel de théorie du tissage, tome II, Les tissus façonnés*, Lyon, A. Rey, 1923, 170 p.
- 198- Laslett, Peter, "la famille et le ménage. Approches historiques", *Annales ESC*, 1972, n°415, Famille et Société, p 847-872.
- 199- Charton, Edouard, *Dictionnaire des professions ou guide pour le choix d'un état*, Paris, Hachette, 3e édition, 1880, 557 p.

## XXVII

200- Franklin, Alfred, *Dictionnaire historique des arts, métiers et professions exercés à Paris depuis le 13e siècle*, Paris, 2 volumes, éditions H, Loelter, 1905-1906.

201- George, André, *Etude sur la charges de la propriété bâtie à Lyon*, chambre syndicale de la ville de Lyon et de sa banlieue, 1906, 78 p.

## BIBLIOGRAPHIE

- 1- *Annales de la recherche urbaine*, n°59-60, "Les Mobilités", juin-sept 1993.
- 2- Armengaud, André, "Quelques aspects de l'hygiène publique à Toulouse au début du 19e siècle", *ADH*, 1975, p 131-138.
- 3- Authier, Jean-Yves, *Réhabilitation et embourgeoisement des quartiers anciens centraux. Etude des formes et des processus de micro-ségrégations dans le quartier Saint-Georges à Lyon*, collection Recherche n°79, PCA et Réseau Socio-Economie de l'Habitat, janv 1997, 146 p.
- 4- Auzias, Claire, Annick Houel, *La grève des ovalistes. Lyon, juin-juillet 1869*, Paris, Payot, 1982, 182 p.
- 5- Aymard, Edouard, *L'amélioration des petits logements à Lyon....*, Paris, Imprimerie & librairie Centrales des Chemins de Fer, 1895, 12 p.
- 6- Backouche, Isabelle, *La Seine et Paris (1750-1850). Pratiques, aménagements, représentations*, thèse de doctorat en histoire, EHESS, 1995, 587 p + iconographies.
- 7- Backouche, Isabelle, "La Seine et Paris (1750-1850). Pratiques, aménagements, représentations", *Villes, histoire et culture*, n°2/3, juin 1997, p 75 à 90.
- 8- Barbier, Frédéric, *Bibliographie de l'histoire de France*, Paris, Masson, 1987.
- 9- Bayard Françoise, Pierre Cayez, Serge Chassagne, *Villes et campagnes, 15e-20e siècle*, Lyon, PUL, 1977, 362 p.
- 10- Bensoussan, Bernard, Henriette Pommier, *Soierie : artisans et métiers*, Paris, édition du CNRS, 1991, 127 p.

## XXIX

- 11- Béraud, Henri, *La Gerbe d'or*, Roanne, Paris, Plon, 1928, réédition, Roanne, Horvath, 1979, 207 p.
- 12 Bergeron, Louis, *L'industrialisation de la France au 19e siècle*, Paris, Hatier, 1979, 79 p.
- 13- Bergés. P. Aristide, Louis Bravet, *L'hygiène à Lyon. Société lyonnaise d'eau et de lumière électrique. Etablissement du tout à l'égout, éclairage électrique à bon marché, eau potable en abondance*. Lyon, H. George, 1896, 98 p.
- 14- Berstein, Serge, *Edouard Herriot ou la République en personne*, Paris, F.N.S.P, 1985, 328 p.
- 15- Bertin, Dominique et Anne-Sophie Cléménçon, *Lyon guide*, Paris, Arthaud, 1986, 256 p.
- 16- Bertin, Jacques, *Le graphique et le traitement graphique en informatique*, Paris, Flammarion, 1977, 278 p.
- 17- Bibliothèque Nationale, *Bibliographie de la presse française, politique et d'information générale, 1865-1944*, 69, Rhône, Paris, Bibliothèque Nationale, 1966, 156 p.
- 18- Bonnefous, Edouard, *Histoire politique de la Troisième République*, Paris, PUF, 1956-1987, 8 volumes.
- 19- Borgé, Jacques, Nicolas Viasnoff, *Lyon : vingt siècles de chroniques surprenantes*, SEPC (Cher), Balland, 1982, 400 p.
- 20- Bouchard, Georges, "L'utilisation des données socio-professionnelles en histoire : le problème de la diachronie", *Histoire Social-Social History*, novembre 1983, p 429-442.
- 21- Bourillon, Florence, *Les villes en France au 19e siècle*, Paris, Synthèse histoire Ophus, 1992, 197 p.

- 22- Boyer, Michel, *Les métiers de la viande à Lyon de 1860 à 1914, une étude de la petite bourgeoisie*, thèse de doctorat en histoire, Université Lyon II, 1985, 462 p.
- 23- Braudel, Fernand et Ernest Labrousse, dir, *Histoire économique et sociale de la France*, Paris, PUF, tome IV, "Des années 1880 à nos jours", 3 volumes, 1979-1982, 1838 p.
- 24- Breitman, Marc et Maurice Culot, *La Goute d'Or, faubourg de Paris*, Paris, Hazan, archives d'architecture moderne, 1988, 307 p.
- 25- Burdeau, François, *Histoire de l'administration française : du 18e siècle au 20e siècle*, Paris, Montchrestien, 1989, 373 p.
- 26- Burdy, Jean-Paul, Mathilde Dubesset et Michelle Zancarini, "Rôles, travaux et métiers de femmes dans une ville industrielle : Saint-Etienne, 1900-1950", *Mouvement Social*, n°140, juil-sept 1987, p 27-51.
- 27- Cabantous, Alain, "Quartiers maritimes (18e-19e siècle) et banlieue", *Villes en parallèle*, n°15-16, *Peuplements en banlieue*, p 110- 123.
- 28- Callet, Pierre, "Fiscalité et société : la suppression de l'octroi à Lyon à la fin du 19e siècle", *Cahiers d'histoire*, Lyon, 1962, n°7, p 83-113.
- 29- Caron, François & al, *Paris et ses réseaux : naissance d'un mode de vie urbain, 19e-20e siècle*, Paris, Bibliothèque historique de la ville de Paris, 1990, 425 p.
- 30- Cayez, Pierre, "Industries anciennes et industries nouvelles à Lyon au début du 20e siècle", *Histoire, économie et société*, n°2, 1994, p 321-342.
- 31- Cayez, Pierre, "Les faillites lyonnaises au 19e siècle", *Bulletin du Centre d' Histoire Economique et Sociale de la Région Lyonnaise*, n°4, 1973, p 1-75.
- 32- Chadule (groupe), *Initiation aux méthodes statistiques en géographie*, Paris, Masson, 1974, 192 p.

- 33- Charpigny, Florence, *La Fabrique lyonnaise de soieries : une maison à travers ses archives (1866-1914)*, maîtrise en histoire, Université Lyon II, 1981, 172 p.
- 34- Chevalier, Louis, *Classes laborieuses et classes dangereuses à Paris pendant la première moitié du 19e siècle*, Paris, Plon, 1958, 567 p.
- 35- Chevalier, Martine, "L'urbanisation de la rive gauche du Rhône à Lyon dans la seconde moitié du 19ème siècle : quelles politiques pour quels résultats?", *Bulletin du centre Pierre Léon*, n°4, 1988, p 5-39
- 36- Clemençon, Anne-Sophie, "Concilier mémoire et modernité : la protection des pentes de la Croix-Rousse, l'apport de l'histoire", *Revue des monuments historiques*, numéro spécial sur Lyon, n°202, mai-juin 1996, p 63-67.
- 37- Coing, Henri, *Rénovation urbaine et changement social, l'îlot n°4 (Paris, 13e)*, les éditions ouvrières, 1976, 304 p.
- 38- Collectif, *Aux sources de la puissance : sociabilité et parenté*, actes du colloque de Rouen, 12-13 novembre 1987, PUR, Rouen, 1989, 244 p.
- 39- Collectif, *Evolution des quartiers anciens*, Bilan thématique, Plan construction, 1982, 222 p.
- 40- Collectif, *L'esprit des lieux. Localités et changement social en France*, Paris, édition du CNRS, 1986, 352 p.
- 41- Corbin, Alain, *Le miasme et la jonquille. L'odorat et l'imaginaire social 18e-19e siècles*, Paris, Flammarion, 1986, 336 p.
- 4é- Corbin, Alain, *Les filles de noce, misère sexuelle et prostitution au 19e et 20e siècle*, Paris, Aubier-Montaigne, 1978, 571 p.
- 43- Crossick, Geoffrey et Heinz-Gerhard Haupt (eds), *Shopkeepers and Master Artisans in Nineteenth Century Europe*, London, Methuen, 1984, 284 p.



- 44- Crossick, Geoffrey, *An Artisan Elite in Victorian Society*, London, Rowman and Littlefield Totowa N.J, 1978, 293 p.
- 45- Crubellier, Maurice, *L'enfance et la jeunesse dans la société française, 1800-1950*, Paris, A. Colin, 1979, 389 p.
- 46- Curtet, Raymond, "Rénovation et extension de Lyon dans la seconde moitié du 19<sup>e</sup> siècle", Articles in *Cahiers du Rhône*, partie I, 1989, n°7, p 77-81, partie II, 1989, n°8, p 3-18.
- 47- Darin, Michaël, "Les grandes percées urbaines du 19<sup>e</sup> siècle : quatre villes de province", *Annales ESC*, 1988, p 477.
- 48- Daumard, Adeline, "L'évolution des structures sociales en France à l'époque de l'industrialisation (1815-1914)", *Revue Historique*, avril-juin 1972, p 325-346.
- 49- Daumard, Adeline, "La femme dans la société bourgeoise en France au 19<sup>e</sup> siècle", *Recherches et travaux*, Institut d'Histoire Economique et Sociale, Paris I, n°19, décembre 1990, p 10-42.
- 50- Daumard, Adeline, *Maisons de Paris et propriétaires parisiens au 19<sup>e</sup> siècle, 1809-1880*, Paris, éditions Cujas, 1965, 300 p.
- 51- Degoutte, (A?), *Lyon la ténébreuse : mémoires d'un policier*, Villefranche, éditions du cuvier, 1945, 238 p.
- 52- Delassise Martine, Dominique Dessertine, "Approche historique de la notion de quartier à Lyon", *Bulletin du centre d'histoire économique et sociale de la région lyonnaise*, 1979, n°1, p 53-75.
- 53- Desqueyrat, André, *Classes moyennes françaises : crise, programme, organisation*, Paris, Spes, 1935, 256 p.
- 54- Desrosieres, Alain, Laurent Thevenot, *Les C.S.P*, Paris, la découverte, 1988, 125 p.

### XXXIII

- 55- Dessertine, Dominique, *La société lyonnaise pour le sauvetage de l'enfance (1890-1960)*, Toulouse, Ethiss, Erès, 1990, 218 p.
- 56- Documentation Française, *Les finances communales*, Paris, Documentation Française, 1952, 39 p.
- 57- Drevet, Joannès, *Paysages de Lyon*, Lyon, Masson, 1932, 91 p.
- 58- Dupaquier, Jacques, dir, *Histoire de la démographie, La statistique des origines à 1914*, Paris, Perrin, 1985, 462 p.
- 59- Dupeux, Georges, *La société française, 1789-1970*, Paris, A Colin, 1972, 270 p.
- 60- Durrleman, Colette, *Le milieu médical lyonnais 1870-1914*, DES en histoire, Université de Lyon, Faculté des lettres, 1966, 212 p.
- 61- Duveau, Georges, *La vie ouvrière en France sous le Second Empire*, Paris, Gallimard, 1946, 605 p.
- 62- "Evolution des conditions de logement en France depuis 100 ans", *Etudes et conjonctures*, oct-nov 1957, p 1302-1303.
- 63- Farge, Arlette, *Le cours ordinaire des choses dans la cité du 18e siècle*, Paris, Librairie du 20e siècle, Seuil, 1994, 148 p.
- 64- Farge, Arlette, *Vivre dans la rue à Paris au 18e siècle*, Paris, archives Gallimard Julliard, 1979, 250 p.
- 65- Faure, Alain, (ed), *Les premiers banlieusards. Aux origines des banlieues de Paris, 1860-1940*, Paris, Editions Créaphis, 1991, 283 p.
- 66- Faure, Olivier et Dominique Dessertine, *Hospitalisation et populations hospitalisées dans la région lyonnaise au 19e et 20e siècle*, Programme Rhône-Alpes, recherches en Sciences Humaines, Centre Pierre Léon, 1988, 129 p.

- 67- Favel, Valentine, "Du canut à l'employé : pratiques de l'espace Croix-Roussien (1870-1940)", intervention au colloque international de Nanterre, les 21-22/9/95 : *Les pratiques de la ville*. A paraître.
- 68- Fayet-Scribe, Sylvie, *Associations féminines et catholicisme. De la charité à l'action sociale, 19e-20e siècle*, Paris, édition Ouvrière, 1990, 211 p.
- 69- François, Etienne (ed), *Immigration et société urbaine en Europe occidentale 19e-20e siècle*, Paris, édition Recherches sur les civilisations, 1985, 154 p.
- 70- Gaillard, Jeanne, *Paris, La ville (1852-1870)*, Paris, Champion, 1976, 676 p.
- 71- Garden, Maurice, "Le patrimoine immobilier des hospices civils de Lyon, 1800-1914", *Cahiers d'histoire*, n°2-3, 1984, p 119-134.
- 72- Garden, Maurice, Yves Lequin, dir, *Construire la ville, 18e-20e siècle*, PUL, 1983, 187 p.
- 73- Garden, Maurice, Yves Lequin, dir, *Habiter la ville, 15e-20e siècle*, PUL, 1985, 315 p.
- 74- Gardès, Gibert, *Lyon, L'art et la ville*, Paris, édition du CNRS, 2 tomes, 188 p et 254 p.
- 75- Gibaud, Bernard, *1789-1989 : aux sources de la mutualité moderne*, Paris, Mutualité française, 1989, 45 p.
- 76- Giraud, Jean-Marc, *Gaz et électricité à Lyon, 1820-1946: des origines à la nationalisation*, Lyon, thèse de doctorat en histoire, Université Lyon II, 1992, 2 volumes, 605 et 558 p.
- 77- Gobin, *Note sur les égouts de Lyon au point de vue de l'assainissement de la ville*, Lyon, Pitrat Aîné, 1881, 12 p.
- 78- Godart, Justin, *Le compagnonnage à Lyon*, Lyon, A. Rey, 1903, 49 p.

- 79- Gribaudo Maurizio et Alain Blum, "Des catégories aux liens individuels : l'analyse statistique de l'espace social", *Annales E.S.C.*, 1990, n°6, mars-déc, p 1365-1402.
- 80- Guery, François, *L'idée de la ville*, Actes du colloque international de Lyon, Champvallon, 1984, 191 p.
- 81- Gutton, Jean-Pierre, dir, *Les lyonnais dans l'histoire*, Toulouse, Privat, 1985, 405 p.
- 82- Hannez, Ulf, *Explorer la ville*, Paris, éditions de Minuit, 1980, 418 p.
- 83- Haupt, Heinz-Gerhard, "La petite entreprise et la politique en Europe au 19e siècle", *Mouvement Social*, n°114, janv-mars, 1981, p 3-9.
- 84- Haupt, Heinz-Gerhard, "Les employés lyonnais devant le conseil des prud'hommes du commerce, 1910-1914", *Mouvement Social*, n°141, 1987, p 81-99.
- 85- *Histoire, économie et société*, "Lecture de la ville (15e-20e siècle)", textes réunis et présentés par Jacques Bottin et Alain Cabantous, n°3, 1994.
- 86- Horand, Docteur, Marius, *Considération sur l'état sanitaire de Lyon pendant ces six dernières années de 1890 à 1895*, Lyon, Mougin-Rusand, 1896, 34 p.
- 87- *Informatique et prosopographie*, actes de la table ronde. textes réunis par Hélène Millet, Paris, CNRS, 1985, 192 p.
- 88- Jacquemet, Gérard, "Spéculations et spéculateurs dans l'immobilier parisiens à la fin du 19e siècle", *Cahiers d'Histoire*, T XXI, 1976, n°3, p 273-306.
- 89- Jacquemet, Gérard, "Urbanisme parisien : la bataille du "tout à l'égout" à la fin du 19e siècle", *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, 1979, n°4, p 505- 548.

- 90- Josserand, Louis, *14 lithographies de la Croix-Rousse*, propos de Mgr J. Lavarenne, Eugène Brouillard et Mathieu Varille, commentaires de Claudius Charrasin Lyon, 1938, non paginé.
- 91- Kaufmann, Jean-Claude, "Famille, logement et salaire dans les classes populaires au début du siècle", *Espace et sociétés*, 1982, n°41, p 31-38.
- 92- Kleinclausz, Arthur, *Lyon des origines à nos jours, la formation de la cité*, Marseille, Laffitte Repints, 1980, 429 p.
- 93- Kocka, Jürgen, *Les employés en Allemagne 1850-1980, histoire d'un groupe social*, Paris, éditions de l'Ecole des hautes études en sciences sociales, 1989, 220 p.
- 94- Lacassagne, Alexandre, *Les établissements insalubres de l'arrondissement de Lyon*, Lyon, Storck, 1891, 636 p.
- 95- Lacave, Michel, "Stratégies d'expropriation et haussmanisation : l'exemple de Montpellier", *Annales ESC*, 1980, n°5, p 1011-1025.
- 96- Langle, Henry- Melchior de, *Le petit monde des cafés et débits parisiens au 19e siècle*, Paris, PUF, 1990, 288 p.
- 97- Le Bras, H et J.C Chesnais, "Le cycle de l'habitat et l'âge des habitants", *Population*, n°2, 1976, p 279-299.
- 98- Leclère, Corinne, *L'avenue de Noailles, une avenue bourgeoise de la rive gauche du Rhône*, maîtrise en histoire, Université Lyon II, 1985, 98 p.
- 99- Ledrut, Raymond, *Les images de la ville*, Paris, Anthropos, 1973, 390 p.
- 100- Ledrut, Raymond, *Sociologie urbaine*, Paris, PUF, 3ème édition, 1979, 231 p.

## XXXVII

- 101- Léon, Pierre, *La région lyonnaise dans l'histoire économique et sociale de la France, une esquisse du 16e au 19e siècle*, *Revue historique*, n°481, 1967, p 31-62.
- 102- Lepetit, Bernard et Patrice Bourdelais, "Histoire et espace" dans Franck Auriac, Roger Brunet (eds), *Espaces, jeux et enjeux*, Paris, Fayard, 1986, 343 p.
- 103- Lepetit, Bernard, dir, *Les formes de l'expérience. Une autre histoire sociale*, Paris, Albin Michel, 1995, 337 p.
- 104- Lepetit, Bernard, *Les villes dans la France Moderne (1740-1840)*, Paris, Albin Michel, 1988, 490 p
- 105- Lepetit, Bernard, *Temporalité urbaines*, Paris, Anthropos, Economica, 1993, 316 p.
- 106- Lequin, Yves, "Ouvriers dans la ville (19e et 20e siècle)", *Mouvement Social*, n°118, janv-mars 1982, p 3-7.
- 107- Levy, Jean-Paul, (éd), *La réhabilitation des quartiers anciens et de l'habitat existant*, villes et territoires 3, 1990, 173 p.
- 108- Levy-Vroelant, Claire, *La famille et la ville au 19e siècle : Versailles*, EHESS, thèse de doctorat en histoire, mai 1989, 269 p+ annexes.
- 109- Loyer, François, *Paris au 19e siècle : l'immeuble et la rue*, Paris, Fernand Hazan, 1987, 478 p.
- 110- Magri, Susanna, Christian Topalov, dir, *Villes ouvrières, 1900-1950*, Paris, Edition L'harmattan, 1989, 239 p.
- 111- Magri, Susanna, "Villes, quartiers : proximité et distances sociales dans l'espace urbain", *Genèse*, n°13, automne 1993, p 151-165.
- 112- Martin, Simone, *Analyse d'un processus d'urbanisation : les étapes de la transformation des quartiers anciens à Lyon*, thèse de IIIe cycle en sciences économiques, Université de Saint-Etienne, 1978, 326 p.

### XXXVIII

- 113- Martin-Basse, *Une réalisation d'urbanisme à Lyon. L'aménagement du quartier Grolée, 1887-1908*, Lyon, 1955, 82 p.
- 114- Martin-Fugier, Anne-Marie, *La place des bonnes. La domesticité féminine à Paris en 1900*, Paris, Grasset, 1979, 382 p.
- 115- Matrat, Sophie, *Etude de micro-espaces urbains dans le quartier de la Guillotière à Lyon. Deuxième moitié du 19e début 20e siècle*, maîtrise en histoire, Université Lyon II, 1992, 171 p + annexe.
- 116- Meister, Albert, *Vers une sociologie des associations*, Paris, édition Ouvrière, 1972, 221 p.
- 117- Merriman, John, *Aux marges de la ville : faubourgs et banlieues en France, 1815-1870*, Paris, Seuil, 1994, 399 p.
- 118- Merriman, John, *French cities in the 19th*, Huchinson, University library, 1982, 304 p.
- 119- Merriman, John, *Limoges, la ville rouge. Portrait d'une ville révolutionnaire*, Paris, Belin, 1990, 494 p.
- 120- Michel, Serge, *Chemins de fer en lyonnais, 1827-1957*, PUL, 1986, 192 p.
- 121- Moissonnier, Maurice, *Les canuts : vivre en travaillant ou mourir en combattant*, Paris, Messidor, éditions sociales, 1988, 202 p.
- 122- Morris, R.J, Richard Rodger, eds, *The Victorian City, A Reader in British Urban History*, London & New-York, Longman, 1993, 382 p.
- 123- *Mouvement Social*, "La petite bourgeoisie", n° 108, juil-sept 1979.
- 124- Nadaï (de), Frédéric, *Lyon et ses réseaux techniques, 1852-1863*, DEA en histoire, Université Lyon II, 1993, 131 p.
- 125- Navel, Georges, *Passages*, Paris, Gallimard, 1991, 335 p.

XXXIX

- 126- Navel, Georges, *Travaux*, Paris, Stock, 1945, 1979, 252 p.
- 127- Nizier de Puitspelu, *Le littré de la Grand'Côte*, Lyon, Storck, 1894, réédition Jean Honoré éditeur, 1980, 354 p.
- 128- Nora, Pierre, dir, *Les lieux de mémoire*, tome I, "La République", Paris, Gallimard, 1984, 674 p.
- 129- Nora, Pierre, dir, *Les lieux de mémoire*, tome II, "La Nation", Paris, Gallimard, 1986, 670 p.
- 130- Olchanski, Claude, *Le logement des travailleurs français*, Paris, Librairie Générale de Droit et de Jurisprudence, 1946, 203 p.
- 131- Pelissier, Catherine, *Les sociabilités patriciennes à Lyon du milieu du 19e siècle à 1914*, thèse de doctorat en histoire, Université Lyon II, 1993, 2 volumes, 1223 p. Version publiée, *La vie privée des notables lyonnais au 19e siècle*, Lyon, ELAH, 1996, 239 p et, *Loisirs et sociabilités des notables lyonnais*, PUL-ELAH, 1996, 2 tomes.
- 132- Perrot, Michelle, dir, *Histoire de la vie privée*, T 4 : "De la Révolution à la grande guerre", Paris, édition du Seuil, 1987, 637 p.
- 133- Perrot, Michelle, "La ménagère dans l'espace parisien au 19e siècle", *Annales de la recherche urbaine*, 1980, n°9, p 3-22.
- 134- Pinol, Jean-Luc, *Le monde des villes au 19e et 20e siècle*, Paris, Hachette, Carré histoire, 1991, 230 p.
- 135- Pinol, Jean-Luc, "Vieux quartiers et quartiers neufs à Lyon en 1936", *Bulletin du centre d'histoire économique et sociale de la région lyonnaise*, 1977, n°3, p 1-16.
- 136- Poussou, Jean-Pierre, *La croissance des villes au 19e siècle, France, Royaume-Uni, Etats-Unis et pays germaniques*, Sédès, Paris, 1992, 501 p.



- 137- Prest, John, *The Industrial Révolution in Coventry*, Oxford University Press, 1960, 145 p.
- 138- Pronteau, Jeanne, *Les numérotages des maisons de Paris du 15e siècle à nos jours*, Paris, Ville de Paris, 1966, 233 p.
- 139- Rapin, Georges, *La Croix-Rousse à travers les trésors de la grande-côte*, 1983, 276 p.
- 140- Rapport de M. le Maire, *Travaux et améliorations à réaliser dans la ville de Lyon pendant la période de 1896 à 1900*, Lyon, Association typographique, 1896, 77 p.
- 141- Reinhard, Marcel, André Armengaud, Jacques Dupaquier, *Histoire générale de la population mondiale*, Paris, édition Monchrestien, 1968, 708 p.
- 142- Remy, Jean et Liliane Voye, *La ville et l'urbanisation, modalités d'analyse sociologique*, Belgique, imprimerie Duculot, 1974, 252 p.
- 143- Rivet, Felix, *Le quartier Perrache (1766-1946)*, Lyon, Audin, 1951, 126 p.
- 144- Rivet, Felix, *Une réalisation d'urbanisme à Lyon : le quartier grôle*, Lyon, 1955.
- 145- Rodger, Richard, *European Urban History*, Leicester, Leicester University Press, 1993, 198 p.
- 146- Roncayolo, Marcel et Thierry Paquot, dir, *Villes et civilisations urbaine, 18e-20e siècle*, Larousse, Paris, 1992, 688 p.
- 147- Roncayolo, Marcel, *La ville et ses territoires*, Paris, Gallimard, 1990, 278 p.
- 148- Rougier, Jean-Claude, *Les associations ouvrières : études sur leur passé, leur présent, leurs conditions de progrès, ...*, Paris, Guillaumin, 1864, 467 p.

- 149- Rude, Fernand, *C'est nous les Canuts...*, Paris, Rasperio, 1982, 207 p.
- 150- Rude, Fernand, *L'insurrection lyonnaise de novembre 1831. Le mouvement ouvrier à Lyon de 1827 à 1832*, Paris, Anthropos, 1969, 785 p.
- 151- Rude, Fernand, "Le mouvement ouvrier à Lyon", *Revue de psychologie des peuples*, n°2, 1958, p 233-246.
- 152- Sabran, François, *Manuel des oeuvres de Lyon. Institutions charitables et religieuses*, 1893, Lyon, Waltener & cie, 1894, 146 p.
- 153- Saly, Pierre, *Méthodes statistiques descriptives pour les historiens*, Paris, Colin, 1991, 191 p.
- 154- Saunier, Pierre-Yves, "Haut-lieu et lieu-haut. Lyon et fourvière au 19e siècle", *Revue d'histoire Moderne et Contemporaine*, T 40, n°2, avril-juin 1993, p 202-227.
- 155- Saunier, Pierre-Yves, "L'Eglise et l'espace de la grande ville au 19e siècle : Lyon et ses paroisses", *Revue Historique*, n°584, oct-déc 1993, p 321-348.
- 156- Saurat, Maurice, *Les institutrices et les instituteurs à Lyon de 1870 à 1914*, DES en Histoire, Université Lyon II, 1969, 114 p.
- 157- Savet, Françoise, *La santé publique à Lyon sous la Troisième République*, DES en histoire, Université Lyon II, 1969, 94 p.
- 158- Shorter Edward, *Naissance de la famille moderne, 18e-20e siècle*, Paris, Seuil 1977, 383 p.
- 159- Sohn, Anne-Marie, "Les rôles féminins dans la vie privée : approche méthodologique et bilan de recherche", *Revue d'Histoire moderne et Contemporaine*, 1981, oct-déc, p 597-623.
- 160- Strumingher, Laura, *Les Canutes de Lyon (1835-1848)*, *Mouvement Social*, n°105, oct-déc 1978, p 59-85.

## XLII

161- Thébaud, Françoise, *Quand nos grand-mères donnaient la vie, la maternité en France dans l'entre-deux-guerres*, PUL, 1986, 316 p.

162- Vachet, Adolphe (abbé), *Lyon et ses oeuvres*, Lyon, Vitte, 1900, 322 p.

163- Vachet, Adolphe (abbé), *Nos Lyonnais d'hier, 1831-1910*, Lyon, c/o l'auteur, aux Chartreux, Maison des Missionnaires, 1911, 392 p.

164- Vachet, Adolphe (abbé), *A travers les rues de Lyon*, Lyon, Bernoux & Cumin, 1902, 50 p.

165- Videlier, Philippe, *Vénissieux de A à V, 1921-1931, une banlieue à travers le miroir de l'informatique*, Lyon, PUL, 1983, 295 p.

166- Ville de Lyon et Musée de l'imprimerie, *La presse satirique à Lyon de 1865 à 1900*, Lyon, Associations des Amis du Musée de l'imprimerie et de la Banque, 1991, 69 p.

167- Ville de Lyon, *Office du travail : statistiques et renseignements sur diverses questions ouvrières et sociales, année 1913-1914*, Lyon, imprimeries réunies, 1914, 368 p.

-168- White, Jerry, *The Work Street in North London*, Oxford, History Workshop Series, 1986, 321 p.

169- Zdatny, Steven M., "The Artisanat in France : an Economic Portrait, 1900-1956", *French Historical Studies*, volume XIII, n°3, spring 1984, p 415-440.

170- Zunz, Olivier, *Naissance de l'Amérique industrielle, Détroit, 1880-1920*, Paris, Aubier-Montaigne, 1983, 352 p.

"...Tu dis "l'Histoire", mais ça ne veut rien dire,  
il y a tellement de vies et tellement de destins,  
tellement de tracés pour faire notre seul chemin."

Patrick Chamoiseau, *Texaco*, Paris, Gallimard, 1991, p 102.

" Aux yeux de l'observateur, les monuments du passé éveillent la vision  
de ceux qui les ont construits ;  
les vieilles villes rappellent les vieilles gens, et dans le dédale de leurs  
rues étroites, aux façades qui surplombent ou se penchent comme pour  
s'étayer l'une l'autre, on cherche à retrouver la vie et les gestes de ceux qui  
vécurent aux siècles écoulés".

Justin Godart, *Travailleurs et métiers lyonnais*,  
Lyon, Cumin & Masson, 1909, p 143.

## ABREVIATIONS

- ADH : Annales de Démographie Historique.  
ADR : Archives Départementales du Rhône.  
ADR. SA : Archives Départementales du Rhône Section Ancienne.  
AML : Archives Municipales de Lyon.  
Annales ESC : Annales d'Économie, Société et Civilisation.  
Arrt : Arrondissement.  
BN : Bibliothèque Nationale.  
BML : Bibliothèque Municipale de Lyon.  
CNRS : Centre National de la Recherche Scientifique.  
CSP : Catégorie Socio-professionnelle.  
COURLY : COMMunauté URbaine de LYon.  
DCM : Délibération du Conseil Municipal.  
ELAH : Edition Lyonnaise d'Art et d'Histoire.  
EHESS : Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales.  
MEFRIM : Mélanges de l'Ecole Française de Rome, Italie et Méditerranéen.  
PUF : Presses de l'Université de France.  
PUL : Presses de l'Université de Lyon.  
PUR : Presses de l'Université de Rouen.  
RHES : Revue d'Histoire Économie et Société.  
SERL : Société d'Équipement de la Région Lyonnaise.  
ZPPAUP : Zone de Protection du PATrimoine Urbain et Paysager.



*Photo n°1 : La Croix-Rousse vue des toits, 1872, BML*

## INTRODUCTION

L'histoire des canuts de la Croix-Rousse est un élément incontournable du patrimoine lyonnais et de l'historiographie française. Pas un habitant qui ne connaisse ces artisans de la soie, pas une étude sur le monde ouvrier ou sur l'histoire lyonnaise qui n'évoque ce quartier populaire. Cette dimension légendaire laisserait penser que cette histoire n'est plus à écrire et rend indissociables les canuts et la Croix-Rousse. Pourtant, les artisans de la soie ne sont qu'un épisode dans l'histoire de ce quartier, surtout pour celle des pentes, spécialement étudiées ici. Cette période "canut" fondatrice et déterminante a éclipsé les autres dans la mémoire collective et dans la recherche historique. Comme si en dehors de la canuserie, le quartier n'avait plus rien à offrir et sortait de la chronologie lyonnaise.

C'est cette histoire de "l'après canut" que nous nous proposons d'écrire ; histoire qui débute avec la crise de la soie à la fin du 19<sup>e</sup> siècle et que nous suivrons jusqu'à la veille de la Seconde Guerre mondiale. Cette crise, à la différence de celles survenues dans le passé, ne se résout ni facilement, ni rapidement et entraîne, à long terme, la mort de cet artisanat et sa mutation en véritable industrie. Les métiers à bras cessent de battre, la soie quitte le quartier. Comment cet espace urbain évolue-t-il en face de la crise qui frappe son élément structurant, la Fabrique de la soie ?

Cette crise de l'industrie soyeuse a été suffisamment étudiée par nos prédécesseurs pour que nous puissions nous baser sur le constat de l'irréversible changement qu'elle dresse<sup>1</sup>. Partant de là, l'objectif de ce travail est d'analyser les processus d'évolution provoqués par les bouleversements socio-économiques, industriels et urbains et leurs conséquences sur tous les composants d'un quartier.

---

1- La liste des ouvrages auxquels nous faisons référence ici est longue. Citons rapidement les études d'Arthur Kleinclausz, *Histoire de Lyon*, publication de la Société lyonnaise des études locales, Lyon, P.Masson, 1939-1952, 3 volumes, d'Yves Lequin, *Les ouvriers de la région lyonnaise*, Lyon, PUF, 2 volumes, 574 p et 500 p et de Pierre Cayez, *Crises et croissances de l'industrie lyonnaise, 1850-1900*, Lyon, CNRS, 1980, 360 p.

Encore une fois, ce sont les études faites sur l'histoire de Lyon à la fin du 19<sup>e</sup> et au début du 20<sup>e</sup> siècle qui nous ont indiqué des orientations de travail essentielles<sup>1</sup>. Ces études affirment la présence de plus en plus nombreuse des classes moyennes dans cet espace urbain et font état de transformations urbanistiques, de remodelage urbain dont les pentes de la Croix-Rousse semblent complètement exclues. Ce double constat a permis d'orienter notre problématique vers une étude associant la destinée des espaces et celle des hommes et se préoccupant autant des ruptures que des continuités. Pour cela nous devons faire une histoire de quartier qui prenne en compte tous les composants d'un lieu de vie (emplois, familles, itinéraires individuels, mobilités, évolutions du cadre bâti, équipements, sociabilités, pratiques quotidiennes, attitudes politiques et religieuses, etc.) sans pour autant ressembler à un inventaire exhaustif des thématiques urbaines existantes.

Cet écueil a été rapidement évité par la nature même du processus à observer. Si dans un premier temps cette étude se voulait résolument optimiste et interprétait toute situation comme une pérennité ou une variante des réalités plus anciennes, il faut admettre la désorganisation de cet espace urbain et son déclin évident. L'histoire à écrire n'était donc plus celle d'une mutation mais celle d'une détérioration ; histoire qui ne peut s'écrire en étudiant le quartier à deux dates différentes mais demande que soit repérés et analysés sur la longue durée (70 ans) les indices de ce déclin.

A ce stade de notre travail, des études similaires nous ont fait défaut, car si le quartier a fait l'objet de nombreuses études fort intéressantes<sup>2</sup>, nous étions en quête d'une approche originale du phénomène urbain, ou du moins se démarquant des orientations majeures de la discipline historique à laquelle nous nous rattachons.

Les études de l'histoire urbaine et de l'urbanisme sont consacrées en majorité à la formation des villes et de leurs quartiers. On y traite des lotissements, des ouvertures de rues, des grands remaniements urbains comme ceux entrepris dans presque toutes les villes françaises sous le

---

1- Entre autre, les études de Jean-Luc Pinol, *Mobilités et immobilismes d'une grande ville : Lyon de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle à la Seconde Guerre mondiale*, thèse d'Etat en histoire, Université Lyon II, Centre Pierre Léon, 1989, 3 tomes, et de Françoise Bayard et Pierre Cayez, *Histoire de Lyon*, tome II, "Du XVI<sup>e</sup> siècle à nos jours", Horvath, 1990, 479 p.

2- Nous aborderons plus loin la question de l'étude de quartier en histoire, dans le premier chapitre de ce travail.



Second Empire. C'est une histoire qui décrit des processus organisateurs, structurants, dynamiques à l'opposé de ceux déstructurant, dégradants que nous avons à étudier. Sans doute le jeune âge de l'histoire des villes explique ces priorités de recherche.

Devant ce vide bibliographique, la recherche en sociologie urbaine nous a souvent inspiré, même si les passerelles entre cette discipline et l'histoire ne sont pas toujours évidentes à établir, en raison de préoccupations et de méthodes divergentes<sup>1</sup>. C'est ainsi que l'étude des quartiers anciens a surtout été abordée par le biais de la réhabilitation ou des processus actuels de revalorisation et de reconquête<sup>2</sup>. L'étude de Jean-Yves Authier sur le quartier Saint-Georges s'inscrit dans ce courant là et si elle évoque la marginalisation du quartier et sa dégradation physique dans les années 1950-1970, elle ne fait que rapidement allusion au processus historique susceptible d'expliquer cet état général après la guerre<sup>3</sup>.

Ne pouvant nous appuyer sur des études similaires pour orienter nos recherches, il nous a semblé indispensable de justifier durant notre démonstration les indices qui permettaient de parler de déclin. Pour cela, nous avons, d'une part replacé les évolutions démographiques, professionnelles, familiales, urbanistiques et sociales dans le contexte lyonnais et, d'autre part, lorsque cela était possible, pris ces mêmes indices pour d'autres quartiers lyonnais, principalement ceux de la rive gauche du Rhône alors en pleine expansion.

La démonstration se fait donc souvent par la comparaison entre le quartier d'étude et le reste du 1er arrondissement, entre les pentes et le plateau, entre les pentes et le reste de Lyon ou encore entre les pentes et d'autres arrondissements lyonnais. Cette expérimentation s'accompagne inévitablement de constants changements d'échelle, d'autant que certaines analyses ont restreint le champ des observations à quelques rues ou mêmes quelques immeubles. Nous pensons, avec d'autres, que l'élaboration de la ville en objet historique n'est fructueuse qu'à travers une étude télescopique

---

1- Citons entre autres les recherches de Yves Grafmeyer sur Lyon dont *Sociologie urbaine*, Paris, Nathan Université, 1994, 127 p ; *Quand le tout Lyon se compte*, Lyon, PUL, 1992, 216 p ; *Habiter Lyon*, Lyon, PUL, 1991, 219 p ; et Isaac Joseph, *L'école de Chicago*, RES, Champurbain, Aubier, 1984, 337 p.

2- Cette question étant trop éloignée de notre problématique nous l'avons peu étudié. Cependant, certaines études nous ont été utiles comme celles réunies dans le collectif, *Evolution des quartiers anciens*, Bilan thématique, Plan construction, 1982, 222 p.

3- Jean-Yves Authier, *La vie des lieux. Un quartier du vieux Lyon au fils du temps*, Lyon, PFSH, PUL, coll Transversale, 1993, 268 p.

qui respecte les échelles et les temporalités différentes des composants de l'urbain. C'est pour cela, entre autre, que nous avons choisi d'étendre notre recherche jusqu'en 1940 en englobant un entre-deux-guerres souvent délaissé. Pour l'histoire urbaine comme pour l'histoire sociale et économique, pour Lyon comme pour la France, ces années d'instabilité, bien que primordiales, sont peu étudiées. On y lit les conséquences des grands bouleversements nationaux et aussi la prolongation de mutations commencées au début du siècle.

Mais bien évidemment, les processus observés n'évoluent pas de la même manière et ni au même rythme. Par exemple, si cette période de l'entre-deux-guerres est décisive dans la façon dont la municipalité et les propriétaires conçoivent les pentes de la Croix-Rousse, pour ce qui est de son peuplement, cette période prolonge la période entamée au début du siècle. De ce fait, notre plan reproduit davantage le cheminement de notre démarche plutôt qu'une chronologie symbiotique des évolutions<sup>1</sup>.

Pour des raisons similaires, nous n'avons pas fait de chapitre méthodologique, certaines sources ne concernant qu'une facette du processus observé ou qu'une période. Celles-ci sont donc présentées au fur et à mesure de leur utilisation. Ce choix nous a paru d'autant plus adéquat qu'en dehors des recensements de la population (qui eux, font l'objet d'un rapide exposé), les sources n'ont pas été sélectionnées puisque notre démarche de recherches en archives a été de consulter tout ce qui était susceptible de nous informer sur les pentes de la Croix-Rousse sous la Troisième République, soit la grande majorité des séries d'archives. Seuls ont été laissés de côté les états civils, les actes notariés et les inventaires après décès dont l'utilisation aurait orienté notre travail vers des études de cas.

Le plan adopté selon ces principes comprend trois parties. La première, s'attache à observer la population, les familles, les emplois, les itinéraires personnels et les mobilités professionnelles et géographiques. Après avoir présenté la formation du quartier, la Fabrique de la soie et la crise de cette industrie, il s'agit d'analyser la façon dont les groupes sociaux et familiaux réagissent à la disparition de la mono-activité.

---

1- Notre plan tente de reproduire "l'histoire de l'expérimentation que nous avons mené" pour reprendre l'expression de Bernard Lepetit.

La deuxième partie retrace l'évolution du cadre bâti, des grandes transformations mais aussi des moindres équipements et travaux de voirie. En dehors du constat de modification ou de non modification, notre objectif est d'observer et d'identifier les acteurs de l'histoire de l'urbanisme et d'observer leur attitude en face de cet espace urbain, les projets et plans qu'ils conçoivent pour lui et l'avenir qu'ils lui imaginent.

La troisième partie découle des deux premières et analyse cet espace urbain en tant que milieu de vie où se développent des sociabilités, des tensions sociales et des idéologies. Une vie de quartier se devine et, avec elle, se lisent les conséquences des évolutions démographiques, socio-économiques, et urbaines sur les manières d'utiliser, de pratiquer et de revendiquer ce quartier populaire.

Notre travail voudrait offrir à la Croix-Rousse une autre histoire que l'histoire connue tout en sachant qu'à l'image des hommes qui les habitent, les lieux portent le souvenir d'un passé qui les enrichit, les embellit mais limite leurs possibilités d'avenir.

**PARTIE I : ETRE CROIX-ROUSSIEN**

Lorsque débute cette étude, la population du quartier est installée, son peuplement initial remonte à une quarantaine d'années. Les pentes de la Croix-Rousse ont été loties au début du 19<sup>e</sup> siècle pour accueillir les ouvriers de la soie et les métiers Jacquard qui se multiplient. Il faut un espace pour recevoir les machines et les hommes, la Croix-Rousse est "disponible". Durant un siècle, le mariage entre la colline et la Fabrique est totale. Elle devient cette "acropole de la soie" grouillante et laborieuse en parfaite adéquation avec les professions, les exigences techniques, les structures familiales et économiques et les rythmes de vie et de travail de la Fabrique.

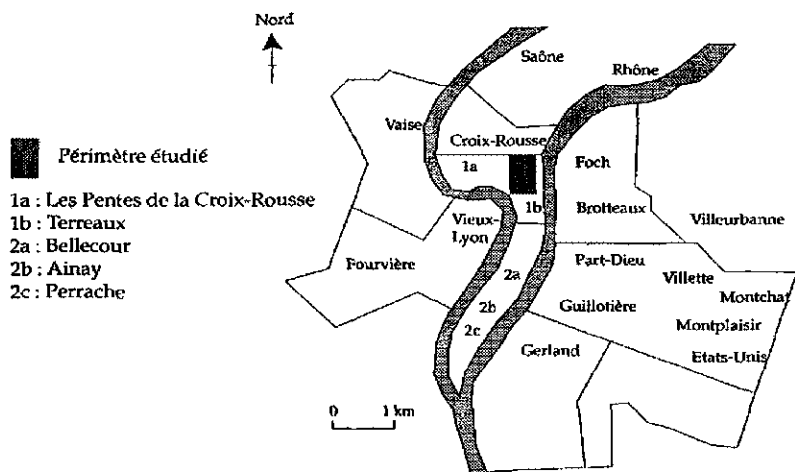
Face aux mutations économiques et sociales, cette industrie évolue, s'adapte, se cherche et, peu à peu, se dégrade, entraînant dans sa chute les structures sur lesquelles elle repose. Structures humaines surtout, pour cette industrie artisanale complexe. Il y a de multiples étapes entre le ver à soie et l'étoffe tissée et une bonne connaissance du processus artisanal est indispensable pour aborder l'évolution professionnelle. Etre un Croix-Roussien, c'est souvent y travailler, vie privée et vie professionnelle étant souvent mêlées. Mais cette étude est avant tout celle de ceux qui y habitent.

Comment définir un individu, homme ou femme, si ce n'est en le plaçant dans une tranche d'âge, dans sa famille et dans son milieu professionnel ? A défaut de mener une étude anthropologique, l'étude de ces milieux (famille et travail), et de leur implication dans la société (mode de vie, statut, espace social) permet, en les rapprochant des cycles de vie, de cerner l'individu. Bien sûr, à travers ces enquêtes statistiques il se fond parfois dans le groupe. C'est un leurre d'espérer que la singularité de tout un chacun puisse se lire dans une telle étude. A peine quelques "cas particuliers" peuvent-ils émerger, à peine la démonstration agrémentée d'exemples peut-elle rendre vivants ces individus.

De même, il serait abusif et naïf d'espérer donner une image d'une société à travers la seule présentation des familles et des emplois alors que celle-ci se fait et se défait dans tant d'autres domaines (comme la vie privée, ou la vie quotidienne) fort délicats à déceler et surtout à analyser.

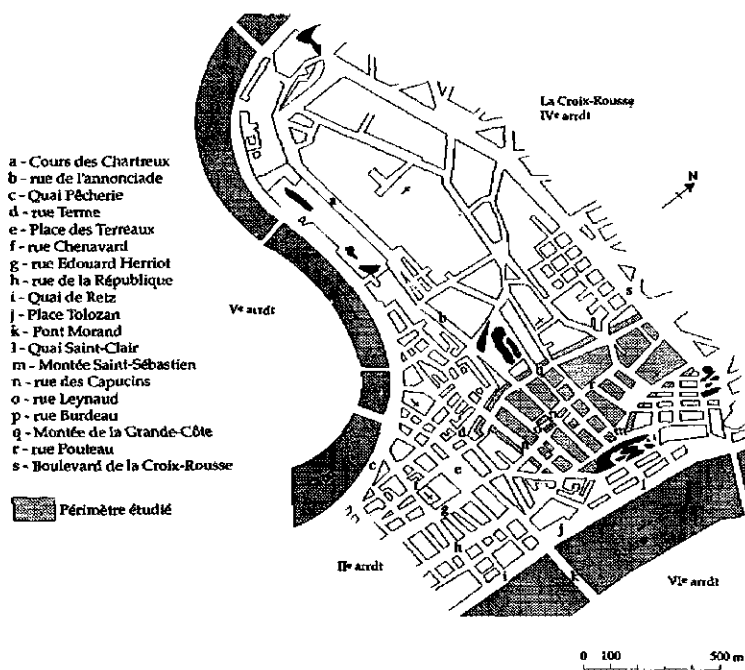
Le point de départ de cette étude est bien la crise de la soie et les conséquences de cette situation sur la vie des individus, sur l'évolution urbaine du quartier et sur la vie de cet espace urbain. Parler des hommes, de leur emploi et de leur famille c'est comprendre la spécificité du quartier et mesurer l'ampleur des transformations.

### Plan 1 Lyon et ses quartiers



Carte schématique de Lyon élaborée à partir d'un plan actuel

### Carte 2 Le 1er arrondissement de Lyon au XXe siècle



## CHAPITRE A : LES ÉLÉMENTS DU RÉCIT

Avant de commencer cette étude, il faut présenter rapidement les personnages de l'histoire que nous nous proposons de raconter. Il s'agit d'un quartier, une partie des pentes de la Croix-Rousse et d'une population, celle qui habite dans cette partie de la ville. L'un et l'autre ont été appréhendés par différentes sources que nous présenterons au fur et à mesure de leur utilisation. Une seule de ces sources demande à être introduite particulièrement, celle qui concerne les recensements de la population servant de base à cette étude. Première entrée en matière, cette source nous a indiqué les chemins à emprunter pour observer et comprendre les évolutions de cette population dans ce quartier en face de la Fabrique de la soie.

Industrie complexe, aux étapes nombreuses, la Fabrique de soierie connaît une histoire mouvementée au 19<sup>e</sup> siècle. Entre un formidable élan qui pousse les promoteurs à lotir de nouveaux quartiers, dont les pentes de la Croix-Rousse, et un déclin irrémédiable accéléré par la crise des années 30, durant plus d'un siècle cette industrie fait vivre et vit des hommes et des femmes qui travaillent le fil de soie.

### A.1-UN QUARTIER POUR L'HISTOIRE

La première étape de ce travail a été de définir précisément l'espace urbain à étudier. Le choix n'était pas facile, la colline de la Croix-Rousse étant un vaste quartier fragmenté et les seules pentes étant encore trop étendues pour le type d'étude voulue. Le périmètre choisi devait avoir une certaine cohésion d'ensemble sans pour autant se calquer dans les limites d'un hypothétique quartier. Nous n'avons pas voulu faire l'histoire du quartier, îlot clairement délimité, village-bastion dans la ville, mais celle d'un quartier, fragment de l'espace lyonnais.

#### *Délimitations*

Lorsqu'il est fait référence à la colline de la Croix-Rousse, il s'agit généralement du plateau et des pentes. La confusion entre les deux est



même assez fréquente<sup>1</sup>. Il est vrai que ces deux espaces urbains ont beaucoup de choses en commun : tous deux sont issus du même élan de construction, consécutif à la vente des biens nationaux, tous deux ont été lotis de façon à accueillir les ouvriers de la soie et leurs métiers Jacquard, tous deux sont affectés par la crise de l'industrie soyeuse.

De nombreuses différences les séparent néanmoins : les pentes ont toujours appartenu à Lyon alors que le plateau est une commune indépendante jusqu'en 1853 ; les pentes sont bâties dès le Moyen-Age contrairement au plateau qui ne se couvre d'habitations qu'avec la phase du lotissement, qui commence, d'ailleurs, par les pentes. Enfin, et surtout, derrière l'homogénéité des professions et des immeubles, la vocation artisanale des pentes est beaucoup plus variée que celle du plateau presque entièrement dévolu au seul tissage de la soie.

Ainsi, cette étude de la Croix-Rousse ne devait porter que sur un de ces deux ensembles. Notre choix s'est porté sur les pentes pour son statut plus ambigu dans l'organisation urbaine, pour ses attributions moins claires que le plateau et surtout pour son histoire plus complexe. De leur lotissement jusqu'à aujourd'hui, les pentes ont connu cinq grandes périodes historiques :

- la première (≈1796-1870), de loin la mieux connue, est celle des canuts ;
- la seconde, que nous nous proposons d'étudier (≈1870-1940) est celle d'un passage, d'une recherche entre un passé glorieux et un avenir incertain ;
- la troisième (≈1940-1970) est celle de l'oubli, de la dégradation et de l'arrivée massive de population d'origine étrangère ;
- la quatrième période (≈1960-1990) voit l'apogée de ce long processus de dégradation du quartier avec la destruction d'une partie de la Grande-Côte en 1975. C'est aussi la phase d'appropriation par les mouvements marginaux et hippies et le début des expériences communautaires ;
- enfin, la cinquième période, celle en cours (≈1980-) correspond à celle de réhabilitation et de gentrification, avec une date capitale, 1994, où la quasi totalité des pentes de la Croix-Rousse est classée Zone de Protection du Patrimoine Urbain et Paysager (ZPPAUP).

---

1- Par exemple, l'étude de Chantal Rittaud-Hutinet, (*Mémoire vivante de la Croix-Rousse, documents et étude phonétique*, Paris, CNRS, 1982, 175 p) est une enquête orale auprès de vieux habitants du plateau et pourtant la couverture du livre est illustrée d'une photo de la montée de la Grande-Côte.

Une fois notre choix fixé sur les pentes de la Croix-Rousse, il a fallu délimiter une zone d'étude, les 60 hectares de cette partie de la colline étant bien trop vastes pour une étude démographique et la micro-histoire sociale et urbaine que nous voulions entreprendre. Une trentaine de rues ont été retenues entre la côte Saint-Sébastien, à l'est, la montée de la Grande-Côte, à l'ouest, la rue des Capucins, au sud et enfin, le boulevard de la Croix-Rousse au nord (voir plan n°3).

Ce périmètre n'a pas été choisi au hasard : c'est l'espace des pentes le plus peuplé et le plus urbanisé. Le tissu urbain y est très dense<sup>1</sup> alors que l'ouest des pentes est occupé par de grandes propriétés comme celle des Chartreux. Enfin, c'est le noyau historique de la partie pentue de la Colline puisque que ce rectangle englobe des voies construites depuis l'époque moderne (Grande-Côte, Saint-Sébastien, Capucins, Vieille-Monnaie (Leynaud)). Une autre raison justifie notre choix, l'attention particulière qui lui est consacrée dans la majorité des ouvrages sur la colline de la Croix-Rousse<sup>2</sup>.

Toutes les rues du périmètre choisi ont en commun une topographie originale adaptée à la forte pente. Deux types de voies existent. Les plus nombreuses, sont celles au tracé approximativement en courbe de niveau, de dénivellation assez réduite, parallèles au bord méridional du plateau de la Croix-Rousse. Ce sont les grandes transversales : rue des Capucins, rue René Leynaud, rue des Tables-Claudiennes et rue Imbert-Colomès. L'autre type de voie est celle d'escalade dont la raison d'être est la montée sur les hauteurs. Ces rues ont des physionomies différentes selon les époques. Les plus anciennes, comme la montée Saint-Sébastien ou la montée de la Grande-Côte se lancent à l'assaut de la pente, presque en ligne droite. D'autres ont une dénivellation trop importante et sont coupées d'escaliers (rue Pouteau, rue Capponi).

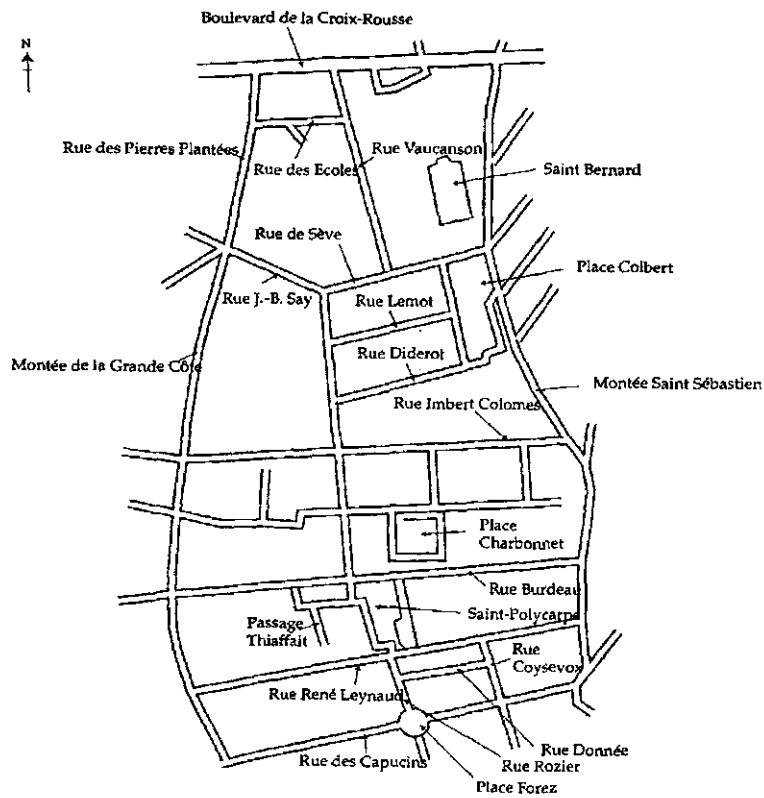
Le périmètre choisi a donc une certaine cohésion d'ensemble. Il est aussi de taille correcte pour une étude d'une micro-histoire urbaine. Mais s'agit-il d'un "quartier" dans les pentes ?

---

1- Les places sont rares dans ce quartier. Une seule aère le tissu urbain, celle de la place Charbonnel (ex place du Perron), à l'opposé des places du Forez et Croix-Pâquet qui s'apparentent davantage à des carrefours. De même, il existe seulement deux jardins, tous deux à l'extérieur du périmètre étudié : le Jardin des Plantes, à l'ouest, et le jardin du Grand Séminaire, à l'est, au dessus de la place Croix-Pâquet, elle même agrémentée de quelques arbres.

2- Entre autres, Pierre Mayol dans le tome II de *L'invention du quotidien*, fait référence au plateau et à cette partie là des pentes. *Habiter, Cuisiner*, UGE, 1980, 316 p.

Plan 3  
Les rues du quartier



Carte 4  
Les quartiers du 1er arrondissement



### *Débat sur la notion de quartier*

La notion de quartier en histoire a fait beaucoup écrire. Nombreux sont ceux qui ont fait l'inventaire des indices mis à la disposition de l'historien pour déceler les quartiers d'une ville<sup>1</sup>, et nombreux sont ceux qui ont insisté sur les dangers d'une telle démarche<sup>2</sup>. Néanmoins, la plupart des études historiques sont à peu près d'accord sur le fait qu'un quartier est d'abord un espace où se développent des pratiques quotidiennes communes et répétées, somme toute identifiables selon l'espace concerné et sa situation dans le paysage urbain.

Les pentes de la Croix-Rousse nous fournissent effectivement un territoire pour une étude spatiale et un groupe social, avec ses manières d'habiter, de travailler, ses modes et réseaux de sociabilités. En cela, nous nous rapprocherions des études anglaises faites sur le *neighbourhood*<sup>3</sup>. Cependant, si notre démarche s'apparente parfois à celle des études de quartier, elle s'en distingue par les limites de l'espace étudié. En effet, lorsque l'objet d'étude est l'identité d'un quartier, il faut d'abord chercher à délimiter les contours de celui-ci.

Le périmètre étudié ne correspond à aucune délimitation administrative. Comme Maurice Garden nous le pensons pas que "*ces attributions (cantons ou arrondissements) soient suffisantes pour une structuration réelle de l'espace*"<sup>4</sup>, mais elles servent de cadre aux pratiques quotidiennes et sont indispensables pour sélectionner les sources susceptibles de fournir des informations sur le quartier étudié. Passons brièvement les délimitations officielles dont le périmètre étudié fait partie :

---

1- On peut se référer aux études menées dans le cadre du Centre Pierre Léon, dont celles de Maurice Garden parues au Bulletin du Centre Pierre Léon et son article dans *Economie et humanisme*, "Le quartier, nouvel objet de l'histoire", n°261, sept-oct 1981, p 51-59.

Pour une bibliographie complète du quartier en histoire se reporter aux articles suivants : *Bulletin du Centre Pierre Léon*, n°1 de 1992 ; Rémi Baudovi, Alain Faure, Annie Fourcaut, etc..., "Ecrire une histoire contemporaine de l'urbain", *Vingtième siècle*, juill-sept 1990, p 97-105 ; *MEFRIM*, tome 105, 1993, n°2 ; *Histoire, économie et société*, spéciale "Villes", n°3, 1994.

2- Voir, entre autres, l'article de Pierre-Yves Saunier, "La ville en quartiers : découpages de la ville en histoire urbaine", *Genèse* 15, mars 1994, p 103-114.

3- Pour plus de précisions se référer à l'article de François Bédarida, "La vie de quartier en Angleterre: enquêtes empiriques et approches", *Mouvement Social*, n°118, Janv-Mars 1982, p 9-21.

4- Garden, Maurice, *Op. cit.*, p 56.

- le quartier est compris dans deux paroisses qui, elles-mêmes, ne se limitent pas au seul quartier : celle de Saint-Bernard, fondée en 1853, concerne le nord-est des pentes, celle de Saint-Polycarpe, fondée en 1803, englobe le bas du quartier.
- l'espace étudié est inclus dans le 3ème canton de justice de paix qui s'étend du palais de la Bourse au boulevard de la Croix-Rousse.
- il appartient au commissariat du quartier de l'Hôtel de ville qui couvre l'ensemble des pentes et le quartier des Terreaux.
- deux circonscriptions électorales forment à peu près le quartier
- il fait partie du 1er arrondissement de Lyon.

Les délimitations administratives, judiciaires, religieuses et politiques ne permettent donc pas de distinguer un quartier dans l'ensemble des pentes de la Croix-Rousse.

D'ailleurs, la plupart des auteurs font rarement allusion à l'ensemble des pentes mais citent un endroit précis qu'ils nomment "quartier"<sup>1</sup> : le quartier du Griffon, des négociants, en bas des pentes ; le quartier Saint-Bernard, autour de la place Colbert, etc.. La carte n°4 indique quelques unes de ces appellations pour l'ensemble du 1er arrondissement. Il s'agit de celles les plus couramment utilisées et cette carte doit permettre de situer les parties de l'arrondissement qui seront régulièrement mentionnées dans ce travail. Mais tous les "quartiers" que nous avons rencontrés ne figurent pas sur cette carte. Par exemple, certains auteurs, ou contemporains, font référence au quartier de la Grande-Côte. Une seule voie peut-elle être considérée comme un quartier ?

Sans doute, mais peu importe, chercher à définir une espace urbain par une typologie trop précise c'est prendre le risque d'agrandir la distance entre l'objet d'étude et sa réalité historique. D'ailleurs André Vant écrit *"La notion de quartier a longtemps fait l'objet d'un traitement spécifique relevant d'une épistémologie empiriste qui se représente la division spécifique du travail comme partition réelle du réel et conçoit les rapports entre sciences voisines"*

---

1- D'ailleurs l'appellation "pentes de la Croix-Rousse" est très rarement utilisée dans les sources que nous avons consultées. Pour désigner cet espace urbain, au 19e siècle, les contemporains parlent du 1er arrondissement, du versant sud de la Croix-Rousse, et plus couramment du coteau. Les pentes sont donc généralement présentées comme une partie du 1er arrondissement plutôt qu'un quartier de la Croix-Rousse. L'appellation "pentes" n'apparaît qu'au 20e siècle et se développe dans l'entre-deux-guerres.

*comme conflits de frontière*"<sup>1</sup>. Et de continuer "En fait, forme d'organisation de l'espace et du temps de la ville, le quartier est une forme "conjoncturale plutôt que structurale". Il est donc vain de vouloir le définir, a priori, par une fonction, une structure ou un paysage"<sup>2</sup>. Comme le dit donc Jean-Paul Burdy, le quartier est un espace de la ville plus qu'un espace dans la ville<sup>3</sup>.

L'objectif de cette recherche n'est pas de prouver l'existence d'un quartier, ni d'en définir l'identité mais de suivre l'évolution d'un espace urbain et de sa population en face des mutations socio-économiques. Ici, le quartier serait donc l'espace étudié en opposition au reste de la ville. Il serait alors défini plus par ce qu'il n'est pas que par ce qu'il est, davantage par le dehors que par le dedans. En cela nous rejoignons Kevin Lynch pour qui "Les quartiers sont les zones relativement étendues de la ville où l'observateur peut entrer par la pensée, et qui ont une qualité interne qui leur est propre. On peut les reconnaître de l'intérieur, et parfois s'en servir comme référence externe, à l'occasion d'un passage à côté d'eux ou d'une marche dans leur direction"<sup>4</sup>.

Une seule appellation est justifiée et indiscutable, celle du quartier de la soie. Peu importe le périmètre concerné, au 19<sup>e</sup> siècle toutes les pentes (et le plateau) sont vouées à la Fabrique de la soie. Le lotissement a d'ailleurs été entrepris parce que le fameux métier Jacquard nécessitait d'autres aménagements intérieurs que ceux offerts par les logements du Vieux-Lyon. La soie avait besoin de son quartier. Après la Révolution, cet espace urbain était à utiliser. L'adéquation sera parfaite et presque définitive comme si le quartier avait enfin trouvé sa vocation.

## A.2- NAISSANCE DE L'ACROPOLE DE LA SOIE

Nous connaissons assez bien l'histoire de l'urbanisation de cet espace lyonnais. Une thèse en géographie a été consacrée à ce sujet, comblant un vide historique qui faisait cruellement défaut<sup>5</sup>. Les pentes de la Croix-

---

1- André Vant, *Imagerie et urbanisation, recherches sur l'exemple stéphanois*, Saint-Etienne, Centre d'études foréziennes, 1981, p 467.

2- Vant, *Op. cit.*, p 468.

3- Jean-Paul Burdy "La monographie du quartier en histoire urbaine : quelques éléments de bilan sur une recherche stéphanoise", *Histoire, économie et société*, spéciale "Villes", n°3, 1994, p 443.

4- Kevin Lynch, *L'image de la cité*, Paris, Bordas, 1976, p 77.

5- Ce problème historique a fait l'objet d'une thèse, dont nous nous inspirons largement dans

Rousse sont successivement utilisées à des fins différentes, par des acteurs différents et son histoire se fragmente en périodes assez distinctes. A que période, le quartier se construit davantage, les rues sont percées, les maisons construites. Espace semi-rural à quelques minutes du centre ville, la colline de la Croix-Rousse suscite un intérêt permanent durant des siècles. Mais les pentes gardent leur aspect champêtre qu'elles ne perdront qu'avec le lotissement du quartier aux lendemains de la nationalisation des biens du clergé.

#### A.2.1-La campagne aux portes de la ville

Bien qu'occupées par les Gaulois<sup>1</sup>, les pentes ne s'urbaniseront qu'à partir de l'époque moderne. Ainsi, au Moyen-Age, seules quelques rues comme la montée Saint-Sébastien et la montée de la Grande-Côte sont ouvertes. Au lieu de rues, il est plus juste de parler de routes, malgré leur étroitesse, puisqu'elles permettent l'accès vers la Bresse, la Franche-Comté, la Suisse, l'Allemagne. En dehors de ces quelques tracés, la colline n'est constituée que de champs et de vignes.

#### *De l'époque moderne et des marchands étrangers*

A l'époque moderne le mur Saint-Sébastien est construit, distinguant à jamais le plateau des pentes. La colline est coupée en deux, le plateau forme la commune de la Croix-Rousse (qui devient le 4<sup>e</sup> arrondissement en 1853), les pentes se rattachent au reste de Lyon et forment avec le quartier de l'Hôtel de Ville le 1<sup>er</sup> arrondissement.

A cette même époque, la montée de la Grande-Côte cesse d'être une route pour ressembler à un village-rue<sup>2</sup>. Peu à peu, le long de son parcours, des parcelles se distinguent et des habitations se construisent. Elle est la voie principale et quasi unique de toute la Croix-Rousse. Longtemps elle concentre la majeure partie des habitations de toute la colline. Ainsi, au

---

cette présentation. Josette Barre *La colline de la Croix-Rousse, Histoire et géographie urbaine*, thèse de doctorat en géographie et aménagement, Université Lyon III, 1987, 546 p + annexes.

1- Pour plus d'information, lire, Jean Pelletier, *Lyon pas à pas. Son histoire à travers ses rues*, Tome 1, *Rive droite de la Saône, Croix-Rousse, Quais et ponts de Saône*. édition Horvarth, Roanne, le Coteau, 1985, p 129 à 190.

2- Ce sont surtout des petits commerçants et artisans qui s'y installent. Barre, *Op. cit.*, p 23 à 54.

début du 16<sup>e</sup> siècle, elle regroupe 10 % des habitations de la colline (plateau et pentes) et 40 % au milieu du 18<sup>e</sup> siècle. Construite extrêmement tôt par rapport au reste de la colline, cette montée possède, dès le 16<sup>e</sup> siècle, l'essentiel de son parcellaire et de son bâti.

L'urbanisation galopante de cette montée entraîne l'ouverture et l'urbanisation de rues transversales qui lui sont rattachées. Il s'agit des rues Vieille-Monnaie (Leynaud), Calas et de celles situées dans le bas des pentes : Griffon, Sainte-Catherine, rue des Capucins. Ces ouvertures permettent d'accéder aux propriétés situées en arrière de la Grande-Côte.

Car, dans le même temps, des propriétés se construisent. C'est la période des marchands étrangers<sup>1</sup> : Allemands puis Italiens, marchands ou banquiers, le commerce les a amenés jusqu'à Lyon et leur fortune leur permet d'acheter ces terrains cultivés ou jardinés pour y construire, à proximité du centre des affaires, une résidence secondaire. C'est le cas de Pierre Capponi, consul de la cité florentine à Lyon. De 1558 à 1560, il se porte acquéreur d'un ensemble de 17 propriétés pour n'en faire qu'une seule de 3,5 ha dont l'accès se fait par la ruelle Capponi.

Toute la colline est concernée par cet engouement, d'abord les pentes, partie est, puis partie ouest, puis le plateau. Il s'agit, pour ces marchands étrangers, d'habiter dans une campagne toute proche du centre ville, mais aussi de faire des placements et de spéculer sur cet espace urbain. D'ailleurs, la majorité des propriétés ont aussi une fonction de production agricole puisque les terrains agricoles sont conservés en état.

Cette occupation, en ce qui concerne la partie est des pentes, dure moins d'un siècle ; à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, la majorité des propriétés ont été vendues à des communautés religieuses. C'est la seconde phase d'occupation (générale), celle des clos religieux.

### *Les clos religieux*

Dans le cadre de la Contre-Réforme et dans l'objectif de reconquête catholique, le monastère apparaît comme un bon vecteur de la renaissance religieuse. Pour cela, les Ordres sont à la recherche de terrains intra-muros :

---

1- Barre, *Op. cit.*, p 54 à 78.



trois emplacements sont disponibles : la Presqu'île au sud de Bellecour, Fourvière et la Croix-Rousse. Cette dernière, qui a l'avantage d'offrir une pente plus douce que l'autre colline, se couvre de monastères. Le plus important est celui des Chartreux qui s'étale sur presque toute la partie ouest des pentes, sur 23,8 ha.

Comme on peut le constater avec le plan n°5, le périmètre étudié, est occupé par deux communautés principales : les Bernardines, installées en 1641 sur deux propriétés, et les Oratoriens, installés en 1617 sur cinq propriétés<sup>1</sup>. Pour l'ensemble des pentes, les parcelles des établissements catholiques correspondent à peu près à celles des marchands italiens. Autrement dit, ces ventes n'entraînent pas un remodelage du parcellaire, tout juste quelques regroupements de propriété.

Du Moyen-Age au 18e siècle, l'urbanisation de la colline de la Croix-Rousse se fait donc en plusieurs étapes. La dernière de cette longue histoire est celle du lotissement, au 18e et au 19e siècle, durant laquelle le parcellaire et le réseau viaire se mettent en place définitivement. Mais cette phase ultime prend en compte l'héritage de ces périodes d'occupation et s'organise autour. Ainsi, les propriétés des marchands, puis des clos religieux, déterminent des lots qui constituent une base pour le lotissement. De même le parcellaire des voies déjà construites est conservé. C'est le cas de la montée de la Grande-Côte et d'une partie de la rue Vieille-Monnaie (Leynaud). Enfin, au 18e siècle, beaucoup de rues sont déjà ouvertes et certaines percées se calquent sur des chemins existants. Le plan n°6 indique les dates des ouvertures de rues. Les grandes montées et les rues du bas des pentes sont anciennes. Les organisations passées servent donc de base au lotissement qui reste pourtant la grande période de construction et transforme radicalement le quartier.

#### A.2.2-Le lotissement des pentes de la Croix-Rousse

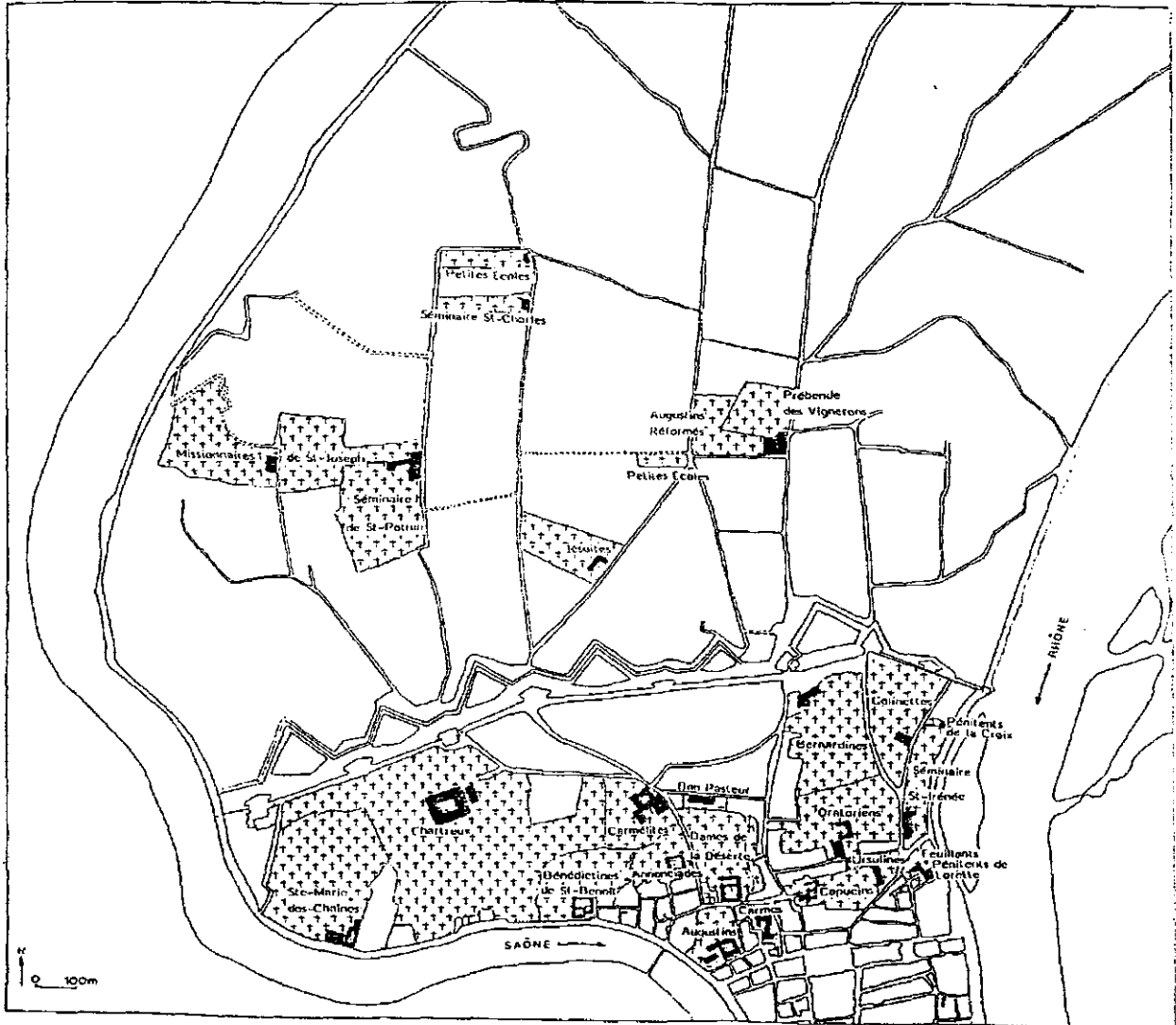
La vente des biens ecclésiastiques des pentes de la Croix-Rousse débute dès la fin de l'année 1790<sup>2</sup>. Les clos sont démembrés, les bâtiments réquisitionnés. Certains, comme l'église des Oratoriens et des Chartreux sont rendus au

---

1- Barre, *Op. cit.*, p 61.

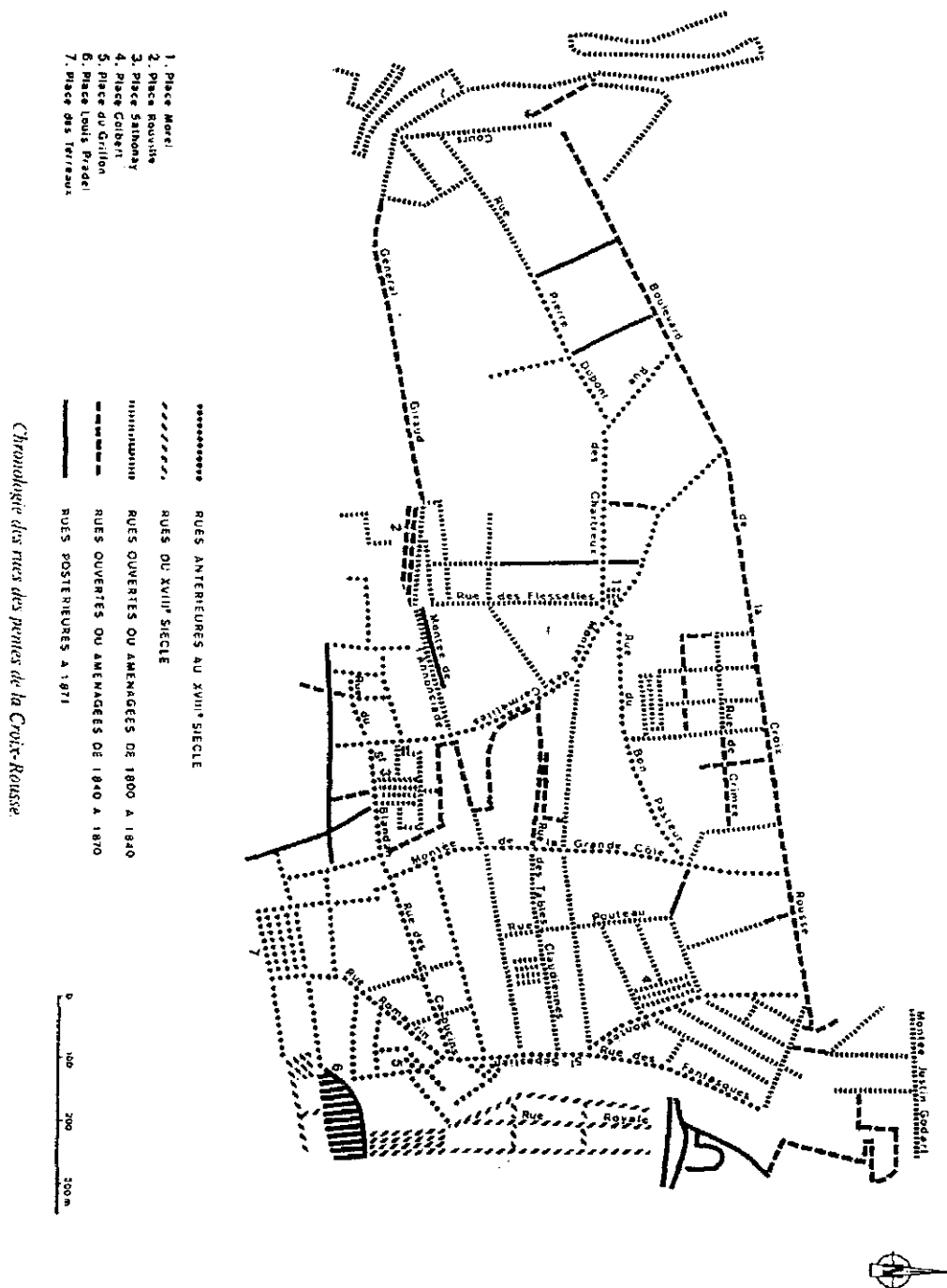
2- Barre, *Op. cit.*, p 87 à 123 et suivantes.

Plan n°5 : Propriétés des religieuses à l'époque moderne



Source : Josette Barre, *La colline de la Croix-Rousse, Histoire et géographie urbaine*, thèse de doctorat en géographie et aménagement, Université Lyon III, 1987, annexes XXXX

Plan n°6 : Les ouvertures de rues des pentes de la Croix-Rousse, 1800-1940



Source : Jean Pelletier, Lyon pas à pas, son histoire à travers, tome 1, Roanne, édition Horvath, 1989, p 139

culte sous le nom d'église Saint-Polycarpe et Saint-Bruno. Sauf quelques clos, conservés par la nation, la majorité d'entre eux est mise en vente dès 1796.

Les constructions sur les pentes de la Croix-Rousse se font en trois temps : de la confiscation des biens (1796) jusqu'en 1804, puis une période d'arrêt (1805-1811), enfin le lotissement reprend de 1812 à 1830. Après cette date, c'est la Croix-Rousse extra-muros qui se lotie (1831-1835). Ces élans de constructions sont dûs à la reprise de l'activité soyeuse et à la multiplication du métier Jacquard récemment inventé. Pour lui, il faut de nouveaux espaces, plus nombreux et surtout plus adaptés à la hauteur et au poids de ce métier qui permet au tisseur de travailler seul, sans l'aide d'un tireur de lacs<sup>1</sup>.

Les premiers acquéreurs sont d'anciens locataires, de proches voisins ou des marchands et négociants lyonnais. Bien sûr, pour le bas des pentes, proches des Terreaux, les acheteurs sont nombreux et les terrains plus petits, à l'opposé du haut des pentes où les acheteurs sont plus rares et plus fortunés. C'est le cas pour la quasi totalité des pentes. Ainsi, le clos des Bernardines vendu en 1796 à monsieur Jacques Willermoz, médecin et administrateur de l'Hôtel-Dieu<sup>2</sup>, et loti par les frères Bodin, banquiers, et monsieur Chartron, filateur, entre 1825 et 1830, le clos des Oratoriens, vendu en 1795 à monsieur L. Detours et loti par monsieur Breton, mécanicien-inventeur, entre 1821 et 1825. Il y a donc un délai entre la vente et le lotissement. C'est le cas pour la plupart des clos, sauf celui des Capucins, loti immédiatement après sa vente.

Selon Josette Barre, les lotisseurs de l'ensemble des pentes sont de condition relativement modeste et agissent seuls. Ce sont des particuliers, appartenant au bâtiment, aux professions libérales, des industriels ou encore des banquiers ; ils agissent individuellement ou regroupés à trois ou quatre au maximum. Leur but est de percer, dans les semaines ou les mois qui suivent l'acquisition, une ou plusieurs rues pour desservir un maximum de lots constructibles<sup>3</sup>.

---

1- Les innovations techniques et l'essor de la Fabrique sont présentés plus loin.

2- Barre, *Op. cit.*, p 91.

3- Barre, *Op. cit.*, p 151 à 156.

### *Un exemple, la cour des Voraces*

L'étude faite sur la cour des Voraces nous donne une idée assez précise des différents intermédiaires entre l'acheteur du clos et le lotisseur<sup>1</sup>. Les futurs numéro 9 de la place Colbert et 14 bis montée Saint-Sébastien font partie du clos des Bernardines vendu en 1796 à monsieur Willermoz, qui s'installe dans les locaux des religieuses. En 1825, Catherine Willermoz, née Terme, belle-fille du précédent, vend aux enchères la partie méridionale du clos, divisée en six lots, acquis par des personnes réunies en association de deux individus.

Une de ces parcelles est acquise par Gustave Hail et Ferdinand Charles, négociants et propriétaires de Romans, qui créent une association ; ils divisent cette parcelle en deux et les vendent séparément, l'une en 1826, l'autre en 1831, d'où l'existence de deux corps de bâtiment.

La première parcelle (correspondante au 14bis montée Saint-Sébastien) est construite par le comte de la Beaume entre 1832 et 1837, puis vendue en 1837 à Charles Bouzet et, en 1872, à Louis Genin.

L'autre moitié de parcelle (correspondant au 9 de la place Colbert) est vendue en 1831 à un propriétaire, puis cédée en 1833 à un autre. L'immeuble n'est construit qu'en 1842 par Louis Mathieu. Celui-ci s'entend avec Charles Bouzet pour la construction d'une cour. Mais les deux immeubles ont une histoire distincte : tandis que le premier immeuble appartient à un seul propriétaire, le second va être vendu, en 1851 à quatre personnes, dont, pour les trois premiers étages, Joseph Pelissier, chef d'atelier.

Nous avons là une illustration de la copropriété. Cette forme de propriété si typique à la Croix-Rousse se répand au 19<sup>e</sup> siècle et se prolonge au 20<sup>e</sup>, le déclin de la soie dans les dernières décennies du siècle n'ayant pas, selon Ambroise Gravejat, supprimé cette singularité, même si le quartier est passé aux mains de propriétaires rentiers remplaçant des chefs d'ateliers<sup>2</sup>.

---

1- Yann Soulier, *La cour des Voraces, Histoire d'un bâtiment à l'architecture fantasque*, maîtrise en histoire, Université Lyon II, 1992, 170 p. Voir p 25 à 41.

2- Ambroise Gravejat, *La rente, le profit et la ville*, Paris, éditions Anthropos, 1980, p 248.

### *Le réseau viaire et les formes du bâti*

En ce qui concerne les ouvertures des rues situées sur les pentes, elles sont le résultat à 84 % d'initiatives privées, la municipalité ne se préoccupant que d'ouvrir quelques axes dans le bas des pentes, rue Rozier, Saint-Polycarpe, rue Coustou, Coisevox et la place du Forez, ce qui crée quelques tensions entre la municipalité et les propriétaires<sup>1</sup>. En effet, ceux-ci font fi de la législation concernant les ouvertures de rues et, dès 1807, la municipalité légifère contre ces ouvertures anarchiques. Mais les problèmes ne sont pas résolus pour autant et le 23 mai 1825, un règlement général de voirie est mis en place. Désormais, les propriétaires d'enclos ne peuvent faire d'ouverture sur la voie publique sans autorisation municipale. Ils sont également tenus d'obtenir l'approbation gouvernementale pour les plans de distribution intérieure de leurs terrain, c'est à dire des masses à construire.

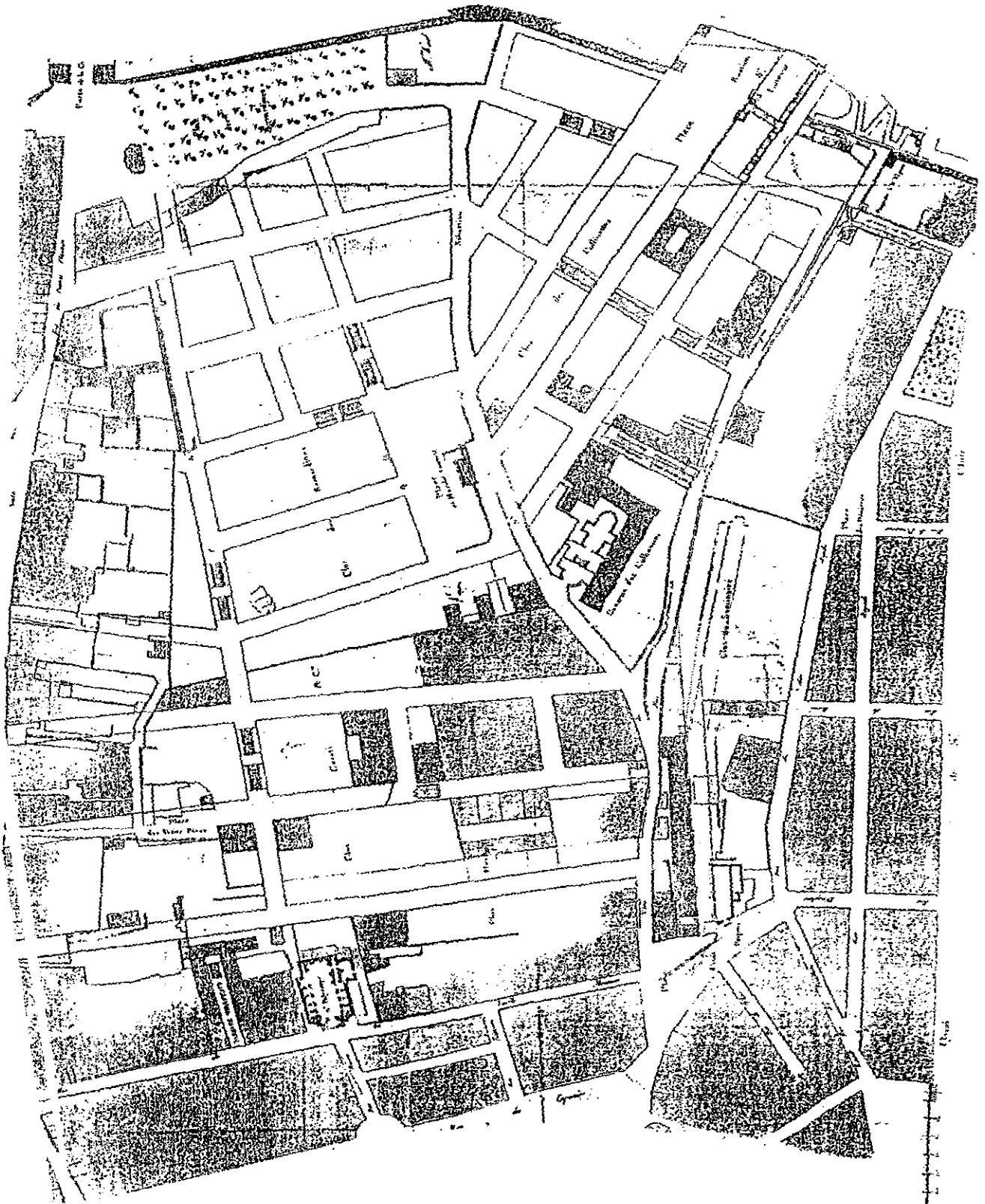
Mais la municipalité ne s'arrête pas là et, utilisant son rôle de gestionnaire urbain et de législateur, elle élabore un projet d'ensemble pour ce quartier. Il s'agit du plan Coillet de 1827 (plan n°7) qui permet l'ouverture de la quasi totalité des rues, du moins au nord des pentes, en moins de deux décennies. Les propriétaires ont ouvert 2460 m de rues nouvelles et 134 m de passages. La municipalité a pris en charge le pavage des rues, l'établissement des montées à rampes, des murs de soutènement et la confection de trois places publiques (Perron, Colbert, Collinettes) couvrant 8 227m<sup>2</sup>. Le réseau viaire s'est donc fait en deux phases : une première spontanée et anarchique de 1796 à 1827 puis une autre, élaborée, résultat d'un partenariat entre la ville et les propriétaires, dès 1827.

L'ouverture d'une ou plusieurs rues permet au lotisseur de procéder au découpage de son clos qui mesure, en moyenne, de 250 à 400m<sup>2</sup>. En grande majorité ceux-ci sont construits mais, contrairement aux ouvertures de rues, avec une logique commerciale et derrière l'homogénéité apparente des constructions, se cache une disparité liée à la conception même des immeubles, selon la clientèle à laquelle ils sont destinés. Josette Barre distingue quatre types de commanditaires qui ont chacun un statut social différent et font construire des immeubles différents dans leur destination,

---

1- Barre, *Op. cit.*, p 157 à 212.

Plan n°7 : Plan Coillet de 1827, ouvertures de rues des clos Bernadrines et des colinettes.



Source : AML 2 S 152, L.B Coillet.

Échelle de 1 A. par  
100

bien définie auparavant, dans leur formes et dans leur emplacement géographique<sup>1</sup>. Il y a la catégorie des propriétaires rentiers qui font élever des immeubles, d'une part pour se loger mais pour les proposer aussi à des locataires susceptibles de s'acquitter de loyers élevés. Leurs constructions se concentrent surtout dans le quartier Sathonay. Il y a ensuite la catégorie des entrepreneurs du bâtiment qui cumule spéculation et habitation personnelle et celle des marchands-fabricants qui commandite des immeubles pour leur bureaux ou pour loger quelques-uns de leurs ouvriers. Ces deux types de commanditaires sont responsables des constructions du bas des pentes de la Croix-Rousse. Enfin, la catégorie des ouvriers en soie, qui en se groupant, font construire des immeubles dans le hauts des pentes afin d'y accueillir leurs familles et leurs métiers à tisser.

Ainsi, quatre types d'immeubles peuvent être distingués<sup>2</sup>:

- les immeubles à fonction commerciale, majoritaires dans les rues voisines des Capucins,
- les immeubles destinées à associer grand négoce et résidence de haut niveau, présents surtout dans le quartier Sathonay,
- les immeubles ateliers sur la partie médiane et supérieure des pentes, sur le plateau, mais aussi dans la portion septentrionale du cours d'Herbourville.
- les immeubles mixtes que l'on trouve surtout à mi-pentes.

Deux choses sont à retenir de cette classification. Tout d'abord il y a adéquation (du moins au départ) entre l'objectif visé et la population qui s'installe dans ces immeubles. Ensuite, derrière cette homogénéité apparente, les immeubles de la Croix-Rousse (plateau et pente) sont très "spécialisés", spécialisation selon la zone d'activité dans laquelle ils ont été construits.

---

1 - Barre, *Op. cit.*, p 212 à 244.

2- Pour mettre au point une législation dans le cadre de la Zone de Protection du Patrimoine Urbain (Z.P.P.A.U), l'URA 1014 de l'Université Lumière Lyon II a été chargé, par la COURLY, de dater et classer les immeubles. Ici, trois types d'immeubles sont distingués : l'immeuble soigné, l'immeuble simple, l'immeuble canut. Cette distinction est faite à partir des critères architecturaux et une brève analyse du peuplement des immeubles. Marie-Hélène Benetière, Anne-Sophie Clemençon, Nathalie Nathian, *Les pentes de la Croix-Rousse. Histoire des formes urbaines : urbanisme, architecture, occupation sociale*, CNRS, URA 1014, Université Lumière Lyon II et l'agence d'urbanisme de la Courly, juillet 1992, 133 p. Nous remercions Anne-Sophie Clemençon pour nous avoir confié ce rapport.



Selon cette classification, la partie des pentes travaillée ici se divise en trois secteurs : le bas des pentes (Capucins-Sathonay) accueille les activités nobles de coordination de la fabrication et de la vente ; la deuxième zone, limitrophe de la première, à mi-pente, est occupée par les activités de création des soieries, de préparation des fils et de finition ; et au delà, au nord des pentes et sur le plateau, les immeubles-ateliers des tisseurs sont majoritaires<sup>1</sup>.

Nous ne nous arrêtons pas davantage sur ces distinctions. Elles seront abordées en détail au moment de la présentation de la population, cette étude nous servira alors de point de départ et il sera intéressant de chercher à savoir s'il y a pérennité ou non dans ces distinctions.

L'élément structurant de cet espace urbain est la Fabrique de la soie et ses diverses activités. Les constructions ont été faites de façon à être toutes représentées et groupées dans un espace restreint. Construit pour l'industrie de la soie, durant de longues décennies ce quartier va en vivre. Il y a, au départ, adéquation parfaite entre cette industrie et cet espace urbain. Cela suffit à imaginer les implications que les crises successives vont avoir sur l'histoire de ce quartier. Celle-ci est faite des hommes qui l'ont vécue. Les recensements de la population sont la source appropriée pour connaître ses individus, déterminer leur mode de vie et de travail et suivre le peuplement du quartier durant 70 ans, en y observant les conséquences des grandes transformations économiques.

### A.3-LES RECENSEMENTS COMME SOURCES INITIALES

Cette étude de la population et du peuplement repose sur l'utilisation des recensements. Cette source initiale permet de connaître les habitants et l'étude des Croix-Roussiens dans leur cadre de vie suscite d'autres questions. La population étudiée loge dans le quartier même si, pour les ouvriers de la soie, cela veut souvent dire qu'ils y travaillent. Par contre, nous ne savons rien de ceux qui viennent juste y travailler et n'y habitent pas. Si cela n'est pas vraiment important pour la fin du 19e, il en est autrement pour le 20e siècle, lorsque les lieux de vie et de travail se distinguent, alors qu'il y a

---

1- Josette Barre "Soierie Lyonnaise et habitat. Typologie des immeubles de la Croix-Rousse vers 1830", *Le Monde alpin et rhodanien*, 2<sup>o</sup>-3<sup>o</sup> trimestre 1991, p 39-52.

multiplication des lieux de vie et des déplacements dans la ville (logement, travail, mais aussi loisirs, relations amicales ou familiales).

Les recensements de la population, conservés aux Archives Départementales du Rhône sous la série 6MP, ont été utilisés de deux manières pour deux objectifs complémentaires : l'échantillonnage de 1/10<sup>e</sup> des ménages sur quelques recensements et les monographies d'immeubles, c'est-à-dire, le suivi sur 60 ans de tous les habitants. Dans les deux cas, il a fallu tenir compte des falsifications et rectifier le gonflement des recensements de 1911 à 1936.

### A.3.1-Quatre échantillons pour une vue globale

Pour analyser les évolutions de la population durant la Troisième République, et pour l'ensemble du quartier, nous avons sélectionné quatre recensements. Les recensements étant quinquennaux, le choix était vaste mais tous ne sont pas aussi bien faits et certains sont plus falsifiés que d'autres<sup>1</sup>. Nous avons opté pour des années qui offraient l'avantage d'être à intervalle régulier et d'être particulièrement intéressantes. Les recensements de 1886, 1901, 1921 et 1936 ont été retenus ;

- 1886, de façon à saisir les dominantes de la population de l'industrie de la soie encore très nettement visibles malgré la crise de 1876 ;
- 1901, pour sa clarté et sa fiabilité ;
- 1921, où se lisent les conséquences de la Première Guerre mondiale et l'essor de la Fabrique ;
- 1936, dernier recensement consultable sans dérogation, qui permet d'observer les effets de la crise des années 30.

La population du quartier délimitée oscillant entre 15 000 et 17 000 individus nous avons préféré faire un échantillonnage. Une étude globale aurait alourdi l'analyse des données sans forcément leur apporter une plus grande précision. Aussi, avons-nous opté pour un sondage au 1/10<sup>ème</sup> des ménages dans les 30 rues que comporte le quartier. Ce système a l'avantage, mais aussi l'inconvénient, de ne pas favoriser une rue plutôt qu'une autre, même si, forcément, les rues très peuplées sont plus présentes dans l'étude.

---

<sup>1</sup>- Sans compter les erreurs qui ont pu être faites lors de la retranscription de la feuille remplie par l'individu et les registres consultables.

Parallèlement, nous avons relevé le nombre d'individus et de ménages par rue, relevé systématique qui démontre que l'échantillon est probant, révélateur d'une personne sur dix<sup>1</sup>. Enfin, postulant l'homogénéité des professions et des structures familiales, nous ne pensons pas que ce sondage puisse aplanir la diversité des situations.

Les informations recueillies pour chaque recensement sont : l'adresse précise (rue, numéro, numéro de ménage), le sexe, l'âge, la nationalité, le lieu de naissance pour 1921 et 1936, la profession, l'employeur (sauf pour 1886), l'état matrimonial, la structure familiale, le lien de chaque individu du ménage par rapport au chef de famille et enfin, le nombre de personnes composant le ménage.

Les recensements de la population, en supposant que les erreurs de l'agent recenseur soient minimales, sont une source très utile et très complète pour qui s'intéresse à la démographie. Elle a au moins l'avantage de prendre en compte tous les individus, hommes, femmes, enfants, étrangers, à la différence des listes électorales. Mais, comme le dit Martine Ségalen "*les listes de dénombrements ou de recensement de la population figent la réalité familiale à la date où ils sont établis*". On saisit alors "*une image photographique*". "*Un film*" serait mieux adapté<sup>2</sup>. Cette remarque est aussi valable pour l'étude des professions.

Pour pallier cet inconvénient et donner à cette étude de population une dimension diachronique (indispensable pour l'étude du peuplement et les cycles de vie des familles), nous avons opté pour des monographies d'immeubles.

### A.3.2-Trois immeubles pour des itinéraires

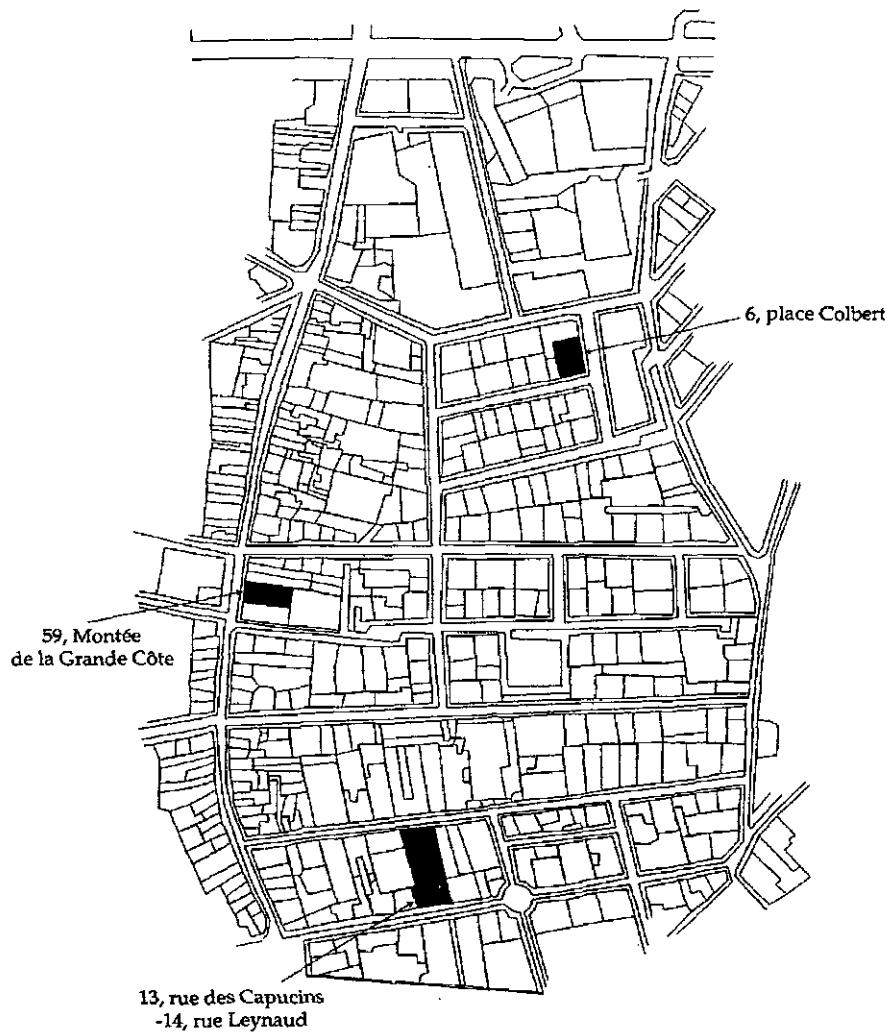
Les trois habitations retenues figurent sur le plan n°8 Elles ont été sélectionnées sur plusieurs critères. D'abord, elles ont servi de modèle à la réglementation de la Zone de Protection du Patrimoine Urbain (ZPPAU) ; nous avons donc des descriptions détaillées de l'architecture et des plans intérieurs. Ensuite, elles sont situées dans des parties distinctes des pentes répertoriées par Josette Barre (selon le rôle de leur population dans la Fabrique de la soie), dont nous avons parlé dans le premier chapitre.

---

1- Les résultats globaux sont présentés dans le tableau 1 reproduit plus loin.

2- Martine Ségalen, *Sociologie de la Famille*, Paris, A. Colin, 1993, p 37.

Plan 8  
Immeubles faisant l'objet d'une monographie



Ensuite, elles sont de taille, d'époque et d'utilisation différente. Enfin, elles existent encore et n'ont pas subi de remodelage important depuis leur construction, sauf, sans doute, pour la maison de la montée de la Grande-Côte, beaucoup plus ancienne. Elles peuvent donc être visitées, ce qui facilite la compréhension de leur architecture et inspire le chercheur !

### *6 place Colbert*

L'immeuble A, à l'angle de la place Colbert et de la rue Lemot (l'entrée est au 6 place Colbert), a été construit dans les années 1820-1830<sup>1</sup>. C'est un exemple typique de l'immeuble canut : sa hauteur de plus de 25 mètres (qui permet de loger les métiers Jacquard), ses cinq étages quasiment de la même hauteur, sa façade dépouillée aux larges fenêtres (afin de profiter au maximum de la lumière pour travailler) et son escalier ouvert sur une cour intérieure. Tout a été conçu et construit pour les ouvriers de la soie. A chaque étage, quatre appartements de tailles différentes, et, au rez-de-chaussée, trois boutiques et une arrière-boutique, soit, au total, 20 logements.

### *59 montée de la Grande-Côte*

L'habitation B, 59 montée de la Grande-Côte (à l'angle de la rue des Tables-Claudiennes) est une petite maison antérieure à la Révolution Française (date précise inconnue) comme il y en avait beaucoup avant la destruction de la partie haute de la montée de la Grande-Côte dans les années 1975. Tout la différencie des lotissements construits au 19<sup>e</sup> siècle pour accueillir les ouvriers de la soie : constituée de deux étages et d'un rez-de-chaussée, elle est haute de moins de 15 m. Sa façade atypique est adaptée à la pente prononcée de la montée. Elle est composée de deux corps de bâtiments reliés entre eux par un escalier central et une petite cour sombre. Autre particularité de cette maison, le deuxième corps de bâtiment, surélevé par rapport au premier, donne sur une petite terrasse au dessus du mur de soutènement de la rue des Tables-Claudiennes, construit à la fin du 19<sup>e</sup> siècle en remplacement d'un immeuble retranché<sup>2</sup>.

---

1- Barre, *Op. cit.*, p 132.

2- Voir chapitre D : élargissement de la rue des Tables-Claudiennes.

Le nombre de logements est, vraisemblablement, de deux au rez-de-chaussée dans le deuxième corps de bâtiment (peut-être reliés aux deux locaux commerciaux de façade), et de deux par étage supérieur, soit dix au total.

### *13 rue des Capucins*

L'immeuble C se situe dans le quartier des Capucins, au 13 rue des Capucins et au 14 rue Leynaud. C'est un immeuble traboule construit dans les années 1802-1810<sup>1</sup>. Antérieur à l'immeuble de la place Colbert, il appartient à la première phase de lotissement. Il est lui aussi de cinq étages et son architecture d'immeuble traboule (un premier corps de bâtiment centré autour d'une cour et un deuxième corps de bâtiment séparé du premier groupe par une large cour ouverte) concentre un grand nombre de logements, peut-être plus de 30, sans compter les locaux commerciaux au rez-de-chaussée. Il est ce que l'on peut appeler un immeuble canut dit "mixte", selon la typologie déterminé par la S.E.R.L ; c'est-à-dire qu'aux différents étages correspond une occupation socioprofessionnelle : le rez-de-chaussée et l'entresol associent la fonction commerciale ou artisanale et la fonction logement, les 1er et 2ème étages sont occupés par les propriétaires-rentiers et par les commanditaires organisant la production. Les étages supérieurs sont loués à une population plus modeste de tisseurs et de dévideuses associant lieu de travail et logement.

Ces trois habitations sont suffisamment différentes les unes des autres pour prétendre se distinguer dans l'analyse de leur population, tout en étant assez représentatives des différents types d'habitat que l'on peut rencontrer sur les pentes.

Ces monographies d'immeubles viendront soit démontrer, soit illustrer, soit compléter les analyses révélées par les échantillons des recensements de la population dans ce chapitre et les suivants.

#### A.3.3-Aperçu rectifié

A la saisie des données, il est apparu clairement que certains recensements étaient falsifiés. Même si cette remarque n'a rien d'originale<sup>2</sup>, il est

---

1- Barre, *Op. cit.*, annexe, planche LXXIV.

2- Jean Bienfait dans son article "La population de Lyon à travers un quart de siècle de

intéressant de préciser comment ont été repérés les ménages, ou les individus fictifs et quelles rectifications ont été apportées à ces recensements.

### *Falsifications et rectifications*

Les méthodes de rectification sont différentes pour les échantillons et les monographies. En effet, pour ces dernières, il est plus facile de repérer les extravagances des recenseurs, le suivi sur 60 ans permettant de déterminer des types d'habitants et une population spécifique pour chaque immeuble : même si le nombre d'habitants et de ménages varie d'un recensement à l'autre, une brusque augmentation des effectifs dans les recensements de 1911 à 1936 alerte le chercheur. De même, les familles se ressemblent et les appartements ne sont pas extensibles : des familles trop importantes sont, elles aussi, le signe d'une falsification.

En ce qui concerne les échantillons, seuls les recensements de 1921 et 1936 sont concernés.

Pour 1936, le repérage des faux ménages est relativement facile. Comme l'a déjà écrit Jean Bienfait<sup>1</sup>, la famille type est de cinq personnes, tous natifs de Lyon, dont trois enfants, d'un écart d'âge de deux ans. Généralement, le père de famille est employé ou manoeuvre, et son employeur n'est pas précisé. Bien sûr, la mère ne travaille pas. 35 ménages, soit 175 personnes, ont été considérés comme factices selon ces critères.

Mais, parfois, le recenseur a opéré d'autre falsification, apportant une différence sur un ou plusieurs des critères que nous venons d'énoncer. Aussi, le père peut avoir une autre profession (ouvrier, comptable, menuisier, livreur, électricien...); le père et la mère un autre lieu de naissance -mais jamais les enfants- (Saint-Etienne, Paris, la banlieue lyonnaise...); les enfants peuvent avoir une plus grande différence d'âge et l'intervalle n'est pas toujours répétitif. Ces ménages là n'ont pas été considérés comme faux, mais comme douteux ; ils sont 26 dans ce cas, soit 130 personnes.

---

recensement douteux", estime qu'il y aurait 93,6 à 102,8 milliers d'habitants fictifs pour le recensement de 1921 et de 107,9 à 119,2 pour 1936. *Revue de géographie de Lyon*, n°1-2, 1968, p 84.

1- Bienfait, *Op. cit.*, p 96 à 111.

Pour 1936, nous avons donc deux rectifications possibles : une minimale (RMI), écartant 35 ménages, soit un pourcentage de 10,96 % des individus, l'autre maximale (RMA) écartant 61 ménages, soit 19,09 % des individus du recensement.

Jean Bienfait estime que, pour l'ensemble de Lyon, une correction de 10 % à 15 % est recevable. Cependant, pour le recensement de 1936 et 1931 il a cartographié le pourcentage brut des habitants fictifs par cantons. Pour 1936 et pour les pentes de la Croix-Rousse, il indique un pourcentage d'habitants fictifs de 18 à 25 %<sup>1</sup>. En tenant compte de ces informations, la rectification maximum (RMA) serait donc la plus probante. Mais, pour éviter d'écarter à priori des individus nous avons tout de même comparé les caractères prosopographiques de 1936 en RMA et 1936 en RMI. Les résultats nous amènent à penser qu'il n'y a rien d'excessif à considérer comme fictif 19,09 % des individus du recensement de 1936.

La falsification du recensement de 1921 est beaucoup plus complexe que celle effectuée en 1936. Il n'y a pas, semble-t-il, de famille type.

La falsification devient évidente lorsque la structure du ménage est improbable. Exemple : un écart d'âge de moins de 15 ans entre une mère et sa fille ; mais la plupart du temps, même si le ménage peut être douteux, par sa composition, la façon dont le recenseur a consigné les renseignements, etc., nous n'avons rien pour affirmer qu'il s'agit d'une invention. Aussi avons-nous, finalement, considéré comme rajoutés, les individus qui logent dans les rues ou des faux ménages qui ont été repérés pour 1936 (Diderot (Sainte-Blandine), montée de la Grande Côte, boulevard de la Croix-Rousse, Imbert-Colomès, Pouteau, Tables-Claudiennes et Vieille Monnaie) et pour lesquels au moins deux indications sont manquantes (âge, lieu de naissance, structure familiale, place dans la famille). Ainsi 33 personnes ont été éliminées, soit 14 ménages. Les résultats de ce recensement seront donc à prendre avec précaution.

Voyons les rectifications apportées aux données saisies pour les monographies. Pour 1936 et 1931, les ménages fictifs sont exactement les mêmes que ceux rencontrés dans l'échantillon : la fameuse famille de cinq personnes.

---

1- Bienfait, *Op. cit.*, p 120 à 123.



Exemple, pour 1936, il sont au nombre de trois pour le 59 montée de la Grande-Côte (et d'autant plus visibles que la maison est petite, que très peu de familles nucléaires traditionnelles, père, mère et enfants, sans domestique, y ont logées), quatre pour le 6 place Colbert et six pour le 13 rue des Capucins. Ainsi, c'est respectivement, 28,3 %, 25,32 % et 25,86 % des individus de l'habitation en 1936 qui peuvent être considérés comme faux, soit des pourcentages plus élevés que ceux déterminés pour les échantillons, mais compris dans les fourchettes données par Jean Bienfait.

Les falsifications des recensements de 1921 (curieusement nous n'avons rien relevé de suspect pour 1911 et 1926) sont bien plus perverses. Il a fallu analyser cas par cas, pour distinguer les ménages faux et les individus fictifs rattachés à des ménages existants. Ce type de falsification est très utilisé. La plupart du temps, ce sont des pensionnaires ou des membres de la parenté (cousins, cousines, oncles, tantes, neveux, nièces, petits-enfants) rattachés soit à une personne seule, soit à un couple, soit à un ménage logeant déjà des pensionnaires.

Lorsque le ménage est présent dans l'immeuble durant plusieurs recensements, la rectification est plus aisée : il suffit de comparer les recensements entre eux, de suivre l'évolution du ménage pour distinguer les individus rattachés.

Prenons un exemple : madame Marguerite B., veuve de 47 ans, entre dans le logement en 1906. Elle y reste jusqu'en 1926. Elle y est seule, sauf en 1911 où elle vit avec une jeune fille de 17 ans, inscrite comme sa petite-fille, et en 1921 où elle vit avec deux autres jeunes femmes de 40 ans, recensées comme ses nièces, et une pensionnaire d'une trentaine d'années. Même si la Première Guerre mondiale a entraîné une désorganisation des familles et que leur reconstitution souvent chaotique, est évidente, il y a de fortes chances pour qu'au moins deux individus du ménage de 1921 soient fictifs, si ce n'est d'ailleurs les trois de 1921 et la jeune fille de 1911 !<sup>1</sup>

Pour les ménages recensés une seule fois, la rectification est plus délicate : l'âge des membres du foyer, leurs profession et leurs liens avec le chef de famille rentrent en ligne de compte.

---

1- ADR, 6MP 528 pages 239-240, pour 1911, et 6MP 568 pages 524-528, pour 1921.

### *Des individus et des ménages*

Comme le montre le tableau I de l'annexe II, les trois monographies divergent aussi par leur nombre d'individus : le 59 montée de la Grande-Côte, loge en moyenne 31 individus par recensement regroupés en neuf ménages, soit une moyenne de 3,44 personnes par ménage pour toute la période d'étude ; le 6 place Colbert est déjà une bâtisse plus importante, logeant environ 64 personnes par recensement pour 22 ménages, soit une moyenne de 2,91 personnes par ménage ; et enfin, l'immeuble le plus important, 13 rue des Capucins, abritent 90 personnes et 32 ménages, soit 2,81.

Ce tableau souligne toute la difficulté d'établir des rectifications plus importantes pour les recensements "douteux" de 1911 à 1936. En effet, les effectifs varient beaucoup. Erreur de recensement, comme c'est sûrement le cas en 1876 pour le 13 rue des Capucins ? (l'agent a-t-il recensé séparément les deux corps de bâtiments ?) ou grande variation des effectifs ?

La répartition des ménages (tableau II de l'annexe II), elle aussi très fluctuante, ne permet pas de déterminer des falsifications. Conclure sans autres critères que ceux énoncés plus haut, qu'un certain nombre de ménages est faux serait prendre le risque d'uniformiser les variations de population réelles. Les différences d'un recensement à l'autre en sont la preuve.

**Tableau 1 : Population totale et échantillons pour les quatre recensements**

	1886	1901	1921	1921 Rectifié	1936	1936 (RMI)	1936 (RMA)
Dénombrement total							
Nombre d'individus	16985	16021	17635		17368		
Nombre de ménages	5866	6101	5955		6164		
Individus/ménages	2,89	2,62	2,96		2,81		
Echantillon 1 ménage/10							
Nombre d'individus	1632	1592	1748	1715	1597	1422	1292
Nombre de ménages	584	608	616	612	619	584	558
Individus/ménages	2,79	2,61	2,84	2,80	2,58	2,43	2,31

La présentation de ce tableau met en évidence deux phénomènes : les variations démographiques de la population durant 60 ans et la taille des ménages toujours sensiblement la même, de deux à trois personnes, sauf pour la montée de la Grande-Côte.

Les monographies présentent des évolutions démographiques ondulantes (tableau I de l'annexe II), à l'image d'ailleurs de celles des échantillons (tableau II de l'annexe II) : une baisse des effectifs au tournant du siècle, puis une remontée du nombre d'habitants qui ne dure que le temps du recensement de 1921. A l'inverse, le nombre d'individus par ménage (tableau 1) varie très peu sur 60 ans. Il est toujours entre 2,31 et 2,80. Si ce n'est pas la taille des familles qui se modifie, les variations démographiques viennent du nombre de familles qui baisse ou augmente, selon les périodes. Cela est confirmé par le tableau II de l'annexe II.

Cela signifie deux choses. D'abord que les ménages du quartier ont des caractéristiques communes et connaissent des évolutions semblables quel que soit l'immeuble ou la partie du quartier habités. Les gonflements des effectifs pour certains recensements ne peuvent donc brouiller les analyses qui devraient porter en règle générale sur une part importante de la population. Ensuite, cette constante dans la taille des ménages signifie que la crise de la soie n'a pas bouleversé la composition des familles des pentes de la Croix-Rousse.

Cette remarque est d'autant plus importante si l'on considère qu'il y a parfaite adéquation entre les impératifs économiques de la Fabrique et la composition des ménages. Il s'agit d'une affirmation, et non d'une hypothèse, de nombreuses études sur les ouvriers de la soie sous le Second Empire l'ont démontrée<sup>1</sup>. Les évolutions des structures familiales doivent donc être étudiées en détail, de façon à percevoir, au delà d'une pérennité apparente, les infimes modifications. Le rôle de chacun doit être défini dans ce groupe domestique souvent cellule économique avant d'être familiale. Une présentation des métiers de la Fabrique de la soie et des différentes étapes de cette industrie est indispensable. Elle doit nous permettre de nous familiariser avec ce monde de la soie, univers des pentes de la Croix-Rousse au 19e siècle totalement bouleversé par les innovations techniques.

#### A.4- BREVE HISTOIRE DE LA FABRIQUE

Dans beaucoup d'ouvrages de l'histoire lyonnaise, il est question, à un moment ou un autre, de la Fabrique lyonnaise de soierie. Celle-ci est donnée

---

1- Voir les nombreuses maîtrises du Centre Pierre Léon dont celle de Maurice Carrez, *Structures et liens familiaux à la Croix-Rousse de Lyon sous le Second Empire*, maîtrise en histoire, Université Lyon II, 1978, 117 p.

comme telle, sans explication, comme une référence acquise, comme si tout le monde, et surtout les lyonnais et les historiens, devaient savoir de quoi il s'agit. C'est pourtant une industrie complexe et les étapes du travail de la soie sont nombreuses. La majorité des professions auxquelles nous ferons référence se rattachent à cette industrie et ses évolutions techniques et économiques ne peuvent être bien comprises que si l'organisation professionnelle et sociale de la Fabrique est totalement assimilée.

De même la période qui s'étend de 1870 à 1940 est celle d'une réelle révolution industrielle, économique et commerciale. Les transformations qu'elle provoque dans les familles, les emplois et les modes de vie pour l'ensemble des Lyonnais méritent qu'on s'y arrête quelques instants

#### A.4.1-D'une époque à une autre

"La cité vivait uniquement par la soierie et la banque, elle est devenue une gigantesque usine où toutes les productions se rencontrent. (...)Mais si elles (les nouvelles industries) sont nées, si elles se développent, c'est qu'elles ont trouvé là, grâce à la soie et aux fortunes accumulées par elle, des capitaux et des débouchés presque illimités"<sup>1</sup>.

Il est impossible de rendre compte globalement de toutes les évolutions de cette période (1870-1940) et plutôt que de faire une présentation globale et tronquée, nous préférons replacer ce travail dans ce contexte au fur et à mesure de la démonstration. Cela rendra d'autant plus évidentes les similitudes ou différences entre les évolutions croix-roussiennes et lyonnaises. Une seule présentation s'impose, celle du contexte économique et plus spécifiquement celle de la Fabrique de la soie. D'abord parce que cette industrie est à l'origine de la construction des pentes de la Croix-Rousse, et plus largement de la Croix-Rousse tout entière, ensuite parce que de l'évolution de cette industrie, de ses difficultés, dépendent la vie et l'avenir de cette partie de la ville.

Notre intention n'est pas d'entreprendre l'histoire économique de Lyon sous la Troisième République, ce qui a été, globalement, déjà réalisé. Plusieurs contemporains se sont penchés sur cette question, et des études, comme celle de Ernest Pariset, sont fort utiles<sup>2</sup>. Par la suite, de grandes

---

1- Ardouin-Dumazet, *Voyage en France. La région lyonnaise, Lyon, Monts du lyonnais et du Forez*, 7ème série, Paris, Berges-Levrault & Cie, 1896, p 19.

2- Ernest Pariset, *Les industries de la soie*, Lyon, A. Rey, 1890, 423 p. Voir aussi, Léon Permezel, *L'industrie lyonnaise de la soie*, Lyon, imprimerie Alf Louis Perrin, 1883, 20 p.

recherches comme celle de Michel Laferrère<sup>1</sup>, d'Yves Lequin<sup>2</sup> ou de Pierre Cayez<sup>3</sup>, ont largement exploré ce champ de l'histoire lyonnaise. Enfin, toute une série de mémoires de maîtrise, réalisées dans le cadre du Centre Pierre Léon, affinent certains aspects de cette discipline<sup>4</sup>. Même si la plupart de ces ouvrages ne vont pas au-delà de 1914, ils nous permettent, cependant, d'avoir une idée assez précise des évolutions survenues dans le paysage industriel et commercial lyonnais sous la Troisième République.

La période comprise entre la fin du 19<sup>e</sup> siècle et les années 30 est celle d'une mutation industrielle radicale. Elle se résume en trois grandes évolutions : la fin de la Fabrique séculaire de soierie et sa transformation en une véritable industrie ; le renforcement et l'apogée des petites et moyennes entreprises lyonnaises (qui sortent définitivement du stade artisanal), l'essor rapide de nouveaux secteurs d'activité liés à l'électricité, à l'automobile et au renouveau de la chimie<sup>5</sup>.

Bien évidemment, l'histoire de l'économie lyonnaise durant la Troisième République n'est pas celle d'une croissance continue et, à la prospérité des années 1900-1930, s'opposent les crises de la fin du 19<sup>e</sup> siècle et des années 30. Cette décélération de la fin du 19<sup>e</sup> siècle (1870-1890) n'est pas une crise passagère mais une remise en cause profonde des équilibres qui s'étaient mis en place durant le 19<sup>e</sup> siècle entre les formes traditionnelles de la production et du travail et les industries nées de la première étape de la révolution industrielle. A partir de 1877, et pendant plus de vingt ans, l'économie lyonnaise connaît une succession de crises. Celles-ci, par certains aspects, rappellent les crises traditionnelles et, par d'autres, s'en démarquent et laissent présager des difficultés futures<sup>6</sup>.

---

1- Michel Laferrère, *Lyon, ville industrielle*, Paris, PUF, 1960, 509 p.

2- Yves Lequin, *Les ouvriers de la région lyonnaise (1848-1914)*, 2 Tomes, Lyon, PUL, 1977, 573 et 500 p.

3- Pierre Cayez, *Crises et Croissance de l'industrie Lyonnaise, 1850-1900*, Lyon, CNRS, 1980, 360 p.

4- Entre autres, Christiane Gloria, *La fabrique lyonnaise de soieries et la grande dépression (1929-1934)*, maîtrise en histoire, Université Lyon II, 1970, 163 p ; Solange Garcin, *La fabrique lyonnaise de soieries (1900-1930)*, maîtrise en histoire, Université Lyon II, 1969, 122 p ; Jean-Pierre Coudour, *La grande dépression et l'industrie lyonnaise*, maîtrise en histoire, Université Lyon II, 1967, 235 p + annexes.

5- Bayard, Françoise, Pierre Cayez, *L'histoire de Lyon des origines jusqu'à nos jours*, Tome II, *Du XVI<sup>e</sup> siècle à nos jours*, Paris, Horvarth, 1990, p 321.

6- Bayard, *Op. cit.*, p 321-324.

La crise de 1876 affecte surtout l'industrie textile mais d'autres secteurs, comme la sidérurgie, sont touchés par ce mouvement qu'inaugurent les difficultés des secteurs financiers et boursiers. En fait, tous les secteurs d'investissement du capitalisme lyonnais sont perturbés et pour sortir de ce marasme, une modification structurelle de l'appareil de production s'impose : il faut porter son attention sur les investissements et la mécanisation.

La reprise (dernière décennie du 19<sup>e</sup> siècle) provient de la restauration des marchés coloniaux, de la réorganisation de la Fabrique de la soie et de des innovations dans les industries diversifiées<sup>1</sup>. En effet, parallèlement à la vitalité des activités traditionnelles de transformation des métaux et de production des biens de consommation, se développent de nouvelles industries dont l'essor est visible dans l'évolution de l'agglomération lyonnaise<sup>2</sup>. Enfin, l'extension de ces industries repose sur les découvertes techniques, dont l'électricité, qui bouleverse le régime d'alimentation en énergie, ou encore la soie artificielle, le cinéma ou l'automobile.

Certes, à la veille de la Première Guerre mondiale, Lyon a perdu le titre de capitale de la soie, mais elle demeure un des premiers marchés de soieries du monde. Parallèlement, elle a créé sur son sol d'immenses usines modernes, chimiques, métallurgiques, électriques et acquis un rôle de direction et de contrôle, pour ces mêmes industries, sur une aire géographique importante<sup>3</sup>. Autre conséquence, le Lyon industriel s'est agrandi, répandu à l'est sur la rive gauche avant d'envahir la proche banlieue, de ses usines<sup>4</sup>.

Première phase économique de la Troisième République, la crise des années 30 qui frappe d'autant plus fort qu'elle vient juste après cette période d'expansion et de prospérité. Presque tous les secteurs sont touchés, surtout les anciens, comme le textile, et aussi les industries de transformation des métaux<sup>5</sup>. Elle entraîne une réelle décélération du processus d'industrialisation de ces activités et, par un très fort taux de chômage,

---

1- Kleinclausz, Arthur, *Histoire de Lyon*, Tome III : 1814-1940, Lyon, P.Masson, 1939-1952, p 286.

2- Bayard, *Op. cit.*, p 329.

3- Kleinclausz, *Op. cit.*, p 283.

4- Pour plus de précisions, Lequin, *Op. cit.*, p 183 à 204.

5- Bayard, *Op. cit.*, p 328.

frappe de plein fouet les ouvriers de la grande industrie. Particulièrement sévère, cette crise révèle les déficiences structurelles des industries que la reprise de la production à la fin du 19<sup>e</sup> siècle avait occultées.

En dehors de ces crises, ce qui est primordial durant la Troisième République, c'est cette mutation de l'économie lyonnaise qui transforme le paysage industriel et propulse Lyon au rang de grand centre économique régional. La connaissance et la compréhension de ce bouleversement de l'économie lyonnaise est indispensable pour l'analyse des évolutions des catégories socioprofessionnelles. Mais la modification économique la plus importante pour les pentes de la Croix-Rousse est celle du secteur textile, ou plutôt de la Fabrique lyonnaise de soierie. Dans ce contexte de mutation, sa place dans l'économie lyonnaise s'amenuise et son organisation, dans ce nouveau siècle, a quelques difficultés à s'adapter. Aussi, les années concernées par notre étude sont celles d'un long déclin de cette industrie, d'une longue "décadence", d'un affaiblissement certain et sans appel malgré les innovations, les essais, les espoirs.

L'histoire de la Fabrique se calque sur celle de l'économie lyonnaise et cette longue décadence vient après une phase florissante où l'industrie n'a jamais été aussi prospère et aussi présente dans la ville et ses environs.

#### A.4.2- Les étapes du travail de la soie

La Fabrique traditionnelle de la soie se distingue par son organisation économique basée sur une hiérarchie précise<sup>1</sup>. Au sommet, les marchands-fabricants reçoivent les commandes et distribuent le travail. Pour ce faire, ils fournissent la matière première, les dessins et les caractéristiques techniques de la pièce à effectuer à l'artisan tisseur (ou chef d'atelier) qui a la propriété de ses métiers. C'est au tisseur qu'incombent les frais de montage des métiers, l'acquisition des accessoires (peignes, lisses,...) et les matières auxiliaires utilisées pour se chauffer et s'éclairer. L'artisan possède, généralement, deux à quatre métiers et doit, pour les opérations de tissage,

---

1- Nous ne rappellerons les étapes de la production (du tissu soie) que pour la Fabrique artisanale, la seule qui concerne véritablement notre quartier, la mécanisation entraînant cette industrie vers d'autres quartiers, phénomène que nous évoquerons plus loin. Pour plus de renseignements voir Laferrère, *Op. cit.*, p 164 à 168. De même, nous évoquerons seulement le cas lyonnais et renverrons à la thèse de Yves Lequin pour la connaissance du grand complexe textile régional.

se faire aider par les membres de sa famille ou par des compagnons tisseurs et, éventuellement, par un apprenti<sup>1</sup>. Aussi, au bas de cette industrie, trouve-t-on des milliers de compagnons, la plupart du temps salariés, travaillant d'atelier en atelier et espérant devenir, à leur tour, chef d'atelier. Parallèlement au tissage, il existe toutes les professions antérieures, d'autres postérieures et d'autres liées à des activités parallèles comme la broderie, la guimperie, la passementerie, etc.

Marcel Grancher, dans les années 1930, décrit ainsi la Fabrique de soierie :

"Il n'est pas que ceux qui tissent la soie et ceux qui l'achètent ou la vendent. Il y a aussi ceux qui la teignent, ceux qui la filent, ceux qui l'ourdissent, ceux qui l'apprêtent. Et ceux qui l'emballent, ceux qui la transportent, ceux qui l'assurent, ceux qui la stockent. Et ceux qui fabriquent des caisses, du papier d'emballage, de la ficelle, des clous, des boîtes de carton, des feuilles de zinc, des crochets de sûreté. Et ceux qui montent les métiers, qui réparent, qui "piquent le peigne". Et ceux qui construisent les "lisses", les navettes, les battants. Et ceux qui vivent de la "commission", et les banquiers, les agents de change. Et les dessinateurs, les brodeurs, les brocheurs. Et les produits chimiques, et les colorants. Et les tréfileurs d'or, les batteurs de métal, les "cannetileurs". Et les petits bistrots au sol semé de sciure fraîche, et les restaurants, et les bars chics, et les vendeurs d'automobiles, et les marchandes d'amour"<sup>2</sup>.

L'auteur ne limite pas sa description de la Fabrique au seul travail de la soie, prouvant par là que cette industrie fait vivre tous les ouvriers et joue un rôle primordial dans la situation industrielle et commerciale de la ville. Limitons cependant notre étude au travail de la soie et rappelons brièvement les étapes entre le ver à soie et l'étoffe tissée.

Dans cette industrie, la division sexuelle est très forte, comme d'ailleurs pour la passementerie stéphanoise<sup>3</sup>. Certaines activités, principalement celles de préparation du fil sont presque exclusivement féminines. C'est le cas pour le moulinage, opération par laquelle les cocons sont dévidés et les fils enroulés sur des bobines. Cette opération, qui nécessite beaucoup d'eau,

---

1- Gilles Crottet, *L'évolution de la Fabrique lyonnaise de soieries au 19e siècle : les premières formes de regroupement des métiers*, Doctorat de troisième cycle d'économie et production, Université Lyon II, 1981, p 20.

2- Marcel Emmanuel Grancher, *La soierie meurt*, Lyon, édition Gutenberg, 1933, p 26-27.

3- Les renseignements suivants sont tirés de l'article de Laura Struminger, "Les canutes de Lyon (1835-1848)", *le Mouvement Social*, n°105, oct-déc 1978, p 59-85 ; de l'ouvrage de Mathilde Dubesset et Michelle Zancarini-Fournier, *Parcours de femmes, Réalités et représentations, Saint-Etienne, 1880-1950*, Lyon, PUL, 1993, p 51-71 ; du récit de Guitte Jirrollet, *Caractère Croix-Roussien*, Lyon, 1968, p 39-43.



est principalement rurale. Nous n'avons par rencontré d'ouvrières de cette profession sur les pentes de la Croix-Rousse.

Après le moulinage, le fil arrive alors dans les mains du marchand-fabricant mais ne peut être tissé ainsi. Aussi, le tisserand embauche une metteuse pour diviser les fils qui seront destinés à la chaîne ou à la trame. Après la teinture en écheveaux (lorsque celle-ci se faisait sur les flottés et non en pièce<sup>1</sup>) la soie est renvoyée à la dévideuse qui ôte les fils des écheveaux en la dévidant à l'aide d'un grand dévidoir circulaire et enroule le fil sur des grosses bobines appelées roquets. Elle transmet le fil pour la trame à la canneteuse, qui ôte celui-ci des bobines et le répartit en quantités égales sur un nombre donné de petits cylindres destinés à la navette du tisserand. Les fils de chaîne sont, de leur côté, remis à l'ourdisseuse qui place un nombre donné de fils, de longueur égale, parallèlement les uns aux autres sur un cadre, appelé cantre, et réunit en une masse chacun des fils. Les unes après les autres, toutes les masses sont constituées et correspondent à la nature du tissu à exécuter. Elles sont enroulées sur un tambour, puis sur le rouleau qui, lui, sera posé à l'arrière du métier lors du montage de la nouvelle pièce. Toutes ces ouvrières (metteuses, dévideuses, canneteuses, ourdisseuses) sont très nombreuses sur les pentes de la Croix-Rousse au 19<sup>e</sup> siècle. Elles naviguent parfois d'une spécialité à l'autre, même si pourtant chaque activité demande un savoir-faire très précis. Elles sont employées par le tisseur, chez qui, parfois, elles logent. Toutes ces étapes de préparation sont aux frais du tisserand. (photos n°2 et n°3).

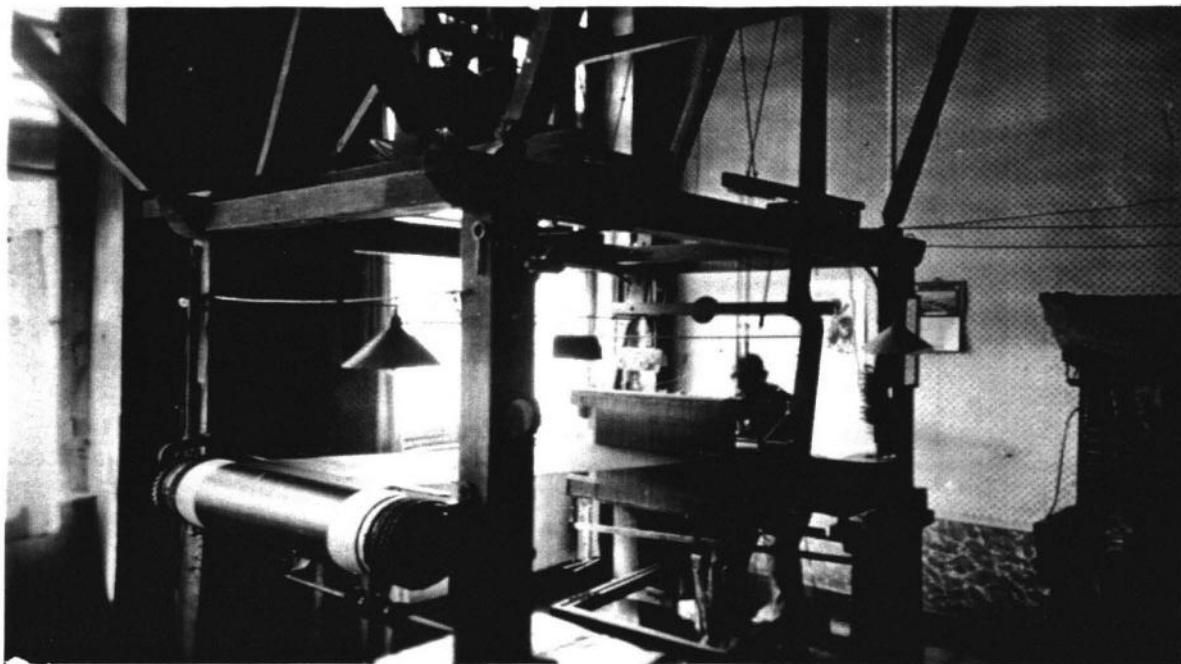
Ces activités de préparation du fil sont exécutées par des femmes mais le dessinateur, qui crée les dessins qui seront réalisés sur les tissus, est toujours un homme. Il travaille avec le metteur en cartes, qui reproduit et transpose le dessin à une grande échelle, sur un papier quadrillé spécial, de manière à permettre au liseur et piqueur de dessins de préparer les cartons perforés qui feront partie du montage du métier pour les tissus façonnés, lorsque l'on travaille sur un métier Jacquard<sup>2</sup>.

Enfin, juste avant le tissage, le métier est monté par le monteur de métiers qui met tout en place, la chaîne et les cartons perforés. Par la suite, en cas de problème sur le métier durant le tissage, c'est le gareur qui s'en occupe. Et

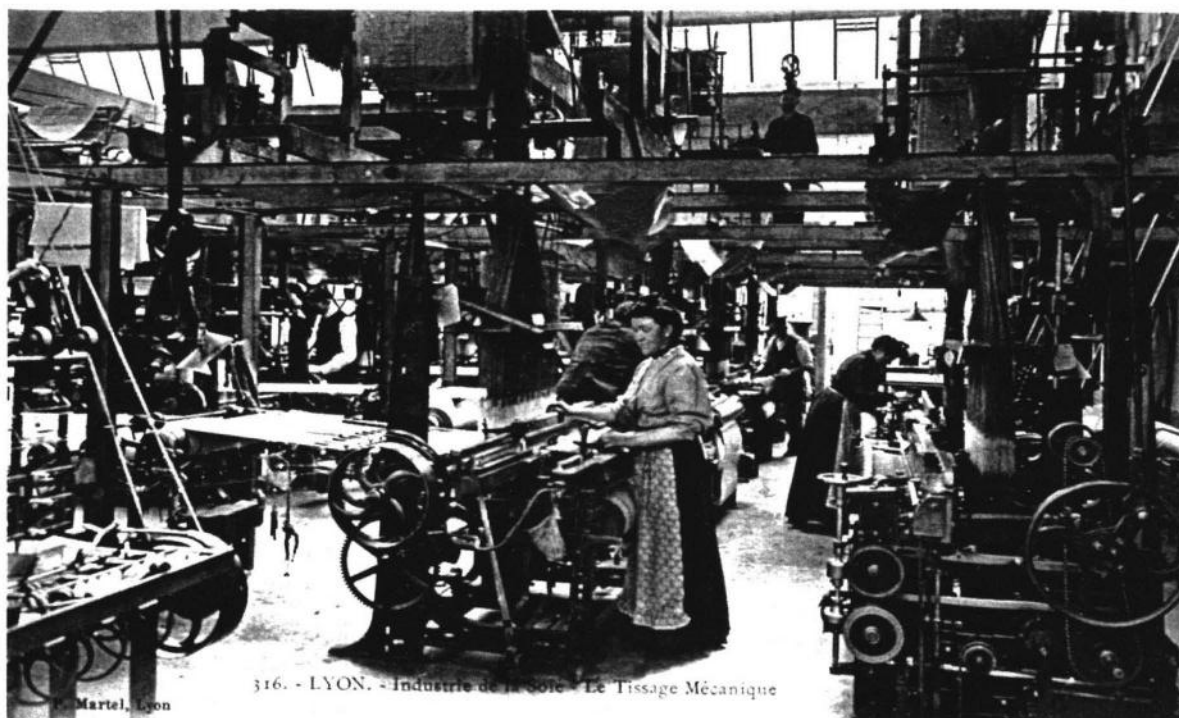
---

1- C'est à dire sur fil non tissé alors que ,par la suite, le fil est tissé et c'est la pièce finie qui est teinte toute entière. Voir plus loin.

2- Des informations complémentaires sur la mécanique Jacquard sont données en annexe VI.



*Photo n°2 : Le canut sur son métier, vers 1910, BML.*



*Photo n°3 : Un atelier de tissage mécanique, vers 1910, BML.*

lorsque qu'il n'y a plus de fil de chaîne, on fait appel à la tordeuse qui raccorde des fils de la nouvelle chaîne avec ceux de la chaîne précédente, tout ceci s'il s'agit d'un métier Jacquard car les métiers à bras demandent encore plus d'ouvriers. Quant aux métiers mécaniques, s'ils fonctionnent à l'électricité et permettent au tisseur d'effectuer plusieurs pièces en même temps, ils nécessitent néanmoins toujours toutes ces étapes de préparation et de finition.

Après le tissage, la pièce est remise au teinturier, qui la décreuse (si elle est tissée avec de la soie grège) et la teint si nécessaire. Mais dans tous les cas, l'apprêteur lui fait subir un traitement de bains spéciaux, qui lui donne de l'onctuosité et lui restitue son toucher. Ces travaux, souvent faits dans la même usine, nécessitent beaucoup d'eau. Contrairement au moulinage, elles s'exercent en centre urbain. A Lyon, les entreprises de teintures et d'apprêt sont localisées près des fleuves et des points d'eau (voir annexes III et IV) et de ce fait, sont presque inexistantes dans le périmètre des pentes étudié. Enfin, la pièce est remise à la plieuse qui la conditionne.

La division des tâches est donc extrêmement précise et la chaîne des opérations nécessite des gens de métiers. D'après Laurent Bonnevey, cette division existe non pour des raisons de production intensive (comme c'est le cas dans d'autres industries) mais parce que chaque profession de la soie nécessite un savoir-faire très important<sup>1</sup>.

Toutes ces étapes sont présentes sur les pentes de la Croix-Rousse, surtout celles de préparation du fil et le tissage. Bien entendu, leur nombre varie en fonction des commandes et plus généralement de la santé de cette industrie. Au 19e siècle, les innovations techniques bouleversent et développent la Fabrique de soierie.

#### A.4.3- Du métier Jacquard au métier mécanique<sup>2</sup>

L'industrie de la soie a beaucoup souffert de la Révolution Française<sup>3</sup>. Une fois l'ordre intérieur rétabli, la production textile redémarre avec l'aide du

---

1- Laurent Bonnevey, *Les ouvrières lyonnaises travaillant à domicile. Misères et remèdes*, Lyon, Auguste Cote, 1896, p 11.

2- Il sera question ici surtout du tissage.

3- Bayard et Cayez, *Op. cit.*, p 245-247.

pouvoir impérial<sup>1</sup>. Cette "renaissance" industrielle repose sur l'ouverture des marchés américains et anglais, sur la diffusion du métier Jacquard et sur la reconquête, dès 1825, des faveurs de la mode.

### *L'essor de la première moitié du 19<sup>e</sup> siècle*

Ce regain de l'activité n'entraîne pas un mouvement d'industrialisation et la structure artisanale d'Ancien Régime reste l'élément de production. Ainsi, le nombre de tisseurs façonniers (c'est-à-dire indépendants) augmente très rapidement : de 13 000 métiers urbains en 1810, à 14 500 en 1815 et 27 000 en 1824, dont 18 000 pour la ville<sup>2</sup>. C'est cette multiplication des métiers qui entraîne le lotissement des pentes de la Croix-Rousse décrit plus haut. En moins de 40 ans les immeubles propres à recevoir les métiers Jacquard sont construits. Après les pentes, cet élan de construction touche les faubourgs de la Croix-Rousse, de Vaise, et de la Guillotière, puis les Brotteaux<sup>3</sup>.

Dans le même temps, la Fabrique de la soie continue sa progression géographique et dépasse les faubourgs pour se loger à la campagne : c'est la première phase de l'essaimage des métiers vers la campagne, dans un premier temps, vers le nord-ouest (monts du Lyonnais et ouest du département du Rhône - nord de la Loire) et l'est-sud-est et le Bas-Dauphiné<sup>4</sup>.

Cette diversification des lieux de production introduit une division géographique du travail : les campagnes produisent de grandes quantités de soieries unies et mélangées alors que Lyon garde la fabrication des produits les plus élaborés et les plus coûteux ainsi que les finitions, l'organisation financière et surtout commerciale<sup>5</sup>. La grande majorité de ces activités de coordinations sont localisées dans le bas des pentes, dans le quartier du Griffon, appelé aussi quartier des négociants.

---

1- Pierre Cayez, *Métiers jacquard et hauts fourneaux, aux origines de l'industrie lyonnaise*, Lyon, PUL, 1978, p 119.

2- Laferrère, *Op. cit.*, p 123. Ce qui signifie aussi l'augmentation du nombre des gens de métiers présentés plus haut.

3- Les métiers sont surtout présents sur la Presqu'île et à moindre mesure dans le Vieux-Lyon et à la Guillotière. Voir annexe VII.

4- Lequin, *Op. cit.*, p 28-29.

5- Bayard, *Op. cit.*, p 249. Michel Laferrère distingue davantage en séparant métiers urbains "intra-muros" spécialisés dans la nouveauté et les beaux façonnés, des métiers des faubourgs et des quartiers pauvres du Vieux-Lyon occupés avec des articles plus légers et moins coûteux comme les mousselines, les foulards, les petits façonnés. *Op. cit.*, p 125-126.

Dès 1850, la mode abandonne les façonnés pour se focaliser sur les tissus unis de soie pure, plus raides, mieux adaptés à l'ampleur des toilettes<sup>1</sup>. Mais la Fabrique a mis trop de temps à suivre les caprices de la mode et "*en 1861, les trois quarts des métiers s'arrêtent*". Quant'aux ateliers (surtout ruraux) qui tissent des articles légers et des soieries tramées laine ou coton, ils doivent faire face à la concurrence étrangère<sup>2</sup>.

Cette crise est suivie par d'autres, "*d'autant plus fortement ressenties qu'elle(s) s'étale (nt) dans le temps pour atteindre successivement chacun des multiples secteurs de la soierie*" nous dit Yves Lequin<sup>3</sup>. Car cette industrie a la fragilité des industries de luxe (à la fin du Second Empire, la Fabrique exporte à peu près 78 %) et une sensibilité accrue à la conjoncture économique. Mais elle sait s'adapter aux fluctuations de la demande. L'essaimage des métiers (cette fois-ci vers l'est), moyen de diminuer le coût de production, en est la preuve. Dans les années 1860, Lyon ne représente plus qu'un quart des métiers (environ 35 000).

Le tissage proprement dit a la première place, occupant, à Lyon même, 13080 travailleurs en 1851 dont 6331 chefs d'ateliers et 6 705 compagnons, pour 13700 métiers en activité de soierie, de tulle et de rubans et 4262 dans les secteurs qui lui sont directement liés comme le dévidage, l'ourdissage et le piquage du carton<sup>4</sup>.

C'est donc une activité prospère, et malgré quelques crises, la période de 1800 à 1880 est celle de "l'apogée de la soie". En cette fin de siècle, aucun signe flagrant ne peut laisser prévoir la grande crise de 1876-77 et les difficultés qui s'ensuivront. Aucun signe, si ce n'est justement que rien n'a jamais vraiment évolué en dehors de la diffusion du métier Jacquard. Sur le fond, l'organisation de la Fabrique reste la même : une industrie de luxe fondée sur l'atelier à domicile, en marge des grandes évolutions industrielles.

---

1- Pour ces costumes très amples sont mis au point des tissus de soie pure adaptés (obtenus par une très fine croisée de la chaîne et de la trame) comme les façonnés, les taffetas, les satins, les failles. Laferrère, *Op. cit.*, p 121-122.

2- Laferrère, *Op. cit.*, p 128 à 130.

3- Lequin, *Op. cit.*, p 64 et suivantes.

4- Lequin, *Op. cit.*, p 28.

### *La grande crise de 1876-1877*

Durant toute son histoire, la Fabrique de la soie connaît des périodes difficiles, chaque trouble international ou évolution de la mode affectant les ventes. Mais chaque fois, elle a su y répondre. Au début de notre étude, la grande crise de 1876 commence et, à la différence des crises survenues dans le passé, elle ne se résoudra ni facilement ni rapidement. Elle marque une réelle rupture dans l'histoire de cette activité industrielle, dans l'histoire de la Croix-Rousse et même dans l'histoire lyonnaise.

Tous les historiens s'accordent à dire que cette crise est différente des autres, qu'elle marque une cassure, symbole de la "névrose fin de siècle"<sup>1</sup>. Ils la nomment la *"Grande Dépression, qui touche le pays avec une exceptionnelle intensité dans les années 1880-1890. Période décisive de l'histoire ouvrière, car elle se conclut par le recul définitif d'un monde du travail fondé sur la polyvalence et la mobilité, au profit du "prolétariat" caractéristique du 20e siècle"* précise Gérard Noiriel<sup>2</sup>.

Pour la Fabrique lyonnaise, cette crise entraîne une remise en cause des grandes options industrielles. Car, même si elle éclate à la fin de 1876, après une très bonne année, soudainement, à l'image de toutes les crises connues par cette industrie, elle se prolonge durant au moins dix ans.

Reprenons l'explication d'Yves Lequin : *"Depuis l'été 1876, on achetait à n'importe quel prix des soies qu'une récolte désastreuse avait raréfiées, après plusieurs années (1872-1875) où la matière première avait été peu coûteuse. C'était donc parier sur le retour en force définitif des belles étoffes pures. Or, c'est le phénomène inverse qui se produit : on abandonne des tissus trop chers désormais"*<sup>3</sup>.

La mode a évolué, les articles lourds et raides ne conviennent plus aux costumes féminins, la soie est concurrencée par d'autres textiles et par d'autres pays. La conséquence immédiate est la fermeture de nombreux métiers : *"La moitié des métiers stoppent (octobre 1876), les entrées de teinture diminuent de 30 à 40 %. En janvier (1877), le chômage est aux deux tiers et si l'on remonte quelques uns d'entre eux au printemps et dans l'été,*

---

1- Jean-Marie Mayeur, *Les Débuts de la IIIe République*, Paris, Seuil, Point Histoire, 1973, p 193.

2- Gérard Noiriel, *Les ouvriers dans la société française, 19e-20e siècle*, Paris, Seuil, Point Histoire, 1986, p 83.

3- Lequin, *Op. cit.*, p 76.

il en reste au moins 25 % d'inactifs à la fin de l'année ; il faut attendre le second trimestre de 1878 pour que la situation redevienne à peu près normale à Lyon"<sup>1</sup>. Mais pour peu de temps, dès 1882, et le krach de l'Union Générale, l'incertitude s'installe à nouveau et la baisse de la production s'accroît de mois en mois : en novembre 1884, la Fabrique est aux 6/10e de son activité normale, le tiers des métiers est au chômage à Lyon comme à la campagne.

Pour sortir de ce marasme les fabricants et industriels vont devoir innover : la reprise de l'activité passe par la remise en cause des produits, des structures et du matériel.

#### A.4.4-Savoir s'adapter et se moderniser pour survivre

"Le fabricant de la vieille école était volontiers sentencieux, légèrement prud'homme, routinier, tatillon, avec cela travailleur et scrupuleusement honnête. Gâté par les anciennes années de prospérité, habitué à voir le client venir de lui-même dans ses magasins, il répugnait à aller relancer l'acheteur, ignorait les marchés lointains".

Ainsi Emmanuel Vingtrinier décrit le fabricant de cette fin du siècle, en y opposant son successeur :

"Le fabricant du dernier bateau affecte un ton parisien, mi-anglais ; il va deux ou trois fois par an à Londres et presque tous les mois à Paris ; actif, débrouillard, il brasse de grosses affaires. S'occupant, à moments perdus, de sport et de théâtre (...) il fait partie d'un cercle"<sup>2</sup>.

Bien que caricaturale, cette description donne un aperçu de l'ampleur des modifications survenues dans cette industrie durant les dernières décennies du 19e siècle<sup>3</sup>. Après la crise de 1877, la Fabrique se démocratise, la part belle revenant aux mélangés pouvant être fabriqués à l'aide des métiers

---

1- Lequin, *Op. cit.*, p 76-77.

2- Emmanuel Vingtrinier, *La vie lyonnaise, autrefois et aujourd'hui*, Lyon, Bernoux & Cumin, 1898, p 213. Un exemple, parmi d'autres, de cette évolution : la maison Atuyer-Bianchini-Férier qui en 1897, ouvre un comptoir avenue de l'Opéra à proximité des grands couturiers. Laferrère, *Op. cit.*, p 170. Voir aussi le D.E.A de Pierre Vernus, *Bianchini-Férier, projet de recherche pour une histoire d'entreprise*, Université Lyon II, 1991, 134 p.

3- La position des fabricants face aux mutations de l'industrie textile est ambivalente : à la fois attachés au travail à façon et réticents à la démocratisation des soies, ils soutiennent toutefois le développement des usines. Sophie Chauveau, *Le patronat de la Fabrique Lyonnaise de soieries dans la seconde partie du 19e siècle (1860-1900)*, maîtrise en histoire à l'Université Paris IV Sorbonne, 1991, p 135.

mécaniques (contrairement aux beaux tissus délicats dont le fil très fin ne pouvait être travaillé que sur les métiers à bras)<sup>1</sup>. Les crêpes se vendent particulièrement bien et représentent, à la veille de la Première Guerre mondiale un quart de la production : ils constituent la nouvelle renommée de la Fabrique et ce succès fait dire à Justin Godart :

"Surtout qu'on ne blasphème point en répétant, sans réfléchir, avec dédain : "la Fabrique est perdue". Evidemment y végètent ceux qui n'ont point la forte spécialité, avec l'éducation professionnelle générale"<sup>2</sup>.

Cette spécialisation est rendue possible par les innovations techniques dont la mécanisation<sup>3</sup>. Elle ne s'est pas faite du jour au lendemain et, lorsque survient la grande crise de 1877 quelques 5000 métiers mécaniques fonctionnent déjà<sup>4</sup>. Comme le montre le tableau 2, ce mouvement de mécanisation s'articule en deux phases durant lesquelles le nombre de métiers est multiplié par quatre : de 1875 à 1886 et de 1890 à 1905<sup>5</sup>. Ce qui permet à Yves Lequin de conclure qu'en "1914, la métamorphose est totale : le potentiel de la Fabrique est assuré à plus de 87 % par les mécaniques"<sup>6</sup>.

---

1- De même, le marché national est de plus en plus important même si cette industrie reste toujours de luxe et très exportatrice.

2- Justin Godart, *Travailleurs et métiers lyonnais*, Lyon, Cumin & Masson, 1925, p 185.

3- Nous ne parlerons que de la mécanisation mais d'autres innovations comme la teinture en pièce sont aussi très importantes. En effet, avant cette période, la soie était toujours teinte en fil, les fils étant teints avant tissage. Désormais, il est possible de tisser de la soie écrue et de la teindre ensuite, après tissage. Cela permet d'économiser le temps nécessaire aux démontages des métiers entre deux commandes et aussi de stocker des tissus tissés et de les teindre à volonté, en fonction de la mode. Parallèlement, l'industrie de l'apprêt se modernise et tient une place de plus en plus importante quant à la qualité finale du tissu. Garcin, *Op. cit.*, p 23.

4- Le métier mécanique était déjà utilisé en Angleterre pour la laine et le coton. François Ferdinand Geni, *L'organisation professionnelle de la Fabrique lyonnaise de soierie*, thèse de droit, Université de Grenoble, imprimerie des Facultés, Lyon, 1942, p 33.

5-François Ferdinand Geni précise que le métier mécanique ne fut introduit à Lyon qu'à partir de 1895 (p 34). A l'inverse, lorsqu'il est fait référence à la Fabrique, sans plus de précision, il s'agit de Lyon et des unités dispersées dans la campagne. Gérard Noiriel note le même phénomène pour la Fabrique de Reims, de Roubaix, ou encore de Mulhouse. Pour ce qui est de Lyon, il écrit : "même l'industrie de la soie dans la région lyonnaise, que l'on identifie en général aux "canuts" du quartier de la Croix-Rousse, emploie dans les années 1860 plus de 300000 personnes et s'étend sur un rayon de 150 à 200 kilomètre autour de Lyon". *Op. cit.*, p 33-34.

6- Lequin, *Op. cit.*, p 84.



**Tableau 2 : Les métiers au service de la Fabrique lyonnaise (1873-1914)**

	Métiers mécaniques	Métiers à bras	Total	Total en métiers unités*
1873	5 à 6 000	114 à 115 000	120 000	129 à 130 000
1878	10 000			
1880	18 828	100 000	119 000	157 000
1884	25 000			
1888-9	19 319	66 à 72 000	85 à 91 000	124 à 130 000
1894	25 000			
1898	30 000			
1900	30 638	56 043	≈ 86 600	≈ 148 000
1905	38 000	50 à 60 000	88 à 98 000	164 à 174 000
1914	40 623	17 270	57 903	139 000

\* Métiers unités = (métiers mécanique x 3) + métiers à bras.

Source : Lequin, Yves, *Les ouvriers de la région lyonnaises (1848-1914)*, tome I : *La Formation de la classe ouvrière régionale*, Lyon, PUL, 1977, p 84.

Néanmoins, le développement du tissage mécanique n'entraîne pas une disparition simultanée des métiers à bras. Michel Laferrère attribue ce phénomène au coût de revient de la production : certes, le métier mécanique produit beaucoup plus et beaucoup plus vite, mais aux salaires des ouvriers, il faut ajouter l'amortissement du matériel et de ses transformations éventuelles<sup>1</sup>.

Plus que jamais la Fabrique lyonnaise se diversifie, occupant aussi bien des petits ateliers familiaux que des usines, et ce, tant à la ville qu'à la campagne, amenant certains à faire une distinction entre Petite et Grande Fabrique<sup>2</sup>.

La société Atuyer-Bianchini Fériet correspond à cette nouvelle époque de la Fabrique. Fondée en juillet 1888 par trois employés de la maison Devaud-Bachelard, cette société se spécialise dans les beaux damas tissés, lors d'un retour de la mode des façonnés<sup>3</sup>. Très vite les affaires prospèrent et ils ouvrent une succursale à Paris en même temps qu'ils décident de développer la teinture en pièce. Cette première expansion s'accompagne

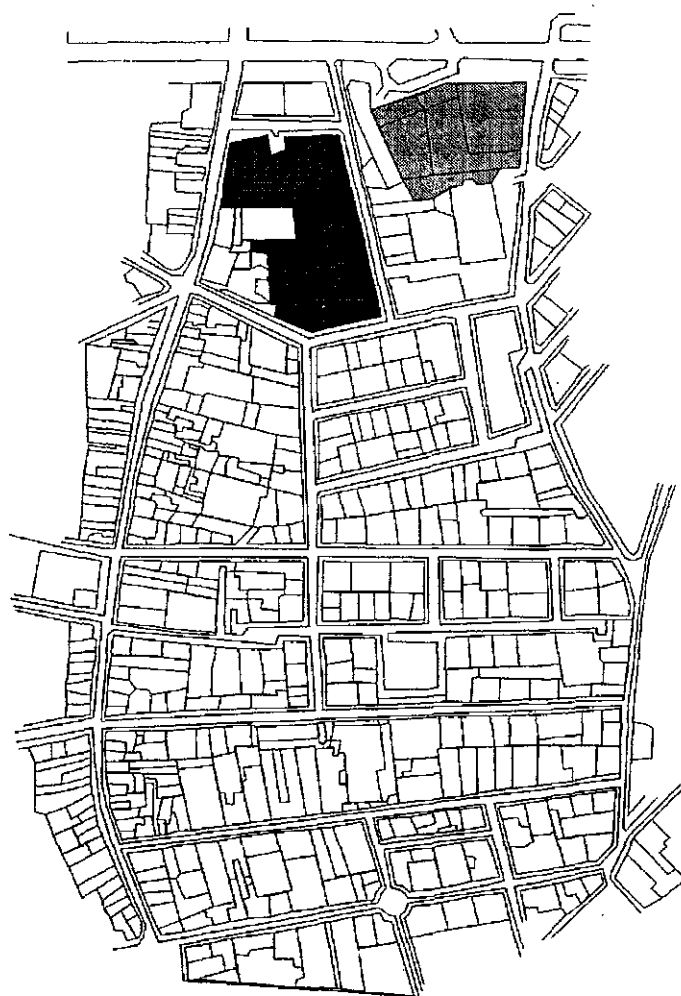
1- Laferrère, *Op. cit.*, p 180.


2- La Petite Fabrique concerne la grande majorité des fabricants et utilise les façonniers (tisseurs indépendants) mais ne constitue qu'une part réduite de la production. La Grande Fabrique travaille en usine et produit la majorité des articles. (Bayard & Cayez, *Op. cit.*, p 326). Cependant, Pierre Cayez nomme Grande Fabrique celle qui travaille la soie, l'or et l'argent en opposition à la passenterie, la guimperie,... (p42). Aussi, nous employons ce terme avec beaucoup de réserve.


3- Laferrère, *Op. cit.*, p 186-87. Pierre Vernus note que ces associations d'employés, profitant d'une bonne conjoncture pour monter leur propre affaire, n'a rien d'exceptionnel. La réussite de celle-ci l'est déjà plus. *Op. cit.*, p 84.

d'un déménagement de la place Tolozan en haut des pentes de la Croix-Rousse, sur un immense terrain compris entre les rues Vaucanson, Calliet, Jean Baptiste Say et la montée de la Grande-Côte (plan n°9) et d'un grand élan de mécanisation et d'industrialisation avec des ouvertures d'usines dans l'Isère et dans l'Ain.

Plan 9  
Les entreprises Ferrier et Fructus-Descher en 1935



 Coudurier, Fructus et Descher

 Atuyer, Bianchini et Férier

Cette "Grande Fabrique" se développe donc à la campagne : c'est la troisième phase de l'essaimage des métiers. De même, elle permet à la profession de se féminiser, le tissage mécanique ne demandant pas une grande force physique pour actionner le battant, comme sur le métier à bras. Dès 1896, le Viconte G. d'Avenel souligne ces deux transformations dans l'industrie du tissage<sup>1</sup>. Par cette perte de spécificité et cette nouvelle organisation, la Fabrique ressemble un peu plus aux autres industries touchées par la révolution industrielle.

La conséquence de cette mécanisation est le départ du tissage de la ville. Dès la crise de 1877 la désertion s'amplifie et, en 1882, il n'y a plus que 25000 à 27000 métiers intra-muros dans 8000 ateliers ; en 1889, plus que 16000 ; en 1900, 10429 ; en 1905 entre 6000 et 85000 au maximum. A la veille de la Première Guerre mondiale, il ne reste plus que 6831 métiers, dont 5364 dans les limites communales, soit moins de 10 % des métiers au service de la Fabrique.

Cet effondrement résulte d'un état de fait : les métiers à bras, et les beaux tissus de soie pure qu'ils produisent, sont tombés en désuétude et n'ont pas été remplacés par la mécanique. Ces bastions de l'ancienne Fabrique, situés principalement sur les pentes et le plateau de la Croix-Rousse, travaillent essentiellement à la fabrication des échantillons ou au tissage des belles étoffes façonnées qui ont fait leur gloire. La mécanisation se fait doucement : 560 en 1885, 840 en 1888 ; 1782 en 1900 ; 2645 en 1903 ; 2738 en 1914<sup>2</sup>.

Ces chiffres, bien que dérisoires, sont le résultat des efforts menés par les marchands-fabricants, mais aussi les chefs d'atelier, pour maintenir le tissage à domicile. Mais ces tentatives de mécanisation des ateliers familiaux sont vaines et le 20e siècle connaît la mort irrémédiable de la Fabrique traditionnelle. Pour notre quartier, il s'agit d'un véritable bouleversement du paysage socio-économique.

---

1- Viconte G (?) d'Avenel, *Le mécanisme de la vie moderne*, deuxième série, Paris, A. Colin, 1900, p 248.

2- Lequin, *Op. cit.*, p 87.

### *La Caisse de prêts aux chefs d'atelier*

Yves Lequin situe autour de 1905 le moment où, définitivement, les métiers à bras sont supplantés par la mécanique<sup>1</sup>. Contrairement, cela signifie la décimation des métiers sur les pentes de la Croix-Rousse.

Deux cartes résument ce mouvement : celle de la répartition des métiers à soie dans l'agglomération lyonnaise en 1846 et la même au début du 20<sup>e</sup> siècle (annexes VII et VIII). Au temps du Jacquard (annexe VII), les métiers sont implantés, en nombre considérable, sur la colline de la Croix-Rousse et dans le 1<sup>er</sup> arrondissement et, dans une moindre mesure, dans le Vieux-Lyon et la Guillotière. Au début du 20<sup>e</sup> siècle (annexe VIII), l'activité du tissage à bras s'est amoindrie dans l'ensemble du Lyon ancien même sur le plateau de la Croix-Rousse où cependant le tissage mécanique s'est bien développé. Mais celui-ci est surtout présent à Villeurbanne et aux Charpennes, dans des usines. Il y a eu donc une double évolution : la baisse du nombre des métiers et leur mécanisation associées à un mouvement d'industrialisation de la profession.

Cette double évolution touche de plein fouet les pentes de la Croix-Rousse et c'est pourquoi, dès la fin du 19<sup>e</sup> siècle, une série d'initiatives se soucie de protéger les ateliers urbains. Elles sont multiples mais ont toujours le même objectif : aider les chefs d'atelier à transformer leur outillage pour lutter contre les usines de métiers mécaniques. Le fer de lance de ce mouvement est la Caisse de Prêts.

*La Caisse de Prêts pour les chefs d'atelier de la Fabrique d'étoffes de soie* est fondée par ordonnance royale du 9 mai 1832 -à la suite de la crise de 1830- sur l'initiative de la Chambre de Commerce de Lyon<sup>2</sup>. Vraisemblablement, cette Caisse est la plus ancienne institution française de crédit populaire<sup>3</sup>. Initialement, son but est de venir en aide aux chefs d'ateliers (de toutes les professions de la soie) victimes du chômage en leur prêtant une somme

---

1- Lequin, *Op. cit.*, p 84.

2- Cette étude est essentiellement basée sur les archives de la Caisse (série 14J) conservées aux Archives Départementales du Rhône section Ancienne et qui ne sont pas répertoriées. A cela viennent s'ajouter quelques cartons conservés aux Archives Municipales de Lyon (série 784 WP) ou aux Archives Départementales section Moderne (série 9 MP) et quelques ouvrages de la Bibliothèque Nationale. Nous ne connaissons pas précisément la date de dissolution de la Caisse, vraisemblablement autour des années 1950.

3- C'est ce que prétendent Marie-Louise Louvicourt et Jean Lazare, *Lyon au temps des années folles*, éditions des 4 seigneurs, Grenoble, 1980, p 123.

d'argent pour leur permettre de traverser la crise sans avoir à vendre tout ou une partie de leur matériel (au Mont-de-Piété). Mais, cet objectif initial évolue et de plus en plus, vers le maintien du tissage, et des professions annexes, en petits ateliers à domicile.

Dès 1842, la Caisse décide de venir en aide à la rénovation du petit atelier familial par l'adduction de la force motrice au domicile du chef d'atelier. Les premiers essais sont faits à Lyon en 1876, à l'initiative d'un groupe de chefs d'atelier et de fabricants qui, avec l'appui de la Chambre de Commerce créèrent la *Société de Crédit pour les petits ateliers de tissage mécanique*. Cette société est fondée en 1881 par E. Aynard, J. Gillet, Léon Permezel, Brosset Heckel et les "petits fils de CL. J. Bonnet". Son but est "*de maintenir à Lyon, en aidant à leur transformation, les petits ateliers à la main qui sont de plus en plus menacés par les grandes usines de tissage mécanique situées en dehors de la ville*". Associée à des entrepreneurs, et soutenue par le Conseil municipal, la Caisse de Prêts réussit à organiser une quarantaine d'ateliers de tissage mécanique<sup>1</sup>.

Au vu de ces bons résultats, la Caisse de Prêts organise ensuite, dès 1892, un deuxième service de prêts destiné à aider à la transformation de l'outillage. Devant de la crise, et la concurrence de plus en plus sévère, la modernisation de l'outillage devient urgente<sup>2</sup>. Progressivement ce service accapare la majorité des activités de la Caisse et en 1904, celle-ci fusionne avec la *Société pour le Développement du Tissage à Lyon*.

Cette société, fondée en mars 1895, a pour but :

---

1- Le 18 mars 1889 le fabricant Piotet jete les premières bases d'une Société Lyonnaise de l'air comprimé et le 16 avril de la même année, le Conseil municipal accorde à la société l'autorisation de poser des conduites. La société veut livrer aux ateliers de l'énergie à bon marché, la Buire et Diederichs s'engagent à fournir des métiers mécaniques adaptés. Pierre Cayez, *Crises et croissance de l'industrie lyonnaise, 1850-1900*, Lyon, CNRS, 1980, p 155.

2- La modernisation de l'outillage passe par deux étapes : d'abord livrer au chef d'atelier des machines mécaniques (achetées par la caisse ou prêtées par elle ou par la société pour le Développement du Tissage) puis faire venir la force motrice jusqu'à lui.

"de fournir aux tisseurs dans leurs ateliers privés des métiers mécaniques tout montés, prêts à fonctionner, par le moyen d'une force électrique ou autre, qui sera distribuée à domicile dans des conditions d'adduction et de location qui sont à l'étude. Le remboursement de ces métiers sera effectué sans intérêt par un mode de paiement proportionnel au travail exécuté (...) Dans le but du maintien du petit atelier lyonnais comme facteur essentiel à la Fabrique"<sup>1</sup>.

La fusion en 1904 entre la Caisse de Prêts et cette société a pour objectif :

*"(de) donner une plus grande unité de vues, une simplification dans la marche administrative et un accroissement de forces résultant de l'union des ressources ayant en vue de venir en aide à nos chefs d'atelier"*<sup>2</sup>.

Effectivement, elle permet à la Caisse de développer son service d'aide à la modernisation de l'outillage et de proposer un troisième service relatif aux études et recherches pour le développement du tissage. Ceci passe, entre autres, par l'encouragement à l'apprentissage. Enfin, dans les années 1906-1908 elle participe activement au projet de la cité ouvrière, faisant des propositions, des remarques et diffusant les appels aux concours qui ont été lancés pour ce projet<sup>3</sup>. Les activités de la Caisse sont donc bien définies et reposent sur une organisation interne stable<sup>4</sup>. A l'origine, les prêts sont productifs d'un intérêt annuel de 5 %, abaissé à 4 % en 1894, et totalement supprimé en 1898. La Caisse est donc devenue une caisse gratuite de prêts. Le mode de remboursement se fait par le versement à la fin de chaque mois du

---

1- Discours de monsieur Riboud, conseiller prud'homme, président de la commission exécutive de la Caisse de Prêts, fait à la conférence du 30 mars 1895.

2- Cette fusion sera vivement critiquée par une partie des conseillers prud'hommes déjà hostiles à la Caisse qu'ils accusent de favoritisme.

3- En fait il y aura deux concours, l'un sur "*l'étude des avantages économiques et moraux pouvant être réalisés par l'édification d'une Cité Ouvrière spécialement construite et aménagée pour les tisseurs*", l'autre sur "*les avantages économiques et moraux qu'on obtiendra par l'édification et l'organisation d'une usine collective de tissage à façon*". Caisse de Prêts aux Tisseurs, *Compte rendu des premiers et deuxième concours suivi du texte des mémoires primés*, Lyon, A.Rey & Cie, 1908, 206 p. B.N.

4- Son financement est assuré par des donations, des emprunts et des subventions du Préfet du Rhône et du Ministère de l'Intérieur. Cela constitue un capital de 240 000 francs. Celui-ci est augmenté par les subventions annuelles de la ville et de la Chambre du Commerce, par les souscriptions des sociétaires et, au tout début de sa mise en service, par les intérêts des sommes déposées au Mont-de-Piété et des intérêts perçus sur les prêts consentis aux chefs d'atelier.

Son conseil d'administration est formé par le Préfet du Rhône (président), le Maire de Lyon (vice-président), trois membres du Conseil municipal désignés par ce Conseil, les fabricants d'étoffes de soie, membres de la Chambre du Commerce, trois Conseillers prud'hommes négociants fabricants, trois Conseillers prud'hommes chefs d'atelier, élus au scrutin secret et à la majorité absolue des suffrages enfin douze sociétaires, choisis par et parmi les sociétaires. Le fonctionnement de la Caisse est assuré par sa commission exécutive dont monsieur Léon Riboud (marchand de soierie habitant 20 rue des Capucins et initiateur de la Société pour le Développement du Tissage) est le président de 1888 à 1903.

dixième des travaux à façons produits, ou par versement mensuel défini avec le chef d'atelier.

Au départ, seuls les chefs d'ateliers de Lyon intra-muros, et des commune de la Guillotière, de la Croix-Rousse et de Vaise peuvent faire des demande<sup>1</sup>s. En 1898, celles-ci sont ouvertes à toute la commune de Lyon puis, vraisemblablement, à tous les chefs d'atelier de la région Rhône-Alpes (beaucoup de prêts sont accordés à des habitants de l'Isère). Par contre, la Caisse est réticente à faire des prêts à des femmes non mariées parce que le remboursement de ceux-ci n'est plus assuré à partir du moment où elles se marient, le mari n'étant pas tenu de régler les dettes de sa femme.

En fait, comme le dit le rapporteur de la commission exécutive au Maire de Lyon en 1886 :

"Qu'est-ce en somme que notre Caisse de Prêts ? C'est l'union de l'Etat, de la ville et de la Chambre du Commerce, entretenant à leurs dépens, un capital qui circule parmi nos chefs d'ateliers, et leur permet d'acquérir au moment voulu, les ustensiles qui leur sont indispensables"<sup>2</sup>.

Mais la Caisse est aussi *"pour la ville de Lyon, une garantie d'ordre"*<sup>3</sup>!

Enfin, elle permet aux fabricants (très actifs dans cette association) de contrôler le travail et d'éviter sa fuite vers les campagnes, comme le dit cette lettre de monsieur L. Riboud à monsieur Cambon (directeur de la Caisse à cette époque) :

"Monsieur H. Chavanis mon beau-frère est venu me dire qu'il pourrait occuper 10 à 15 métiers façonnés à 2 lats, lui dire si nous pourrions les lui promettre. Lui dire quand ils seraient libres. Je lui avais fait promettre de ne pas envoyé aux usines de la campagne avant de nous avoir vu...." (sic)<sup>4</sup>.

Mais pourquoi tant d'énergie pour maintenir l'atelier familial ? Pour plusieurs raisons. D'abord, les tisseurs urbains sont les seuls à pouvoir produire des étoffes de si belle qualité. Ensuite, ils échappent à la réglementation du travail et les dépenses d'énergie et d'entretien des

---

1- Un exemple de formulaire de demande de prêt est présenté en annexe IX.

2- AML, 784 WP 003. Caisse de Prêts aux chefs d'ateliers de tissage de la ville de Lyon (1831-1841).

3- ADR SA. 14J. Rapport au conseil d'administration de 1859.

4- ADR SA. 14J. Lettre du 8/10/1900.



métiers sont à sa charge. Enfin, l'isolement des petits façonniers rendent moins virulentes leurs réclamations<sup>1</sup>.

Vouloir maintenir l'atelier familial est aussi un moyen de lutter contre l'usine et les maux que beaucoup lui attribuent<sup>2</sup>. Il y a un aspect moralisateur dans cette lutte qui transparaît dans toutes les archives de la Caisse de Prêts.

### *Une irrémédiable évolution*

Ces efforts pour sauvegarder l'atelier familial en freinant l'émigration vers la campagne et ré-industrialiser la Croix-Rousse, sont qualifiés de "double illusion" par Pierre Cayez. Un des principaux problèmes est celui de l'alimentation en l'énergie. Les premiers métiers mécaniques fonctionnent à l'air comprimé, système beaucoup trop coûteux à installer et à exploiter. Entre 1895 et 1898, huit stations d'énergie électrique à courant continu sont installées à la Croix-Rousse et alimentent chacune 30 métiers mécaniques. En 1899, la Société des Forces Motrices du Rhône remplace l'énergie produite dans les petites stations. Mais, comme dit Michel Laferrère, "*La belle usine hydroélectrique de Jonage ne pourra sauver le tissage canut de la Croix-Rousse dans la course au tissu bon marché engagée par les ateliers ruraux et le tissage en usine*"<sup>3</sup>.

Très peu d'ateliers sont "mécanisés" dans notre périmètre d'étude, peut-être justement à cause de ces difficultés à amener l'énergie jusqu'aux ateliers.

Nous avons fait un relevé systématique des dossiers de prêts (argent ou outillage) conservés. Ils sont au nombre de 484, répartis de 1896 à 1937. Seuls 28, soit 5,79 % des demandeurs habitent dans le quartier (exclusivement le haut, autour de la place Colbert) contre 72,52 % dans le 4<sup>ème</sup> arrondissement.

Ces chiffres sont à utiliser avec précaution car ils concernent les dossiers de prêts conservés. Combien de cartons ont disparu ? Certainement beaucoup<sup>4</sup>.

---

1- Geni, *Op. cit.*, p 42.

2- Les travaux de Laurent Bonnevey, même s'ils concernent le travail à domicile plus spécifiquement, sont une illustration de ce courant de pensée. *Les ouvrières lyonnaises travaillant à domicile. Misères et remèdes*, Lyon, Auguste Cote, 1896, 148 p.

3- Laferrère, *Op. cit.*, p 184.

4- Plusieurs choses nous le font penser. D'abord les talons des souches des prêts accordés où est inscrit le numéro du prêt, le nom et adresse du bénéficiaire ainsi que la somme prêtée et la date. Certains de ces "chéquiers" ont été conservés. Ils nous apprennent que de 1914 à 1924 au moins 99 demandes ont été faites, 246 entre 1903 et 1906 et 279 entre 1914 et 1923, soit beaucoup

De plus, il est difficile de distinguer les prêts d'argent de ceux d'outillage et pour ces derniers, ceux qui ont été accordés par la Caisse et les autres par la Société pour le Développement du tissage. Nous avons des bilans ponctuels dont le plus important va de 1874 à 1888, période qui regroupe 7388 prêts d'argent. De même, on sait qu'en 1902 la Caisse a fait 104 prêts d'argent et 14 d'outillage<sup>1</sup>.

Enfin, dans les années 1910-1920, la Caisse précise l'adresse du logement et celle de l'atelier, souvent différentes. On peut donc se demander à quoi correspond l'adresse donnée avant et après cette date. Peut-être plusieurs tisseurs des pentes ont-ils leurs ateliers mécanisés sur les pentes ?

En tout cas les efforts de la Caisse ont été vains. Elle n'a pas pu lutter contre l'irréversible mécanisation et industrialisation. Des problèmes techniques et des frais d'installation de l'énergie trop importants empêchent les ateliers familiaux de la Croix-Rousse de se mécaniser et d'être véritablement concurrents. Sur les pentes, il n'est pas rare que les métiers Jacquard soient démontés, brûlés et qu'ils ne soient pas remplacés par des machines modernes.

#### A.4.5- La Fabrique se meurt

La vieille Fabrique, basée sur le travail à domicile et l'atelier familial, meurt peu à peu. Le textile continue à faire travailler des ouvriers mais plus sur les pentes de la Croix-Rousse et ses métiers Jacquard. Parfois, la production reprend, le temps d'une année. La déchéance est longue, étalée de 1900 à 1929. La crise des années 30 sera le coup fatal.

---

plus que le nombre de dossiers retrouvés.

1- AML, 784 WP 12, Industrie et commerce.

### *Une conjoncture mouvementée*

"Tais-toi, tisseur" (...) "Vas te cacher, canut !". Dans ces deux épithètes et dans le ton avec lequel elles sont lancées, est tout le procès que le passé fait au présent. Tisseur contre canut ; métier de fer, actionné par l'électricité, contre métier de bois, mû à bras ; usine contre atelier de famille, campagne contre ville, voilà tous les antagonismes révélés qui aboutissent en fin de compte à la disparition lente mais fatale, semble-t-il, du tissage à Lyon<sup>1</sup>.

Dès le début du 20<sup>e</sup> siècle nombreux sont les contemporains qui s'inscrivent contre le malaise de la Fabrique, d'autant plus que la plupart des secteurs de l'économie sont déjà en pleine expansion.

Il faut attendre le printemps 1908 et le retour des soieries dans la mode pour que la reprise soit facilitée : jusqu'à la déclaration de la guerre, la Fabrique se développe à nouveau. Cependant, les événements internationaux portent un coup d'arrêt à cette reprise en même temps qu'ils permettent la relance des lendemains de guerre.

Ce nouvel élan de la Fabrique est soutenu par des innovations techniques, souvent déjà anciennes mais qui se répandent durant cette période : le tissage se mécanise encore, la teinture en pièces et l'impression au rouleau se développent. Ces progrès techniques permettent la production par longs métrages d'articles souples, mélangés de laine, coton et soie artificielle, qui se prêtent à la mode des robes ajustées<sup>2</sup>.

Cela se traduit par la mécanisation quasi totale de l'équipement : en 1924, il ne reste plus que 5000 métiers à bras (contre 55 000 en 1900) occupés à la production artisanale d'étoffes très riches ou le tissage des échantillons. A l'inverse, toujours en 1924, les métiers mécaniques sont au nombre de 45000<sup>3</sup>.

La grande innovation de cette période reste la soie artificielle. Inventée en 1884 par le comte de Charbonnet, elle connaît des débuts modestes. Jusqu'en 1914, elle n'est utilisée que dans la fabrication de la rubannerie et des tissus d'ameublement. La méfiance des fabricants empêche sa diffusion. C'est la

---

1- Godart, *Op. cit.*, p 180.

2- Gloria, *Op. cit.*, p 2.

3- Garcin, *Op. cit.*, p 33 à 67. Lorsque Gérard Noiriel aborde le problème de mécanisation, il prend l'exemple du tissage : un ouvrier pouvait surveiller 6 métiers mécaniques en 1920 contre 14 à 16 en 1930, grâce aux métiers Northrop à changement automatique de navettes. *Op. cit.*, p 130.

guerre de 14-18 qui permet à la soie artificielle de s'imposer, l'occupation des régions textiles favorisant le développement de l'industrie chimique<sup>1</sup>.

L'introduction de la soie artificielle accentue le déplacement, commencé dès la fin du 19<sup>e</sup>, vers les banlieues ouvrières déjà occupées par d'autres industries. Désormais, les tisseurs sont aux Brotteaux, à Villeurbanne, dans des usines<sup>2</sup>. Parfois, les maisons de soierie, accompagnant le déplacement des lieux de production, déménagent des pieds de la colline aux Brotteaux.

Selon Marcel Granger, ce changement d'adresse stigmatise l'évolution des mentalités :

"Le lent débordement vers le sud du quartier de la soierie est une chose à noter (...). Jadis, une maison sérieuse n'eut jamais consenti à établir ses pénates plus bas que la rue Désirée. Mais dès après 14-18, des fabricants glissèrent jusqu'à la rue Puits-Gaillot (...). Aux Brotteaux ! Et dans des maisons modernes ! on n'avait jamais vu ça à Lyon : des bureaux clairs, des w. c propres... ! C'était un véritable scandale, sinon une révolution. Aussi bien sûr, les affaires sérieuses (...) se cramponnèrent, elles, au sommet du Griffon, un peu à la façon dont les Anglais s'accrochent au rocher de Gibraltar"<sup>3</sup>.

Mais dans l'ensemble, la Fabrique stagne alors que l'industrie textile française se stabilise. La taille des établissements, leur localisation, le degré de mécanisation, ne varient que faiblement du début du siècle jusque dans les années 1950<sup>4</sup>. Cette branche de l'économie française et la Fabrique lyonnaise vont affronter durement la crise des années 1930.

### *La fin d'une Belle Epoque, la crise des années 30*

Les difficultés qui affectent la Fabrique de soierie dans les années 1929-1930 s'inscrivent dans la crise nationale, voire même internationale : 1929 marque le fin du mouvement de hausse que traverse l'économie mondiale depuis 1895.

Cependant, pour la Fabrique, une crise structurelle s'ajoute aux problèmes conjoncturels provoqués par les inadaptations techniques et économiques : de 1920 à 1929, malgré la production croissante de la rayonne, la Fabrique conserve et enrichit, sans les modifier, les structures et un outillage conçus pour le négoce et le travail de la soie naturelle<sup>5</sup>. Ce retard technique est

1- Bayard, *Op. cit.*, p 327.

2- Voir Marc Bonneville, *Naissance et métamorphose d'une banlieue ouvrière, Villeurbanne, processus et formes d'urbanisation*, Lyon, P.U.L, 1978, 287 p.

3- Marcel Emmanuel Granger, *Quartiers de Lyon*, Paris, édition Rabelais, 1949, p 143-144.

4- Noiriel, *Op. cit.*, p 143.

5- Laferrère, *Op. cit.*, p 217 à 219.

d'autant plus grave que le marché des tissus pour l'habillement se restreint peu à peu, la mode étant revenue aux tenues beaucoup plus simples. La concurrence, par contre, est croissante et des pays comme les États-unis, se mettent au tissage. Les conséquences sont dramatiques, les faillites se multiplient de 1930 à 1935, surtout dans les maisons récentes qui ont profité de l'euphorie d'après guerre pour se lancer dans le commerce<sup>1</sup>.

Paradoxalement le tissage à façon est moins touché. D'abord parce que la rayonne ne nécessite pas de nouveaux métiers<sup>2</sup>, ensuite parce qu'en 1936 les ateliers qui ont résisté aux différentes crises sont mécanisés. Ainsi, en 1936 ils représentent 13 % du tissage mécanique de la soierie lyonnaise contre 3,8 % en 1914.

Malgré cela, la Fabrique subit, durant ces années, une crise dont elle paraît ne jamais s'être relevée, malgré une petite reprise en 1936 et de bonnes perspectives pour les années à venir. A partir des années 30, la Fabrique de la soie n'est plus le secteur dynamique de l'économie lyonnaise et même si le "bistanclaque" résonne encore à la Croix-Rousse, son bruit est de plus en plus rare.

En 1930, Pierre Scize écrit :

"Les canuts ont disparu. La plupart se sont éteints de vieillesse, comme les lampes de leurs métiers, faute d'huile. Les jeunes se sont mis à la mécanique. Et voilà tout"<sup>3</sup>.

Dans cette brève histoire de la Fabrique nous avons voulu mettre l'accent sur les crises et croissances de cette industrie, pour reprendre un titre bien connu. Nous ne sommes pas entrés dans le détail de ces mouvements économiques qui parfois ne durent qu'une année. L'événement capital est bien sûr cette crise qui débute à la fin du 19e siècle. Malgré la mécanisation, les reprises, l'industrie a évolué et la Fabrique a disparu.

Autre priorité pour nous, montrer la multitude des professions, la multiplication des lieux de production et la mobilité géographique de la Fabrique qui suit ces évolutions, surtout sur le plan des techniques. C'est la diffusion du métier Jacquard qui est à l'origine du lotissement des pentes de

---

1- Le nombre de marchands de soie inscrits à l'union des marchands de soie tombe de 40 en 1929 à 25 en 1934. Gloria, *Op. cit.*, p 130.

2- Gabrielle Letellier, dir, *Enquête sur le chômage*, Tome 1, *Le chômage en France de 1930 à 1936*, Paris, librairie du Recueil Sirey, 1942, p 112.

3- Pierre Scize, *Visites aux derniers canuts*, extrait des *Annales*, 15 mars 1930, p 284.

la Croix-Rousse, c'est l'invention du métier mécanique qui provoque sa décadence<sup>1</sup>.

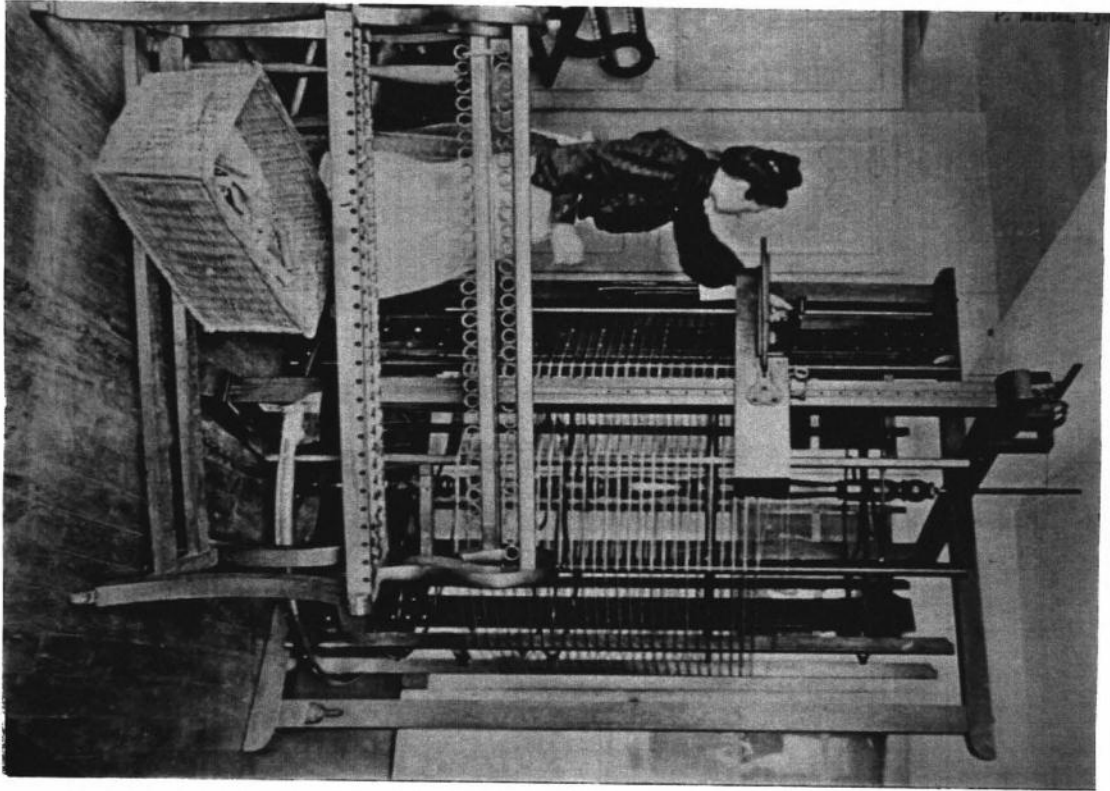
Comment celle-ci se traduit-elle sur les emplois et les structures familiales croix-roussiennes ? A-t-elle de réelles conséquences sur les destinées individuelles, les choix professionnels et familiaux ?

Les acteurs de l'histoire ont été présentés. Un lieu a été défini, une source nous introduit dans les familles qui y habitent et l'industrie qui les occupent nous est davantage familière. La crise de la soie est une évidence. Il reste à étudier ses conséquences sur les emplois et les familles des Croix-Roussiens. L'histoire se divise en deux, entre un "avant" où les transformations s'élaborent en douceur et un "après", où le divorce entre le quartier et la soie est consommé.

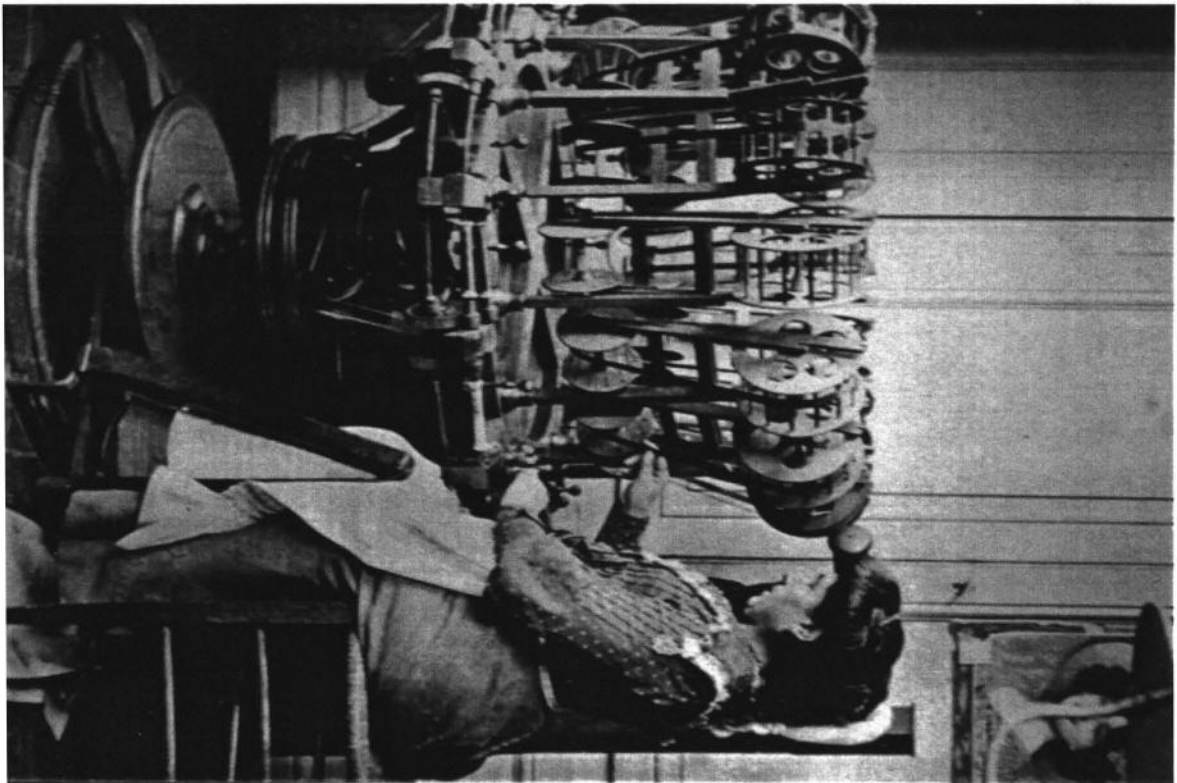
Lorsque débute cette étude, vers 1870, la Fabrique est encore très vigoureuse. La Croix-Rousse est toujours assourdie par les bruits du "bistanclaque". Jusqu'au tournant du siècle (1900-1905), la soie est toujours la maîtresse des lieux, elle organise et structure la vie du quartier et de ses habitants.

---

1- L'annexe V présente la répartition des métiers mécaniques dans l'agglomération lyonnaise en 1903 : avec seulement 1% des métiers électriques, les pentes de la Croix-Rousse ne peuvent plus être considérées comme "l'acropole de la soie".



*Photo n°4 : Ourdisseuse au travail, vers 1910, BML.*



*Photo n°5 : Dévideuse au travail, vers 1910, BML.*

**CHAPITRE B : LES HOMMES ET LES FEMMES DE LA FABRIQUE**  
**(1872-1901)**

Toute histoire est celle d'un passage d'une époque à une autre. Celui qui est en arrière plan de cette étude est rapide et radical. En quelques décennies, la ville de la soie devient une mégapole moderne. Les innovations techniques transforment les façons de vivre et de travailler. La ville s'agrandit, se diversifie et dans ce nouveau paysage industriel et urbain, les pentes de la Croix-Rousse ont du mal à exister.

Les métiers à tisser, encore nombreux en 1870, sont de plus en plus discrets. Derrière eux, il y a ces hommes et ces femmes, acteurs de cette histoire. Les processus sociaux que nous nous proposons d'étudier sont induits par eux. C'est l'histoire de leur vie, de leur famille, de leur travail.

C'est surtout et avant tout l'histoire d'une population et d'une activité artisanale. L'adéquation entre les exigences des structures économiques de l'industrie de la soie au 19<sup>e</sup> siècle et la constitution des familles œuvrant pour cette industrie est une réalité historique connue et reconnue<sup>1</sup>. Cette concordance engendre une population très singulière, centrée sur la Fabrique, dans un univers clos où les évolutions socioprofessionnelles et les espaces semblent prédestinés, et où la conjoncture économique rythme les variations et les destinées possibles.

### **B.1-LA FABRIQUE STRUCTURANTE**

"Si l'église Saint-Polycarpe (...) n'avait pas été dotée de cloches ; c'était pour que leur carillon ne vint pas distraire les apprentis tisseurs"<sup>2</sup>.

Cette remarque, bien qu'anecdotique, dévoile deux traits fondamentaux de cet espace urbain : d'abord, sa spécialisation, sa dévotion à la Fabrique de la soie qui va jusqu'à "mutiler" l'église, ensuite, la singularité de ses habitants, presque tous acteurs dans l'industrie de la soie, comme l'apprenti, véritable ouvrier de cette industrie, qui loge dans la famille du canut.

---

1- La structure des familles des canuts a été bien étudiée, que ce soit dans le cadre d'études plus larges comme dans la thèse de Yves Lequin, ou, en elle-même, pour des mémoires de maîtrises dans le cadre du Centre Pierre Léon.

2- Josette Gontier, *Pierre Joly, canut*, Paris, Jean-Pierre Delarge, Lyon, Audin, 1968, p 28.



Cette spécificité des espaces et des familles sous le Second Empire a déjà donné lieu à beaucoup de littérature<sup>1</sup>. Dans le cadre de cette étude, il était important de chercher à la définir pour connaître les permanences et les ruptures que la crise de la Fabrique occasionne ou non. Bien sûr, il faudra éviter de faire de la tautologie et de chercher sans objectivité, à trouver des organisation familiales liées à la Fabrique là où, peut-être, il n'y en a pas ou plus. Cependant, ce qui surprend ici, c'est l'homogénéité des situations et leur continuité malgré quelques variations.

### B.1.1-Dis-moi ta profession, je te parlerai de ta famille

Comme nous l'avons déjà signalé dans le premier chapitre, la Fabrique de la soie au 19e siècle repose sur une hiérarchie précise et sur des cellules économiques artisanales. Les ménages que nous avons recensés devraient donc présenter des caractères prosopographiques spécifiques, révélateurs du rôle de chaque individu dans le ménage, et, au-delà, dans l'industrie textile<sup>2</sup>. Il s'agit bien sûr de l'atelier familial et du travail à domicile. Plusieurs critères permettent d'affirmer que ces cellules de production sont encore dominantes en cette fin de siècle.

### *Croquis d'une population*

D'abord, la répartition par sexe. La plupart des auteurs qui ont étudié l'industrie textile à la fin du 19e siècle ont noté l'importance numérique des femmes<sup>3</sup>. Longtemps cette industrie leur a été réservée et la mécanisation renforce cette suprématie, même si la féminisation des métiers a été

---

1- Celle-ci sera présentée au cours de l'argumentation.

2- Par ménage nous entendons, unité d'habitation, groupe d'individus qui vivent ensemble. La famille, elle, désigne des individus apparentés par le sang ou par alliance. Cette précision est importante par le nombre considérable d'individus vivant dans le ménage mais n'appartenant pas à la famille. Ce sont les pensionnaires, appelés par les anglophones "Boarders" ou "domestics" (domestique, apprenti, ouvrier, employé, pensionnaire, ami...). La confusion terminologique est fréquente. Ainsi, Martine Ségalen parle de ménage pour le groupe domestique père, mère plus enfant. *Sociologie de la famille*, Paris, Armand Colin, 1993, réédition, p 35.

3- Mathilde Dubesset et Michelle Zancarini-Fournel écrivent : "...le ruban stéphanois occupe d'abord les femmes, à qui sont presque exclusivement réservées les tâches de préparation et de finition : ce sont les ouvrières en soie, moulineuses, dévideuses, ourdisseuse et plieuses. (...) Alors que les hommes étaient, au 19e siècle, plus nombreux que les femmes du tissage, le rapport entre les sexes tend à s'inverser au début du 20e siècle, avec l'électrification des métiers...". *Op. cit.*, p 51.

vraisemblablement moins forte que celle qui a été déclarée<sup>1</sup>. Ainsi, en 1866, 45,15 % des employés de l'industrie textile en France, sont des femmes, contre 51,39 % en 1896 et 53,7 % en 1901. Pour le travail des étoffes, et pour les même dates, les pourcentages sont encore plus impressionnants : 78 %, 87,10 % et 88,63 %. A l'inverse, le nombre de femmes dans les autres industries ne dépasse pas 30 à 37 %<sup>2</sup>.

Comme l'indique le tableau ci-dessous, plus d'un habitant des pentes de la Croix-Rousse sur deux, à la fin du 19e siècle est une femme

**Tableau 3 : Répartition selon les sexes (1886, 1901)**

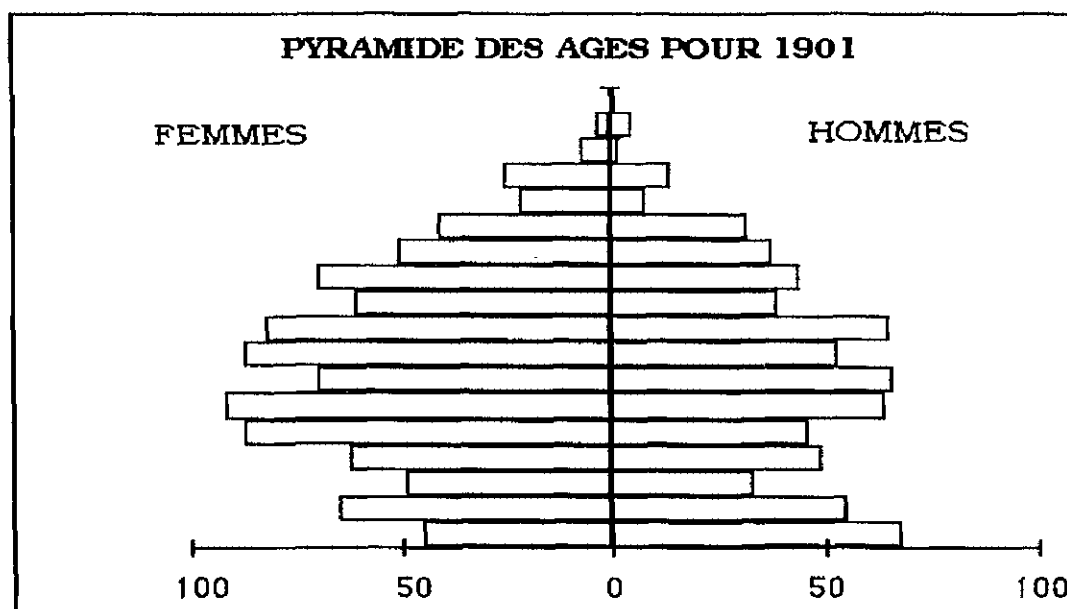
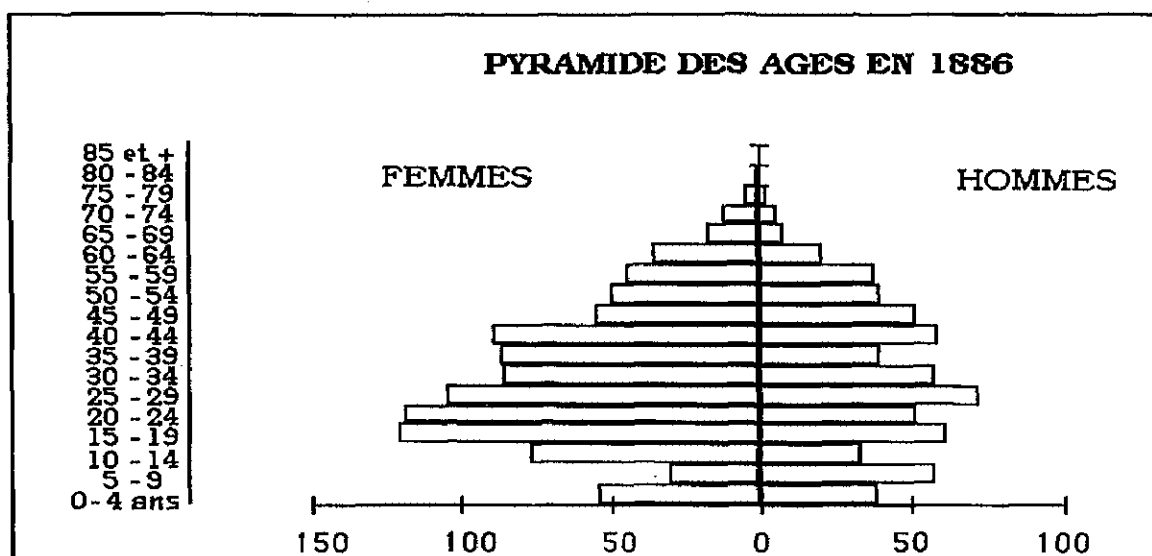
	1886		1901	
	Nombre	%	Nombre	%
Femmes	996	61	920	57,8
Hommes	633	38,8	672	42,2
Total	1629*	99,8	1592	100

\* Pour trois individus, le sexe n'a pu être précisé.

Les conséquences de la guerre de 1870 ou encore dans les événements politiques qui agitent Lyon durant la première moitié du 19e siècle ne sont pas les causes de la suprématie des femmes dans le quartier. En effet, les pyramides des âges montrent qu'il s'agit de jeunes filles de 15 à 30 ans. Pour la même tranche d'âge, les hommes sont beaucoup moins nombreux.

1- "Dans le travail textile, plus le travail est mécanisé et déqualifié, plus la proportion de main-d'oeuvre féminine est importante". Noiriél, *Op. cit.*, p 17. Cependant, Mathilde Dubesset et Michelle Zancarini-Fournel estiment ce phénomène surestimé par les contemporains. p 54.

2- Marie-Françoise Roux, *L'ouvrière du textile à Lyon (1880-1914)*, maîtrise en histoire, Université Lyon II, 1970, p 8.



La pyramide des âges en 1901 est mieux équilibrée, mais les singularités de 1886 sont encore visibles. En effet, la tranche d'âge des 10-44 ans représente 64,9 % de la population en 1886 contre 56,6 % en 1901. Le nombre de jeunes enfants augmente légèrement, de 11,3 à 14,3 % ainsi que le pourcentage d'habitants âgés de plus de 45 ans (de 23,8 à 29,1 %).

Autre caractéristique des habitants, le nombre élevé d'actifs. En 1886, le taux d'activité de l'ensemble de la population est de 77,51 % et de 65,95 % en

1901<sup>1</sup>. Si l'on compare ces chiffres avec la répartition de la population par tranche d'âge, il n'y a là rien d'étonnant : peu de personnes âgées, peu d'enfants, il s'agit d'une population active, tournée vers une industrie où chacun doit travailler. L'atelier familial et le travail à domicile sont les organisations de travail les plus répandues<sup>2</sup>. Elles associent lieu de vie et lieu de travail et sont, de ce fait, facilement identifiables à l'étude des professions et des structures familiales.

Si la répartition entre les sexes, l'âge ou encore le taux d'activité amènent à penser que la Fabrique de la soie détermine les caractéristiques démographiques des habitants, l'étude des professions confirme cette hypothèse.

Pour répertorier les professions, somme toute assez nombreuses- environ 150 appellations- nous avons choisi une double classification : la première, mise au point par Jean-Luc Pinol, détermine 13 catégories en fonction de la qualification et de la hiérarchie sociale<sup>3</sup>. Cette classification correspond à notre travail puisqu'elle permet de répartir toutes les professions de la Fabrique. Nous l'avons appliquée à notre étude sans autre modification que de supprimer la catégorie "Agriculteurs", cinq d'entre eux -au plus- ayant été recensés en 60 ans<sup>4</sup>.

---

1 Pour les immeubles au 9 place Colbert et au 14bis Côte Saint-Sébastien, qui constituent la Cour des Voraces, le taux d'activité en 1886 est, respectivement, de 80% et 72%, et de 79% et 62% en 1901 Les chiffres calculés pour l'ensemble du quartier correspondent donc à des cas pris isolément. Soulier, *Op. cit.*, p 87.

2- Nous ne parlerons pas des providences et usines pensionnats peu nombreuses dans le quartier. Pour 1900, Marie-France Roux recense une quinzaine de providences à Lyon dont, peut-être, deux dans notre quartier, au nord de celui-ci, près du boulevard de la Croix-Rousse. Quant aux usines pensionnats, vraisemblablement, à la fin du 19e siècle, aucune n'est située dans le quartier. *Op. cit.*, p 39 à 45.

3- Jean-Luc Pinol, *Les mobilités de la grande ville. Lyon fin 19e-début 20e siècle*, Paris, Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques, 1991, annexe 2.

4- Ils ont été comptabilisés dans les divers.

Voici les résultats pour la fin du 19e :

Tableau 4 : Evolution des C.S.P en 1886 et 1901<sup>1</sup>

	1886				1901			
	Femmes		Hommes		Femmes		Hommes	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Negociants-industriels	6	0,77	8	1,62	0	0	4	0,81
Cadres supérieurs	2	0,26	5	1,01	2	0,35	13	2,65
Techniciens	1	0,13	14	2,84	4	0,71	21	4,28
Employés	18	2,32	108	21,91	42	7,43	102	20,77
Petits commerçants	43	5,54	43	8,72	39	6,90	35	7,13
Ouvriers ou artisans	583	75,13	212	43	290	51,33	149	30,35
Ouvriers	76	9,79	52	10,55	134	23,72	77	15,68
Manœuvres	9	1,16	32	6,49	14	2,48	64	13,03
Services publics	0	0	6	1,22	0	0	3	0,61
Domestiques	6	3,61	5	0,81	6	5,49	9	1,63
Retirés	28	0,77	4	1,01	31	1,06	8	1,83
Divers	4	0,52	4	0,81	3	0,53	6	1,22
Total	776	100	493	100	565	100	491	100

Les grandes évolutions dans la répartition des catégories socioprofessionnelles sont les mêmes pour les hommes et les femmes à des rythmes différents.

Les ouvriers ou artisans sont majoritaires durant les deux recensements, même si leur nombre baisse en 1901. En 1886, plus de sept actives sur dix et un peu moins d'un actif sur deux sont ouvriers ou artisans. Ils sont tisseurs (169), liseurs (37), elles sont ourdisseuses (46), dévideuses (257), tisseuses (42)<sup>2</sup> etc.

En 1901, même si ce groupe est toujours majoritaire, il ne concerne plus qu'une active sur deux et un tiers des hommes. Les professions sont toujours les mêmes mais elles emploient beaucoup moins (32 tisseurs, 32 tisseuses, 117 dévideuses, 17 ourdisseuses). La baisse de cette catégorie est flagrante, même si elle est moins évidente pour les hommes que pour les femmes. Elle génère de nombreuses professions et un essor des catégories sous-

1- Le détail des professions est présenté en annexe XII.

2- En 1886, environ un tisseur sur quatre est une femme. Cela est donc un peu moins que le rapport d'un sur deux avancé par Laurent Bonnevey pour 1896. Bonnevey, *Op. cit.*, p 15.

qualifiées comme ouvrier, manoeuvre et employé mais selon des modalités différentes pour les hommes et les femmes.

La crise de la soie entraîne une déqualification des actives, les ouvrières représentant un quart d'entre elles en 1901 contre moins d'une sur dix en 1886. Dans le même temps, le nombre d'employées est aussi en progression mais de façon moins marquée.

Pour les hommes, la diminution des effectifs d'ouvriers ou artisans entraîne une légère progression du groupe des ouvriers, un maintien du nombre d'employés et surtout une augmentation du nombre de manoeuvres, catégorie multipliée par deux. Pour les hommes aussi, la crise de la soie entraîne une déqualification.

Le quartier connaît donc trois mouvements dans la composition de ces actifs. D'abord, leur nombre baisse, surtout chez les femmes, le nombre d'inactives passant de 22,09 % à 38,59 %. Ensuite, cet espace urbain connaît une certaine paupérisation due au déclassement de ses travailleurs devenant de moins en moins qualifiés. Inversement, les professions dites "aisées", techniciens, cadres supérieurs, augmentent légèrement et venant s'ajouter au pourcentage d'employés de plus en plus important, forment les "cols blancs", véritable nouvelle catégorie sociale, bien loin des canuts et ouvriers ou artisans.

Ainsi, dès 1901, la redistribution des professions, conséquence des crises de la Fabrique est visible : de moins en moins d'ouvriers ou artisans et de négociants, de plus en plus de "cols blancs", employés, techniciens ou cadres supérieurs, et de salariés non qualifiés, ouvriers et manoeuvres. Il n'en reste pas moins que la Fabrique reste le secteur d'activité privilégié, comme en témoigne la répartition des professions pour la fin du 19<sup>e</sup> siècle.

Cette classification, qui nous est personnelle, vient compléter la première. Ici, ce sont les secteurs d'activité qui déterminent la classification<sup>1</sup>. Ils sont au nombre de quatre, plus une catégorie "divers", regroupant les professions n'appartenant pas à un de ces secteurs (comme les artistes, les rentiers, etc.), et une autre ("?"), enfin, pour les professions dont l'orthographe ne

---

1- Nous avons préféré une classification par secteurs d'activité plutôt que par branches d'activité. En effet, s'il eut été facile de classer les professions par branches pour la fin du 19<sup>e</sup> siècle, les professions étant souvent très précises, il n'en va pas de même pour le 20<sup>e</sup> siècle et les comparaisons entre les deux périodes auraient été délicates.

correspond à aucune profession connue. Nous les avons tout de même insérées dans le tableau pour ne pas diminuer le nombre des actifs. Dernière précision, le secteur "services" a été divisé en deux pour distinguer les salariés de services des autres inscrits comme "employés".

**Tableau 5 : Répartition des professions en 1886 et 1901<sup>1</sup>**

	1886		1901	
	Nombre	%	Nombre	%
Industries	143	11,3	188	17,90
Marchands	101	7,98	89	8,48
Services				
-Variés	77	4,92	148	14,1
-Employés	118	10,50	129	12,28
Textile	782	61,82	430	40,95
Divers	40	3,15	63	6
?	4	0,32	3	0,29
Total	1265	100	1050	100

L'industrie du textile (que l'on peut diviser en trois grands groupes : le tissage, les métiers annexes et de préparation, la confection et la lingerie) emploie plus d'une personne sur deux en 1886 et un peu moins de la moitié des actifs en 1901. Les ouvriers ou artisans recensés dans le tableau n°4 travaillent donc bien dans cette branche d'activité, à l'inverse des ouvriers qui eux, travaillent dans l'industrie, et sont de plus en plus nombreux.

L'augmentation du nombre d'ouvriers est aussi liée à la mécanisation des industries, particulièrement du textile. Le tisseur n'est plus un chef d'atelier (CSP ouvriers ou artisans) mais un tisseur employé dans une usine (CSP ouvriers). La baisse de l'activité artisanale se lit dans le gonflement des professions des services. C'est le début du secteur tertiaire, des chauffeurs d'autobus, des employés de bureau mais aussi des employés de soierie et des voyageurs de commerce. La nouvelle répartition des catégories socio-professionnelles est donc moins un bouleversement des professions et des secteurs d'activités qu'une nouvelle répartition et définition des statuts. Tel chauffeur auparavant indépendant est désormais employé de la nouvelle compagnie OTL, tel dessinateur fait partie d'un bureau d'étude d'une grande industrie textile.

1- Le classement des professions par secteurs d'activités est présenté en annexe XII.

L'originalité des habitants du quartier de la Fabrique, ce sont ces ouvriers ou artisans, ouvriers de l'industrie qui travaillent à domicile. L'analyse détaillée des structures familiales montre cette corrélation entre emploi et vie familiale, tout en permettant de lire les évolutions mises à jour par l'étude des professions<sup>1</sup>.

**Tableau 6 : Les structures familiales en 1886 et 1901 (en %)**

	1886			1901		
	SSP*	Avec	Total	SSP	Avec	Total
Les solitaires	9,25	7,54	16,79	9,99	6,72	16,71
Ménages sans structure	1,28	2,1	3,38	3,2	1,26	4,46
Ménages simples	46,51	23,83	70,34	60,68	7,09	67,77
Ménages élargis	5,15	2,14	7,29	8,7	1,57	10,27
Ménages multiples	0,92	0,98	1,9	0,7	0	0,7
Divers	0,3	0	0,3	0	0	0
Total	63,41	36,59	100	83,36	16,64	100

\*SSP = sans pensionnaire (c'est-à-dire toute personne étrangère à la famille : domestique, apprenti, ouvrier, employé, pensionnaire, ami...). Avec = avec pensionnaires.

Contrairement, à notre hypothèse de départ, les structures familiales ne révèlent pas des organisations familiales atypiques. En effet, les ménages simples, appelés aussi nucléaires, sont largement majoritaires, représentant plus de 70 % des ménages de 1886 et plus de 65 % de ceux de 1901<sup>2</sup>. Ensuite, viennent les solitaires<sup>3</sup>, environ 16 %, puis très loin derrière, les ménages élargis, les ménages sans structure et les ménages multiples<sup>4</sup>. Cette répartition est quasiment la même d'un recensement à l'autre et la diminution du nombre des ménages simples n'entraîne pas la sur-représentation d'une autre catégorie, à peine un gonflement de la taille des ménages élargis et des ménages sans structures.

La caractéristique de ces familles est d'accueillir souvent des pensionnaires. Ces membres du ménage n'ont pas de liens familiaux avec le reste du

1- Toutes les informations concernant la nomenclature des structures familiales et l'étude de ces ménages sont rassemblées dans les annexes X et XI.

2- Couples avec ou sans enfants ; veuves, veufs et femmes seules avec enfants.

3- Ménage composé par une famille d'un seul membre, un chef seul : célibataires, hommes ou femmes, veufs, veuves, ménage formé par un chef seul.

4- Un ménage sans structure est un ménage composé de membres de la même famille dont le lien direct est absent. Exemple : un frère et une soeur (manquent les parents), ou encore un oncle et un neveu (manque le frère ou la soeur du chef de famille). Si le chef est accompagné de son conjoint, voire de ses enfants, il s'agit alors d'un ménage élargi. En effet, celui-ci est un ménage simple avec un membre de la famille. Exemple : couple avec le frère du chef du ménage. Si ce frère est marié et forme à son tour une famille, il s'agira alors d'un ménage multiple.



groupe domestique. Par exemple, en 1872, Jean-Marie G., tisseur, 13 ans, est un pensionnaire : il vit 6 place Colbert avec la famille S. composé du père, tisseur, de la mère et des cinq enfants. En 1886, presque deux familles sur cinq logent au moins un pensionnaire, contre un sur quatre en 1901. Autrement dit, 15,63 % des habitants sont pensionnaires en 1886 (soit 255 personnes) contre 6,67 % (106 individus) en 1901.

L'analyse de ces deux tableaux permet déjà de tracer les grands traits de cette population et de ses évolutions. C'est une population avant tout active, composée d'ouvriers ou artisans travaillant principalement dans le textile. Cependant, les inactifs sont de plus en plus nombreux alors que d'autres secteurs d'activité et d'autres statuts se développent. Autre caractéristique de cette population, les jeunes adultes et les femmes sont en grand nombre, malgré un meilleur équilibre en 1901. Enfin, les familles nucléaires sont majoritaires, de loin, et la grande transformation dans les structures familiales est l'effondrement du nombre de pensionnaires. Véritable composante du groupe domestique en 1886, l'"étranger" à la famille se fait de plus en plus rare.

Toutes ces caractéristiques spécifiques évoluent pendant les 20 dernières années du 19<sup>e</sup> siècle. Cependant, les relations de cause à effet, la véritable mainmise de la Fabrique de la soie et les conséquences de ses crises restent floues si les données, démographies, emplois, structures familiales, ne sont pas croisées entre elles.

### *Des cellules économiques personnalisées*

La répartition des catégories professionnelles (selon la classification de Jean-Luc Pinol) en fonction des structures familiales souligne la difficulté et l'erreur de dégager des tendances caractéristiques pour chaque profession. En effet, la supériorité numérique des ménages simples (c'est à dire parents + enfants avec ou sans pensionnaires) est évidente pour toutes les professions. C'est la grande structure familiale du quartier, représentée dans toutes les professions, pour les deux périodes, et principalement chez les négociants et les manoeuvres<sup>1</sup>. Elle est aussi très fréquente chez les inactifs :

---

1- La condition de manoeuvre obligerait-elle les membres de la famille nucléaire à vivre ensemble? Les manoeuvres, pour la majorité ne travaillent pas dans le secteur textile, contrairement aux ouvriers. Ce sont aussi les familles les plus petites avec une moyenne de 2,90

85,28 %, en 1886 et 81,34 % en 1901 vivent dans une telle structure. Rien d'étonnant à cela puisqu'il s'agit en majorité d'enfants de moins de 11 ans et de personnes de plus de 61 ans<sup>1</sup>.

Les solitaires restent la deuxième grande structure familiale, pour toutes les professions.

Encore une fois, c'est la répartition de ces professions en fonction de la présence plus ou moins marquée de pensionnaires qui est intéressante. Rappelons qui ils sont : des personnes sans lien de parenté qui partagent les activités de production (domestiques, compagnons, apprentis) ou ne les partagent pas (locataires, pensionnaires, etc.). Cette définition exclut donc tous les membres de la famille autres que ceux appartenant à la famille nucléaire. Dans notre cas, cette indication est trop restreinte. En effet, il est fréquent qu'un cousin, une nièce ou une tante occupe la place ou le rôle du pensionnaire au sein du ménage.

Prenons un exemple. celui de la famille D. En 1896, le ménage est un couple composé du mari, Antoine D, 38 ans, et de sa femme, Jeanne M, 37 ans, tout deux cafetiers. En 1901 la soeur de l'épouse, Clotilde, 23 ans, vient se joindre au ménage. En 1906, elle n'est déjà plus là, remplacée par une domestique Augustine B, 25 ans. Enfin, en 1911, le couple accueille une jeune couturière, Hélène M, 14 ans. Il se peut que cette dernière soit aussi domestique, remplaçant celle de 1906 et la soeur présente en 1901. Quoi qu'il en soit, ce ménage n'est recensé qu'une fois comme ménage simple, et dans les deux autres périodes de son histoire, ce ménage s'agrandit, grâce à la famille mais surtout aux pensionnaires.

Pour Martine Ségalen, le nombre de pensionnaires dans chaque ménage varie en fonction de l'importance socio-économique du groupe domestique. Pour les ménages vivant de la Fabrique de la soie celui-ci est très important. Les structures familiales caractéristiques du travail à domicile et des ateliers familiaux le prouvent.

---

individus par ménage en 1886 et 1,36 en 1901.

1- Pour 1886, les inactifs sont composés principalement de 53% d'enfants de 0 à 10 ans, 12% d'adolescents de 11 à 20 ans, 7% d'adultes de 61 à 70 ans et 12% de personnes âgées de 71 ans et plus. Les 16% restant sont en majorité des femmes. Pour 1901, la répartition entre ces différents groupes diffère légèrement : les enfants ne représentent plus que 39% des inactifs et les personnes âgées 10%, par contre les classes d'âges intermédiaires, de 21 à 60 ans, sont toutes représentées, entre 5 et 10%. Voir les tableaux des annexes XIII et XIV.

Le travail à domicile concerne surtout la préparation du fil de soie (dévidage, ourdissage,...) et les professions annexes à la Fabrique, comme la couture, la guimperie, la broderie, emplois avant tout féminins.

Ce qui fait la particularité de la Fabrique lyonnaise, c'est l'exercice de ces emplois dans de mini-ateliers, au domicile de leurs "maîtresses". Il s'agit, généralement, de célibataires (ou inscrites comme telles)<sup>1</sup> "accompagnées" d'autres femmes (au moins deux), souvent plus jeunes qu'elles. Ces mini-ateliers sont à 84 % aux mains de femmes. Il peut s'agir de deux soeurs, d'une tante et une nièce, d'une femme accueillant des pensionnaires que l'on appelle alors des ouvrières ou encore d'un couple qui loge ses employés. Les possibilités sont multiples :

Clémentine G, une veuve de 45, dévideuse, vit 6 place Colbert avec sa fille de 17 ans et trois employées qui ont entre 16 et 30 ans ;

Michel C, 53 ans, manoeuvre, et sa femme, 18 ans, sans profession, vivent 13 rue des Capucins avec Jeanne V (11 ans), Jeanne C (17 ans) et Joséphine C (18 ans), toutes trois pensionnaires et ourdisseuses ;

Annette C, 29 ans, dévideuse, partage l'appartement qu'elle occupe 13 rue des Capucins avec sa soeur, Marie, 18 ans, dévideuse et cinq autres jeunes filles, toutes dévideuse, âgée de 14 ans, pour la plus jeune, et 20 ans, pour la plus vieille<sup>2</sup>.

Les familles de base qui accueillent ces pensionnaires sont différentes les unes des autres, à l'inverse de ces pensionnaires qui se ressemblent toujours. Ces ouvrières sont très jeunes, entre 11 et 20 ans<sup>3</sup>. La majorité d'entre elles ne sont plus apprenties, mais inscrites comme "qualifiées". Ce sont ces jeunes filles omniprésentes dans tous les tableaux présentés plus haut : elles brouillent l'équilibre des sexes, grossissent une classe d'âge, sont

---

1- Ces ateliers de travail à domicile sont très bien présentés dans l'étude de Mathilde Dubesset et Michelle Zancarini-Fournel. Selon elles, le célibat, majoritaire dans les ateliers d'ourdissage, n'est pas seulement celui de la jeune fille avant le mariage, mais bien une vocation. *Op. cit.*, p 60-61.

2- Le travail des enfants est fréquent dans les ateliers de soierie. Par leurs dimensions modestes, ils échappent au règlement de 1841 applicables aux ateliers de plus de 20 ouvriers. Le respect des lois de 1874 et 1892 pose aussi problème, surtout pour ce qui est des heures de travail. D'ailleurs, nous avons retrouvé beaucoup de plaintes et enquêtes sur des ateliers (de dévitage principalement) dont les patrons sont accusés d'exploiter des enfants et des femmes. ADR, 103 MP B4, 99, 101, 103. Fief du petit atelier, les pentes de la Croix-Rousse sont souvent citées dans les rapports sur le travail des femmes et des enfants. Voir à ce sujet l'étude de Henri Pansu, *Le travail des enfants à Lyon et dans le département du Rhône au 19e siècle*, Archives Départementales du Rhône, service éducatif. (livret d'exposition).

3- En 1886, plus de 40% de cette tranche d'âge est pensionnaire contre 25% pour les 21-30 ans.

ouvrières ou artisans-ouvriers (pour les chefs d'atelier et les plus qualifiées), et appartiennent à des familles de solitaires ou de ménages simples.

Elles peuvent aussi être ouvrières chez un canut. Le tisseur, qui recoit une commande du fabricant, doit s'occuper de la préparation du fil et aussi du métier à tisser. Pour cela, il peut "sous-traiter" avec des ouvrières à domicile ou avoir, chez lui, les machines nécessaires et loger une employée. Le travail est le même, seule la structure change. Parfois la femme du tisserand s'en occupe. Vraisemblablement, c'est rarement le cas dans notre périmètre d'étude, les épouses se déclarant tisseuses. D'ailleurs, presque 60 % des tisseurs recensés en 1886 et 1901 sont des tisseuses !!

Ainsi, l'atelier de tissage diffère un peu de celui connu pour le 19<sup>e</sup> siècle. Le groupe domestique est avant tout familial. Le tisseur travaille avec sa femme, entouré de quelques rares apprentis, (seulement 13 recensés, soit 0,8 % de la population de 1886 et 0 pour 1901) et quelques compagnons<sup>1</sup>. En 1886, ceux-ci sont massivement remplacés par des ouvrières salariées<sup>2</sup>.

Dans la famille canut, il n'y a pas beaucoup de place pour les enfants. Le tisseur est réputé pour avoir peu d'enfants (et non une petite famille comme il est souvent écrit). En 1886, les ménages d'ouvriers ou artisans compte une moyenne de 3,8 comme celle de l'ensemble des habitants. La hantise du -ou des- métiers à transmettre ou de l'apprentissage à faire faire, des logements souvent petits, des journées bien chargées et l'incertitude de l'avenir incitent le tisseur à limiter le nombre des naissances<sup>3</sup>. Le graphique de la répartition des ménages simples par tranche d'âge illustre cette affirmation : les enfants de 0 à 10 ans représentent moins de 20 % des membres de ces groupes domestiques. Il est malheureusement impossible, à partir de nos sources, de connaître le taux de natalité. Seul indice, qui lui aussi confirme le peu d'enfants dans les familles des canuts : le nombre d'enfants présents au recensement par rapport au nombre d'épouses. Il est

---

1- Mathilde Dubesset et Michelle Zancarini-fournel ont décrit en détail les ateliers familiaux de passementerie pour Saint-Etienne qui ressemblent à ceux rencontrés ici. *Op. cit.*, p 86 à 143.

2- L'évocation de Nizier de Puitspelu est éloquent : "Dans ces ateliers la vie m'y parut douce. Voire que, parfois, il y avait des apprentisses (sic) qui jetaient une lueur de printemps. Non que, d'ordinaire, elles fussent jolies (...). Mais jeunesse est toujours friande. Pour qui a seize ans, toutes les femmes sont jolies, ..." *Les vieilleries lyonnaises*, Lyon, Jean Honoré, 1980, réédition de 1891, p 3.

3- Maurice Carrez, *Structures et liens familiaux à la Croix-Rousse à Lyon sous le Second Empire*, maîtrise en histoire, Université Lyon II, 1978, p 35.

de 1,44 pour l'ensemble du quartier, contre 0,45 pour les familles d'ouvriers ou artisans.

Ces groupes domestiques, véritables cellules économiques, sont des structures mouvantes, en fonction du travail à fournir bien sûr, mais aussi de l'âge de chaque membre, du cycle de vie du ménage, qui détermine sa place au sein du ménage et celle des autres.

Comme il est absurde de prétendre qu'à chaque profession correspond une structure familiale dominante, à chaque âge ne correspond pas une profession et un statut. La répartition des structures familiales par tranches d'âge permet seulement de dégager des tendances : les familles nucléaires sont majoritaires pour toutes les tranches d'âge et les professions de la Fabrique s'exercent de 7 à 77 ans ! Ainsi, de 0 à 10 ans les enfants vivent en majorité dans leur famille nucléaire, en 1886 comme en 1901. Par la suite, leur destin est différent selon le recensement.

Traçons brièvement les étapes pour un individu de 1886. S'il a entre 11 et 20 ans, soit il reste dans sa famille, soit il est pensionnaire à l'extérieur. De 21 à 40, le jeune adulte vit dans une famille nucléaire, en tant que chef avec des enfants en bas âge, ou en tant qu'employé. Ce schéma reste le même jusqu'à 60 ans, même si ses chances de faire partie d'une famille élargie ou de vivre seul se multiplient. Enfin, les Croix-Roussiens âgés de plus de 60 ans vivent indistinctement dans des familles simples, élargies, multiples, voire seuls.

Bien sûr, ce schéma n'est pas le même pour tout le monde. Il diffère selon qu'il s'agit d'un garçon ou d'une fille, d'un individu ayant une famille ou non. Il est évident que le parcours sera différent pour une jeune employée et pour la fille d'un tisserand ; qu'il le sera aussi pour un jeune ouvrier tisseur et une ourdisseuse : 31 femmes âgées de 31 à 50 ans sont célibataires, pour cinq hommes de la même tranche d'âge.

Il est un âge crucial où le statut diffère totalement selon que l'on est une fille ou un garçon. Il s'agit de la période de 11 et 30 ans, la majorité des jeunes filles sont alors pensionnaires. Toute l'évolution des 20 années qui séparent ces deux recensements se lit dans la comparaison de cette tranche d'âge entre deux périodes. En 1901, Un adolescent (11-20 ans) sur deux ne travaille pas, contre un sur quatre en 1886. Le jeune adulte (21-30 ans) peut prétendre à d'autres emplois que ceux liés à la Fabrique : beaucoup sont employés,

ouvriers, commerçants<sup>1</sup>. Ils sont plus souvent chef de leur propre famille que ceux de 1886, plus fréquemment pensionnaires. Les épouses sont d'ailleurs plus nombreuses que les pensionnaires. Bien sûr, ils existent toujours, bien que moins nombreux. Mais à l'étranger on préfère désormais le neveu ou la tante. En effet, les familles élargies sont plus nombreuses. Elles témoignent de ce renfermement de la famille sur elle-même.

En 1901, la Fabrique structure encore les familles et le destin des individus. L'emprise est, somme toute, moins forte, le canut vieillit, les jeunes se dirigent vers d'autres horizons. La crise de l'apprentissage proclamée par les contemporains n'est pas un argument pour expliquer la mort de la Fabrique<sup>2</sup>. L'étude des professions, des structures familiales, des caractères démographiques en témoignent. Il n'en reste pas moins qu'à la fin du 19<sup>e</sup> siècle l'industrie de la soie est maîtresse des individus. Qu'en est-il des espaces ?

#### B.1.2-La Fabrique sur les pentes, un ou des quartiers

La question est de savoir si les caractères de la population mis à jour et les évolutions décelées concernent l'ensemble du quartier ou bien si des distinctions peuvent être faites. La question sous-jacente est de savoir si les pentes de la Croix-Rousse forment un espace indivisible, uni, tout entier voué à la Fabrique ou si des "micro-espaces" se distinguent, qui nuanceraient l'homogénéité des situations.

Pour répondre à ces questions, nous avons procédé à deux séries de calculs. Pour la première, nous avons regroupé les rues en trois espaces : le haut, le milieu, le bas. Cette distribution n'est pas arbitraire. Elle repose sur une méthodologie inspirée des recherches faites sur le quartier par nos

---

1- Selon Yves Lequin, les chances des compagnons de devenir chefs d'atelier diminuent tout au long du 19<sup>e</sup> siècle d'abord parce qu'ils sont très nombreux mais aussi à cause de la difficulté à réunir les capitaux nécessaires à l'installation et à l'absence de solidarité. *Histoire des français, 19<sup>e</sup>-20<sup>e</sup> siècle*, T.II, la société, Paris, A.Colin, 1983, p 318. Pour des possibilités d'ascension sociale, il paraît logique que les jeunes adultes se tournent vers d'autres professions.

2-En 1909, Justin Godart écrit : "Il est une cause de décadence que l'on a signalée depuis longtemps pour notre industrie de la soierie (...) c'est la pénurie des apprentis". *Travailleurs et métiers lyonnais*, Lyon, 1925, Cumin et Masson, p 187.

Sur la crise de l'apprentissage voir l'étude de Croix-Laval, *Annale de l'oeuvre de Cercles Catholiques d'ouvriers de Lyon. Rapport sur la Crise de l'apprentissage*, Lyon, imprimerie A.Rey, 1913, 103 p.

prédécesseurs et de la littérature de l'époque. La deuxième série de calculs concerne l'indice de ségrégation établi à partir du découpage en trois zones. Cette double approche permet de changer d'échelle et par-là même de nuancer et de préciser les renseignements obtenus sur les habitants des pentes de la Croix-Rousse à l'aide des variables catégories socioprofessionnelles, famille, âge et sexe.

### *Des espaces différenciés*

"Les métiers se rapportant à la canuserie ont chacun leur coin bien déterminé. C'est ainsi que les mécaniciens pour la Fabrique ne s'éloignent pas de la Place du Perron ou de la Côte Saint-Sébastien ; les guimpiers et tisseurs d'or ont leurs ateliers autour du Jardin-des-Plantes et les liseurs ne sauraient percer leurs cartons loin des rues Tables-Claudiennes et Imbert Colomès"<sup>1</sup>.

La littérature évoquant la spécialisation dans les métiers de la Fabrique de plusieurs rues, de micro-quartiers, sur les pentes de la Croix-Rousse abonde. Mais le texte de Pétrus Sambardier est original car il est un des seuls à évoquer d'autres professions que celle de négociant. En effet, la grande majorité des auteurs se bornent à délimiter le secteur des négociants, toujours situé au même endroit, à quelques rues près, dans le bas des pentes, derrière la place des Terreaux et surtout de l'opéra et de la place Tolozan, décor du roman de Henri Béraud, "Ciel de suie"<sup>2</sup>.

L'autre originalité de cette description est, justement sa précision. La plupart des auteurs distinguent des espaces dans le quartier, selon la place de ses habitants dans le processus de la Fabrique mais jamais de façon précise. Il n'a donc pas été possible de tenir compte de ces indications.

Comme nous l'avons dit dans le premier chapitre, Josette Barre ainsi que l'équipe de la S.E.R.L ont déterminé une typologie des immeubles en fonction de leur architecture, de leur utilisation et de leur peuplement au début de leur construction. Ces chercheurs en viennent à diviser les pentes

---

1- Pétrus Sambardier, *La vie à Lyon de 1900 à 1937 par un grand journaliste*, Lyon, Imprimerie I.A.C, 1939, p 153.

2-"La tâche de Claude Giroud, dans la maison de la place des Feuillants, consistait à surveiller la fabrication (...). Chaque jour, d'un bout à l'autre de la Croix-Rousse, Claude parcourait les ateliers où d'humbles artisans travaillaient pour le compte de Giroud Frères. Tour à tour, les ateliers des ourdisseuses, dévideuses, liseurs, dessinateurs, apprêteurs, tisseurs, mouliniers, teinturiers ou guimpiers recevaient sa visite". Henri Béraud, *Ciel de suie*, Roanne, Horvath, Plon, 1933, réédition, Roanne, Horvath, 1980, p 48.

de la Croix-Rousse en trois grands groupes : le bas des pentes, tourné vers les activités de coordination de la Fabrique et du commerce, le haut des pentes, fief des tisseurs et des ouvrières en soie travaillant à la préparation du fil, enfin le reste du quartier, soit la moitié, situé à mi-pente où sont concentrées toutes les étapes entre le fil de soie et le produit fini, en dehors du tissage, avec les dessinateurs, liseurs de dessins, metteurs en carte ou encore les dévideuses et ourdisseuses, mais aussi les apprêteurs, les teinturiers, etc. Parallèlement, on trouve dans cet espace les professions liées à la confection, comme la couture, la broderie, la guimperie.

Une des questions posées ici est de savoir si ces divisions sont encore valables durant les 60 ans de notre étude. Les données socioprofessionnelles du 20<sup>e</sup> siècle n'étaient plus les mêmes, il y a donc peu de chance que cette partie des pentes soit divisible selon ces spécialisations artisanales. Cependant, il est intéressant de savoir si ces divisions applicables au milieu du 19<sup>e</sup> siècle sont encore valables à la fin du 19<sup>e</sup> siècle et de suivre les évolutions de ces trois "micro-espaces".

Nous avons regroupé les rues selon les nombres d'ouvriers ou artisans présents dans chacune d'entre elles en 1886. On peut distinguer trois grands groupes : les rues où le pourcentage d'ouvriers ou artisans est inférieur à 50 % (situées dans le bas du quartier), celles où il est compris entre 50 et 70 % (situées à mi-pentes), celles où il est supérieur à 70 % (toutes dans le haut du périmètre d'étude). Les distinctions définies par Josette Barre sont donc encore valables à la fin du 19<sup>e</sup> siècle.

Nous avons repris les calculs effectués en 1886 et 1901 sur les catégories socioprofessionnelles, les familles, la répartition des âges et des sexes pour ces trois zones.

Pour 1886, les femmes sont majoritaires, des classes d'âges sont sur-représentées, les ménages simples sont les plus importants et les ouvriers ou artisans prédominent sur les autres groupes professionnels, pour les trois zones. Il y a donc une très forte homogénéité des situations et des individus, quelle que soit la partie des pentes étudiée. Evidemment, derrière ces grandes tendances, il y a des différences selon les secteurs. Ainsi, les plus de 71 ans sont en comparaison plus nombreux dans le haut du quartier, ou encore, le bas des pentes accueille plus de ménages simples avec



pensionnaires. Mais rien de frappant, d'évident, cet espace urbain reste homogène.

C'est la comparaison des évolutions entre 1886 et 1901 pour les trois zones qui laisse percevoir quelques divergences tout en permettant de mieux comprendre les transformations survenues en 20 ans.

Ainsi, dans le bas des pentes, un ouvrier-artisan sur deux disparaît contre deux sur cinq pour le reste de l'espace urbain étudié. Majoritaires dans le quartier nord avec 62 % des actifs en 1886, ils le sont toujours avec 38 % en 1901. Ce n'est pas le cas pour le bas des pentes où de 36 % il passe à 18 %, devancés par les inactifs (34 %) et talonnés par les ouvriers (15 %) et les employés (12 %).

Les habitants de la partie haute restent tournés massivement vers l'artisanat de la Fabrique et, pour être précis, vers le tissage. En effet, la majorité des tisseurs et tisseuses recensées en 1901 vivent dans ce quartier. Mais la crise se fait sentir. Les ouvriers sont de plus en plus nombreux ainsi que les inactifs, surtout chez les femmes. La population des canuts vieillit. Enfin, même si les pensionnaires sont beaucoup moins nombreux, leur nombre reste remarquable. Le haut du quartier reflète donc l'image du quartier soyeux.

Par contre, la partie basse s'éloigne de cette image : les inactifs sont majoritaires, les cols blancs et les ouvriers sont quasiment aussi nombreux que les artisans de la soie, plusieurs types de familles se côtoient : les ménages simples, les familles élargies et les solitaires. En 1901, le bas des pentes donne le sentiment d'une population qui se cherche, où plusieurs modèles se confondent, entre l'artisan et l'employé.

L'évolution que connaît la partie à mi-pente nous apporte des précisions sur les bouleversements survenus dans la Fabrique de soie à la fin du 19<sup>e</sup> siècle. C'est la partie du quartier où ces jeunes filles pensionnaires décrites plus haut, sont le plus nombreuses. C'est aussi là où elles disparaissent massivement, entraînant un meilleur équilibre entre les sexes et entre les âges, ainsi qu'une nouvelle distribution entre les professions mais aussi entre actif et non actifs

Ces observations nous amènent à penser que les difficultés et les évolutions de l'industrie de la soie à la fin du 19<sup>e</sup> siècle se traduisent d'abord par la diminution de nombre d'employés dans les activités autres que le tissage. Cet effondrement de tout un secteur d'activité entraîne la quasi disparition

des groupes domestiques liés au travail à domicile et à l'atelier familial décrit plus haut. Suit une reconversion des individus qui deviennent ouvriers, employés ou, pour la majorité des femmes, inactifs. A la lumière de cette explication, il est logique que le nord connaisse des transformations moins flagrantes : il reste canut, tourné vers le tissage, plus que jamais représentant des ouvriers ou artisans en cette fin de siècle.

### *Observations à la loupe, les indices*

Dans cet arrondissement de quasi mono-activité, on a tendance à penser que tout le monde fait partie du même univers. La division du quartier en trois zones a révélé la spécialisation des espaces en même temps qu'elle a souligné la mainmise de l'industrie de la soie sur toutes les vies et toutes les familles.

Cependant malgré l'omniprésence de la Fabrique, la ségrégation sociale existe, d'autant plus que chaque profession représente une étape dans un processus industriel et artisanal précis.

L'utilisation de l'indice de dissimilarité permet de mesurer la ségrégation, s'il est absolu, et, s'il est relatif, la distance géographique d'une profession par rapport aux autres<sup>1</sup>. Ces indices doivent être interprétés avec précaution et, en aucun cas, il ne faut donner une signification trop précise aux valeurs absolues des différents indices<sup>2</sup>. Ce ne sont pas elles qui importent mais la comparaison entre les données. Cela est d'autant plus important qu'ici l'échelle est petite et les divisions spatiales au nombre de trois (ce qui abaisse la valeur absolue des indices : plus il y a de divisions spatiales, plus l'indice est élevé). Le tableau ci-dessous, présente les indices de ségrégation pour 1886 et 1901.

---

1- La méthode utilisée est celle présentée par Jean Luc Pinol dans sa thèse *Op. cit.*, annexe 2.

2- Yves Grafmeyer, *Habiter Lyon*, PUL, 1991, p 91 à 94.

Tableau 7 : Indices de ségrégations en 1886 et 1901

	1886	1901
Négociants-Industriels	41	32
Cadres supérieur	44	15
Techniciens	27	14
Employés	10	6
Petits commerces	6	2
Ouvriers ou artisans	13	11
Ouvriers	10	4
Manœuvres	17	8
Fonctionnaires	18	18
Retirés	13	29
Domestiques	9	10
Divers	6	27

La concentration des groupes sociaux tend à diminuer. En effet, la majorité des indices de 1901 est moins élevé que ceux de 1886. Jean-Luc Pinol a déjà remarqué ce phénomène pour l'ensemble de Lyon<sup>1</sup>. Malgré cela, certaines professions restent très ségréguées, comme celle des négociants. Rien de surprenant à cela. La majorité des professions se rattachant à des classes dites aisées, a été recensée dans le bas du quartier, le fameux quartier des négociants. Tout porte à croire que si notre étude avait englobé le quartier Sathonay, cet indice aurait été encore plus fort.

A l'inverse, certaines professions sont très dispersées dans l'espace : petits commerçants, domestiques, employés. Pour les deux premières, l'explication est assez logique. Le petit commerce est une activité de proximité. Nous ne pouvons distinguer une zone plus commerciale qu'une autre. D'ailleurs pour 1886 nous avons, avec l'Indicateur Henry, recensé tous les commerces existants. Ils sont dans toutes les rues, en fonction de la taille de celles-ci, même remarque pour les domestiques. Il n'y a pas, de "quartier domestique". Ceux-ci se dispersent dans l'espace en fonction des familles qui les emploient, et les zones repérées ne sont pas assez distinctes socialement pour qu'une d'entre elles apparaisse plus apte à accueillir des domestiques.

Pour ce qui est des employés, ce faible indice confirme notre idée selon laquelle l'employé du 19<sup>e</sup> siècle n'est pas forcément un employé de banque ou de commerce (au quel cas l'indice aurait été beaucoup plus élevé, proche de celui des négociants). Comme le manoeuvre ou l'ouvrier en 1901, l'employé loge où il trouve du travail, à tous les stades de l'industrie textile.

1- Pinol, *Op. cit.*, p 162 à 165.

Ces trois professions se diffusent dans l'espace, se mélangent aux autres groupes sociaux.

La position des ouvriers ou artisans est ici très originale et révélatrice : l'indice ne diminue quasiment pas, et sa concentration reste toujours médiane par rapport à celle des autres professions. L'ouvrier-artisan reste donc une figure incontournable de tout le paysage croix-roussien, dispersé dans l'espace mais tout de même bien présent. La composition de ce groupe reste homogène, comme insensible à l'évolution des catégories socioprofessionnelles et aux changements survenus dans la composition sociale du quartier. Indifférents à la crise, les ouvriers ou artisans sont le symbole de l'industrie de la soie.

Ils sont présents à toutes les étapes de la fabrication et dans tous les lieux. Le calcul de l'indice de dissimilarité pour 1886, reporté en annexe XV, en est la preuve. Cet indice révèle la proximité géographique entre l'ouvrier-artisan et les petits commerçants, les domestiques, les retirés, les professions diverses soit, comme l'a démontré l'indice de ségrégation, de toutes les catégories disséminées dans l'espace. A l'inverse, la distance géographique est importante avec les négociants et les cadres supérieurs.

Le calcul de cet indice pour 1901<sup>1</sup> illustre le remplacement des ouvriers ou artisans par les employés dans ce processus de diffusion spatial : c'est la catégorie socioprofessionnelle la plus proche géographiquement de toutes les autres. A leur tour, ils s'étendent dans tout le quartier jusqu'à en devenir une figure incontournable que ce soit pour les classes aisées (cadres, techniciens) de proximité (petits commerçants) ou les ouvriers. Et justement, à l'inverse des ouvriers ou artisans, ils sont proches de toutes les professions. Il faut dire, qu'elles ont toutes tendance à être moins ségréguées et, par là-même, la distance géographique entre elles ne peut que diminuer. Seule exception, les négociants, qui semblent de plus en plus loin de toutes les professions.

Jean-Luc Pinol a utilisé l'indice de dissimilarité comme calcul de la distance sociale entre une profession et toutes les autres<sup>2</sup>. Rattaché à notre étude, ce postulat reviendrait à dire que les ouvriers ou artisans sont proches

---

1- Se reporter à l'annexe XV.

2- Pinol, *Op. cit.*, p 165 à 171.

socialement des petits commerçants et des domestiques, et qu'en 1901 les négociants sont loin socialement de toutes les autres professions, ce qui semble logique.

Cette présentation des habitants des pentes de la Croix-Rousse à la fin du 19<sup>e</sup> siècle révèle l'omniprésence de l'industrie de la soie qui, par ses structures économiques originales, impose une corrélation étroite entre vie familiale et vie professionnelle. La division de l'espace, en fragments plus petits, situe de façon plus précise les activités et les hommes dans l'espace sans rien atténuer du contrôle de cette industrie sur les modes de vie et de travail des habitants. A peine l'utilisation des indices permet-elle de trancher dans l'homogénéité des situations et des processus sociaux. Seule l'étude à 20 ans d'intervalle permet de suivre et de saisir les évolutions qui se font jour progressivement.

Avant de poursuivre l'observation de ces évolutions il faut approfondir l'idée de mainmise de la Fabrique sur les habitants, sur leur mobilité tant résidentielle que professionnelle. Tenter aussi de rattacher ce quartier au reste de Lyon par ses mouvements humains dans une perspective diachronique, ouvrir ou au contraire resserrer encore un peu plus le monde de la Fabrique sur lui même.

## B.2-UN UNIVERS CLOS ET FRAGILE

Jusqu'à présent, la population a été étudiée comme une donnée historique immobile, dans l'espace et dans le temps. L'étude du peuplement et des mobilités y remédie, tout en précisant l'influence de la conjoncture sur ses mouvements humains. Plus que jamais l'arrivée ou le départ des individus illustre la corrélation entre l'industrie de la soie et les pentes de la Croix-Rousse. De même l'analyse des changements d'adresse, la situation dans l'espace des employeurs ou encore le choix du conjoint donnent l'impression d'un quartier replié sur lui même.

### B.2.1-Des espaces et des hommes prédestinés

La question de la structuration de la société en groupes sociaux (groupes domestiques ou catégories socioprofessionnelles), l'étude des inégalités et

des transformations économiques sont en amont et en aval de la mobilité tant sociale que géographique<sup>1</sup>. C'est en cela qu'elle doit être étudiée ici, comme donnée explicatives des évolutions mises à jour plus haut.

Quelle trajectoire dans la ville connaissent les Croix-Roussiens ? Quels liens entretiennent-ils avec le reste de la ville ? Quel itinéraire familial et professionnel connaissent-ils ? Autant de questions qui, par le biais de la mobilité, définissent le lien des habitants avec l'espace, les relations intimes du quartier avec le reste de la ville.

### *Des ménages qui se fixent et d'autres qui passent*

Parlant de la géographie de la mobilité dans la ville, Yves Lequin définit trois espaces qui s'emboîtent : le cadre urbain, d'où l'on vient, le quartier, dans lequel on vit, le logement, dans lequel on habite. Selon lui, derrière l'apparent désordre se cachent des logiques propres et changeantes tout au long du 19<sup>e</sup> siècle<sup>2</sup>.

Avant d'analyser ces phénomènes, traçons les grandes lignes à travers l'histoire du peuplement des trois monographies pour la fin du 19<sup>e</sup> siècle.

Sur la longue durée, il n'y a pas de mouvements flagrants de populations, les effectifs sont sensiblement les mêmes durant toute la période, malgré un léger dépeuplement pour les années de l'entre-deux-guerres. Bien sûr, les courbes d'occupation, reproduites en annexe XVI, sont en dents de scie, mais les irrégularités dans le peuplement des habitations ne durent que le temps d'un recensement. Ces habitations ne connaissant pas de remodelage important de leur habitacle (pas d'exhaussement, ni d'agrandissement, ni de retranchement), il est logique que l'immeuble loge à peu près le même nombre de ménages durant toute la période de l'étude. Pour la fin du 19<sup>e</sup> siècle, la crise de la soie n'entraîne donc pas de grands mouvements démographiques.

Toutefois, si l'on observe l'évolution du nombre d'ouvriers ou artisans dans les trois immeubles, il en est tout autrement<sup>3</sup>. En effet, pour les trois immeubles, le pourcentage des ouvriers ou artisans dans la population active chute de façon marquée en 1876, début de la crise de l'industrie textile.

---

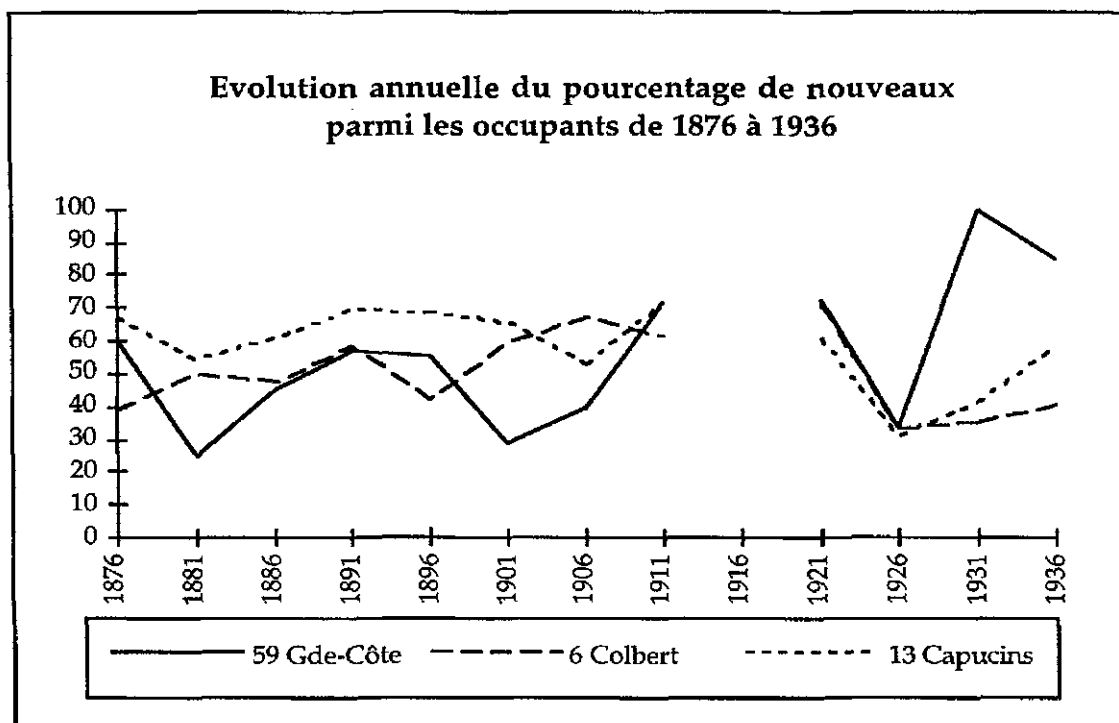
1- Dominique Merllié, Jean Prévot, *la mobilité sociale*, Paris, la Découverte, 1991, p 6.

2- Lequin, *Op. cit.*, p 341.

3- Voir annexe XVII.

Les variations démographiques ne sont pas à chercher dans l'ensemble d'un immeuble mais dans sa composition. Il est clair que les difficultés de la Fabrique en ont obligé plus d'un à se reconvertir et sans doute amené l'installation de nouveaux habitants dans l'immeuble.

Les variations démographiques d'un immeuble dépendent du rythme de renouvellement de sa population et de la durée de séjour des ménages qui se stabilisent dans l'immeuble. Le graphique ci-dessous permet d'appréhender les modalités du renouvellement de la population des trois immeubles.



Les trois immeubles ne renouvellent pas leur population aux mêmes dates et aux mêmes taux. Le 6 place Colbert est particulièrement singulier dans sa courbe : alors que pour les deux autres immeubles on note une baisse du pourcentage de nouveaux venus pour 1881 et 1896<sup>1</sup>, il n'en est rien pour cet immeuble. Par contre, tous les trois connaissent une chute de ce pourcentage pour 1926. Il s'agit d'une date clé, coup d'arrêt à la reprise que connaît la Fabrique après la Première Guerre mondiale. Il faut dire aussi que

1- A cette date la soie connaît une nouvelle crise qui touche toute l'économie lyonnaise. Se reporter au premier chapitre.

la Grande Guerre a sans doute limité les possibilités de déménagements (les courbes étaient très hautes de 1911 à 1921), il se peut aussi que le retour de la paix ait favorisé la mobilité des ménages. Les rythmes de peuplement des trois immeubles sont, vraisemblablement, influencés par la conjoncture, celle de l'industrie de la soie ou la situation nationale.

Sept ménages sur dix n'habitent pas le même logement le temps de deux recensements qui pourtant sont réalisés tous les cinq ans. Le "turnover" est donc important. A peu près la moitié de la population est renouvelée tous les cinq ans. Le logement pour les Croix-Roussiens du 19<sup>e</sup> siècle est-il un lieu où l'investissement, qu'il soit matériel ou affectif, est absent, comme le prétend Alain Faure pour la rue Nationale à Paris ? Selon cet auteur, c'est souvent le cas chez les ouvriers, l'enracinement étant souvent différent selon la catégorie professionnelle<sup>1</sup>. Cependant, Yves Lequin précise que pour les canuts lyonnais, comme chez les passementiers stéphanois, l'appartement c'est d'abord l'atelier<sup>2</sup>. Cela reviendrait à dire que l'atelier est mobile, pas forcément attaché à un lieu précis mais plutôt à un espace de travail<sup>3</sup>. L'étude des adresses antérieures et postérieures nous renseigne sur cette question. En tous cas, le 6 place Colbert identifié comme un immeuble canut ne connaît pas une stabilité locative plus grande que les autres, 67,65 % des ménages recensés sur 60 ans ne restant pas 5 ans dans l'immeuble.

---

1- Alain Faure, "Les racines de la mobilité populaire à Paris au 19<sup>e</sup> siècle", in Odile Benoit-Guilbot, (dir), *Changer de région, de métier, changer de quartier*, Recherches en région parisienne, Paris X-Nanterre, 1982, p 111-112.

2- Lequin, Yves, *Histoire des Français 19<sup>e</sup>-20<sup>e</sup> siècle*, T.2, *La société*, Paris, A.Colin, 1983, p 367. Cela est surtout valable pour le 19<sup>e</sup> siècle puisqu'il semble que la distinction entre lieu de vie et atelier soit de plus en plus fréquente. En effet, au 20<sup>e</sup> siècle, lorsque les chefs d'atelier font une demande de prêt à la Caisse de Prêts ils indiquent leur adresse personnelle et celle de leur atelier, qui divergent parfois.

3- Pourtant, dans son étude sur la rue de Chartes à la Guillotière, Vincent Robert a remarqué que les tisseurs diffèrent des autres classes populaires par leur relative stabilité dans la rue et leur logement plus grand, plus investi. *Les classes populaires et leur logement. Un exemple : la rue de Chartes à la Guillotière, 1840-1870*, maîtrise en histoire, Université Lyon II, 1979, p 110.



**Tableau 8 : Temps de résidence pour les ménages des monographies<sup>1</sup>**

Durée de l'installation	- de 5 ans	5 ans	10 ans	15 ans	20 ans	25 ans	Plus	Total ménages
59 grande-Côte	46	5	9	6	1	0	1	68
6 Colbert	108	16	8	9	6	5	3	155
13 Capucins	206	23	17	11	7	4	3	271

C'est l'immeuble du 13 rue des Capucins qui voit se succéder le plus de ménages, 76 % d'entre eux n'y restant pas 5 ans. Par contre, c'est dans l'immeuble canut de la place Colbert que les ménages restent le plus longtemps (25 ans et plus).

Plusieurs facteurs expliquent le peuplement d'un immeuble : les rythmes du renouvellement, le nombre de ménages qui s'installent et la durée de séjour des dits ménages.

Nous avons essayé de trouver des caractéristiques différentes selon qu'un ménage s'installe dans le logement (c'est-à-dire y est présent durant au moins deux recensements) ou qu'il n'y fait que passer. Pour que l'étude repose sur un échantillonnage assez important, nous avons pris en compte toute la population des immeubles de 1872 jusqu'à 1936, sauf les ménages recensés une seule fois pour ces deux recensements butoirs, de façon à ne pas considérer comme mobiles des ménages qui étaient dans l'immeuble avant 1872 ou qui y restent après 1936. Les habitants ont ensuite été divisés en trois groupes, ceux qui ne font que passer, appelés "mobiles", les ménages qui vont rester dans le logement, "les nouveaux", et enfin ces mêmes ménages au cours de leur séjour, que nous avons regroupés sous le vocable "anciens". Pour les trois immeubles nous avons croisé ces trois groupes avec les critères des catégories socioprofessionnelles, des structures familiales et des âges de façon à découvrir les distinctions et de comprendre qui sont les ménages qui s'installent et ceux qui ne font que passer. En fin ce compte, se dessine une mobilité différentielle selon les immeubles et les catégories d'individus<sup>2</sup>. Car la mobilité est une affaire personnelle et propre à l'histoire de chacun dont les motivations sont parfois bien difficiles à cerner.

1- Le premier recensement comme le dernier ayant été pris en compte, les résultats présents dans ce tableau peuvent être sous-estimés. Les faux ménages n'ont pas été comptabilisés.

2- Le terme de mobilité différentielle est emprunté à Claire Levy-Vroélant dans son article "Histoires d'immeubles et d'habitants : Versailles (1831-1954)", in Annie Fourcaut, dir, *La ville divisée, les ségrégations urbaines en question. France XVIIIe-XXe siècle*, Creaphis,

Pour le 6 place Colbert et le 59 montée de la Grande-Côte, l'analyse est assez concluante. En effet, dans l'immeuble canut de la place Colbert les ménages qui s'installent sont à un stade plus avancé dans leur cycle de vie, ils sont plus établis que ceux "mobiles" : les membres exercent des professions plus qualifiées, ils sont légèrement plus âgés et la famille élargie est souvent présente. Le choix, si choix il y a, de se fixer dans cet immeuble peut donc être considéré comme une étape normale et incontournable dans un projet professionnel et familial précis. Ce serait le moment où l'ouvrier soyeux décide, entouré de sa femme, de ses enfants et souvent de sa famille plus large, de s'installer comme chef d'atelier. C'est le cas de Jean V, 48 ans, tisseur, qui habite dans l'immeuble avec sa femme et sa fille, toutes deux tisseuses, de 1872 à 1896.

Pour le 59 montée de la Grande-Côte, y demeurer quelques temps pourrait être une situation subie plutôt que voulue. Même si les ménages qui s'installent sont plus âgés, ils semblent dans une situation plus précaire que ceux qui ne font que passer : ce sont souvent de simples ouvriers ou des personnes qui n'ont pas de profession et appartiennent à des familles très éclatées. Les ménages qui ne restent dans le logement que le temps d'un recensement y seraient contraints par des difficultés conjoncturelles et leur bref séjour témoignerait de l'amélioration de leur condition. Resteraient les plus démunis<sup>1</sup>, ce qui explique sans doute le nombre important de veuves et de pensionnaires.

Pour le 13 rue des Capucins, tenter de donner une explication aux modes d'occupation des individus est beaucoup plus délicat. L'âge des membres des deux types de ménages est sensiblement le même, entre 11 et 40 ans, les ménages nucléaires dominant, et si ceux qui s'installent sont légèrement plus qualifiés, ils travaillent aussi beaucoup moins. Il n'y a donc pas de distinction flagrante. Par contre, le portrait du ménage installé depuis au moins deux recensements dans l'immeuble peut nous renseigner sur le parcours qui justifie cette stabilité : l'ascension sociale est importante, Par

---

Grâne, 1992, p 364-375.

1- Comme élément d'explication au "turnover" constaté pour la fin du 19<sup>e</sup> siècle, Gérard Noiriel invoque les possibilités d'ascension sociale que les mutations structurelles de la société françaises rendent possible. *Op. cit.*, p 111.

exemple, en 1872, Gaspard P, 43 menuisier, vit avec sa femme Benoîte V et son fils Benoît, 11 ans. Devenu veuf, le père partage le logement avec son fils désormais menuisier. Dix ans plus tard, le fils est recensé avec sa femme, sa belle-mère et une domestique : il n'est plus menuisier mais marchand de meubles. Dans ce cas-ci l'ascension sociale est donc individuelle et inter-générationnelle.

Les négociants, les techniciens, les employés, les petits commerçants, les domestiques et les enfants sont nombreux dans cet immeuble. La stabilité dans l'immeuble pourrait donc marquer l'ascension sociale de certains ménages qui pourtant à l'origine ne se distinguaient pas forcément de l'ensemble.

Cependant, il faut admettre ces conclusions avec prudence. Elles reposent sur une analyse globale et statistique. Les processus sociaux qui influent sur la durée de séjour sont sans doute trop individuels pour transparaître dans une telle analyse. Comme le dit Maurizio Gribaudo : *"Chaque acteur social effectue une série ininterrompue de choix, tout au long de son itinéraire (...). Cela ne se fait pas par hasard, mais grâce à une rationalité qui évalue sa propre position à travers le filtre des expériences qui font partie du bagage individuel et familial, à travers les informations canalisées par les maillons de l'univers de relation"*<sup>1</sup>.

L'étude de la mobilité résidentielle ne dévoile pas les raisons personnelles qui incitent un individu à déménager ou à rester à une même adresse. Si des explications sont évidentes, comme celle de l'adaptation du logement aux besoins et moyens de la famille, ou encore de l'appréciation du logement en lui-même et du quartier de vie, les stratégies résidentielles (si stratégies il y a !) restent bien mystérieuses. Mais celles-ci sont influencées par des conditions exogènes à l'histoire individuelle comme les possibilités et aspects du parc immobilier, les politiques urbaines et l'évolution générale du quartier<sup>2</sup>. Ces conditions exogènes et influantes sont particulièrement

---

1- Maurizio Gribaudo, *Itinéraires ouvriers, espaces et groupes sociaux à Turin au début du 20e siècle*, édition EHESS, Paris, 1987, p 233.

2- Pour Eva Lelièvre et Claire Lévy-Vroelant, la mobilité résidentielle s'inscrit dans la prise en compte des particularités du parc des logements, des politiques urbaines mais aussi des représentations que les acteurs se font de l'habitat et de l'espace social et physique environnant. Eva Lelièvre, Claire Lévy-Vroelant, *La ville en mouvement : habitat et habitants*, Paris, Harmattan, collection Villes et Entreprises, 1992, p 14.

visibles dans l'étude des zones d'accueil et de transfert pratiquées par les habitants du quartier.

*D'où viennent-ils, où vont-ils?*

Pour savoir d'où viennent les individus qui résident dans les immeubles objets de ces monographies et où ils vont, quand ils les quittent, nous avons utilisé les Indicateurs Henry<sup>1</sup>. Cette source, bien que relativement fiable, a été préférée aux listes électorales parce qu'elle permet de commencer cette étude dès 1872 et n'exclut pas, à priori les femmes et les autres individus non électeurs<sup>2</sup>.

Ne pouvant prétendre retrouver tout le monde, nous avons choisi de suivre les chefs de ménage de quatre cohortes : les habitants présents dans l'immeuble en 1872, 1901, 1921 et 1936. Nous ne nous intéresserons pour l'instant qu'aux deux premières, même si la méthodologie concerne l'ensemble des quatre cohortes.

En fait, chercher à connaître les adresses antérieures et postérieures à l'installation dans l'immeuble aboutit à revoir le peuplement des logements et à redéfinir la mobilité et la stabilité des ménages.

En effet le peuplement décrit plus haut est basé sur l'étude des recensements quinquennaux alors que les Indicateurs Henry sont annuels. De ce fait, nous avons pu préciser pour plusieurs ménages la date d'entrée et de sortie du logement.

Certains ménages, considérés comme "mobiles" à l'étude des recensements, car recensés une fois seulement, sont en fait assez stables. Ils peuvent avoir habité en réalité dix ans le logement, y entrant juste après le recensement, être présent au suivant mais partis pour le troisième ! Leur durée de séjour est alors aussi longue que celle d'autres ménages présents lors de deux

---

1- La collection complète est consultable en libre accès aux Archives Municipales de Lyon et aux Archives Départementales du Rhône.

2- Les listes électorales ne sont conservées qu'à partir de 1896. Les indicateurs Henry, appelés aussi annuaires Fournier de Lyon, sont une sorte d'annuaire des habitants de Lyon dont le but est avant tout commercial. L'absence de certains individus sans pouvoir économique n'est pas étonnante. Cependant, la majorité du quartier travaillant sur commande, au 19<sup>e</sup> siècle, pour la Fabrique de soierie, cette partie de la ville semble avoir été particulièrement bien recensée. Claire Berthet a calculé qu'en 1936, seulement un tiers des ménages du quartier des Etats-Unis figure dans l'Indicateur Henry. *Naissance d'un quartier : les Etats-unis de Lyon (1930-1980)*, thèse de doctorat en histoire, Université Lyon II, 1993, p 101.

recensements ! Bien sûr ce cas précis ne concerne que quelques ménages. Il reste que définir la stabilité ou la mobilité des ménages par la seule étude des recensements sous-évalue forcément leur stabilité. De plus, définir une typologie à partir des professions, des structures familiales ou des groupes d'âges, pour les individus stables ou non, comme nous l'avons entrepris plus haut, est une approche erronée du phénomène de peuplement, certains ménages devenant stables selon l'étude des Indicateurs Henry.

A titre indicatif, notons que 62 % des ménages de 1872 et 1901 sont présents dans le logement de un à cinq ans avant le recensement et 38 % de six à dix ans. De même, 81 % des ménages restent dans le logement de un à cinq ans après le recensement et 19 % de six à dix ans. Au moins un ménage sur quatre reste donc plus de cinq ans dans le logement, et à ce titre, devrait être considéré comme stable. Il faudrait donc, si l'on veut réellement étudier la mobilité des ménages et leur durée de séjour, rechercher dans les Indicateurs Henry pour connaître l'année exacte de leur entrée et de leur sortie.

Malheureusement, beaucoup de ménages des cohortes de notre échantillon n'ont pas été retrouvés dans les indicateurs<sup>1</sup>. Encore une fois ne sont inscrits que les plus stables ou ceux dont la profession mérite d'être signalée. Une nouvelle définition du peuplement des habitations n'a donc pas été possible.

Quatre informations sont recherchées dans les indicateurs pour les ménages des cohortes : l'année de leur entrée et de sortie dans le logement, leur adresse antérieure à celle de leur entrée et celle postérieure à leur sortie. Rares sont les individus pour lesquels toutes ces informations, ont été recueillies. Tous les cas de figures sont représentés : l'année d'entrée dans le logement a été retrouvée mais pas l'adresse précédente, les dates d'entrée et de sortie définies, mais pas les adresses,....

---

1- Certains chefs de ménage n'ont peut-être pas été retrouvés après leur départ de l'immeuble parce qu'ils sont décédés. A titre indicatif, nous avons recherché les personnes âgées dans les registres de l'Etat-Civil avant 1894. Quatre personnes ont été retrouvées. Le manque de temps et l'impossibilité de consulter les registres après cette date nous ont empêchés de vérifier s'il y a eu décès ou non pour toutes les personnes que nous n'avons pas retrouvées dans l'Indicateur Henry. Cependant cette démarche permet de rappeler que la disparition d'un individu dans un logement ne veut pas dire forcément qu'il a déménagé, surtout pour les personnes âgées, somme toute assez nombreuses dans le quartier.

Ne pas retrouver l'adresse d'un chef de ménage avant ou après son entrée ou sa sortie dans le logement peut signifier, soit son déménagement en dehors de Lyon (les Indicateurs Henry ne concernant, évidemment, que Lyon...), soit l'imprécision ou les erreurs des renseignements fournis.

Le tableau ci-dessous précise les indications recueillies.

**Tableau 9 : Résultats des informations recueillies dans l'Indicateur Henry pour 1872 et 1901.**

	1872		1901	
	Nombre	%	Nombre	%
Dates précisées	34	47,89	42	71,18
Dates de recensement	37	52,11	17	28,82
Total	71	100 %	59	100 %
Adresses non retrouvées	21	70,42	17	A
Adresses précisées	50	29,58	42	28,81
Total	71	100	59	100

Les informations recueillies sont bien moins riches que nous ne l'escomptions. Il ne sera pas possible de reconstituer des itinéraires résidentiels précis comme Pierre Mayol l'a fait pour la famille R<sup>1</sup>. Seule une enquête orale peu permettre une mesure exacte de la mobilité résidentielle, de ses dates et de ses lieux d'échanges. Un seul interview à été fait, celui de Mme G et monsieur C<sup>2</sup>.

En 1936, Mme G habite au 5 rue Diderot avec ses parents et sa soeur. Après son mariage en 1946 elle part habiter à Saint-Paul pour une courte période puis que sa mère devenue veuve, le jeune couple reprend l'appartement familial qu'il occupera jusqu'en 1981, date de leur déménagement pour un HLM sur le plateau de la Croix-Rousse. Madame G n'a donc eu que trois adresses différentes durant toute son existence ce qui, somme toute est assez rare !

En fin de compte, les Indicateurs Henry ne sont pas assez précis pour permettre la reconstitution des parcours résidentiels comme cela est possible

1- Pierre Mayol, Michel de Certeau, Luce Giard, *L'invention du quotidien*, T.2, *Habiter, cuisiner*, Paris, Folio essais, Réédition 1994, p 53 à 102.

2- Un seul entretien a été conduit pour notre travail de thèse. Le temps nous a manqué pour travailler réellement les sources orales. Nous avons eu l'opportunité d'interroger madame G. et monsieur C. Les conditions de cette rencontre et une présentation des protagonistes sont reproduites en annexe XIX. Mais cet entretien étant le seul, il ne peut être utilisé d'une façon scientifique. Il sera donc mentionné que de temps à autre pour soutenir ou préciser une hypothèse.

pour Mme G. Ces Indicateurs sont surtout utiles pour préciser les dates d'entrée et de sortie du logement. Etudions tout de même, avec beaucoup de réserve, les quelques adresses recueillies.

Les chefs de ménages recensés en 1872 dans un des trois immeubles viennent autant de la Presqu'île (quartier d'étude, reste du 1er et du 2ème arrondissement) que de la Croix-Rousse, de la Guillotière ou du Vieux Lyon. La zone de recrutement est donc assez vaste mais concerne surtout les arrondissements où l'on rencontre des ouvriers du textile (sauf le 2ème). Pour les chefs de ménage de la cohorte de 1901 cette zone s'est réduite au reste du 1er arrondissement, au 6ème et à la Croix-Rousse. La zone de recrutement correspond donc à la zone des activités textiles dans la ville, le 6ème arrondissement, étant aussi, au début du 20e siècle de plus en plus habité par des ouvriers de la soie<sup>1</sup>.

Les zones d'accueil des individus quittant le 59 montée de la Grande-Côte, le 13 rue des Capucins ou le 6 place Colbert sont différentes selon les périodes. En effet, si 62 % des chefs de ménage qui ont habité ces logements en 1872, s'installent dans le périmètre d'étude, ceux de 1901 vont indistinctement dans toute la ville. Il y a donc là une réelle évolution. A la fin du 19e siècle lorsqu'un ménage déménage, c'est très souvent pour un logement situé quelques rues plus loin. Au début du 20e siècle, il n'y a plus de préférence territoriale et les Croix-Roussiens se dispersent dans la ville.

La crise de la soie et la diversification des professions et des secteurs d'activité poussent-elles les Croix-Roussiens, à l'inverse de leurs ancêtres, à s'aventurer dans d'autres quartiers ? Les raisons économiques sont-elles les seules à influencer le choix d'un logement ? Cette influence est sans doute plus forte pour un canut que pour n'importe quel autre travailleur. L'adresse des employeurs en est la preuve.

### *Un quartier qui se suffit à lui-même*

Pour le recensement de 1901, l'employeur est précisé, et même parfois son adresse. Lorsque ce n'est pas le cas, nous avons recherché celle-ci dans l'Indicateur Henry.

---

1- Jean-Luc Pinol a déjà souligné le lien d'échange entre les pentes de la Croix-Rousse et le 6ème arrondissement. *Op. cit.*, p 243-161.

Ainsi pour à peu près un quart des actifs, nous avons pu situer leur employeur ou leur lieu de travail. Cette distinction est importante car beaucoup des ouvriers de la soie sont en fait chef d'atelier et par là-même, leur patron. C'est aussi le cas pour les travailleurs des ateliers à domicile.

Les patrons, travailleurs à domicile et actifs, employés dans le quartier d'étude, représentent plus d'un sur deux des actifs concernés<sup>1</sup>. Un autre petit quart travaille ou a son employeur dans le reste du 1er arrondissement. C'est donc 76,30 % des actifs qui y travaillent. Ce sont majoritairement des ouvriers ou des artisans et quelques commerçants et domestiques. Quelques 12,63 % ont un employeur ou travaillent dans le 2ème arrondissement. Il s'agit d'employés travaillant dans les maisons de soierie ou les banques. Enfin, 11,07 % des employeurs sont dispersés dans Lyon et sont déclarés comme employés ou ouvriers.

Plus de sept actifs sur dix travaillent dans un périmètre très restreint, l'échelle d'un arrondissement, d'autant plus restreint que les adresses des employeurs du 2e arrondissement se situent dans la partie septentrionale de cet arrondissement, c'est-à-dire entre les Terreaux et la Bourse de Lyon. C'est donc presque neuf actifs sur dix dont le lieu de travail se trouve entre le boulevard de la Croix-Rousse et la place des Cordeliers. Ainsi, en ce début de 20e siècle, le quartier est très replié sur lui-même. Lieu de travail et de vie, lorsqu'ils ne sont pas confondus sont dans un périmètre géographique restreint.

Parlant de la Fabrique en 1900, monsieur Mathé écrit :

"Chaque fabricant occupait une catégorie d'ouvriers traitant les mêmes articles ; le fabricant connaissait ses maîtres-ouvriers, s'y attachait, appréciait ces utiles auxiliaires et faisait son possible pour leur conserver de l'ouvrage suivi. De son côté, le maître-ouvrier ainsi assuré de travail pouvait conserver son ouvrier qui, le plus souvent, ayant fini son apprentissage chez lui, y vivait, y logeait, faisant en quelques sortes partie de la famille ouvrière. Il ne quittait son patron que pour s'établir lui-même"<sup>2</sup>.

Il y aurait donc de véritables réseaux de travail, ce qui explique sans doute la petitesse de la zone d'activité.

L'univers de la Fabrique, qui produit des tissus vendus dans le monde entier, se cantonne dans un espace réduit autour de quelques fabricants et de beaucoup d'ouvriers. C'est dans cet espace que les habitants des pentes de la

---

1- Très peu d'ouvriers ou artisans précisent qu'ils sont patrons. C'est pour cela que nous n'avons pas tenu compte de cette précision au cours de notre étude des catégories socio-professionnelles.

2- Ainé, Mathé, *Les tisseurs en soie de Lyon : 1769-1900*, Lyon, A.Rey, 1900, p 5.



Croix-Rousse vivent, déménagent, travaillent. Et malgré une petite ouverture sur la ville, la mobilité géographique de ces habitants est limitée. Même dans le choix d'un conjoint, le hasard fait bien les choses et le promis ou la promise fait souvent partie de cet univers.

### B.2.2-Un conjoint dans la ville

Ne pouvant consulter les registres d'Etat-Civil après 1894, nous avons utilisé les listes des promesses de mariage publiées par arrondissement dans les délibérations du Conseil municipal<sup>1</sup>. Ces listes étant hebdomadaires, dès 1897, nous avons choisi de ne relever que les promesses de mariages enregistrées à la mairie du 1er arrondissement pour lesquelles au moins un des futurs conjoints vit dans la partie des pentes étudiée, et ce pour 1901, 1921, et 1936, de façon à les comparer aux échantillons des recensements.

Il ne s'agit en aucun cas de mesurer la nuptialité des Croix-Roussiens : trop d'incertitudes entourent cette source et des mariages peuvent être enregistrés dans d'autres arrondissements, voire dans d'autres villes ou communes. Nous voulons juste avoir une idée de l'endogamie des habitants des pentes de la Croix-Rousse, savoir les similitudes et les différences entre les professions et les adresses des futurs époux. Les délibérations du Conseil municipal précisent l'identité des futurs conjoints, leur adresse et leur profession.

En étudiant le monde de la boutique à Paris au 19e siècle, J. le Yaouang distingue trois sortes d'endogamies : l'endogamie sociale, c'est-à-dire le mariage entre gens de même statut social, l'endogamie professionnelle, les conjoints exerçant la même profession, et l'endogamie géographique<sup>2</sup>. Ces trois études vont être entreprises pour 1901, à petite échelle, celle d'un quartier et d'une ville, mais aussi d'une petite communauté (206 promesses soit 412 individus).

Pour mesurer l'endogamie géographique nous avons comparé les adresses des futurs conjoints. Les femmes sont légèrement plus nombreuses à vivre sur les pentes de la Croix-Rousse, 66,5 % d'entre elles, contre 57,7 % des

---

1- Conservées aux Archives Municipales de Lyon. 1896 à nos jours. Sans cote.

2- J. le Yaouang, "Trajectoires sociales à Paris au 19e siècle : le monde de la boutique", *Bulletin du Centre Pierre Léon*, n°4, 1993, p 28.

hommes. Cependant beaucoup de futurs couples vivent tous les deux dans le quartier. Nous avons résumé ces possibilités dans le tableau ci-dessous.

**Tableau 10 : Endogamie géographique des futurs conjoints en 1901**

Adresse de l'un par rapport à l'autre	Nombre	%
Les futurs habitent la même adresse	31	15,05
Dans la même rue	16	7,77
Dans le quartier d'étude	5	2,43
Dans le 1er arrondissement	29	14,08
L'un dans le reste de Lyon	81	39,32
L'un en dehors de Lyon	44	21,35
Total	206	100

Le fait que 15,05 % des futurs époux habitent à la même adresse est assez surprenant : habitent-ils le même immeuble ? vivent-ils en concubinage ? sont-ils inscrits à la même adresse pour des raisons administratives ?. Aucune de ces explications ne peut à elle seule justifier ce pourcentage élevé, toutes suppositions réunies. Nous nous heurtons ici à la difficulté d'utiliser une source pour laquelle nous avons peu d'informations sur la façon dont les renseignements sont demandés et donnés et qui, à notre connaissance, n'a pas été étudiée par d'autres auteurs.

Si l'on additionne les quatre premières possibilités, cela fait 39,33 % des promesses de mariages qui ont lieu entre deux personnes habitant le même arrondissement. Un peu plus d'un tiers des célibataires rencontrent donc leur futur(e) dans le 1er arrondissement. Pour un autre gros tiers, l'arrondissement n'est pas le même. Il s'agit surtout des arrondissements traditionnels : 2e, 3e, 4e, 5e, 6e. Les arrondissements dans lesquels résident le plus de promis (es) sont le 4e et le 6e, tous deux arrondissements d'ouvriers de la soie. Enfin moins d'un quart des promesses concerne un individu qui vient d'ailleurs, quelques-uns des communes alentour (actuelle Courly), la majorité des départements voisins : l'Ain, la Drôme, l'Ardèche, etc..

Cette endogamie géographique est légèrement différente si c'est la fiancée ou le fiancé qui est Croix-Roussien. En effet, le Croix-Roussien a tendance à se marier plus fréquemment avec une femme vivant dans le même arrondissement que lui ou venant de l'extérieur de Lyon. A l'inverse, les Croix-Roussiennes ont souvent un futur époux venant d'un autre

arrondissement, souvent le 4e et le 6e. Les hommes seraient donc moins "aventuriers" que les femmes, trouvant leur "moitié" plus fréquemment dans leur arrondissement que les Croix-Roussiennes.

Voyons ce qu'il en est de l'endogamie sociale et professionnelle qui pose un problème méthodologique. La plupart des auteurs qui ont travaillé cette question ont comparé la profession du gendre avec celle de son beau-père, la profession de la mariée n'étant pas souvent précisée, ou sans correspondance avec le monde masculin du travail<sup>1</sup>. Pour ce qui est de notre quartier, nous pensons que la comparaison entre les professions des futurs époux peut être établie pour deux raisons. D'abord, parce que l'activité féminine est une réalité retranscrite : 70 % de femmes ont déclaré avoir une profession au moment de la promesse de mariage. Ensuite, parce que les professions concernent presque toutes l'industrie de la soie dont certains métiers peuvent être masculins ou féminins et pour laquelle il n'existe que deux statuts sociaux : chef d'atelier ou ouvrier.

Nous pensons comparer les professions des futurs époux, non dans le but de faire une analyse de l'endogamie sociale ou professionnelle mais bien pour l'endogamie socioprofessionnelle.

Pour cela faut-il que les professions déclarées soit comparables, c'est-à-dire que les femmes actives ressemblent à celles du quartier. C'est le cas puisque 41,38 % sont ouvrières-artisans, 12,32 % ouvrières et 9,36 % employées. Les pourcentages ressemblent donc bien à ceux trouvés pour l'ensemble du quartier en 1901. Par contre, les hommes qui vont fonder un ménage, actifs à 98 %, connaissent une plus grande diversité professionnelle que les femmes et diffèrent légèrement : ils sont plus souvent employés (33 % ici contre 15,18 % pour l'ensemble du quartier), ouvriers, petits commerçants, employés de la fonction publique ou techniciens. Inversement, les ouvriers ou artisans sont moins nombreux, 17,24 % des futurs époux contre 22,17 % des Croix-Roussiens actifs.

Cette répartition des catégories socioprofessionnelles, différente de celle du quartier à la même époque, si elle met en doute la représentativité des mariages, confirme tout de même la supposition avancée plus haut selon laquelle la redistribution des professions sur les pentes au début du 20e siècle se fait par les hommes. Si 44,11 % des futurs épouses vivent dans le

---

1- Voir, entre autres, Jacques Dupaquier, *La société française au 19e siècle, tradition, transition, transformation*, Paris, édition Fayard, 1992, p 159.

quartier d'étude sont ouvrières-artisans, seulement 15,97 % des futurs époux appartiennent à cette profession.

Revenons à l'étude de l'endogamie socioprofessionnelle. Celle-ci est très forte chez les ouvrières (44 % d'entre elles épousent un mari ouvrier), chez les femmes employées (42 % ont un promis qui appartient à la même catégorie) et chez les petites commerçantes, domestiques et ouvrières-artisans (environ 20 %). Pour les hommes, ce sont les ouvriers ou artisans qui, loin devant les autres professions, vont se marier avec une ouvrière artisan (46 % d'entre eux). Si un canut ne choisit un mari canut que dans 19 % des cas, presque un ouvrier-artisan sur deux épouse une canut. Comme le passementier stéphanois, le canut prend "une ouvrière pour femme, et une femme pour ouvrier"<sup>1</sup>. L'endogamie professionnelle des hommes est aussi notable chez les domestiques et les ouvriers. Ainsi, un ouvrier, homme ou femme, sur deux, épouse un ouvrier, homme ou femme. C'est dans ce groupe que l'endogamie professionnelle est la plus forte, puisqu'elle est valable pour les deux sexes, contrairement aux ouvriers ou artisans, les femmes canuts se mariant fréquemment avec un employé. Pour résumer nous pouvons dire que les femmes connaissent une endogamie moins importante, leur futur habitant d'autres arrondissements que le leur et exerçant une autre activité. Au contraire, les hommes se marient plus fréquemment avec quelqu'un de leur "statut" et de leur entourage.

Malheureusement, nous ne savons pas où vont vivre les futurs époux. Nous ne savons rien non plus de leur parcours professionnel. Pour la majorité celui-ci doit en être à ses débuts. Au fil des années ces hommes et ces femmes vont sans doute changer de profession ou de statut.

Nous avons fait une brève analyse de la mobilité intra-générationnelle à partir des monographies d'immeubles. Pour le 13 rue des Capucins, ce sont quelques 49 individus qui déclarent des professions différentes à chaque recensement. A première vue, ces divergences de déclarations sont importantes. Par exemple, Laurent B., limonadier en 1901 et gérant en 1906, est gérant d'épicerie en 1911. Dans notre classification des professions, il

---

1- Dubesset, *Op. cit.*, p 73.

passé du statut de petit commerçant à celui d'employé. Il change de statut mais pas de profession puisqu'il travaille toujours dans le commerce d'alimentation. C'est le cas pour la grande majorité des individus pour lesquels nous avons plusieurs déclarations de profession, surtout pour les ouvriers de la soie.

Ainsi, Julie C.- M., dévideuse de 1886 à 1891 est déclarée tisseuse en 1896 et ouvrière de la soie en 1901. Si la profession change, le secteur d'activité reste la soierie. C'est souvent le cas dans les parcours professionnels féminins : les femmes passent d'une spécialité à une autre. Il y a donc une certaine mobilité dans les professions du textile. Les situations ne sont pas établies pour toujours et durant toute sa carrière professionnelle l'ouvrier(e) de la soie exerce plusieurs professions aux différentes étapes du travail de la soie, surtout dans celle de la préparation du fil, les tisseurs étant moins mobiles, en particulier les hommes.

A regarder ces parcours professionnels, on perçoit une activité féminine mobile qui s'adapte aux besoins du marché, qui évolue en fonction de la demande tout en restant dans le secteur textile. Les plus mobiles sont les couturières qui peuvent devenir guimpière un temps, dévideuse ensuite, modiste, et pourquoi pas lingère. Ce sont surtout des jeunes célibataires et des mères de familles. Plus que pour les hommes, le cycle de vie influe de façon très marquée sur le parcours professionnel des femmes : à chaque âge correspondent des professions et des opportunités<sup>1</sup>. Ajouté aux possibilités du marché du travail, l'emploi féminin apparaît très mouvant et très aléatoire. Une crise et le nombre de femmes inactives augmentent. Une reprise de l'activité et la femme se fait ouvrière, mais toujours dans la soie.

La grande spécificité de cette population est la mono-activité qui l'occupe et qui structure, voire détermine, la vie de tous. Comme aux mineurs et aux métallurgistes du quartier du Soleil à Saint-Etienne, le travail impose des conditions de vie<sup>2</sup>. Cependant, ici, elles concernent la grande majorité des habitants, tous les stades de la vie et même tous les moments de la journée. Le quartier vit de la soie et chaque individu est partie prenante dans cet

---

1- Cette aspect du travail féminin a été très bien mis en évidence par Louise Tilly et A. Joan W. Scott, *les femmes, le travail et la famille*, Paris, Rivages Histoire, 1987, p 154.

2- Jean-Paul Burdy, *Le soleil noir, un quartier de Saint-Etienne, 1840-1940*, Lyon, PUL, 1989, 267 p.

univers clos et cependant fragile. Les parcours professionnels féminins illustrent bien la menace permanente de la baisse des commandes, de la crise et du manque de travail. En comparaison, les hommes semblent moins concernés parce qu'ils ont la possibilité de se tourner vers d'autres professions ou d'autres statuts dans la soie ou dans d'autres secteurs d'activités. D'ailleurs, comme le révèle l'étude des promesses de mariage et celle des catégories socioprofessionnelles aux différentes périodes, ce sont eux, plus que les femmes, qui évoluent professionnellement.

Malgré la crise, les groupes domestiques à la fin du 19<sup>e</sup> siècle sont toujours structurés par la soie : elle influe sur la composition du groupe, sur sa mobilité géographique et professionnelle. Le quartier et ses habitants forment un véritable microcosme où tout se lie, se regroupe dans un espace restreint et très défini. Le reste de la ville n'est en contact avec le quartier que s'il concerne la soie. Seule l'étude des promesses de mariage laisse percevoir d'autres ouvertures, d'autres schémas que ceux correspondant à l'industrie soyeuse.

Cependant, cette mainmise diffère selon les individus et les espaces. Derrière l'homogénéité des situations, on perçoit des divergences, des variations qui permettent de comprendre les évolutions de la population.

La grande transformation que connaît cet espace urbain à la fin du 19<sup>e</sup> siècle reste la disparition des ateliers à domicile et de ce groupe de jeunes filles mobiles et travailleuses. Leur disparition marque le début de la longue déstructuration des cellules économiques dictées par la Fabrique. Avec le 20<sup>e</sup> siècle, ce mouvement se poursuit et peu à peu se forme une autre population qui ne ressemble plus beaucoup aux hommes et aux femmes de la Fabrique. Le regain d'activité après la dépréciation de la fin du 19<sup>e</sup> siècle accélère les évolutions. Mais les périodes de crise et de croissance alternant, il n'y a pas de cassure, de rupture. Tout se fait, se vit en douceur, sorte de compromis entre le passé et ce futur dans lequel, au début du 20<sup>e</sup> siècle, irrémédiablement, le quartier et ses habitants se doivent d'entrer.

## CHAPITRE C : DU CANUT A L'EMPLOYÉ (1906-1936)

Avec le nouveau siècle, la crise de la soie est irrémédiable. Comment cette population totalement dévouée à cette mono-activité va-t-elle s'adapter au nouvel ordre économique et industriel lyonnais et national ? Quelles vont être les conséquences visibles de la crise sur les itinéraires professionnels et les organisations familiales ? Quels sont les emplois que vont occuper ces hommes et ces femmes pour qui la soie était la filière logique et incontournable ?

La fin du 19<sup>e</sup> siècle laisse percevoir des évolutions démographiques et socioprofessionnelles qui devraient perdurer et s'accroître. L'histoire de la Marmite Colbert résume assez l'accélération de ces processus.

Fondée en 1911, cette œuvre philanthropique a pour objectif initial de venir en aide aux enfants nécessiteux en leur offrant, le 14 juillet, un pot au feu confectionné grâce à la générosité des habitants et surtout des commerçants. L'activité de la Marmite, suspendue durant la Seconde Guerre mondiale, reprend en 1945 et se préoccupe, non plus des enfants, mais du troisième âge<sup>1</sup>.

Le vieillissement de la population devient une réalité économique et sociologique. Mais il n'est qu'un indice parmi d'autres de la déperdition du quartier. La normalisation des familles en est un autre. Peu à peu, le Croix-Roussien ressemble moins à un canut et plus à un employé. Est-ce à dire qu'il est cessé d'être un membre de la classe ouvrière pour se fondre dans cette nouvelle classe moyenne ?

### C.1-DEPEUPLEMENT ET NORMALISATION

L'évolution démographique durant la première moitié du 20<sup>e</sup> siècle se résume en deux grandes tendances.

D'abord, une décadence du quartier résultat du dépeuplement et du vieillissement de sa population. Ensuite, une normalisation des caractères prosopographiques des habitants et surtout des ménages. Les structures familiales se simplifient et les ménages simples, dits nucléaires, deviennent le modèle familial. Ce double mouvement s'opère en douceur et se poursuit

---

1- *J'habite la Croix-Rousse, Terreaux*, Journal trimestriel, février 1980, n° 5.

malgré la Grande Guerre et ses conséquences démographiques, transformant radicalement la physionomie de cette population. Cependant, paradoxalement, si les familles et les habitants, à la fin de cette étude, ne ressemblent guère à ceux du 19<sup>e</sup> siècle, ils n'en sont tout de même pas si éloignés. Une fois encore, émergences et permanences se confondent et une population nouvelle se dessine qui pourtant n'est pas si éloignée des générations antérieures.

### C.1.1-Un quartier en perte de vitesse

La population dans cette première moitié du 20<sup>e</sup> siècle, peut être identifiée à l'industrie soyeuse car sa composition est à l'image d'une activité obsolète : une population de moins en moins nombreuse, vieillie, se renouvelant peu. Comme enfermé dans un cercle vicieux, le quartier prend de l'âge et certains habitants, une minorité, ressemblent aux illustrations du vieux canut sur son métier à bras.

#### *Dépeuplement*

Plusieurs indices indiquent une perte de vitesse. D'abord l'évolution démographique : les échantillons des quatre recensements révèlent le quartier moins peuplé (tableau 1) : de 1632 personnes en 1886 à 1592 en 1901, de 1715 en 1921 à 1442 ou 1292 (selon la rectification apportée) pour 1936<sup>1</sup>. Dans ce dépeuplement progressif, les années de l'après-guerre se démarquent, illustrant le regain d'activité que connaît le quartier après ce bouleversement.

Sans revenir sur l'histoire économique, déjà traitée dans le premier chapitre, il faut insister sur l'élan que connaît la Fabrique aux lendemains du conflit.

A ce sujet, Henriette Pommier écrit : "*Les évocations de l'activité de la Fabrique ne vont guère au-delà de la Seconde Guerre mondiale, elles mettent l'accent sur les années 20-30, période de prospérité qui a marqué les mémoires (...) C'est aussi la période des plus grandes créations. Jamais autant*

---

1- C'est tout le 1<sup>er</sup> arrondissement qui est concerné par ce phénomène de dépeuplement mais dans une moindre mesure. L'annexe XVIII indique le nombre d'habitant par arrondissement de 1856 à 1975.



*d'imagination et d'ingéniosité décorative ne s'étaient déployées sur les tissus, tous d'une très haute qualité technique.*"<sup>1</sup>

Comme nous le verrons tout au long de ce chapitre, ce renouveau économique a de réelles conséquences sur la composition de la population. Une des plus évidentes dans le recensement de 1921 est l'augmentation de la taille des ménages dans les années d'après guerre.

Cependant, il faut garder en mémoire les falsifications dont ce recensement a fait l'objet et que nous n'avons pu réellement évaluer. Avec le regain d'activité que connaissent la Fabrique et le quartier, la population a augmenté mais, sans doute, de façon moins conséquente que ne le laisse penser le recensement de 1921.

Le dépeuplement des pentes de la Croix-Rousse débute dès le milieu du 19<sup>e</sup> siècle, vers 1860, après une période de forte occupation qui se poursuit depuis son lotissement<sup>2</sup>. Il faut attendre la fin du siècle pour que les contemporains en prennent conscience, tel cet inspecteur académique qui, en 1895, au moment du déménagement de l'école du 5 rue des Capucins, écrit :

"L'école primaire de filles de la rue Imbert-Colomès occupe deux locaux appartenant à des propriétaires différents (...). Cette école, autrefois bien fréquentée, est aujourd'hui réduite à deux classes seulement, et, en raison de la diminution qui se produit dans la population du quartier, il n'est pas à espérer que la fréquentation de l'école puisse dépasser le nombre d'élèves qu'elle reçoit actuellement"<sup>3</sup>.

Le dépeuplement des pentes de la Croix-Rousse s'inscrit dans le mouvement de stagnation de la population lyonnaise de 1906 à 1936, conséquence de la nouvelle répartition de la population dans le cadre de l'agglomération<sup>4</sup>.

Les quartiers anciens comme Vaise, la Croix-Rousse et pratiquement toute la Presqu'île, connaissent un déclin démographique relatif, le gain de population étant infime. A l'inverse, les arrondissements nouvellement industrialisés comme la Guillotière, doublent leur population en une

1- Henriette Pommier, *La soierie lyonnaise, 1850-1940*, Lyon, CNRS, 1980, p 26-28.

2- Bernadette Angleraud, *Les boulangers lyonnais aux 19<sup>e</sup>-20<sup>e</sup> siècles (1836 à 1914. Etude sur la petite bourgeoisie boutiquière*, thèse de doctorat en histoire, Université Lyon II, 1993, p 50.

3- DCM, 9/1/1896, p 8-9.

4- Il s'inscrit aussi dans un mouvement national de stagnation de la population au tournant du 19<sup>e</sup> siècle. Jacques Dupaquier, *Dir, Histoire de la population française*, T.III : *De 1789 à 1914*, PUF, Paris, 1988, p 117- 128.

vingtaine d'années<sup>1</sup>. Si en 1870, les pentes de la Croix-Rousse forment le quartier lyonnais à la plus forte densité, vingt ans plus tard, elles sont devancées par le 3<sup>e</sup> arrondissement<sup>2</sup>.

Au tournant du siècle, ces nouveaux arrondissements connaissent un ralentissement de leur peuplement : le déclin du Lyon historique n'en devient que plus flagrant. Durant l'entre-deux-guerres, ce double mouvement se poursuit et, peu à peu, le pourcentage des habitants du 1<sup>er</sup> arrondissement dans la population lyonnaise diminue. Si en 1856, ils représentent 20,47 % de la population lyonnaise, en 1876 ils n'en représentent plus que 17,88 %, puis 14,76 % en 1896, 11,03 % en 1921, et 10,53 % en 1936<sup>3</sup>. L'analyse de l'évolution démographique du périmètre d'étude confirme son inscription dans les mouvements démographiques du 1<sup>er</sup> arrondissement.

Ce long dépeuplement, commencé dès la fin du 19<sup>e</sup>, ne devient flagrant qu'entre les deux guerres. Cependant, les courbes de l'évolution quinquennale des effectifs pour les trois immeubles, reproduites en annexe XVI, révèlent qu'il ne se fait pas selon les mêmes rythmes et au même moment pour tout le quartier.

D'abord, si cette évolution est évidente pour les immeubles du 13 rue des Capucins et pour le 6 place Colbert, qui pour les 60 années de référence enregistrent une légère baisse du nombre de leurs habitants, elle l'est moins pour la maison de la Grande-Côte, dont les effectifs augmentent à nouveau à la fin de cette période. Encore une fois, cette habitation marque son évolution singulière sans doute plus liée à la population qui l'habite qu'aux difficultés conjoncturelles.

Il est difficile de déterminer précisément les périodes de dépeuplement ou de peuplement pour ces immeubles, surtout pour celui de la place Colbert dont la courbe, en montagne russe, laisse seulement prévoir un dépeuplement à long terme. Par contre, la période de 1872 à 1891 est, pour les deux autres habitations, une phase de stabilité, voire de progression du nombre d'habitants. Suit une phase, de 1891 à 1901, pour la montée de la

---

1- Françoise Bayard, Pierre Cayez, (dir), *Histoire de Lyon des origines jusqu'à nos jours*, T.II : *Du XVI<sup>e</sup> siècle à nos jours*, Paris, Horvath, 1990, p 336-338.

2- Alexandre Lacassagne, *Hygiène de Lyon, compte-rendu des travaux du conseil d'hygiène publique et de salubrité du département du Rhône*, Lyon, Stock, 1887-1888, p 101.

3- Rapports calculés à l'aide du tableau : population de Lyon par arrondissement, 1856-1975. Maurice Garden, *Paroisses et communes de France*, Rhône, Paris, CNRS, 1978, p 189.

Grande-Côte, et de 1896 à 1921, pour le 13 rue des Capucins, où les effectifs baissent. Ce sont là les seuls parallélismes qui peuvent être établis entre les différentes monographies, les situations étant rarement semblables aux mêmes périodes.

Par contre, une constante pour les immeubles de la rue des Capucins et de la place Colbert : la faible variabilité des effectifs. Le nombre et la taille des familles qui occupent l'immeuble varient peu. C'est aussi ce que révèle le tableau 1, qui récapitule les échantillons : de 2,19 individus par ménage en 1886, on passe à 2,61 pour 1901, 2,80 pour 1921<sup>1</sup> et 2,43 ou 2,31 pour 1936. Même si ces réductions sont minimales à l'échelle d'un ménage, elles sont importantes à l'échelle du quartier.

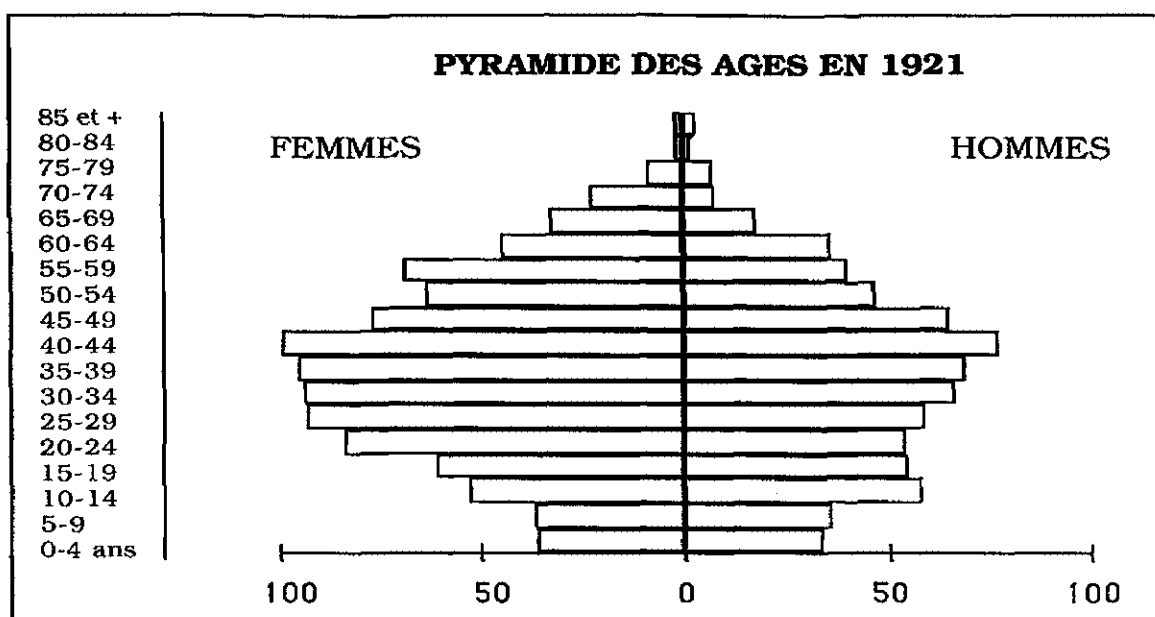
L'étude des recensements étant un échantillon, nous pouvons estimer que c'est 13 à 21 % de la population qui disparaît, entre 1872 et 1936, soit environ de 2100 à 3400 personnes. Qui sont ces individus qui partent, ou n'y sont pas venus, et quelles en sont les conséquences ?

### *Une population vieillissante...*

Comme nous l'avons observé dans le deuxième chapitre, la pyramide des âges pour 1901 est mieux équilibrée que celle de 1886 : les jeunes entre 11 et 21 ans y sont un peu moins nombreux et les enfants plus présents. Le nombre d'enfants dans le quartier augmente même si les familles canuts restent petites. Voyons les évolutions démographiques pour 1921 et 1936.

---

1- Les familles sont plus importantes en 1921, résultat du repeuplement du quartier ou des falsifications du recensement?



Cette pyramide des âges est encore marquée par la Première Guerre mondiale : sa base s'est resserrée, les enfants de moins de 10 ans sont moins nombreux qu'en 1901. Ils sont presque aussi peu nombreux qu'en 1886, date pour laquelle cette faible présence a été expliquée par l'attitude nataliste des canuts. Ici, il s'agit des conséquences de la Grande guerre, visibles quelques années après dans les taux de natalité.

Pour avoir une idée du taux de natalité, nous avons utilisé les déclarations de naissances par arrondissement, recensées par semaine, dans les délibérations du Conseil municipal<sup>1</sup>. C'est la même source que pour l'étude des mariages. Sont indiqués, le nom du père, son adresse, son emploi et le sexe de l'enfant. Ces listes n'existant qu'à partir de 1897, nous avons relevé le nombre de naissances dans le quartier, dans le 1er arrondissement et dans le reste de Lyon. Le tableau suivant donne les résultats.

**Tableau 11 : Naissances déclarées à la Marie du 1er Arrondissement**

	Naissance dans le quartier	Naissance dans le 1er Arrt	Naissance pour l'ensemble de Lyon
1901	153	528	7107
1921	89	498	6786
1936	20	268	7460

1- Délibérations du Conseil municipal conservée aux Archives Municipales de Lyon, sans cote.

Encore une fois, ces chiffres sont à prendre avec précaution. Nous ignorons tout de la façon dont ces déclarations sont faites et nous n'avons aucune idée du nombre d'enfants qui n'ont pas été déclarés à la mairie du 1er arrondissement alors que leurs parents vivent dans cet arrondissement. D'autre part, il est impossible de donner un chiffre exact du nombre d'enfants vivant dans le quartier, ceux-ci pouvant être arrivés après leur naissance. Par contre, la comparaison de ces différentes données est assez intéressante.

Ainsi, si le nombre de naissances baisse durant toute la première partie du 20e siècle, il en va de même pour l'ensemble du 1er arrondissement, contrairement à Lyon, qui après la chute de 1921, connaît un nouveau dynamisme, le nombre de naissances en 1936 dépassant même celui de 1901. Le 1er arrondissement et les pentes vont donc à contre-courant du reste de Lyon dans les années de l'entre-deux-guerres.

Effectivement si la baisse du nombre de naissances sur les pentes de la Croix-Rousse, entre 1901 et 1921, est importante (-41,83 % de déclarations en moins) elle l'est encore plus entre 1921 à 1936 (-77,52 %). C'est donc entre les deux guerres que cet espace urbain connaît son taux de natalité le plus faible. Cette "dévitalisation" concerne en fait tout le 1er arrondissement, mais la baisse est moins forte<sup>1</sup>.

Enfin, les naissances sont de moins en moins nombreuses par rapport à celles de l'arrondissement et de la ville : en 1901, le quartier représente environ trois naissances sur dix enregistrées à la mairie du 1er arrondissement puis moins de deux sur dix et en 1936, moins d'une sur 10 ; par rapport à la ville dans son ensemble, le nombre des naissances du quartier devient de plus en plus insignifiant, passant de 2,15 % à 1,31 % puis 0,27 %. Ces derniers chiffres sont moins intéressants, la ville de Lyon augmentant en superficie et en nombre d'habitants, la part de la population croix-roussienne dans celle-ci ne peut que s'amoinrir.

Il n'en reste pas moins que les pentes de la Croix-Rousse connaissent, entre les deux guerres une baisse fulgurante de natalité : le quartier perd de son importance dans un arrondissement lui-même en déclin démographique. Nous étudierons plus loin les modalités et les analyses de ces réalités. Revenons à l'étude des pyramides des âges.

---

1- De 1901 à 1921, baisse de -5,68% et de 1921 à 1936, baisse de -46,18%.

Les jeunes hommes morts au combat n'ont pas bouleversé la répartition démographique, la répartition entre les sexes étant quasiment la même qu'en 1901 avec 57 % de femmes et 43 % d'hommes<sup>1</sup>. De même, la répartition par âge est à peu près similaire. Seule évolution par rapport au recensement de 1901 et 1886, les personnes âgées, moins nombreuses mais vivant plus longtemps. Désormais, il n'y a rien d'exceptionnel à rencontrer un individu de plus de 85 ans.

Ce vieillissement de la population est d'autant plus flagrant que les enfants sont peu nombreux. Si l'on regarde à nouveau la pyramide des âges en 1901, on remarque que ce mouvement est déjà amorcé à cette époque, celle-ci étant plus touffue au sommet que celle de 1886. Cette tendance est d'autant plus importante que la population diminue au 20<sup>e</sup> siècle, sauf en 1921. La guerre, en provoquant une reprise de l'activité soyeuse, même brève, impulse une nouvelle dynamique dans le quartier, plus de gens vivant dans cet espace urbain qu'auparavant. Le recensement de 1936 devrait confirmer ces évolutions.

Pour analyser les résultats de 1936 encore faut-il déterminer quelles rectifications doivent être adoptées. En effet, dans le deuxième chapitre nous avons proposé deux rectifications possibles : l'une maximale (RMA) l'autre minimale (RMI)<sup>2</sup>. Si l'on tient compte des mouvements des naissances mis en valeur par l'étude des délibérations du Conseil municipal, si l'on suppose que le vieillissement de la population se maintient, voire s'accroît, et en retenant enfin les rectifications proposées par Jean Bienfait, les résultats les plus fiables sont ceux du recensement rectifié au maximum.

En effet, la pyramide des âges du recensement initial indique des évolutions impossibles, incohérentes : les enfants en dessous de 15 ans sont très nombreux, les hommes et femmes adultes suivent approximativement les mêmes évolutions, ...<sup>3</sup>. Le recensement rectifié au minimum est déjà plus

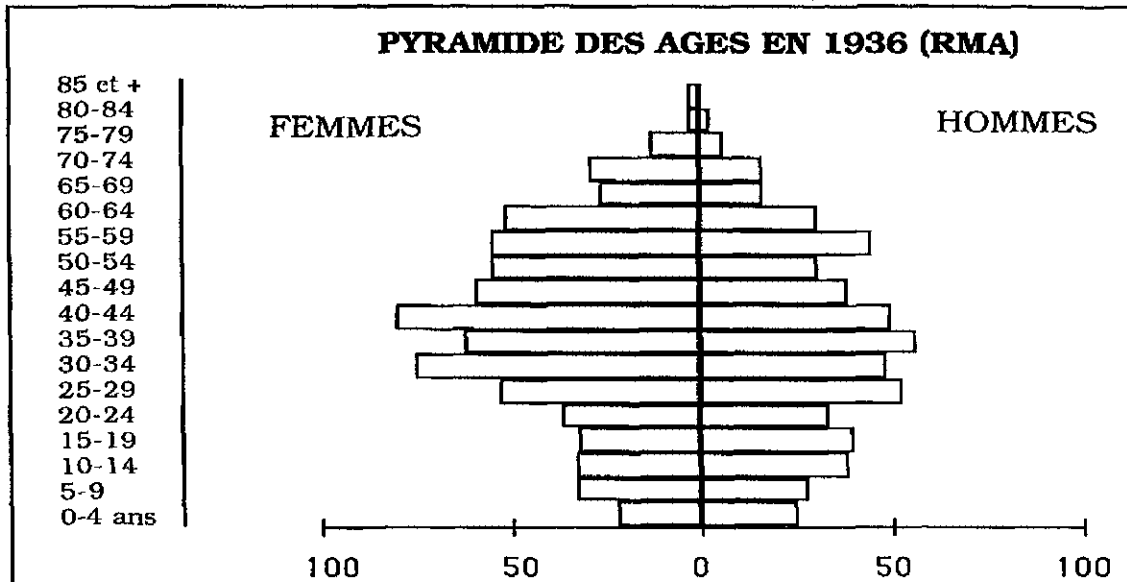
---

1- Notons ici la singularité du quartier, Jacques Dupaquier écrit qu'en 1921 les femmes n'ont jamais été si nombreuses et représentées dans la population française, conséquence directe des morts de la Grande Guerre. Dupaquier, dir, *Histoire de la population française*, T.4 : *De 1914 à nos jours*, PUF, Paris, 1988, p 97.

2- Les rectifications ont été présentées antérieurement, chapitre A.3.

3- Les pyramides des âges du recensement de 1936 non rectifié et celle du recensement rectifié

probant, mais les moins de 15 ans sont encore bien trop nombreux par rapport aux déclarations de naissances de délibérations du Conseil municipal. Aussi, ne semble-t-il pas excessif de retenir un recensement amputé de 19,09 % de ses individus.



Si l'espérance de vie augmente, c'est aussi toute une tranche d'âge qui est de plus en plus présente dans la population. En 1936 les 65 ans et plus, représentent plus de 8 % de la population, contre 6 % en 1921, 5,5 % en 1901 et 3 % en 1886. Le "troisième âge" est donc en constante progression dans le quartier et l'entre-deux-guerres apparaît ici bel et bien comme la période du passage de la classe creuse de l'enfance, conséquence de la Grande Guerre, à l'adolescence, puis à l'âge adulte<sup>1</sup>. Les personnes âgées n'en sont que plus nombreuses.

### *...dans un quartier qui ne séduit plus*

En 1891, Nizier de Puitspelu écrivait :

"Bien sûr qu'il y a encore des canuts vieux, mais y a-t-il encore de vieux canuts ? A savoir, ce canut, qui était déjà âgé quand j'étais tout jeune ?"<sup>2</sup>

---

au minimum sont reproduites en annexe XX.

1- Dupaquier, *Op. cit.*, T.4, p 83.

2- Nizier de Puitspelu, *Les vieilleries lyonnaises*, Lyon, Jean Honoré éditeur, 1980, réédition de 1891, p 1. Extrait de la nouvelle "Le vieux Canut".

A l'étude des recensements, le personnage du vieux canut, dépeint par tant d'auteurs de la fin du 19e siècle et au début du 20e, n'apparaît pas comme un produit folklorique, symbole d'un monde meilleur en décomposition.

Le vieillissement de la population résulte de l'accroissement de l'espérance de vie et du nombre réduit de jeunes<sup>1</sup>. Le recul de l'âge moyen des Croix-Roussiens est donc à mettre en parallèle avec la faible présence des enfants et le manque d'attrait du quartier, surtout pour les jeunes gens. Car la population d'un espace urbain est le résultat des évolutions démographiques de ses habitants mais aussi des logiques de déplacement de des hommes dans la ville qui déterminent les rythmes de peuplement du quartier. Jean-Luc Pinol, voulant justement classer les espaces lyonnais selon leur rôle dans la logique des déplacements intra-urbains, a catalogué les pentes de la Croix-Rousse comme un quartier "Finistère" : si à la fin du 19e siècle les habitants qui y sont installés, le quittent fréquemment, ceux qui viennent ensuite y résider entre 1921 et 1936 en partent rarement<sup>2</sup>.

Tout au long de l'étude de Jean-Luc Pinol, les pentes de la Croix-Rousse, dont la population se réduit, accueillent de moins en moins d'individus et perdent ceux qui déménagent pour d'autres arrondissements<sup>3</sup>. La population est donc de plus en plus stable et de moins en moins renouvelée. Pour l'immeuble de la rue des Capucins et de la place Colbert nous avons effectivement remarqué surtout pour la période 1926-1936- une hausse du nombre de ménages stables et un taux de renouvellement plus faible que la moyenne. Si la population se stabilise, elle vieillit, d'autant plus que peu d'enfants naissent et que l'immigration des autres arrondissements lyonnais est peu importante<sup>4</sup>.

Nous avons tenté, à l'aide des monographies d'immeubles et du suivi des adresses, de savoir qui part et qui reste. L'échantillon est malheureusement

1- Il est aussi une des caractéristiques de la transition démographique que connaît la population française à cette époque. Dupaquier, *Op. cit.*, T.3, p 230.

2- Jean-Luc Pinol, *Les mobilités de la grande ville : Lyon fin 19e- début 20e siècle*, Paris, Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques, 1991, p 249 à 261.

3- Pinol, *Op. cit.*, annexe 7, p 397.

4-L'âge moyen est en constante progression mais de façon plus marquée pour les femmes.

**Âges moyens, femmes-hommes, 1886-1936**

année	âge moyen	des femmes	des hommes
1886	31,15	31,1	31,24
1901	33,40	34,24	32,24
1921	35,67	36,53	34,51
1936	36,52	38,21	34,43



trop limité pour prétendre faire une analyse détaillée et précise. Cependant, deux mouvements de peuplement ont été repérés. D'abord, les chefs de ménage, qui s'installent sur les pentes, sont de plus en plus âgés. Ensuite, la majorité des habitants, des immeubles ayant fait l'objet d'une monographie, que nous avons retrouvé dans les Indicateurs Henry à une autre adresse, sont relativement jeunes (moins de 40 ans).

Ainsi le vieillissement de la population résulterait de deux mouvements : le vieillissement de la population sur place et l'apport extérieur d'une population adulte souvent sans enfant. Non contentes de ne plus attirer beaucoup de nouveaux habitants, les pentes ne séduisent plus les jeunes gens qui pourraient contrecarrer le vieillissement de sa population. Ce désintéressement résulte de l'activité industrielle passéiste et moribonde du quartier et de l'expansion du grand Lyon et du développement de nouvelles activités industrielles.

Ceci étant, l'habitat, le mode de vie et les sociabilités offerts ne sont sans doute pas sans conséquence dans ce délaissement de cet espace lyonnais par l'habitant potentiel<sup>1</sup>. Les conséquences de cette réalité et ses explications sont indissociables.

Ainsi, la déperdition de cet espace urbain s'explique par la recomposition des familles et l'émergence d'un groupe domestique qui n'est plus qu'une cellule de production. Cette distinction entre unité de production et vie familiale se traduit par la normalisation des familles.

### C.1.2-Normalisation des familles

L'étude démographique du précédent chapitre a révélé des cellules familiales de structure assez simple, mais la présence du pensionnaire souligne la dynamique économique de ces cellules, et par leur nombre, entraînent des déséquilibres démographiques. Au 20<sup>e</sup> siècle, ceux-ci disparaissent et font place à une population plus équilibrée. Les ménages en perdent leur marque, celle de la Fabrique. Plus que jamais, les ménages des

---

1- Catherine Bonvalet et Anne Gotman, (dir), dans leur ouvrage sur le logement et les stratégies individuelles et familiales de peuplement, ont bien souligné cet aspect écrivant que le mode de tenure résidentielle répond non seulement à une logique économique mais aussi à une logique anthropologique. *Le logement, une affaire de famille*, L'Harmattan, Paris, collection villes et entreprises, 1993, p 11.

pentés de la Croix-Roussé sont des familles nucléaires, traditionnelles, dépourvues de pensionnaires.

*Des familles comme les autres ?*

Tout d'abord, la normalisation des familles se traduit par la disparition de certaines structures familiales complexes, c'est-à-dire celles qui ne sont pas basées sur la famille nucléaire et qui sont composées de pensionnaires : ainsi en 1936, nous ne rencontrons plus de ménages sans structure avec pensionnaires, ni de familles multiples avec pensionnaires. Les types de familles sont moins nombreux et plus simples, évolution mise en valeur dans le tableau 12.

**Tableau 12 : Les structures familiales en 1921 et 1936 (en %)**

	1921			1936		
	SSP*	Avec	Total	SSP	Avec	Total
Les solitaires	6,70	6,59	13,29	10,97	1,13	12,1
Ménages ss structure	4,49	0,58	5,07	1,34	0	1,34
Ménages simples	53,99	9,86	63,85	73,98	1,9	75,88
Ménages élargis	10,73	2,27	13	6,89	0,91	7,8
Ménages multiples	3,38	0,53	3,91	2,53	0	2,53
Divers	0,30	0,58	0,88	0,35	0	0,35
Total	79,59	20,41	100	96,06	3,94	100

\*SSP = sans pensionnaire (c'est-à-dire toute personne étrangère à la famille : domestique, apprenti, ouvrier, employé, pensionnaire, ami...).

AVEC = avec pensionnaires.

Cette simplification des structures familiales en 1936 s'oppose à la diversité de celles-ci en 1921. Les conséquences de la Grande Guerre sur les familles et leur composition sont encore visibles dans ce recensement et la singularité des résultats obtenus ne peut pas être interprétée dans l'évolution globale. Cependant, les désordres semblent de courte durée et durant les années 20-30 les évolutions en cours s'imposent à nouveau.

Les ménages simples redeviennent largement majoritaires après une période, de 1901 à 1921, où leur nombre a baissé au profit des ménages élargis. En 1936, ils retrouvent le pourcentage de 1886, le dépassant même légèrement, passant de 70 % à 75 %.

L'explication de l'évolution de ces ménages est assez délicate. Si l'on se fie aux évolutions de l'industrie textile, les crises de la Fabrique, à la fin du 19<sup>e</sup> siècle et durant les années 30, entraîneraient une remontée des familles nucléaires, corrélation que Anne-Marie Morier a décelée dans son étude sur les commerçants de Givors de 1850 à 1914<sup>1</sup>. Mais le monde commerçant est-il comparable à celui de l'artisanat ? La comparaison paraît d'autant plus délicate en cette fin d'époque que le monde du travail des habitants des pentes de la Croix-Rousse n'est plus celui de la Fabrique, comme nous le verrons plus loin. Cependant, la tendance des ménages à être de plus en plus nucléaire durant l'entre-deux-guerres est indéniable. Selon Richard Sennett, celle-ci se traduit aussi par la réduction du nombre d'individus par famille, tendance que nous avons mise à jour pour notre quartier et signalée plus haut<sup>2</sup>.

La normalisation des familles se lit dans sa composition mais aussi dans les caractéristiques de ses membres énoncées plus haut : un équilibre presque atteint entre le nombre de femmes et d'hommes, la disparition des classes d'âges représentatives des ouvriers (et surtout ouvrières) de la soie et, de ce fait, le nombre moindre de célibataires.

**Tableau 13 : Statuts matrimoniales de 1886 à 1936**

	1886		1901		1921		1936	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Mariés	596	36,52	630	39,57	638	37,20	685	48,17
Célibataires	715	43,81	631	39,64	638	37,20	484	34,32
Veuves	73	4,47	59	3,71	72	4,20	85	5,98
Veufs	14	0,86	16	0,25	27	0,23	10	0,70
Divers*	3	0,18	4	0,25	4	0,23	12	0,63
Non précisé	231	14,16	252	15,82	336	19,6	146	10,20
Total	1632	100	1592	100	1715	100	1422	100

\*= Divorcés, séparés, concubinage, "filles-mères".

En 1936, presque un habitant sur deux est marié contre deux sur cinq en 1886. La progression est presque constante tout au long de la période

1- "Il y a corrélation entre structures familiales, complexes en périodes d'expansion, de relance économique, alors que les périodes de crises, de dépression accusent une remontée de la famille nucléaire...". Anne-Marie Morier, *Structures familiales des commerçants de Givors (1851 à 1911)*, maîtrise en histoire, Université Lyon II, 1977-78, p 30.

2- Richard Sennett, *La famille contre la ville. Les classes moyennes de Chicago à l'ère industrielle (1872-1890)*, Paris, Recherches, édition française, 1980, p 69-70.

d'observation, de même que la diminution du nombre de célibataires : de 43,81 % en 1886, ils ne représentent plus que 34,32 % de la population au dernier recensement. Les rapports se sont inversés. La légère diminution du nombre d'habitants mariés en 1921 ainsi que le nombre important de veuves sont dûs aux conséquences de la Première Guerre mondiale. Mais encore une fois, celles-ci n'ont pas bouleversé les caractères démographiques des Croix-Roussiens : alors qu'après la guerre, le nombre de veuves est significatif dans beaucoup d'autres quartiers, ici leur importance numérique existe de longue date ; les veuves sont certes plus nombreuses en 1921 qu'en 1901 mais leur implantation dans cet espace urbain est ancienne.

### *Un quartier de Lyonnais ?*

Même si les étrangers sont plus nombreux, le bassin de recrutement se resserre. Les lieux de naissance, indiqués seulement dans les recensements de 1921 et 1936, permettent de dessiner les départements d'origine des Croix-Roussiens.

Les cartes n° 10 et 11 représentent ces principaux départements. Pour les deux recensements, il n'y a pas de réelle surprise, les départements les plus représentés formant le fameux bassin démographique déterminé par Yves Lequin<sup>1</sup>, celui-ci est juste plus petit et davantage centré sur la région Rhône-Alpes<sup>2</sup>. Seule réelle originalité, un petit groupe d'individus (12, soit 0,8 % des personnes recensées) venant des Vosges en 1921 et de Paris<sup>3</sup>.

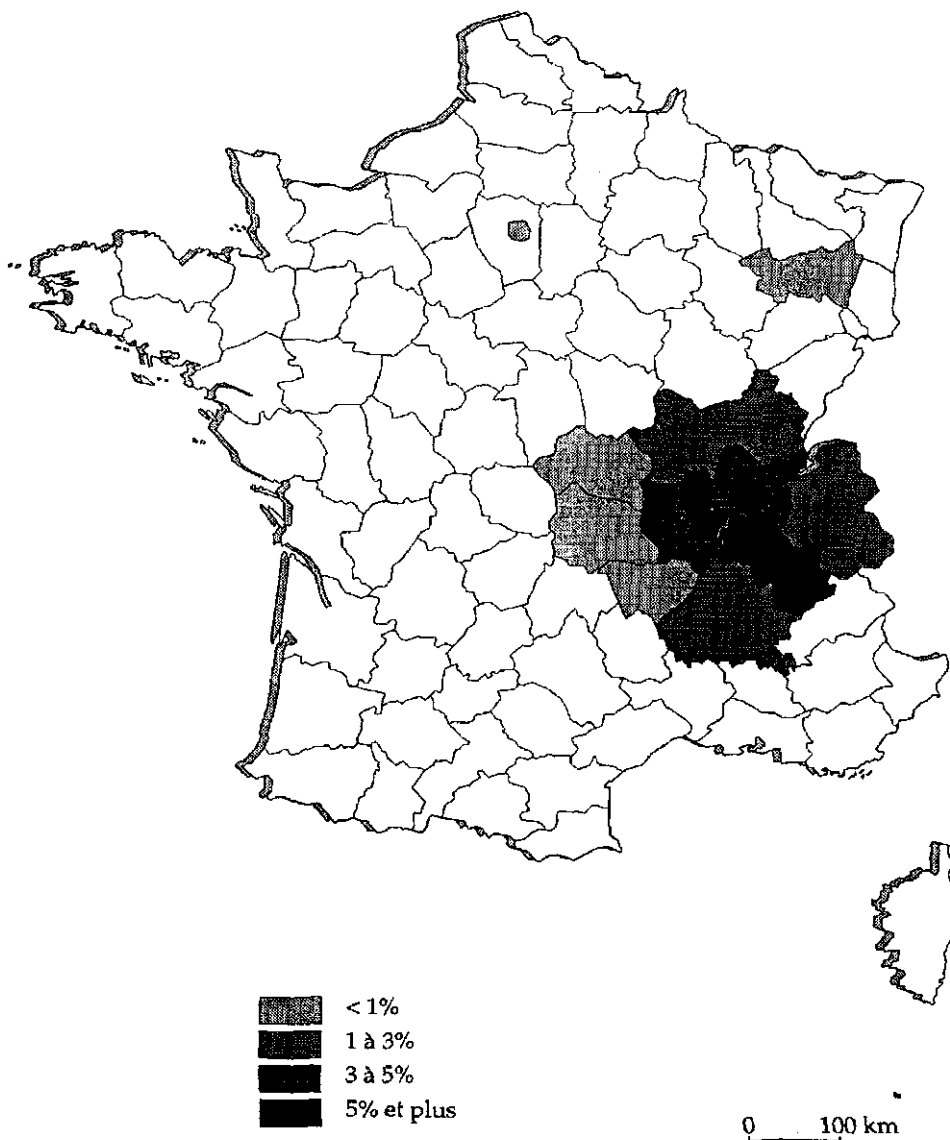
---

1- Yves Lequin, *Les ouvriers de la région lyonnaise, Op. cit.*, tome 1, cartes p 512 et 513.

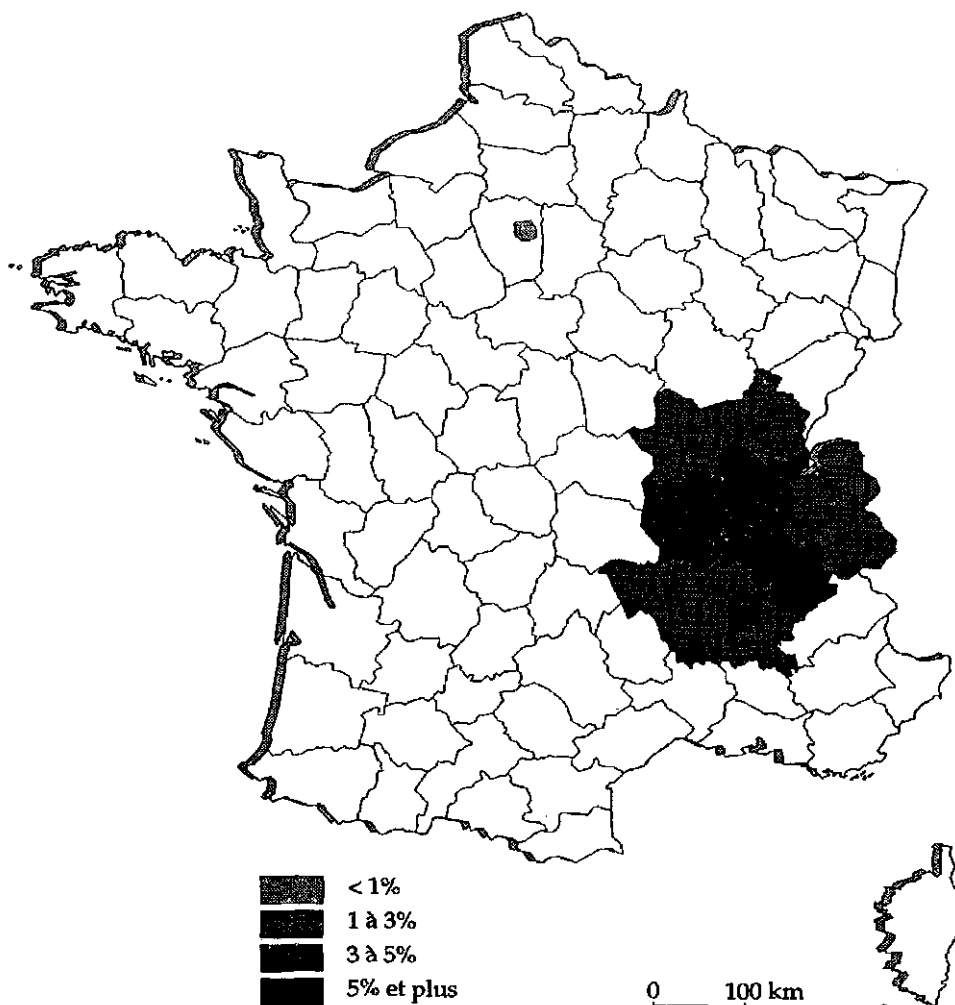
2- Jean-Luc Pinol a défini le bassin démographique lyonnais des électeurs de 1896, 1911, 1921 et 1936. La similitude avec les cartes présentées ici est flagrante. Cartes n°20 à 23, Pinol, *Op. cit.*, p 191 et 192.

3- Cette présence de plusieurs Vosgiens dans le quartier est-elle due à la crise de l'industrie textile dans cette région ?

Carte 10  
Origines géographiques des habitants du quartier en 1921



Carte 11  
Origines géographiques des habitants du quartier en 1936



Le département du Rhône est le berceau principal de ce bassin de recrutement puisqu'il regroupe 59,4 % des habitants et 62,12 % en 1936. Il s'agit donc d'une véritable mainmise des Rhodaniens sur le quartier. Les autres départements viennent loin derrière, avec des pourcentages oscillant entre 1 % et 5 % pour les plus importants. La concentration est donc très faible.

Après le Rhône, viennent l'Ain, la Loire, l'Isère, la Saône et Loire, l'Ardèche, la Savoie et la Haute Savoie, la Haute Loire, Le Jura, et La Drôme. Ce bassin tend à se rétrécir de 1921 à 1936 puisque les départements de l'Allier et du Puy de Dôme ne sont plus représentés en 1936 (c'est-à-dire qu'ils passent en dessous de 1 %). Autre évolution, le nombre de Lyonnais est de plus en plus important, représentant 35,9 % de la population de 1921 et 56,23 % en 1936, soit environ un sur deux.

En résumé, en 1921, presque un habitant sur trois est originaire de Lyon, un sur quatre du Rhône et un peu plus d'un sur quatre du reste du bassin démographique. En 1936, ces rapports se confirment et évoluent puisque un habitant sur deux est originaire de Lyon, et seulement 5,84 % du reste du département du Rhône, et un peu moins d'un sur quatre originaire du reste du bassin démographique. Celui-ci tend donc à se rétrécir.

Pour les étrangers, les chiffres ne sont pas assez importants pour permettre de déterminer précisément des zones de recrutement<sup>1</sup>. En 1921, ils sont au nombre de 32 et viennent, par ordre décroissant, de Suisse, d'Espagne, d'Italie, de Belgique ou encore d'Angleterre. En 1936, ce sont des Italiens, des Suisses, des Espagnols et des représentant des pays de l'Est : Pologne, Serbie, Lituanie, Russie<sup>2</sup>. Le recrutement international aurait plutôt tendance à s'élargir. L'échantillon est bien trop petit pour tenter d'expliquer l'installation de ces étrangers dans le quartier. Cependant, quelques processus d'immigration et d'intégration ont tout de même été relevés

---

1- 2,5% de la population de 1886 est de nationalité étrangère contre 1,3% pour 1901, 1,87% en 1921 et 3,5% en 1936.

2- La diversification des nationalités et les origines de plus en plus éloignées des immigrés dans les années 30 sont un phénomène connu : après la vague d'immigration espagnole et italienne, les maghrébins, les arméniens et les russes viennent compenser les pertes de la guerre et répondre à l'essor industriel de l'après-guerre en renforçant les effectifs des ouvriers de la grande industrie. Bayard, *Op. cit.*, p 345.

lorsque plusieurs familles étrangères vivent sur le même palier ou encore, lorsqu'une nationalité a été repérée plusieurs fois dans une même rue<sup>1</sup>.

Ainsi, en 1936, quinze personnes viennent de Novara, vraisemblablement ville du Piémont (ils seraient donc Italiens et non Siciliens comme le recenseur l'indique). Tous logent montée de la Grande-Côte, entre le n°44 et le n°69 et rue des Pierres Plantées, au n°14, partie supérieure de la montée de la Grande-Côte rebaptisée en 1930<sup>2</sup>. Ce sont trois couples de trois ménages simples, les époux ayant sensiblement le même âge pour toutes les familles, 30 ans pour les femmes et 40 pour les hommes. Les enfants sont tous nés à Novara. Le réseau d'immigration est ici indéniable.

Avec des individus et des ménages moins caractéristiques d'une industrie artisanale, qui ressemblent à bien d'autres habitants de Lyon, telle est, en résumé, l'évolution de la population des pentes de la Croix-Rousse durant la première moitié du 20e siècle. Dans ces ménages standards, centrés autour de la famille, le pensionnaire n'a plus sa place. Sa quasi élimination illustre cette normalisation des familles et la disparition d'un artisanat basé sur la cellule familiale.

### *Des familles sans pensionnaire*

Dans la première partie de l'étude des habitants des pentes, nous avons souligné l'influence de l'industrie textile sur les organisations familiales qui se traduit par la présence des pensionnaires, dans presque 40 % des ménages et confirme la composition des ménages en cellule économique.

En 1886, ils représentent plus de 15,63 % de la population, contre 1,34 % en 1936. Un grand nombre de familles est concerné par cette quasi disparition puisqu'en 1936, 3 % des ménages seulement ont un pensionnaire. Le nombre de pensionnaires par ménage diminue, la moyenne de 1,86 passant à 1,05. Ainsi, la disparition du pensionnaire est presque totale : il est de moins en moins présent dans les groupes domestiques.

---

1- Une telle étude aurait pu être entreprise aussi pour les professions, 35% des étrangers étant ouvriers-artisans, 34% petits commerçants et 21% ouvriers en 1936. L'endogamie professionnelle est donc très importante et son rôle dans la population active singulière.

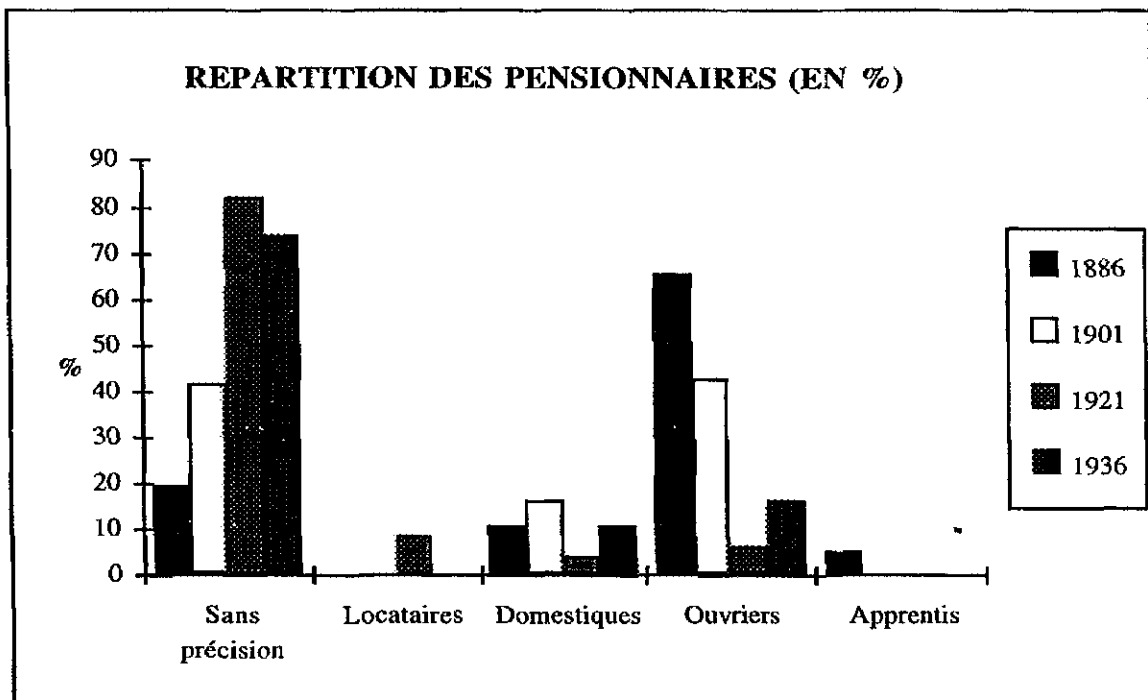
2- La partie supérieure de la Montée de la Grande-Côte entre la rue Jean-Baptiste Say et le Boulevard de la Croix-Rousse a été rebaptisée Montée des Pierres-Plantées de 1821 à 1854 et de 1930 à nos jours. Maurice Vanario, *Les rues de Lyon à travers les siècles*, Lyon, éditions lyonnaises d'Art et d'Histoire, 1990, p 205.



Plus important encore, leurs caractéristiques évoluent et, avec eux, leur statut et leur rôle au sein de la famille : au fur et à mesure de l'étude la répartition entre les sexes et les tranches d'âges s'équilibreront.

En résumé, si le pensionnaire de la fin du 19<sup>e</sup> siècle est, dans huit cas sur dix, une jeune fille, durant l'entre-deux-guerres il peut être aussi bien un garçon qu'une fille, un homme qu'une femme. Enfin, il travaille de moins en moins.

L'évolution des caractéristiques démographiques du pensionnaire donne à voir la mutation de son rôle dans de la cellule familiale et la transformation de son statut. Sa place dans les listes du recensement de la population confirme cette hypothèse. Le pensionnaire est inscrit comme employé(e), ouvrier (ère), apprenti(e), pensionnaire logé, domestique, ou tout simplement comme pensionnaire, sans autre précision. Ces derniers sont très peu nombreux en 1886, la précision de sa fonction au sein du ménage étant généralement faite. Plus on avance dans l'étude, plus l'imprécision grandit, jusqu'à un renversement de tendance puisqu'en 1936, sur les dix-neuf pensionnaires recensés, quatorze sont inscrits comme tels sans autre précision. Le graphique ci-dessous répartit les pensionnaires selon les diverses appellations sous lesquelles on le retrouve, ce qui permet de constater ce changement de statut.



En 1886, les pensionnaires ont principalement un rôle économique au sein de la famille : ce sont des ouvriers ou des apprentis.

En 1901, il en est encore ainsi, néanmoins ceux pour qui le statut n'est pas précisé ("sans précision") sont plus nombreux ainsi que les domestiques. Le "pensionnariat" est donc toujours lié à la cellule économique, il peut l'être aussi à une certaine aisance matérielle (domestiques), ou à une organisation de la famille nécessitant une aide pour les tâches familiales, ménagères ou commerciales, sans que le pensionnaire soit forcément considéré comme domestique ou employé.

En 1921, l'accroissement du nombre de pensionnaires ne change pas l'évolution en cours. Néanmoins, la Grande Guerre ayant eu, entre autres conséquences, de disloquer les familles et de brouiller les données de l'Économie, le pensionnaire peut devenir une source de revenu.

Enfin, en 1936, le rôle économique du pensionnaire n'est plus primordial, il est le plus souvent domestique ou, pour ceux dont le statut est ambivalent, une personne généralement âgée et sans emploi.

L'évolution du statut du pensionnaire durant les 60 années de notre étude n'a rien de surprenant. Il doit par sa nature et son rôle au sein du ménage évoluer, s'adapter. L'évolution est inhérente à sa fonction, à sa place dans toute société. Ainsi, le graphique ci-dessus présente une réalité figée, la définition d'un statut à un moment donné de l'histoire individuelle de la personne et d'une famille.

Le pensionnaire répond aux besoins des familles qui sont différents selon les cycles et les niveaux de vie des ménages. Accueillir ou non un pensionnaire dépend du cycle de vie d'une famille. L'âge des membres de la famille, leur nombre et statut, ainsi que leur activité économique et sociale sont autant de données qui déterminent la présence ou l'absence de pensionnaire et le moment de cette cohabitation. La variété des situations est trop grande pour être exposée ici et leur logique nous échappe. Une famille se structure en fonction de ses besoins, de ses possibilités, mais aussi de ses désirs.

Prenons l'exemple d'une famille qui accueille un pensionnaire à un certain moment de son histoire. Quatre étapes peuvent être distinguées dans l'histoire de la famille d'Alexandre G. :

- En 1901, Alexandre G., 46 ans, tisseur, est marié à Marie S., 34 ans, dévideuse. Ils vivent avec une nièce de 7 ans, Eglantine S.

- En 1906, Alexandre est recensé comme marié à Olympe G. (est-ce la même épouse qu'en 1901 ou une nouvelle ?), 38 ans, et vivant avec une pensionnaire de 66 ans, Françoise H., dévideuse, comme sa femme.

- En 1911, Alexandre G. est décédé, Olympe partage toujours l'appartement avec Françoise H.

- Puis de 1921 à 1931, Olympe G. vit seule dans le logement. Après cette date, elle n'est plus recensée à cette adresse : ou elle est décédée ou elle a déménagé.

Comment expliquer la présence de Françoise H. dans ce logement ? Est-elle une employée ? une amie ? pourquoi n'y habite-elle plus en 1921 ? âgée de 81 ans à cette date, il est très probable qu'elle soit tout simplement décédée.

La réalité des histoires de vie échappe souvent à l'étude statistique. C'est encore plus vrai avec les pensionnaires dont le lien avec la famille chez qui il vit, peut être professionnel, amical, amoureux, financier, et sa présence temporaire ou permanente, subie ou volontaire.

Ainsi, la quasi disparition des pensionnaires dans les ménages marque leur cohésion, l'équilibre atteint, mais aussi le resserrement de la cellule familiale sur elle-même. Comme nous l'avons déjà dit dans le chapitre précédent, alors que les structures familiales avec pensionnaires s'amenuisent, les familles élargies sont de plus en plus nombreuses. Ce mouvement se poursuit car en 1936, le nombre de parents logés<sup>1</sup> (64) est plus important que le nombre de pensionnaires (19). Tout au long de notre étude, ces parents logés ont les mêmes caractéristiques démographiques que les pensionnaires : leur jeunesse, leur taux de féminité, leur taux d'activité. Il y aurait donc à la fin du 19e siècle comme une concurrence, la place à prendre au sein d'un ménage pouvant aussi bien être occupée par un parent que par un pensionnaire.

A la veille de la Seconde Guerre mondiale, la concurrence n'est plus de mise, la crise de l'industrie textile ayant diminué grandement le besoin en main-d'œuvre à domicile. Désormais on préfère prendre comme pensionnaire un membre de la famille plutôt qu'un inconnu.

L'étude de la situation des pensionnaires sous la Troisième République résume à elle seule, les transformations de cette "mini société", les

---

1- Oncle, tante, neuve, nièce, cousin, cousine, etc...

évolutions démographiques comme celles des familles. Leur disparition traduit l'adaptation des ménages à la vie moderne. Les familles de l'entre-deux guerres font penser aux familles définies par Richard Sennett comme "intenses-fermées", par leur composition nucléaire et leur petite taille. En cela, elles s'opposent à celles de la fin du 19e siècle qui, par leur éclatement, ressemblent aux familles "ouvertes-perméables" définies par le même auteur.

Parlant de la France il écrit : " *En France (le grand chambardement de la fin du siècle) dura plus longtemps, jusqu'un peu après la Première Guerre mondiale, les familles intenses-fermées existaient déjà dans ce qui était en train de devenir une petite bourgeoisie, les classes moyennes, réservoir des cadres de demain. Elles se multiplient alors, elles occupèrent rapidement les espaces laissés libres par les modes de vie familiales, devenus moins bien adaptés. C'est que l'espèce d'anonymat de ces familles désormais majoritaires, leur grisaille, et d'autre part leur fonction d'asile et de refuge, les mettaient de plain-pied dans la société bureaucratique, plus hiérarchisée, de style plus tertiaire, qui était en train de se substituer à la première vague d'industrialisation du 19e siècle...*"<sup>1</sup>.

Et justement, l'opposition entre les familles "ouvertes-perméables" de la fin du 19e siècle et celles "intenses-fermées" du début du 20e siècle semble d'autant mieux convenir que le monde du travail évolue, se transforme petit à petit, que le canut disparaît et fait place à l'employé. Avec lui, le quartier s'ouvre à la nouvelle époque, au reste de la ville et aux classes moyennes. Mais ces évolutions se font sans cassure et peut-être aussi dans une certaine continuité.

## C.2-ENTRER DANS LE SIÈCLE ET DANS LA VILLE

La question est de savoir si, comme pour les familles et les individus, les travailleurs perdent l'empreinte de la Fabrique, s'ils ressemblent de plus en plus aux actifs lyonnais. Bien sûr, il ne s'agit pas de comparer les habitants des pentes avec ceux des autres arrondissements mais plutôt de percevoir dans les évolutions les indices d'une dégradation des types d'individus et de comportements décelés dans la première partie de cette étude. Comme

---

1- Sennett, *Op. cit.*, p 228.

toujours, les réponses sont contrastées, le passage d'un type d'individu à un autre n'effaçant pas le passé. Certains traits demeurent, marques d'une industrie qui a structuré le quartier.

Entrer dans le siècle, c'est y travailler et adopter les nouveaux statuts professionnels et sociaux créés par la refonte de l'économie lyonnaise. Le cas des femmes est particulièrement parlant. Au départ si nombreuses dans l'univers de la soie, elles sont les premières touchées par la crise. Les petits commerçants, quant à eux, permettent de dépasser l'analyse des répartitions des catégories socioprofessionnelles et des secteurs d'activité pour introduire les conséquences de ces évolutions socioprofessionnelles sur la vie du quartier. Entre autres, les relations entre le quartier, ses habitants et le reste de la ville établies depuis le lotissement, sont totalement bouleversées par l'urbanisation et l'industrialisation lyonnaise.

### C.2.1-Les travailleurs du nouveau siècle

"Les vieux tisseurs voient, avec mélancolie, les hautes bâtisses construites pour des ateliers peu à peu se transformer en maisons bourgeoises. Des rues entières ignorent le claquement rythmé de la mécanique, alors qu'autrefois il assourdissait les passants. On ne l'entend même plus qu'avec surprise, de loin en loin, dans certains quartiers, et on lève la tête avec curiosité vers la fenêtre derrière laquelle le métier s'agite. Oiseau rare dont le chant évoque une bien antique tradition"<sup>1</sup>.

Justin Godart a raison : en 1925, date où sont écrites ces lignes, la population active, et surtout celle qui est employée par l'industrie de la soie, a fortement diminué. Si, en 1886, plus des trois quarts de la population est active, en 1921 le monde du travail ne concerne plus que 59,38 % des habitants et 45,77 % en 1936. La "colline du travail" ne fournit de l'ouvrage qu'à la moitié de ses habitants. Le paysage professionnel est donc totalement différent.

Encore une fois, il n'y a pas de cassure, et le monde du travail du nouveau siècle ressemble en bien des points à celui du 19e : les tendances s'accroissent, se précisent dans leurs modalités et dans l'espace. Seul véritable bouleversement, le nombre d'inactifs s'accroît : les jeunes enfants ne travaillent plus et l'activité féminine chute considérablement. Ainsi, la tendance des familles croix-roussiennes à ressembler de plus en plus aux autres familles lyonnaises - conséquences de la séparation des lieux de vie et de travail - s'affirme et les organisations familiales cessent définitivement d'être des cellules de production.

---

1- Justin Godart, *Travailleurs et métiers lyonnais*, Lyon, Cumin & Masson, 1925, p 185.

*Des canuts, des employés et des ouvriers*

Le tableau 14 présente les catégories socioprofessionnelles pour 1921 et 1936. Certaines tendances se confirment comme la baisse de la catégorie ouvrier(e) s ou artisans. Si en 1886, un actif sur deux est ouvrier ou artisan, ils sont moins d'un quart en 1936. Si les trois quarts des femmes actives de 1886 appartiennent à cette catégorie, c'est le cas pour seulement un tiers d'entre elles en 1936. Les rapports se sont donc inversés. Mais cette catégorie professionnelle reste bien représentée dans la population, elle cesse simplement d'être la plus répandue dès 1921.

Tableau 14 : Evolution des C.S.P en 1921 et 1936<sup>1</sup>

	1921				1936			
	Femmes		Hommes		Femmes		Hommes	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Négociants - industriels	1	0,19	6	1,17	1	0,35	3	0,71
Cadres supérieurs	4	0,75	10	1,94	6	2,12	11	2,61
Techniciens	4	0,75	26	5,05	12	4,24	42	9,95
Employés	101	19,02	140	27,18	75	26,50	97	22,99
Petits commerçants	30	5,65	57	11,07	26	9,19	41	9,72
Ouvriers ou artisans	223	41,81	110	21,36	93	32,86	85	20,14
Ouvriers	125	23,54	82	15,92	45	15,90	81	19,19
Manceuvres	15	2,82	59	11,46	2	0,71	35	8,29
Services publics	0	0	2	0,39	1	0,35	2	0,47
Domestiques	5	0,94	6	1,17	3	1,06	4	0,95
Retirés	16	3,01	7	1,36	15	5,30	11	2,61
Divers	8	1,51	10	1,94	4	1,41	10	2,37
Total	531	100	515	100	283	100	422	100

L'actif, homme ou femme, du 20e siècle est le plus souvent un employé. Mais la supériorité numérique de cette catégorie dans la population du quartier n'égalise jamais les niveaux atteint par les ouvriers ou artisans durant les belles années de la Fabrique. En 1936 c'est 26,5 % des femmes et 23 % des hommes recensés comme employés. En 1886, 75 % des actives et 43,3 % des actifs sont ouvriers ou artisans. La suprématie du nombre des employés est relativisée par l'histoire des pertes, à l'exception, une fois

1- Le détail des professions est présenté en annexe XII.

encore, des femmes dont le nombre comme "employées" augmente d'une façon spectaculaire entre 1901 et 1921 (en vingt ans, leur nombre a été multiplié par 2,5).

Le nombre d'employés et d'ouvriers ou artisans n'est pas de même importance selon les espaces du quartier. Nous avons repris la répartition des transformations socioprofessionnelles pour les trois zones distinguées plus haut : le bas des pentes, le centre, le haut du quartier. Les évolutions divergent pour les trois espaces et rendent compte des transformations visibles dans la répartition générale des catégories socioprofessionnelles.

Si en 1921, les ouvriers ou artisans représentent la catégorie la plus nombreuse dans ces trois espaces, en 1936 c'est celle des "employés" qui l'est pour les deux premiers. Par contre, trois actifs sur dix sont toujours ouvriers ou artisans dans le nord des pentes. Ainsi, la tendance révélée pour la fin du 19e siècle perdure au 20e et le quartier de la Fabrique se resserre peu à peu pour ne plus concerner que les seuls tisseurs des rues septentrionales ; les actifs des deux autres parties se consacrent à d'autres activités. Nous avons déjà pressenti cette évolution en étudiant la Caisse de Prêts. En effet, les quelques chefs d'atelier de notre périmètre d'étude ayant fait une demande de prêt, logent dans le nord du quartier, autour de la place Colbert principalement.

Les caractéristiques de la population septentrionale à la veille de la Seconde Guerre mondiale sont donc assez définies : il s'agit d'une population âgée, encore occupée par la Fabrique et souvent en difficulté financière. Plus que jamais, les jeunes se tournent vers d'autres professions. Devant les difficultés des années 30, beaucoup de jeunes ouvriers de la soie se reconvertissent, ainsi que le précise Pierre Joly à Josette Gontier :

"En ces années (≈ 1930), le textile a traversé une crise durement ressentie par tous ceux qui n'avaient d'autres sources de revenus. Beaucoup de mes camarades déjà l'abandonnaient pour s'orienter vers d'autres activités".<sup>1</sup>

Véritable conservatoire, le nord du quartier représente le dernier bastion de la Fabrique de la soie sur les pentes. D'autant plus qu'entre les deux guerres, les difficultés de la Fabrique ne suscitent plus de réelles mobilisations

---

1- Josette Gontier, *Pierre Joly, canut*, Paris, Jean-Pierre Delarge, 1978, p 98.

comme celles du début du siècle (concours pour la cité ouvrière en 1907, école de tissage,...). La crise est partout et le combat pour l'avenir ailleurs<sup>1</sup>.

Si le nord du quartier se coupe du 20<sup>e</sup> siècle et des nouveaux secteurs d'activité, le bas des pentes, lui, s'y intègre totalement durant l'entre-deux-guerres, poursuivant les tendances décelées à la fin du 19<sup>e</sup> siècle.

Ainsi, le nombre "d'employés" est de plus en plus important mais plus encore celui des cadres supérieurs et techniciens-cadres moyens : ces classes, dites aisées, s'imposent jusqu'à représenter 14 % des actifs de la zone, en 1936. Bien sûr ces catégories de nantis sont plus nombreuses dans tout le quartier mais c'est dans le bas de celui-ci que leur progression est la plus remarquable. Plus que jamais, et en opposition au nord, le bas des pentes apparaît comme bourgeois. le négociant n'en est plus la figure de proue cependant<sup>2</sup>.

Les indices de ségrégation et de dissimilarité (annexes XV et XXI), en précisant les distances sociales et spatiales entre les groupes professionnels, dessinent les contours de cette population. Si le négociant de la fin du 19<sup>e</sup> siècle est proche géographiquement, et sans doute socialement, des ouvriers ou artisans, celui de l'entre-deux guerres est proche des cadres, des services publics, des retraités (retraités), et des domestiques, individus d'un univers fort éloigné de celui du canut. D'ailleurs l'indice de ségrégation le plus élevé est, en 1921, celui des négociants et, en 1936, celui des cadres moyens. Ces deux catégories connaissent une hausse de leur indice de ségrégation alors que celui-ci baisse pour toutes les autres professions<sup>3</sup>. De ce fait, ces professions s'érigent en classes sociales.

Dans cette analyse des catégories socioprofessionnelles, le centre du quartier apparaît comme une zone de transition entre ces deux univers. Le petit

---

1- Le grand élan de mobilisation pour la sauvegarde de la Fabrique, de l'atelier familial et du travail à domicile semble se situer dans les années 1890-1910. En 1909 Edouard Herriot préfaçant le livre de Justin Godart écrit : "A l'heure où notre Fabrique souffre, où nos ouvriers sont délaissés et découragés, nos ministres pourraient apprendre de vous (...) quelle puissante protection les pouvoirs publics ont longtemps accordée à une industrie dont ils paraissent aujourd'hui se désintéresser". *Travailleurs et métiers lyonnais, Op. cit.*, p 8.

2- C'est d'ailleurs la tendance pour l'ensemble de Lyon, Françoise Bayard écrit, "Les professions libérales l'emportaient sur les négociants, suprématie nouvelle qui traduisait le déclin de la fonction commerciale". *Op. cit.*, p 338.

3- Le tableau des évolution des indices de ségrégation de 1921 et 1936 est reproduit en annexe XXI.



nombre d'actifs des classes aisées y vivant et la présence conséquente d'ouvriers, laisse deviner un espace urbain en crise et sans doute inscrit dans un processus de paupérisation.

Ce découpage en trois zones des mouvements professionnels et sociaux révèle trois évolutions : un maintien des ouvriers de la soie dans le nord du quartier, une paupérisation dans le centre, une augmentation du nombre d'ouvriers et d'employés et un "embourgeoisement" dans le bas des pentes. Ce n'est donc plus un combat des ouvriers ou artisans contre les "employés" mais la fracture de la société en nouvelles classes sociales. L'ouvrier se distingue de l'ouvrier-artisan et l'ouvrier-artisan se démarque de l'employé. Ils n'ont plus les mêmes lieux de vie, ni les mêmes modes, ni surtout les mêmes destinées. Cette évolution de la société des pentes de la Croix-Rousse n'est-elle pas à l'image de celle que connaît la société lyonnaise ? Le tableau ci-dessous présente les résultats que Jean-Luc Pinol propose pour l'ensemble de Lyon.

**Tableau 15 : Evolution des groupes professionnels de 1896 à 1936, coupes transversales**

Groupe	(en chiffres absolus)				(en %)			
	1896	1911	1921	1936	1896	1911	1921	1936
Agriculteurs	19	19	9	11	2	2	1	1
Négociants industriels	32	29	38	35	4	5	4	3
Cadres supérieurs	25	46	55	79	3	5	5	6
Techniciens, cadres moyens	38	47	57	100	4	5	5	7
Employés	136	220	221	229	15	22	21	17
Petits commerçants	84	85	81	117	10	9	8	9
Ouvriers ou artisans	214	196	167	203	24	20	16	15
Ouvriers	164	176	247	338	19	18	23	25
Manœuvres	44	38	58	63	5	4	5	5
Services Publics	32	50	61	93	4	5	6	7
Retirés	31	48	37	37	4	5	3	3
Services	26	25	10	22	3	3	1	2
Divers	33	17	26	19	4	2	2	1
Total	878	996	1067	1346				

Source : Pinol, Jean-Luc, *Les mobilités de la grande ville, Lyon fin 19e-début 20e*, Paris, Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques, 1991, p 184.

La progression des classes aisées, du nombre d'employés et d'ouvriers et la chute du pourcentage d'ouvriers ou artisans sont identifiables pour l'ensemble de Lyon. Dans leur évolution générale, les pentes de la Croix-Rousse sont dans le contexte socio-économique de la ville et, plus on avance dans le 20e siècle, plus ses actifs ressemblent aux autres lyonnais. Mais les

évolutions ne sont pas tout à fait les mêmes et surtout les pourcentages sont différents. Comparativement, les classes aisées sont sous-représentées dans cette étude, et les ouvriers ou artisans sur représentés, quelle que soit la zone ou la période. Voilà qui nuance les conclusions exposées plus haut : contrairement aux affirmations de Justin Godart, les pentes de la Croix-Rousse ne sont pas un quartier "bourgeois" et si le canut est effectivement en voie de disparition, il n'en reste pas moins un personnage incontournable.

La répartition des professions par secteurs d'activité (tableau 16) résume ces évolutions : le textile est en perte de vitesse, dépassé par un secteur industriel en pleine expansion et par un secteur tertiaire pluriel, mais il est tout de même vivace.

**Tableau 16 : Répartition des professions en 1921 et 1936**

	1921		1936	
	Nombre	%	Nombre	%
Industries	228	21,73	150	21,28
Marchands	105	10,01	85	12,06
Services				
- Variés	162	15,45	117	16,59
- Employés	221	21,07	151	21,42
Textile	276	26,31	130	18,43
Divers	51	4,86	66	9,37
?	6	0,57	6	0,85
Total	1049	100	705	100

Un seul secteur est en dehors des évolutions sectorielles de l'économie lyonnaise : le secteur marchand. D'ailleurs, en reprenant notre comparaison entre l'évolution des groupes professionnels pour l'ensemble de Lyon et celle du quartier, les petits commerçants sont les seuls dont les pourcentages sont comparables, entre 6 à 10 % pour l'ensemble de Lyon comme pour le quartier d'étude. Cependant, derrière la sérénité apparente de cette activité se cachent les signes d'un commerce à l'image d'un espace urbain qui se divise et se dénature.

#### *Le petit commerce, une constante de l'économie croix-roussienne ?*

"La Grande-Côte était alors peuplée de modestes commerçants dont l'échoppe s'ouvrait à même la rue. Nombreux "bric à brac", véritables cavernes d'Ali-Baba (...). Tout près

de là, Montée Saint-Sébastien, l'un d'eux proposait une véritable collection de costumes de théâtre qu'il louait, à l'occasion du Nouvel An, ou de Mardi-Gras"<sup>1</sup>

Le commerce de proximité est une constante de l'économie croix-roussienne par ses effectifs stables et relativement importants. De 6,78 % des actifs en 1886, ils représentent 7 % en 1901, 8,32 % en 1921 et 9,5 % en 1936.

L'annexe XXII, précise le nombre de petits commerçants par recensement et par profession. Cette analyse par types de boutiques modère la progression du nombre de commerces dans le quartier. En effet, si pour 1921, le nombre absolu augmente, pour 1901 et 1936 il diminue. Si les commerçants représentent un pourcentage de plus en plus élevé ce n'est pas parce que leur nombre augmente mais parce que le nombre d'inactifs s'accroît. Si en 1936, 9,5 % des actifs sont commerçants, pourcentage jamais atteint, leur effectif réel n'a jamais été aussi bas. La tendance est donc plutôt à la diminution globale du nombre de boutiques sur les pentes de la Croix-Rousse sauf pour 1921, où, vraisemblablement, la reprise économique et industrielle des années d'après-guerre s'accompagne d'un dynamisme de l'activité commerciale.

Les commerces ne changent pas beaucoup en 60 ans<sup>2</sup>. Les "alimentaires" restent les plus nombreux, entre 37 et 41 % selon les recensements. Viennent ensuite les coiffeurs et les marchands de vins ou débitants de boissons. Bien entendu cette répartition n'est pas toute à fait exacte, un certain nombre d'entre eux n'ont pu être répartis. En effet, à chaque recensement quelques individus (de 6 à 13 %) ont déclaré être commerçants ou marchands, sans plus de précision. Cependant, nous ne pensons pas que leur spécialité puisse altérer des transformations d'activités, somme toute assez anodines.

Les commerces sont massivement tenus par des hommes, sauf en 1936 où le nombre de commerçantes et de commerçants est sensiblement égal. Pour 1921 et 1936, nous avons calculé l'âge et l'origine de ces individus : ils ont généralement entre 31 et 50 ans (60 %) et viennent des communes avoisinantes, surtout celles du Rhône, de l'Ain et de l'Ardèche. Cependant, en 1936, 13 % d'entre eux sont d'origine étrangère.

---

1- Gontier, *Op. cit.*, p 50.

2- La répartition des petits commerces selon leur activité pour les quatre recensements est reproduite en annexe XXII.

Les commerces et les commerçants de l'entre-deux-guerres sont donc différents des commerçants de la période précédente et derrière leur apparente progression dans la population active, on perçoit les signes d'un changement, voire d'une crise. En effet, les commerces, très peu nombreux en 1936, sont souvent tenus par des femmes ou des étrangers, comme si les commerçants habituels avaient déserté le quartier et laissé l'activité à ceux qui d'habitude, n'y accédaient pas. Il y aurait donc, à la fin des années 30, une crise du commerce de proximité sur les pentes de la Croix-Rousse. Nous n'avons malheureusement connaissance d'aucune étude sur le monde de la boutique à Lyon durant l'entre-deux-guerres. Il aurait pourtant été primordial de savoir si ces évolutions ne sont valables que pour les pentes ou si elles concernent d'autres arrondissements de Lyon.

L'état général du commerce de proximité est révélateur de la vivacité d'un espace urbain. En effet, Bernadette Angleraud a établi un parallèle très clair entre les variations démographiques des arrondissements lyonnais et le nombre de boulangers<sup>1</sup>. Elle en conclut que le déclin démographique des quartiers anciens lyonnais engendre obligatoirement une perte de clientèle qui, pour les pentes de la Croix-Rousse, se traduit par la fermeture de boutiques<sup>2</sup>. De ce fait, de 67 boulangers en 1856 il n'en reste plus que 42 en 1906. Mais la baisse du nombre de boutiques vient aussi de la modification de la vocation du quartier. Désormais tourné vers la Presqu'île et les activités de service, le coût des fonds commerciaux a doublé. Les boulangers préfèrent donc s'installer dans d'autres espaces urbains, principalement la rive gauche du Rhône, dont les fonds sont plus abordables.

La baisse du nombre de boutiques est donc révélateur du déclin démographique et des transformations socioprofessionnelles. Mais encore une fois, les évolutions ne sont pas les mêmes selon les zones : le bas des pentes connaît une augmentation progressive du nombre de ses commerces,

---

1- Bernadette Angleraud, *les boulangers lyonnais aux 19e-20e siècle (1836-1914), une étude sur la petite bourgeoisie boutiquière*, thèse de doctorat en histoire, Université Lyon II, 1993, 3 vol, 544 p. L'annexe XXXI situe les boulangeries établies dans le quartier de l'Hôtel de Ville en 1885.

2- Bernadette Angeraud, "La petite boutique dans la ville : les boulangers de Lyon au 19e siècle", in Fourcaut, Annie, dir, *La ville divisée, les ségrégations urbaines en question. France XVIIIe-XXe siècle*, Creaphis, Grâne, 1992, p 396-408.

contrairement au centre et au haut du quartier comme le montre le tableau ci-dessous.

**Tableau 17 : Répartition par zones des petits commerçants, 1886-1936**

	en chiffres absolus				en %			
	1886	1901	1921	1936	1886	1901	1921	1936
Bas	13	14	18	17	15	19	20	26
Centre	63	46	56	41	73	62	64	60
Haut	10	14	13	9	12	19	16	14
Total	86	74	87	67	100	100	100	100

C'est dans le centre du quartier que la diminution du nombre des petits commerces est la plus forte. Cette zone étant très large (la moitié du périmètre étudié) il est normal qu'elle accueille le plus grand nombre de commerçants. C'est aussi, nous l'avons vu en étudiant les professions, un espace qui durant l'entre-deux-guerres, est en crise et dont les activités principales (années au tissage) diminuent dès le début du siècle. Ainsi, le nombre élevé de commerçants dans cette partie du quartier en 1921, est aussi éphémère que la reprise de la Fabrique.

L'évolution du commerce de proximité et des petits commerçants permet de mesurer la perte de vitesse des pentes de la Croix-Rousse, tendance surtout flagrante dans le centre du quartier, où le nombre de petits commerçants diminue nettement. Mais surtout cette étude des petits commerçants confirme l'idée d'une division territoriale des pentes, chaque "partie" du quartier n'évoluant pas de la même manière. Étendre les évolutions professionnelles ou familiales décelées à partir de tels indices à l'ensemble des pentes, c'est prendre le risque d'en aplanir les variantes et les modérations locales. Pourtant de grandes transformations, profondes et radicales, concernent tout le quartier. En outre, l'évolution de la position des femmes dans la société croix-roussienne se confirme.

### *Les inactifs, un autre monde*

Au 20<sup>e</sup> siècle, les inactifs sont très nombreux, en tous les cas, plus nombreux qu'au siècle passé. De 22,24 % de la population en 1886, ils passent à 33,67 % en 1901, 39 % en 1921 et 50,42 % en 1936. Leur nombre est donc croissant tout au long de la période. Les deux sexes sont concernés par le manque de

travail mais de façon bien moindre pour les hommes. Autrement dit les inactifs sont principalement des femmes, et cette différence numérique va grandissante (60,61 % des inactifs de 1886 sont des femmes contre 70,15 % en 1936).

Précisons clairement qui sont ces inactifs : ceux pour qui l'inactivité est précisée et ceux pour lesquels aucune précision professionnelle n'est mentionnée. On aurait pu croire, qu'au fur et à mesure des recensements cette dernière catégorie se réduirait de plus en plus, les consignes données aux recenseurs étant plus précises. Il n'en n'est rien et, en 1936, 90 % des inactifs sont en réalité des individus pour lesquels la colonne "profession" est restée vide. Impossible de dire s'il s'agit davantage d'écoliers, de retraités.... L'indication "chômeur" apparaît seulement avec le recensement de 1921<sup>1</sup>.

Mais leur répartition par tranches d'âges, reproduite en annexe XIV, nous renseigne sur ces individus : si les moins de 30 ans sont majoritaires, ce pourcentage se réduit tout au long de notre période d'étude au profit des 31-61 ans. Ainsi, de plus en plus d'individus en âge de travailler sont inactifs et, encore une fois, ce sont principalement des femmes.

La première difficulté que l'on rencontre lorsque l'on veut étudier l'activité des femmes, c'est l'exactitude des informations données. En effet, beaucoup d'historiens ont signalé les inexactitudes des recensements des professions féminines. Ainsi, Jacques Dupaquier écrit : *"Rien n'est plus difficile à mesurer et même à saisir que l'activité professionnelle des femmes au 19e siècle. Elle n'a été comptabilisée que très partiellement. L'immense majorité des épouses était alors au travail. Elles assistaient leur mari à la ferme, à l'atelier ou à la boutique, (...).C'est l'arbitraire qui a présidé à l'inscription des professions féminines : dans tel village, on attribue à toutes les femmes le métier de leur époux ; dans tel autre, on les inscrit comme "ménagères" ; dans le troisième, elles passent pour "sans profession" (...)"*<sup>2</sup>.

Ces trois cas de figure peuvent être envisagés dans cette étude : le premier pour le 19e siècle (ce qui justifierait le taux d'activité féminine si élevé -78 %

---

1- Quatre chômeurs sont recensés en 1921 (soit 0,60% des inactifs) et dix au recensement de 1936 (soit 1,39%).

2- Jacques Dupaquier, *La société française au 19e siècle, tradition, transition, transformation*, Paris, éditions Fayard, 1992, p 237.

en 1886), le dernier pour le 20e et le second tout au long de l'étude<sup>1</sup>. En dépit des faiblesses du recensement, on constate que l'activité féminine accuse une baisse flagrante et indéniable en cette fin de période.

Si la mécanisation des métiers au 19e siècle a ouvert aux femmes des emplois jusqu'alors masculins, les difficultés économiques du 20e siècle et l'évolution des mentalités ont renvoyé les femmes à leur foyer. Cette baisse de l'activité féminine n'est pas une particularité du quartier, mais une réalité nationale. Alfred Sauvy et Anita Hirsch écrivent : "*Après la pointe de 1921 due à la guerre, la proportion des femmes dans la population active diminue, tombant nettement au dessous des taux du début du siècle*"<sup>2</sup>. Cependant l'évolution de l'emploi féminin symbolise toutes les évolutions que connaît la Croix-Rousse : la crise, une nouvelle définition de la nature de la cellule familiale et du rôle des individus, de nouvelles mentalités. Il y a de ce fait, de plus en plus de similitude entre le discours qui veut limiter l'activité des femmes au travail domestique est la réalité<sup>3</sup>

L'étude des professions, après celles des familles donne l'image d'une population hésitante, fragilisée, et divisée. Le rassemblement des habitants dans la grande Fabrique concentrée dans le quartier a éclaté, et les individus et les espaces se distinguent les uns des autres. Quelque chose n'est plus, qui liait et organisait. L'apparente progression des petits commerçants ne cache pas ce malaise, que l'histoire de l'activité féminine définit : on travaille moins, on exerce d'autres professions, et surtout on vit autrement. Enfin, rentré dans le siècle, et non sans mal, le quartier et ses habitants s'ouvrent à la ville, le reste de cette ville qui devient peu à peu non plus l'ailleurs mais le reste d'une globalité urbaine.

---

1- La position de la ménagère ne devient claire qu'avec les directives du recensement de 1926. A partir de cette date, celles qui sont inscrites comme telles sont femmes de ménage. Aussi, pour les recensements antérieurs nous avons étudié cas par cas pour tenter de distinguer les femmes qui travaillent chez les autres et celles qui s'occupent de leur famille. Les critères de séparation ont été : la présence ou non d'enfants et leur âge, la présence d'un homme dans le ménage, et son emploi, la structure familiale. En fin de compte ont été considérées comme actives principalement les veuves et les célibataires. Pour plus de renseignements sur le statut de la ménagère, voir l'article de Martine, Martin, "Ménagère : une profession? les dilemmes de l'entre-deux-guerres", *le Mouvement Social*, juil-sept 1987, n° 140, p 89-106.

2- Alfred Sauvy, Anita Hirsch, *Histoire économique de la France entre les deux guerres*, Tome 2, 1984, Paris, Economica, p 36.

3- D'après Jean-Paul Burdy, la négation de la réalité du travail féminin est un leitmotiv qui transcende la diversité des générations et des situations vécues. Jean-Paul Burdy, *Le soleil noir, un quartier de Saint-Etienne, 1840-1940*, Lyon, PUL, 1989, p 34.

### C.2.2-S'ouvrir à la ville

Comme pour la première période de cette étude, la relation à l'espace des habitants peut être analysée grâce à l'étude des mariages et à celle des adresses des employeurs. Les résultats obtenus révèlent la tendance des habitants, surtout des canuts, à s'intégrer à l'espace urbain. C'est probablement une intégration obligatoire, celle d'une société toute entière à une époque où les développements des transports en commun désagrègent le quartier refuge et village au profit d'une ville constituée d'espaces urbains. Le "village" des pentes de la Croix-Rousse devient-il un quartier de Lyon ?

#### *Epouser son temps*

L'étude des mariages, en 1901, faite à l'aide de l'enregistrement des promesses de mariage (hebdomadaire) de la mairie du 1er arrondissement, est fort intéressante et permet de comprendre l'endogamie géographique et professionnelle. Cette dernière est aussi importante pour connaître les liens des habitants avec leur espace de vie et le reste de la ville car elle traduit l'ouverture, ou non, des individus à d'autres milieux que le leur.

En 1921, cette entrée dans la ville est infime. En effet, comme pour 1901, 40 % des individus qui ont enregistré une promesse de mariage à la mairie du 1er arrondissement, vivent tous les deux à la même adresse (15 %), ou dans la même rue (3 %), ou dans le quartier d'étude (8 %), ou dans le reste du 1er arrondissement (14 %). Le "recrutement" des futurs époux, hommes ou femmes, est donc toujours très local. De même, comme en 1901, lorsque la future ou le promis ne fait pas partie de ces zones géographiques, elle ou il vient de l'extérieur de Lyon, du 6e arrondissement, (pour les femmes) ou du 4e arrondissement (pour les hommes). Il n'y a donc pas de révolution quant aux relations géographiques qui unissent les futurs époux : ils vivent en majorité dans le 1er arrondissement (quartier d'étude compris) ou à la rigueur dans les arrondissements qui ont traditionnellement des relations avec le 1er arrondissement, comme le 4e ou le 6e, qui sont encore peuplés d'employés de la Fabrique dans les années 20.

Derrière cette apparente continuité, on perçoit néanmoins une "ouverture" puisque que tous les arrondissements de la ville et une partie de



l'agglomération sont représentés<sup>1</sup>. Certes, il y a peu de futures épouses originaires de 7e arrondissement (huit soit 2,41 %), du 8e (deux soit 0,6 %) ou encore d'une commune de l'actuel Grand Lyon (sept soit 2,11 %). Mais, cette ouverture est suffisamment significative pour être signalée.

En 1936, cette tendance disparaît et les arrondissements traditionnels de "recrutement" reviennent en force : le 4e (pour les futurs époux) et le 6e arrondissement (pour les futures épouses). Cependant l'endogamie géographique est beaucoup moins locale. En effet, seulement 29 % des couples vivent tous les deux à la même adresse, dans la même rue, dans le quartier d'étude ou dans le 1er arrondissement. L'endogamie géographique locale est donc moins importante, surtout lorsqu'elle unit deux individus habitant la même rue (seulement 1 % des couples concernés).

Ainsi, en 1939, 41 % des futurs époux ne logent pas dans le même arrondissement, 30 % d'entre eux ont un promis ou une promise qui vient de l'extérieur du Grand Lyon actuel et 29 % sont tous les deux du 1er arrondissement. Il y a donc bien un élargissement de l'endogamie et les mariages entre habitants des pentes et ceux du 4e ou du 6e sont de plus en plus nombreux : il s'agit encore et toujours de quartiers où les employés et ouvriers de la Fabrique sont nombreux.

L'endogamie géographique même si elle se modère, n'en reste pas moins traditionnelle. De même façon, l'endogamie professionnelle évolue mais sans être radicale.

L'étude des catégories socioprofessionnelles des futurs maris et femmes conforte l'enquête menée pour l'ensemble du quartier : si le nombre d'ouvrières-artisans est encore remarquable en 1921 (28 % des actives), en 1936, l'active est employée dans 41 % des cas. De même si l'actif de 1921, est souvent employé (32 %), en 1936 il est soit employé, soit ouvrier, soit ouvrier-artisan (24 %, 23 %, 23 % des actifs). Les professions exercées et leur classification ressemblent donc bien à celles mises en avant. Cet échantillon est donc standard, représentatif des pentes de la Croix-Rousse.

---

1- Le Grand Lyon correspond à l'ancienne Courly, soit Lyon même et les villages et communes alentours accolés à la ville et desservis par les transports en commun lyonnais : Villeurbanne, Vaulx-en-Velin, Bron, Saint-Priest, Vénissieux, Oullins, la Mulatière, Sainte-Foy, Tassin la demi-lune, Ecully, Caluire et Cuire, etc...

Ainsi n'est-il pas surprenant de constater en 1921, et encore plus en 1936, que l'endogamie est de moins en moins fréquente, celle-ci étant particulièrement importante chez les ouvriers ou artisans en 1901. Chose plus surprenante, le taux d'endogamie, bien que toujours plus fort chez les femmes que chez les hommes, chute pour toutes les professions. L'inclinaison d'un individu à se marier avec quelqu'un de sa catégorie socioprofessionnelle n'est plus de mise. Mais plus qu'un effondrement d'une "communauté" liée à la Fabrique, cette évolution n'est-elle pas le résultat de l'évolution des mentalités et surtout des critères qui guident le choix d'un conjoint ?

L'étude des adresses des employeurs traduit ce mouvement "d'ouverture" du quartier vers les autres arrondissements lyonnais. Et même si cette ouverture est moins le résultat d'une intégration volontaire qu'une réponse au développement de cette ville et des industries, les travailleurs n'en sont pas moins de plus en plus attirés par les autres arrondissements.

#### *Des employeurs dans la ville*

Plus on avance dans le siècle et plus la colonne "employeur" est remplie dans les recensements. Si en 1901, cette étude ne concerne que 19 % des travailleurs, en 1921 ce pourcentage atteint 23 % et presque 50 % en 1936. Elle est donc de plus en plus révélatrice des évolutions que vivent le quartier et ses habitants. Le tableau 20 précise les chiffres sur lesquels est basée cette étude et résume les données recueillies.

**Tableau 18 : Répartition des employeurs (1901-1936)**

Arrondissement	en chiffres absolus			en %		
	1901	1921	1936	1901	1921	1936
1e	43	43	42	22	18	12
quartier*	108	91	128	55	37	36
2e	25	59	69	13	24	20
3e	6	8	24	3	3	7
4e	5	9	15	3	4	4
5e	3	3	8	2	1	2
6e	7	9	27	4	4	8
7e	1	4	12	1	2	3
8e		10	1	0	4	0
9e (Vaise)		5	7	0	2	2
Villeurbanne			5	0	0	1
Autre		2	13	0	1	4
Total	198	243	351	100	100	100

\* = Quartier d'étude + patrons + travail à domicile.

Rappelons brièvement les conclusions développées plus haut pour 1901 : sept sur dix des employeurs sont dans le 1er arrondissement et neuf sur dix dans une zone excessivement réduite, entre le boulevard de la Croix-Rousse et la Place des Cordeliers. Bien sûr, ce sont les ouvriers ou artisans qui travaillent le plus sur les pentes et ce sont les employés qui s'aventurent au delà du 1er arrondissement.

En 1921, c'est encore 55 % d'employeurs qui se trouvent dans cet arrondissement, dont 37 % pour le seul quartier d'étude. Il s'agit bien entendu, des ouvriers ou artisans qui sont souvent leur propre patron. 24 % des autres sont des employeurs du 2e arrondissement, embauchant principalement des employés<sup>1</sup>. Ces nouveaux travailleurs ont donc des patrons dans la limite sud du 1er arrondissement, surtout autour de la place des Terreaux et un peu dans le 2e arrondissement, véritable cœur de la ville entre 1906 et 1926, comme il est écrit lors du 50ème Congrès de l'Association française pour l'Avancement des Sciences :

1- Le nombre de patrons et "travailleurs à domicile" augmente durant les trois recensements. Ceci, est bien sûr, dû aux renseignements de plus en plus précis mais aussi à la reprise de l'activité dans les années 20 et surtout du travail à domicile. A ce sujet Henriette Pommier écrit : "L'entre-deux-guerres voit se profiler une évolution inverse qui confirme la vivacité des anciennes structures. A la faveur de la diffusion de l'énergie électrique, on assiste à un regain d'intérêt pour le travail à domicile et à un éparpillement des métiers". Pommier, *Op. cit.*, p 48.

"Le quartier de l'Hôtel de Ville est le centre de Lyon au point de vue politique (...); la grande presse a installé ses principaux organes dans ce quartier (...). Il en est de même au point de vue économique par l'établissement autour du Palais du Commerce du siège social de toutes les grandes banques, des firmes notoires et des grands magasins"<sup>1</sup>.

Et de continuer :

"Au Nord des Terreaux le déclin de la Croix-Rousse se dessine depuis l'exode du tissage de la soie (...). Aussi, les grandes bâtisses où logeaient les familles des canuts deviennent l'habitat des petits employés de la Fabrique retenus aux Terreaux toute la journée".

Ce lien entre les pentes de la Croix-Rousse et le nord de la Presqu'île proviendrait donc du commerce de la soierie qui, il est vrai, connaît un regain d'activité dans les années 20. De même, les autres arrondissements représentés sont ceux concernés par la Fabrique, comme le 4<sup>e</sup> et le 6<sup>e</sup>. Les quelques employeurs cités dans d'autres arrondissements sont peu nombreux. Ils témoignent cependant de l'industrialisation de Lyon, certains ouvriers travaillant dans le 3<sup>e</sup> ou encore dans le 8<sup>e</sup> arrondissement, à l'usine Berliet par exemple.

En 1936, le nombre d'employeurs dans le périmètre d'étude et dans le reste du 1<sup>er</sup> arrondissement a encore baissé puisqu'il représente moins d'un employeur sur deux. En fait, comme on peut le voir dans le tableau 18, c'est le nombre d'employeurs dans le 1<sup>er</sup> arrondissement qui a baissé : la belle description du quartier Hôtel de Ville, centre de la ville, n'est plus d'actualité. De même de moins en moins de salariés vont travailler dans le 2<sup>e</sup> arrondissement. A l'inverse, le travail se trouve de plus en plus sur la rive gauche du Rhône et surtout dans la banlieue.

Le cas de Villeurbanne est particulièrement net. Marc Bonneville précise que les ateliers et les usines qui s'installent aux Charpennes viennent souvent de la Croix-Rousse, de Vaise et des Brotteaux<sup>2</sup>. Ils attirent un grand nombre d'usiniers et d'ouvriers, les tisseurs à domicile restant à la Croix-Rousse<sup>3</sup>. Il est vrai que les 5 % de travailleurs qui ont un employeur dans la banlieue sont des ouvriers. Ainsi, comme en 1921, ce sont les ouvriers qui

1- 50<sup>ème</sup> Congrès de l'Association française pour l'Avancement des Sciences, Lyon 1906-1926, Lyon, A.Rey, 1926, p 1.

2- Marc Bonneville, *Naissance et métamorphose d'une banlieue ouvrière : Villeurbanne, processus et formes d'urbanisation*, Lyon, PUL, 1978, p 15.

3- Bonneville, *Op. cit.*, p 49.

s'aventurent loin de leur domicile pour trouver du travail, les employés n'allant que rarement au delà des arrondissements de la rive gauche, lorsqu'ils ne trouvent pas à s'embaucher dans la Presqu'île.

L'adresse des employeurs révèle une ouverture des actifs sur le reste de la ville, cependant c'est encore la Fabrique qui structure et dicte ces liens et rapports à l'espace. En effet, lorsque les maisons de soierie des Terreaux ont besoin de personnel, elles peuvent compter sur les travailleurs des pentes. De même, lorsque Villeurbanne s'industrialise, elle recrute des ouvriers de la Croix-Rousse. L'ouverture est donc bien là mais elle est le symbole d'une industrie qui bouge dans l'espace et dont les structures de production se modifient.

Ainsi, le quartier replié sur lui même au 19<sup>e</sup> siècle, s'ouvre peu à peu à la ville mais toujours selon une même logique prédominante, la Fabrique de la soie. Bien sûr toutes les destinées de ses habitants, leur mariage ou leur employeur, ne sont pas élaborés selon cette logique et l'omniprésence de cette industrie est de moins en moins forte. Mais cette tendance n'est-elle pas plutôt due aux évolutions de la ville moderne, à ses nouvelles mentalités et exigences plutôt qu'à une réelle détérioration des logiques familiales, professionnelles et individuelles influencées ou déterminées par la Fabrique ?

Par contre, les habitants des pentes de la Croix-Rousse ressemblent de moins en moins à des villageois et de plus en plus à des lyonnais. C'est aussi le constat fait en observant les travailleurs du 20<sup>e</sup> siècle : le quartier, si homogène auparavant, se divise, se fracture, révélant des évolutions différentes selon les espaces, mais toujours la présence de plus en plus importante de l'employé, véritable substitut du canut ; les croix-roussiens ressemblent de plus en plus aux autres lyonnais, enfin, les petits commerçants, par leur nombre et leurs caractéristiques témoignent de la détérioration du commerce de proximité et aussi, sans doute, de l'ambiance surtout de quartier, peut-être de village.

L'étude des familles et des transformations socioprofessionnelles ponctue les divergences et ressemblances des habitants de la fin du 19<sup>e</sup> siècle et de ceux des années 30. Les évolutions sont là, incontestables, qui se font par

étape, en douceur, finalement, on peut se demander si l'essence même du quartier est altérée par ces changements. Le quartier n'est-il pas toujours un espace urbain ni vraiment bourgeois, ni vraiment ouvrier, mais un lieu de vie pour les classes moyennes ?

### C.3-UN QUARTIER DE CLASSES MOYENNES

Cet arrondissement lyonnais, longtemps considéré comme appartenant aux canuts et ouvriers de la soie, est de plus en plus décrit comme un quartier d'employés et de bourgeois. Peut-on le considérer alors comme un espace urbain, peuplé de classes moyennes ? La réalité historique de ce passage d'une profession à l'autre ne crée pas d'ambiguïté. Par contre, peut-on parler d'une évolution sociale, voire d'une ascension ? L'étude des mobilités inter-générationnelles souligne la difficulté de mesurer la mobilité sociale.

#### C.3.1- Qu'est-ce qu'un employé ? problème de définition

"La ruche ouvrière a quitté le plateau et ses rampes d'accès (...). La Croix-Rousse n'héberge plus guère aujourd'hui qu'une modeste population de petits employés"<sup>1</sup>.

L'étude des transformations socioprofessionnelles l'a démontré : les employés sont de plus en plus nombreux, autant que les ouvriers ou artisans, sinon plus. De même, elle nous a permis de cerner ce groupe professionnel et sa dispersion dans la ville. Quelques touches viennent s'ajouter au portrait de l'employé que l'étude des structures familiales a tracé : des cellules familiales assez simples, centrée sur la seule famille où la femme travaille rarement, mais l'ambiguïté demeure.

Quelle tâche exécute un "employé" ? en quoi est-il différent des autres salariés ? Quelle place a-t-il au sein de la société lyonnaise du 20<sup>e</sup> siècle ? Et surtout, en quoi diffère-t-il du canut dans l'organisation de la société ?

#### *Le canut, un petit bourgeois*

Tout distingue le canut du bourgeois tel qu'on l'imagine : d'abord son travail, manuel, quotidien, ensuite sa vie de famille, cellule économique

---

<sup>1</sup>- Cité in Jacques Bonniel, "La Croix-Rousse : résistance et recouvrement", *Bulletin du Centre d'Histoire Economique et Sociale de la Région Lyonnaise*, 1979, n° 2, p 2.

avant d'être familiale, et enfin son mode de vie. Non, aucune correspondance entre l'image que l'on a du bourgeois aisé et mondain et celle d'un canut travailleur aux revenus précaires. Cependant, il suffit de lire les romans réalistes du 19<sup>e</sup> siècle, de pénétrer dans l'immeuble bourgeois, de visiter ses appartements, ses cuisines, la cour de service et pour découvrir une petite bourgeoisie loin de l'aisance de la grande et assez proche du monde ouvrier. Le mot bourgeoisie recouvre une réalité diverse, inégale, divisée et non une classe sociale riche et élevée.

Ceux qui ont travaillé sur le sujet ne s'y sont pas trompés. Adeline Daumard distingue trois bourgeoisies : la grande, la moyenne (commerciale) et la petite (boutiquière)<sup>1</sup>. De même, Jean-Pierre Chaline en adoptant des critères différents, en vient également à distinguer trois sortes de bourgeoisie<sup>2</sup>. Tous deux appellent "petite bourgeoisie" celle des commerçants et parfois des artisans.

Adeline Daumard écrit : "*Domestiques, manoeuvres, ouvriers appartiennent au monde populaire. Mais l'artisan installé à son compte, qui travaille de ses mains comme un ouvrier, relève du monde des petits patrons, notamment quand il emploie un ou plusieurs salariés. De même, le petit commerçant ayant une boutique ou un fonds de commerce se distingue du monde populaire*"<sup>3</sup>. Et François Gresle de préciser : "*la petite bourgeoisie indépendante, c'est-à-dire l'ensemble de ceux qui - en dehors de l'agriculture - gardent la maîtrise de leurs moyens de production tout en n'exploitant pas principalement le travail salarié. Elle existe en tant que groupe sinon comme classe*"<sup>4</sup>.

Ainsi, un canut, chef d'atelier, étant son propre patron et employant des ouvriers peut être considéré comme un membre de la petite bourgeoisie. Malheureusement, il est impossible de savoir chez les canuts qui est ouvrier, qui est chef d'atelier. Impossible donc de mesurer exactement l'ampleur de ce groupe dans le quartier au 19<sup>e</sup> siècle. D'ailleurs, si l'on

---

1- Adeline Daumard, *Les bourgeois et la bourgeoisie en France depuis 1815*, Paris, Aubier, 1987, p 55.

2- Jean-Pierre Chaline, *Les bourgeois de Rouen, une élite urbaine au 19<sup>e</sup> siècle*. Paris, Presses de la Fondation Nationale des Sciences politiques, 1982, p 37 à 42.

3- Daumard, *Op. cit.*, p 13-14.

4- François, Gresle, *L'univers de la boutique, les petits patrons du Nord (1920-1975)*, Presses Universitaires de Lille, 1981, p 11.

voulait prétendre véritablement isoler la bourgeoisie il faudrait avoir d'autres critères, tels ceux choisis par Jean-Pierre Chaline pour repérer et analyser les bourgeois de Rouen : l'avoir (les moyens, les critères économiques), le paraître (le genre de vie) et la façon de "réagir" (une conscience collective)<sup>1</sup>. Si les deux derniers critères peuvent être repérés, trop peu de sources parlent du premier et chercher à les trouver serait s'éloigner bien loin de notre sujet.

De plus, cette étude sur 60 ans fait état d'évolutions sociales et économiques qui ne sont pas sans influence sur la bourgeoisie. Jusqu'en 1860/70 les fortunes bourgeoises sont aux mains des propriétaires-rentiers, des professions libérales, des négociants, industriels, des commerçants et artisans. Mais très vite, la place tenue par les commerçants et les industriels, l'apparition des employés et la disparition progressive des artisans altèrent la répartition des fortunes et la composition de cette classe<sup>2</sup>. Le schéma classique se brouille d'autant plus devant les revers de l'économie lyonnaise. Même les négociants, figures de proue de la bourgeoisie lyonnaise, à en croire Jean Dufour et Henri Béraud, ceux du quartier d'Ainay ou de Sathonay, ne sont plus représentatifs.

Le tisseur au début du 19<sup>e</sup> siècle est l'ouvrier le mieux payé de France et sa condition est totalement différente de celle des prolétaires des grandes usines textiles<sup>3</sup>. Ainsi, si le canut n'est pas un bourgeois à l'image du négociant du 19<sup>e</sup> siècle, il est et reste en marge du monde ouvrier comme l'écrit Gérard Noiriel pour la fin du 19<sup>e</sup> siècle : *"C'est l'époque où Lyon perd son caractère ouvrier, du fait de la crise de la Fabrique et de la disparition des canuts qui s'ensuit, au profit des nouvelles catégories sociales que sont les employés ou les travailleurs des services. La véritable prolétariat, on le trouve désormais ailleurs dans les communes voisines qui peu à peu constituent de véritables "banlieues" : à Vénissieux, Villeurbanne, Saint-Fons, où s'implantent les nouvelles usines symbolisant la "deuxième révolution industrielle"*"<sup>4</sup>.

---

1- Chaline, *Op. cit.*, p 42.

2- Bayard, *Op. cit.*, p 266.

3- Bayard, *Op. cit.*, p 269.

4- Gérard Noiriel, *Les ouvriers dans la Société française, 19<sup>e</sup>-20<sup>e</sup> siècle*, Paris, Seuil, 1986, p 88.



### *L'employé du 20e siècle*

Parlant de son métier d'employé de soierie lorsqu'il était jeune, dans les années 20, Marcel Grancher écrit :

"Arrivé le premier, parti le dernier, allumant les poêles, balayant, ouvrant le courrier, faisant les commissions, copiant les lettres, allant à la poste, engueulé par tous, taloché parfois, reniflant ses larmes, barbotant les timbres, crachant dans le dos du patron, essuyant les banques, ramassant les mégots, portant les cartons, aidant l'emballleur, (...), buvant le coup de rouge avec le garçon de peine, abruti de fatigue, tombant de sommeil, mal peigné, mal vêtu, mal nourri et bien entendu mal payé"<sup>1</sup>.

L'employé, homme à tout faire de la maison de soierie, est souvent jeune : un tiers d'entre eux ont entre 21 et 30 ans en 1921, et un sur deux en 1936, peut-être parce qu'on ne reste pas employé toute sa vie comme le prétend Dominique Merllié pour la fin du 20e siècle<sup>2</sup>.

Nouveau personnage de l'économie lyonnaise et de l'industrie de la soie, l'employé, apparaît dès la fin du 19e siècle mais devient incontournable entre 1918 et 1939. Selon François Génie "(il) ajoute un élément de complexité dans la vie sociale de la Fabrique. Peu nombreux dans les usines, ceux-ci sont les seuls représentants des salariés dans les maisons de commerce des fabricants de soieries"<sup>3</sup>.

Tous les employés recensés sur les pentes travaillent-ils pour la Fabrique ? Une chose est claire, si le nombre d'employés de la Fabrique est si important, c'est parce que les bas des pentes et le quartier des Terreaux concentrent les services de la Fabrique dans lesquels ils s'occupent des tâches de gestion, de commerce, d'entretien ou de service. Marc Bonneville a repéré cette progression des employés à Villeurbanne mais souligne que le phénomène n'a aucune commune mesure avec celui que connaît Lyon à cette époque<sup>4</sup>. Car la fonction d'employé se développe dans la plupart des industries, et en 1938, Gabrielle Letellier précise que sous la rubrique "employé", les statistiques englobent ceux des commerces de gros et de détail, les employés de banques, d'assurances, des agences de toutes sortes, etc.<sup>5</sup>. Comme la

1- Marcel Emmanuel Grancher, *Les quartiers de Lyon*, Paris, édition Rabelais, 1949, p 150.

2- Selon lui les employés forment une catégorie de passage. Dominique Merllié, Jean Prévot, *La mobilité sociale*, Paris, la Découverte, 1991, p 74.

3- François-Ferdinand Génie, *L'organisation professionnelle de la Fabrique lyonnaise de soierie*, thèse de droit, Université de Grenoble, imprimerie des Facultés, Lyon, 1942, p 58.

4- Bonneville, *Op. cit.*, p 59.

5- Gabrielle Letellier, dir, *Enquête sur le chômage, T.I : le Chômage en France de 1930 à 1936*,

soierie, les transports connaissent une forte progression de leurs effectifs, de même pour les services municipaux et étatiques en plein développement. C'est en fait le secteur tertiaire qui s'installe, dans toute l'économie nationale.

L'employé du 20e siècle serait l'ouvrier du secteur tertiaire, c'est-à-dire le travailleur de base, premier degré d'une hiérarchie professionnelle. De ce fait, entre l'ouvrier en soie et l'employé l'évolution est dans la disparition du travail manuel et dans la généralisation du salariat. Il est bien dommage que les recensements de la population ne soient pas plus clairs et que la colonne "employeur" ait été laissée vide pour la majeure partie des employés. Cette indication sur la nature de l'entreprise dans laquelle ils travaillent nous aurait renseignés sur leurs fonctions réelles et aurait permis de classer plus exactement ces individus et de mieux saisir les évolutions de cet espace urbain.

Si l'on s'en réfère aux études menées par les différents auteurs et si l'on considère que l'employé des Pentes de la Croix-Rousse est un travailleur salarié, ce nouvel actif est-il si loin du canut du 19e siècle, individu à la lisière de la bourgeoisie, ancêtre des classes moyennes ? Non si l'on en croit Adeline Daumard : *"A la frange inférieure de la moyenne bourgeoisie se situaient les plus petits boutiquiers, les maîtres artisans les plus modestes, dont l'entreprise avait une valeur infime, dont les biens avaient une faible valeur et que les habitudes de vie rapprochaient des ouvriers. Ces petits patrons constituaient une bourgeoisie populaire qui fait la transition avec le peuple urbain avec lequel, elle ne se confond pas totalement. S'y rattachait une partie des employés de commerce, commis et demoiselles de magasins, au statut hybride, mais qu'il faut situer au-dessus des serviteurs de boutique et de la masse ouvrière, en raison de la nature de leur travail, de l'éducation qu'on exigeait d'eux et des rémunérations auxquelles ils pouvaient prétendre"*<sup>1</sup>.

Même si les employés comme les canuts peuvent être considérés comme membres de la classe moyenne, le problème du passage d'une classe à l'autre reste un problème historique. Les canuts ont-ils des enfants employés ?

---

Paris, librairie du recueil Sirey, 1938, p 97.

1- Daumard, *Op. cit.*, p 119.

Quelle est la part de reproduction sociale, et que peut-on considérer comme ascension sociale ?

### C.3.2- Du père canut au fils employé

Parlant des générations et de la mobilité sociale, Martine Ségalen écrit que deux forces, en apparence contradictoires, se combinent : la mobilité, qui renvoie aux transformations socioprofessionnelles, et la reproduction sociale, toujours très forte<sup>1</sup>. C'est en effet le constat que l'on peut faire pour les pentes de la Croix-Rousse sous la Troisième République : la reproduction sociale est très importante mais ne se fait pas en dehors des évolutions socio-économiques.

#### *Déclassement, transfert et promotion*

L'étude de la mobilité inter-générationnelle porte sur la profession des parents et des enfants habitant dans les trois immeubles étudiés sur 60 ans, à l'aide des recensements. Les parents et les enfants vivent donc à la même adresse au moment où nous avons comparé leur profession.<sup>2</sup> De ce fait, nous comparons des individus qui n'en sont pas au même stade de leur cycle de vie, l'enfant n'ayant pas encore fondé sa famille. Cependant, il arrive que plusieurs générations cohabitent, rarement toutefois. Si l'on en croit l'étude de Jean-Luc Pinol, cela limite fortement notre perception de la mobilité, celle-ci étant souvent accompagnée par une mobilité résidentielle<sup>3</sup>.

La difficulté est donc de comparer ce qui est comparable, c'est-à-dire, une profession avec une autre (père/fils, mère/fille), un âge avec un autre et, si possible, une époque avec une autre. L'échantillon est trop limité pour prétendre faire des cohortes. Le fait de ne pas distinguer des sous-périodes dans notre étude altère les résultats puisque Jean-Luc Pinol a mis en évidence que les fils de la fin du 19e siècle ont beaucoup plus de chance de mobilité ascendante que ceux nés au début du 20e siècle<sup>4</sup>.

---

1- Martine Ségalen, *Sociologie de la Famille*, Paris, A.Colin, 1993, p 192.

2- Sauf lorsque l'enfant reprend le logement de ses parents et que la famille habite assez longtemps à la même adresse pour que l'on puisse étudier deux générations.

3- Pinol, *Op. cit.*, p 431.

4- Pinol, *Op. cit.*, p 331-332.

De même, les critères familiaux comme le rang de l'enfant, la structure de la famille ou encore l'activité de la mère, pour l'étude de la mobilité inter-générationnelle entre père et fils, et du père, pour celle des mères-filles, ne sont pas pris en compte. Le but ici n'est pas véritablement d'étudier la mobilité inter-générationnelle en tant que telle mais plutôt d'étudier la mobilité sociale du quartier.

Le plus intéressant pour nous, est la mobilité nulle, appelée aussi transfert homo statuaire. Au dessus, on peut parler rapidement de mobilité ascendante, au dessous, de mobilité descendante. Le classement des professions dans l'échelle sociale est inspirée de celle utilisé par Maurizio Gribaudi<sup>1</sup>. Le tableau 19 présente la mobilité sociale entre enfants et parents.

**Tableau 19 : Mobilité inter-générationnelle des filles et des fils**

	59 Grande-Côte		13 Capucins		6 Colbert	
	Filles	Fils	Filles	Fils	Filles	Fils
Mobilité ascendante	1	5	11	14	2	7
Mobilité nulle	3	4	11	12	16	7
Mobilité descendante		3		1	4	5
Total effectifs	4	12	22	27	22	19

Les effectifs, bien que réduits, permettent d'avancer quelques hypothèses : première constatation, la reproduction sociale (mobilité nulle) est plus importante chez les filles que chez les garçons : si environ sept sur dix d'entre elles appartiennent à la même catégorie socioprofessionnelle que leur mère, c'est seulement le cas de 33 à 44 % des fils par rapport à leur père. Bien sûr, la situation n'est pas la même selon les immeubles et les professions. Ainsi, les quelques filles qui connaissent une ascension sociale sont de mère ouvrière : elles deviennent "employée", seule porte d'accès, selon Françoise Gribier, ouverte aux Parisiennes du début du siècle pour accéder aux couches moyennes<sup>2</sup>.

1- Inspiré seulement : pour mesurer la mobilité inter-générationnelle Maurizio Gribaudi tient compte de la répartition des catégories socio-professionnelles de la classe d'âge de chaque individu. *Itinéraires ouvriers. Espaces et groupes sociaux à Turin au début du 20e siècle*, Paris, Edition de l'EHESS Paris, 1987, p 248 à 251. Nous avons reproduit en annexe XXIII le tableau qui nous a permis de faire cette étude.

2- Françoise, Cribier, "Origine sociale des classes moyennes du Grand Paris : la génération née en 1906-1912 (fonctionnaire exclu)", *Bulletin du Centre Pierre Léon*, n°4, 1993, p 19.

En fait, 50 % des enfants (53 sur 106) appartiennent à la même catégorie socioprofessionnelle que leur parents. Dans son étude sur la société lyonnaise au 19<sup>e</sup> et 20<sup>e</sup> siècle, Jean-Luc Pinol a relevé cet état de fait : un certain immobilisme de la société lyonnaise<sup>1</sup>. Constat sans doute d'autant plus vrai qu'il s'agit ici d'enfants de la Fabrique, pour lesquels, malgré la crise de la soie, l'hérédité professionnelle est très importante<sup>2</sup>.

Les témoignages recueillis par Chantal Rittaud-Huttinet en 1978, auprès de personnes âgées du 4<sup>e</sup> arrondissement, sont significatives de la pression qui pèse sur le jeune fils d'un chef d'atelier lorsqu'il débute sa carrière professionnelle :

*"Monsieur V. M (63 ans passementier) : A l'origine, lorsque j'étais vraiment bien plus jeune, je ne voulais pas être passementier. Quoiqu'étant fils de passementier, - mes parents l'étaient déjà -, ce métier ne me plaisait pas. Je n'avais pas du tout envie de le faire. Et puis, pour des raisons de famille, mon père étant décédé, ma mère étant veuve, - elle était toute seule -, à la sortie du régiment je suis devenu passementier, par la force des choses"*<sup>3</sup>.

Deuxième constatation, seuls 38 % des enfants connaissent une ascension sociale. Incontestablement, les plus belles réussites sociales se trouvent chez les ouvriers ou artisans et ouvriers. A l'inverse, les fils d'employés et des petits commerçants n'en connaissent pas. Là aussi, rien de plus que ce qu'a noté Jean-Luc Pinol : les travailleurs manuels tentent de sortir de leur condition<sup>4</sup>, souvent d'ailleurs en devenant employé.

Dernière constatation, les cas de mobilité descendante, ou déclassement sont peu fréquents (seulement 12 % des effectifs) et concernent surtout l'immeuble canut du 6 place Colbert. Il s'agit alors d'enfants d'ouvriers ou artisans qui deviennent ouvriers.

Cette brève étude souligne la diversité des destinées selon les professions des parents mais aussi des lieux d'habitation. Autant pour les fils que pour les filles, la maison 59 montée de la Grande-Côte n'est pas le lieu idéal pour

---

1- Pinol, *Op. cit.*, p 311.

2- Voir l'étude de Mathilde Dubesset et Michelle Zancarini-Fournel, *Op. cit.*, p 76 à 87.

3- Chantal Rittaud-Huttinet, *Mémoire vivante de la Croix-Rousse, documents et étude phonétique*, Paris, CNRS, 1982, p 72.

4- Pinol, *Op. cit.*, p 312-322.

penser et réaliser une mobilité ascendante : les enfants, au mieux, font comme leurs parents, luttant contre un déclassement menaçant.

L'avenir peut sembler plus serein pour les enfants du 6 place Colbert, les cas d'ascension sont plus fréquents que ceux de déclassement : la profession du père ou de la mère est relativement attirante et plus d'un fils sur trois connaîtra une ascension sociale, la plupart du temps modeste mais somme toute remarquable aux yeux des filles qui ne connaissent pas une telle possibilité.

Il en va tout autrement pour le 13 rue des Capucins : la mobilité ascendante pour les fils comme pour les filles est très forte ou à défaut, la reproduction professionnelle. Les cas de déclassement sont rares. Encore une fois, cette immeuble marque ici sa singularité : c'est un lieu de promotion sociale à la fois par la composition des familles qu'il accueille et par sa situation géographique. A quelques mètres près, les enfants n'ont pas la même destinée, même si les parents respectifs ont une profession identique, cela est d'autant plus vrai pour les filles.

### *Ascension ou glissement ?*

Arrêtons-nous quelques instants sur le cas des employés. La question de départ de cette étude, le passage de canut à employé, trouve ici quelques bribes de réponse. Qui sont les employés de la fin des années 30 ? Soit des fils d'employés, soit des fils d'ouvriers ou artisans ou d'ouvriers. L'autre question sous-jacente est de savoir si ce changement de statut peut être considéré comme une ascension sociale et si, en cela, elle transforme le caractère ouvrier de cette partie de la ville.

Peut-on parler de mobilité ascendante pour un fils de canut devenu employé ? Jean-Luc Pinol préfère parler de glissement<sup>1</sup>. Cela pose le problème historique du passage du travail artisanal au travail salarié. Peut-il être considéré comme le signe d'un déclassement social ? Selon Heinz-Gerhard Haupt rien n'est moins sûr<sup>2</sup>.

---

1- Pinol, *Op. cit.*, p 318.

2- Heing-Gerhard Haupt, "Les mobilités dans la petite bourgeoisie du 19e siècle", *Bulletin du centre Pierre Léon*, n°4, 1993, p 3-4.

Pour notre étude, tout dépend, en premier lieu, de l'activité précise de "l'employé". Si au 20<sup>e</sup> siècle, son activité professionnelle n'a plus rien de commun avec celle du canut, pour la fin du 19<sup>e</sup> siècle la différence est moins évidente. En effet, comme l'a révélé l'étude du recensement de 1901, l'employé n'est souvent qu'un canut déguisé, simple ouvrier de la soie, "employé" chez quelqu'un. La progression de leur nombre dans les catégories socioprofessionnelles traduirait l'évolution des mentalités dans le monde du travail et la façon de présenter sa profession (de la part de l'actif ou du recenseur). Cela signifierait que le terme "employé" à la fin du 19<sup>e</sup> siècle ferait plutôt référence à un statut qu'à une profession. Cette évolution est exogène à la période historique de l'industrialisation durant laquelle les professions et les statuts se diversifient. Mais elle est aussi à ramener au monde de la Fabrique pour lequel ces mutations historiques sont d'autant plus flagrantes.

Dans le cas présent, la mobilité sociale entre le père ouvrier-artisan et le fils employé peut-elle être considérée comme une ascension sociale ? Sûrement pas.

L'étude de la littérature et de quelques sources comme la Caisse de Prêts révèlent que la perte de l'indépendance pour le canut, c'est-à-dire la perte momentanée ou définitive de la possession de son ou ses métiers, est vécue comme une réelle catastrophe pour le chef d'atelier. Parallèlement, chaque ouvrier de la soie n'aspire-t-il pas à posséder son matériel, son atelier ? Dans cette optique là, pour les employés - autres que de bureau - fils de canut, leur statut n'est-il pas vécu comme un échec ? Pour confirmer cette hypothèse, il faudrait se concentrer sur deux points.

D'abord définir des critères précis pour affiner la notion même de profession de "l'employé" : adresse et activité de l'employeur, bien sûr mais aussi comportements familiaux ou sociaux. Ainsi pourrait-on distinguer les employés de bureau, ou de service, des ouvriers qualifiés "employés chez". Ensuite, relever des marques d'ascension sociale : revenus et répartition du budget familial, montant du loyer, et là aussi, peut-être comportements familiaux et sociaux. L'idéal serait de faire de l'anthropologie historique pour saisir les sentiments des individus à l'égard de leur statut social : comment un canut vit-il son indépendance (toute relative d'ailleurs) ? Le fait de devenir chef d'atelier est-il considéré comme une ascension sociale, est-ce le but de tout jeune compagnon ? Louer son savoir-faire donne-t-il le

sentiment d'être dépendant ou au contraire dégagé des aléas des commandes, même si en fin de compte, le travail étant souvent rémunéré à la pièce et les employés mis au chômage dès que le travail manque, l'insécurité peut s'installer à tout moment ?

Ces questions sont aussi valables pour les petits commerçants. Comme pour les ouvriers de la Fabrique, ils constituent un monde hétérogène, certains prospères et bien intégrés dans la petite bourgeoisie, d'autres à la lisière du prolétariat.

Ces réflexions mettent en avant les difficultés qui apparaissent quand on parle de mobilité sociale et de statut en intégrant les individus dans des catégories trop étroites où souvent interfèrent des données individuelles et psychologiques. Cela est d'autant plus vrai pour les employés et les classes moyennes. Parler du rattachement des petits commerçants au monde des classes moyennes est plus aisé : nous pouvons avoir des indications sur leurs revenus, leurs dépenses, leurs rythmes de vie. De tels renseignements se trouvent rarement dans les sources concernant les employés. Nous savons très peu de choses de leur niveau de vie et de leur existence quotidienne. Une chose est sûre, par leur statut de salarié ils se distinguent très nettement des ouvriers indépendants et des artisans ; par leur profession du tertiaire ils s'éloignent de l'univers du travail manuel. En bref, si l'employé et l'ouvrier en soie travaillent tous les deux pour la Fabrique, si tous les deux ne sont pas des prolétaires ni des bourgeois, leur statut et leur profession les différencient l'un de l'autre d'une façon très nette. Cela se traduit par des façons d'être et des modes de vies différents, par des sociabilités et des idéologies distinctes. Tout ceci sera étudié par la suite. A ce stade du travail, c'est le passage du canut à l'employé qui nous intéresse et non les conséquences de cette évolution.

Pour les pentes de la Croix-Rousse, la période historique inaugurée par le nouveau siècle est bien celle d'une accélération des évolutions pressenties au siècle précédent. Les plus évidentes sont éminemment symboliques : il s'agit du dépeuplement du quartier et du vieillissement de la population. En moins de 70 ans, c'est entre 13 % et 21 % d'habitants en moins. Ceux qui restent, vieillissent et l'apport de population nouvelle étant peu conséquent



et constitué principalement d'adultes, l'absence de jeunes et d'enfants devient une réalité inquiétante.

Parallèlement à cette double évolution démographique, les familles croix-roussiennes perdent peu à peu ce qui constituait leurs spécificités : l'équilibre entre les sexes se confirme, les tranches d'âges correspondantes aux ouvrières du textile diminuent et les pensionnaires disparaissent. Reste des familles nucléaires, constituées majoritairement de Lyonnais, conformément aux ménages des autres quartiers de la ville. Il y a eu séparation des sphères privées et laborieuses, multiplication des professions et des statuts, éclatement de la mono-activité et redéfinition du rôle de chacun au sein du ménage. L'activité féminine se normalise aussi et les femmes sont cantonnées dans leur rôle d'épouse et de mère.

Bien sûr ces évolutions familiales, professionnelles et sociales ne se font pas uniformément pour l'ensemble du quartier. Mais globalement, le quartier a changé de physionomie même si, entre le canut et l'employé, il y a des similitudes familiales et surtout un point commun : la soie, toujours et encore.

Il n'y a plus grand chose de commun entre le paysage économique lyonnais du milieu du 19<sup>e</sup> siècle et celui de la veille de la Seconde Guerre mondiale. Le métier à bras a fait place au métier mécanique, l'artisanat est supplanté par l'usine. La vieille ville, jusqu'alors cœur économique de la cité, se noie dans un Lyon agrandi, urbanisé, industrialisé. Les pentes de la Croix-Rousse, loties pour accueillir les ouvriers de la soie et l'innovation du métier Jacquard, subissent désormais la concurrence des nouveaux outils de travail et principalement du métier mécanique.

Les recensements de la population, malgré leurs imperfections et falsifications, donnent à voir les habitants des pentes de la Croix-Rousse, leurs familles, leurs emplois. Jusqu'au début du 20<sup>e</sup> siècle, ceux-ci sont structurés par les exigences économiques de la Fabrique ; le groupe domestique n'a de sens qu'en tant que cellule économique, imposée par le travail à domicile et l'atelier familial ; les emplois sont tous impliqués, de près ou de loin, dans l'industrie de la soie, véritable mono-activité Croix-Roussienne.

Le quartier et l'ensemble de ses habitants forment un seul et même ensemble, bloc uni, société de la Fabrique, coupée des transformations de la société, l'autre, celle du siècle naissant et de la ville. Mais le quartier est rattrapé par son époque et, peu à peu, laisse émerger d'autres modes de vie, d'autres habitants.

Le 20<sup>e</sup> siècle et son nouvel ordre économique, instaurent un paysage de l'emploi transformé ; les effectifs des professions annexes du textile s'amenuisent, puis le nombre des ouvriers de la soie eux-mêmes. Reste le "vieux canut", englouti dans un univers d'employés. Un autre statut se transforme en une nouvelle profession ; le groupe domestique se resserre sur la famille, et le pensionnaire, cellule de base de l'organisation soyeuse, disparaît. Les ménages deviennent familiaux, nucléaires, à l'image des familles installées dans le reste de la ville.

Les changements sont irréversibles et si la Grande Guerre, par les désordres démographiques qu'elle provoque et le regain d'activité qu'elle engendre, brouille les évolutions en cours, ce n'est que pour un temps, celui des années 20.

Irrévocablement, le quartier perd des habitants et vieillit. Irrévocablement, les familles, les emplois se normalisent. Mais il n'y a pas coupure, d'évolution brusque, juste un long processus de décomposition économique et sociale. Bien sûr, les transformations n'atteignent pas tous les habitants et tous les espaces du quartier : derrière l'apparente homogénéité des situations, le quartier est multiple. Bien sûr, la Fabrique et ses ouvriers sont encore une composante de l'économie lyonnaise à la veille de la Seconde Guerre mondiale.

Entre le canut et l'employé il y a toujours la soie mais l'espace social est bouleversé et l'identité du groupe auparavant forte et évidente s'étirole, se désagrège. C'est sans doute la conséquence la plus marquante de la crise de la soie et celle qui contribue le plus au déclin de ce quartier urbain. Mais l'identité sociale s'épanouit dans un cadre de vie. Comment celui-ci évolue-t-il face à la crise économique et sociale ?

## PARTIE II : HABITER LA CROIX-ROUSSE

Analyser l'évolution urbaine du quartier lorsque celui-ci est l'objet d'étude est une démarche qui semble ne plus être à justifier. Dire que la ville se construit et vit des hommes et des bâtisses qui l'occupent paraît une évidence. Ce qui l'est moins, c'est l'interaction existante entre ces deux éléments, et le lien de cause à effet qui les unit et les sépare tout à la fois. Pourtant, il est pertinent de chercher à savoir comment le quartier, en tant qu'espace urbanisé, réagit à la crise d'industrie qui est à l'origine de son lotissement, et comment le cadre bâti accompagne, ou précipite, le déclin du quartier.

Les travaux d'urbanisme, entrepris sous la Troisième République, interviennent dans l'évolution générale par les transformations visibles qu'ils produisent et par leur influence sur les forces modulantes de l'espace urbain. Celles-ci sont à la fois intrinsèques aux pentes de la Croix-Rousse et conditionnées par la gestion urbaine menée pour cet espace urbain et pour l'ensemble de la ville. Ces dynamiques constructives et structurantes traduisent la conception que les contemporains ont de la ville et de ses quartiers.

La double interrogation est de savoir qui sont ces décideurs et quels bilans peuvent être établis de leurs actions. Après avoir identifié les propriétaires et précisé les différentes attributions de la municipalité, il s'agit, en mesurant ces initiatives et leur impact, de préciser quel projet d'ensemble est prévu pour le quartier, ou à défaut, quels investissements sont faits pour ce quartier de Lyon et selon quels plans directeurs. Cela doit aussi permettre de percevoir l'attitude des habitants face à l'évolution de leur cadre de vie,

L'action des propriétaires est connue grâce aux matrices des minutes et aux permis de construire. Ces acteurs économiques essentiels coordonnent souvent leur action avec celle du Conseil municipal. Grands travaux ou travaux de petites voiries, équipement, chaque réalisation et chaque projet sont importants. Pour en mesurer la portée, il faut les replacer dans les budgets municipaux et dans la politique urbaine de la ville.

La seule observation des comptes municipaux fait découvrir une donnée essentielle : on parle peu de la Croix-Rousse. Cette histoire urbaine doit donc

être autant celle des initiatives et réalisations que de leurs absences. D'où la nécessité de chercher à savoir ce qui se passe ailleurs pour comprendre ce qu'il manque ici.

## CHAPITRE D : DES HOMMES ET DES ESPACES

L'histoire de la morphologie de la ville, de son bâti, de sa voirie est produite par l'action des acteurs économiques et politiques que sont la municipalité et les propriétaires. Par leurs initiatives spontanées ou programmées, individuelles ou concertées, ils donnent naissance à des zones urbaines résidentielles, commerciales ou industrielles. La ville intervient par sa politique d'expansion et d'équipement, les propriétaires par leurs investissements.

A l'époque qui nous intéresse, la ville ne construit pas de logements et les possédants sont les seuls coordinateurs du lotissement d'un quartier. C'est le cas des pentes de la Croix-Rousse au début du 19<sup>e</sup> siècle, comme nous l'avons signalé dans notre premier chapitre. Les lotisseurs sont privés et lorsque la ville intervient c'est d'abord comme législateur, organisateur, provoquant des conflits d'intérêt entre ces deux intervenants (qui doit prendre à sa charge les frais d'ouverture de rues ?).

Sous la Troisième République, la répartition des rôles est distincte : les uns construisent et modifient, les autres surveillent, légifèrent et équipent. Mais derrière cette apparente simplicité, la réalité se complique, montrant de l'hétérogénéité du groupe des possédants, des différentes fonctions du pouvoir municipal et surtout de l'interaction de leurs initiatives respectives. Cette interactivité et les rapports de pouvoir entre eux sont responsables du prix des loyers, des conditions de logement et aussi des conditions de vie dans le quartier et dans tout l'espace urbain. L'observation des conditions de logement permet de saisir les tensions et les résultats de la dynamique urbaine de la ville, en général, et des pentes de la Croix-Rousse, en particulier.

### **D.1-LES ACTEURS DE L'HISTOIRE URBAINE**

Lyon, à la veille de la Troisième République, est en pleine expansion urbaine et la politique de grands travaux, surtout sur la Presqu'île, fait de la ville un immense chantier. Quelles sont les opérations qui concernent les pentes, quelles sont concrètement les conséquences de ce remodelage urbain, de cette politique de rectification du cadre bâti existant et des accès aux quartiers voisins et au reste de la ville ?

Après cette brève présentation générale, nous introduisons les acteurs de cette histoire urbaine, les propriétaires d'abord, la ville ensuite. Qui sont-ils ? Leurs caractéristiques évoluent-elles durant la période d'étude ? Quelle est la politique de la ville pour cet espace urbain ? Quelles sont les sommes investies et dans quelles proportions ? Autant de questions auxquelles nous allons tenter de répondre.

#### D.1.1-Lyon et la Croix-Rousse à la veille de 1870

Pour Lyon et la colline de la Croix-Rousse, le Second Empire est une période de grands travaux. Sous l'impulsion du préfet Vaïsse, la ville connaît son heure "d'haussmanisation". Pour les pentes de la Croix-Rousse, l'objectif de ces travaux est de faciliter la communication entre la colline et le reste de la ville. Mais en détaillant les initiatives, le quartier d'étude est en dehors de ces grands mouvements d'urbanisme qui concernent, principalement, le reste de la Presqu'île et l'aménagement de la rive gauche. Néanmoins, cette période a des conséquences notables sur la vie et l'organisation du quartier, surtout le déclassement des fortifications et l'aménagement du boulevard de l'Empereur, dit boulevard de la Croix-Rousse.

##### *Les grands travaux*

Dès 1848 commence, pour la colline de la Croix-Rousse, un nouvel élan d'urbanisation qui ne prend une réelle dimension que sous le Second Empire. Après la phase des particuliers lotisseurs, les pouvoirs publics prennent donc le relais en ouvrant quelques voies et en apportant des améliorations, surtout dans un souci de meilleure communication entre ses différentes parties<sup>1</sup>. Ce sont les Ateliers Nationaux de 1848 qui permettent d'entreprendre ces grands travaux dont, parmi les plus importants, ceux de la montée Bonafous, qui doivent relier la rive rhodanienne au plateau et qui seront terminés en 1851. C'est aussi l'époque où l'on imagine un superbe et gigantesque pont qui relierait, à l'endroit le plus resserré de la Saône, la colline de la Croix-Rousse, vers le clos des Chartreux, à la colline de Fourvière, près de la caserne des Carmes. En 1850, le projet est abandonné

---

1- Josette Barre, *La colline de la Croix-Rousse, histoire et géographie urbaine*, thèse de doctorat en géographie et aménagement, Université Jean Moulin, Lyon III, 1987, p 312 à 339.



mais les terrains nécessaires à l'accès du pont ont été dégagés et forment le cours des Chartreux.

La politique d'aménagement urbain de Lyon par le préfet et maire Claude-Marius Vaïsse, de 1853 à 1864, prolonge cette première phase de travaux<sup>1</sup>. Les transformations les plus importantes concernent la Presqu'île, entre la place Bellecour et des Terreaux, là où le bâti est le plus ancien et la circulation difficile<sup>2</sup>.

Influencé par les discours "hygiénistes" (faire circuler l'air et la lumière) et dans l'objectif de redonner vie à un centre ville abandonné par les élites urbaines et militaires, Vaïsse fait percer trois rues dans cet espace compact : la rue Impériale (actuelle rue de la République), la rue de l'Impératrice (rue Edouard Herriot) et la rue Centrale (rues de Brest et Paul Chenavard)<sup>3</sup>. L'objectif est atteint, ces rues se peuplent rapidement de cafés, de commerces et de banques et sont agrémentées par des fontaines (entre autres, celle des Jacobins)<sup>4</sup>.

Parallèlement, la rive gauche continue d'être aménagée et la construction et consolidation des quais, assorties d'un canal de drainage, mettent définitivement la Guillotière à l'abri des inondations. Ces initiatives se rattachent au programme d'équipement suivi par la ville qui donne naissance aussi à des hôpitaux, à une gare (Perrache 1856) et à un grand parc paysager (le parc de la Tête d'or en 1856)<sup>5</sup>. Enfin, l'initiative privée participe aussi à cette amélioration générale de la ville, la Compagnie Générale des

1- De 1851 à 1881, le préfet exerce la majorité des fonctions de maire, sauf la gestion de la police administrative et de la petite voirie. Par la suite, Lyon récupère sa mairie, mais pas les autres fonctions policières. Claire Borjon, *La police de l'agglomération lyonnaise, 1800-1908*, DEA en histoire, Université Lyon II, 1993, p 163-164.

2- Vincent Robert, *Cortèges et manifestations à Lyon (1848-1914)*, thèse de doctorat en Histoire, Université Lyon II, 1990, p 167-170.

3- Françoise Bayard, Pierre Cayez, dir, *Histoire de Lyon des origines jusqu'à nos jours*, T.II : *Du XVIIe siècle à nos jours*, Paris, Hérivath, 1990, p 275-279.

4- Bernadette Angleraud a étudié les conséquences de ces grands travaux sur les installations des boutiques de boulangeries, c'est-à-dire les incidences de ces rénovations urbaines sur le prix des fonds de commerce et sur la fréquentation commerciale. Elle en conclut que ces entreprises haussmanniennes bouleversent toute la distribution, dans l'ensemble de la ville, des petits commerces. "La petite boutique dans la ville : les boulangers de Lyon au XIXe siècle", in Annie Fourcât, dir, *La ville divisée, les ségrégations urbaines en question. France XVIIIe-XXe siècle*, Creaphis, Grâne, 1992, p 395 à 408.

5- Dominique Bertin, Bernard Bonhomme et Al, *Ville, plan, architecture. L'art urbain en Rhône-Alpes, Grenoble, Lyon, Saint-Etienne*, C.N.R.S, 1990, p 89.

Eaux entreprenant dès 1853 l'approvisionnement de la ville et la construction d'égouts.

Pour la colline de la Croix-Rousse, Josette Barre parle de période de "grandes améliorations", caractérisée par une accélération des travaux d'équipement, qui comblent des décennies de retard<sup>1</sup>. Ainsi sont résolus, simultanément, des problèmes d'eau, d'éclairage au gaz et d'assainissement. Bien sûr, toute la colline n'est pas équipée entièrement mais le quartier que nous étudions est particulièrement bien fourni. Ces améliorations s'accompagnent d'un effort d'aménagement des rues par leur pavage et la pose de trottoirs. Enfin, l'hôpital de la Croix-Rousse est construit, dotant ainsi cette partie de Lyon d'un réel équipement médical qui décharge l'Hôtel-Dieu<sup>2</sup>.

C'est aussi à cette époque qu'une partie des bas des pentes est remodelée<sup>3</sup>. Très rapidement, les montées d'accès au plateau se sont avérées trop étroites et trop raides pour répondre aux flux quotidiens de marchandises et de passants. Plusieurs solutions sont alors envisagées mais toutes se heurtent à la topographie particulière des lieux et aux constructions déjà en place. Seul le Jardin des Plantes, d'une déclivité moins forte et entouré de terrain non bâtis, peut accueillir une voie d'accès. En 1855, le préfet Vaïsse confie l'étude du projet d'ouverture de la voie, c'est-à-dire la modification des rues de l'Annonciade et de la montée des Carmélites, le prolongement de la rue Terme et la voie en lacet autour du Jardin des Plantes. Celui-ci est transporté en 1857 au parc de la Tête d'or, donnant le coup d'envoi de travaux qui dureront jusqu'en 1865.

A peine terminée, cette voie est déjà en concurrence avec le premier funiculaire lyonnais, reliant la rue Terme au boulevard de la Croix-Rousse, et ouvert au public en 1862<sup>4</sup>. En 1863 la compagnie du Rhône ouvre le

---

1- Barre, *Op. cit.*, p 347-376.

2- L'hôpital de la Croix-Rousse est inauguré en 1861. Jusqu'à cette date l'Hôtel-Dieu est le seul hôpital lyonnais, les autres centres comme l'Antiquaille, la Charité, le Perron ayant des destinations bien précises. Pour décharger l'Hôtel-Dieu, on définit un périmètre d'accueil pour le nouvel hôpital. Celui-ci englobe le quartier d'étude jusqu'à la rue Vieille-Monnaie (Leynaud). Véronique Paulet, *l'hôpital de la Croix-Rousse, 1853-1869*, maîtrise en histoire, Université Lyon II, 1975, 92 p+ annexes.

3- Barre, *Op. cit.*, p 376-397.

4- Le procédé technique instauré par les ingénieurs Molinos et Pronier, fondateurs de la Compagnie du Chemin de Fer de Lyon à la Croix-Rousse, est assez simple : deux voitures reliées, par un câble, montent et descendent sur des voies parallèles, chacune servant alternativement de contrepoids à l'autre. Guy & Marjorie, *Borgé Les transports à Lyon : du tram au métro*, Lyon, Jean Honoré éditeur, 1984, p 99.

chemin de fer Croix-Rousse-Sathonay (camp militaire) et son terminus de voyageurs s'installe juste à côté de la gare supérieure de la ficelle. Par la suite, cette ligne est prolongée, jusqu'à Bourg et Trevoux. A la veille de la Troisième République, le haut du boulevard compris entre les rues Raymond et Jean-Baptiste Say est une véritable mini-gare, très fréquentée et animée. Mais surtout, on peut accéder rapidement au plateau, par la ficelle ou les voies d'accès, amélioration d'autant plus importante que la commune de la Croix-Rousse fait désormais partie de la ville.

### *Le boulevard de L'Empereur*

C'est sous le Second Empire que la question des limites communales aboutit à une nouvelle géographie de la ville. En effet, si l'annexion des communes suburbaines est prévue dès l'automne 1849, il faut attendre le décret du 24 mars 1852 pour que soient annexées à la ville de Lyon les communes limitrophes de Vaise, de la Guillotière et de la Croix-Rousse, et pour que soit réorganisée l'administration municipale. Cela permet à la ville de se développer d'abord d'une façon concentrique puis dans l'axe est ouest. Au delà des conséquences urbaines, politiques ou policières, Vincent Robert affirme que cette réorganisation modifie toute la représentation des contemporains de l'espace urbain, de ses limites et de son centre<sup>1</sup>. L'unification de l'octroi repousse les frontières de la ville ancienne aux limites des communes annexées et l'insertion de ces nouveaux espaces urbains dans la ville se traduit par la suppression du péage sur les ponts du Rhône (1860) et par la destruction des fortifications qui séparent la Croix-Rousse du 1er arrondissement.

Ces fortifications, érigées au XVI<sup>e</sup> siècle, puis renforcées après les révoltes de 1831, n'ont plus, en 1865, selon Napoléon III, "aucune raison d'être"<sup>2</sup>. Il désire les déclasser et installer à la place un boulevard. Les travaux débutent dès 1867. Il s'agit de créer un boulevard de 36 mètres de large et de le raccorder au cours des Chartreux. Une partie des frais est couverte par la vente des délaissés de terrain mais le coût trop élevé des travaux entraîne leur arrêt en 1870. C'est sous la Troisième République que les travaux sont terminés, non sans entraîner quelques protestations de la part des habitants

---

1- Robert, *Op. cit.*, p 165-166.

2- Barre, *Op. cit.*, p 398.

du nouveau boulevard. Parmi eux, monsieur A. qui, en 1873, réclame la construction d'un perron devant son magasin, au 180-182 boulevard de la Croix-Rousse pour remplacer les marches préexistantes détruites durant l'aménagement du boulevard en 1867<sup>1</sup>. Ce propriétaire fait plusieurs courriers avant que le préfet vote une somme de 200f pour la construction d'un petit perron redonnant l'accès direct à sa maison, six ans après le début des travaux !

Cet exemple est caractéristique des difficultés posées par le boulevard de l'Empereur (actuel boulevard de la Croix-Rousse). En effet, s'il est progressivement terminé, les alentours sont toujours en cours d'aménagement. Le projet de départ, un boulevard majestueux, n'a donc pas complètement abouti faute d'investissements suffisants. Cependant, il rattache le quartier des tisseurs au reste de Lyon, ce qui, forcément, amène des modifications dans les réseaux de sociabilités et les relations commerciales et industrielles entre les habitants du plateau nouvellement annexé et ceux des pentes<sup>2</sup>. Avec les impératifs de la Fabrique de la soie, ces deux espaces urbains, en contact depuis leur lotissement, sont plus que jamais proches l'un de l'autre : il n'y a plus de frontière physique qui les sépare, ni d'octroi qui les distingue. Cette double transformation spatiale et économique devrait donc entraîner une évolution des pratiques quotidiennes et des représentations de l'espace de la Croix-Rousse.

C'est en cela que les grands travaux du Second Empire sont importants pour les pentes de la Croix-Rousse, même s'ils concernent les alentours du quartier et non le quartier lui-même. Ainsi, l'ouest de la Grande-Côte et de la rue des Capucins sont totalement transformés par l'ouverture de la montée du Jardin des Plantes ; le boulevard est aménagé et investi par la gare du funiculaire et du train ; le quai de Serin est élargi ; la Presqu'île est percée de grandes avenues. Par contre, le centre du quartier n'est pas modifié, ce qui explique sa dégradation précoce. A l'inverse, le Second Empire est une période de grand dynamisme dans les installations d'équipement comme l'eau, l'éclairage, les égouts ou encore les trottoirs et

---

1- AML, 2 MI 06 section 15, volume 4, n°4, 1873.

2- Parlant de cette annexion, Ardouin-Dumazet écrit : "La Croix-Rousse a perdu son autonomie, et je n'entends pas dire seulement autonomie communale, mais surtout son autonomie industrielle et sociale (...). Pour cette colossale ville d'affaires, la Croix-Rousse n'est plus qu'un appoint...". *Voyage en France, La région lyonnaise, Lyon, Monts du lyonnais et du Forez*, 7e série, Paris, Berger-Levrault & Cie, 1896, p 18.

les chaussées. Grand dynamisme suivi d'une période d'accalmie durant laquelle les initiatives municipales sont rares. Mais avant de présenter les modifications urbaines et les équipements apportés à cet espace urbain, il faut en identifier les acteurs.

#### D.1.2-Identification des propriétaires

L'action des propriétaires est multiple (vendre, acheter, échanger, faire des travaux, revendiquer, proposer, etc.), à l'image des individus eux-mêmes et de la gestion qu'ils font de leurs biens. Par leurs activités multiples, ils interviennent dans les différentes étapes de la construction et de la modification d'un espace urbain. Il est donc important de chercher à les connaître et à les définir grâce à quelques indices qui peuvent être économiques, sociaux, culturels, résidentiels, etc.. Cette sélection de critères nous semblait devoir déterminer la source à travailler. En fait, la difficulté réside dans le matériel de travail disponible, les sources indiquant le nom et le prénom des propriétaires sont très rares. Nous en avons seulement retrouvées deux : les matrices des minutes et les permis de construire<sup>1</sup>.

#### *Une base pour le 19e, 1867-1874*

Les matrices des minutes sont de gros livres microfilmés où sont indiqués, par numéro de parcelle, l'adresse exacte de cette parcelle, ce qui est construit (étages, matériaux), qui en est le propriétaire en 1867 ou 1874, avec parfois son adresse et sa profession, et la mutation en 1901, c'est-à-dire le nouveau propriétaire à cette date, s'il a changé. Ces descriptions sont accompagnées de plans où sont reproduites les parcelles numérotées, ce sont des plans cadastraux.

Notre quartier ne correspond pas à une série continue de numéros de matrice, l'attribution de ceux-ci relevant d'une autre logique que celle de la situation géographique de la parcelle dans une rue ou d'un espace urbain. Ainsi, le haut de notre quartier (montée de la Grande-Côte à partir de la rue Jean-Baptiste Say, montée Saint-Sébastien à partir de la rue Audran et le boulevard de la Croix-Rousse) a une numérotation en relation avec celle du

---

<sup>1</sup>- Voir l'annexe XXIV pour une présentation détaillée des problèmes rencontrés pour l'étude des propriétaires.

boulevard de la Croix-Rousse établie en 1867 ; la numérotation du centre, mise en place en 1874, (de la fin de la première section jusqu'à la rue Imbert-Colomès) débute aux rues Bon-Pasteur et Neyret, celle du bas (de la rue Imbert-Colomès à la rue des Capucins) commencé vers la place des Terreaux et date de 1874<sup>1</sup>.

Après avoir sélectionné les parcelles qui se rapportent au quartier étudié, nous avons prélevé un échantillonnage de 1/5 des lignes d'enregistrement des parcelles soit 254 désignations pour un ensemble de 1300. L'objet désigné par la ligne d'enregistrement peut être une cour, un appartement, un terrain, une maison, etc., tout ce qui figure sur un plan cadastral.

Sur un plan, l'échantillon se répartit correctement sur l'ensemble de l'aire géographique avec, cependant, une sur-représentation de l'ouest et de la montée de la Grande-Côte, espaces où les parcelles sont plus petites que celles de l'est car plus anciennes, souvent antérieures au lotissement du début du 19<sup>e</sup> siècle. La vérification de la représentativité faite, nous pouvons commencer l'étude des propriétaires.

Très peu d'adresses et de professions sont indiquées. Partant du principe que le propriétaire vit dans le logement qui lui appartient, nous sommes allés consulter les recensements. Celui se rapprochant le plus de nos dates d'enregistrement (1867-1874) est celui de 1872. Cette juxtaposition est infructueuse puisque, vraisemblablement, les numéros de rue indiqués sur les recensements et sur les matrices ne correspondent pas. Les indicateurs Henry nous ont permis d'en retrouver un certain nombre<sup>2</sup>.

Ainsi, nous avons pu compléter les renseignements pour 1867-74, mais pas ceux de 1901. En effet, lors du second enregistrement n'est inscrit que le nom du propriétaire, sans prénom ni adresse. Il est donc impossible de les retrouver. Seule indication, environ un tiers des propriétaires de 1901 sont les mêmes qu'en 1867 ou 1874, soit 27 ou 34 ans plus tard.

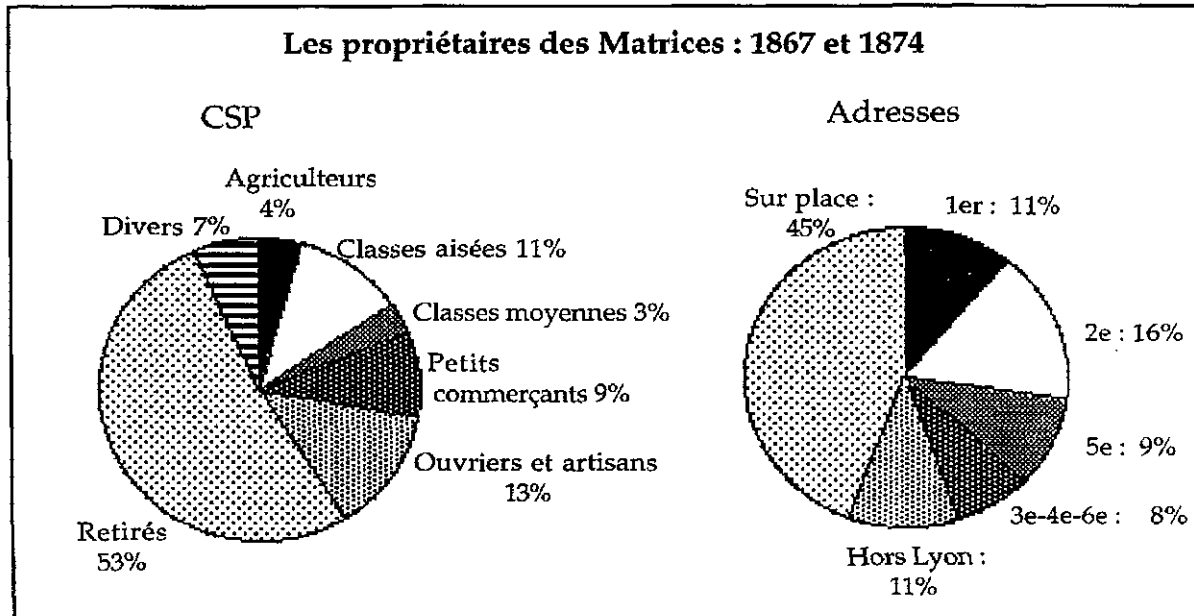
Les diagrammes ci-dessous résument les renseignements obtenus sur les propriétaires de la fin du 19<sup>e</sup> siècle. Environ un sur deux loge dans l'habitation dont il est propriétaire, et presque un sur trois dans le reste de la Presqu'île. En résumé, 70 % des possédants habitent dans la Presqu'île ("sur

---

1- AML, matrices de minute, F 87, F 103, F 119.

2- L'analyse présentée ici se base donc sur 116 propriétaires pour l'étude des adresses (= 46% de l'échantillon) et 90 pour celle sur les catégories socio-professionnelles (= 35 %).

place", dans le 1er et 2e arrondissement), 17 % dans les autres arrondissements de la ville et 11 % logent à l'extérieur de Lyon.



Autre caractéristique, le propriétaire est, dans plus de 50 % des cas, retiré c'est-à-dire retraité ou, plus souvent, rentier. A l'inverse, les classes aisées (industriels-négociants, cadres supérieurs) sont sous-représentées. Par contre, le nombre de petits commerçants, d'ouvriers et ouvriers ou artisans est remarquable, plus de 20 % des possédants.

La fin du 19e siècle est donc encore l'époque du règne des rentiers sur les biens fonciers, à l'image de ce que Christian Topalov a mis en évidence pour Paris<sup>1</sup>. Ce rentier, occupant l'appartement dont il est propriétaire, est sans doute de condition modeste, ce quartier, à l'inverse de tant d'autres, n'offrant pas toutes les normes de confort et de représentation sociale qu'un homme vivant de ses rentes recherche. Ainsi, le propriétaire type de la fin du 19e siècle n'est pas un entrepreneur moderne et avisé mais plutôt un "habitant possédant", plus près de l'ouvrier ou artisan. Cette caractéristique "ouvrière" ou "artisanale" a déjà été remarquée par Ambroise Gravejat. Selon lui, c'est dans les années 1870-1880 que le quartier passe aux mains des propriétaires rentiers qui prendront la place des chefs d'ateliers<sup>2</sup>. Seule

1- Christian Topalov, *Le logement en France, histoire d'une marchandise impossible*, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, Paris, 1987, p 103-104.

2- Ambroise Gravejat, *La rente, le profit, la ville*, Paris, éditions Anthropos, 1980, p 248.

l'étude des possesseurs des permis de construire peut affirmer ou infirmer cette hypothèse.

### *Des propriétaires à l'image du et d'un quartier*

"Le rêve du canut, c'est d'être propriétaire de son logement. Songez ! n'avoir plus le souci de la Saint-Jean ni de la Noël ! Sans doute il ne peut acheter de maison, mais il achète deux pièces. je crois que ce n'est qu'à Grenoble et Lyon que l'on voit ces divisions (...). Je connais au Bon-Pasteur une maison qui a quatorze propriétaires : quatorze canuts comme bien s'accorde"<sup>1</sup>.

Chaque fois qu'un propriétaire veut faire des travaux, d'une simple réparation à un exhaussement ou une construction, il doit demander un permis de construire. Ces demandes ont été recensées et analysées de 1880 à 1940<sup>2</sup>. Pour chaque demande, figurent le nom et prénom du demandeur (presque toujours le propriétaire, quelquefois l'entrepreneur ou l'architecte), sa profession et son adresse. Avec les indicateurs Henry, nous avons pu retrouver ces renseignements quand ils faisaient défaut.

Bien entendu, cette étude ne peut prétendre établir une typologie de tous les propriétaires du quartier. Ceux que nous présentons ici sont particuliers : par leurs initiatives de construction ou de rénovation, ils interviennent activement sur le cadre bâti et sur l'évolution du quartier, à la différence de la majorité des autres propriétaires qui, durant ces 60 ans, n'a pas fait de demande de permis de construire. D'ailleurs très peu de ces permis ont été retrouvés dans les matrices des minutes de 1867 et 1874. On ne peut donc pas, pour le début du 19e siècle, comparer indistinctement ces deux sources. Cependant, les permis permettent de connaître l'identité de 108 propriétaires demandeurs de 183 permis de construire. Les travaux effectués seront présentés plus loin. Cherchons pour l'instant à les définir.

En schématisant, nous pouvons regrouper les propriétaires en quatre catégories :

- Les gros industriels du quartier : la société Bianchini-Férier (rue Vaucanson, des Ecoles (Caillet) et Jean-Baptiste Say) (12 demandes) et

1- Nizier de Puitspelu, *Les vieilleries lyonnaises*, Lyon, Jean Honoré éditeur, 1980, réédition de 1891, p 13.

2- Cette source est présentée en détail plus loin, en même temps que les rythmes de la constructions.



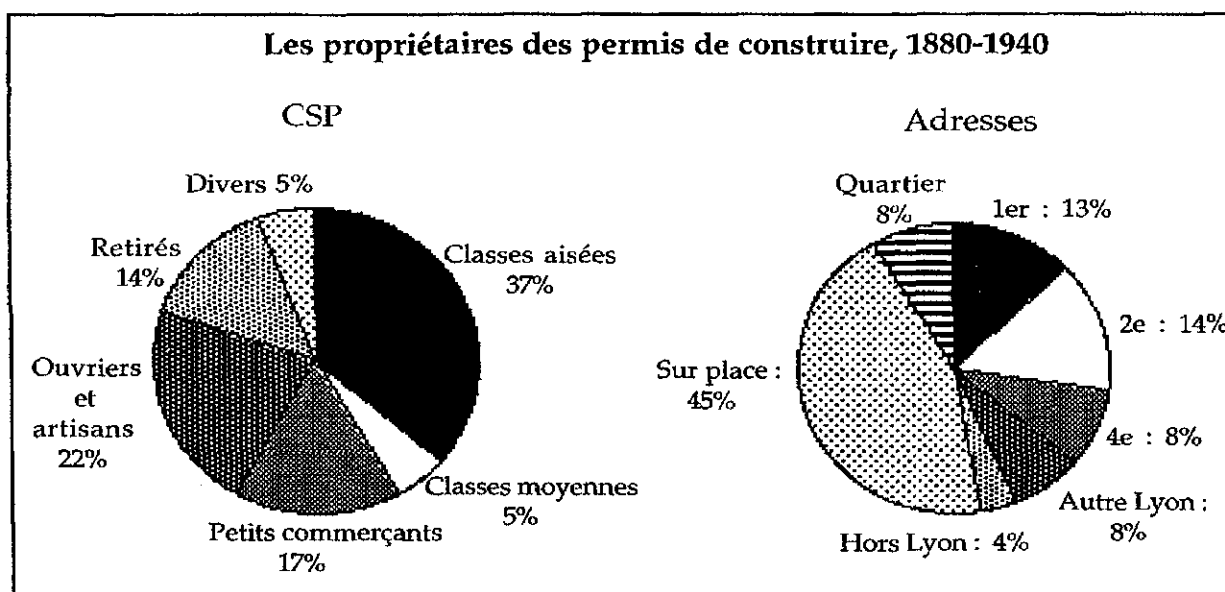
Coudurier-Fructus et Descher (Vaucanson, boulevard de la Croix-Rousse et rue Générale Sève) (11 fois demandes).

- Les compagnies qui interviennent dans le quartier : la Compagnie du chemin de fer Croix-Pâquet (quatre demandes), la Compagnie du gaz de Lyon (trois) OTL (une) la Compagnie des forces motrices du Rhône (sept).

- Les gros propriétaires comme les Hospices Civils (deux), les congrégations (une) et Madame Veuve Allemand (six).

- Enfin tous les autres propriétaires, dont 71 qui n'ont fait qu'une demande de permis, 19, deux demandes et, trois, trois demandes.

La variation du nombre de demandes et de la nature de ces groupes souligne la pluralité de ces individus qui n'ont en commun, pour l'instant, que leur statut de propriétaire. En effet, quelque 20 % d'entre eux (les deux premières catégories) ne peuvent être considérés comme simples propriétaires. Malheureusement nous n'avons aucune indication sur leur niveau de fortune ou leur train de vie. Les seuls indices mis à notre disposition sont leur adresse et leur profession regroupées en catégories socio-professionnelles.



Ces graphiques concernent donc tous les propriétaires rencontrés dans les demandes de permis et pour lesquels nous avons pu obtenir ces informations, sans distinction de périodes, ceci pour faciliter la comparaison

avec les propriétaires des matrices<sup>1</sup>, Cette comparaison est assez simple : si ces deux types de propriétaires ne se distinguent pas beaucoup par leur lieu de résidence (les propriétaires des permis vivent dans le quartier d'étude, le reste du 1er arrondissement et le 2e, représentent 80 % de l'ensemble soit une large majorité comme pour les propriétaires des matrices), la répartition des catégories socioprofessionnelles est assez différente. En effet, le nombre de "retraités" est beaucoup moins important chez les propriétaires des permis que chez ceux des matrices. Par contre, les CSP sont sensiblement identiques, même si les pourcentages diffèrent, et l'importance des ouvriers et artisans et petits commerçants est indéniable dans les deux sources.

Mais ces différences résultent-elles d'une évolution des caractéristiques de ces individus, comme le suggère Ambroise Gravejat ? Les demandes de permis s'échelonnent de façon assez homogène de 1880 à 1940<sup>2</sup>. Cependant l'observation diachronique de ces individus ne révèle pas de tendances flagrantes et brutales<sup>3</sup>. Seules deux orientations peuvent être notées : il faut attendre les années 1930 pour que le nombre de négociants-industriels et de retraités diminue de façon significative, auparavant ce sont les ouvriers et artisans qui sont moins nombreux au profit d'abord des petits commerçants, puis des cadres supérieurs et moyens.

Il y a donc bien disparition progressive du propriétaire rentier traditionnel et instauration d'un nouveau type lié à l'accession des classes moyennes. Cette évolution est aussi rendue possible par l'affaiblissement du pouvoir d'achat et du niveau de vie des canuts dans le quartier. Mais cette évolution n'est pas accompagnée d'un changement dans le mode d'habitation des possédants : ils sont une majorité à vivre dans le logement qu'ils possèdent, même si parallèlement, ils sont plus représentatifs de la ville dans son ensemble puisque plus nombreux à dépasser les frontières de la Presqu'île.

Évolution inhérente au quartier, résultat de sa particularité mais aussi conséquence des pratiques de consommation et de gestion du bien foncier, la

---

1- Pour 55 demandes nous n'avons pas pu retrouver la profession du propriétaire et, pour 20, l'adresse. Les pourcentages présentés ici se basent donc sur 132 demandes pour l'étude des professions ou 167 pour celle des adresses.

2- Demandes antérieures ou de 1900, 27% de l'ensemble ; demandes entre 1901 et 1917, 34% ; demandes entre 1918 et 1940, 39%.

3- Entre autres, la nature même des propriétaires reste la même : l'individu n'est pas remplacé par la régie, les entreprises par des sociétés anonymes.

modification du statut social du propriétaire est indéniable. Une constante demeure, le type du commerçant-propriétaire est toujours représenté. A l'image, sans doute, de bien des quartiers, ce double statut affirme leur importance dans la société locale. Leur investissement confirme leur poids politique, financier et social<sup>1</sup>. Mais là encore, il ne s'agit pas d'un groupe homogène, le petit commerçant étant plus proche de l'ouvrier ou artisan et le grossiste du négociant. Ils ont tous une forte propension à vivre dans le logement qu'ils possèdent et sont à la fois locataire, propriétaire et commerçant, trois implications différentes pour un même lieu.

Mais en quoi ces statuts diffèrent-ils ? Certains locataires ne sont-ils pas tout autant engagés et attachés à l'état et l'entretien de leur logement que certains propriétaires ? Cela pose le problème de la définition du statut d'occupation et de l'influence de celui-ci sur la pratique que l'on peut faire de l'habitat et de l'implication de l'occupant dans l'histoire de l'urbanisme du quartier<sup>2</sup>. C'est aussi une ambiguïté de statut, entre autres, qui définit la municipalité dans son action.

#### D.1.3-La ville, un gestionnaire prudent

Lorsque nous parlons de la ville, il faut entendre la municipalité, son personnel politique et ses services de gestion. Durant notre période d'étude, il n'y a pas de réel conflit politique, de bataille municipale ou de successions d'équipes qui puissent créer de réels changements de prise de position dans la gestion municipale. Après une décennie incertaine, durant laquelle la Croix-Rousse brille par sa non-participation aux émeutes, la République s'installe et Lyon "sort de la grande histoire"<sup>3</sup>. La République lyonnaise s'incarne successivement dans trois hommes, Antoine Gailleton (1881-1900), Victor Augagneur (1900-1905) et Edouard Herriot (1905-1957), et se distingue par une grande stabilité qui favorise l'administration municipale. Pour le

---

1- Pour le cas des boulangers, Bernadette Angleraud a mis en évidence l'importance du placement immobilier (dans des immeubles et non dans des commerces) dans la stratégie d'ascension sociale de ces commerçants. Angleraud, *Op. cit.*, p 407-408.

2- Jean-Yves Authier dans son étude sur le quartier Saint-George de Lyon a lui aussi souligné cette particularité de l'objet de travail qu'est la ville. Ici, les individus ne peuvent être rattachés aussi formellement à un statut et à un rôle que peuvent l'être les membres d'une organisation comme celle d'une école avec les élèves, les professeurs, le proviseur, etc...*La vie des lieux : un quartier du Vieux-Lyon au fil du temps*, Lyon, collection Transversales, PUL, 1993, p 250.

3- Bayard, *Op. cit.*, p 294-298.

quartier, on pourrait même parler de sérénité politique puisque Edouard Herriot est élu dès 1904 conseiller municipal du 1er arrondissement<sup>1</sup>. Cet équilibre permet à la ville de réaliser un programme de grands travaux et d'équipements. Voyons brièvement qu'elle va être sa politique pour le quartier.

### *Un agent aux rôles multiples*

Les grands travaux, prolongement de ceux effectués du temps du préfet Vaisse, sont dûs à l'initiative du Conseil municipal. Un des rôles de la ville est d'être un urbaniste et ce, bien avant les plans d'extension et d'embellissement. En décidant d'édifier un bâtiment ou monument, d'ouvrir, de prolonger ou d'élargir une rue ou une place, la ville intervient directement sur le tissu urbain. Ces grandes interventions sont les plus spectaculaires parce qu'elles bouleversent le paysage urbain mais aussi parce qu'elles sont, administrativement extrêmement lourdes et longues : rapports d'études, projets définitifs, demandes de décret d'utilité publique, enquêtes, affichages, procès-verbaux de mensuration, propositions de vente, pourparlers, indemnités, actes de vente, etc., toutes ces étapes étant ponctuées par l'approbation du Conseil municipal qui permet de passer à l'étape suivante. Ces affaires constituent une grande partie des dossiers de voirie conservés aux Archives Municipales de Lyon.

Une autre partie de ces dossiers concerne les travaux de voirie, équipements et aménagements, que nous appellerons de petite voirie pour les distinguer des grands travaux. Ils font partie des attributions de la municipalité : gestion, entretien et équipement.

Dans ces attributions d'urbaniste et de gestionnaire du réseau de voirie, la ville est tour à tour promoteur (elle achète des terrains pour cause d'utilité publique, vend les délaissés) et législateur (elle impose des normes de construction et d'hygiène, surveille et vérifie l'état des bâtisses). Elle peut donc se retrouver en situation de propriétaire (de parcelles construites ou non), comme un particulier ou comme propriétaire public et donc, à ce titre, être appelée à arbitrer un conflit entre deux possédants. Illustrons notre propos par quelques exemples.

---

1- Arthur, Kleinclausz, *Histoire de Lyon*, T.III : 1814 à 1940, Lyon Masson, 1952, p 277-278.

La ville est un propriétaire qui a des droits, au nom de la propriété publique. Lorsque monsieur Bonnet. veut ouvrir, en 1876, sept ouvertures dans la façade de sa maison 27 montée Saint-Sébastien, il doit en demander l'autorisation à la ville, cette demeure étant mitoyenne avec un jardin public<sup>1</sup>. La ville accepte, moyennant une redevance annuelle de cinq francs par fenêtre. Cette convention est signée pour sept ans. Tous les propriétaires qui se succéderont devront renouveler cet accord.

Dans cette affaire, les relations entre ces parties sont celles que peuvent avoir deux propriétaires, un accord est facilement trouvé. Mais ce n'est pas toujours le cas et la ville a, derrière elle, un système juridique important. De plus, les choses se compliquent lorsque l'objet du litige est une voie publique.

En 1880, monsieur Soiderquelk. fait une réclamation à la Compagnie des Eaux : une conduite de distribution posée sur la rue Pouteau s'est rompue et la cave 23 rue du Commerce (Burdeau) a été inondée, endommageant le stock du locataire, monsieur Point, charcutier. Ce dernier réclame une indemnité qui lui est donnée rapidement<sup>2</sup>.

A la suite à cet incident, le service de voirie prend connaissance de l'existence de cette cave et demande au propriétaire de produire ses titres de propriété. monsieur Soiderquelk. ne répondant pas à la requête, la ville l'informe qu'elle a le droit d'ordonner la suppression de cette excavation établie sous la voie publique. En effet, à l'étude des plans, il s'avère que la cave n'existait pas dans les actes de vente antérieurs et qu'elle se situe sous la rue Pouteau. monsieur Soiderquelk. essaye de négocier et rappelle à la ville qu'il lui a cédé gracieusement en 1875 une partie de cette cave pour la construction d'un égout (pourquoi la ville ne lui a-t-elle pas demandé ses titres de propriété à cette occasion ? !). Il propose donc de donner la cave à la ville et d'en garder l'utilisation. En mai 1882, le service de la voirie refuse, monsieur Soiderquelk. n'a aucun droit sur cette cave qui, en outre, est dangereuse pour la circulation. Il est traduit devant le tribunal de simple police, doit payer une amende et ladite cave est comblée. La municipalité a utilisé tous ses pouvoirs dans cette affaire. Elle agit toujours au mieux de ses intérêts et étudie sérieusement les propositions de ventes qui lui sont faites.

---

1- AML, 321 WP 191. maintien de sept ouvertures..., 1893.

2- AML, 321 WP 167. suppression d'une cave, 1880-1882.

En février 1922, un bâtiment situé 49 de la montée de la Grande Côte, sur cour, appartenant à madame Vve Macé, s'est effondré et les décombres recouvrent partiellement un terrain voisin appartenant à Melle Jaillet. Cette situation entraîne un différent entre les deux propriétaires qui pour le résoudre font des propositions de vente à la ville<sup>1</sup>:

- En février 1922, madame Macé offre de vendre à la ville le terrain de l'immeuble qui s'est effondré moyennant 6000 f et divers travaux.

- En mars 1922, Melle Jaillet offre à la ville, moyennant la somme de 1000f, une petite construction au 11 bis Imbert-Colomès et un terrain de 480 m<sup>2</sup> ayant accès au 49 de la montée de la Grande Côte.

La ville rejette les deux offres en avril 1922 et l'ingénieur voyer commente :

"Le seul intérêt que la ville aie à acheter la propriété Macé et Jaillet serait de pouvoir frapper ensuite ces terrains de servitude de non aedificandi, afin de maintenir, sans aggravation, l'aération des logements des immeubles environnants et leur assurer un peu plus d'hygiène. Est aussi projeté le prolongement de la rue Diderot (Sainte-Blandine). Vu le coût actuel des travaux, des immeubles et la crise sur les loyers, on ne saurait songer actuellement à ouvrir cette rue".

La ville est donc un propriétaire comme un autre dont le pouvoir d'achat est influencé de la conjoncture économique.

L'intervention de la ville se fait à différents niveaux, selon le rôle qu'elle doit jouer et le problème à régler. La gestion urbaine a de multiples facettes toutes importantes et la municipalité est un acteur essentiel de l'histoire urbaine. Malgré les limites de ses interventions, elle reste l'investisseur primordial.

### *Investissements et dépenses*

Il est délicat de chiffrer les sommes investies par la municipalité dans un espace urbain très délimité. Il ne suffit pas de regrouper les chiffres rencontrés dans tous les dossiers de voirie. Plusieurs difficultés viennent compliquer les calculs. D'abord, le montant d'une opération varie d'une source à l'autre, selon qu'il s'agisse du projet, de la décision définitive et des coûts finaux. Hier comme aujourd'hui, la dépense initiale est toujours dépassée et l'objet de la dépense n'est pas toujours indiqué. Certaines

---

1- AML, 922 WP 51. affaire Jaillet, 1922.

opérations peuvent être comptabilisées deux fois, d'autres pas du tout. Cela arrive fréquemment lorsqu'un fonds est mis à disposition pour un ensemble de travaux. Plus on avance dans le 20e siècle et moins les dépenses sont détaillées.

Ainsi, lorsque le Conseil municipal vote des subventions pour des "travaux d'égouts dans le 1er arrondissement" ou pour la "pose de bornes-fontaines dans le 1er arrondissement" nous ne pouvons savoir quelles sommes ont été réellement allouées à notre quartier d'étude. Lorsque les rues ne sont pas précisées, nous n'avons pas comptabilisé ces travaux. De même, nous incluons dans ces comptes les dépenses pour la construction des groupes scolaires Neyret et Vaucanson, budget trop important, qui aurait brouillé les résultats du tableau ci-dessous.

**Tableau 20 : Les dépenses municipales dans le quartier en Francs (1870-1940)**

	1870-1900	1901-1918	1918-1940
Grands travaux	284715	181739	320004
Travaux petites voiries	72083	39646	294396
Divers	2590	2470	45000
Total	359388	223855	659400
dépenses voiries de la période	0,57	0,39	0,13
Conversion en franc de 1993		3604065	2321088

Ce tableau ne prétend pas donner le total exact des dépenses faites pour le quartier. Il est établi à partir des données recueillies dans les dossiers de voirie des archives municipales et des délibérations du Conseil municipal. Afin de le comparer nous avons relevé les recettes et dépenses des comptes administratifs de 1870 à 1940<sup>1</sup>. Les dépenses ordinaires de voirie concernent le personnel des services, l'entretien des bâtiments, l'éclairage des rues et, bien sûr, tous les travaux de "petite voirie" comme les pavés, les égouts, etc. En règle générale, les "grands travaux" (construction de bâtiment, ouverture de rues,...) sont compris dans les dépenses extraordinaires dans la section travaux publics ou emprunts.

Il ne s'agit là que d'une brève présentation de ces comptes car la distribution des dépenses varie beaucoup d'une année sur l'autre. Malheureusement, ils ne sont pas très détaillés, surtout pour les travaux de "petite voirie". Grâce à une table des "coefficients de transformation du franc", nous avons, après

1- AML. Nous avons préféré les comptes administratifs aux budgets, le résultat nous important ici plus que les projets. Les comptes municipaux de 1870 à 1940 sont présentés en annexe XXVII.

avoir fait une moyenne des coefficients par période, converti les sommes totales dépensées<sup>1</sup>.

Malgré l'inégalité des trois périodes (la première concerne 30 ans, la deuxième 17 ans et la troisième 22 ans), ce tableau met à jour une double évolution. D'abord, le pourcentage du budget de la voirie alloué à notre quartier baisse réellement (0,57 % à 0,39 % à 0,13 %). Cela signifie que les dépenses engagées pour cette partie de la ville sont de plus en plus insignifiantes. D'autant plus si l'on retient les sommes totales converties en francs de 1993 (3 604 065f puis 2 321 088f). Ensuite, l'investissement municipal ne concerne de plus en plus que les seuls travaux de voirie.

Cette double évolution révèle la faiblesse de l'investissement financier dans le quartier, les fonds étant utilisés à d'autres politiques urbaines et sociales, attribués à d'autres parties de la ville.

Cette affirmation est confirmée par l'analyse de Charles Delfante. Cet architecte a schématisé l'activité urbanistique par arrondissement et par décennie de 1905 à 1988<sup>2</sup>. La courbe du 1er arrondissement baisse en 1916-1925 et remonte légèrement dans la décennie suivante. La baisse, qui correspond à la Grande Guerre, est flagrante pour toutes les parties de la ville. Par contre si la décennie 1926-1935 est celle d'une légère augmentation d'initiatives pour le 1er arrondissement, elle est pour la majorité des autres arrondissements une période de très grande activité. Les initiatives sont donc d'autant moins importantes sur les pentes de la Croix-Rousse qu'elles sont spectaculaires ailleurs. La majorité des dépenses effectuées dans le quartier par le Conseil municipal concerne seulement des petits travaux de voirie.

Est-ce le manque d'investissements de la part de la municipalité qui explique le peu d'intervention privée ? Car là aussi, l'activité est peu importante et de faible envergure.

---

1- *Bulletin mensuel de statistique*, "Le pouvoir d'achat du franc. Coefficient de transformation du franc d'une année en franc d'une année courante" (1901-1993), INSEE, n°4, avril 1994, p 99.

2- Charles Delfante, Agnès Dally-Martin, *100 ans d'urbanisme à Lyon*, éditions Lugol, Lyon, 1994, p 10.



## D.2-UN QUARTIER PEU REMODELÉ

Pour comprendre l'évolution globale du bâti nous avons choisi de présenter rapidement l'action des propriétaires par l'intermédiaire des demandes de permis de construire de 1870 à 1940. Cette étude fait suite à la présentation de l'action municipale introduite plus haut, et comme la très grande majorité des propriétaires sont des particuliers elle permet de présenter l'action de ces acteurs principaux. Celle-ci est, somme toute, moins connue que celle des administrateurs publics pour laquelle nous possédons des dossiers d'archives très complets. L'analyse de cette source souligne cependant la pérennité des formes urbaines dans le quartier, résultat de travaux peu nombreux et de peu d'importance.

### D.2.1-Des travaux succincts

Le quartier est-il dépourvu de monuments, tout au moins de monuments remarquables ? Évidemment non : l'architecture de la majorité des immeubles, ces grandes bâtisses aux façades dénudées, se distingue par sa plastique mais aussi parce qu'elle est le résultat de préoccupations historiques industrielles et commerciales. Bien sûr, nous connaissons les traboules, mais bien d'autres éléments de cette architecture peuvent être retenus<sup>1</sup>. D'ailleurs, la Cour des Voraces (à l'angle de la montée Saint-Sébastien et de la place Colbert), longtemps laissée à l'abandon, vient d'être refaite et une grande partie des pentes de la Croix-Rousse est classée Zone de Protection du Patrimoine Urbain et Paysager. Par contre, il est vrai que cette partie des pentes n'abrite pas de monument historique, ni de monument public, si ce n'est la statue de le Charbonnet sur la place du Perron<sup>2</sup>.

---

1- Les pentes de la Croix-Rousse ont fait l'objet de plusieurs mémoires de fin d'étude à l'école d'architecture de Lyon que nous espérons fort utiles pour notre étude. Malheureusement, certains ont disparu et les exemplaires consultables sont en très mauvais état. Yves Abensour, *Essai d'analyse typo-morphologique du tissu anciennement urbanisé des pentes de la Croix-Rousse à Lyon*, Unité pédagogique, Ecole d'architecture de Lyon, TPTC, 1980, 350 p ; Michel Bonnet, *Etude préliminaire à la restauration des pentes de la Croix-Rousse*, mémoire de troisième cycle, unité pédagogique, Ecole d'architecture de Lyon, 1975, 153 p + annexes ; Pierre Franceshini, *Analyse et proposition pour l'habitat des pentes de la Croix-Rousse à Lyon*, diplôme de fin d'étude, Ecole d'architecture de Lyon, 1979, 141 p ; M Nayemer, *Urbanisme et morphologie architecturale des pentes de la Croix-Rousse*, diplôme de fin d'étude, Ecole d'Architecture de Lyon, 1979.

2- La Condition des Soies est rue Saint-Polycarpe, rue non comprise dans cette étude. Quant à l'église de Saint-Polycarpe, elle ne présente pas de réel intérêt architectural. Le monument de la place du Charbonnet (ancienne place du Perron), existe grâce à une initiative privée à

Donc, pas vraiment de "monument" dans le quartier, surtout si l'on considère les autres espaces urbains de la ville sur lesquels se répartissent les monuments lyonnais : le Vieux-Lyon, la Colline de Fourvière, la Presqu'île et, avec le dynamisme de la fin du 19<sup>e</sup> siècle, la rive gauche du Rhône.

Depuis toujours, la ville a très peu construit dans ce quartier, à peine a-t-elle ouvert quelques rues. En 1870, il n'y a pas de constructions commanditées par le Conseil municipal et il n'y en aura aucune durant toute la durée de notre période. La ville n'aura pas de politique monumentale dans le quartier, ni de politique d'habitat social. Son action se concentre sur les travaux de voirie. Les transformations du tissu urbain et du bâti résultent donc de l'initiative privée, connue grâce aux demandes de permis de construire.

Seules les demandes de permis concernant les rues ou portions de rues présentes dans notre rectangle qui forme le quartier d'étude ont été retenues<sup>1</sup>. Pour les rues coupées par notre sélection, nous ne pouvons donc pas prétendre faire un bilan des travaux entrepris durant ces 60 ans<sup>2</sup>.

Avant d'étudier la fréquence et la nature des travaux demandés nous les avons regroupés afin d'uniformiser les appellations et de distribuer les demandes qui concernent plusieurs travaux. Le calcul des résultats globaux n'est donc pas le même si l'on parle de demandes de permis acceptées (182), de demandes de permis déposées (187 dont cinq refus) ou des travaux demandés (208), une demande pouvant concerner plusieurs travaux.

Le tableau n°21 présente le classement établi en fonction de la nature des travaux et non des éléments touchés, choix qui, selon nous, permet de mieux se représenter l'importance des travaux. C'est dans cette optique que nous avons fait une exception pour les travaux en façade tous regroupés quelle que soit l'importance des opérations effectuées sur cet élément.

---

l'investigation de monsieur Férier, un des principaux industriels du quartier. DCM, 24/1/1927.

1- Le détail des travaux demandés est présenté en annexe XXV.

2- Pour les rues frontalières comme la montée de la Grande-Côte, la montée Saint-Sébastien, la rue des Capucins, nous avons, pour toutes les sources, pris les deux côtés de la rue, à l'inverse du boulevard de la Croix-Rousse.

**Tableau 21 : Classifications des travaux demandés et acceptés<sup>1</sup>**

	Nombre	
Aménagements extérieurs	6	3
Constructions clôtures	20	10
Constructions bâtiments	72	36
Conversions	7	3,5
Équipements	21	10
Exhaussements	22	11
Travaux en façade	13	6,5
Préparatifs	7	3,5
Reconstructions	4	2
Réparations-restaurations	7	3,5
Transformations	23	11
Total	202	100

Les constructions de bâtiments représentent plus d'un tiers des travaux, et plus de 45 % si nous y joignons la catégorie "constructions de murs de clôtures". 19 de ces "constructions" sont une habitation, généralement une maison, plus rarement un immeuble, 26 un bâtiment industriel ou artisanal, 21 des constructions diverses telles que préaux, loggias, annexes, garages, etc. et six demandes ne précisent pas le type de construction souhaitée. Les 45 % de constructions sont encore amoindris puisque, en fin de compte seulement 22 % des demandes aboutissent à l'édification d'un bâtiment industriel, artisanal ou domestique.

Les nouvelles constructions sont peu nombreuses durant les 60 ans de notre étude, ce qui n'est pas étonnant, puisqu'une grande majorité des immeubles datent du début du 19<sup>e</sup> siècle et sont assez récents.

Après les travaux de construction, suivent ceux d'exhaussement (surtout d'habitation), de "transformation" (touchant toute ou une partie de bâtiment, sauf les façades) et "d'équipement", comme l'installation de cabinets ou fosses d'aisance, la pose de transformateurs, de conduites de gaz, d'égout ou encore, l'installation d'un distributeur d'essence ou d'une ligne de tramway. Ces trois catégories représentent un autre tiers des travaux et sont, surtout pour les exhaussements et les transformations, parfois aussi importantes que des constructions. Le quartier a, de ce fait, un aspect moins figé qu'il ne l'avait à la seule comptabilité des constructions.

---

1- Le détail des travaux est présenté en annexe XXV.

Viennent ensuite tous les travaux de moindre importance comme les "aménagement extérieurs" (c'est-à-dire hors murs, comme la construction d'une passerelle entre un porche et le trottoir, une toiture pour couvrir un passage, etc.), les "conversions" (qui regroupent les travaux dont l'objectif est d'aménager un bâtiment pour une autre utilisation que celle pour laquelle il est destiné)<sup>1</sup>, les "travaux en façade", les "préparatifs" (des demandes sont obligatoires pour poser des étais ou des échafaudages), les "reconstructions" et les "réparations". En majorité, il s'agit là de petits travaux, très localisés et spécifiques. Ils représentent tout de même 22 % des travaux entrepris dans le quartier. Les modifications apportées au cadre bâti sont donc relativement discrètes.

Plusieurs facteurs nous informent sur la nature des travaux. D'abord, le propriétaire qui les fait exécuter ou plus exactement sa position sociale, qui n'est pas toujours évidente à déterminer à partir des seuls indices de profession et d'adresse. Reste le statut du propriétaire, qui influe sur la nature des travaux demandés. En effet, les entreprises comme Bianchini-Férier font des demandes principalement pour des constructions de bâtiments industriels, et les compagnies pour obtenir l'autorisation d'équiper le quartier. Nous ne pouvons malheureusement pas avancer d'autres tendances sans plus de renseignements sur ces individus. Bien sûr, les propriétaires qui font plusieurs demandes de permis équipent ou exhausent alors que ceux qui n'en font qu'une construisent dans la majorité des cas.

Autre facteur qui peut expliquer la nature des travaux, la période à laquelle ils ont été exécutés bien qu'à chaque période on retrouve presque tous les types de travaux sauf les exhaussements de maison qui disparaissent après 1913 et les conversions qui n'apparaissent qu'après 1931<sup>2</sup>.

Enfin, la situation géographique de la construction peut être un facteur explicatif, mais, encore une fois, il paraît difficile de distinguer un ou des types de travaux pour des zones du quartier, même si certaines rues sont plus remaniées que d'autres. Bien sûr, la nature des travaux n'est pas la même partout mais celle-ci dépend d'autre chose que de la situation

---

1- Par exemple, en avril 1928, monsieur Ciavatti, propriétaire, demande un permis de construire pour transformer un grenier en atelier, 30 montée Saint-Sébastien. *Index des permis de construire*, AML, 1928, p 93, n° 354.

2- Voir graphique de l'annexe XXVI.

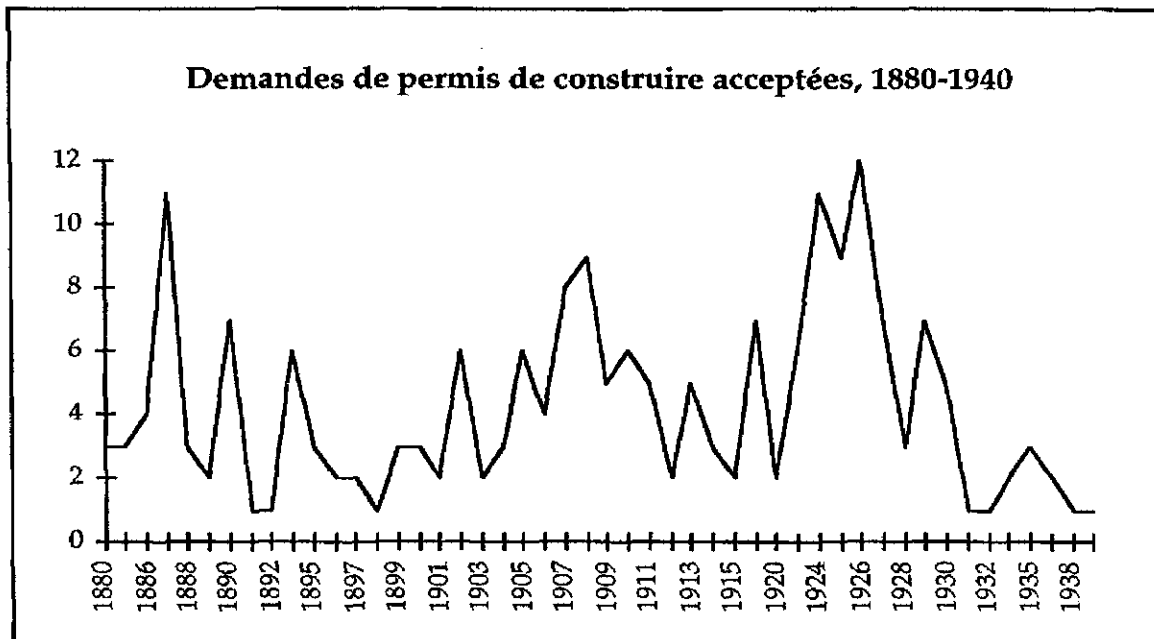
géographique de l'habitation ou du local considéré. Nous n'avons pas distingué de réelles zones plus modifiées que d'autres et il ne s'en crée pas durant les 60 ans de l'étude. Ce n'est pas l'état de la rue dans le quartier qui explique qu'elle fasse l'objet de travaux ou non, mais l'influence de facteurs extérieurs. Certains sont identifiables, comme la dynamique faisant suite à une action municipale, ou encore l'élan qui accompagne une relance économique. D'autres ne le sont pas, comme la personnalité du propriétaire, son investissement financier et/ou affectif, l'état général de son bien, la nécessité d'y faire ou non des travaux.

### D.2.2-Des élans influencés

La chronologie des permis de construire présente des variations de demandes influencées par la conjoncture mouvementée. La crise de la construction à Lyon, et un peu partout en France, est une évidence mais elle l'est encore plus pour ce quartier à l'écart de la nouvelle dynamique urbaine de la seconde révolution industrielle. Seules les actions entreprises par la ville incitent les propriétaires à investir. Elles restent, néanmoins, peu nombreuses et n'entraînent pas de réelle modification du quartier<sup>1</sup>.

---

1- Pour l'ensemble du 1er arrondissement, moins d'un tiers des bâtisses présentes en 1917 ont été construites entre 1871 et 1914. La Troisième République est donc une période de grand ralentissement de la construction pour ce quartier alors qu'elle perdure sur le plateau de la Croix-Rousse. Barre, *Op. cit.*, p 448.

*Conjoncture et crises*

La demande de permis est très fluctuante d'une année à l'autre, et évoquer une moyenne autour de 3,8 ne peut qu'aplanir les grandes variations du nombre de demandes. Le maximum est de douze en 1926 et le minimum de zéro en 1916, 1917, 1918, 1921, 1934 et 1940.

Si l'on accentue la courbe, on peut distinguer des phases dans les mouvements de travaux : de 1880 à 1900, les demandes de permis diminuent progressivement pour se stabiliser au milieu du siècle, puis elles remontent jusqu'aux environs de 1907 pour redescendre jusqu'à la fin de la Première Guerre mondiale ; très nombreuses dans les années d'après guerre elles s'amoindrissent dès les années 1930. Cette évolution n'est pas sans rappeler celle de la construction lyonnaise à cette époque.

Nous n'avons pas un relevé systématique des demandes de permis pour l'ensemble de Lyon mais seulement pour les années comprises entre 1919 et 1939, données cependant très significatives<sup>1</sup>. En effet, la courbe pour l'ensemble de Lyon et celle présentée plus haut se ressemblent beaucoup, révélant toutes les deux une augmentation du nombre de demandes dans les années 1920 jusqu'à un point culminant autour de 1929, avant la

<sup>1</sup>- Bertin, *Op. cit.*, p 362-363.

dépression de 1930. L'influence de la conjoncture sur les demandes de permis est donc très importante et la prospérité des années 20 est une réalité aussi pour cet espace urbain, les propriétaires sont plus nombreux à faire des demandes et de nouvelles constructions sont édifiées. Effectivement, c'est durant cette période (1920-1930) que sont enregistrées des demandes de constructions qui ne sont pas consécutives à une ouverture de rue. De même, le faible nombre des demandes à la fin du siècle est à mettre en parallèle avec la crise de la construction.

La stagnation de la construction lyonnaise s'insère dans un contexte national en difficulté. La période qui s'étend de 1880 à 1950 est, pour l'immobilier et le bâtiment, une période de crise et de mutation, qui suit une décennie de prospérité<sup>1</sup>. Les difficultés de la construction privée sont dûes, principalement, à la longue stagnation de l'économie française et à la crise du marché du logement résultat d'une insuffisance de la demande, puis d'une insuffisance de l'offre par manque de rentabilité. La majeure partie des villes connaissent ce double mouvement. C'est le cas de Paris, pour laquelle Adeline Daumard indique une paralysie de la construction de 1885 jusqu'au lendemain de la Première Guerre mondiale, date à laquelle s'amorce une légère reprise<sup>2</sup>. Le nombre de logements vacants est, selon elle, la preuve que les parisiens n'ont pas de difficultés à se loger au 19<sup>e</sup> siècle. D'ailleurs, ce nombre baisse significativement après la Grande Guerre, alors que la crise du logement débute véritablement. Pour Paris comme pour Lyon, le marasme de la construction, qui se traduit par des difficultés à se loger, commence après 1918 et ne sera résolu qu'avec les années 1950<sup>3</sup>.

Nous n'avons aucun indice pour mesurer la crise de la construction ni ses conséquences sur le logement, pas d'informations sur le nombre de logements vacants, ni de moyen pour mesurer les difficultés à se loger à cette époque. Selon Jean-Luc Pinol, ce ne sont pas les difficultés de la construction qui sont responsables de cette crise du logement mais la politique des loyers<sup>4</sup>. Quoi qu'il en soit, certaines situations révèlent les

---

1- Michel Lescure, *Immobilier et bâtiment en France (1820-1980)*, Paris, Hatier, p 26 à 43.

2- Adeline Daumard, "Quelques remarques sur le logement des parisiens au 19<sup>e</sup> siècle", *A.D.H.*, 1975, p 54.

3- Topalov, *Op. cit.*, p 105.

4- Jean-Luc Pinol, *Les mobilités de la grande ville, Lyon fin 19<sup>e</sup>-début 20<sup>e</sup>*, Paris, Presses de la fondation nationale des sciences politiques, 1991, p 34.

difficultés des Croix-Roussiens à se loger, surtout durant l'entre-deux-guerres. En effet, à l'étude du recensement de 1921, il nous a semblé que les ménages se regroupaient beaucoup. Nous avons attribué ce phénomène de cohabitation aux difficultés économiques et à l'éclatement des familles qui succèdent à la guerre, mais la crise peut être une autre explication.

Retraçant l'itinéraire résidentiel de la famille R, Pierre Mayol écrit : "Il était encore fréquent à cette époque (1920-30) que les jeunes époux vivent chez les parents de l'un ou de l'autre, au moins jusqu'à la naissance du premier enfant. (...) La crise engendrée par le retour de la Grande Guerre, le manque d'épargne dont cette dernière avait été l'origine (...) forcèrent le jeune couple à rester quelques années encore chez les parents de Marie"<sup>1</sup>. Autre témoignage, celui de Jacques Valdour, qui décidant de renouveler son expérience d'immersion dans la vie ouvrière à Lyon en 1934, est tout de suite frappé par la difficulté qu'il rencontre pour trouver un logement abordable et correct<sup>2</sup>.

Une chose est certaine : aucune initiative de logement social n'est entreprise dans le quartier, ni par les pouvoirs publics, ni par des organismes privés comme la Société Anonyme des Logements Économiques fondée en 1888<sup>3</sup>. Si nous prenons l'exemple de cette société c'est parce qu'elle illustre ces initiatives qui se sont attaquées, en précurseurs, au problème du logement dans les arrondissements ouvriers. L'absence de telle tentatives pour notre quartier signifie-t-elle qu'il n'est pas considéré comme ouvrier et prioritaire ?

Des logements sociaux sont construits dans tous les quartiers ouvriers : ceux de la rive gauche, bien entendu, mais aussi à Vaise, à Perrache, dans le 4<sup>e</sup> arrondissement et à la limite de notre quartier d'étude, sur les pentes de la Croix-Rousse. Le clos Jouve "Cité Edouard Herriot" est délimité par le boulevard de la Croix-Rousse, par les rues des Chartreux, Pierre-Dupont, Carquillat et Marie-Anne Leroudier<sup>4</sup>. Construit entre 1929 et 1933, ce clos est

---

1- Michel de Certeau, Luce Giard et Pierre Mayol, *L'invention du quotidien*, T.II : *Habiter, cuisiner*, Paris, Folio essais, réédition 1994, p 57-58.

2- Jacques Valdour, *Le flot montant du socialisme. Ouvriers de Lyon et Troyes. Observations vécues*, Paris, Nouvelles éditions latines, 1934, p 1 à 5.

3- Pierre Cayez, "Les petits logements dans les grandes villes", *Le mouvement social*, n°137, oct-déc 1986, p 29 à 51.

4- Le groupe d'Habitations à Bon Marché du Clos Jouve représentait 336 locaux et faisait partie du programme de construction de 1929. Ces informations nous ont été fournies par Claire Berthet que nous tenons à remercier chaleureusement pour son aide et son soutien. Claire



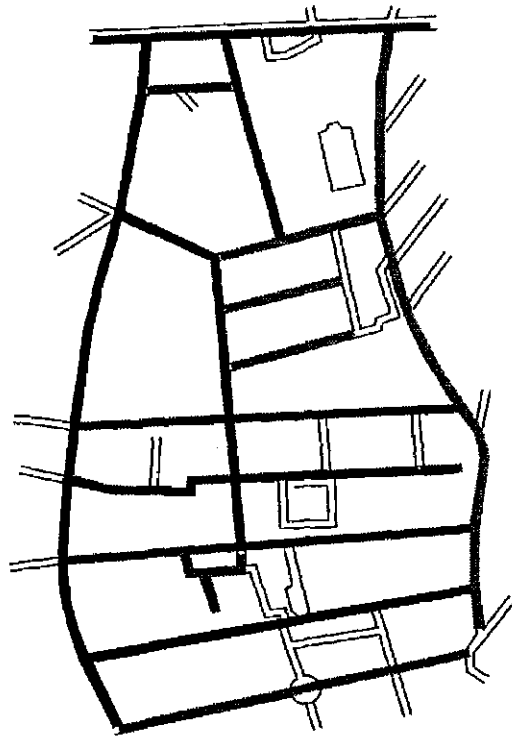
une des premières réalisations de l'office public municipal des HBM de Lyon. Mais c'est aussi la seule pour ce quartier. Depuis, aucun logement n'a été construit sur les pentes de la Croix-Rousse. Pourtant, la ville y possède des terrains et des bâtisses et par ses entreprises et les quelques grands travaux réalisés, elle stimule l'intervention des propriétaires. La ville est donc aussi responsable de la courbe des permis de construire et des rares travaux d'envergure.

### *L'influence de l'action municipale*

Les travaux entrepris par les propriétaires ne concernent pas toutes les rues et si certaines sont assez remaniées, d'autres ne subissent aucune transformation (officielle) durant 60 ans. Si nous répartissons les travaux sur une carte, nous obtenons le plan n° 12. Quatre groupes de rues se distinguent mais seulement huit rues subissent plus de dix interventions et huit autres ne sont pas concernées par les demandes de permis. Ces deux indicateurs confirment l'idée du petit nombre des travaux.

Cette répartition des travaux est cohérente. En effet, si l'on observe les rues les plus concernées, il s'agit, soit des plus grandes (montée de la Grande-Côte, les quatre grandes transversales -Imbert-Colomès, Tables-Claudiennes, Vieille-Monnaie (Leynaud) et Commerce (Burdeau)- et la grande longitudinale Pouteau, soit des rues qui font l'objet de travaux d'urbanisme commandités par la ville (Boulevard de la Croix-Rousse, rue Jean-Baptiste Say, rue Pouteau -angle rue Jean-Baptiste Say- ou le début de la rue des Tables-Claudiennes). D'ailleurs, dans ce dernier groupe, les constructions de bâtiment et de clôtures sont les plus nombreuses. Ils sont principalement exécutés à la fin du 19<sup>e</sup> siècle. Ils font suite aux interventions de la ville et constituent la majorité des travaux de cette période.

Plan 12  
Nombre de travaux exécutés par rues  
(1880-1940)



- Plus de 20 travaux
- 11 à 20 travaux
- 2 à 10 travaux
- - - aucun ou un travail

Le type de travaux, les rues touchées et la période d'exécution, tout concorde et l'initiative des propriétaires à la fin du 19e siècle dépend des opportunités créés par l'intervention de la municipalité. L'investissement solitaire et spontané d'entretien ou d'amélioration, est donc minoritaire. Les conclusions sont moins tranchées pour les autres travaux qui sont effectués sur les grandes voies, principalement au 20e siècle. L'initiative des propriétaires est dans ce cas, moins dictée par l'action municipale et dépend de la conjoncture économique ou de leur situation financière personnelle.

Fait notable, la majorité des travaux des grandes transversales concernent le début des rues, aux abords de la montée de la Grande-Côte<sup>1</sup>. Rien d'étonnant à cela puisque dès le 16e siècle la montée est construite des deux côtés et qu'au 18e sont édifiées des constructions en arrière. Ce sont donc des constructions anciennes, au parcellaire beaucoup plus petit et asymétrique que celui de l'est des pentes. La répartition géographique des travaux dépend donc également de l'âge des bâtiments, de la forme du terrain, de son état général, et de l'empreinte des années sur lui. Malheureusement, les permis de construire ne précisent pas l'âge du local en réfection, ni les matériaux avec lesquels il a été construit. De même qu'il est impossible de penser aux propriétaires comme à un seul groupe homogène, il faut garder en mémoire la diversité des constructions. Derrière cette homogénéité apparente, bien des architectures existent, habitées d'individus différents aux destins dissemblables.

Si l'on fait une rapide comparaison entre l'évolution de la population et celle du bâti, la ressemblance est troublante sur trois points. D'abord pour ces deux éléments, l'homogénéité première et apparente cache une grande variété de dispositions. Si le quartier est occupé par la mono-activité de la soie, les professions sont cependant nombreuses et diverses dans cet artisanat où les étapes entre le ver à soie et l'étoffe tissée sont multiples et spécialisées. De la même façon, si globalement l'architecture du quartier est assez homogène (du moins extérieurement), il existe de grandes différences dues à l'âge des constructions et à leur utilisation : immeubles canuts,

---

1- Cette précision est valable pour les adresses pour lesquelles le numéro de la rue est indiqué ou pour lesquelles nous avons pu le préciser en mettant en parallèle le nom du propriétaire et les plans cadastraux conservés aux Archives Municipales de Lyon. Seulement 12% des travaux n'ont pu être attribués à un numéro de rue précis.

immeubles mixtes, immeubles de standing, petites maisons anciennes, etc. De ce fait, pour les hommes, comme pour les immeubles, l'homogénéité cache une grande variété de situations.

Autre parallèle important entre ces deux éléments, leur évolution similaire dans le processus : l'apparente pérennité de l'industrie textile et de l'architecture dissimule le vieillissement de la population et la dégradation du bâti. En résumé, la lenteur des évolutions et la continuité des situations cachent le déclin du quartier.

Enfin, ultime ressemblance troublante, les hommes comme les immeubles sont en marge d'un Lyon transformé, modernisé, industrialisé. Les uns et les autres font partie d'un autre temps. L'étude des loyers et du logement appuie ces conclusions.

### **D.3-SE LOGER AU 19<sup>e</sup> ET 20<sup>e</sup> SIÈCLE**

La crise de la construction, l'attitude des propriétaires et l'urbanisation de Lyon ont de réelles conséquences sur les loyers et, au delà, sur les conditions de vie. Quelle place le quartier occupe-t-il dans le parc immobilier lyonnais ? Quelle est sa vocation ? et, bien sûr, quels sont les loyers appliqués ?

L'étude des loyers illustre les forces et tensions de la dynamique urbaine dans laquelle s'inscrit l'évolution des pentes et permet d'aborder la question des conditions de logement et de vie.

#### **D.3.1-Le quartier dans le parc immobilier lyonnais**

En 1896, le Bureau municipal d'hygiène et de statistique publie l'état des valeurs locatives pour les six arrondissements de Lyon<sup>1</sup>. Ce tableau établit la répartition par montant de loyer et, pour chaque arrondissement, des locaux industriels, commerciaux et d'habitations. C'est un formidable tableau fort utile pour situer le 1<sup>er</sup> arrondissement dans le parc immobilier lyonnais.

Bien évidemment, il s'agit de l'ensemble du 1<sup>er</sup> arrondissement et non du quartier d'étude exclusivement. Cet arrondissement, en 1896, est le troisième parc d'habitation de Lyon, avec 21705 logements, après le 3<sup>e</sup> arrondissement (38691 logements) et le 6<sup>e</sup> (24052). Regroupant 16 % des logements de la ville, c'est un espace urbain important dans le parc

---

1- Ville de Lyon, *Bureau municipal d'hygiène et de statistique*, Lyon, imprimerie Léon Delaroche & cie, 1896, p 104-105.

immobilier. C'est aussi une zone relativement commerciale puisque 14,6 % des commerces y sont installés. Mais surtout, c'est de loin l'arrondissement lyonnais le plus "industrialisé" puisque 47 % des locaux "d'industrie" y ont leur adresse. Bien évidemment, il s'agit des ateliers familiaux et de travail à domicile et surtout des sièges administratifs des maisons de soieries (regroupées dans le quartier dit des "négociants", autour de la rue du Griffon, donc en dehors de notre périmètre d'étude). Avant d'être un lieu de résidence, le 1er arrondissement est donc, avant tout, en cette fin de siècle, un lieu de travail. Il en va de même pour les pentes, comme l'étude des professions et des familles le démontre.

Quelques années plus tard, en 1900, ce même bureau classe les arrondissements selon leurs occupants majoritaires<sup>1</sup> : pour le 1er arrondissement, il s'agit de commerces et d'industries (14 %), pour le 2e arrondissement, de classes "riches" (sic) (13 %), pour le 3e arrondissement, d'ouvriers et "nomades" (sic) (20 %), pour le 4e arrondissement, d'ouvriers à domicile (21 %), pour le 5e arrondissement, d'ouvriers (19 %) et pour le 6e arrondissement d'ouvriers "dans un quartier neuf" (sic) (16 %). Encore une fois, ces statistiques ne présentent pas le 1er arrondissement comme un espace résidentiel mais encore moins comme un arrondissement ouvrier. Le fief des travailleurs, c'est la rive gauche, d'ailleurs Alfred Rosier écrit :

"On remarquait en outre dès cette époque (1900) un mouvement important de population du 4e au 3e, de la Croix-Rousse à la Guillotière. L'aspect des logements y était plus tentant (...). Les prix des locations y subirent d'ailleurs une hausse importante et excessive : de 150 à 200f, prix moyen à la Croix-Rousse et à Saint-Clair, on passa à 300f à la Guillotière"<sup>2</sup>.

L'étude des loyers permet de mieux situer l'espace étudié dans le parc immobilier locatif et d'envisager les causes et les conséquences de cette situation.

---

1- Alfred Rosier, *La crise du logement ouvrier. Le problème de l'habitation à bon marché, en particulier dans le département du Rhône et à Lyon*, Lyon, imprimerie Bosc frères & Riou, 1928, p 404.

2- Rosier, *Op. cit.*, p 404-405.

### *Les prix des loyers*

Les loyers sur lesquels cette étude se base ont été rassemblés au fur et à mesure de nos recherches. La majorité a été relevé dans les dossiers de voirie, lorsqu'un propriétaire fait l'état des baux de son logement pour obtenir une indemnisation, quand son bâtiment est frappé d'utilité publique. Les logements concernés sont donc majoritairement situés sur les rues touchées par les grands travaux, soit la rue Jean-Baptiste Say, la rue Pouteau, la montée de la Grande-Côte et la rue des Tables-Claudienne. Quelques loyers ont été relevés dans les archives de la Caisse de Prêts, les tisseurs indiquant son montant au moment de la demande de prêt.

Au total, cette étude porte sur 110 loyers, dont 64 % concernent la fin du 19e siècle. Cette analyse ne peut donc pas être considérée comme une véritable étude des loyers, sous la Troisième République, les données recueillies résultant, non d'un choix méthodologique mais de ce qui a pu être retrouvé<sup>1</sup>. D'ailleurs, l'étage et le nombre de pièces sont rarement indiqués<sup>2</sup>. Les données rassemblées étant trop incomplètes et trop peu représentatives nous ne vous présenterons que quelques tendances.

D'abord, les loyers des rez-de-chaussée sont onéreux (en moyenne de 460f en 1876 et 610f entre 1908 et 1910), prouvant qu'ils sont utilisés pour une activité commerciale ou artisanale et qu'ils associent lieu de travail et lieu de vie.

Ensuite, la moyenne des loyers (rez-de-chaussée exclus) est de 220f en 1876 et 144f entre 1908 et 1910, sommes qui correspondent à celles avancées par

1-Voici les résultats obtenus :  
Moyennes des loyers par étages, 1876-1925

	1876	1881	1908-1910	1911-1914	1916-1925
RDC	460	1341	610		
1er étage	210		173		
2e étage	330	527	100	230	
3e	203	439	158		
4e	244	285			
5e	110				
Moyenne	265	515	175	350	1034

2- L'étage et le nombre de pièces sont indispensables pour une bonne étude des loyers puisqu'ils déterminent en grande partie le montant. Comme dit Nizier de Piuitspelu"... A la Croix-Rousse, c'est le rebours d'ailleurs, le prix du loyer enchérit à mesure que l'on grimpe. Le moindre prix est celui du premier étage; le plus élevé celui du cinquième.", *Op. cit.*, p 9.

Alfred Rosier. C'est à peu près les montants préconisés par la Société anonyme des logements économiques en 1886<sup>1</sup>.

Plusieurs ouvrages fournissent des renseignements sur les montants de loyers mais malheureusement jamais aux mêmes périodes. Une série de chiffres est intéressante : en 1851, les loyers à la Guillotière seraient de 163f à 179f pour deux pièces, 278f à 305f pour trois pièces et 350f à 384f pour quatre pièces, des sommes qui confirmeraient l'augmentation des loyers à la fin du 19<sup>e</sup> siècle<sup>2</sup>. Peut être pouvons-nous imaginer qu'au milieu du 19<sup>e</sup> siècle il revient moins cher de loger à la Guillotière alors qu'à la fin du siècle, ce sont les loyers de la Croix-Rousse qui sont les moins onéreux. La valeur locative de cet espace urbain aurait donc diminué, les ouvriers préférant se loger sur la rive gauche, sans doute près de l'embauche.

Cette tendance se poursuivrait par la suite. En effet, les loyers sur lesquels nous avons travaillé ont tendance à baisser de la fin du 19<sup>e</sup> siècle à la veille de la Première Guerre mondiale. Par la suite, ils semblent se relever, peut-être en raison de l'inflation plutôt que d'une réelle revalorisation. Cette baisse des loyers, tout au long de notre période, demanderait à être confirmée.

Une chose est sûre : en 1896, un logement du 1<sup>er</sup> arrondissement sur deux a un loyer entre 100f et 300f, montant très bas pour l'époque<sup>3</sup>. C'est un des arrondissements les moins chers, après le 4<sup>e</sup> (66 % des logements dans cette tranche de prix) et le 5<sup>e</sup> (60 %). Les loyers des nouveaux arrondissements ouvriers de la rive gauche du Rhône sont nettement plus coûteux. L'habitat du 1<sup>er</sup> arrondissement ne peut que souffrir de cette dévalorisation financière croissante.

### D.3.2-Conditions de logements, conditions de vie

Parlant du logement, 5 rue Diderot, qu'ils ont habité de 1946 à 1981, monsieur C. et madame G. racontent :

"L'appartement était petit, 56m<sup>2</sup>, d'autant qu'on a eu cinq enfants ! Il n'y avait pas de salle de bain, mais par contre les toilettes étaient dans l'appartement, ce qui était plutôt rare ! Mais l'immeuble n'était pas vieux (...). Plus tard, on a pu agrandir l'appartement : la voisine d'à côté était une vieille dame et elle est morte. On a percé

1- Cayez, *Op. cit.*, p 37.

2- Vincent Robert, *Les classes populaires et leur logement. Un exemple : la rue de Chartres, à la Guillotière, 1840-1870*, maîtrise en histoire, Université Lyon II, 1979, p 110.

3- Ville de Lyon, *Op. cit.*, p 104-105.

une ouverture entre les deux appartements. Le nouveau logement faisait 100m<sup>2</sup>. Le propriétaire était d'accord parce qu'on était de vieux locataires et puis mon père avait eu en adjudication les travaux de plomberie de l'immeuble à la construction"<sup>1</sup>.

En dehors des sempiternelles descriptions de l'atelier canut, nous avons, malheureusement, peu de renseignements sur les logements des pentes de la Croix-Rousse, si ce n'est cet unique entretien, quelques informations piochées de ci, de-là et des plans retrouvés dans les dossiers de voirie ou généreusement prêtés par la S.E.R.L. De même, pour les conditions de vie et de logement, les renseignements sont très généraux. Aussi, plutôt que de dresser un état des lieux précis du logement et des conditions de vie, il s'agit de faire, comme pour l'étude des loyers, une présentation générale et hypothétique.

### *Le logement sur les pentes de la Croix-Rousse*

Décrivant les immeubles du 4<sup>e</sup> arrondissement Pierre Mayol écrit : "*Chaque appartement dispose de deux ou trois pièces ; l'une est destinée à abriter le métier, les autres servent à la vie familiale du maître-ouvrier ou du compagnon. Les pièces étant très hautes de plafond, on construisait à l'intérieur une soupenne à mi-hauteur, sorte de balcon, de mezzanine, de réduit, aménagé en chambre à coucher. Un seul point d'eau, près de la porte d'entrée ; les cabinets étaient dans la montée de l'escalier*"<sup>2</sup>.

Cette description représente assez bien les immeubles canuts que l'on retrouve aussi sur les pentes de la Croix-Rousse, surtout au nord. Le plan n°13 illustre ce type de logement, dont la façade dépouillée et la hauteur sous plafond, très importante pour chaque étage, permettent de les repérer aisément. Il s'agit ici, du 4 rue Général de Sève, avant sa réhabilitation, soit un immeuble tout proche et très similaire à celui du 6 place Colbert qui a fait l'objet d'une monographie. La disposition intérieure ressemble à celle présentée par Pierre Mayol : W. C sur le palier, point d'eau en entrant, hauteur sous plafond de 3,5 mètres, plafond à la française, une pièce plus une cuisine pour l'appartement n°3 et deux pièces, plus alcôve et cuisine, pour l'appartement n°2.

---

1- Pour une présentation de madame G. et de monsieur C. se reporter à l'annexe XIX.

2- Certeau, de, *Op. cit.*, p 55.



Comme nous l'avons déjà signalé auparavant, les pentes de la Croix-Rousse diffèrent du plateau par la diversité de ses activités et son intervention aux diverses étapes de l'industrie de la soie. De même, les logements ne sont pas tous comme ceux décrits plus haut. Il y a bien sûr les petites maisons de la montée de la Grande-Côte dont la disposition intérieure est totalement différente. Et il y a surtout ces immeubles mixtes que l'on retrouve dans le bas des pentes qui sont assez proches de l'immeuble canut mais qui présentent une plus grande variété de logements. Le plan n°14 est celui d'un de ces immeubles.

L'étage représenté ici, est constitué de quatre logements de trois ou quatre pièces, cuisine comprise. Là aussi, le point d'eau est dans la première pièce, et les W. C sont à l'extérieur, mais les pièces sont plus petites et surtout le dessin de la façade permet d'avoir une idée de la hauteur de plafond, différente selon les étages. La grande différence dans cet immeuble viendrait du volume des pièces et non de leur nombre.

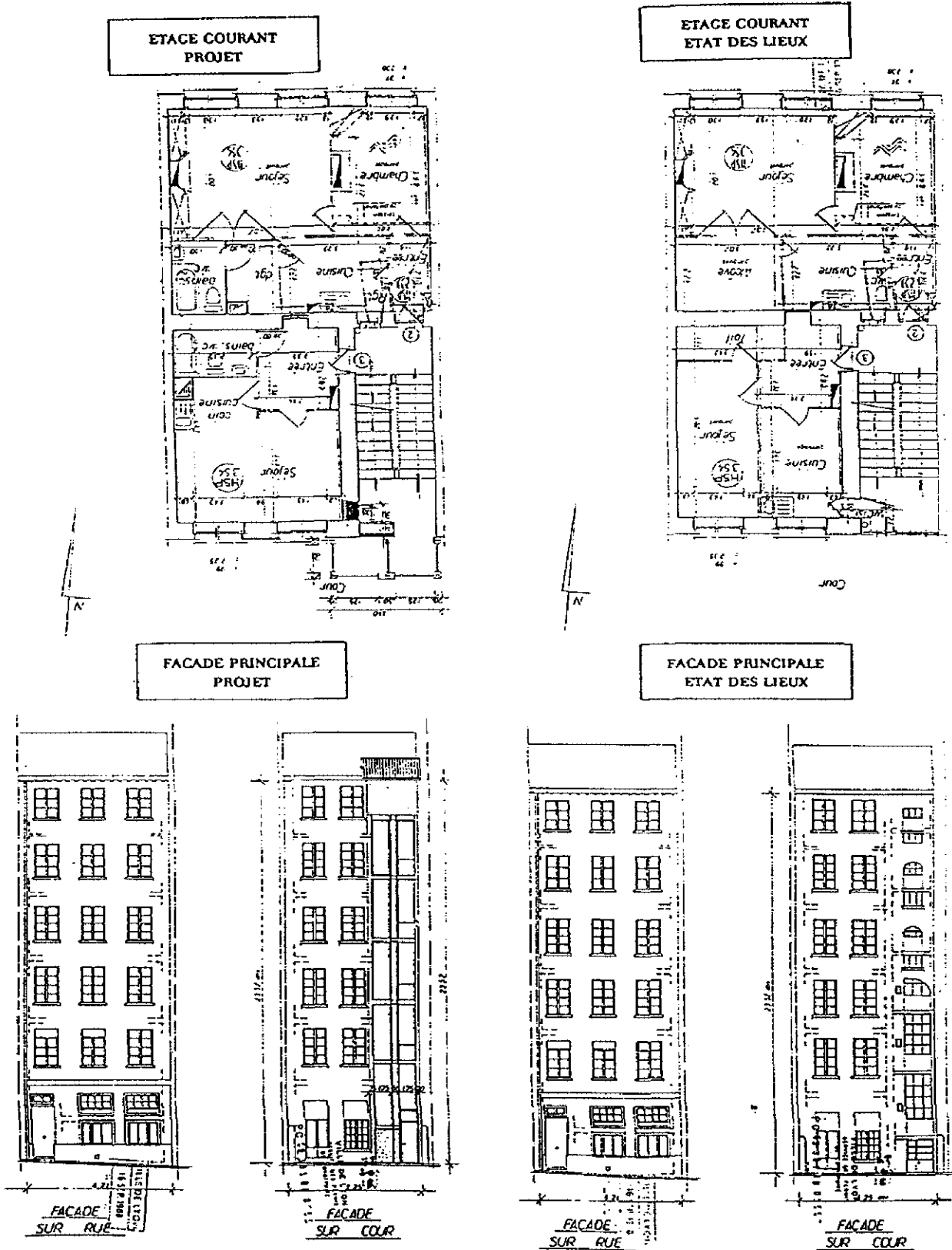
Selon Jean-Luc Pinol, en 1954, plus d'un tiers des logements du 1er arrondissement ont deux pièces, 28 % une pièce et 24 % trois pièces. Ces pourcentages en font un arrondissement dans la moyenne lyonnaise, avec des logements plus spacieux que ceux du 3er arrondissement<sup>1</sup>. C'est aussi la déduction faite par Vincent Robert pour les logements des tisseurs de la rue des Chartreux, au milieu du 19e siècle : des pièces plus grandes prolongées d'alcôves et de soupentes<sup>2</sup>. Cependant, les conditions de logement n'y sont pas meilleures, l'appartement ayant une double fonction de lieu de vie et de lieu de travail.

---

1- Pinol, *Op. cit.*, p 40.

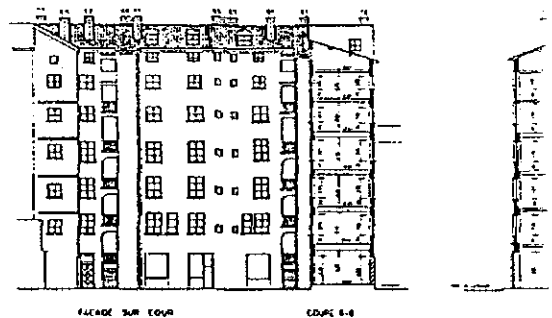
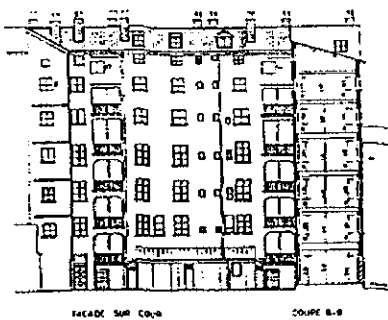
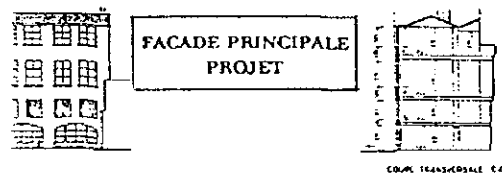
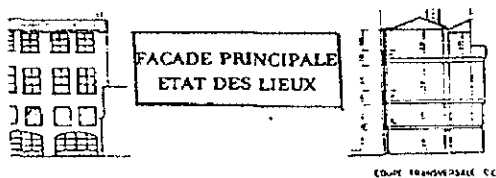
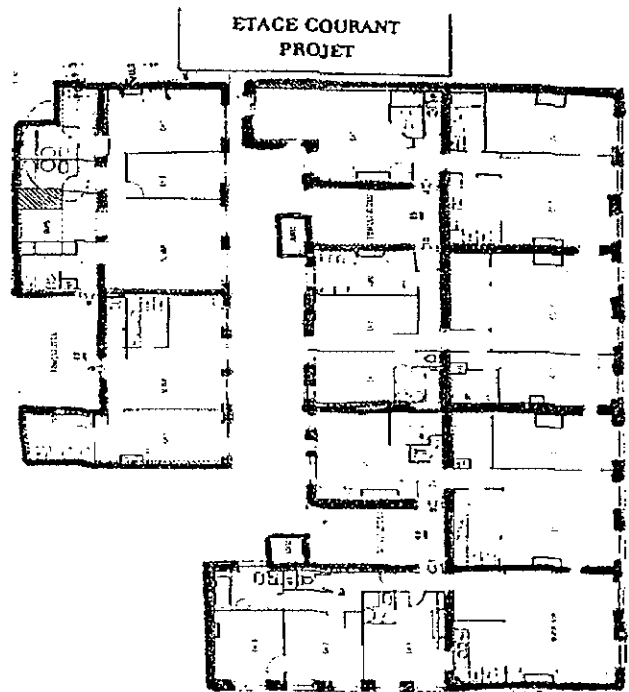
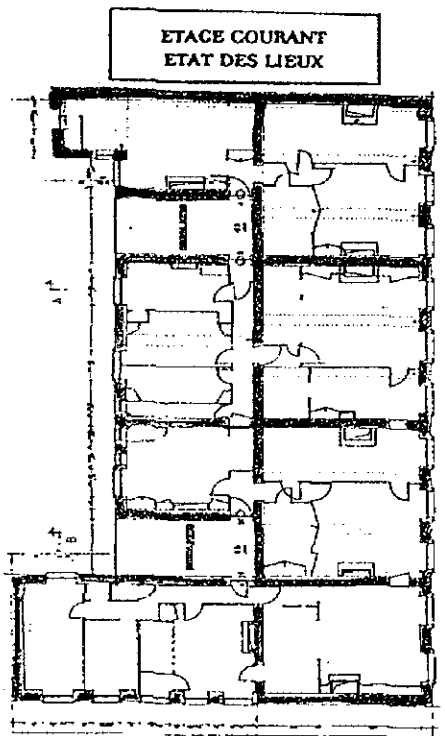
2- Robert, *Op. cit.*, p 109.

plan n°13 : Un immeuble canut, 4 rue de Générale de Sève, état actuel et projet de réhabilitation 1988.



Source : Document mis à disposition par la S.E.R.L.

Plan n°14 : Un immeuble mixte, 27-29 rue Leynaud, état actuel et projet de réhabilitation (1988).



Source : Document mis à disposition par la S.E.R.L.

Si au-delà d'une personne par pièce il faut parler de surpeuplement, avec une moyenne de deux à trois personnes par logement et des logements de deux pièces plus dans 72 % des cas, les conditions de logement dans le quartier, sous la Troisième République, sont relativement bonnes. Comparativement à d'autres quartiers, le 1er arrondissement est plutôt bien équipé. En 1896, 24 % des logements ont des cabinets d'aisance, contre 27 % pour l'ensemble de la ville, mais seuls 46 % ont une concession d'eau (contre 55 %)<sup>1</sup>.

Bien entendu, il ne s'agit pas de présenter le quartier comme un espace urbain où les conditions de vies sont excellentes mais plutôt d'affirmer que la surpopulation des logements est assez rares, mêmes si le nombre d'habitants par appartement est important, et que l'ensemble du quartier est peu équipé en eau et cabinets d'aisance. Disons en résumé, que comparativement à d'autres arrondissements, le quartier est plutôt agréable. Mais quelques décennies plus tard ce n'est plus le cas. Avec le temps, les équipements s'imposent dans les appartements lyonnais et pourtant, dans le 1er arrondissement, en 1954, si l'eau courante est installée dans la plupart des logements, par contre, beaucoup de WC sont encore sur le palier et les installations sanitaires sont bien insuffisantes. Le parc immobilier a vieilli, les normes de confort ont évolué et le quartier déjà mal équipé en 1896, mais tout de même avantagé par rapport à d'autres zones urbaines, est totalement sous-équipé au début du 20e siècle.

### *Un quartier relativement sain*

Plusieurs indices permettent d'avancer que le quartier n'est pas dans un arrondissement insalubre ou dégradé à la fin du 19e siècle. D'abord, Pierre Gayot, lorsqu'il traite de la question des logements insalubres à Lyon, décrit le 1er arrondissement comme un arrondissement sain et propre, "habité par le commerce et l'industrie". Le taux de mortalité y est de 16,68 pour mille en 1891 et 14,25 en 1901, soit des taux parmi les moins élevés après ceux du 2e arrondissement<sup>2</sup>.

---

1- Pinol, *Op. cit.*, p 36.

2- Pierre Gayot, *La question des logements insalubres*, Lyon, imprimerie Schneider, 1905, p 42.

Dans les délibérations du Conseil municipal, nous avons relevé le nombre de déclaration de décès fait à la mairie du 1er arrondissement pour les années des recensements étudiés.

**Tableau n°22 : Décès déclarés à la Mairie du 1er arrondissement**

	Décès quartier	Décès 1er arrt	Décès Lyon
1901	179	681	9122
1921	173	733	8502
1936	98	490	7640

Globalement, le nombre de décès baisse partout mais de façon encore plus spectaculaire pour notre périmètre d'étude. Cet état de fait traduit-il l'amélioration des conditions de vie ? ou son dépeuplement croissant et la pratique de plus en plus courante de finir ses jours à l'hôpital (en l'occurrence celui du 4e arrondissement) en sont-ils la cause ?

Une chose est certaine, l'absence du quartier dans les rapports d'hygiène, dans la littérature faisant le bilan des interventions caritatives et des autres sources qui peuvent aider à connaître les conditions de vie, prouve sa relative salubrité par rapport à d'autres espaces lyonnais. Cependant, le peu de travaux entrepris par les propriétaires, l'action municipale de plus en plus faible et le vieillissement du parc immobilier vont entraîner une dégradation des conditions de logements et de vie. Dans ce long processus de détérioration, l'entre-deux-guerres apparaît comme l'ultime période "faste" avant celle beaucoup moins favorable qui s'ouvre avec la Seconde Guerre mondiale.

Les propriétaires et la municipalité, par la diversité de leur identité et la multiplicité de leur rôles, sont les acteurs de l'urbanisme du quartier et de sa transformation ou non : la part du budget municipal investie dans cet espace urbain est faible, de plus en plus réduite, alors que l'ensemble de ce périmètre, à l'image de sa population, vieillit et se marginalise de plus en plus. L'avenir est ailleurs, dans cette Presqu'île en travaux, ou tout juste rénovée, dans cette rive gauche en expansion et les propriétaires le savent bien : ils construisent peu, aménagent tout juste et les travaux entrepris sont de faible envergure. Il s'agit de maintenir, au mieux, pas d'investir, sauf si la ville crée, par une ouverture de rue, une dynamique particulière. Alors là, logiquement, suivent constructions et travaux. Pourtant, le quartier peut

encore recevoir des constructions et le bâti en place nécessite des interventions. Quelques initiatives dans ce sens sont prises en période de prospérité.

Lorsque débute notre histoire, les loyers tendent à baisser, prouvant que les pentes de la Croix-Rousse n'ont plus la même cote dans le parc immobilier lyonnais. Pourtant, il y fait encore bon vivre, les logements sont souvent plus confortables qu'ailleurs, les conditions de vie relativement saines, et de surcroît la ville fait encore des projets pour ce quartier. Cet espace urbain ne se dégrade qu'après la Grande Guerre, lorsque le combat pour maintenir la Fabrique du 19<sup>e</sup> siècle en ces lieux, est définitivement perdu.



*Photo n°6 : Le haut de la montée de la Grande-Côte vers 1910, BML.*



*Photo n°7 : La montée Saint-Sébastien vers la rue des Fantasques en 1905.*

## CHAPITRE E : UN ESPACE URBAIN NOUVELLEMENT CONSTRUIT À ORGANISER (1850-1918)

Lorsque débute cette étude, le lotissement de la partie des pentes de la Croix-Rousse qui nous intéresse est récent, à peine 50 ans. Bien sûr, il existe des constructions plus anciennes, surtout sur la montée de la Grande-Côte et dans le bas du quartier. Cependant, l'ensemble est relativement jeune et demande à être équipé, amélioré, retouché, comme dans d'autres parties de la ville.

Et puis, c'est l'époque durant laquelle se développent des moyens d'interventions : techniques, avec l'instauration des réseaux, administratifs, par un service de voirie véritable, juridiques, avec la procédure d'expropriation, et humains, par l'importance de l'investissement privé et la mise en place de véritables programmes de travaux par le Conseil municipal.

La ville se développe toujours mais, surtout, s'organise et les pentes sont prises dans cet élan. La circulation est un véritable problème. Des projets voient le jour, parfois incroyables, rarement réalisés entièrement. Leur réalisation dépend des priorités de l'administration et aussi des fonds disponibles. Et puis, toute intervention est longue et délicate dans cet espace à la topographie si particulière ; elle marque le quartier, l'aspect de son bâti, son organisation globale et aucune intervention privée ou publique ne peut la déformer.

### **E.1-GERER ET EQUIPER LA VILLE NOUVELLE**

La ville ne cesse de s'agrandir et de se modifier. Les grands travaux continuent, moins imposants que ceux effectués sous le Second Empire, et remodèlent les quartiers anciens. C'est l'époque du premier plan d'urbanisme, mais la planification urbaine existe déjà et elle définit des priorités : il faut continuer la politique d'équipement en infrastructures, construire des groupes scolaires ; il faut aussi des transports en commun, des réseaux d'eau, d'égouts, et des rues pavées et éclairées. Mais la mise en œuvre de ces équipements, leur échelonnement dans le temps et leur répartition dans l'espace traduisent des réalités urbaines incontournables et déterminantes pour les pentes de la Croix-Rousse.



### E.1.1-Naissance d'une agglomération

Si la guerre marque un coup d'arrêt dans l'évolution de la ville, cette pause ne dure que le temps d'une décennie et, dès 1880, les travaux reprennent. Le programme entrepris par le nouveau maire, monsieur Gailleton, suit celui commencé sous le Second Empire et dynamisé par les constructions faites sur les terrains des Hospices Civils de Lyon<sup>1</sup>. Les grands objectifs sont toujours les mêmes : assainir le centre et lotir la rive gauche du Rhône.

Ainsi, l'aménagement des parties les plus anciennes de la ville se poursuit, principalement par le biais de trois opérations : l'aménagement du quartier Grôlée (de 1887 à 1894), de Saint-Paul (1898-1901) et du quartier de la Martinière (1900-1907)<sup>2</sup>. Si la première des opérations est une réussite financière et architecturale, les deux autres sont des demi-échecs, surtout au point de vue de l'urbanisme, les constructions nouvelles étant en opposition avec le tissu ancien.

Sur la rive gauche du Rhône, l'extension du plan en damier, dessiné par Morand, se poursuit vers le sud, autour des nouveaux monuments publics comme la Préfecture, les universités, les hôpitaux, etc.. Parallèlement, le déclassement des fortifications libère les terrains militaires qui formaient la ceinture est de Lyon et donne naissance au quartier du Lycée du Parc, au boulevard des Belges, et à un espace de vie autour de la nouvelle gare des Brotteaux. Ce dernier, dessiné vers 1908 par le service municipal de la voirie est aussi un échec : face au gigantisme de la gare, l'urbanisme alentour semble étriqué, peu en rapport.

Enfin, c'est aussi la période où, dépassant les anciennes fortifications de nouveaux espaces se lotissent et se peuplent comme Montchat, Montplaisir, les Charpennes, la Vilette, le Tonkin ou encore Gerland. Pour Villeurbanne, cette période est celle du passage "de la commune rurale à la commune industrielle de banlieue"<sup>3</sup>. Ce bouleversement est avant tout le

---

1- Dominique Bertin, & al, *Ville, plan, architecture. L'art urbain en Rhône-Alpes. Grenoble, Lyon, Saint-Etienne*, C.N.R.S, 1990, p 93.

2- Pour situer les quartiers, se référer à la carte n°4 en début de travail.

3- Marc, Bonneville, *Naissance et métamorphose d'une banlieue ouvrière : Villeurbanne, processus et formes d'urbanisation*, Lyon, PUL, 1978, p 11 à 43.

résultat du déversement, tant humain qu'industriel, de la croissance lyonnaise qui ne se suffit plus de l'espace intra-muros, rive gauche incluse. Cette brusque invasion fait coexister dans un même espace les structures anciennes de production (surtout l'agriculture) et toutes les nuances des nouvelles, de l'artisanat à la grande industrie. L'installation massive des industries résulte de la prolifération des activités présentes dans les arrondissements voisins et surtout, mouvement beaucoup plus conséquent pour notre quartier, du transfert d'industries lyonnaises en réponse aux exigences d'extensions et/ou de mutations technologiques et structurelles auxquelles elles doivent faire face, principalement dans l'industrie textile. Ainsi se développent à Villeurbanne les industries de tulle, de dentelle, de teinture, d'apprêts et aussi de tissage. D'ailleurs, Marc Bonneville précise *"les ateliers et usines qui s'installent aux Charpennes ou à la Cité viennent le plus souvent de la Croix-Rousse, de Vaise ou des Brotteaux voisins"*<sup>1</sup>. Bien sûr, ces structures de travail étaient plus nombreuses sur le plateau que sur les pentes mais, quoi qu'il en soit, le travail se déplace et la population ouvrière avec lui.

Ce boom de la démographie lyonnaise et l'occupation de toutes les parties de la ville et des communes alentours, est une caractéristique essentielle de cette période. Cette croissance démographique a plus de conséquences que les transformations urbaines qui, en fait, ne modifient pas fondamentalement la ville.

Lorsqu'en 1926 l'Association française pour l'avancement des sciences dresse un bilan de l'activité municipale depuis 1906, elle insiste sur les efforts d'équipements qui ont été entrepris : préférence donnée aux œuvres d'éducation et d'instruction, aux œuvres d'assistance, à la rénovation des hôpitaux et à la diffusion des progrès de l'éclairage, des transports et de l'urbanisme, avec le premier plan d'urbanisme en 1912<sup>2</sup>. Cette "nouvelle ville" a besoin d'être organisée, équipée, gérée. La gestion de la question urbaine étant mal adaptée, les opérations d'urbanisme sont souvent un échec. Il faut repenser la répartition des rôles et la gestion globale. Dès 1912 le

---

1- Bonneville, *Op. cit.*, p 15.

2- 50ème Congrès de l'Association française pour l'avancement des Sciences, Lyon 1906-1926, Lyon, A.Rey, 1926, p 2-3.

modèle haussmanien est abandonné et un plan d'aménagement, d'embellissement et d'extension de la ville voit le jour<sup>1</sup>.

Cependant, ce déplacement des mouvements d'urbanisme et d'industrialisation ne signifient pas un affaiblissement du centre ancien Lyonnais. En effet, si la ville s'agrandit et si le centre s'étend jusque sur la rive gauche, les pouvoirs économiques, politiques et financiers, eux, sont toujours sur la Presqu'île. Cette constatation, entre autres, fait dire à Vincent Robert, que finalement ce n'est pas la ville qui est bouleversée durant cette période mais les lyonnais qui ne sont plus les mêmes<sup>2</sup>.

Cette mutation dans leur comportement viendrait, principalement, de la croissance de la population et de la dislocation de leur cadre urbain, la ville se muant en agglomération et les limites de celle-ci étant repoussées et redéfinies. D'ailleurs, le symbole de cette évolution est la suppression de l'octroi en 1901, qui entraîne, selon lui, la fin d'une conception fort ancienne de la ville, fondée sur l'idée que la cité constitue un espace à part, nettement distingué. Concrètement, le développement des transports en commun rend visible cette croissance de la ville.

### E.1.2-Des transports à l'échelle de la ville

Le développement des transports lyonnais est à l'image de l'expansion de la ville. Les comités de quartier en réclamant leurs tramways très tôt, en ont conscience. Les pentes de la Croix-Rousse ne sont pas en reste, d'autant plus qu'elles ne sont pas desservies par les premières lignes, mais depuis 1885, il existe un deuxième funiculaire.

#### *Les tramways comme moyens d'intégration*

Dans les années 1880 le réseau de transport en commun lyonnais se développe avec la mise en service de dix lignes gérées par la compagnie O.T.L. Celles-ci relient les quartiers et les banlieues éloignées (Oulins, Saint-Fons, Monplaisir, Montchat, Villeurbanne, etc.) au centre de la Presqu'île. Les premiers tramways sont tirés par des chevaux - comme les anciennes

---

1- Bertin, *Op. cit.*, p 99-101.

2- Vincent Robert, *Cortèges et manifestations à Lyon (1848-1914)*, thèse de doctorat en histoire, Université Lyon II, 1990, p 408-410.

voitures - mais ils sont plus confortables et plus rapides. Ils seront ensuite propulsés par la traction à vapeur et, en 1894, par la traction électrique<sup>1</sup>. Aucune de ces lignes ne traverse les pentes de la Croix-Rousse, seule la ficelle de la rue Terme permet d'accéder du bas des pentes au boulevard de la Croix-Rousse.

Thierry Joliveau affirme que les transports en commun sont un des outils fondamentaux de la planification urbaine, à la fin du 19<sup>e</sup> et au début du 20<sup>e</sup> siècle<sup>2</sup>. Les associations vont très vite comprendre l'enjeu qu'ils représentent, et l'établissement des lignes de tramways constitue leur revendication prioritaire jusqu'à la Première Guerre mondiale. En effet, les habitants de la partie est des pentes de la Croix-Rousse vont, durant de longues années, demander à ce que leur quartier soit desservi par ces tramways.

Ainsi, lorsque le Conseil municipal étudie les concessions de lignes déposées par diverses compagnies, dont une doit relier Perrache au boulevard de la Croix-Rousse (par la rue Terme, de l'Annonciade, place Rouville et cours des Chartreux), les "*boutiquiers, commerçants, industriels, propriétaires et habitants*" du 1<sup>er</sup> arrondissement envoient, en février 1897, une pétition pour qu'une ligne de tramway soit reliée à celle qui est prévue et desserve les rues Burdeau (Commerce) et Pouteau<sup>3</sup>. Les raisons de cette requête sont nombreuses :

(La partie est des pentes de la Croix-Rousse) contient un très grand nombre de maisons d'habitation. De nombreuses industries se rattachant à la soierie y sont installées. Sa population, jadis très dense, a subi une diminution sensible causée en partie par la crise qui sévit depuis si longtemps sur l'industrie du tissage, mais surtout par les grandes difficultés d'accès que présente cette partie de la ville (...). De plus, ce quartier a presque complètement perdu son ancien transit de circulation depuis que deux funiculaires transportent les voyageurs directement et à des prix très réduits de la ville basse au plateau de la Croix-Rousse (...). (La ligne aura pour résultat de) ramener la vie et la prospérité dans le quartier desservi, d'y maintenir les industries qui y existent encore, d'en attirer de nouvelles et enfin, en contribuant à l'accroissement de la population locale, il permettra au petit commerce de subsister".

La raison principale évoquée est la "dévitalisation" du quartier et le freinage de ce lent processus peut se faire par l'instauration d'une ligne de tramways. Le rapport de l'ingénieur en chef n'est pas défavorable, même s'il souligne

1- Jean, Arrivet, *Histoire des transports à Lyon*, édition et réalisation, 1965, p 15-22.

2- Thierry, Joliveau, *Associations d'habitants et urbanisation. L'exemple lyonnais (1880-1983)*, Paris, édition du CNRS, 1987, p 30.

3- AML, 923 WP 98, moyens de transport, 14 février 1897.

les difficultés d'exploitation et l'insuffisance du trafic. Il craint en effet que les difficultés techniques, et surtout leur coût, fassent renoncer les demandeurs de rétrocession<sup>1</sup>. Mais le projet de convention entre la ville de Lyon et le président de la compagnie OTL est signé et accepté par le Conseil municipal le 23 novembre 1897.

Cependant, seule la première ligne est mise en service et ce second tracé ne sera jamais utilisé. En 1910, un autre tracé reliant le Jardin des Plantes au cimetière de la Croix-Rousse, en passant par la montée des Carmélites, lui est substitué. Le rapporteur note au sujet de ce changement de parcours :

"Ce projet n'a pu être exécuté pour des raisons d'ordre technique (...). Le projet actuel dessert, du reste, bien mieux les quartiers intéressés"<sup>2</sup>.

C'est donc le coût de la ligne et la rentabilité insuffisante de celle-ci qui font avorter le projet.

Comme l'a écrit Thierry Joliveau, ici le tramway est bien considéré comme un moyen de développement pour l'association de défense, alors qu'il n'est qu'une simple réponse à un besoin pour le Conseil municipal<sup>3</sup>. Le coût de l'installation d'une ligne de tramways n'est pas justifié, même si elle peut avoir des conséquences sur le développement du quartier. Même si les arguments avancés par les pétitionnaires sont caricaturaux et simplistes, cet espace urbain est réellement de plus en plus isolé du reste de la ville.

A la suite de pétitions refusées, et pour défendre ces enjeux importants, les comités de défense des différents quartiers lyonnais fusionnent en 1907. Il s'agit de la *Ligue lyonnaise pour la défense des intérêts locaux* à laquelle appartient le comité de la Grande-Côte qui intervient plusieurs fois auprès du Conseil municipal pour diverses revendications<sup>4</sup>.

### *Une deuxième ficelle, une nouvelle chance ?*

En octobre 1884, le rapporteur des projets sur "*l'établissement d'un nouveau chemin de fer funiculaire destiné à desservir le plateau de la Croix-Rousse en empruntant le flanc est du coteau*" écrit :

---

1- AML, 923 WP 98, moyens de transport, juillet 1897.

2- DCM, 31/1/1910.

3- Joliveau, *Op. cit.*, p 31 à 34.

4- Voir, entre autres, DCM, 17/1/1908.

"L'idée de cette création, suggérée par l'accroissement de la circulation publique, soit sur le plateau de la Croix-Rousse, (...), soit dans la ville basse, actuellement sillonnée par de nombreuses lignes de tramways, répond à un besoin réel (...). (Le projet s'adresse) surtout aux habitants des troisième et sixième arrondissements sur la rive gauche du Rhône, et à ceux de la Croix-Rousse ayant, de ce côté de la ville, des relations de familles ou d'affaires"<sup>1</sup>.

L'argument est simple : mettre en relation les populations ouvrières. Des cinq projets déposés, c'est celui de monsieur Oisan-Chapon qui est retenu. C'est aussi le premier déposé, en 1882. Pour réaliser son projet, il constitue la Société du chemin de fer funiculaire Croix-Pâquet et, en 1887, le décret d'utilité publique est prononcé.

Le tracé est une partie de celui de l'actuel métro Hôtel de Ville-Caluire : il part de la place Croix-Pâquet, après la traversée du jardin du Grand Séminaire, il passe sous la montée Saint-Sébastien, traverse en diagonale la place Colbert et aboutit à l'angle de la rue Vaucanson et du boulevard de la Croix-Rousse. La majeure partie des terrains traversés n'étant pas bâtie, les indemnités d'expropriation sont peu importantes<sup>2</sup>.

Les travaux débutent en 1889 mais très rapidement ils sont stoppés en raison de difficultés techniques : le tunnel de 335 m de long et de 7 m de large passe sous des terrains instables et des constructions aux fondations fragiles. Dès janvier 1890, des riverains adressent des réclamations à la municipalité :

"Les soussignés, habitants de la montée Saint-Sébastien, ont l'honneur de vous exposer que la construction du tunnel du nouveau chemin de fer funiculaire, leur cause un préjudice considérable et les met dans l'impossibilité de faire honneur à leurs affaires, en raison de ce que les travaux en cours d'exécution ont fait affaisser le terrain et fortement lézarder divers immeubles de la montée Saint-Sébastien. En présence de ces faits, nous courons le danger réel d'être ensevelis, à chaque instant, sous les décombres de nos habitations, et la sécurité publique des allants et venants n'est pas plus assurée que la nôtre"<sup>3</sup>.

En février 1890, le rapport de l'ingénieur voyer conclut que les lézardes sont dues à une canalisation d'eau qui a lâché et inondé un sous-sol et ne sont pas dangereuses<sup>4</sup>. Cependant, les dégâts s'aggravent et la compagnie de chemin de fer doit indemniser les riverains.

---

1- DCM, 12/8/1885.

2- Barre, *Op. cit.*, p 423-434.

3- DCM, 21/1/1890.

4- DCM, 27/2/1890.

En avril 1891, les premiers trains circulent. Ils sont utilisés principalement, nous dit Guitte Jirrollet, par tous ceux qui travaillent la soie et qui doivent se rendre au Griffon :

"Les canuts la (ficelle) prenaient, un rouleau sur l'épaule, pour rendre leurs pièces au fabricant, ou tenant à la main la grande poche de tissu bleu pleine de roquets ou de flottes de soie"<sup>1</sup>.

Pour Ardouin-Dumazet, la montée de la Grande-Côte a perdu son pittoresque depuis l'existence des deux funiculaires, celui de rue Terme et de la place Croix-Pâquet. Effectivement, si les travaux créent des soucis à quelques habitants, la mise en service de cette ficelle pénalise l'ensemble du quartier ; elle diminue encore le passage des piétons qui empruntaient la montée Saint-Sébastien ou la montée de la Grande-Côte. Désormais, pour se rendre au plateau de la Croix-Rousse, on n'est plus obligé d'emprunter les pentes, qui furent le seul accès possible durant de nombreux siècles. Le quartier est évité, mis entre parenthèse, par commodité et dans un souci de rapidité. Il y a fort à penser que les pétitionnaires évoqués plus haut et qui réclament une ligne de tramways, n'exagèrent pas lorsqu'ils accusent la nouvelle ficelle de précipiter encore un peu plus la décadence des pentes.

En 1909, dans un rapport rendu au maire de la ville sur la crise du tissage, il est écrit :

"le progrès des communications rapides et économiques s'est également fait sentir à la Croix-Rousse où l'établissement d'un deuxième funiculaire et d'un tramway électrique avec correspondance gratuite avec toutes les lignes de la ville à suggéré aux propriétaires l'idée d'utiliser d'une façon plus profitable à leurs intérêts les ateliers des tisseurs en appartements de locations pour employés et ouvriers"<sup>2</sup>.

C'est tout l'ambiguïté du progrès : il peut entraîner une amélioration comme une dégradation d'un site, d'un mode de vie, et en cette fin de 19e siècle, elles sont nombreuses ces innovations qui bouleversent les habitudes, les façons de faire et les conditions de vie !

### E.1.3-Equiper pour l'avenir

Le 19e siècle, et son cortège d'inventions et de techniques qui se diffusent, est le siècle des réseaux ; réseaux de transport en commun, bien sûr, mais aussi

1- Guitte, Jirrollet, *Caractères Croix-Roussien*, Lyon, Audin, 1968, p 126.

2- AML, 784 WP 008, crise du tissage, marie de Lyon, 10 novembre 1909.

de distribution d'eau, de collecte des eaux usées, de distribution de gaz, d'électricité, des égouts, etc., réseaux qui signifient la rationalisation de la distribution et sa planification. L'un d'entre eux est ici plus important que les autres, c'est celui qui alimente en énergie les métiers de la Fabrique et leur permet de rivaliser, enfin, avec les métiers à vapeur des campagnes.

### *De l'énergie pour la survie du quartier*

"Il faut proclamer cela au risque de froisser quelques-uns. Tout doit évoluer constamment. Quiconque s'arrête est distancé"<sup>1</sup>

Tel est le défi de cette fin de siècle : suivre l'évolution des techniques et des demandes : en un mot s'adapter. De quoi affoler le canut habitué à faire les mêmes gestes sur les mêmes métiers depuis si longtemps ! Et pourtant, comme nous l'avons déjà dit auparavant, pour être concurrentiel le tisseur, comme la dévideuse doit adopter les nouvelles machines. Le métier mécanique, déjà utilisé en Angleterre pour le coton et la laine, se répand rapidement dans les campagnes à partir de 1872 mais n'est introduit à Lyon qu'en 1895<sup>2</sup>. Toutes les formes d'énergies ont été testées avant que la fée électricité ne s'impose : turbines à eau, machines à vapeur, métier au gaz, à air comprimé. Les essais furent plus ou moins chanceux mais surtout, c'est l'utilisation de l'énergie électrique qui permit de faire fonctionner des métiers isolément et d'augmenter la production, la tripler en ce qui concerne le tissage.

Bien des initiatives vont être entreprises pour diffuser la mécanisation et ainsi maintenir les petits ateliers à la Croix-Rousse. La Caisse de Prêts s'engage dans cette voie et dès les années 1897-1898, la mise en énergie des métiers est à l'ordre du jour<sup>3</sup>. C'est la Société pour le Développement du Tissage qui se charge de cette modernisation. Elle étudie, avec la Caisse, tous les moyens possibles : électricité, gaz, air comprimé et des essais sont tentés. Dans un premier temps, elle va même tirer elle-même les lignes nécessaires d'atelier en atelier<sup>4</sup>. Mais le service de la voirie municipale interdit cette

1- Justin Godart, *Travailleurs et métiers lyonnais*, Lyon, Cumin et Masson, 1925, p 193.

2- François-Ferdinand Geri, *L'organisation professionnelle de la Fabrique lyonnaise de soierie*, thèse de droit, Université de Grenoble, imprimerie des facultés, Lyon, 1942, p 33-34.

3- ADR SA, Série 14 J non répertoriée et classée.

4- ADR SA, Série 14 J, Tractations avec la Force Motrice pour obtenir un prix forfaitaire par métier et par an, 1897-1898.



pratique qui, d'après la loi, ne peut se faire sans autorisation de concession. Il y aura un projet à ce sujet, en novembre 1897, projet de concession pour 30 ans "pour l'établissement dans les parties en coteau du premier arrondissement et dans tout le quatrième arrondissement d'une distribution par fils aériens d'énergie sous forme de courant électrique...". Notre quartier d'étude est donc compris dans ce projet, mais les trois premiers réseaux installés concernent, pour le réseau A, le quartier de la rue des fantasques, pour le réseaux B, la quartier du 4e autour de la rue Gigodot et de la Place de la Croix-Rousse et pour le réseau C, le quartier Saint-Augustin.

Parallèlement, la Société pour le Développement du Tissage fait des essais avec l'air comprimé aux Brotteaux. Ceux-ci étant concluants, la Société décide de créer un réseau d'air comprimé<sup>1</sup>.

En février 1898, cette même société passe un contrat avec la Compagnie Lyonnaise de l'Air Comprimé. Cette dernière s'engage à lui fournir un volume suffisant d'air comprimé, à quatre kilos, pour développer une force de cent chevaux, par canalisation, suivant un tracé déterminé par la Société. La Société envisage alors deux tracés<sup>2</sup> :

le premier part de la rue d'Alsace, traverse le jardin de l'ancien séminaire (actuelle place Croix-Pâquet), rejoint le tunnel du funiculaire et le parcourt jusqu'à son débouché sur le boulevard de la Croix-Rousse, puis dessert la partie est du 4e arrondissement. Notre quartier d'étude est donc exclu totalement de ce tracé, la canalisation passant dans le tunnel du funiculaire pour ressortir sur le plateau.

Le deuxième tracé part de la rue l'Alsace, traverse le jardin de l'ancien séminaire jusqu'au mur de soutènement à l'embouchure de la rue des fantasques, puis traverse la montée Saint-Sébastien, prend la rue Imbert-Colomès, la rue Pouteau, l'impasse des Pierres Plantées, puis la Grande Côte jusqu'au boulevard, rejoint la place de la Croix-Rousse et dessert le 4e arrondissement. Ce second tracé inclut la partie supérieure du quartier en le traversant d'est en ouest. Il s'agit là d'un détour, puisque ensuite la canalisation doit retourner vers la place de la Croix-Rousse (à l'est). Détour jugé utile dans un second temps mais pas indispensable de prime à bord.

---

1- Société pour le Développement du tissage à Lyon, *Statuts et compte rendu de l'exercice de l'année 1897*, Lyon, imprimerie Veuve Léon Delaroche, 1898, p 8 à 17. AML, 784 WP 12.

2- ADR SA, Série 14 J. Tracé de la canalisation à établir à la Croix-Rousse, 1898.

En fin de compte c'est le deuxième tracé qui est choisi. Mais ce nouveau réseau ne fonctionnera pas longtemps. En septembre 1898 la Compagnie écrit à la société :

"la Compagnie cessera à partir du 31 octobre 1898 l'exploitation de son usine. Afin de sauvegarder les intérêts de ses abonnés la société de l'Air Comprimé s'est assuré le concours de la Société des Forces Motrices du Rhône qui dès que notre usine cessera de fonctionner, fournira aux conditions de prix les plus avantageux à chacun de nos abonnés qui lui en fera la demande, la force électrique en remplacement de l'air comprimé. Nous regrettons vivement que la canalisation établie à la Croix-Rousse avec votre concours (...) n'ait donné qu'un décourageant résultat. Car après 7 mois, elle nous a procuré qu'un métier qui ne nous rend rien encore<sup>1</sup>".

Aussi, notre quartier d'étude, après avoir été pris tardivement en compte, n'est pas desservi longtemps. Il est vrai que la concentration de chefs d'ateliers y est moins importante que sur le plateau et le relief pose certains problèmes. Car qui dit réseau et rationalisation de la diffusion, dit aussi rentabilité et, déjà à la fin du 19<sup>e</sup> siècle, la concentration de chefs d'ateliers n'est plus suffisante sur le haut des pentes pour justifier une installation coûteuse. L'électrification est un échec et, comme pour le funiculaire, le progrès a plus désavantagé cet espace urbain qu'il ne l'a aidé à pénétrer dans l'avenir.

### *La fin de la grande période d'équipements*

La municipalité, au 19<sup>e</sup> siècle, n'équipe pas la ville selon une stratégie de rentabilité. La preuve est faite qu'elle s'intéresse d'abord à ce qui est construit, à la Presqu'île surtout, avant de pourvoir les quartiers neufs. C'est pourquoi les pentes de la Croix-Rousses sont équipées massivement avant la Troisième République.

Durant la phase d'urbanisation spontanée de la colline de la Croix-Rousse (1792-1847), les rues des pentes de la Presqu'île sont presque toutes pavées, quelques unes équipées d'égouts, et des lanternes au gaz les éclairent, plus ou moins bien selon les rues<sup>2</sup>. La période des grands travaux (1848-1867) qui, comme, nous l'avons vu plus haut, n'entraîne pas de modifications dans le

---

1- Il s'agit sans doute de l'atelier de monsieur Plasse, 9 montée Grande-Côte, qui écrit en 1898 à la Caisse pour demande à la Société des Forces Motrices du Rhône de l'alimenter, la Compagnie de l'Air Comprimé ayant cessé son activité.

2- Barre, *Op. cit.*, annexe plan CXXI et CII.

tissus urbain mais, par contre, est celle d'une grande période d'équipement qui comble un retard important<sup>1</sup>.

Ainsi, en 1853, la ville signe un traité avec la Compagnie générale des eaux pour alimenter toute la colline. En fait, c'est surtout la partie méridionale qui profite de ce programme et notre quartier est, dès lors, bien desservi en bornes-fontaines (il y a même possibilité de souscrire un abonnement particulier). La même année, la Société anonyme d'éclairage par le gaz obtient le monopole pour toute la ville et installe régulièrement des lanternes sur les pentes de la Croix-Rousse. Dans le même temps, le réseau d'égouts se met en place et les rues sont pavées, ou repavées, et équipées de trottoirs. Ces vingt années qui précèdent notre étude sont celles d'un réel programme et produisent de concrètes améliorations de vie. Il est donc logique que la période qui suit, et que nous étudions, soit beaucoup moins riche en équipements, la majeure partie des réseaux ayant été installée auparavant.

Dans les années 1880-1890, quelques pétitions arrivent jusqu'au Conseil municipal demandant l'installation de lanternes, ça et là<sup>2</sup>. Mais elles sont rares et dans les années 1900-1910, aucune lanterne pour cette partie des pentes n'est inscrite au projet de "*l'emploi de 20.000f pour l'amélioration et l'extension de l'éclairage public*"<sup>3</sup>. Il est même précisé : "*En ce qui concerne le 1er arrondissement, aucune proposition n'est présentée ; (...) le nouvel éclairage à incandescence semble répondre entièrement aux besoins actuels de cet arrondissement. Il ne s'est d'ailleurs produit aucune demande d'éclairage supplémentaire, depuis l'année dernière, dans cette région*". L'équipement est donc bon et n'entraîne pas de dépenses importantes entre 1870 et 1914.

Il en va de même pour le réseau de distribution d'eau. Une seule modification importante y est apportée durant cette période. En janvier 1908, le Conseil municipal a voté un budget de 35 millions pour l'amélioration du service des eaux dans la ville. En juin 1910, un projet de 36.000f est proposé pour les pentes de la Croix-Rousse<sup>4</sup>. Les travaux ne

---

1- Barre, *Op. cit.*, p 347-371.

2- DCM, 7/8/1885 : pétition contre l'insuffisance de l'éclairage de la rue du Commerce (Burdeau).

3- BMO, 18/12/1904, p 541.

4- AML, DGST 92, service des eaux : amélioration du service des pentes du 1er arrt, 1910.

durent que quelques mois et concernent la désaffectation de la conduite de refoulement de la Sarra, dans la montée de la Grande-Côte pour l'employer au renforcement des conduites des pentes, et la pose de conduites de refoulement dans les rues Saint-Sébastien et Burdeau (Commerce). Le but de cette opération est de faire parvenir plus facilement l'eau aux étages supérieurs, depuis que les abonnements et les robinets libres se sont développés. Il s'agit donc d'améliorer la distribution en fonction des nouveaux besoins créés par le développement de l'eau à domicile.

Ces deux exemples démontrent que les réseaux principaux sont installés avant le début de notre période et qu'ils sont même achevés pour la plupart, sauf celui des égouts, un peu plus complexe et coûteux.

### *Un quartier privilégié pour l'installation des égouts*

La chronologie et le rythme d'installation des égouts sont reproduits sur le plan n°15. De 1854 à 1870, le premier réseau d'égouts et collecteurs est installé à Lyon<sup>1</sup>. Pour la partie septentrionale, il s'agit plus d'une amélioration et d'une extension des services, quelques égouts existant dès 1847. Cependant, à la fin de cette période, à peu près la moitié du quartier est équipé, surtout le bas (les rues Capucins, Vieille-Monnaie (Leynaud) et la partie méridionale de la rue du Commerce (Burdeau)) et l'est du périmètre d'étude, c'est-à-dire la montée Saint-Sébastien et les débuts de rue s'y raccordant. Cela n'a rien d'étonnant puisque le bas des pentes, les quartiers du Griffon, des Terreaux et Sathonay, sont tous équipés<sup>2</sup>. A l'inverse, le nord du quartier, près du boulevard de la Croix-Rousse n'a, en dehors du boulevard lui même, aucune structure.

Durant la seconde période, environ de 1870 à 1891, les aménagements se poursuivent et la montée de la Grande-Côte, une partie de la rue du Commerce (Burdeau) et la rue des Ecoles (Caillet) sont équipées<sup>3</sup>. Déjà, l'égout de type 4 est celui le plus fréquemment installé. Ces deux premières phases d'installation des égouts appartiennent à la grande période d'équipement, elle est aussi, comme nous le verrons plus loin, celle de

---

1- Franck Scherrer, *L'égout, patrimoine urbain. L'évolution dans la longue durée du réseau d'assainissement de Lyon*, thèse de doctorat en urbanisme, Université Paris Val de Marne, 1992, p 120.

2- Scherrer, *Op. cit.*, *Plan des égouts de la Presqu'île en 1870*, p 240.

3- Ville de Lyon, *Plan général du réseau des égouts*, juin 1887, BML, 135312.

l'installation des éclairages au gaz, de l'amélioration de la distribution de l'eau et du pavage des chaussées.

A la fin du 19<sup>e</sup> siècle, une grande majorité du périmètre étudié est équipée et les rues ou parties de rues restantes, seront aménagées à un rythme beaucoup moins soutenu. Ainsi, de 1900 à la veille de la Première Guerre mondiale, le quartier Saint-Bernard (rues Lemot, Diderot (Sainte-Blandine), place Colbert) et la rue des Tables-Claudiennes, laissés de côté jusqu'à présent en raison de leur élargissement projeté, sont équipés<sup>1</sup>. Puis, durant l'entre-deux-guerres, le réseau est bouclé<sup>2</sup>.

Replaçons cette chronologie dans l'installation globale des égouts dans la ville. En 1872, au moment de la construction d'un égout dans la rue Pouteau, l'ingénieur adjoint écrit :

"Cette amélioration (l'établissement de réseaux d'égouts) presque entièrement réalisée dans la partie comprise entre les deux rivières, le pied du coteau de la Croix-Rousse et la Presqu'île de Perrache, n'est que commencée dans les autres parties, sur lesquelles il reste beaucoup de travaux de cette nature à exécuter"<sup>3</sup>.

Ainsi, la première phase de construction est provoquée par le choix d'équiper prioritairement la Presqu'île. A la fin du 19<sup>e</sup> siècle c'est, selon Franck Scherrer, 70 % de la voirie de la Presqu'île et des pentes de la Croix-Rousse qui sont pourvus<sup>4</sup>. La municipalité, de 1854 à 1909, équipe d'abord la ville existante, et particulièrement son centre. Cette priorité et l'achèvement des réseaux commencés se font, évidemment, au détriment des autres parties de la ville, et surtout de celles tout juste construites. Cependant, dès les années 1890, les équipements se répartissent plus souvent sur plusieurs arrondissements. Ainsi, dans un même temps la ville achève les réseaux de la Presqu'île et débute, timidement, ceux des autres quartiers. Cette nouvelle programmation se traduit par l'aménagement non plus d'un ensemble de rues mais de quelques rues, ou morceaux de rues. C'est effectivement la politique menée de 1904 à 1913. Cela explique donc que ce réseau si précoce ait été achevé longtemps après, à l'inverse des autres réseaux.

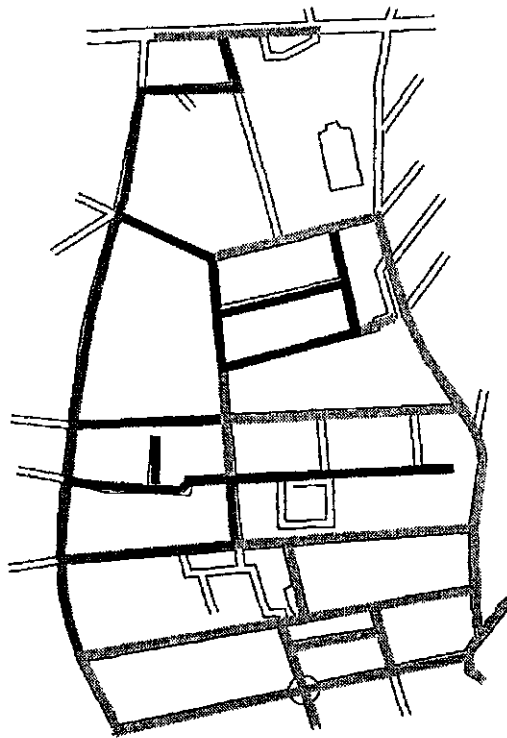
1- Quartier Saint-Bernard, AML, 922 WP 80, amélioration dans la ville : emploi de 120.000f en 1902 pour les égouts. Rue des Tables-Claudiennes, AML, 922 WP 4, amélioration dans la ville, 1908 et AML, 922 WP 94, mise en viabilité de la rue, 1913.

2- Rue Capponi, AML, 922 WP 22, amélioration dans le 4<sup>e</sup> arrondissement, 1930-1935. Rue Jean-Baptiste Say, AML, DGST 542, construction d'un égout, 1938-1939.

3- AML, série Oi, non inventoriée, liasse égouts, 1873-1884, construction d'égouts sous les rues de la Martinière, Poivre, Pouteau, des Tables-Claudiennes et place Sathonay, 22 avril 1872.

4- Scherrer, *Op. cit.*, p 233 à 241.

Plan 15  
Installation du réseau d'égout  
(1854-1939)



- 1854 à 1870
- 1870 à 1891
- 1904 à 1913
- 1930 à 1939

L'équipement des quartiers est tributaire du programme que fixe et suit le Conseil municipal qui dépend lui même du statut donné à chaque espace de la ville. Dans cette croissance urbaine de la fin du 19<sup>e</sup> siècle la situation des pentes de la Croix-Rousse est ambiguë : c'est à la fois un quartier jeune, bien équipé, mieux que d'autres, mais mis à l'écart par cette croissance démographique et urbaine, peu remodelé par les grands travaux municipaux et en dehors du mouvement d'électrification des métiers. Comme si le quartier n'avait plus d'avenir à partir de 1870, comme si aucun projet n'était prévu, par les particuliers et par la municipalité, en dehors de la Fabrique de la soie.

## **E.2-DES PLANS ET DES PROJETS**

Un seul plan d'ensemble est prévu durant la Troisième République. Il s'agit du plan du quartier nord de la ville approuvé le 8 août 1848. Il sert de base à toute entreprise du service de la voirie. Mais les améliorations projetées sont-elles vraiment révolutionnaires ? Quelles sont les modalités d'application de ce plan ? Parallèlement, des particuliers élaborent des projets pour la modification et l'amélioration de cet espace urbain. Proposent ils des initiatives similaires ? L'administration les prend-elle en compte ? Telles sont les questions auxquelles nous allons tenter de répondre avant d'aborder les projets réalisés.

### **E.2.1-Le plan du 8 août 1848**

A la lecture des dossiers de voirie sur les ouvertures, prolongements ou percements de rues, le plan de 1848 est cité régulièrement. Il ne porte pas toujours le même intitulé (plan approuvé par décret ou par ordonnance, royal ou présidentiel), change parfois de date (2 ou 8 août) et surtout n'est jamais donné en entier (est représentée juste la partie concernée par l'affaire), sauf dans le dossier pour l'ouverture de la rue Sainte-Blandine (Diderot) en 1877, ce qui nous a permis d'établir le plan n°16. Après présentation de ce plan, nous détaillerons ses modalités d'application.

*Alignements et ouvertures de rues*

Ce plan présente deux types d'interventions : les alignements, et donc le retranchement des bâtiments existants, et les ouvertures de rues. Les alignements concernent surtout les rue Vieille-Monnaie (Leynaud) et montée de la Grande-Côte, dans leur quasi globalité, mais aussi la rue des Tables-Claudiennes, la rue Capponi et la montée Saint-Sébastien. Globalement, il s'agit de rues ouvertes bien avant le lotissement et dont le parcellaire ancien est très différent de celui issu de la grande période de construction.

Les ouvertures de rues, cinq au total, sont concentrées dans le rectangle nord-ouest compris entre les rues Tables-Claudiennes, boulevard de la Croix-Rousse, montée Saint-Sébastien, rue Pouteau et église Saint-Bernard et se poursuivent dans le quartier Bon-Pasteur<sup>1</sup>.

Il s'agit de couper véritablement dans le bâti, d'opérer des ouvertures rectilignes sans tenir compte de la topographie du terrain ou de la densité de la construction. Il faut donner le plus possible au haut des pentes un plan en damier, le régulariser conformément aux idées haussmaniennes en application<sup>2</sup>. Cependant, au delà de l'idéologie, l'objectif est d'aérer cet espace urbain, d'y faciliter la circulation. Cette partie des pentes est compacte, sans voie de communication, et si, du quartier Bon-Pasteur, on veut accéder au quartier Saint-Bernard, il faut contourner le nord du quartier par le boulevard de la Croix-Rousse ou par la rue des Tables-Claudiennes.

Le parcellaire et la distribution du réseau de voirie n'ont pas beaucoup évolué depuis la Seconde République. En effet, en comparant ce plan à celui utilisé plus haut pour les égouts nous remarquons que la seule variation entre 1848 et 1870 concerne le secteur Saint-Bernard, juste au dessus de l'église, où figure une rue qui sera comblée par la suite. Avec les années, le haut de quartier est donc encore plus compact, encore plus fermé, ce qui rendra d'autant plus utiles et urgentes les ouvertures de rues prévues dans ce secteur.

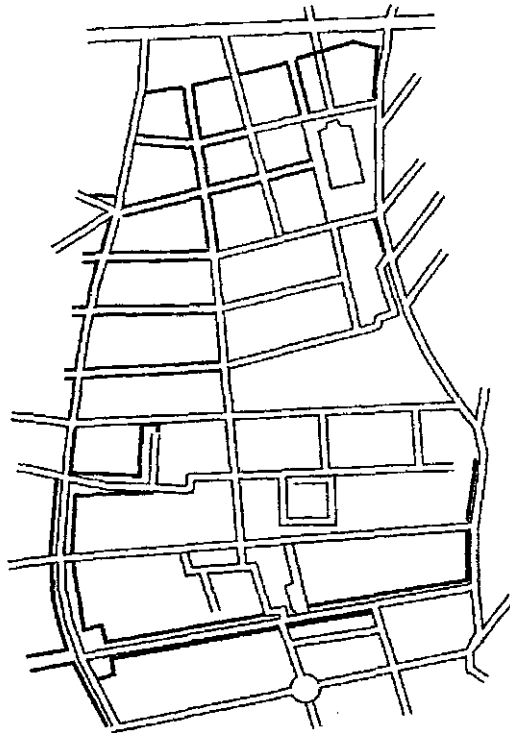
---

1- Notons au passage que c'est dans la partie sud de ce pâté de maisons, entre la future rue Jean-Baptiste Say et la rue Imbert-Colomés, que sera démolie la montée de la Grande-Côte dans les années 1975. Cette partie du quartier était donc vouée de longue date, 1848, à être, à défaut d'être démolie dans sa quasi totalité, bien modifiée.

2- Sur les théories, doctrines et réalisations Haussmaniennes lire "Pensées sur la ville, Arts de la ville" de Françoise Choay, dans Maurice Agulhon (dir), *Histoire de la France Urbaine*, T.IV : *La ville de l'âge industriel*, Paris, Seuil, 1983, p 159 à 245.



Plan 16  
Plan du quartier nord de la ville  
approuvé par ordonnance du 8 août 1848



- Alignements du plan de 1848  
— Plan cadastral de 1848

### *Applications*

Il ne s'agit pas de faire ici un bilan entre projets et réalisations mais plutôt d'étudier les modalités d'applications de ce plan.

D'abord, il faut savoir que pour toute entreprise municipale, qu'il s'agisse d'un achat, d'un refus de permis ou d'un projet d'ouverture de voie, le plan est cité comme base et justification de l'entreprise. La légitimité du plan n'est donc jamais remise en cause durant toute la Troisième République. Laissons de côté pour l'instant les ouvertures de rues, (projets, études, travaux, conséquences, etc.) qui seront présentées en détail plus loin et observons l'application des alignements. C'est surtout grâce aux demandes de permis de construire que la municipalité peut contrôler et imposer le plan qu'elle a élaboré. Les actes de vente entre les propriétaires et la ville sont conservés. Celle-ci précise les alignements à respecter au moment de la construction de l'habitation et achète le terrain dont elle a besoin. Pour la rue Vieille-Monnaie (Leynaud) nous avons six actes de vente passés de 1849 à 1876 et deux de 1901 à 1913<sup>1</sup>. Lorsque la parcelle n'est pas construite l'affaire se passe vite et bien entre les deux parties.

Ce n'est pas toujours le cas. Lorsque, en 1912, monsieur Mortamet, architecte, demande à être autorisé à faire des travaux "confortatifs" (sic) sur la façade de l'immeuble 3 de la rue Vieille-Monnaie (Leynaud)<sup>2</sup>, l'ingénieur voyer lui répond qu'il ne peut faire ces travaux puisque l'immeuble est frappé d'alignement. Ne pouvant améliorer son bien monsieur Vermare, le propriétaire, propose de vendre la maison à 200f le m<sup>2</sup> soit au prix global de 30000f. La ville trouvant cette offre trop élevée refuse et propose une indemnisation pour "rescindement" (sic) de 6300f. Après pourparlers l'acte de vente est passé pour 6500f et l'immeuble est rescindé en octobre 1913 et la façade reconstruite, aux frais du propriétaire.

L'élargissement de la rue est donc fait au fur et à mesure des opportunités et non selon une programmation volontaire. Cela entraîne un étalement des travaux sur plusieurs décennies et une réalisation partielle du projet initial, toute la rue n'ayant pas, en fin de période, l'alignement voulu.

---

1- AML, 321 WP 219, élargissement de la rue Vieille-Monnaie (Leynaud) (1839-1876) et AML, 922 WP 99, amélioration dans le 1er arrondissement, élargissement de la rue Vieille-Monnaie (Leynaud) (1909-1913).

2- AML, 922 WP 99, amélioration dans le 1er arrondissement, élargissement de la rue Vieille-Monnaie (Leynaud) (1909-1913).

Il en va de même pour l'alignement de la montée de la grande-Côte puisque lui aussi est appliqué au coup par coup. Ainsi, lorsque en 1869 monsieur Sauze vend un terrain à monsieur Roubellat, 76 montée de la Grande-Côte, pour y construire une maison, la municipalité en profite pour demander que lui soit vendu un délaissé à la voie publique<sup>1</sup>. Là aussi, la négociation ne se déroule pas dans les meilleures conditions.

Lorsque en 1895, monsieur Troullieur, architecte de monsieur Faure, demande à monsieur le maire de lui fixer les alignements à suivre pour la construction d'un immeuble de cinq étages, après destruction de la maison existante, à l'angle du boulevard de la Croix-Rousse et de la montée de la Grande-Côte, il croit faire une demande de simple formalité. En fait, à cette occasion, l'alignement défini par le plan de 1848 est révisé. L'ingénieur voyer écrit :

"Cette dernière voie publique est dotée d'un plan d'alignement régulièrement approuvé par décret du 8 août 1848 mais il ne nous paraît pas possible de le conserver dans la partie de cette montée comprise entre la rue Jean-Baptiste Say et le boulevard de la Croix-Rousse (...). A cet alignement tortueux et donnant à la montée des largeurs inégales, il me semble rationnel de substituer un alignement rectiligne lui apportant une longueur uniforme de 12 m<sup>2</sup>.

Cependant, un alignement ne peut être substitué à un autre sans l'aval du Conseil municipal et sans avoir fait l'objet d'une enquête d'utilité publique. La lourde machine administrative se met en place. La mise à l'enquête du nouvel alignement (à la mairie du 1er arrondissement pendant 15 jours, après affichage de la mise à l'enquête sur les portes des églises et à la mairie) ne fait état que d'une seule réclamation, émanant de monsieur Faure, qui est rejetée. Le nouvel alignement entériné ("*qui convient au triple principe de la commodité, de la circulation et de l'aspect*") monsieur Faure vend à la ville deux parcelles de terrain en octobre 1897.

Cet exemple confirme l'idée selon laquelle le plan de 1848 sert plus de référence que de véritable politique d'urbanisme. Si pour chaque affaire, les alignements dessinés sur ce plan sont cités en référence, ils sont aussi

---

1- AML, 2 Mi 06 section 15 volume 3, n°7, cession d'une parcelle de terrain par le Sieur Sauze (1871).

2- AML, 922 WP 51, amélioration dans le 1er arrondissement, élargissement de la montée de la Grande-Côte, 1895-1897. Cette partie de la Grande-Côte correspond à la rue des Pierres plantées, de 1821 à 1854, puis après 1930.

régulièrement révisés et chaque fois le nouvel alignement est mis à l'enquête<sup>1</sup>. Il ne s'agit donc en rien d'un plan définitif, d'un plan d'urbanisme qui prévoit et planifie les transformations à apporter. Cela explique sans doute qu'une grande partie des élargissements, conséquence des alignements prévus, ne seront pas exécutés. Il en est de même pour les ouvertures de rues, comme nous le verrons plus loin. Ce plan a pour objectif de remodeler les parties anciennes et celles pour lesquelles la municipalité n'a pu imposer au moment de la construction des directives précises, et non de restructurer l'ensemble du quartier. Les projets de particuliers sont-ils dans le même état d'esprit ?

### E.2.2-Des projets grandioses

Plusieurs particuliers élaborent des projets pour améliorer le quartier. Tous concernent les alentours de la montée Saint-Sébastien, "quartier" peu modifié par le plan de 1848. Il s'agit d'aérer le tissu urbain et de faciliter la circulation dans le bas des pentes, dans ce quartier du "Griffon" de plus en plus congestionné. Les améliorations proposées, qui projettent toutes la destruction partielle ou totale du cadre bâti, se concentrent sur un quartier et font oublier quelque peu les besoins du reste des pentes de la Croix-Rousse.

#### *Projet d'une voie carrossable*

Le 16 décembre 1878 paraît dans le Lyon-Républicain un article intitulé : "*Monsieur Carlod, adjoint au maire de la Croix-Rousse, nous adresse la communication suivante*", qui débute ainsi :

"Permettez-moi d'appeler l'attention des hommes compétents et de l'administration municipale, sur un quartier de notre ville, très peuplé, situé à cinq minutes du centre de la cité, et qui semble presque isolé, inaccessible aux voitures..."<sup>2</sup>.

Puis monsieur Carlod fait l'état de la circulation et surtout de la difficulté de rejoindre le bas des pentes au boulevard de la Croix-Rousse, et des dangers que représente la montée Saint-Sébastien. Il propose comme solution de percer la rue des Tables-Claudienne jusqu'à la montée, c'est-à-dire d'abattre la maison qui ferme cette rue, et de la rendre carrossable en supprimant les

---

1- C'est le cas pour l'ouverture de la rue des Ecoles (Caillet). DGST 258 (1875).

2- 2 mi 06 section 15 volume 6 n°1, projet de voie carrossable reliant le pied de la côte Saint-Sébastien au boulevard de la Croix-Rousse, 1878.

escaliers, puis de faire circuler les voitures par la rue des Fantasques en fermant à la circulation la montée Saint-Sébastien, de la rue des Tables-Claudiennes au boulevard de la Croix-Rousse et de construire un escalier à la hauteur de la rue Imbert-Colomès.

Le lendemain de la parution de cet article, un comité des commerçants de la montée Saint-Sébastien et de la rue Imbert-Colomès s'insurge contre ce projet déclarant :

"Tout le monde sait qu'une montée d'escaliers construite sur une voie quelconque a produit le délaissement et par suite la ruine des commerçants qui y sont établis. (...)Le public n'aime ni à gravir ni à descendre les escaliers à moins d'y être obligé".

De son côté, l'administration établit un rapport et estime à 800000f le coût de l'opération. Elle lui préfère le projet de prolongement de la rue Jean-Baptiste Say, moins coûteux, 180000f estimé, et devant, selon elle, répondre aux problèmes de circulation soulevés par monsieur Carlod. Évidemment il n'en est rien, le prolongement de la rue Jean-Baptiste Say pouvant tout juste solutionner le problème de circulation dans le nord des pentes. Rien n'est prévu dans le plan de 1848 pour cette partie sud-est du quartier, pourtant elle est le lien entre le quartier des canuts et celui des soyeux. Le percement de la rue de Tables-Claudiennes ne figure pas non plus sur le projet, pourtant il n'y a qu'une maison à acquérir ni d'importants travaux de nivellement à faire. Mais l'administration s'en tient aux améliorations prévues par le plan et ne donne pas suite à cette proposition : cette partie des pentes n'est pas dans ses priorités.

### *Le prolongement de la rue de la République*

En 1895 l'architecte Jules Cumin publie un livre intitulé, *Projet de création du quartier de la soierie à Lyon et d'une gare de voyageurs et de marchandises dans le quartier des Terreaux*<sup>1</sup>. Ce projet, déposé au tribunal de commerce de la ville de Lyon, propose de prolonger la rue de la République de la place de la Comédie au square de l'ancien grand séminaire et de transformer radicalement l'arrondissement de la soierie en substituant

---

1- Jules Cumin, *Projet de création du quartier de la soierie à Lyon et d'une gare de voyageurs et de marchandises dans le quartier des Terreaux*, Lyon, imprimerie de la construction lyonnaise, 1892, 12 p.

de larges artères aux rues étroites et sombres du quartier du Griffon. Le rapport de ce projet au Conseil municipal conclut :

"Cette transformation, Messieurs, serait des plus heureuses, elle donnerait à tout un quartier l'air, la lumière et le caractère monumental qui lui font défaut"<sup>1</sup>

Car au delà de l'amélioration de la circulation, ce qui importe c'est le côté grandiose de la réalisation. Ce projet s'inscrit dans un contexte de recherche urbanistique et architecturale pour créer une perspective monumentale à la rue République en lui faisant gravir les pentes de la Croix-Rousse, jusqu'à mi-chemin, comme dans le projet Cumin, ou juste en haut, comme dans d'autres études. Selon Alain Charre cette idée de prolongement prend forme alors que la rue de la République est à peine achevée et ne sera totalement abandonné qu'après Louis Pradel<sup>2</sup>. Ce sont pas moins de sept projets qui vont être présentés, qui tous s'inspirent des deux premiers, ceux d'Henri Moncorger et d'Edmond Guillon<sup>3</sup>.

Henri Moncorger veut "*Régénérer le quartier de la soie en lui apportant à profusion l'air, la lumière et le confort moderne qui lui font totalement défaut*". Il propose donc une division en deux artères de la rue de la République à partir de la place Croix-Pâquet, l'une des voies montant tout droit et coupant à angle droit toutes les transversales des pentes jusqu'à la place Colbert, l'autre se dirigeant en contrebas, au milieu du quartier Saint-Clair et détruisant l'œuvre de Soufflot (plan n°17)<sup>4</sup>.

Edmond Guillon (directeur de la Compagnie des Omnibus et des Tramways de Lyon-OTL) propose un projet moins coûteux, mais tout aussi somptueux qui "*fera de Lyon la plus pittoresque et la plus grandiose des villes de France*" : le prolongement de la rue de la République en une seule voie, de la place de la Comédie à la rue Magneval, en surplomb du jardin du grand séminaire, qui rejoint le boulevard de la Croix-Rousse par une courbe de grand rayon. (plan n°18)<sup>5</sup>. Bien évidemment, les deux projets prévoient la

---

1- DCM, 5/11/1895.

2- Alain Charre, *L'organisation esthétique des villes et les projets d'urbanisme à Lyon, 1905-1914*, thèse de IIIe cycle en histoire de l'art, Université Lyon II, 1983, p 49-50.

3- Charles Delfante, Agnès Dally-Martin, *100 ans d'urbanisme à Lyon*, édition Lugo, Lyon, 1994, p 96 à 101.

4- Henri Moncorger, "Lyon doit être transformé et embelli", *Construction Lyonnaise*, 1er novembre 1909, p 246-247.

5- Edmond Guillon, "Prolongement de la rue de la République", *Construction Lyonnaise*, 1er janvier 1910, p 5 à 6.

construction de monuments imposants de part et d'autre de la voie et une ou plusieurs sculptures. Le décorum est à son apogée lorsque Tony Garnier se joint aux propositions pour placer en haut de la voie à ouvrir, un monument aux morts.

En 1919, deux projets sont à nouveaux présentés : celui d'Edmond Guillon, quelque peu remanié et celui de Camille Chalumeau (ingénieur en chef de la ville de Lyon) associé à l'architecte Trévoux. Ce dernier projet est celui d'une voie en ligne directe jusqu'à la place Bellevue et ne prévoit aucune construction côté est, à partir de la rue des Capucins, pour permettre de découvrir la vue sur la ville, mais seulement des jardins en gradins.

Mais les deux projets ne sont pas retenus pourtant *"le prolongement présente pour le développement de la ville un tel intérêt vital et majeur, qu'il convient de reconsidérer entièrement la question"*<sup>1</sup>.

D'autres projets sont faits autour du prolongement de la rue de la République, qui prévoient un remaniement plus ou moins important du quartier des soyeux. Celui de l'ingénieur Condemine est original puisqu'il envisage le prolongement des rues de Brest, Paul-Chenavard et Sainte-Marie-des-Terreux jusqu'au boulevard de la Croix-Rouse par une large voie de 32 m<sup>2</sup>. Tout le quartier *"aux vieilles masures inhabitables"* est aménagé en *"constructions modernes où l'hygiène se joint à l'esthétique"*. En 1930, c'est le Directeur général du Service des eaux qui propose le prolongement de la rue de la République par la montée Saint-Sébastien, puis en 1933 c'est au tour de l'architecte Giroud qui projette la construction de deux tours similaires aux immeubles américains.

---

1- Delfante, *Op. cit.*, p 97.

2- Delfante, *Op. cit.*, p 99. Cet auteur est le seul à faire référence à ce projet que nous n'avons rencontré dans aucune délibération du Conseil municipal ni étude des services techniques de la ville.







La profusion de projets fait dire à Charles Delfante que le prolongement de la rue de la République sera "l'Arlésienne" de la ville de Lyon". En tout cas, ces études témoignent d'un réel souci des Services Techniques de la ville d'organiser au mieux ce quartier de plus en plus inadapté aux exigences de la vie moderne. Mais les premiers projets, ceux d'Henri Moncorger et d'Edmond Guillon se soucient plus du décorum que des problèmes de circulation.

Si aucune de ces propositions n'est retenue, le projet de prolongement de la rue de la République figure pourtant sur les plans successifs d'extension et d'embellissement de la ville de Lyon<sup>1</sup>.

Le projet est donc là, en suspens malgré toutes les études et propositions. Selon Charles Delfante, c'est d'ailleurs ce qui explique la dégradation du quartier, les propriétaires ne voulant investir dans un quartier voué, un jour ou l'autre, à la destruction<sup>2</sup>. Sans doute est-ce là une explication valable pour le quartier du Griffon qui est sur presque tous les tracés imaginés. Pour le reste des pentes, ce projet de prolongement de la rue de la République à, selon nous, un impact très important mais plus complexe. Ce projet focalise toutes les attentions et fait oublier la nécessité de prévoir un plan d'ensemble d'améliorations pour le quartier. Le seul de ce type est celui de 1848, rapidement désuet et vite jugé inadapté. Mais préoccupé par d'autres quartiers, la ville n'envisage par une réorganisation du quartier. Pourtant, les difficultés de circulation sont de plus en plus évidentes et, à défaut d'autres choses, on applique alors le plan de 1848.

### E.3-DES REALISATIONS MODESTES

Les travaux de "grandes voiries", c'est à dire, les ouvertures de rues, réalisés en cette fin du 19<sup>e</sup> siècle sont ceux plus ou moins prévus par le plan de 1848. Plus ou moins, car, comme pour les alignements, les projets initiaux servent plus de base que de plans définitifs. Plus ou moins aussi, car toutes les améliorations prévues ne sont pas entreprises. L'action municipale, en ce qui concerne les grands travaux, dépend d'une planification précise et d'une utilisation calculée des budgets et emprunts, comme d'ailleurs pour la "petite voirie" présentée plus haut. Les réalisations dépendent donc des

---

1- Bertin, *Op. cit.*, p 405.

2- Delfante, *Op. cit.*, p 103.

priorités fixées par le Conseil municipal et des moyens mis à disposition. Les économies sont aussi une priorité de l'administration.

### E.3.1-Des écoles en priorité

En 1876, est publié par le Conseil municipal un "*rapport sur les travaux de la voirie municipale*" présentant 34 projets que la ville doit exécuter plus ou moins rapidement<sup>1</sup>. Notons au passage qu'aucun des dits projets (principalement des constructions d'égouts, de chaussées, des ouvertures ou élargissements de rues) ne concerne le quartier. Mais ce qui nous intéresse ici sont les premiers mots d'introduction de ce rapport :

"Après l'instruction publique, les travaux de voirie tiennent assurément la plus grande place dans les préoccupations du Conseil municipal".

C'est en effet durant toute la fin du 19<sup>e</sup> siècle, la grande priorité de l'action municipale pour l'ensemble de la ville.

#### *Doter les pentes de groupes scolaires*

Deux groupes scolaires vont être construits dans le quartier : celui de la rue Vaucanson et celui de la rue Neyret. A sa périphérie sont édifiés d'autres établissements dont il faut tenir compte lorsque l'on cherche à comprendre le maillage opéré par la municipalité et la répartition des élèves sur les pentes de la Croix-Rousse. Intéressons-nous pour l'instant à la politique d'édification des groupes scolaires et à ses conséquences sur l'urbanisation dans la ville et sur les pentes de la Croix-Rousse.

Dès 1870, la ville lance un programme de rationalisation de son enseignement primaire et le service d'architecture de la ville travaille en priorité aux projets de constructions scolaires<sup>2</sup>. Des programmes sont proposés, des concours lancés, car si le groupe scolaire est un moyen de mettre en place une politique de scolarisation à la mesure des ambitions et des valeurs républicaines du nouveau pouvoir, c'est aussi un moyen de concurrencer les écoles congréganistes. Entre 1875 et 1914, Lyon s'équipe en

---

1- DCM, 1/6/1876.

2- Michel Paulin, Bernard Duprat, *De la maison à l'école. L'élaboration d'une architecture scolaire, Lyon de 1875 à 1914*, Ecole d'architecture de Lyon, laboratoire d'analyse des formes, 1991, p 41-42.

groupes scolaires selon quatre phases de construction : quatre groupes de 1875 à 1880, quinze entre 1880 et 1887, sept entre 1894 et 1899 et douze entre 1908 et 1914<sup>1</sup>. A chaque période, un groupe vient compléter l'équipement scolaire du 1er arrondissement. En 1940, avec ces cinq groupes scolaires, il est un des arrondissements de la ville le mieux équipé<sup>2</sup>. Présentons rapidement ces constructions.

La première réalisation de ce programme est le groupe scolaire Vaucanson (aujourd'hui nommé Aveyron), qui abrite une école de filles et une école de garçons, 2bis rue Vaucanson et 1bis rue des Pierres Plantées. Le projet est à l'étude en 1875 et 1876 et la construction suit directement (1876-1877), malgré la nécessité d'ouvrir une rue, la rue des Ecoles, appelée aujourd'hui rue Calliet, pour desservir cette école. Les modalités de sa construction seront détaillées plus loin. Disons simplement que l'urgence de la situation (l'école de garçons située dans l'ancienne mairie du 4e arrondissement doit être déménagée au plus vite) explique sans doute la priorité qui lui est donnée. Il faut aussi prendre en compte la forte implantation des congrégations religieuses dans cet espace urbain réputé républicain.

Dans la deuxième période de constructions est édifié le groupe scolaire de la rue Neyret, entre 1884 et 1885. Il s'agit de classes primaires, élémentaires et supérieures pour garçons. Ce groupe était prévu depuis 1873 mais, faute de moyens, le projet a dû être ajourné<sup>3</sup>. A peu près dans le même temps (1884-1887), se construisent le groupe de la rue Morel (entre montée des Carmélites et rue de Flesselles) et deux établissements sur le plateau de la Croix-Rousse : rue Jacquard (1884-1886) et rue Pailleron (1883-1886)<sup>4</sup>.

Puis, sont inaugurés, dans la troisième période (1895 à 1898) le groupe scolaire Michel Servet, ex "de la place des Pénitents", place des Pénitents de la Croix et, dans la quatrième période, (1909-1914) le groupe Sergent Blandan, ex-"de la Martinière", rue du Sergent Blandan<sup>5</sup>.

---

1- Paulin & Duprat, *Op. cit.*, p 46-47.

2- En 1906, un bilan fait état de quatre groupes scolaires pour le 1er arrondissement, deux pour le 2e arrondissement, neuf pour le 3e, trois pour le 4e, trois pour le 5e et cinq pour le 6e. AML, 454 WP 21, groupes scolaires, 1876-1906.

3- Voir, entre autres, J. Janicot, *Monographie des écoles communales de Lyon depuis 1828 jusqu'en 1891*, Lyon, librairie Joseph Charnard, 1891 p 109 à 113.

4- Barre, *Op. cit.*, p 437.

5- Paulin & Duprat, *Op. cit.*, p 207 à 221.

L'ensemble des pentes est donc rapidement équipé, dès le début de ce programme. A la fin de notre période tout le secteur est quadrillé. Bien évidemment, ces constructions sont coûteuses et se font au détriment d'autres grands travaux. Cependant l'administration, dans sa volonté d'édification rapide n'en est pas pour autant mauvaise gestionnaire et cherche à faire à moindre frais ces ouvrages. Lorsqu'en 1880 monsieur Maupetit, propose à la ville un vaste terrain qu'il détient 13 de la rue Vieille-Monnaie (Leynaud), pour y construire un groupe scolaire, la ville étudie attentivement cette proposition<sup>1</sup>. Ce terrain, de 1144m<sup>2</sup> est proposé à 240240f. La ville trouve ce prix trop élevé, les négociations n'aboutissent pas, et même si elle trouve cet emplacement, bien situé ("*au centre d'un quartier populeux*"), de belle forme et de vaste étendue, il "*ne se trouve pas exactement au point indiqué par la commission*".

Comme le montre le plan reproduit en annexe XXVIII, le terrain n'est, effectivement pas dans le périmètre choisi. Au delà de cette anecdote, ce plan présente une autre réalité : un seul des trois groupes scolaires prévus dans le quartier a été construit. Il s'agit du groupe Neyret, édifié sur un terrain appartenant en grande partie à la ville. La dépense n'a donc pas été trop élevée, en tous les cas moins importante que s'il avait fallu acquérir les terrains. Il en est de même pour le groupe scolaire de la rue Vaucanson, édifié en partie sur un délaissé de terrain conséquence de l'ouverture du boulevard.

Autrement dit, on peut penser que cet espace urbain est, en priorité, équipé parce que les infrastructures font réellement défaut mais aussi parce qu'elles nécessitent des investissements limités. Ce qui expliquerait que les autres groupes projetés dans le quartier n'aient jamais été réalisés : ils se situent dans des zones à forte densité où la ville ne possède pas de terrains. D'autres explications peuvent être avancées : la mainmise des congrégations, l'importance numérique mais aussi idéologique donnée à cette population laborieuse, sa situation, proche du centre ville, à cheval sur deux arrondissements, le dynamisme de certains conseillers municipaux, etc.. Seule une étude globale de la politique municipale en matière de groupes scolaires pourra expliquer la primauté de cet espace urbain<sup>2</sup>.

---

1- AML, 454 WP 34, rue Vieille-Monnaie (Leynaud), proposition Maupetit (1880-1882).

2- Travail entrepris par Melle Thivent dans le cadre de sa thèse de doctorat en histoire sur les groupes scolaires à Lyon avant 1914. Nous tenons, d'ailleurs, à la remercier pour son aide précieuse.

*La rue des Ecoles (1875-1878)*

Le projet de construction d'une maison d'école à cet emplacement vient de la conjonction de plusieurs facteurs. D'abord, un espace suffisant pour envisager une construction. La destruction des remparts et la désorganisation de la place des Bernadines ont laissé un espace important à l'angle de la montée de la Grande-Côte et du boulevard de la Croix-Rousse. Ensuite, un besoin urgent, l'école de garçons établie dans les bâtiments de l'ancienne mairie de la Croix-Rousse n'ayant, d'ici peu, plus de local. En effet, le bail arrive à son terme et n'est pas renouvelable, les bâtiments étant aliénés<sup>1</sup>.

En mars 1875, monsieur Hirsch, architecte en chef, propose de se servir du délaissé du boulevard pour construire une maison d'école. Vu les dimensions du terrain, il est même possible de faire une école de filles en garantissant que *"toutes les dispositions seraient prises en vue d'isoler complètement les deux écoles en leur attribuant à chacune une entrée indépendante"*. Il ne s'agit donc plus d'une maison d'école mais d'un groupe scolaire.

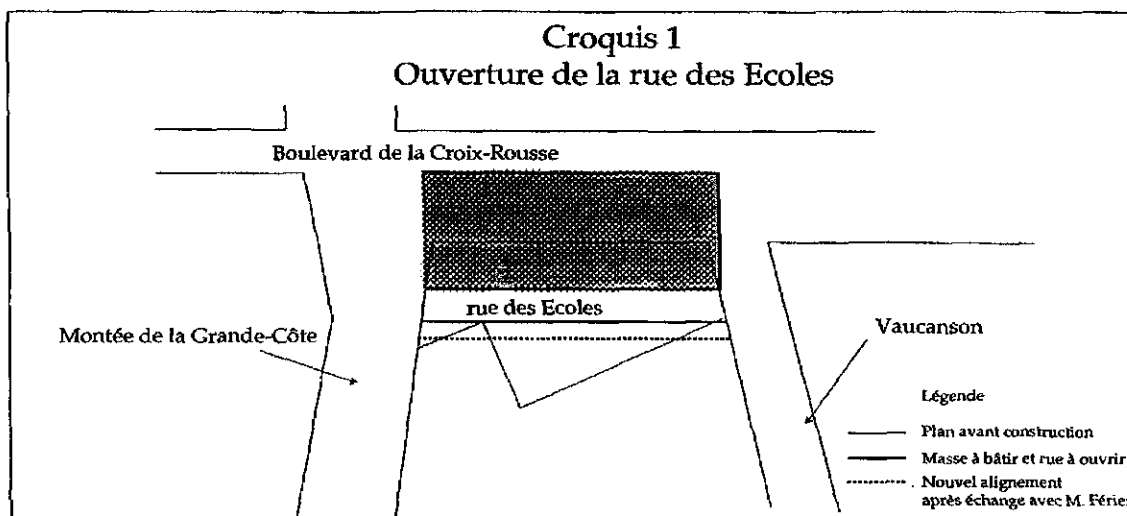
L'inspecteur d'académie donne son approbation en mai 1875 et le Conseil municipal le 23 avril 1875. La dépense prévue serait de 250000f. le projet est soumis à l'enquête d'utilité publique et il est précisé :

*"la présente enquête a pour but de régulariser les alignements du boulevard de la Croix-Rousse et de ses abords, entre les montées de la grande-Côte et Saint-Sébastien ; de créer une masse à bâtir sur les terrains actuels du boulevard, en ménageant au sud une nouvelle rue de 10 m de largeur, entre la montée de la Grande-Côte et la rue Vaucanson, et de tirer un parti plus convenable des autres délaissés de la voie publique"*<sup>2</sup>.

---

1- AML, DGST 258, projet d'ouverture d'une nouvelle rue entre la montée de la Grande-Côte et la rue Vaucanson, 1975.

2- AML, DGST 258, projet d'ouverture d'une nouvelle rue entre la montée de la Grande-Côte et la rue Vaucanson, 1975.



Il est clair que le projet d'ouverture d'une rue a pour origine la construction du groupe scolaire mais que ces deux éléments sont indépendants. D'ailleurs, dans l'enquête d'utilité publique, on ne parle quasiment pas de l'école à construire. Seuls sont mis à l'approbation du public les alignements différents de ceux prévus par le plan de 1848.

Sept déclarations sont faites lors de l'enquête (avril-juin 1875)<sup>1</sup>. La plupart dénoncent le tort que cette masse à bâtir va leur créer, reléguant leurs habitations dans une petite rue au lieu du boulevard actuel sur lequel elles donnent. Par exemple, monsieur Gauthier, cafetier, locataire de la maison et du clos de monsieur Willermoz, 162 boulevard de la Croix-Rousse, expose les torts que lui causerait l'exécution du plan soumis à l'enquête : son établissement serait relégué dans une rue sans fréquentation, ce qui portera préjudice à son commerce. D'autres déclarations émanent de propriétaires qui profitent de cette enquête pour rappeler qu'il serait utile et urgent d'ouvrir une rue entre la rue Imbert-Colomès et le boulevard de la Croix-Rousse. L'administration prend note de ces réclamations mais n'y voit pas de quoi justifier le rejet du projet.

Le projet ne nécessite pas d'expropriations, ni de démolitions. Il s'agit en fait de rendre praticable la rue future, c'est-à-dire construire une chaussée, des trottoirs et un égout. Ce dernier est adjugé en avril-mai 1877 et le pavage en

1- AML, 923 WP 428, ouverture de la rue des Ecoles (Caillet), 1875-1900.

juillet août 1878. La rue est carrossable fin 1878, en même temps que le groupe scolaire est achevé. Pour ce dernier, les travaux ont duré deux ans et coûté 240000f. La bâtisse construite selon les plans de monsieur Hirsch, peut accueillir 300 élèves garçons et 300 élèves filles<sup>1</sup>.

Le projet est donc très rapidement exécuté. En trois ans tout est fait, la "phase administrative et préalable" (projet, enquêtes, soumission à l'accord du Conseil municipal et au préfet,...) et celle des travaux. Cela surprend en comparaison d'autres grands travaux comme l'élargissement de la rue des Tables-Claudiennes (13 ans sans compter un arrêt de "l'affaire" durant 12 ans) ou encore le prolongement de la rue Jean-Baptiste Say (12 ans dont une suspension de 2 ans).

Cette rapidité résulte de plusieurs facteurs. Tout d'abord, une urgence certaine, les inspecteurs d'académie rappelant sans cesse qu'il fallait trouver un local pour l'école de garçons obligée de déménager. Ensuite, ce double projet de construction d'un groupe scolaire et d'aménagement d'une rue, a un coût réduit : il ne nécessite aucun achat de terrain, aucune expropriation, aucune indemnité. Seule dépense, la construction du groupe et l'aménagement de la rue. D'ailleurs, si l'on compare avec d'autres groupes scolaires, celui de la rue Vaucanson est, de loin, le moins onéreux. Par exemple, les dépenses pour le groupe Neyret s'élèvent à 719575f, pour celui de la place Morel 760751f ou encore pour la place des Pénitents de la Croix, 611369f<sup>2</sup>.

Dans le même temps, le projet de prolongement de la rue Jean-Baptiste Say est en cours et attend d'être validé par le Conseil municipal. Il sera ajourné "pour insuffisance de ressources"<sup>3</sup>. L'ouverture de la rue des Ecoles (Caillet) n'a donc eu lieu que parce qu'elle permettait de créer un groupe scolaire et non parce qu'elle appartenait à un projet d'urbanisme et d'amélioration du quartier. D'ailleurs, elle n'est pas prévue dans le plan de 1848 et n'est réclamée par aucune pétition. C'est donc une nouvelle étape dans l'application de ce plan qui est franchie ici : sa révision totale, le mépris des ouvertures projetées pour en préférer d'autres, plus avantageuses et peut-être plus adaptées.

---

1- AML, 454 WP 29, groupes scolaires, 1880.

2- AML, 454 WP 21, groupes scolaires, 1876-1906.

3- DCM, 3/9/1875.



En 1900, la rue des Ecoles (Caillet) est de nouveau à l'ordre du jour. monsieur François Férier, négociant en soierie, habitant 23 place Tolozan, s'est rendu acquéreur de la presque totalité du pâté de maisons compris entre les rues des Ecoles (Caillet), Vaucanson, Jean-Baptiste Say, et la montée de la Grande-Côte. Sur cette grande surface il veut construire une usine avec ateliers et bureaux<sup>1</sup>.

Fin 1899 il écrit au service de la voirie pour obtenir l'alignement de la rue à 16 mètres, au lieu de 10 comme c'est le cas<sup>2</sup>. Il propose donc :

"de céder gratuitement à la ville la partie de son terrain qui se trouverait en saillie sur le nouvel alignement et qui mesure une superficie de 77m<sup>2</sup> et d'acquérir de la ville, au prix de 60f le m<sup>2</sup>, la parcelle qui resterait comprise entre l'alignement à 16m de largeur et le terrain du pétitionnaire".

Soit un montant de 4560f<sup>3</sup>. Le service de la voirie accueille favorablement la proposition et précise que :

"l'élargissement à 16m de la rue des Ecoles aurait l'avantage de mieux dégager la façade postérieure du groupe scolaire (...) et d'éviter que cette façade ne devienne à un moment donné insuffisamment éclairée, ce qui se produirait si des maisons de grande hauteur venaient à se construire"<sup>4</sup>.

Le nouvel alignement est donc mis à l'enquête en même temps qu'un traité pour la cession réciproque est en préparation. L'enquête, durant le mois de mai 1900, n'ayant fait l'objet d'aucune réclamation, le nouvel alignement est voté par le Conseil municipal et l'acte de vente passé pour 5239f. C'est la première fois qu'un alignement est adopté et modifié sur proposition d'un particulier. Rappelons nous l'histoire de monsieur Faure pour la montée de la Grande-Côte citée plus haut : il a dû se plier à l'alignement imposé par le service de la voirie. Est-ce à dire que ce plan de 1848, déjà peu directif, n'a plus de valeur lorsque la partie en présence est un important industriel et que les termes du contrat sont avantageux pour la ville ?

Des économies sont à l'origine de cette rue : économie de terrains à acquérir pour construire le groupe scolaire, économie d'une rue à ouvrir qui ne nécessite aucune expropriation, économie même d'une belle rue (16m) qui

---

1- ADR, SA 67 J 8.

2- AML, 923 WP 428, élargissement de la rue des Ecoles, 1900.

3- AML, 321 WP 86, élargissement de la rue des Ecoles, 1899-1902.

4- AML, 321 WP 86, élargissement de la rue des Ecoles, 1899-1902.

rapporte de l'argent à la ville plus qu'elle ne lui en coûte (les travaux de voirie pour rendre la rue carrossable ont été bien remboursés !). Et pourtant, dans le plan de 1848, elle n'est pas prévue. Ce plan prévoit en effet deux voies dans cet îlot, toutes les deux entre les rues Calliet (des Ecoles) et Jean-Baptiste Say en projet. En fait, une seule rue sera ouverte, la rue Jean-Baptiste Say prolongée, et la rue des Ecoles (Caillet) ne servant qu'à desservir le groupe scolaire et les usines Fériet.

### E.3.2-Le prolongement de la rue Jean-Baptiste Say (1872-1884)

Le prolongement de la rue Jean-Baptiste Say, de la montée de la Grande-Côte à la rue du Général de Sève, est à l'étude dès 1872 mais n'est entrepris réellement que bien plus tard. Pour comprendre les tensions qui se jouent, les facteurs qui influent sur l'action de la municipalité, retraçons l'histoire de ces grands travaux.

#### *Premier projet*

En février 1872 le service de la voirie, sous l'impulsion de monsieur Oedipe, conseiller municipal et suite à plusieurs pétitions des habitants, élabore un projet d'ouverture d'une voie de communication entre la montée de la Grande-Côte et la rue Pouteau<sup>1</sup>.

Ce projet a pour objectif de remédier à l'état de fait indiqué en mars 1873 par le conducteur principal :

"La rue de Sève, la rue Pouteau et la rue de Vaucanson sont pour ainsi dire les seules voies accessibles aux voitures reliant la partie Est du plateau de la Croix-Rousse au centre ville. On comprend dès lors l'importance de l'ouverture d'une nouvelle rue en direction de la rue de Sève à la rue Jean-Baptiste Say, qui met en communication les deux parties du coteau séparées par les propriétés situées entre la rue Pouteau et la montée de la Grande-Côte"<sup>2</sup>.

Le projet comprend : l'ouverture d'une rue de 10 mètres de largeur sur 76 m 55 de longueur, l'établissement d'une chaussée, de trottoirs de 2 m de largeur, la construction de deux murs de soutènement pour consolider les parties de propriétés restantes, la construction d'un emmarchement au bas

1- AML, 2 Mi O6 section 15 volume 7.

2- AML, 321 WP 138, prolongement de la rue J.B Say, 1873-1889.

de la montée de la Grande-Côte afin de ménager l'accès des piétons. Le coût total de 187811f, y compris les achats de terrains et indemnités<sup>1</sup>, nécessite l'ouverture au budget d'un crédit spécial.

Après avoir été soumis à l'approbation du Conseil municipal, puis du Préfet du Rhône, le projet est mis à l'enquête.

"La présente enquête a pour objet l'établissement d'une nouvelle voie de communication destinée à relier entre eux les quartiers de la partie supérieure des montées Saint - Sébastien et de la Grande-Côte (...). Les deux quartiers que nous venons de citer n'ont actuellement entre eux aucune relation dans la section comprise entre le boulevard de la Croix-Rousse et la rue Imbert Colomès (...). Ils sont cependant le centre populeux d'une agglomération ouvrière et industrielle qui compte au nombre de ses plus pressants besoins, des moyens de communication prompts et faciles. On conçoit aisément dès lors combien l'état de choses actuel apporte d'entraves aux rapports commerciaux qui peuvent s'établir entre ces deux quartiers, et, par suite, combien il est préjudiciable à leurs intérêt matériels"<sup>2</sup>.

L'intérêt d'ouvrir cette voie est donc double, même s'il est avant tout économique. D'abord, il s'agit d'ouvrir une voie carrossable pour circuler dans cet espace urbain et de relier celui-ci, et le quartier des Terreaux, au plateau de la Croix-Rousse. Enfin, et surtout, il s'agit de rejoindre les centres économiques entre eux : le plateau avec les Terreaux, le quartier Saint-Bernard (rue des Fantasques, Bodin, etc..) et le quartier du Griffon au quartier Bon Pasteur.

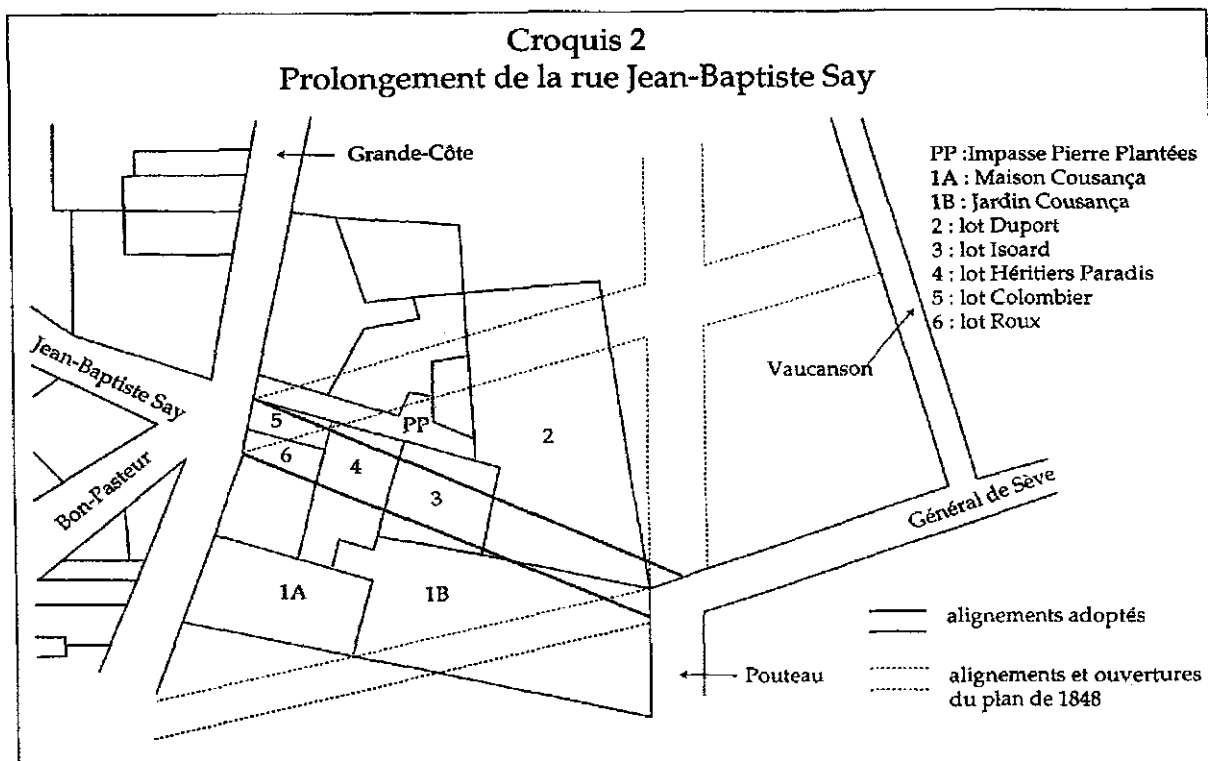
Ce projet n'est pas nouveau puisqu'il a été inscrit au plan du 8 août 1848. Cependant ce n'est pas le même tracé qui est proposé. Sur ce plan initial, c'est la rue Diderot (Sainte-Blandine) qui est prolongée de la rue Pouteau à la montée de la Grande-Côte. Mais la dépense serait supérieure à 300000f contre 180000f pour le projet retenu ici<sup>3</sup>. De plus, ce nouveau tracé est moins long et rapproche la rue de la gare du funiculaire sur le boulevard.

---

1-Il faudra exproprier 6 six propriétés : celle de Me Cousançat, 10400f, 19 montée de la Grande-Côte, celle de monsieur Dupont, 3845f, impasse des Pierres Plantées, celle de monsieur Isoard, 40700f, même impasse, celle de monsieur Paradis, 21100f, 11 montée Grande-Côte, celle de Melle Colombier, 12400f, même adresse et enfin celle de monsieur Roux, 64300f, même adresse.

2- AML, 321 WP 138, prolongement de la rue J.B Say, 1873-1889.

3- Le coût élevé de cette ouverture est dû au fait qu'elle toucherait plusieurs immeubles de cinq étages très bien loués AML, 2Mi O6, section 15 volume 5, n° 3.



La mise à l'enquête n'ayant soulevé aucune opposition importante le projet suit son cours lorsque, en février 1874, la commission municipale déclare :

"Monsieur Aynard, rapporteur du comité des intérêts publics, expose que la voie projetée n'est pas d'une utilité en rapport avec la dépense de 200000f environ qu'elle occasionnerait".

Il propose en conséquence d'ajourner le projet.

#### *Deuxième projet et exécution*

Il faut attendre 1876 pour que ce projet soit de nouveau examiné. L'impulsion vient des habitants qui envoient des pétitions. A cette occasion, le rapporteur rappelle brièvement les faits et précise que :

"nous avons plutôt lieu de croire que l'ajournement qu'elle (la commission municipale) a prononcé a été motivé par des considérations d'économie".

Selon lui, si l'administration peut faire face immédiatement à cette dépense il n'y aurait plus qu'à soumettre le projet à l'approbation ministérielle. Mais le projet n'est pas repris et une nouvelle pétition est faite en mai 1877. Celle-ci remet en marche le processus puisqu'en novembre 1878, une délibération du Conseil municipal prie l'administration de soumettre le projet à l'approbation ministérielle.

Parallèlement, un premier crédit de 40000f est ouvert au budget de 1879, le reste sera prélevé sur le budget de 1880. L'enquête d'utilité publique est refaite et les tractations débutent avec les propriétaires, qui dans leur majorité, sont d'accord avec le projet et ont même signé les pétitions. Les pourparlers vont donc vite et les actes de vente sont signés<sup>1</sup>. Seuls deux propriétaires ne se satisfont pas des offres de la ville et c'est un tribunal qui tranche et détermine les sommes à payer en juin 1884<sup>2</sup>. Les travaux commencent en septembre 1884.

Le projet passe enfin à la réalisation en 1878, après 6 ans d'attente. Le rapport de la commission des intérêts publics explique les raisons de ce retard : au début du projet *"ceci se passait sous monsieur Ducros ; aussi ce fut, non pas le Conseil municipal, mais une Commission municipale qui fut chargée de traiter cette affaire, (qui repoussa) la réalisation du projet, sous prétexte que la dépense n'était pas de première nécessité"*<sup>3</sup>. Puis le rapporteur explique que, devant la "ténacité" des pétitionnaires un nouveau rapport favorable est présenté et *"l'affaire allait être soumise au Conseil municipal lorsque le renouvellement des Conseils municipaux vint suspendre une fois de plus toute décision"*.

Si les changements d'équipe municipale retardent le projet, la lenteur de son application vient aussi des problèmes de la gestion urbaine et de la planification des dépenses de voirie. Selon Jean-Pierre Gaudin, deux

---

1- Les actes de ventes sont passés comme tel :

Mme Veuve Colombier en mars 1881 pour 13300f.

Les époux Pelletier (maison Roux) signent l'acte de vente en mai 1881 pour 49500f.

Monsieur Cousançat en août 1881 pour 6816f.

Les époux Isoard en février 1882 pour 43000f.

AML, 321 WP 138.

2- Est alloué à monsieur Chaise 3842f et 1197f à monsieur Duport. AML, 321 WP 138.

3- DCM, 28/11/1878.

démarches s'opposent, accompagner simplement le marché immobilier ou bien ordonner les aménagements des différents types de quartier selon une chronologie prévisionnelle, et celles-ci s'alternent selon la conjoncture et les élections locales<sup>1</sup>. Pour certaines équipes municipales, l'ouverture de la rue Jean-Baptiste Say est une priorité, pour d'autres elle ne l'est pas, et ceci explique le retard pris dans l'exécution du projet.

La dépense totale pour la ville est d'environ 178000f si l'on compte les frais annexes, comme les indemnités aux locataires évincés<sup>2</sup>. Il est important pour la ville de s'y retrouver financièrement. D'ailleurs, en 1879 un rapport au Conseil d'administration nous informe qu'il a été question, à un moment donné, d'élargir la voie projetée de 2m de plus. Cette proposition a été rejetée car cet "*élargissement diminuerait les délaissés à vendre*"<sup>3</sup>. Ce n'est donc pas un hasard si c'est ce tracé qui a été retenu : il était le moins coûteux.

Aussi, dès les travaux finis, la ville vend les parcelles "restantes". En 1887 un terrain communal 21 rue Jean-Baptiste Say est vendu aux enchères publiques à monsieur Cumin, architecte, 9 rue de Condé, pour 5099f<sup>4</sup>.

Cette histoire prouve le peu d'intérêt que le Conseil municipal porte à l'aménagement urbain des quartiers existants et particulièrement celui de la Fabrique. Déjà en 1873, lorsque le projet est abandonné, la ville ne voit pas de raison suffisamment importante pour que la dépense occasionnée par cette ouverture de rue soit justifiée. Il aura fallu l'intervention du maire de Lyon et surtout l'insistance des habitants et propriétaires pour que le projet se fasse. En effet, et c'est peut-être ce qui est le plus intéressant dans cette histoire, le projet repose sur la mobilisation des habitants et l'approbation des propriétaires concernés. Ils veulent ce projet, comme moyen de valoriser le quartier, de l'améliorer et aussi de simplifier leur vie quotidienne (ils pourront circuler plus facilement par la suite).

---

1- Jean-Pierre Gaudin, *D'Haussmann à Cornudet, la valorisation des sols et la puissance publique*, extrait des études foncières, n° 20, ADEF, 1989, p 3.

2- En fait il y en a peu puisque que les propriétés expropriées sont principalement des jardins avec de petites maisons.

3- AML, 321 WP 138, élargissement de la rue J.B Say, 1873-1889.

4- Les plans de la maison construite par monsieur Cumin sont reproduits en annexe XXIX. Il s'agit bien du même architecte initiateur du projet du même nom et détaillé précédemment.

### E.3.3-L'élargissement de la rue des Tables-Claudiennes

Il s'agit d'élargir "*partie de la rue des Tables-Claudiennes entre la montée de la Grande-Côte et la rue Capponi. (cette partie) présente un étranglement variant de 3m30 à 3m50, très nuisible à la circulation*"<sup>1</sup>. Ce projet n'est pas nouveau. Comme pour le prolongement de la rue Jean-Baptiste Say, il était prévu dans le plan du quartier Nord de la ville approuvé par ordonnance du 8 août 1848.

Dès 1881, cette amélioration est en délibération au Conseil municipal suite à deux propositions de vente d'immeubles frappés de reculement dans la partie de la rue à élargir<sup>2</sup>. La première proposition est rejetée, le propriétaire demandant qu'on lui achète l'immeuble et la ville proposant que lui soit cédé le terrain nécessaire à l'élargissement ! La deuxième proposition est elle, aussi, refusée : le second propriétaire demande une somme trop importante et la première proposition a été refusée : le projet est donc ajourné car la ville n'a pas les moyens de faire face à une telle dépense.

"La ville vient d'acquérir, à proximité les immeubles (...) qu'elle destine à la création d'un groupe scolaire, et qui lui ont coûté une somme totale de 145000f. C'est là un sacrifice important et que l'on peut invoquer pour ajourner momentanément toute autre amélioration dans ce quartier. Il entre, du reste, dans les vues de l'Administration de consacrer la plus grande partie de ses ressources à l'édification des groupes scolaires dans les différents quartiers de l'agglomération lyonnaise, et de n'en distraire que ce qui est nécessaire pour faire face aux dépenses urgentes".

La position de l'Administration est donc claire : la priorité est donnée à l'édification des groupes scolaires dans la rue et l'élargissement de la rue des Tables-Claudiennes n'étant pas primordial, peut être reporté.

Et justement, si l'édification du groupe Neyret est dans un premier temps, responsable de l'ajournement des travaux, c'est bien la présence de celui-ci au bout de la rue qui incite le maire à soutenir la nouvelle pétition des habitants en 1888. En effet, dans son rapport l'ingénieur en chef déclare :

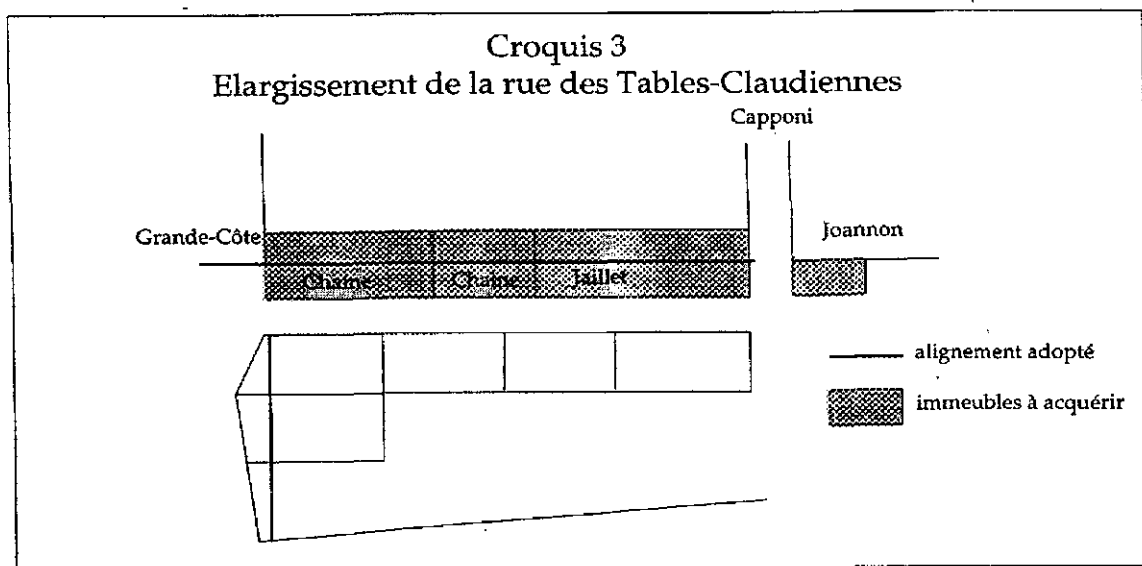
---

1- AML, 922 WP 94, élargissement de la rue des Tables-Claudiennes, 1907-1913.

2- DCM, 16/5/1882.

"les voitures ne passent pas et c'est une rue dangereuse pour les enfants qui fréquentent le groupe scolaire voisin. La réclamation des pétitionnaires, qui s'est déjà produite à d'autres époques, est donc entièrement justifiée, et l'amélioration qu'ils réclament répond à des besoins incontestables"<sup>1</sup>.

Contrairement aux rue Calliet (des Ecoles) et Jean-Baptiste Say, le projet est à peu près identique à celui prévu dans le plan de 1848. La seule modification apportée est un changement d'alignement. En effet, au départ, celui-ci frappait d'alignement les deux parties de la rue. Mais par souci d'économie et aussi de logique (la présence du groupe scolaire) un nouvel alignement est adopté frappant les immeubles comme montré ci-après.



L'élargissement n'est adopté par le Conseil municipal qu'en décembre 1907. Pourquoi si longtemps après la naissance du projet en 1889 ? Peut être à cause de la procédure d'expropriation qui, par son ampleur et sa complexité ralentit considérablement l'exécution du programme. Selon Jean-Pierre Gaudin, entre le moment où est sollicité le décret d'utilité publique et le jugement d'expropriation s'écoulent couramment trois ou quatre ans<sup>2</sup>. Ici, le gel du dossier durant presque 20 ans peut venir aussi des changements de municipalité. C'est à partir de 1907 seulement que le processus classique débute réellement.

1- AML, 922 WP 94, élargissement de la rue des Tables-Claudiennes, 22 janvier 1889.

2- Gaudin, *Op. cit.*, p 3.



Quatre immeubles doivent être acquis, qui "se composent de bâtiments de construction ancienne, sans grande importance et accusant tous, plus ou moins, un certain degré de vétusté. Quelques uns d'entre eux, néanmoins, sont bien loués"<sup>1</sup>. La dépense prévue est de 236000f.

Cette somme doit être prélevée sur un emprunt de 35 millions voté par le Conseil municipal en mars 1908. Elle doit permettre d'exécuter divers travaux d'aménagement dans la ville dont, pour les plus importants : l'agrandissement de l'emplacement destiné à la construction des abattoir (7ème arrondissement), le prolongement de la rue Jacquard (4ème arrondissement), l'ouverture d'une rue allant du cours Charlemagne au quai Ferrache (2ème arrondissement), l'élargissement de la rue Saint-Pothin (6ème arrondissement), le percement de la rue de Créqui entre la place de l'Abondance et la Grande rue de la Guillotière (3ème arrondissement), le prolongement de l'avenue Félix Faure (7ème arrondissement), l'ouverture de la rue Pasteur (7ème arrondissement), la construction d'une usine d'incinération d'immondices et une usine d'épuration des eaux d'égouts<sup>2</sup>.

Nous avons, ici, un bel exemple de la gestion des emprunts communaux et de leur affectation très précise<sup>3</sup>. Ces grands projets de réfection et d'amélioration dans la ville concernent surtout la rive gauche du Rhône, ou du moins les espaces nouvellement construits ou en cours de construction. Il est vrai que les élus préfèrent soutenir les opérations immobilières en cours, généralement dans les nouvelles zones urbaines, plutôt que de s'engager dans des procédures complexes d'expropriation dans les quartiers construits, et souvent anciens<sup>4</sup>. L'élargissement de la rue des Tables-Claudiennes est le seul projet concernant un espace ancien à réorganiser. Cela traduit un changement radical dans la politique municipale. Jusque dans les années 1890, la primauté des équipements et la majeure partie des budgets était allouée aux quartiers anciens, à partir de la fin du 19e siècle, elle investit dans les quartiers neufs.

1- AML, 922 WP 94, élargissement de la rue des Tables-Claudiennes, 1907-1913.

2- AML, 923 WP 43, projet d'emprunt de 35 millions, 1908.

3- Pour Nancy, Jean-Pierre Gaudin a noté que les travaux publics et les expropriations sont fonction d'une tutelle financière détaillée, chaque emprunt communal ayant une affectation très précise. *Op. cit.*, p 4.

4- Jean-Pierre Gaudin, *Avenir en plan technique et politique de la prévision urbaine*, Seyssel, Champvallon, 1985, p 26.

En janvier 1908, le projet est mis à l'enquête. Une seule réclamation est faite, qui ne justifie pas l'abandon de "*l'amélioration de voirie projetée par la ville présentant un caractère urgent et sollicité par les habitants du 1er arrondissement*"<sup>1</sup>. Le décret d'utilité publique est voté en juillet 1909 et les pourparlers avec les propriétaires commencent.

Seulement deux propriétaires sont concernés : monsieur Chaîne et Melle Jaillet, la ville réglant à l'amiable l'achat de l'immeuble 33 de la rue des Tables-Claudiennes (angle Capponi)<sup>2</sup>. Si l'accord avec le premier propriétaire ne présente pas de difficultés<sup>3</sup>, il en est tout autrement avec Melle Jaillet qui loue son immeuble en garni à un seul locataire et demande une importante indemnité. L'affaire est portée en justice et le 1er décembre 1909, le tribunal civil déclare que le propriétaire devra toucher 84000f, que 8000f seront accordés aux locataires et que la ville devra prendre à sa charge la construction du mur de soutènement (15000f) et l'éviction des locataires (3300f).

En juillet 1911, les travaux sont adjugés et les démolitions commencent. En mars 1912, ils se terminent et commencent les travaux de viabilité<sup>4</sup>. Il s'agit de construire un égout, un mur de soutènement, de reconstruire l'escalier de la rue Capponi et de construire une chaussée en pavés d'échantillon de grès. Ce sont des travaux importants, coûteux et délicats. Le mur de soutènement, toujours debout, crée un dénivelé important. Le retranchement de la façade de l'immeuble conservé demande d'étayer solidement l'édifice. Suivent l'éclairage, les canalisations d'eau et la fontainerie, soit des travaux de longue durée, trop longue pour les habitants de la rue<sup>5</sup>.

---

1- AML, DGST 99/98, élargissement rue des Tables-Claudiennes, immeuble Jaillet, 1908-1913.

2- Ses propriétaires, Mesdames Dunion et Mourrier (héritières Joanon ou Joanin) proposent un acte de vente avantageux pour la ville (elles prennent à leur charge la démolition, la reconstruction de l'escalier d'accès sur la rue et la consolidation des murs), d'autant plus qu'il n'y a pas d'indemnité de location à prévoir, aucune location n'étant à bail. L'acte de vente est passé le 11 mars 1909 pour 23700f. AML, 922 WP 94.

3- En septembre 1909, la ville achète à monsieur Chaîne les deux immeubles concernés pour la somme de 75000f. Le montant de cette transaction a été évaluée de façon différente par la ville et monsieur Chaîne. C'est tout de même ce dernier qui obtient le prix demandé, la ville ne se risquant pas à porter l'affaire devant un tribunal sachant que celui-ci lui imposerait de payer la totalité des bâtiments, ce qui coûterait encore plus cher. Le désaccord vient du fait que les deux immeubles étaient très bien loués et que la perte de capital doit être indemnisée. AML, 922 WP 94.

4- AML, 923 WP 43, projet d'emprunt de 35 millions, 1907-1908.

5- AML, DGST 98/99, pétition en juillet 1912, en février 1913 et octobre 1913.

Encore une fois, après les travaux vient le temps des ventes et pour la ville c'est le moment de récupérer un peu d'argent. Plusieurs parcelles vont être vendues. La première concerne "*un délaissé de l'immeuble Chainé aujourd'hui démoli*" (novembre 1913)<sup>1</sup>. Plusieurs propositions sont faites, l'une par un maçon habitant sur le boulevard de la Croix-Rousse, l'autre par un propriétaire rue des Tables-Claudiennes et une autre par un négociant du quartier du Jardin des Plantes. Ce dernier, monsieur Louis, veut acheter ce terrain pour y faire construire un garage d'automobiles avec logements (chambres meublées) au dessus. La parcelle est vendue par adjudication en février 1914 à monsieur Louis pour 10000f.

Concrètement, les travaux auront duré deux ans mais entre le début des démarches administratives et la fin des travaux se sont écoulées six années. La lenteur du projet vient de la procédure d'expropriation, elle même, des changements des personnels politiques à la mairie de Lyon, des déboires avec les propriétaires mais aussi de la difficulté des travaux concernant des immeubles anciens et fragiles, dans une rue exigüe et pentue. D'ailleurs, en septembre 1912, monsieur Masson, locataire 8 rue des Capponi écrit au maire pour se plaindre des dégradations subies par son local suite à la démolition de l'immeuble adjacent<sup>2</sup>. Les pentes donnent l'impression d'un château de cartes où chaque immeuble dépend de ceux qui lui sont adjacents.

On comprend d'autant plus la réticence des élus à programmer des travaux d'amélioration dans les quartiers anciens et dans ce quartier en particulier : ils sont longs, coûteux et délicats. Dans le même temps, la ville grandit et, avec elle, les réalisations à effectuer se multiplient. Les projets pour les pentes de la Croix-Rousse sont de plus en plus noyés dans une série grandissante d'améliorations à effectuer. La ville planifie, par ordre d'urgence, selon des impératifs définis à l'avance. Les groupes scolaires en sont un, à la fin du 19e siècle et, forcément les autres améliorations sont ajournées, reportées à plus tard. Il faut toute la ténacité et persévérance des

---

1- AML, DGST 143, vente aux enchères publiques d'une parcelle de terrain rue des Tables-Claudiennes, 1913-1914.

2- AML, DGST 51, démolition des immeubles Chainé et Jaillet, rue des Tables-Claudiennes, 1912.

pétitionnaires, habitants, commerçants, propriétaires, pour que les travaux de voirie soient sortis de l'oubli et menés à bien, entre deux priorités.

En 1905, monsieur Chat, conseiller d'arrondissement, relance au Conseil municipal le projet de prolongation de la rue Diderot (Sainte-Blandine) qui, dit-il, pétition à l'appui, est toujours d'actualité malgré l'ouverture de la rue Jean-Baptiste Say. monsieur le maire lui répond :

"Je dois vous dire qu'il ne faudrait pas leurrer d'espérances trop grandes ceux qui sont intéressés à cette affaire. (...) Il y a dans la ville de Lyon d'autres grands travaux à faire qui sont beaucoup plus urgents"<sup>1</sup>.

La position du Conseil municipal est claire, ce périmètre urbain ne fait pas l'objet de travaux urgents. Après l'élargissement de la rue des Tables-Claudiennes, aucune autre amélioration ne sera entreprise et les projets du plan de 1848 sont totalement oubliés<sup>2</sup>.

En 1870, la majorité des constructions du quartier sont récentes. Cet espace urbain fait aussi l'objet, durant la seconde moitié du siècle, d'une bonne politique d'équipement en réseaux et aussi en infrastructures scolaires. Il a même été prioritaire par rapport à d'autres. Par contre, le bilan des grands travaux fait état d'un prolongement de rue, d'une ouverture de rue pour desservir un groupe scolaire et d'un élargissement. Peu de choses au regard des projets de 1848, peu de choses au regard des sommes investies dans d'autres lieux, d'autres réalisations. Ici, les investissements sont faits au coup par coup, selon les opportunités et non selon un plan de gestion urbaine établi.

Ces quelques investissements sont insuffisants pour un quartier qui, à l'image de sa population, vieillit au fil des décennies et, de ce fait, réclame des soins de plus en plus intensifs. Les quelques équipements et améliorations accomplis en cette fin de 19e siècle ne suffisent pas à contre carrer la dégradation du quartier pour lequel une politique urbaine volontariste fait cruellement défaut.

---

1- DCM, 8/5/1905.

2- Dans le *Rapport de la commission chargée de l'examen du projet de travaux et d'améliorations à réaliser dans la ville de Lyon pendant la période s'étendant de 1897 à 1900*, sur les 29 projets présentés seul figurent l'élargissement de la rue des Tables-Claudiennes et le projet Cumin en ce qui concerne l'ensemble des pentes de la Croix-Rousse. Ville de Lyon, imprimerie nouvelle lyonnaise, 1897, 21 p.



*Photo n°9 : La rue des Tables-Claudiennes aujourd'hui, cliché personnel.*



*Photo n°10 : La montée de la Grande-Côte aujourd'hui, cliché personnel.*

## CHAPITRE F : UN ESPACE URBAIN VIEILLISSANT (1918-1940)

La plupart des réseaux ont été installés avant la Première Guerre mondiale et cette partie des pentes est relativement bien équipée lorsque débute cette deuxième période. Cependant, bien des équipements restent à installer et leur modernisation devient rapidement urgente. Encore une fois, c'est à travers les travaux de petite voirie et les grandes améliorations que nous allons tenter de mesurer l'action municipale. Quelles initiatives pour cet espace urbain alors que naît, avec les plans d'équipement et d'embellissement, une nouvelle conception de la ville et de la planification ? Quel est le bilan des actions entreprises ? Le contexte économique des années folles et la brève reprise de l'industrie soyeuse, provoquent-ils une nouvelle façon de traiter cet espace urbain hérité du siècle dernier ?

Les acteurs de cette histoire urbaine restent identiques à ceux du passé même si leurs caractéristiques ont évolué. Les objectifs, par contre, liés aux exigences de la vie moderne, ne sont plus tout à fait les mêmes. Les luttes contre l'insalubrité et pour la sécurité deviennent une nécessité. Parallèlement, le quartier a vieilli, beaucoup de constructions ont 100 ans ou presque, quelques unes davantage. Plus que jamais, il faut repenser le quartier et tenter de l'adapter aux nouvelles conditions de vie et de travail. Les initiatives sont-elles à la hauteur des besoins ? Le seul volume des archives permet d'en douter. Dans ce Lyon moderne des années d'entre-deux-guerres, les pentes de la Croix-Rousse sont bloquées dans leur passé et précipitées dans une déchéance irrémédiable.

### **F.1-DE L'AGGLOMÉRATION À LA MÉGALOPOLE**

La période de l'entre-deux-guerres a été peu étudiée par les historiens, de même que l'histoire de l'urbanisme de cette époque et les conséquences des transformations urbaines sur l'organisation globale de la ville. Cependant, certains aspects sont bien connus, comme les grands travaux entrepris par Edouard Herriot en collaboration avec l'architecte Tony Garnier. Au delà de ces édifices remarquables, la réalisation la plus spectaculaire reste le plan d'extension et d'embellissement de la ville, lui aussi, bien étudié. Ce plan

illustre une période qui, à la différence de celle commencée depuis le milieu du 19<sup>e</sup> siècle, ne se traduit pas par une transformation radicale de la ville. En effet, les grands travaux sont moins nombreux et visent plus à organiser et équiper la ville qu'à remodeler le dessin général de la ville. Enfin, les acteurs de cette nouvelle histoire urbaine sont eux aussi quelque peu différents de leur prédécesseurs, le contexte socio-économique et législatif permettant l'émergence de forces nouvelles.

### F.1.1-Organiser la ville

La politique menée durant la première moitié du 20<sup>e</sup> siècle est le résultat des travaux conjoints de trois personnalités : Edouard Herriot, maire de Lyon de 1905 à 1954, Camille Chalumeau, ingénieur en chef de la ville, et Tony Garnier, architecte<sup>1</sup>. Les priorités qu'ils se sont fixées sont le logement, l'équipement en services publics et la restructuration de la voirie.

La loi Bonnevay de 1912 donne à la municipalité les moyens d'entreprendre une réelle politique d'habitat social pour lutter contre la crise du logement et la prolifération des taudis. La première réalisation de l'Office public municipal des HBM (créé en 1920) est le clos Philippe de Lasalle sur le plateau de la Croix-Rousse. Suivent une trentaine d'ensemble HBM, dont ceux du quartier des Etats Unis conçus par Tony Garnier en 1924 et inaugurés en 1934<sup>2</sup>. Cette période de construction prolonge la période commencée au tournant du siècle par des constructeurs privés. Lentement, le thème du logement social chemine et la création des HBM permet de poursuivre les initiatives souvent hésitantes et de faible envergure des précurseurs philanthropes. Malheureusement, ce mouvement de construction concerne peu les pentes de la Croix-Rousse puisqu'un seul groupe de logement est réalisé entre 1929 et 1935, le Clos Jouve.

L'architecte Tony Garnier participe aussi à la deuxième priorité de la municipalité puisqu'il conçoit les plus importants équipements de la ville : les abattoirs et le marché de la Mouche (1913), l'hôpital "Edouard Herriot" à

---

1- Dominique Bertin, et Al, *Ville, plan, architecture. L'art urbain en Rhône-Alpes. Grenoble, Lyon, Saint-Etienne*, C.N.R.S, 1990, p 99 et suivantes.

2- Claire Berthet, "Des bâtisseurs aux habitants : le quartier en question. Les Etats-Unis de Lyon (1917-1939)", *MEFRIM*, 105, 1993, 2, p 305.

Grange-Blanche (1915), le stade de Gerland (1913-1916) et le central téléphonique Moncey (1927). Ces réalisations symbolisent la volonté des pouvoirs municipaux de rompre avec les initiatives et perspectives du 19<sup>e</sup> siècle. Le temps des grandes percées est révolu et les réalisations répondent à une volonté d'équiper et d'organiser la ville. La démarche n'est différente et les acteurs économiques et politiques n'ont plus la même conception de la ville.

Mais la grande initiative de cette période reste la commission extra-municipale, réunie par Edouard Herriot, en 1912, pour examiner comment peuvent être prévus l'aménagement, l'embellissement et l'extension de la ville, bien avant la directive nationale de 1919 obligeant les villes de plus de 10 000 habitants à concevoir un plan. Monsieur Chalumeau présente un plan général qui vise moins à construire, qu'à servir de base aux plans futurs et à prévoir les grandes réalisations de toute la première moitié du 20<sup>e</sup> siècle.

#### F.1.2-Le plan Chalumeau

Si l'idée d'un plan général d'aménagement naît à Lyon bien avant les directives nationales, c'est que le contexte de réflexion de l'organisation et la gestion urbaine y sont particuliers. En effet, dès le tournant du siècle, influencées sans doute par les réflexions d'autres pays européens, les élites lyonnaises désirent trouver une autre approche de l'espace que celle mise en pratique depuis les idées hausmaniennes. Cependant, la municipalité n'a pas les moyens d'appliquer des opérations d'urbanisme dans un autre cadre juridique et la jurisprudence de l'expropriation freine toute initiative. Pourtant, au vu des dernières réalisations, les rénovations malheureuses des quartiers Saint-Paul et de la Martinière, et surtout la faillite du quartier de la gare des Brotteaux, cette volonté de programmer une politique urbaine devient une nécessité.

Comme la plupart des autres villes, Lyon possède depuis fort longtemps un plan d'alignement qui, comme nous l'avons vu précédemment pour le plan de 1848, encadre les opérations de voirie. Mais le plan pensé ici, dès 1912, est



beaucoup plus complexe et complet<sup>1</sup>. Son histoire est longue et mouvementée.

Présenté à l'Exposition Internationale Urbaine de 1914, il est remodelé après l'apparition de la loi le Cornudet en 1919. Conformément aux directives de cette loi, l'avant-projet est envoyé à Paris, en 1924, pour une approbation de principe. Celle-ci est accordée, non sans quelques remarques dont il faut tenir compte, ce qui entraîne de nouvelles études et l'approbation du plan par le Conseil municipal en 1935 seulement (voir carte n°19). Évidemment, il y a quelques différences entre le plan de départ et celui retenu. En vingt ans, de nouvelles priorités sont apparues mais surtout la différence tient au fait que le premier est le résultat d'une réflexion de quelques personnalités alors que le second doit tenir compte d'obligations précises.

Le plan de 1914, s'attache surtout à remodeler le réseau « viaire ». Cinq types de voies sont définies, selon leur forme et leur utilité. Par exemple, deux boulevards en "corniche" sont prévus sur les flancs de la colline de la Croix-Rousse et les communes de Caluire et de Cuire.

Plus intéressant pour nous, le prolongement de la rue de la République en "une voie somptuaire et commerciale"<sup>2</sup> sur le coteau de la Croix-Rousse, comme le proposaient quelque années plus tôt, Edmond Guillon et quelques autres. Ce projet est donc bien inscrit dans le plan d'extension de la ville et il est le seul projet de ce plan dont la logique s'apparente plus à celle des grandes ouvertures du Second Empire qu'à une nouvelle façon de penser la ville... vieille idée pour un vieux quartier ?

En dehors des retouches de voiries, le plan de 1914 prévoit quelques alignements, des espaces verts et des lignes de tramways selon des parcours concentriques pour relier directement les faubourgs entre eux. Mais comme l'écrit Dominique Bertin, "*cette première étape (le plan de 1914) est caractérisée par la prédominance du viaire sur les autres modes de structurations urbaines*"<sup>3</sup>.

















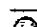









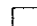
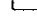
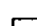

---

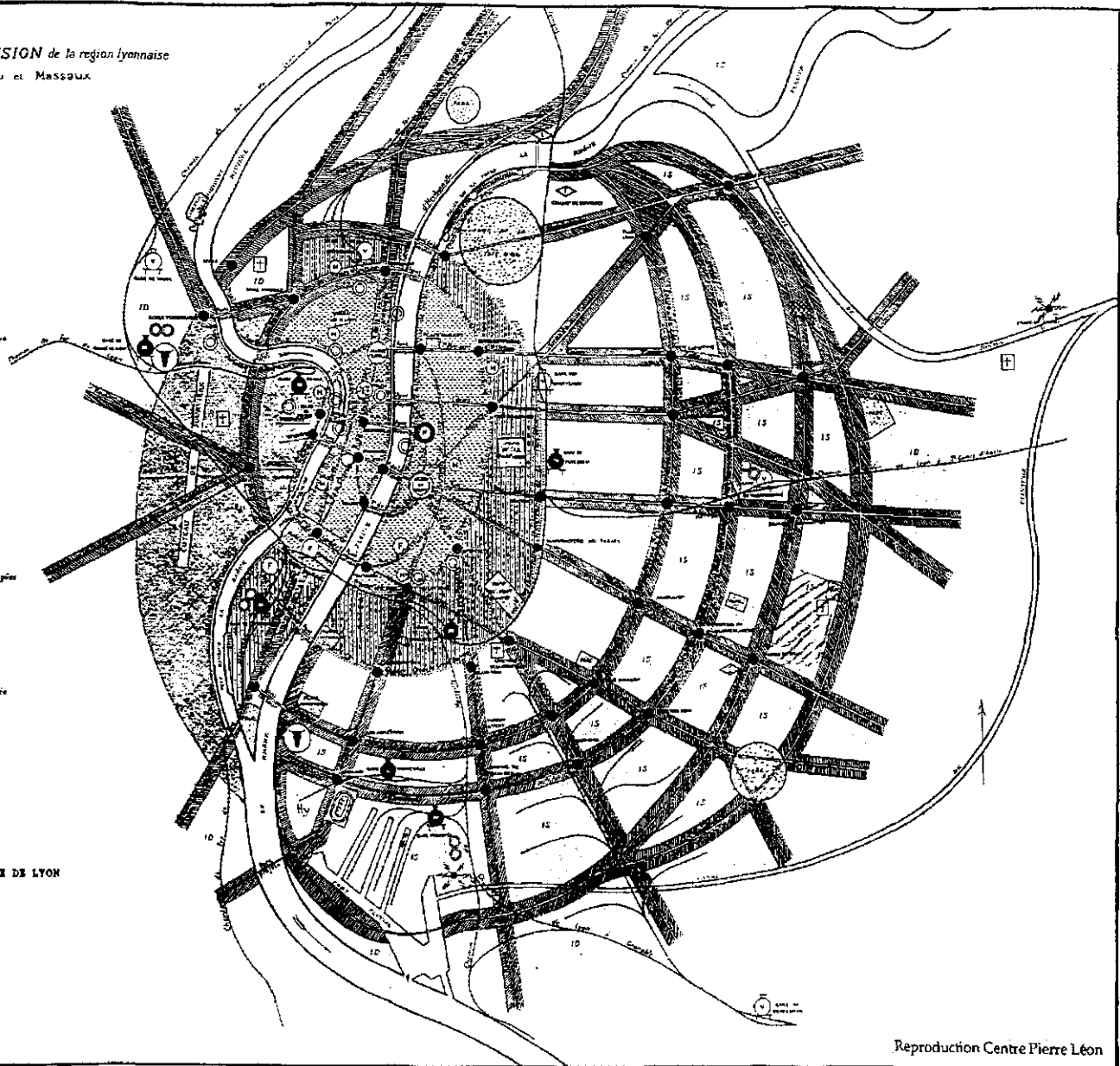
1- Il est écrit sur le plan de 1914 : "Un plan d'extension règle la direction, la largeur, la nature, le caractère des rues, la situation des espaces libres, et même définit le caractère des constructions qui devront être établies dans certains quartiers". Alain Charre, *L'organisation esthétique des villes et les projets d'urbanisme à Lyon, 1905-1914*, thèse de IIIe cycle en histoire de l'art, Université Lyon II, 1983, p 206.

2- Bertin, *Op. cit.*, p 265.

3- Bertin, *Op. cit.*, p 266.

*l'Établissement du* **PLAN D'EXTENSION** *de la région lyonnaise*  
 Projet de M<sup>rs</sup> Chalumeau et Masséaux.

-  Centre administratif (Préfecture)
-  Centre administratif local (Mairie centrale)
-  Mairies d'arrondissement
-  Centres de quartiers
-  Marchés
-  Établissements
-  Cinéma
-  Librairie à gaz
-  Usines à eau
-  Usines électriques
-  Ensemble des installations d'ordre hygiénique
-  Carres de voyageurs
-  Carres de marchandises
-  Circulations
-  Carrefour central de la circulation
-  Arceaux radiaux ou annulaires constituant l'ossature du système circulaire routier
-  Arceaux annulaires
-  Bords ferrés
-  Place de 1<sup>er</sup> grandeur
-  Place de square à l'axe de 2<sup>ème</sup> grandeur
-  Squares au jardin public
-  Quartier marchand dans lequel l'édification en bloc de constructions collées sera autorisée
-  Quartier-masse de résidence et d'affaires dans lequel l'édification en bloc de constructions collées sera autorisée
-  Sites commerciaux larges
-  Les grandes artères du réseau de voies seront, tant dans le commercialisation, qu'après l'édification en bloc de constructions collées, sera autorisée
-  Quartiers horizontaux en colonnades ou les habitations devront être réalisées individuellement ou par petits groupes
-  Quartiers horizontaux où la résidence ne sera tolérée qu'à titre exceptionnel
-  Quartiers où ne seront autorisées que des industries isolées
-  Quartiers où l'on tolérera des industries classées par le bon Jour, la Lumière
-  Collage linéaire tout au long de l'Ouest



ARCHIVES MUNICIPALES DE LA VILLE DE LYON

Reproduction Centre Pierre Léon

Projet du Plan d'extension et d'embellissement de la ville de Lyon

Suite à la publication de la loi le Cornudet, du 14 mars 1919 (modifiée le 19 juillet 1924), le plan de 1914 n'est plus adapté. Cette loi crée la planification urbaine car *"avec elle prend forme l'idée que l'aménagement des villes doit relever d'une démarche globale et prévisionnelle intégrant et coordonnant des analyses sectorielles, mobilisant à ce titre différents savoirs et savoir-faire, ordonnant dans le temps et l'espace des actions localisées et organisant pour ce faire des relations entre un certain nombre d'intérêts et d'acteurs sociaux"*<sup>1</sup>.

Concrètement, le projet d'aménagement, d'embellissement et d'extension doit comporter un rapport accompagné de pièces et d'études précises pour chaque amélioration prévue. En cela, il diffère définitivement du plan d'alignement qui ne reposait que sur une étude cartographique des améliorations. Ainsi le projet est constitué d'un plan, d'un programme, d'un projet d'arrêté municipal et il est soumis à diverses instances d'approbation après l'accord du Conseil municipal.

Le nouveau plan proposé ne diffère pas radicalement de celui de 1914 mais intègre les nouvelles orientations obligatoires, définies par la loi de 1919 et accompagnées de modalités d'applications juridiques adéquates. Ainsi, à la réorganisation du réseau viaire et du développement des transports en commun viennent s'ajouter la division de la ville en zones d'habitats spécifiques, les servitudes et les constructions publiques.

La majorité des voies proposées dans le plan de 1914 sont maintenues, même le prolongement de la rue de la République. Parallèlement, ce nouveau plan cherche à faciliter l'accès de la ville. Si pour la rive gauche cette nouvelle priorité ne présente pas de difficulté (elle est accessible par le boulevard de ceinture), ce n'est pas le cas à l'ouest où les grandes routes de Paris débouchent sur les deux collines ; d'où l'idée des tunnels sous la Croix-Rousse et sous Fourvière. Les pentes de la Croix-Rousse, trop peuplées, sont donc contournées pour permettre la circulation, véritable casse-tête contemporain qui n'ira qu'en s'aggravant.

Comme pour le plan de 1914, le prolongement de la rue de la République est la seule amélioration dont fait l'objet notre périmètre d'étude. Notons

---

1- Viviane Claude *Les projets d'aménagements, d'extensions et d'embellissements des villes (1919-1940), sources et questions*, Ministère de l'équipement, du logement, des transports et de la mer, 1990, p 3.

seulement que la planification urbaine des constructions, dans le cadre du "zoning", prévoit pour lui, comme pour le reste de la Presqu'île des édifications en "blocs de constructions contiguës", soit des constructions en accord avec le bâti<sup>1</sup>.

Le plan de 1935 est réalisé à très long terme et dans des proportions différentes selon les objectifs. En effet, si la majeure partie des améliorations de voiries sont entreprises et des constructions publiques édifiées, l'idée de diviser de la ville en zones d'habitats spécifiques n'est pas pris en compte dans l'évolution future de la ville.

Les boulevards en "corniche" prévus sur le plateau de la Croix-Rousse ne sont pas ouverts, de même que la rue de la République n'est pas prolongée. Par contre, les deux tunnels sont réalisés, celui de la Croix-Rousse en 1952 et celui de Fourvière en 1972. Si le tunnel de la ficelle, rue Terme, permettait de traverser sous terre la colline du nord au sud, après la Seconde Guerre mondiale, elle est traversée aussi d'est en ouest. Cette naïve constatation résume, à elle seule, la situation des pentes de la Croix-Rousse dans les plans d'aménagement et d'extension du 20<sup>e</sup> siècle : contourner le quartier, répondre avant tout aux problèmes de la circulation. Le quartier lui-même ne fait plus l'objet de projet, si ce n'est celui d'en détruire une partie.

En 1942, le service de la voirie projette l'ouverture d'une vaste artère de 24 mètres de chaussée entre le pont Morand et la rue Thimonier, dans la direction de la rue de la Martinière<sup>2</sup>. Cette large voie permet de traverser rapidement la Presqu'île. De part et d'autre de la voie, des constructions imposantes sont prévues. Elles s'accompagnent d'une réorganisation du quartier Griffon par le prolongement de la rue de la République et d'une nouvelle voie d'accès vers le boulevard qui partirait du bas de la montée Saint-Sébastien jusqu'au Jardin des plantes, en coupant en diagonale tout notre quartier d'étude. Là aussi, de chaque côté de la voie, devraient s'élever des constructions nouvelles.

La circulation dans ce tissu dense du nord de la Presqu'île est donc encore une priorité durant la Seconde Guerre mondiale et la réponse la plus

---

1- Bertin, *Op. cit.*, p 268.

2- Marie-Madeleine Pitance, *La crise de la construction d'habitation à Lyon*, thèse de droit, Université de Lyon, imprimerie B. Arnaud, 1944, p 30.

satisfaisante est toujours celle d'une grande artère façon "Haussmann". Le 20e siècle n'apporte donc pas d'innovation dans la façon de traiter cet espace urbain : il faut en raser une partie, ici tout le bas des pentes, pour faciliter la circulation d'une rive à l'autre, du centre au plateau.

Le plan d'alignement de 1848 prévoyait des améliorations intrinsèques aux quartiers : c'est la grande différence ! Il s'agissait de résoudre le problème de la circulation dans le nord du quartier, en ouvrant des rues dans le bâti existant. Certes, les penseurs du plan n'ont pas réellement pris en considération les réalités de cet espace urbain, sa configuration, son tissu urbain. Mais, à la différence du plan d'extension, le quartier faisait l'objet d'une attention particulière. Ici l'amélioration passe par l'omission, voire l'abnégation de cet espace urbain. Il faut dire que les temps ont changé, que le quartier n'a plus, économiquement et humainement parlant, le même poids dans la ville, et que les acteurs de la politique urbaine sont, eux aussi, différents.

### F.1.3-Bilan de l'initiative privée

L'administration, par sa volonté d'organiser la ville nouvelle et de planifier l'évolution future, est plus que jamais responsable des transformations de la ville. Cependant, celle-ci travaille en partenariat avec les propriétaires qui, comme le contexte d'application des techniques de gestion de la ville, ont aussi évolué dans leur statut juridique. En effet, c'est le début des sociétés immobilières et la gestion du patrimoine devient un secteur de l'activité industrielle gérée par des sociétés anonymes.

#### *Les nouveaux propriétaires*

Deux des principales sociétés anonymes -et pas des moindres puisqu'elles représentent presque tout le nord du quartier- sont propriétaires en 1914. Il s'agit des entreprises Condurier-Fructus et Descher, propriétaires de presque toute la totalité du rectangle compris entre la rue du Général de Sève, montée Saint-Sébastien, boulevard de la Croix-Rousse et rue Vaucanson, et Bianchini-Férier, dont les terrains s'étendent à l'ouest de la rue Vaucanson, rue Jean-Baptiste Say, montée de la Grande-Côte et rue des Ecoles (Caillet) (voir plan n°9). Ces deux entreprises se sont installées à la fin du 19e siècle,

la première en rachetant la propriété Willermoz, la seconde plusieurs terrains.

Pour l'entreprise Bianchini-Férier, les sources nous permettent de dater précisément la fondation de la société immobilière : le 22 avril 1920, sous le nom Société civile immobilière Vaucanson, devenue Société civile immobilière Bifer le 23 février 1923<sup>1</sup>. Cette société gère non seulement les immeubles situés sur les pentes mais aussi des usines dans l'Isère et dans l'Ain. En 1950, la société responsable des usines devient une société anonyme mais en 1959, la société Bifer est toujours une filiale de la société Gamma. Dans la pratique, ce changement de statut ne modifie rien puisque c'est toujours monsieur Férier, *agissant au nom de la société Bifer*, qui traite avec la ville<sup>2</sup>.

Il en va de même pour la société Coudurier Fructus et Descher devenue Société civile immobilière la Moraine, en 1925. En 1927, lors d'un achat de terrain communal, la société est représentée par monsieur Fructus, *en sa qualité de seul gérant de la dite société avec monsieur Coudurier en vertu des pouvoirs qui leur ont été conférés dans l'acte de la société*<sup>3</sup>.

Si la mise en place de ces sociétés immobilières ne semble pas modifier le rapport avec la propriété, et si l'intervenant direct reste toujours le même, cette évolution de statut s'intègre néanmoins dans un contexte de reprise d'activité, une relance de la construction et des demandes de permis.

### *Le dynamisme des années 20*

La reprise de l'après guerre ne dure que le temps d'une décennie, de 1920 à 1930, mais ces dix années regroupent plus d'un quart (27 %) des demandes de permis de construire de toute la période d'observation ! Ce sont donc des années capitales pour notre quartier, véritable sursaut de dynamisme dans ce 20e siècle où l'initiative des propriétaires est visiblement fort réduite. Dès 1930, cet élan retombe, les demandes de permis durant les années 1930-1940 sont à peine plus nombreuses que durant la Première Guerre mondiale.

1- ADR, SA, 67 J 555.

2- En 1929 la société usant de son droit de préemption se fait acquéreur d'un terrain de 94m2. DCM, 25/3/31929.

3- AML, DGST 298, vente à la société civile immobilière la Moraine, 1927-1928. La première apparition de cette dénomination date de 1925 lors d'un échange de terrain avec la ville. AML, DGST 289 (2), vente par voie d'alignement.

Les constructions sont très nombreuses durant cette période. Pourtant, le quartier n'a pas été endommagé par la guerre. Ces constructions sont entreprises par des sociétés qui profitent de la reprise économique des années 20 pour édifier des bâtiments, surtout à usage industriel. Mais certains propriétaires, très éloignés géographiquement et socialement les uns des autres, entreprennent aussi des travaux de grande envergure ou d'équipement. La relance de l'économie est donc une réalité pour tous les possédants.

Mais ce mouvement de relance de la construction ne doit pas masquer deux évolutions très nettes. D'abord, malgré la reprise, les travaux de simples transformations sont importants et les conversions de bâtiments (c'est à dire leur transformation pour une utilisation différente de celle à laquelle ils étaient originalement prévus) sont de plus en plus nombreuses<sup>1</sup>.

Michel Bonnet écrit à ce sujet : "*Lorsque ces immeubles de canuts ne servaient plus à l'économie du textile et qu'ils furent vidés de leur métiers, les propriétaires les louèrent pour les rentabiliser mais sans effectuer de travaux. (...) Aucune amélioration ne fut apportée à leur changement de fonction*"<sup>2</sup>.

Nous avons déjà révélé cette évolution dans le chapitre précédent et l'embourgeoisement qu'elle provoque, surtout pour le plateau de la Croix-Rousse. Ici, la tendance se confirme bien que les ateliers convertis soient destinés à une population exigeant peu de confort moderne, l'atelier étant laissé presque en l'état. Ces logements canuts ne sont pas adaptés à la vie de famille. Mais tout le quartier n'est pas constitué d'appartements de type canut et les conversions dont nous avons connaissance grâce aux permis de construire ne sont pas assez nombreuses pour nous permettre de mesurer l'ampleur de ce phénomène et surtout d'imaginer ses conséquences sur les modes d'habiter cet espace lyonnais.

Pour beaucoup de propriétaires, cette période de relance, 1920-1930, permet donc d'effectuer des travaux, soit de rénovation totale ou de construction, soit d'entretien, afin de mieux rentabiliser leur capital. Bien évidemment,

---

1-Cette pratique apparaît dès le début du 20e siècle. Louis Maynard signale, rue Diderot (Sainte-Blandine), la transformation en 1905 du théâtre du père Coquillat, datant de 1869, en un cinéma. *Dictionnaire de lyonnaiseries*, Lyon, chez l'auteur, 1932, p 132.

2- Michel Bonnet, *Etude préliminaire à la restauration des pentes de la Croix-Rousse*, mémoire de troisième cycle, unité pédagogique, Architecture de Lyon, 1975, p 21.

ces travaux d'agrément concernent surtout les particuliers et jamais les sociétés.

L'autre évolution notable dans cette reprise de la construction concerne l'appartenance sociale des propriétaires. Le type du négociant industriel a totalement disparu au profit des classes moyennes. Il y a donc un double mouvement de diversification des catégories sociales et une prolétarisation des possédants. Cet éclatement du groupe se traduit par des différences sociales très importantes entre les propriétaires (qui y a-t-il de commun entre une société immobilière et un petit épargnant qui profite de la relance économique des années 20 ?) et des interventions différentielles sur le cadre bâti. D'ailleurs, autres caractéristiques de cette période, les demandes de permis concernent l'ensemble du quartier et aucune zone ne semble plus remodelée qu'une autre.

La démarche des propriétaires est plus que jamais personnelle, isolée et ponctuelle. Comme les acteurs politiques, les possédants n'ont pas de grands projets durant l'entre-deux-guerres. Comme pour l'initiative municipale, l'action des propriétaires reste de faible envergure et s'apparente davantage à un retouchage urbain qu'à une réfection ou transformation importante et notable.

## **F.2-DES TRAVAUX DE RETOUCHES**

Après 1914 les travaux entrepris par la municipalité sont caractérisés par leur petit nombre et leur portée très réduite. Le périmètre étudié apparaît rarement dans les archives et, lorsqu'une amélioration y est prévue, il s'agit de modifier un équipement ou de finir des travaux commencés ultérieurement. Ainsi, comme nous l'avons déjà dit, cette période de l'histoire urbaine du quartier est aussi celle de son absence totale dans les projets et de sa part réduite dans les budgets. D'ailleurs, les travaux de petites voiries entrepris sont différents de ceux rencontrés jusqu'à présent et traduisent l'attitude du Conseil municipal en face de cet espace urbain. Et les difficultés de la paroisse Saint-Bernard dévoilent une réalité irrémédiable : le quartier, de plus en plus pauvre, est en réel déclin.



### F.2.1-Des travaux de petite voirie

Les affaires de petite voirie concernant cette partie des pentes durant l'entre-deux-guerres sont très peu nombreuses, neuf en tout, et se concentrent sur la période 1924-1936. Il faut donc attendre cinq ans après la fin de la guerre, pour que des travaux soient à nouveau entrepris. Durant ces années, aucune initiative n'est prise, aucune dépense n'est faite pour cet espace urbain. Et encore, les quelques améliorations faites, le sont surtout entre 1929 et 1930. Dire que les pentes de la Croix-Rousse sont presque totalement oubliées par le Conseil municipal durant cette période n'est donc pas excessif.

#### *Des travaux d'agréments*

Les quelques travaux entrepris peuvent être regroupés en trois catégories. La première concerne les travaux d'agrément c'est-à-dire des améliorations d'embellissement et de confort, comme la plantation d'arbres ou la pose de bancs de repos. Ils concernent surtout le nord du quartier, précisément la place Colbert qui est dallée, plantée de platanes et agrémentée de bancs doubles et la montée de la Grande-Côte sur laquelle est créée une plate-bande d'arbustes entre les rues Neyret et des Tables-Claudiennes<sup>1</sup>. Ce bosquet est qualifié de "*modification heureuse*" par Pétrus Sambardier, pour qui le délabrement de la montée de la Grande-Côte est une véritable honte<sup>2</sup>. Dans le même état d'esprit est construit sur la place Croix-Pâquet un "emmarchement", soit quelques marches disposées sur un trottoir pour constituer un petit escalier<sup>3</sup>. Travaux bien maigres mais cependant révélateurs d'une volonté d'orne le quartier. C'est dans ce courant que s'inscrit l'édification du monument Chardonnet sur la place du Perron. Cette initiative est privée, financée par un comité dirigé par monsieur Fériet qui intervient auprès du maire pour obtenir l'approbation de son projet<sup>4</sup>. La ville n'étant nullement sollicitée financièrement, n'a aucune raison de refuser au comité l'érection d'une statue à la mémoire du chimiste et

---

1- AML, 922 WP 30, amélioration dans le 1er arrt, 1930 et 922 WP 31, amélioration dans le 1er arrt, 1930.

2- Pétrus Sambardier, *la vie à Lyon de 1900 à 1937 par un grand journaliste*, Lyon, 1939, p 160-161.

3- AML, 922 WP 34, amélioration dans le 1er arrondissement, 1924.

4- DCM, 24 /1/1927. Ce monsieur Fériet est l'industriel qui à obtenu l'élargissement de la rue des Ecoles (Caillet) et dont nous avons parlé précédemment. Voir chapitre E.3.1.

ingénieur le Chardonnet, inventeur des textiles artificiels en 1891. La statue érigée, la place change de nom<sup>1</sup>.

### *Des travaux de sécurité*

Une deuxième catégorie de travaux concerne ceux qui sont entrepris, souvent en urgence, pour répondre à une situation dangereuse. Parfois l'accident n'a pu être évité. L'amélioration la plus remarquable est, sans doute, la pose de bornes protectrices et de consoles de repos sur le haut de la montée de la Grande-Côte, de façon à interdire la circulation des véhicules dans cette montée, entre les rues Vieille-Monnaie (Leynaud) et Bon-Pasteur. Cette décision est prise à la suite d'un accident assez cocasse mais sans gravité : un camion empruntant la montée de la Grande-Côte à partir de la rue Imbert-Colomès, est rentré dans les deux magasins situés à l'angle de la montée<sup>2</sup>. La rue étant interdite à la circulation, les livraisons se font aux croisements des rues ce qui explique l'aménagement de bornes de repos mais aussi le stationnement des véhicules sur les rues transversales !

L'interdiction de circulation dans la montée de la Grande-Côte est une obligation absolue, celle-ci étant encore beaucoup empruntée par les véhicules et les piétons à cette époque. Pourtant, cet état de fait, signalé par le Conseil municipal dès 1927, n'est pas pris en considération<sup>3</sup>. Il faut un autre accident pour que des mesures soient prises et, dans l'urgence, celles-ci ne sont pas des plus adéquates, le stationnement des véhicules aux croisements des rues ne devant arranger nullement les problèmes de circulation que connaît cet arrondissement.

L'administration a conscience des problèmes de circulation puisqu'en 1929, elle ordonne le "rescindement"(sic) du trottoir de la place Croix-Pâquet à l'angle de la rue des Capucins et de la montée Saint-Sébastien<sup>4</sup>. Cette opération technique consiste à reculer l'angle du trottoir le plus possible

1- AML, DGST 374, attribution du nom de Chardonnet à la place du Perron, 1928.

2- AML, DGST 290/291, pose de bornes protectrices et de consoles de repos, 1930.

3- DCM, 5/9/1927, observation de monsieur Rey : "Un accident s'est produit tout dernièrement rue des Capucins, vers 5h du matin. Il a été causé par un taxi qui descendait la Grande-Côte dans la partie comprise entre la rue Vieille-Monnaie (Leynaud) et la rue des Capucins. Ce taxi ne s'est arrêté qu'à l'intérieur d'un magasin. Si cet accident s'était produit à 10h du matin, au moment où les ménagères font leurs emplettes, il y aurait eu une véritable hécatombe de personnes".

4- AML, DGST 372, rescindement du trottoir de la place Croix-Pâquet, 1929.

pour aménager un coude de rue plus important. Mais encore une fois, cette amélioration est insuffisante et l'accès à la montée Saint-Sébastien est toujours aussi délicat. Les problèmes de circulation sont réels et les faits divers relatant des accidents, fréquents. L'administration essaie de répondre à ces problèmes au coup par coup.

### *Les travaux d'amélioration*

La troisième série de travaux est plus importante que ceux évoqués jusqu'à présent et ressemble un peu plus aux travaux de voirie que nous avons rencontrés durant la période précédente. Il s'agit du goudronnage de la rue Jean-Baptiste Say, prévu de longue date et jamais entrepris<sup>1</sup>. Cette dépense est prélevée sur un reliquat du budget de 1935. Il faut dire aussi que cette rue est plus que jamais utilisée depuis que la montée de la Grande-Côte est interdite à la circulation sur une grande partie de son parcours.

L'autre amélioration concerne la rectification de l'alignement du boulevard de la Croix-Rousse sur proposition des négociants-industriels Coudurier Fructus Descher<sup>2</sup>. Il s'agit d'aligner leurs futurs magasins, au n°168 et 168 bis du boulevard, sur l'alignement du magasin du 170. Cette proposition est acceptée par la ville puisqu'elle n'entraîne aucune dépense de sa part, ne demande pas d'enquête d'utilité publique et permet de rectifier cette partie du boulevard qui n'a jamais véritablement été achevée, comme nous l'avons déjà signalé. Cependant, à aucun moment des tractations, n'est fait allusion au plan de 1848 ou simplement aux alignements qu'il propose. Ainsi ce projet déjà peut suivi dès la fin du 19<sup>e</sup> siècle est totalement oublié après la Première Guerre mondiale.

Cette absence de références à ce plan et plus généralement à un projet d'ensemble explique peut-être le manque de cohésion et d'ampleur des rares initiatives entreprises durant les années folles. Les travaux effectués répondent à des demandes précises et urgentes ou sont le résultat d'opportunités saisies. Plus que jamais le Conseil municipal agit au coup par coup et, plus que jamais, son action s'apparente davantage à un "bricolage"

---

1- AML, DGST 582, goudronnage de la rue Jean-Baptiste Say, 1936.

2- AML, 922 WP 34, modification de la chaussée et de la promenade boulevard de la Croix-Rousse, 1920.

de la voirie plutôt qu'à une volonté d'améliorer ou simplement d'entretenir cet espace urbain.

Ce manque de plan d'ensemble peut-il être le résultat du déclin de l'arrondissement au sein du Conseil municipal décrit par Franck Scherrer<sup>1</sup>? Il est vrai que durant tout le 19<sup>e</sup> siècle, la majeure partie des travaux est soutenue, revendiquée par un conseiller municipal et qu'après la Grande guerre les rares améliorations envisagées n'ont plus de parrain clairement affirmé<sup>2</sup>. Ce serait une situation bien paradoxale pour le 1<sup>er</sup> arrondissement qui est représenté par le maire lui même ! Et cet habitant du quartier aura raison d'écrire à l'occasion d'un éclairage dont l'installation se fait attendre :

"Pourquoi cette carence ? Est-ce que les habitants, et électeurs, et contribuables de cette place (Colbert) sont rayés du 1<sup>er</sup> arrondissement, qui, il ne faut pas l'oublier, est toujours le vôtre, monsieur le maire, et le vôtre aussi, messieurs nos élus conseillers municipaux"<sup>3</sup>.

#### F.2.2-Les difficultés du quartier Saint-Bernard

Une partie des travaux évoqués plus haut concernent le quartier Saint-Bernard, soit les habitations et rues autour de la place Colbert. Le cas de ce micro-espace urbain est assez typique des difficultés techniques existantes pour l'ensemble des pentes. Un double objectif caractérise les travaux de voirie entrepris, celui d'améliorer cet espace et celui d'éviter d'éventuels accidents. Ainsi, en 1929, une barrière de protection est posée sur les parapets de la place Colbert, le long de l'église Saint-Bernard située en hauteur par rapport à la place<sup>4</sup>. L'objectif des travaux est d'éviter que des "*enfants ne puissent grimper après*" le mur de soutènement qui encercle l'église Saint-Bernard.

Les défauts de cet espace urbain ne sont pas tous rectifiés puisqu'en 1932, quelques années plus tard, il fait à nouveau l'objet d'un aménagement. Cette

---

1- Franck Scherrer, *L'égout, patrimoine urbain : l'évolution dans la longue durée du réseau*, Creteil, Université Paris-Val-de marne, institut d'urbanisme de paris, 1992, p 251-252.

2- En cela le quartier d'étude ressemble aux autres espaces urbains et s'inscrit dans une façon de faire de la politique et de gérer les initiatives municipales : de 1870 à 1914 les séances du Conseil municipal se résument souvent à ce que l'on a appelé "la guerre des arrondissements". Cette situation résulte de la bataille menée par les candidats, puis les conseils municipaux, pour revendiquer et défendre des "projets d'arrondissement". Pierre-Yves Saunier, "La ville et ses découpages", *MEFRIM*, 105, 1993, 2, p 193.

3- AML, DGST 368 (2). pétition à monsieur Herriot, 15 février 1932.

4- AML, DGST 290, pose d'une barrière de protection sur les parapets de la place Colbert, 1929.

fois-ci, il s'agit de démolir le vieux mur qui sépare l'église des entreprises Coudurier Fructus Descher, pour éviter, une fois encore, des accidents<sup>1</sup>. Le rapporteur propose de remplacer le mur par une plantation de quelques arbustes "ce qui donnerait un peu de gaieté". Il est vrai que cette partie de la montée Saint-Sébastien n'est pas très heureuse. Cette réalité urbaine est due à l'église Saint-Bernard mal placée et mal construite. En effet, située en surplomb de la place Colbert et de la montée Saint-Sébastien, elle est nécessairement entourée d'un mur de soutènement. Cette difficulté topographique devait être compensée par un escalier monumental qui ne sera jamais construit<sup>2</sup>. Cette église est donc inachevée et comme pour le boulevard de la Croix-Rousse, aménagé à la même période, (l'église est inaugurée en 1866 et le boulevard en 1870) les alentours de cette constructions ne sont jamais totalement achevés.

Pourtant dans les années 1872-1879 une première tentative est faite : le mur de soutènement qui longe la propriété Willermoz (futur propriété Coudurier Fructus Descher) est reconstruit, et la place Colbert est aménagée (construction des murs de soutènement et des escaliers pour accéder à la montée Saint-Sébastien)<sup>3</sup>. Mais les difficultés topographiques sont importantes et la municipalité ne veut pas repenser l'ensemble de cet espace urbain.

Les erreurs de construction se font aussi sentir sur l'église elle-même ; plusieurs fois, les curés successifs demandent une aide financière à l'administration pour entretenir les bâtiments<sup>4</sup>. Un exemple : en 1935, le curé de la paroisse Saint-Bernard se plaint de gouttières dans la toiture<sup>5</sup>. Après inspection, il s'avère que la couverture en ardoises et la zinguerie au dessus de l'abside, du chœur et des versants en retour sur les transepts sont en mauvais état. Les travaux sont jugés importants et onéreux (30200f) s'ajoutant à ceux déjà entrepris en 1933 (25425f).

---

1- AML, DGST 476, création d'un bosquet montée Saint-Sébastien, 1932.

2- Gilbert Gardes, *Lyon, L'art et la ville*, Paris, édition du CNRS, p 158.

3- DCM, 20/1/1881, 14/2/1874, 15/11/1873 et 10/10/1872.

4- Aujourd'hui et déjà depuis plusieurs années l'église est d'ailleurs fermée, interdite au public, la bâtisse montrant des signes de mauvaise construction jugés dangereux.

5- AML, DGST 564, église Saint-Bernard, réfection partielle de la couverture. 1935-1937.

L'administration est d'accord pour assumer les travaux mais demande tout de même une participation des paroissiens. La réponse du curé est intéressante :

"Notre bonne volonté n'est pas malheureusement à la hauteur de nos ressources financières. Saint-Bernard a toujours été considérée, avec raison, comme une des paroisses les plus pauvres de Lyon, le chômage persistant chez nos bons canuts n'a point modifié cette situation, bien au contraire..."

C'est en effet une réalité à laquelle il est fait référence chaque fois que l'église Saint-Bernard nécessite des travaux : les paroissiens ne peuvent financer ceux-ci, et en raison des difficultés économiques, la situation va de mal en pis. Cet espace urbain mal conçu et inachevé est occupé par une population qui se paupérise de plus en plus. C'est le quartier des canuts, des tisseurs de la soie, touchés par la crise plus tardivement que les ouvriers liés aux activités annexes du textile, mais d'une façon aussi brutale et définitive avec des possibilités de reconversion bien limitées.

Le quartier Saint-Bernard mal conçu et mal entretenu se dégrade, comme d'ailleurs, à un niveau moindre, l'ensemble des pentes. Les quelques travaux de retouches effectués durant l'entre-deux-guerres n'ont pas permis de lutter contre cette dégradation et plus encore, en refusant de penser globalement aux problèmes posés, entre autres à celui de la circulation, les acteurs de l'histoire urbaine ont influé sur le destin de ce quartier.

### **F.3-LA DEGRADATION DU CADRE BATI ET DU CADRE DE VIE**

Lorsque nous avons évoqué l'action de la municipalité, nous avons délibérément laissé de côté quelques initiatives qui ne relèvent pas de cette logique de "bricolage" présentée plus haut, même si la portée de ces travaux est, là aussi, de faible envergure. Il s'agit des travaux d'égouts, d'éclairages et de démolitions qui soulignent tous la dégradation du bâti et évidemment du cadre de vie. Les problèmes d'hygiène, de sécurité et de salubrité sont clairement énoncés. Mais au delà, ces dossiers de voirie révèlent la position du Conseil municipal en face de cet espace urbain et de son délabrement. Ils permettent aussi de mesurer les divisions sociales qui s'opèrent dans le quartier sans forcément, d'ailleurs, pouvoir déterminer l'interaction entre la paupérisation des habitants et la dégradation des lieux.

### F.3.1-Des mesures d'hygiène indispensables

En 1930, un projet de communication des fosses d'aisance avec les égouts de la ville, pour les immeubles des 1er, 4e, et 5e arrondissements, est voté au Conseil municipal<sup>1</sup>. Cette décision fait suite à des plaintes émises par des locataires et commerçants, dont quelques uns de la montée de la Grande-Côte, qui signalent les difficultés rencontrées par le service de vidange dans leur rue. En attendant que le tout-à-l'égout soit installé, le rapporteur demande que ces fosses soient rattachées à l'égout collecteur. Il s'agit donc d'améliorations de substitution en attendant de grands travaux qui, installant le tout-à-l'égout dans la rue, entraîneraient une réelle amélioration des conditions de vie et d'hygiène.

Ici, celles-ci sont loin d'être idéales et en face des évolutions techniques et des nouveaux besoins, les installations des égouts collecteurs du 19e siècle ne suffisent plus. Si, à la Belle Époque, le quartier est mieux ou davantage équipé que d'autres, durant les années folles, certaines de ces rues ont tous les désavantages du pittoresque historique !

C'est le cas pour la rue Capponi dont les habitants réclament, dès février 1930, une canalisation souterraine<sup>2</sup>. Le rapporteur décrit la situation :

"Il règne dans cette impasse une humidité malsaine, une odeur nauséabonde à cette époque (elle est intenable l'été), et de plus cette eau qui coule sans arrêt attire de nombreux rats d'égouts qui circulent sans cesse".

Malgré le constat d'une situation d'urgence par le service de canalisation, la demande est rejetée en mai 1931 car jugée "*trop coûteuse*".

Une nouvelle pétition est étudiée par le Conseil municipal en novembre 1933 et le projet estimé à 10000f. Cependant, faute de pouvoir prévoir cette dépense sur le programme et surtout le budget de 1934, le projet est encore ajourné !

Une pétition est envoyée à nouveau en juin 1935, un autre rapport est établi précisant que, malgré le nettoyage assuré par le cantonnier du quartier, règne dans l'impasse une mauvaise odeur qui provient "*du fait que les eaux résiduelles des immeubles en bordure s'écoulent en surface*". Le 1er octobre 1935, le Conseil municipal accepte enfin le projet et 10000f sont prélevés sur

---

1- DCM, 21/1/1930.

2- AML, 922 WP 22, amélioration dans le 4e arrondissement, construction d'un égout tubulaire rue Capponi, 1930-1935.

un crédit spécial. Le rapporteur précise: "*Il s'agit là d'une amélioration indispensable que réclament depuis longtemps les riverains de cette voie publique*"<sup>1</sup>.

Voilà cinq ans que cette amélioration est demandée et considérée comme justifiée... alors pourquoi ce retard à l'entreprendre? Est-ce la ténacité des habitants qui, harcelant le Conseil municipal, a fini par obtenir ce qu'ils demandaient? Ou bien ce retard est-il dû au coût des travaux et aux attributions très précises des budgets municipaux qui ne permettent pas d'inclure cette dépense? Pour une fois, la réponse nous est clairement donnée par les intervenants eux-mêmes, une note du service de la voirie précisant:

"La réalisation de ce projet améliorerait l'hygiène de cette petite rue du 1er arrondissement. Étant donné que cet arrondissement a jusqu'ici été beaucoup moins favorisé que les autres arrondissements au point de vue des améliorations de voiries et que d'autre part la dépense est peu importante, on pourrait, semble-t-il, engager la dépense..."

Ce n'est donc pas le coût de l'amélioration, ni le fait qu'elle soit jugée secondaire qui explique la lenteur de l'intervention mais bien parce que la ville s'occupe d'abord d'autres espaces urbains avant les pentes de la Croix-Rousse. Et si les habitants obtiennent, enfin, leur égout après cinq ans de réclamations c'est grâce au dynamisme de leurs initiatives mais surtout parce que le service de voirie désire mieux répartir les dépenses et intervenir dans cet espace urbain longtemps défavorisé.

Le peu d'affaires rencontrées au cours de notre recherche ne vient donc pas de la disparition de sources potentielles mais bien d'une quasi absence d'interventions du Conseil municipal dans le quartier durant l'entre-deux-guerres. Bien sûr, quelques travaux de retouches sont entrepris, le service de distribution amélioré<sup>2</sup> et, comme nous le verrons par la suite, l'éclairage axial installé dans les rues. Mais ce sont là de très faibles dépenses et des travaux qui demandent peu de temps et peu d'attention. Travaux de faible portée au regard de ceux effectués durant la première période de notre étude et surtout de ceux dont le quartier aurait besoin.

1- AML, DGST 394, construction d'un égout tubulaire rue Capponi, 1935.

2- Des travaux pour l'amélioration du service des eaux dans le 1er arrondissement sont entrepris en 1932 pour un coût de 85000f. DCM, 23/5/1932.



### F.3.2-L'éclairage, un équipement parrainé par les habitants

En 1925, les habitants des pentes de la Croix-Rousse demandent au Conseil municipal que la durée de l'éclairage dans les rues soit prolongée<sup>1</sup>. Cette demande, jugée trop onéreuse, est rejetée. La raison qui pousse les habitants à faire une telle requête n'est pas précisée pourtant il ne s'agit pas d'un caprice puisque, quelques années plus tard, lorsque l'éclairage axial est installé dans les rues de Lyon, les habitants acceptent de participer aux dépenses qu'occasionneront ces installations.

Pour la mise en place de ces éclairages, les habitants, comme les autres lyonnais, se regroupent en comité, la plupart du temps par rue, quelquefois par tronçon de rue, surtout pour les grandes transversales du quartier. Ce comité, représenté par un président qui fait le lien avec l'Administration, doit réunir une participation à la dépense, définie par le service de voirie après estimation du coût de l'installation.

Ce fonctionnement en participation et en comité est particulièrement riche de renseignements. Bien évidemment, la façon dont les habitants se regroupent, est intéressante. Ce rassemblement traduit une sociabilité de proximité proche de celle que l'on peut retenir dans la formation des comités de quartier pour le 14 juillet. Plus instructives pour nous, les descriptions des rues et de leurs habitants qui sont faites pour justifier des sommes recueillies lorsque celles-ci ne sont pas à la hauteur des souhaits émis par l'administration. Il est question de "*quartier pauvre*", de "*coin déshérité*", "*d'artères peuplées de modestes employés et ouvriers*", etc..<sup>2</sup>. Le nombre de commerçants est parfois indiqués comme preuve du faible peuplement de la rue. Enfin, lorsque la ville est propriétaire d'un ou plusieurs locaux, elle le précise. Toutes ces informations sont données par le comité pour justifier des sommes recueillies. Il est vrai qu'il existe de réels écarts entre leur montant ou plus exactement entre les taux de participation atteints.

---

1- DCM, 22/2/1925.

2- AML, DGST 278(1), éclairage axial rue des Tables-Claudiennes, 1929 ; AML, DGST 278(3), éclairage axial rues Vaucanson et de Sève, 1929.

Une seule fois l'administration précise clairement le taux de participation qu'elle désire obtenir des habitants. Pour l'éclairage axial de la rue Imbert-Colomès, un comité recueille une somme de 6445f et insiste sur "*la pauvreté du quartier*". Mais le devis est de 15000f et le rapporteur demande au comité de faire "*un effort un peu plus grand et d'arriver à un minimum de 7000 à 7500f*"<sup>1</sup>. La participation demandée est donc de 47 à 50 %. Le rapporteur reconnaissant que cette rue est peuplée de petits commerçants, que la ville est propriétaire de plusieurs bâtisses et que l'hôpital Willemanzky ne peut être appelé à contribuer, recommande donc au Conseil municipal de se satisfaire de la somme réunie. La répartition se fait donc ainsi : 6445f pour le comité (environ 43 %), 1500f pour les compagnies concessionnaires (=10 %) et 4055f pour la ville (soit 37 %).

Pour tous les éclairages la dépense est répartie entre ces trois créanciers et les compagnies concessionnaires participent toujours et exclusivement à hauteur de 10 %. Par contre, les parts du comité et de la ville varient, malgré le souhait de cette dernière de ne participer qu'à hauteur de 40 %.

Les différences de pourcentages atteints par les comités nous renseignent sur le degré de fortune des habitants. Par exemple, pour l'éclairage axial de la rue des Capucins, le taux de participation du comité atteint 65 %, et les sommes recueillies par celui de la montée Saint-Sébastien couvre toute la dépense<sup>2</sup>. A l'inverse, le comité de la rue Diderot (Sainte-Blandine) ne réunit que 25 % du devis et celui de la rue des Tables-Claudiennes (entre la place Chardonnet et la montée Saint-Sébastien) que 27 %<sup>3</sup>. Sans grande surprise, les comités du nord des pentes de la Croix-Rousse, surtout le quartier Saint-Bernard, à partir de la rue des Tables-Claudiennes jusqu'au boulevard de la Croix-Rousse, ne réunissent jamais des sommes dépassant 30 % de participation. D'ailleurs, pour l'éclairage de la place Colbert, l'administration prend tous les frais à sa charge. Ce sont ces mêmes habitants qui n'ont pu donner davantage pour les travaux de l'église Saint-Bernard et cette insuffisance de participation confirme leur pauvreté.

Peu importe, pauvre ou pas, chacun donne ce qu'il peut pour permettre l'éclairage de sa rue. En une année (juin 1929-Juin 1930) presque tout le

---

1- AML, DGST 278(3), éclairage axial, 1929.

2- AML, DGST 278, éclairage axial dans diverses rues du 1er arrondissement, 1929-1930.

3- *Op. cit.*...

quartier est équipé, sauf bien sûr le quartier Saint-Bernard qui tarde à réunir les fonds. L'éclairage est garant de la sécurité et certaines rues en ont bien besoin. Entre les problèmes d'hygiène évoqués plus haut et cette course à l'équipement pour l'éclairage, le tableau que l'on peut peindre des pentes de la Croix-Rousse dans les années 30 n'est pas vraiment réjouissant, surtout pour certaines rues comme la montée de la Grande-Côte ou le quartier Saint-Bernard. Et cette impression de misère et d'abandon devient une réalité lorsque le remède pour la combattre est celui de la destruction.

### F.3.3-Un cadre bâti vétuste

Cette partie des pentes est-elle vraiment vétuste à la veille de la Seconde Guerre mondiale ? Peut-on la considérer comme insalubre ? Ces critères dépendent bien sûr, de l'âge des immeubles et parfois de l'aspect général de la rue (entretien, éclairage, etc...). Le bureau d'hygiène permet de mesurer le degré de vétusté mais plus encore, les opérations d'assainissement menées sur la montée de la Grande-Côte, sont éloquentes.

#### *Un parc immobilier dégradé ?*

Au cours de l'année 1929, le service de voirie est, devant l'inertie d'un propriétaire, dans l'obligation de faire effectuer d'office les travaux d'assainissement qui ont fait l'objet d'un arrêté le 24 mai 1918, pour l'immeuble situé 2 rue Imbert-Colomès<sup>1</sup>. Le montant des travaux, 259f, et une amende fixée par le tribunal de simple police sont réclamés au propriétaire.

En agissant ainsi, la ville ne fait qu'appliquer la procédure prévue par la loi du 15 février 1902 sur l'hygiène publique. D'ordinaire, le bureau municipal ne va pas jusqu'à ce stade et son action se limite à faire remarquer, souvent avec véhémence, au propriétaire l'état de délabrement de son immeuble. Ainsi, monsieur Bianchini-Férier tenant compte d'une lettre du service municipal de la voirie, demande un permis de construire pour "*parer au danger que présentaient les murs de façade de cet immeuble (rue de Sève) lézardés*"<sup>2</sup>.

---

1- DCM, 1/5/1931.

2- DCM, 22/5/1933.

Une autre prérogative du bureau d'hygiène est de surveiller les constructions et les travaux de façon qu'ils soient conformes aux règlements d'hygiène et le cas échéant, d'accorder des dérogations. C'est par exemple la demande émise par monsieur Mollo, entrepreneur mandataire de monsieur Goudard, gérant d'immeubles, pour le 23 rue des Capucins<sup>1</sup>.

Contre toute attente, les réclamations ou interventions du bureau d'hygiène concernant les immeubles des pentes de la Croix-Rousse sont, en fin de compte, moins nombreuses que prévues et le cadre bâti dans les années 1930 passe pour être plutôt sain. C'est d'ailleurs la conclusion à laquelle aboutit la S.E.R.L, en 1975, lors d'un rapport sur l'état du quartier, le bâti étant considéré comme de bonne qualité mais les équipements sanitaires très insuffisants et inadaptés<sup>2</sup>. Ainsi, les affirmations de Marcel Grancher concernant les conditions de vie des tisseurs sont, sans doute, quelque peu misérabilistes :

"Le mal est vite attrapé dans ces logis insalubres et insuffisamment chauffés, qui sont bien souvent le lot de nos tisseurs"<sup>3</sup>.

En fait, les conditions de vie sur les pentes dépendent du logement lui même, bien évidemment, mais plus généralement de sa situation géographique. En effet, si la grande majorité des constructions datent du début du 19e siècle, et sont tout juste centenaires lorsque nous achevons notre étude, certaines sont tout de même héritées des siècles passés. C'est le cas pour la presque totalité des habitations sur la montée de la Grande-Côte. Pour celles-ci, alors oui, il est possible de parler d'insalubrité dans les années 30. Pour les autres, elles sont surtout inadaptées aux nouveaux règlements d'hygiène et se dégradent par manque d'investissement des acteurs financiers. Pour ces immeubles construits après la vente des biens nationaux, une réhabilitation et une mise aux normes suffiraient à freiner la dégradation qui les menacent. Ces travaux seront entrepris avec presque 50 ans de retard et cette inertie a failli entraîner leur destruction comme ce fut le cas pour la montée de la Grande-Côte.

---

1- DCM, 29/11/1937.

2- COURLY, *Les pentes de la Croix-Rousse : note de synthèse des études préalables*, juin 1975, p 18.

3- Marcel Emmanuel Grancher, *La soierie meurt*, Lyon, édition Gutenberg, 1933, p 99.

### *Assainir la Grande-Côte*

" Il s'agit de s'y mettre une fois, disent les anciens, pour rappeler que les choses qui paraissent inexécutables peuvent être entreprises. Est-ce que quelques coups de hasard nous vaudraient un jour prochain l'assainissement de la Grand'Côte, le quartier le plus sordide de Lyon, peut-être ?

(...)La ville se met une fois à acheter des maisons de la Grand'Côte, en état de vétusté, et qui sont un danger pour la sécurité publique. Est-ce signe que nous verrons bientôt la pioche du démolisseur mettre à bas les bicoques insalubres, branlantes, sales et malodorantes qui règnent de la rue des Capucins aux Pierres-Plantées ?"<sup>1</sup>.

Pétrus Sambardier commente ainsi l'achat par la ville de maisons sur la montée de la Grande-Côte en 1935 et 1936. Mais il ne s'agit en rien de l'opération d'assainissement dont rêve l'écrivain :

"Ce doit être une œuvre fort coûteuse que l'assainissement de la Grand'Côte. On réclame cette opération depuis quatre-vingts ans. Vaisse lui-même n'a pu la réaliser"<sup>2</sup>.

Nous ne savons si le préfet et maire de Lyon désirait véritablement entreprendre cette amélioration, cependant dès 1928 il est écrit qu'une partie de la montée de la Grande-Côte, peuplée de taudis, est considérée comme un îlot insalubre et que son acquisition et sa destruction sont programmées :

"Dans le 1er arrondissement, nous pouvons prendre comme axe d'un îlot des plus malsains, la célèbre montée de la Grande-Côte. Les garnis y sont aussi nombreux et en quelques coins la population peu intéressante"<sup>3</sup>.

Bien évidemment, il fait allusion auparavant à l'état sanitaire de la rue. A l'occasion d'une proposition de vente en 1922, le rapporteur écrit :

---

1- Pétrus Sambardier, *la vie à Lyon de 1900 à 1937 par un grand journaliste*, Lyon, imprimerie Artistique en couleurs, 1939, p 160-161.

2- Sambardier, *Op. cit.*, ...

3- Alfred, Rosier, *La crise du logement ouvrier. Le problème de l'habitation à bon marché, en particulier dans le département du Rhône et à Lyon*, Lyon, imprimerie Bosc frère & Riou, 1928, p 410. Un rapport sur les garnis à Lyon en octobre 1925 fait état de 59 ganis sur la montée de la Grande-Côte. En fait, on en trouve dans toutes les grandes artères du quartier. En tout ce sont 1384 garnis recensés dans le 5e secteur qui correspond à la Croix-Rousse, pentes et plateau et à Caluire. Sans surprise, ces habitations sont massivement sur la rive gauche du Rhône. ADR, 4M 459, Hôtels, auberges et garnis.

"Le seul intérêt que la ville ait à acheter la propriété Macé et le terrain Jaillet serait de pouvoir frapper ensuite ces terrains de servitude de non aedificandi, afin de maintenir, sans aggravation, l'aération des logements des immeubles environnants et leur assurer un peu plus d'hygiène"<sup>1</sup>.

Mais la Conseil municipal prévoit la destruction de tout l'îlot pour plus tard.

Malgré ces projets, la politique de destruction n'est entreprise que lorsque l'occasion se présente. Comme pour les ouvertures de rues ou la construction des groupes scolaires c'est l'opportunité qui mobilise la municipalité. Cela prouve la faiblesse de la volonté politique mais aussi une relative forme de cohérence dans les projets puisqu'ils sont réalisés dès qu'il y a une opportunité.

Ici, il s'agit d'une plainte anonyme des habitants de la Grande-Côte, en décembre 1935, signalant à l'administration l'état de délabrement général et d'insécurité de deux bâtiments sur cour, donnant sur un passage étroit, au n° 35-37 de la montée de la Grande-Côte : "*La maison est lézardée et menace trois autres maisons et la vie des passants*"<sup>2</sup>. Un rapport très détaillé de l'état des bâtisses conclut le bien fondé de cette plainte et ordonne une mise en demeure à la propriétaire de prendre d'urgence des mesures nécessaires.

Un délai de trois semaines est laissé à la propriétaire, au delà duquel une nouvelle visite sur les lieux prouve que rien n'a été fait. Assignée à justifier de son inertie la propriétaire, une veuve de 50 ans, sans profession, vivant avec sa fille, 25 ans, employée, répond qu'elle n'a pas les moyens de faire démolir son immeuble. Suivant l'article 5 de la loi du 21 juin 1898 modifiée par l'article 3 des décrets-lois du 30 octobre 1935 sur la sécurité des immeubles, un expert est nommé pour examiner l'état de l'immeuble. Il conclut, lui aussi, à la nécessité urgente d'importants travaux dont le montant dépasserait la valeur du bâtiment. madame Lyvet désire vendre et la ville se propose comme acquéreur au prix 900f et prend à sa charge la destruction des corps de bâtiments. L'acte de vente est signé et la démolition réalisée au printemps 1936.

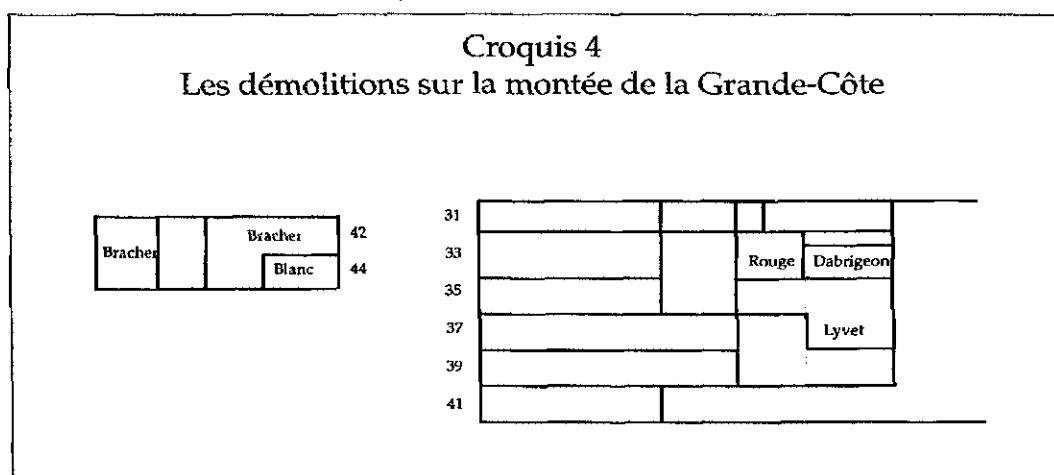
Ce n'est pas la volonté d'assainir le quartier qui pousse l'administration à engager ces frais mais le fait que la maison soit sur le tracé de la rue Diderot

1- AML, 922 WP 51, affaire Melle Jaillet, 49 montée de la Grande-Côte, 1922.

2- AML, DGST 6/5, cession Lyvet, montée de la Grande-Côte 35-37, 1935-36.

(Sainte-Blandine) prolongée et, si le projet n'est pas maintenu, la possibilité de vendre le terrain une fois celui-ci débarrassé des bâtiments<sup>1</sup>.

L'initiative municipale d'acquisition aurait du en rester là. Cependant, quelques jours après la démolition de l'immeuble Lyvet, le propriétaire de la maison adossée, au n°33, monsieur Rouge, se plaint de l'écroulement d'un mur mitoyen qui menace sa maison<sup>2</sup>. Le schéma ci-dessous présente la disposition des propriétés.



Un examen rapide révèle que l'écroulement du mur mitoyen est bien la conséquence de la démolition de la maison Lyvet, et que cet obstacle enlevé, les eaux de pluie s'infiltrant dans la bâtisse voisine, la maison de monsieur Rouge menace, à son tour, de s'effondrer. Les locataires sont priés d'évacuer immédiatement les lieux et le propriétaire assigne en référé la ville. Mais en octobre 1936 une entente à l'amiable est signée et la ville devient propriétaire de l'immeuble ("*très vétuste et dont la propre solidité (avant l'incident) est précaire*") pour la somme de 13000f.

Alors que la ville se rend acquéreur de la propriété Rouge un peu malgré elle et de la propriété Lyvet en raison de son prix modique, le rapporteur écrit, au moment de la délibération sur la démolition des deux immeubles, que "*la ville de Lyon s'est rendue acquéreur en vue d'assainir le quartier d'un groupe d'immeubles situés sur cour au n°31-33*".

La volonté d'assainir les pentes de la Croix-Rousse est une réalité mais si la ville a décrété tout un îlot insalubre, le résultat final de l'opération

1- AML, *Op. cit.*, rapport du 16 janvier 1936.

2- AML, DGST 561, affaire Rouge, écroulement d'un mur 33 montée de la Grande-Côte, 1936.

d'assainissement reste de faible envergure. Il s'agit de détruire les habitations menacées d'effondrement et, de ce fait, de créer une aération dans le quartier. A aucun moment, le projet ne s'étend à toute la rue mais à aucun moment non plus on ne parle de réfection. Les maisons sont-elles en si mauvais état ? Plutôt, les travaux sont trop onéreux et la démolition est plus rentable.

Le Conseil municipal garde cette ligne de conduite et lorsque le même problème se pose pour l'immeuble du 44 montée de la Grande-Côte, les dispositions prises sont semblables (voir croquis ci-dessus pour la disposition des propriétés).

En 1938, le bureau d'hygiène écrit au Conseil municipal pour lui faire part de la situation de l'immeuble de madame Blanc et proposer d'appliquer les articles sur la sécurité des immeubles<sup>1</sup>. L'expert nommé conclut que l'immeuble présente un danger certain pour la sécurité publique mais que le responsable de cette situation n'est pas madame Blanc mais sa voisine, Melle Bracher qui, ayant démoli une partie de son immeuble, a totalement déstabilisé l'immeuble mitoyen, situation courante dans cette montée où les constructions adossées les unes aux autres, et construites en matériaux légers, se maintiennent entre elles. Une fois encore, les travaux sont plus importants que la valeur de la maison ; une fois encore, la ville se porte acquéreur pour la somme de 15000f de l'immeuble et prend à sa charge les frais de démolition et de consolidation de la demeure de Melle Bracher rachetée par la même occasion.

Une partie de l'îlot jugé insalubre est donc bien démoli mais par souci d'économie et parce que les occasions de se porter acquéreur se sont présentées. En aucun cas, la ville n'a usé de son droit d'expropriation et les initiatives émanent du bureau d'hygiène et non du service de la voirie. L'assainissement n'est donc pas pensé comme un projet d'embellissement et d'aménagement mais bien comme une nécessité. Pétrus Sambardier perçoit très tôt cette distorsion d'objectif puisqu'il écrit :

"On commencerait à s'atteler à une transformation de la Grande-Côte. La ville a acquis les n°35 et 37 : deux immeubles de trois étages, s'il vous plaît, elle les fera démolir. (...) Est-ce une grande espérance ? jugez : les deux immeubles n°35 et 37 ont été cédés à la ville

---

1- AML, DGST 680, cession Vve Blanc, acquisition immeuble 44 montée de la Grande-Côte, 1938-39.



moyennant le prix total de 900f (...). Sans être très fort en calcul, on peut faire à peu près le compte de ce que coûterait l'acquisition de toute la Côte qui, chacun le sait, comprend cent moins un numéros de chaque côté. Pourquoi ne pas entreprendre bientôt ce travail ? (...) Les amateurs de pittoresque y perdront quelques satisfactions, mais les hôpitaux marqueront peut-être un peu moins d'entrées d'enfants étiolés."<sup>1</sup>

Bien évidemment le journaliste exagère sans doute son propos mais effectivement, une grande partie de la montée de la Grande-Côte et sûrement d'autres rues loties avant le 19<sup>e</sup> siècle, ont des habitations vétustes et dégradées dès les années 1930<sup>2</sup>. Cet état de fait et la lenteur de l'administration à équiper les rues d'égouts convenables font que certaines artères ou coins sombres sont insalubres et inhospitaliers. Bien sûr, ce n'est pas le cas pour l'ensemble du bâti et celui-ci est relativement sain au temps des années folles même s'il est déjà terriblement sous équipé. Mais la réhabilitation tardant à se faire, les acteurs économiques n'investissant plus, c'est tout le quartier qui progressivement va ressembler à ces lieux si peu attrayants que certains veulent les assainir, déjà, en les détruisant, méthode radicale et peu onéreuse.

Au lendemain de la Grande Guerre, les pentes de la Croix-Rousse ne sont plus l'espace de vie et de travail privilégiées qu'elles ont été durant le 19<sup>e</sup> siècle mais elles ne sont pas encore cet espace urbain dégradé et vétuste des années 1970. Si la période qui suit la Seconde Guerre mondiale précipite la déchéance du quartier, elle ne fait que poursuivre les évolutions observées dès 1920-1930.

Après des années de forte croissance, la ville s'équipe et s'organise et, dans ce nouvel urbanisme, aucune considération pour le quartier ! Même la relance des années 20, brève espérance qui a permis la reprise de l'industrie de la soie n'entraîne pas un véritable dynamisme de la construction. Tout juste la prospérité ambiante pousse-t-elle un certain nombre de propriétaires à entreprendre quelques travaux et la conversion des ateliers de canuts en logement souligne la crise d'une industrie et de tout un quartier.

---

1- Sambardier, *Op. cit.*,...

2- Toujours dans son inventaire des taudis de Lyon, Alfred Rosier écrit : "Les parties basses de l'arrondissement (le 1<sup>er</sup>) surtout ont à souffrir de constantes infiltrations d'eau provenant du coteau ou de sources filtrant dans le tréfonds : citons au hasard, outre la montée (de la Grande-Côte), les rues Neyret et Burdeau (Commerce). (...) Enfin les rues y sont étroites, très étroites en regard de l'activité qu'y déploie l'industrie de la soie : des transformations importantes sont donc nécessaires que devront compléter de non moins importants travaux de voirie". *Op. cit.*, p 410.

L'heure est à la retouche, aux travaux d'appoint, aux initiatives prises dans l'urgence, améliorations "saupoudrées" sur un cadre bâti qui se détériore. La pauvreté des habitants et les incohérences des actions municipales passées aggravent la situation. Les problèmes de circulation sont de plus en plus importants et créent, dans cet espace urbain construit à une autre époque, pour une autre époque, des situations dangereuses. Les décideurs essaient d'y répondre mais, entre les grands projets qui prévoient la destruction pure et simple d'une partie du quartier, et les réalisations de petite voirie entreprises au coup par coup, le problème demeure et s'amplifie.

Le manque d'investissement tant privé que public et l'absence d'un plan de réfection globale se fait cruellement sentir et aux difficultés de circulation, s'ajoute l'insalubrité de certaines rues. Pourtant, dans son ensemble, le cadre bâti est plutôt sain, les constructions solides. Mais l'inertie des décideurs, dégrade sans doute autant le quartier que les années elles mêmes.

A l'époque où la réhabilitation n'est pas inscrite dans les programmes et les états d'esprit, cette inaction de la municipalité a peut-être sauvé le quartier de la destruction, méthode radicale employée pour lutter contre les taudis. La détermination des habitants à vouloir obtenir l'éclairage des rues traduit leur volonté de sauver leur espace de vie de l'oubli et leur décision de vivre encore ici malgré la détérioration de leur environnement.

A l'image d'une industrie peu à peu obsolète et d'une population vieillissante, le quartier se désagrège. Comme si son histoire et celle de l'industrie de la soie, de ces hommes et de leurs métiers, était liée au delà d'une simple instrumentation. Il est vrai qu'entre l'histoire des espaces et des hommes, il existe bien des ressemblances. Leur homogénéité réciproque dissimule une grande variété de dispositions. Ensuite, derrière l'apparente pérennité des situations, c'est tout un monde qui vieillit et disparaît. En effet, si à la veille de la Seconde Guerre mondiale, le cadre bâti et morphologique est très peu modifié et le "bistanclaque" y résonne toujours, les rues et les immeubles ne sont plus tout à fait les mêmes et le bruit du métier y est désormais bien faible. Enfin, dans ce Lyon transformé, dans cette époque "moderne", les pentes de la Croix-Rousse et leurs habitants sont de plus en plus marginalisés.

L'histoire des hommes ressemble donc à celle des espaces et réciproquement. Les rythmes des évolutions ne sont pourtant pas tout à fait les mêmes. Ici, la guerre de 1914-1918 provoque une véritable coupure. Durant le 19<sup>e</sup> siècle, les initiatives urbaines sont, certes, peu nombreuses mais néanmoins remarquables. Outre l'exécution de quelques grands travaux, le quartier est équipé en priorité de réseaux et infrastructures scolaires. Et puis surtout, on établit pour lui des plans d'ensemble et des projets, qui reposent souvent sur la destruction d'une partie du quartier.

Après la Grande Guerre, les initiatives sont encore plus rares, plus limitées : on retouche, on arrange dans l'urgence, on concède quelques interventions. Il n'y a plus du tout de plan directeur dans les interventions, ni de conception globale, ni de définition du rôle que doit jouer ce quartier dans l'organisation urbaine. Il est tout simplement écarté, oublié.

Plus que jamais, les programmes sont ailleurs. Le manque d'investissement, tant privé que public, finit par provoquer la détérioration d'un bâti, jugé pourtant sain, et d'un espace urbain décrit comme agréable à vivre, quelques décennies plus tôt. On parle même d'insalubrité, de taudis, et la Grande-Côte y perd quelques maisons.

Dégradation, marginalisation, abnégation, telles sont les marques visibles de la déperdition de cet espace urbain, processus qui résulte de la délocalisation des capitaux, du déplacement des initiatives municipales et privées et d'une

nouvelle conception de la ville. Le quartier n'a pas résisté à la crise de l'industrie qui l'avait vu naître. Au fur et à mesure que cet espace urbain perd sa vocation industrielle, il se dégrade, tout doucement et discrètement, mais les destructions sur la montée de la Grande-Côte rappellent son irrémédiable déclin.

**PARTIE III : VIVRE SUR LES PENTES DE LA CROIX-ROUSSE**

Une population a été définie, observée, suivie. Ses évolutions racontent l'histoire d'une industrie en crise et d'un quartier progressivement en marge de l'économie et des techniques du 20<sup>e</sup> siècle. Parallèlement, comme répondant à cette régression irrémédiable, le quartier s'abîme et se dégrade. Les investissements et les programmes d'urbanisme sont réservés à d'autres parties de la ville, plus dynamiques, plus jeunes, plus prometteuses.

Une interrogation demeure : quelles sont les conséquences de cette double mutation sur la vie quotidienne du quartier ? Celle-ci est faite des activités journalières ou exceptionnelles : relations entre les habitants, déplacements dans le quartier, trajets d'école, de travail, commerces, etc..., la vie quotidienne, c'est ce qui remplit la vie de tout un chacun sans en avoir l'air. Personnelle à chaque utilisateur elle est tout de même influencée par le cadre et le contexte dans lesquels elle se déroule.

Le quartier de la Croix-Rousse a longtemps été agité, source d'inquiétude et de méfiance. Il faut dire que les ouvriers de la soie avaient une conscience professionnelle et sociale très profonde. Mais qu'en reste-t-il lorsque les emplois se font rares et se diversifient ? Reste il un lien entre les individus ? Une conscience d'appartenir à quelque chose que tous les habitants auraient en commun ?

Saisir les relations sociales et les idées revient à identifier des sentiments et des comportements souvent individuels. Plus ils sont marqués et extrêmes, plus ils sont faciles à identifier. La banalité des comportements observés ici oblige à multiplier les angles d'approches et de recherches. Les relations qui font référence aux réseaux sociologiques et aux repères identitaires nous amènent à poser la question de l'existence et de la définition du quartier-village. Est-ce une construction ou une réalité ? Le "village" est-il ce qui reste lorsque tout, ou presque, s'est désagrégé ? Le quelque chose en commun serait alors un sentiment d'appartenir à un lieu, à une histoire. Mais les habitants sont-ils suffisamment proches les uns des autres pour développer une identité collective ? L'espace des pratiques est-il à l'échelle d'un quartier ? Quels sont les territoires dans lesquels la vie quotidienne s'épanouit ?

Vivre à la Croix-Rousse c'est en parcourir les rues, en fréquenter les commerces, c'est nouer des contacts avec les autres habitants, c'est y établir des repères et s'y sentir chez soi.

## CHAPITRE G : UN QUARTIER ORDINAIRE

La Croix-Rousse, un quartier ordinaire. On pourrait croire qu'il s'agit d'une formule provocatrice tant le qualificatif "ordinaire" choque, accolé à ce quartier mythique. Ordinaire, le bastion des canuts, des traboules et des appartements conçus spécialement pour le métier Jacquard ? Ordinaire le quartier des premières révoltes ouvrières et des coopératives de production et de consommation ? Cela semble impossible, tant la mémoire collective a gardé de ce quartier un souvenir de particularisme. Il est vrai que l'architecture des immeubles y est singulière et les cellules familiales qui les habitent très particulières. Mais, peu à peu, en perdant leur logique économique, celles-ci se normalisent et le fil directeur qui organise la vie de tous, des familles, des immeubles, et du quartier tout entier se désagrège : la soie quitte les pentes de la Croix-Rousse et la crise économique qu'elles subissent ne peut être *sans* conséquence sur la vie quotidienne du quartier. Vie quotidienne, vie de quartier, l'une et l'autre parlent de ce contexte général, de cette atmosphère dans laquelle la vie des acteurs prend forme. Agitations, animations, tensions, passions humaines et confrontations, forment une ambiance qui distingue un lieu de vie d'un autre. Les moyens pour appréhender cette ambiance de quartier sont peu nombreux. Il faut parfois inventer les sources, chercher autrement, parler de ce qu'il y a ailleurs pour évoquer ce qu'il n'y a pas à la Croix-Rousse. La difficulté est donc d'obtenir une vue d'ensemble avec seulement quelques pièces du puzzle... un paysage se distingue alors et représente un quartier, somme toute ordinaire !

### G.1-UN QUARTIER DISCRET

Qu'est ce qu'une ambiance de quartier ? C'est l'agitation et l'animation qui s'y déroulent et colorent plus ou moins la vie quotidienne de ses habitants. Au delà de l'anecdote, les archives policières et judiciaires permettent d'obtenir un aperçu global de cette ambiance de quartier et de replacer celle-ci dans le contexte de la vie lyonnaise. Cette étude est réalisée à partir d'archives policières, les archives judiciaires étant conservées nominativement, il aurait fallu passer en revue tous les dossiers de la



Troisième République pour déterminer les affaires concernant un habitant de notre quartier.

Mais les rapports de police, par les acteurs et les situations qu'ils mettent en scène suffisent pour répondre à des questions globales : le quartier des Voraces est-il toujours un foyer d'agitation sociale, fait-il l'objet d'une attention particulière ? Le mouvement gréviste y est-il notable ? Les crimes et délits y sont-ils plus importants et/ou différents, et les festivités nombreuses ? Il s'agit maintenant de donner vie aux immeubles et aux rues, de dépeindre la vie quotidienne qui s'y déroule.

### G.1.1-L'agitation est ailleurs

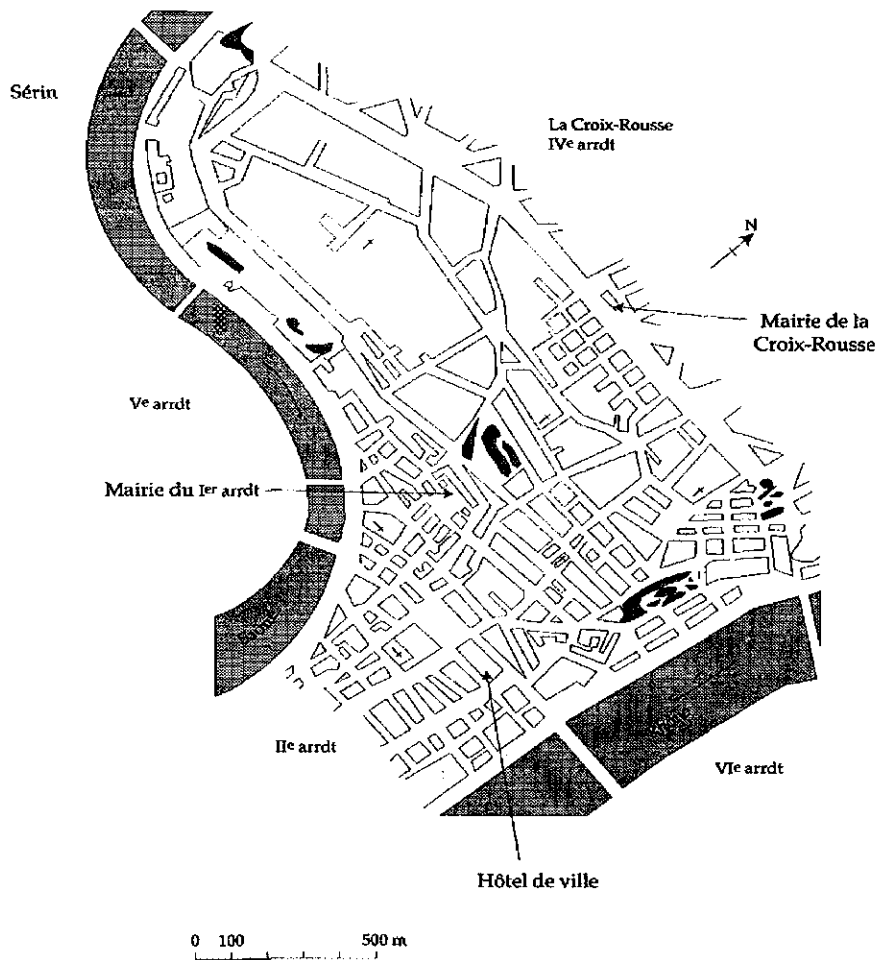
Étudiant un quartier reconnu par tous comme étant le berceau de la révolte ouvrière, il est logique de chercher à connaître les mouvements collectifs de la population avant d'étudier en détail les délits individuels. Les pentes de la Croix-Rousse sous la Troisième République sont-elles héritières de leur passé et, de ce fait, sont-elles toujours régulièrement agitées par des mouvements sociaux et politiques ? Cette question dépasse la seule description d'une ambiance du quartier et pose celle de la continuité de l'engagement social et politique des Croix-Roussiens. La seule observation de la répartition spatiale des postes de police et le volume d'affaires permettent de douter de ces continuités et légitimités.

#### *Un espace urbain peu surveillé*

Avant d'ouvrir les dossiers, il faut mesurer l'attention que les autorités policières portent au quartier. Cette première approche permet d'obtenir une vue d'ensemble de l'agitation globale du quartier ou du moins de la propension de ses habitants et de ses usagers à cette agitation.

Pour les pentes de la Croix-Rousse, le constat est simple : c'est un quartier dont on parle peu, dont on se soucie peu. C'est l'absence d'affaires et d'organisations policières qui caractérise le mieux cet espace urbain.

Carte 20  
Les postes de gardiens de la paix du 1<sup>er</sup> arrondissement  
début XX<sup>e</sup> siècle



Effectivement, la carte des postes des gardiens de la paix de l'agglomération lyonnaise en 1908<sup>1</sup> (carte n°20) indique qu'il existe des postes autour du quartier mais aucun à l'intérieur : sur la place de l'Hôtel de ville, à la mairie du 1er arrondissement, à la mairie du 4e arrondissement, et aucun poste sur l'ensemble des pentes de la Croix-Rousse. Vraisemblablement, il existait un poste de police rue des Tables-Claudiennes, du côté de la Montée des Carmélites, qui a été supprimé dans les années 1890 "*parce qu'il était trop près de celui de la place Sathonay*"<sup>2</sup>.

Dès la fin du 19e siècle, cette partie des pentes de la Croix-Rousse (pourtant la plus peuplée et urbanisée) est donc considérée par les autorités policières comme un quartier paisible qui ne nécessite aucune surveillance particulière, au contraire même, puisqu'on peut y supprimer un poste. Les difficultés sont ailleurs ainsi que les effectifs. Rien de nouveau, puisque Pierre-Yves Saunier a remarqué qu'à partir de 1850 environ, l'ensemble du Lyon ancien accueille de moins en moins de postes et, qu'à l'inverse, les nouveaux quartiers de la rive gauche du Rhône ont des effectifs de plus en plus nombreux<sup>3</sup>. Cela revient à dire qu'une fois la menace révolutionnaire passée, les pentes de la Croix-Rousse ne présentent plus de réel danger et ce, en comparaison d'autres espaces urbains plus peuplés et plus agités.

Le graphique 10 répartit les opérations de police effectuées dans les différents commissariats de la ville pour l'année 1904<sup>4</sup>. Évidemment, les postes de la rive gauche du Rhône (Bourse, Brotteaux, Guillotière, Part-Dieu, Saint - Louis et Saint -Pothin) représentent la majorité des opérations.

---

1- Carte des postes de gardiens de la paix de l'agglomération lyonnaise début 20e siècle, ADR, 4M 7, 1908.

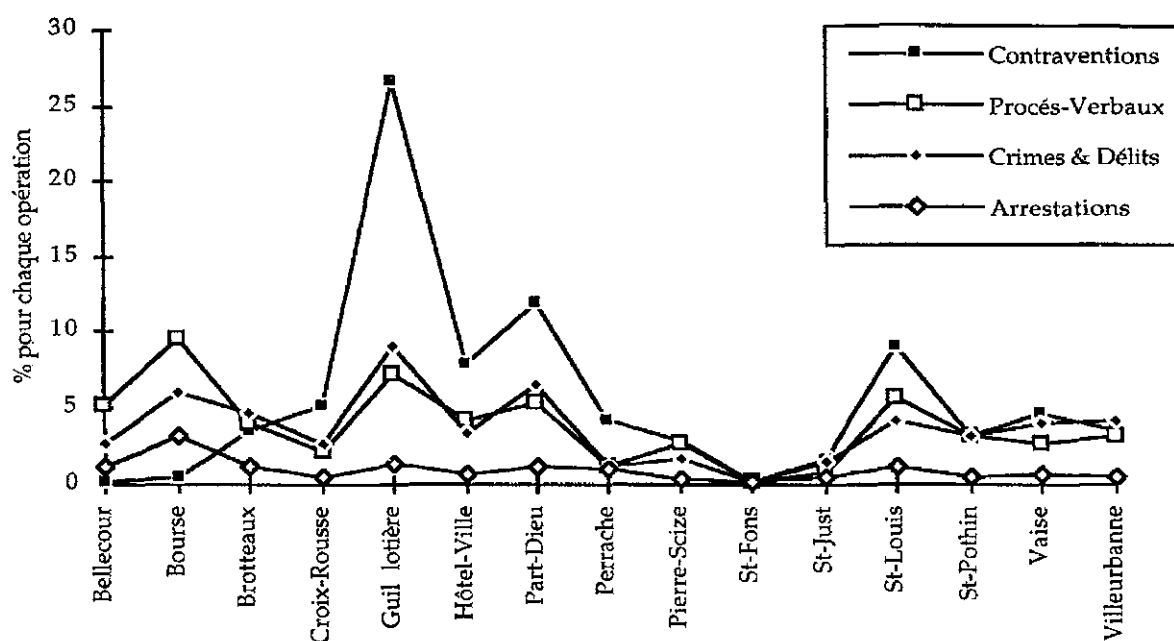
2- ADR, 4M 66, matériels et locaux de police, pétition pour un poste de gardien de paix, 1901.

3- Pierre-Yves Saunier, "La ville et ses découpages", *Mélanges de l'Ecole Française de Rome, Italie et Méditerranée*, 1993, tome 105, vol 2, p 389.

4- En 1904, Lyon est divisée en 17 quartiers de police, dont un pour la partie lyonnaise de Saint-Font et deux pour les parties lyonnaises de Villeurbanne. Pour une lecture plus évidente des résultats, nous avons regroupés ces deux commissariats en un seul.

Les pourcentages très faibles, surtout pour les arrestations, sont dus au fait que la majorité des opérations de police sont effectuées à la Sûreté, sorte de commissariat central sous la direction du préfet: 15% des contraventions y sont dressées, 43% des procès-verbaux des crimes et délits enregistrés et 86,6% des arrestations y sont faites.

**Compte-rendu des opérations effectuées dans les  
commissariats de police de la ville de Lyon (sauf la Sûreté)  
en 1904**



Cela n'a rien d'étonnant puisqu'au début du 20<sup>e</sup> siècle ces nouveaux quartiers sont davantage peuplés que le Lyon ancien<sup>1</sup>. Il ne faut donc pas regarder ce graphique dans sa globalité mais l'utiliser pour comparer le quartier de l'Hôtel de Ville, qui regroupe les opérations du poste du Jardin des plantes et de l'Hôtel de Ville, à d'autres espaces urbains.

Prenons le quartier des Brotteaux. Les opérations de police sont globalement moins nombreuses qu'à l'Hôtel de Ville et pourtant ce nouveau quartier de la rive gauche du Rhône est plus mouvementé puisque les crimes et arrestations y sont plus nombreux. A l'inverse, le quartier de l'Hôtel de Ville est plus agité que sa voisine la Croix-Rousse, et que les quartiers du Vieux Lyon, au vu du volume d'affaires qui y sont traitées ; à moins que la zone urbaine couverte par le commissariat de l'Hôtel de Ville ne soit plus étendue que celle des autres quartiers de police du Lyon ancien. Il est donc

1- Voir annexe XVIII. En 1886, la Presqu'île (1<sup>er</sup>, 2<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup>) représente 45% de la population lyonnaise et la rive gauche (3<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup>) seulement 41%. En 1901 les pourcentages sont inversés, la Presqu'île ne logeant plus que 37% des lyonnais contre 50% pour la rive gauche.

délicat de se fier au seul volume des affaires pour avoir une idée générale de l'activité policière, et donc de la délinquance. Ce que l'on peut dire, c'est que l'est lyonnais nécessite plus d'interventions policières, et, en comparaison, le nord de la Presqu'île est un espace urbain relativement calme.

Et pourtant, le quartier a beau paraître tranquille, les habitants réclament régulièrement l'installation d'un poste de police ou, à défaut, le renforcement de la surveillance. C'est ainsi cinq pétitions, de 1901 à 1913 qui sont déposées au Conseil municipal.

La première, en Janvier 1901, envoyée par les habitants du "quartier du Jardin des plantes" demande l'installation d'un poste de police sur la rue des Tables-Claudiennes<sup>1</sup>. Il s'agit en fait du poste supprimé dans les années 1890. La réponse de l'adjudant est négative parce que le poste à créer serait trop proche de ceux des mairies des 1er et 4e arrondissements. La ville, par contre, soutient les habitants et met à leur disposition un local.

En Juillet 1901, la pétition est renouvelée en raison des "*scandales occasionnés par certaines personnes fréquentant l'impasse Capponi, non loin du groupe scolaire*"<sup>2</sup>. La réponse est toujours négative, la surveillance de ce quartier étant, selon le capitaine, suffisante puisque :

"sur 4 itinéraires parcourus par ce poste (de la mairie du 1er arrondissement), il y en a 3 qui passent plusieurs fois dans les rues Imbert-Colomès et Tables-Claudiennes où aboutit la rue Capponi (...). Cette rue est, il est vrai, habitée par une catégorie de personnes de professions assez interlopes, filles publiques, camelots, mendiants, etc... mais s'il fallait établir un poste partout où existent des agglomérations de ces sortes d'individus, on n'y suffirait pas et rien que dans le quartier de la mairie du 1er, il en faudrait une dizaine"<sup>3</sup>.

Cette pétition concerne un poste de police dans le centre du quartier mais est en fait réclamé par les habitants du quartier du Jardin des Plantes<sup>4</sup>. Les autres dénoncent des besoins de surveillance dans le haut des pentes, du côté de la montée de la Grande-Côte<sup>5</sup>, ou du côté de la place Colbert<sup>6</sup> et sont chaque fois transmises au préfet.

---

1- ADR, 4M 66, matériels et locaux de police, 1901.

2- Idem, lettre des habitants au préfet, 12 juillet 1901.

3- Idem, réponse du capitaine de la 3e compagnie, 13 juillet 1901.

4- Voir chapitre H.4.1.

5- DCM, 18/4/1910, pétition des habitants et commerçants de la montée de la Grande-Côte, demandant le renforcement de la surveillance dans la partie haute de cette voie ; DCM, 4/11/1912, pétition demandant la création d'un poste de nuit, montée de la Grande-Côte, entre les rues des Tables-Claudiennes et J.B Say.

6- DCM, 23/7/1903, pétition d'habitants de la place Colbert et de la montée Saint-Sébastien,

Nous n'avons pas les suivis des affaires mais toutes ces pétitions ont été refusées, ce qui laisse à penser que les autorités ne voient pas la nécessité de surveiller davantage cette partie du 1er arrondissement. Il est vrai qu'en dehors des délits communs, le quartier n'est pas le théâtre d'une agitation particulière. Après les mouvements populaires de la première moitié du 19e siècle, le quartier est peu cité dans les archives policières. En fait, plus on avance dans le 20e siècle, plus il se fait discret, noyé dans l'agglomération lyonnaise et la globalisation des mouvements sociaux dont il fut pourtant, avec son voisin, le plateau, le berceau originel.

### *Loin des grèves et des manifestations*

De 1848 à 1914, ce sont les ouvriers du textile que l'on rencontre le plus souvent dans les manifestations ouvrières de la région lyonnaise puisqu'une grève sur trois éclate dans ce secteur<sup>1</sup>. Celles de 1869, en se propageant à toutes les branches de la Fabrique lyonnaise, démontrent, par leur succès, le dynamisme du secteur textile<sup>2</sup>. Bien sûr, la prédominance des canuts est remise en cause par l'élargissement de l'action revendicative à de nouveaux secteurs d'activité. Mais si l'on observe les cycles revendicatifs catégoriels mis à jour par Yves Lequin, il en ressort que jamais les ouvriers du secteur textile n'ont cessé, durant cette période, de s'engager pour une réglementation des horaires ou des salaires<sup>3</sup>.

Devant ce constat il nous a semblé évident d'étudier les archives policières afin de connaître les grèves et manifestations localisées sur les pentes de la Croix-Rousse. Pour cela, nous n'avons pas passé en revue tous les dossiers de la série 10MP des Archives Départementales du Rhône qui se rattachent au secteur textile. Un premier constat s'impose : si l'on parle beaucoup du

---

sollicitant une surveillance plus efficace de la police dans ce quartier et la répression de certains actes délictueux qui s'y commettent fréquemment. DCM, 18/8/1913, pétition déposée par Monsieur Tribollet, au nom des élus du 1er arrondissement, et demandant la création d'un poste de police, sur la place Colbert.

1- Yves Lequin, *Les ouvriers de la région lyonnaise*, Tome 2, *Les intérêts de classe et la république*, Lyon, PUL, 1977, p 100.

2- En 1869, ce sont les tisseurs sur étoffe qui réclament un nouveau tarif, puis les tullistes, les guimpiers et les ovalistes. En fin de compte, au printemps 1870, ce sont 8000 à 10000 canuts lyonnais qui sont en grève. Lequin, *Op. cit.*, p 140.

3- Lequin, *Op. cit.*, p 103.

textile dans les grèves de la Troisième République, on parle peu des canuts et encore moins des pentes de la Croix-Rousse.

Deux périodes ont été retenues pour illustrer ce propos : les années 1888-1891 et l'année 1903. L'une et l'autre sont agitées par des grèves dans le secteur textile.

Le tableau 23 résume le mouvement gréviste de 1888 à 1891 à Lyon et dans sa banlieue et précise la participation du quartier dans celui-ci.

Première constatation, durant ces quatre années le mouvement gréviste n'est pas très important sur les pentes de la Croix-Rousse et se traduit surtout par des mises à l'index ; celle de 1889 concerne la maison Moiret et Catinot, "maîtres liseurs de dessins pour la Fabrique" à la suite de leur refus de signer le règlement élaboré par la corporation pour obtenir l'exécution totale du tarif de 1880<sup>1</sup>. En fait, les patrons sont d'accord pour appliquer le règlement mais refusent de le signer. Les ouvriers se mettent en grève mais sont vite remplacés par d'autres. Le mouvement revendicatif est donc de faible portée. Il en est de même des deux mises à l'index de 1890.

**Tableau 23 : Le mouvement gréviste à Lyon et dans sa banlieue (1888-1891)<sup>2</sup>**

Année	Nombre de grèves + mises à l'index	Pour le quartier événement	adresse	Grèves générales
1888	21 pour Lyon et Villeurbanne	néant		néant
1889	14 pour Lyon	mise à l'index	59 Tables-Claudiennes	tisseurs -Thizy
1890	41 pour Lyon et alentours	mise à l'index mise à l'index	12 Capucins 37 Vieille-Monnaie	teinturiers, apprêteurs, tailleurs de pierre ouvriers des usines à gaz-Lyon
1891	8 pour Lyon	néant		verriers, empl tramways-Lyon tisseurs -Tarare

1- ADR, 10 MPC 5, grèves et coalition, année 1889.

2- Tableau établi à l'aide des "rapport(s) sur le mouvement gréviste à Lyon et dans sa banlieue pendant l'année..." 1888 à 1891 et des "état(s) récapitulatif des grèves et coalitions durant l'année..." 1888 à 1891. ADR, 10 MPC 5. Selon les années les renseignements concernent des zones géographiques différentes ce qui explique qu'elles diffèrent sur le nombre de grèves et mises à l'index. Les "états récapitulatifs" fournissent des renseignements succincts alors que les "rapports" font un bilan du mouvement gréviste en distinguant les grèves générales des grèves partielles ce qui nous a permis d'élaborer la dernière colonne du tableau.

Cette année là, la grève est générale pour deux professions du textile : les teinturiers et les apprêteurs. Pour ces derniers, l'arrêt de travail survient à la suite de l'élaboration d'un nouveau règlement par un syndicat fondé récemment. Après la grève et des pourparlers entre délégués du patronat et des ouvriers un accord est trouvé qui fixe de nouveaux horaires et salaires. Quatre maisons refusent d'appliquer ce règlement, dont les maisons Bonfils, 31-33 rue Vieille-Monnaie (Leynaud), et Brun, 12 rue des Capucins, dans lesquelles aucun ouvrier n'a jamais quitté le travail ni pendant la grève ni après la mise à l'index !!<sup>1</sup>. C'est donc une sanction de principe qui une fois de plus est sans réelle portée.

Ce sont les seuls événements qui concernent le quartier durant ces quatre années... pas de quoi qualifier le quartier de centre de revendications. Au contraire même, l'action gréviste y est bien discrète. D'ailleurs, durant la grève des teinturiers de 1890, s'il est fait référence à la Croix-Rousse il s'agit du plateau et non des pentes. Cela n'est pas surprenant puisqu'en 1890 aucune des 44 maisons de teinture n'est localisée dans la partie méridionale des pentes de la Croix-Rousse. Elles sont en majorité dans le quartier Saint-Clair, dans le 4<sup>e</sup> arrondissement (quartier de la Boucle et quartier Serin) et à l'est de la ville, dans le quartier des Brotteaux<sup>2</sup>.

Cette absence d'industrie de teinture sur les pentes de la Croix-Rousse s'accompagne d'un pourcentage très faible de teinturiers dans la population masculine active. Le tableau 24 indique les actifs du textile pour 1886 et 1901 et le pourcentage qu'ils représentent dans la population masculine active du quartier d'étude.

---

1- ADR, 10 MPC 5, rapport sur le mouvement gréviste à Lyon et dans sa banlieue pendant l'année 1890.

2- Le tableau récapitulatif de la teinture lyonnaise en 1890 par quartier est reproduit en annexe III. Il est intéressant de noter que ce sont dans les quartier Saint -Clair-la Boucle et les Brotteaux que l'on recense le plus de maisons de teinture, les usines employant le plus d'ouvriers, sont au Charpennes et dans le quartier Serin.



**Tableau 24 : Les professions masculines du textile dans les recensements de 1886 et 1901**

Professions	1886		1901	
	Nombre	%/ hommes actifs	Nombre	%/ hommes actifs
Teinturiers	8	1,6	10	1,8
Apprêteurs	15	3	14	2,7
Tisseurs	87	17,6	27	4,8
Tullistes	1		6	1,1
Guimpiers	18	3,7	7	1,2
Liseurs	19	3,7	12	2,1
Autres	20	4	24	4,3
Total	148	23,6	100	18

La teinture est donc un secteur d'activité très peu représenté dans la population masculine active au tournant du 20<sup>e</sup> siècle (moins de 2%). Cela explique sans doute la faible mobilisation du quartier durant les grèves de 1890. Cependant, les apprêteurs y sont plus nombreux (environ 3% de la population masculine active) et surtout des maisons d'apprêt y sont localisées. Le Cercle de l'union fraternelle des apprêteurs a même son siège au 29 rue Vieille-Monnaie (Leynaud) de 1870 à 1874<sup>1</sup>. L'industrie de l'apprêt est donc plus développée sur les pentes que l'industrie de la teinture ce qui explique la mobilisation des travailleurs du quartier durant les grèves de l'industrie de l'apprêt en 1889 et 1890.

Affirmer que la dynamique du mouvement gréviste dans un espace urbain donné dépend du nombre d'usines (ou maisons pour des formes d'activités plus artisanales) que l'on peut y trouver et du nombre d'actifs concernés semble évident. Cependant cette affirmation est d'une portée considérable pour un quartier comme les pentes de la Croix-Rousse.

Dans la première moitié du 19<sup>e</sup> siècle, la colline de la Croix-Rousse (plateau et pentes) par sa concentration de métiers à tisser et d'ouvriers de la Fabrique est le centre économique de la ville. Mais, plus on avance dans le temps, plus le quartier se vide de ses ateliers, et plus il est concurrencé par d'autres industries. Les maisons, les usines et les ateliers sont ailleurs, à l'est de la ville. S'il reste encore des actifs à la Croix-Rousse, il y a de moins en moins de cellules de production. De plus, les actifs eux-mêmes représentent une partie de plus en plus réduite de la population. Ainsi peu à peu les

1- ADR, 10MPC 1, grèves diverses, 1862-1877.

pentés de la Croix-Rousse s'éloignent des activités productives et, globalement, du monde du travail, surtout du monde ouvrier en raison de la progression du nombre de cols blancs et d'employés. Cela explique sans doute que ce quartier pourtant pionnier dans l'action collective et le mouvement gréviste à Lyon, s'en détache peu à peu à partir des années 1870-90 lorsque la crise de la soie devient irréversible. La mobilisation des habitants du quartier dans les grèves de 1903 confirme cette idée.

En novembre de cette année 1903, les apprêteurs de tulle se mettent en grève, certains patrons violant le règlement de 1900<sup>1</sup>. Très vite, le conflit se généralise dans presque toutes les branches de l'industrie textile, la plupart du temps pour des révisions de salaires. Ce sont d'abord les apprêteurs d'étoffes et de mousselines qui, en décembre, veulent imposer un nouveau règlement, puis les teinturiers (en mousselines et en flottes puis en pièces) et enfin les employés du tissage mécanique. Ces grèves générales (presque toutes terminées au début de l'année 1904) se soldent par des échecs, aucune nouvelle disposition salariale n'étant prise. Seuls les initiateurs du mouvement, les apprêteurs de tulle obtiennent l'application du traité de 1900 et rien de plus.

Ce grand mouvement gréviste touche 13350 employés et 168 maisons, soit l'ensemble du personnel de ces industries<sup>2</sup>. Devant l'importance du mouvement et la diversité des branches de la Fabrique touchées, nous escomptions une mobilisation des habitants des pentes de la Croix-Rousse. La carte n°21 localise l'adresse des meneurs des grèves, des individus arrêtés en décembre 1903 lors de ces dernières<sup>3</sup>

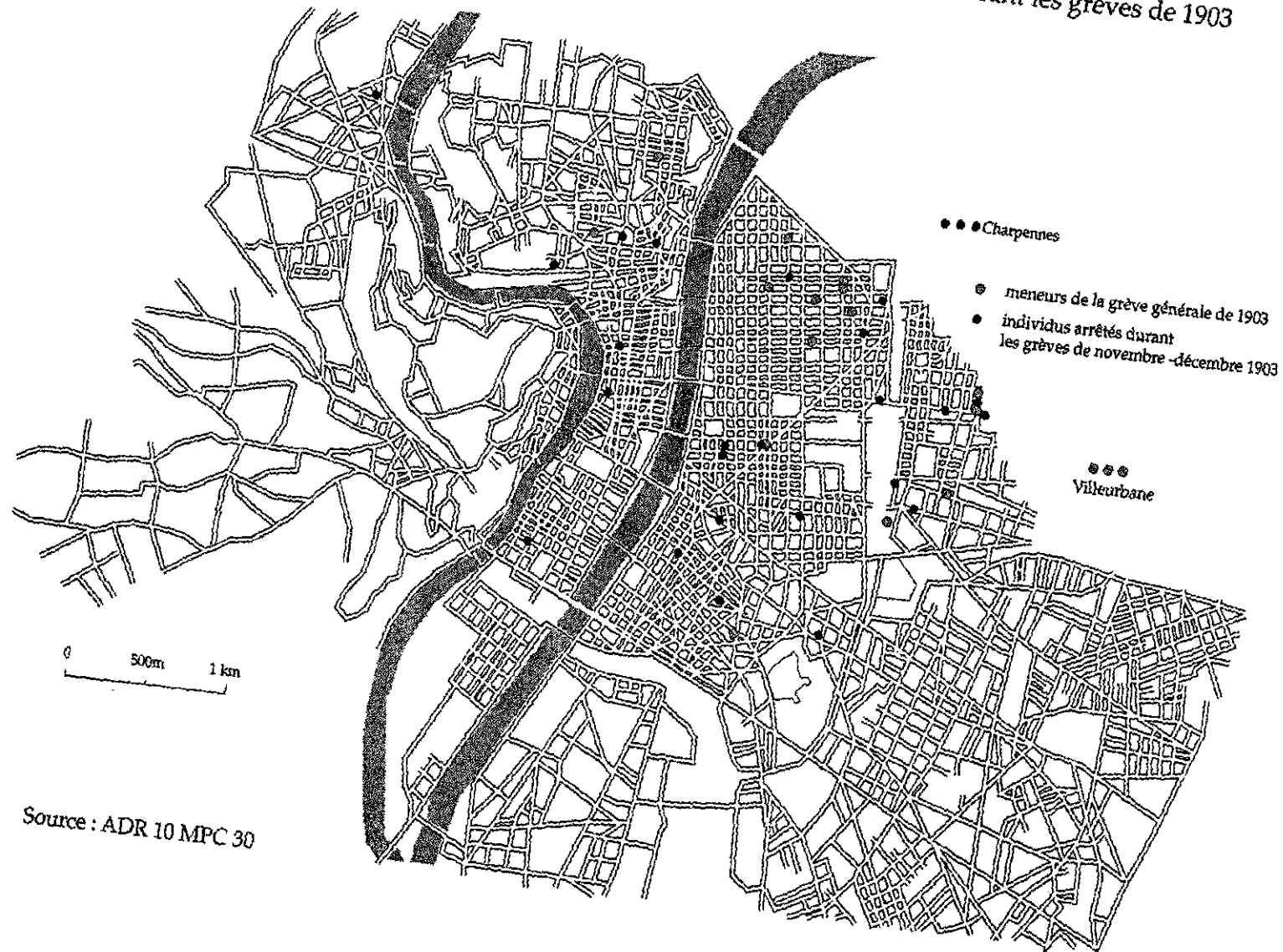
1- ADR, 10MPC 25, grève des apprêteurs 1903.

2- ADR, 10MPC 24-25, effectifs des industries lyonnaises et villeurbannaises touchées par les grèves de 1903.

	Nombre d'ouvriers par industrie	Nombre de patrons par industrie
Apprêteurs de tulle	850	23
Apprêteurs étoffes-mousseline	3500	60
Teinturiers	6500	45
Tissage mécanique	2500	40
Total	13350	168

3- Carte élaborée à l'aide des documents ADR, 10MPC 24, grève générale des ouvriers teinturiers, 1903 et ADR, 10MPC 30, manifestations et arrestations, 1903-1904.

Carte 21  
Adresses approximatives des meneurs et des individus arrêtés durant les grèves de 1903



Source : ADR 10 MPC 30

Les ouvriers qualifiés de meneurs par la police ont pris la parole dans les réunions publiques au moment des grèves. Un seul d'entre eux habite sur les pentes de la Croix-Rousse, rue Neyret. Les autres sont presque tous dans l'est de la ville, dans les 3<sup>ème</sup> et 6<sup>ème</sup> arrondissements (actuels) et à Villeurbanne. On peut même distinguer un "quartier" des meneurs puisqu'une grande majorité habite entre le parc de la Tête d'or et le cours Lafayette. Les individus arrêtés sont eux plus dispersés dans la ville. On en trouve quelques uns sur la Presqu'île et deux sur les pentes. Mais malgré cette dispersion, ils vivent en majorité dans l'est de la ville.

Encore une fois, les pentes de la Croix-Rousse sont en concurrence directe avec les quartiers de la rive gauche. Concurrence déloyale parce que les habitants et surtout les industries y sont plus nombreux. En effet, la carte des industries de teinture et d'apprêt et celle du tissage mécanique à Lyon en 1903 confirme l'état de situation décrit pour 1890 : il n'y a pas de maison de teinture dans la partie méridionale des pentes. Un centre industriel est limitrophe, le long du Rhône, sur le quai Saint-Clair (actuellement cours d'Herbourville) mais sur les pentes, il n'y aucune maison de teinture, seules y sont installées quelques maisons d'apprêt. En effet, on compte neuf maisons d'apprêt sur l'ensemble des pentes de la Croix-Rousse qui emploient 211 ouvriers, soit moins de 3% des teinturiers apprêteurs. Ce sont des petites maisons qui n'ont rien de comparable avec les grandes usines de Villeurbanne et des Brotteaux où sont embauchés la moitié des ouvriers de l'industrie d'apprêt et de teinture.

La carte du tissage mécanique donne sensiblement la même impression de désert industriel : une seule usine est recensée, 13 rue Jean-Baptiste Say ou l'on trouve 4 métiers, soit 0,17% des métiers mécaniques lyonnais...

Mais s'il n'y a pas de maisons de teinture, peu de métiers mécaniques et de petites maisons d'apprêt, quelles sont les activités textiles développées sur les pentes de la Croix-Rousse au début du 20<sup>e</sup> siècle ? Le tissage "manuel", le fameux métier Jacquard et toutes les professions annexes de l'industrie textile comme le démontre le tableau 24 commenté ci-dessus.

Cette spécialité artisanale et cette multitude de professions textiles expliquent l'indifférence des habitants de la Croix-Rousse devant les grèves de 1898, 1890 et 1903. Ils ne sont pas concernés, tout simplement, d'autant que d'après Yves Lequin l'augmentation du nombre d'employés éloigne cette population de la condition ouvrière : *"Ce qui faisait la précarité de la*

*condition ouvrière, l'irrégularité de l'emploi, n'est-il pas en train de disparaître avec le remplacement des ateliers et du domestic-system par l'usine avide de travail qualifié et stable ?*"<sup>1</sup>

Pourtant, les habitants des pentes de la Croix-Rousse subissent les difficultés de l'emploi au même titre que les autres. Cependant, même en temps de crise, lorsque le chômage devient alarmant, il n'y a aucune manifestation dans le quartier, ni aucun groupement ouvrier pour débattre du problème<sup>2</sup>. Seule initiative, des pétitions envoyées au Conseil municipal pour lui demander de prendre des mesures pour protéger l'industrie textile<sup>3</sup>. D'après Vincent Robert, si les ouvriers au chômage ne manifestent pas, c'est sans doute par crainte qu'en exprimant leur mécontentement ils ne donnent des arguments aux adversaires du gouvernement. Ce peut être aussi à cause de leur incapacité à se regrouper<sup>4</sup>. En tout cas, l'absence de manifestation est palliée, dans les années 80, par l'envoi de ces délégations auprès du Conseil municipal pour exposer la misère ouvrière, et par des réunions publiques.

Mais là encore, les pentes de la Croix-Rousse sont peu concernées. Très peu des nombreux rapports de police sur ces réunions font allusion au quartier. Seule la Brasserie des Ecoles (ou Brasserie Française), 8 rue des Ecoles (Caillet), accueille, dans les années 90, quelques unes de ces réunions, comme celles des Chambres des chefs d'ateliers ou celles du Syndicat des tisseurs et similaires<sup>5</sup>. Les réunions de ce syndicat dans le quartier sont fréquentes puisqu'il possède un local (rue Donné) fourni par la ville en 1890<sup>6</sup>. Autre lieu de réunion, la Brasserie Dupuis, 161 boulevard de la Croix-

---

1- Lequin, *Op. cit.*, p 473.

2- En annexe de sa thèse, Vincent Robert présente le tracé de quelques manifestations. Lors de la grève des teinturiers en novembre-décembre 1909 les convois ne passent jamais dans le quartier (carte n°26) et les processions des apprêteurs, teinturiers et tisseurs de décembre 1903 et janvier 1904 s'aventurent tout juste dans la partie sud de la montée Saint-Sébastien (carte n°28). Quant à la manifestation des tisseurs contre le traité franco-suisse et la diminution des droits de soieries (22 octobre 1906), elle démarre sur la place de l'Hôtel de Ville, descend la rue de la République et traverse, au niveau des Cordeliers, sur la rive gauche du Rhône pour finir aux Folies Bergères, aux Brotteaux (carte 27). Robert, Vincent, *Cortèges et manifestations à Lyon (1848-1914)*, thèse de doctorat en histoire, Université Lyon II, 1990, 2 tomes, annexe.

3- DCM, 17/2/1881, secours aux ouvriers sans travail.

4- Robert, *Op. cit.*, p 361.

5- ADR, 9 MP 62, crise industrielle du tissage, 20e siècle.

6- "La chambre syndicale des ouvriers tisseurs ayant manifesté le désir de bénéficier des dispositions prises par le Conseil municipal, le 21 février 1889 en vue d'assurer aux corporations ouvrières des locaux pour les réunions, présenté un projet de bail pour le 2 rue Donné..." DCM, 21/2/1890.

Rousse dans le 4e arrondissement mais qui sert aussi de siège administratif à plusieurs associations (voir photo n°13)<sup>1</sup>.

Cette absence de grèves, de manifestations et de réunions à la fin du 19e siècle à la Croix-Rousse est-elle liée au manque de conscience politique chez les tisseurs Croix-Roussiens ou à "leur lâcheté" et la satisfaction de leur état pour reprendre l'expression des militants révolutionnaires de l'époque ?<sup>2</sup>.

D'après Pierre Léon, c'est tout simplement l'évolution des mentalités et l'apparition de nouvelles formes de revendications qui expliquent la mollesse de habitants des pentes : *"La période 1880-1914, à la fois comme aboutissement d'un certain mouvement social typiquement lyonnais, dominé par les ouvriers soyeux de la Croix-Rousse et par l'influence proudhonnienne, ou anarchiste, qu'exerce, sur les mentalités ouvrières, la vie très particulière du canut dans son atelier. Ce sont ces mentalités qui expliquent les grandes "explosions" des années 1830 (...). Elles s'effacent progressivement, au cours de la seconde moitié du 19e siècle, pour faire place à des mouvements plus profonds, moins sporadiques, plus organisés et peu à peu encadrés par (le) syndicalisme (...). Or cette évolution, qui correspond à la poussée d'une grande industrie digne de ce nom, à l'est du Rhône, dans les vastes espaces libres où les usines peuvent s'édifier..."*<sup>3</sup>.

L'absence du quartier dans les grèves de 1903 est éloquente : alors qu'il s'agit d'un mouvement général touchant les secteurs les plus importants du textile, les manifestations collectives (grèves et cortèges) sont presque inexistantes et la mobilisation des habitants est discrète. A l'inverse de leurs ancêtres, les enfants des Voraces ne sont plus le fer de lance des mouvements revendicatifs et des idées révolutionnaires. Est-ce à dire que leur identité socioprofessionnelle est affaiblie ?

Comme les industries, comme les masses populaires, les meneurs et penseurs sont ailleurs, dans l'est de la ville. Dépouillées de leur agitation politique et sociale des années 1830-40, les pentes de la Croix-Rousse apparaissent comme un quartier modéré, qui n'inquiète plus. Les autorités

---

1- Voir chapitre H.3.1

2- Robert, Op. cit., p 369.

3- Pierre Léon, *Géographies de la fortune et des structures sociales à Lyon au 19e siècle, 1815-1914*, PUL, Lyon, 1974, p 420.

policières ne voient donc pas la nécessité de renforcer la surveillance policière malgré les demandes répétées des habitants. Pour elles, le danger est dans d'autres endroits de la ville comme le prouve l'observation des comptes-rendus des opérations effectuées par le commissariat en 1904.

Ce sont dans les quartiers de la rive gauche que les opérations de police sont les plus nombreuses et la violence qui se développe dans cet espace urbain font passer la Croix-Rousse pour un quartier bien calme. Cela est d'autant plus vrai que l'on avance dans le 20<sup>e</sup> siècle. En effet, de 1927 à 1937, des rapports hebdomadaires sur l'état d'esprit de la population sont établis pour le préfet<sup>1</sup>. Ces comptes-rendus sont longs, détaillés et fort intéressants. Chaque agitation de la population lyonnaise, chaque réaction politique, et chaque événement populaire est signalé. A aucun moment, ces archives ne parlent des pentes de la Croix-Rousse. Comme si le quartier était incapable de participer à la vie sociale et politique du nouveau siècle. Et pourtant, loin des manifestations collectives de conscience de classe et de lutte politique, il reste tout de même un quartier animé par un quotidien souvent agité, à l'image des autres espaces urbains.

### G.1.2-Du bal au "violon"

Comme beaucoup de quartiers, les pentes de la Croix-Rousse sont le théâtre d'animations (bals, vogues et fêtes officielles) et de faits divers (du simple vol à l'étalage à l'assassinat). Spectacles humains qui ont souvent pour cadre la rue, ils traduisent des sociabilités, des pratiques spatiales et des tensions humaines. Sont-ils plus nombreux que dans d'autres quartiers lyonnais ? différents ? révélateurs d'une singularité toute croix-roussienne ?

#### *Des crimes et délits communs*

La distribution spatiale des postes de gardiens de la paix, la comparaison du volume d'opérations de police exécutées sur une année pour chaque commissariat lyonnais et un bref aperçu du mouvement ouvrier laissent présager d'un quartier relativement calme. Cette sensation est accentuée par le nombre infime de rapports de police concernant les pentes de la Croix-

---

1- ADR, 4M 235, état d'esprit de la population (1926-1935).

Rousse. Évidemment, il ne faut pas confondre absence d'archives et absence de faits. Après 1870, les documents policiers sont quasiment inexistantes en raison de la diminution des pouvoirs de police locale<sup>1</sup>. De plus, notre quartier n'étant pas contenu exactement dans un quartier de police, il est parfois difficile de reconnaître les documents qui sont susceptibles de nous apporter des renseignements sur les habitants du quartier ou les événements dont il est le théâtre<sup>2</sup>.

Nous n'avons retrouvé les rapports journaliers des gardiens de la paix par poste que pour 1872, 1873 et 1891<sup>3</sup>. Dans ces dossiers, un compte-rendu est fait pour chaque affaire (date, lieu, nom du prévenu, nom du garde, fait, etc...). Mais l'intérêt de cette source reste anecdotique, d'autant plus que ces comptes-rendus n'ont pas été conservés à d'autres périodes. Il est donc impossible d'obtenir, à partir de cette source, une vision globale de la délinquance durant la Troisième République. Au mieux, avons nous une idée des affaires les plus courantes souvent liées à l'alcoolisme ;

"A 10h du soir les sous brigadier D et M ont fait transporter à l'hôpital de la Croix-Rousse, la nommée Marie P, femme L., 30 ans, demeurant montée de la Grande-Côte, n°19, laquelle étant ivre est tombée de dessus sa suspente au moment où elle se couchait et dans sa chute elle a eu la jambe gauche cassée (sic)"<sup>4</sup>.

Ivresse, tapage nocturne, mais aussi violences et injures dressent le portrait d'un quotidien souvent sordide :

---

1- A partir de 1873, comme sous le Second Empire, la mairie centrale est supprimée et le municipalité ne conserve plus que la police administrative de la petite voirie. La loi de 1881 si elle accorde à Lyon une mairie centrale ne revient pas sur la gestion de la police par le préfet. La gestion de la police par la mairie et le préfet explique l'absence de rapports contemporains et les difficultés pour localiser les quelques archives existantes. Pour en savoir plus sur les archives de police voir Claire Borjon, *La police de l'agglomération lyonnaise, 1800-1908*, DEA, Lyon II, 1993, 181 p.

2- Sous le Second Empire, Lyon compte 16 quartiers de police. La partie des pentes de la Croix-Rousse qui fait l'objet de cette étude est à cheval sur deux postes : celui du Jardin des plantes (2e compagnie, 9ème brigade), pour la majorité des rues étudiées, et celui de l'Hôtel de Ville, (3e compagnie, 12ème brigade) pour le sud du quartier (ADR, 4M 3 : Etat général des rues, quais, places, ...1864). En 1870, la ville de Lyon est divisée en huit quartiers de police. L'ouest des pentes est alors compris dans le 3e quartier (qui regroupe les deux postes de l'Hôtel de ville et du Jardin des plantes) (ADR, 4M 3 : Arrêté du préfet divisant la ville de Lyon en huit quartiers de commissariat de police, 29 novembre 1870).

3- ADR, 4 M 100-101 : rapport des commissaires et agents de police (1871-1873) et ADR, 4 M 110 : rapport des commissaires et agents de police (1891).

4- ADR, 4 M 100, garde urbaine, Croix-Rousse, 15/8/1872.



"A 1h de l'après midi, la Me D Rose, rue Vieille Monnaie, 6, blanchisseuse, a déclaré avoir été frappée brutalement par le patron de l'hôtel des familles chez qui elle travaillait, cette dame avait de fortes contusions à la tête"<sup>1</sup>.

Cette sensation de misère est accentuée par les nombreuses affaires de vol, reventes, ventes "à la sauvette", mendicités et vagabondages :

"Les gardes B et J ont arrêté au marché de la Martinière à 8h et demie du matin, la nommé G, Marie, femme P, 52 ans, tisseuse, montée de la Grande-Côte, pour vol d'un pigeon au préjudice du sieur C Antoine, marchand de volailles à Feuillant (Ain). Ecrouée"<sup>2</sup>

Cet exemple n'est pas le seul. Les femmes abondent dans les rapports de police, elles sont presque aussi nombreuses que les hommes arrêtés pour état d'ivresse. Parfois, on rencontre quelques veuves, arrestations révélatrices d'un état de pauvreté contre lequel il faut lutter quotidiennement. Beaucoup d'entre elles vendent sans autorisation. Elles sont couturières, tisseuses, ménagères :

"Le garde M, a déclaré contravention à la Veuve P, marchande ambulante, place Croix-Pâquet, 3, pour vente de marchandise sur la voie publique sans autorisation"<sup>3</sup>

Les arrestations les plus fréquentes sont celles pour vagabondage, mendicité puis vente sans autorisation. Dans la rue, on trouve de tout : objets de bonneterie, allumettes, fleurs, etc... Bien sûr, certaines rues sont plus animées que d'autres : la montée de la Grande-Côte et la rue des Tables-Claudiennes ne sont pas en reste.

Il y a aussi les rues chaudes où l'on trouve des maisons closes : en avril 1870, on recense une maison de tolérance 5 place des Capucins, 13 rue des Capucins et au 99 de la montée de la Grande-Côte (logements en garni au départ)<sup>4</sup> ; en 1891, une fille soumise est arrêtée au 98 de la même montée<sup>5</sup> ; la rue Vieille-Monnaie (Leynaud) est "fréquentée" au temps des années folles<sup>6</sup>. Mais ne nous y trompons pas, ces allusions à la débauche sur les pentes de la

1- ADR, 4 M 100, garde urbaine, Luizerne, 30/4/1872.

2- ADR, 4 M 100, garde urbaine, Luizerne, 15/9/1873.

3- ADR, 4 M 100, garde urbaine, Luizerne, 30/5/1872.

4- ADR, 4 M 508B, prostitutions : rapport trimestriel de la commission médicale, service sanitaire de Lyon de 1878 à 1921.

5- ADR, 4 M 100, commissariat spécial de la sûreté, 1891.

6- Marie-Louise Louvicourt, Jean Lazare, *Lyon au temps des années folles*, éditions des 4 seigneurs, Grenoble, 1980, p 211.

Croix-Rousse sont rares, dispersées dans le flot des rapports de police qui, en fin de compte, relatent les mêmes histoires dans tous les commissariats, celles de l'ivresse, de la violence, de la misère morale et financière. En cela les pentes ne diffèrent en aucun point des autres quartiers de Lyon.

Pour comparer les quartiers entre eux, nous avons utilisé les états des opérations, sorte de bilan des crimes et délits répertoriés et des contraventions dressées pour chaque commissariat de la ville de 1905 à 1923 par semestre<sup>1</sup>. Ces listes statistiques ne précisent pas les individus mis en cause, ni les lieux. Elles permettent juste d'avoir une idée du volume d'affaires traitées et de la nature des crimes et délits. Le tableau 25 présente les résultats pour quelques commissariats en 1907. Le poste de l'Hôtel de ville correspond au 3e bureau, soit l'ancien quartier de police du Jardin des plantes et celui de l'Hôtel de Ville.

---

1- Avant cette date les bilans des opérations annuelles sont regroupées pour les trois compagnies de police. Les pentes de la Croix-Rousse appartenant à la deuxième et troisième compagnie les tableaux statistiques sont inutilisables. A l'inverse, les états des opérations semestriels par commissariat sont une source très détaillée et la plupart du temps complète.

Tableau 25 : Etat des opérations de police pour le second semestre de 1907<sup>1</sup>

	Croix-Rousse	Hôtel-Ville	Brotteaux	Bellecour	Guillotière	Vaise	St-Just
Crimes	6,5	3,3	5,8	4	6,5	3,3	0,8
Abus de confiance	4,4	5	11,2	16,2	1	4,3	2,8
Adultères	2,6	0,6	2,6		1,7	0,7	1,6
Accidents	2,1	2,4	2,9	3,6	1	3	2,8
Chasse-pêche contrebande	2,6	0,9	1,6		0,2	9	1,2
Coups & blessures	6,8	3,9	6,1	3,6	9	14	4
Escroqueries	2,6	0,6	7,7	3	0,8	1,3	0,8
Mendicité Vagabondage	5,2	4,8	3,8	18,8	10,2	9,7	14,6
Outrages Rébellion	4,7	4,8	7,1	2,5	4,3	1	1,6
Suicides	4,2	2,1	2,6	1,5	0,6	2,3	2,4
Vols simples	8,9	24,7	24	12,2	16,9	20	4,4
Divers <sup>2</sup>	47,8	45,5	16	31,2	44,8	29	62,6
Total	98,4	98,5	91,4	96,6	97	97,6	99,4

Les assassinats, les vols qualifiés et les banqueroutes frauduleuses sont regroupés dans la catégorie crimes, en accord avec le classement en vigueur à l'époque. En 1907, seulement 3,3% des opérations de police effectuées au poste de l'Hôtel de Ville concernent des crimes. Le nord de la Presqu'île a donc une criminalité moins importante que la Croix-Rousse, la Guillotière ou encore les Brotteaux. Est-ce à dire que ce sont là des quartiers plus violents ? La conclusion serait hâtive. Il faudrait comparer les quartiers de police sur plusieurs années pour pouvoir identifier des tendances. En partant de la nature des délits, contentons nous d'observer si le nord de la Presqu'île se différencie, ou non, des autres espaces urbains.

Les autres infractions présentées dans le tableau sont des délits. Globalement, les vols simples, la mendicité, le vagabondage et les coups et blessures sont les infractions les plus répandues pour l'ensemble de la ville de Lyon. Il est donc difficile d'établir une typologie de la délinquance pour chaque quartier lyonnais. Au mieux, ce tableau présente une société

1- Tableau élaboré à l'aide des archives ADR, 4M 111, état des opérations de police (1891-1907). Ne figure sur ce graphique que les pourcentages supérieurs à 1%.

2- Une majorité des délits sont regroupés dans cette rubrique imprécise, c'est à dire tout ceux qui ne sont pas classés dans la feuille des états de service (feuille identique pour tous les commissariats) : incendie volontaire, port d'arme prohibée, faux et usages de faux, fabrication et émission de fausse monnaie, usurpation de fonction, etc...

lyonnaise où les petits méfaits sont fréquents, la violence quotidienne et la pauvreté significative. Mais définir un quartier plus violent ou plus pauvre qu'un autre paraît délicat.

Prenons l'exemple de la mendicité : celle-ci est très importante dans le quartier de Bellecour, sans doute parce que c'est un quartier aisé et que l'on mendie là où l'on pense pouvoir soutirer plus d'argent aux passants, mais alors pourquoi la mendicité est-elle si développée à Saint-Just, quartier plus populaire ?

Par contre, la présence de certains délits en nombre supérieur à la moyenne, dans certains arrondissements est expliquée par la nature des lieux. Un exemple, les abus de confiance représentent 11,2% des infractions enregistrées aux Brotteaux et 16,2% de celles du poste de Bellecour. Cette distinction est évidemment à rattacher à la vocation commerciale et de centres d'affaires de ces espaces urbains. De même, le fait que la contrebande et les délits de chasse et pêche soient si nombreux à Vaise est imputable au caractère semi-rural de cet arrondissement.

En dehors de ces petites particularités, les délits sont globalement les mêmes d'un poste de police à un autre. Les affaires de vols, de violence, de vagabondage que nous avons présentées plus haut sont donc valables autant pour le Jardin des Plantes que d'autres quartiers de police. Ces délits sont représentatifs de la société, celle de 1907 et plus généralement de la première moitié du 20<sup>e</sup> siècle.

Nous avons relevé les bilans des opérations pour le commissariat de l'Hôtel de Ville pour 1907, 1914 et 1921. Le nombre de crimes, de délits et de contraventions chute en 1914 pour reprendre de plus belle en 1921, surtout la criminalité qui est presque multipliée par deux<sup>1</sup>. Cela voudrait dire que la violence dans le quartier a pris de l'ampleur. L'augmentation des délits pour coups et blessures (de 3,8% en 1907 à 8,8% en 1921) viendrait étayer cette hypothèse<sup>2</sup>. Mais cette augmentation peut-être due aussi à un meilleur

1-Etats des opérations au poste de l'Hôtel de Ville en chiffres absolus, 20<sup>e</sup> siècle.

	1907	1914	1921
Crimes	11	7	21
Délits	325	153	196
Contraventions	773	202	614

2- Le détail des crimes et délits pour 1914 et 1921 pour le commissariat de l'Hôtel de ville est

classement des délits puisque la catégorie divers passe de 45% en 1907 à 15% en 1921. Malgré cette précision des résultats, les délits les plus fréquents restent les mêmes : vols simples, mendicité, coups et blessures, abus de confiance. Ainsi, comme nous le disons plus haut, les résultats de 1907 sont valables aussi pour la période de l'entre-deux- guerres.

La délinquance et la criminalité du nord de la Presqu'île ne diffèrent donc pas de celles des autres quartiers et n'évoluent pas durant la première moitié du 20e siècle. Comme partout, il y a de la violence, des injures, du bruit, de l'ivresse, et des vols. Juste un peu moins tout simplement parce qu'il y a moins d'habitants, les quartiers de la rive gauche du Rhône logeant de plus en plus de Lyonnais et forcément de plus en plus de délinquants. Moins peuplé et à l'écart des agitations sociales, le quartier n'en reste pas moins le théâtre de conflits humains et sans doute de sociabilités officielles qui, au même titre que les crimes et les délits, animent les rues et les immeubles.

### *Fêtes, bals et spectacles*

A cette époque, les lieux de divertissement sont rares sur les pentes de la Croix-Rousse. On y trouve le théâtre de la Gaieté, 7 rue Diderot, établi en 1869 et converti en cinéma (le Splendid) en 1905<sup>1</sup> et bien sûr, quelques cafés bien fréquentés dans lesquels ont lieu parfois des spectacles de chants ou de musique<sup>2</sup>. Mais globalement, les archives de la police administrative font peu référence au quartier.

En novembre 1872, un inventaire est établi des "théâtres, petits théâtres, spectacles mécaniques et de curiosités -guignol, saltimbanques, physiciens, jongleurs, bals, café- concerts, cirques, etc...", existants dans la ville de Lyon<sup>3</sup>. Même si cet inventaire est le seul de ce genre, il est éloquent : aucun "café-

---

reproduit en annexe XXX.

1- Maynard, Louis, *Dictionnaire de lyonnaiseries*, Lyon, chez l'auteur, 1932. Ce Cinéma de 236 places, en 1931, est exploité par son propriétaire Louis Buchon demeurant à Oullins. ADR, 4M 485. enquête sur tous les cinémas du grand Lyon, mai 1931.

2- Tel, le café-comptoir Baumlé, 10 place Croix-Pâquet où "la propriétaire, Mme Veuve Baumlé loue une salle au premier étage à Melle Guillermoz, pianiste du Grand Théâtre, pour des répétitions d'opérette tous les jours de 20h et demie à 23h et demie". ADR, 4M 585, liste des débits ou autres établissements où ont lieu des auditions musicales et vocales, 1921.

3- ADR, 4 M 481, Etat des théâtres, petits théâtres, spectacles, etc..., 25 novembre 1872.

guignol", aucun bal, aucun café-concert ni spectacle de curiosités ne sont recensés dans le quartier d'étude.

Seul lieu de distraction, le théâtre cité plus haut, 7 rue Diderot où se jouent des "drames et des comédies". Le reste des pentes de la Croix-Rousse n'est pas mieux représenté, à l'inverse de la rive gauche du Rhône beaucoup plus festif mais aussi du plateau. Par exemple, le nombre de débits de boisson y était beaucoup plus important, à cause, pour ce qui est du 19<sup>e</sup> siècle, de la présence de l'octroi<sup>1</sup>. Cependant, il y a toujours eu une forte concentration de ce type de commerce sur le boulevard de la Croix-Rousse, surtout à l'embouchure de la montée de la Grande-Côte. Longtemps seule voie d'accès entre le plateau et la ville basse, cette voie reste longtemps très fréquentée et de ce fait choisie par les débitants de boissons.

Pour 1871-1872, nous avons pu établir une carte des débits de boissons pour le quartier (annexe XXXII). Elle permet d'observer une concentration assez importante de ce type de commerce dans la rue Diderot, voie particulièrement représentée dans le mouvement associatif comme adresses administratives des sociétés mais aussi parce que beaucoup de sociétaires y logent. Malheureusement, nous n'avons pas pu établir de carte similaire pour une période ultérieure. Cela aurait permis d'observer l'effet du déclin du quartier sur ce type de commerce. Cependant, grâce aux recensements, nous savons qu'après la Grande Guerre leur nombre baisse considérablement. La vocation du quartier n'a jamais été d'être un lieu de distractions. Cela paraît étonnant lorsque l'on observe l'animation actuelle de la vie nocturne sur les pentes de la Croix-Rousse !. Et pourtant, jusqu'à une époque très récente, ce quartier de Lyon était un lieu de travail avant tout. Durant tout le 19<sup>e</sup> et la première moitié du 20<sup>e</sup> siècle, l'animation y est temporaire mais régulière. Comme pour beaucoup d'autres quartiers ce sont les fêtes officielles et les vogues qui mettent peu d'animation.

Vincent Robert recense une vingtaine de vogues à Lyon à la fin du 19<sup>e</sup> siècle, mais aucune sur les pentes de la Croix-Rousse<sup>2</sup>. Vraisemblablement dans les années 1870 il en existait pourtant une, place Sathonay qui disparaît

---

1- Hervé Lamy, *Débits et débitants de boissons Croix-Roussiens (1830-1880)*, maîtrise d'histoire, Université Lyon II, 1994, 2 volumes, p 29.

2- Robert, *Op. cit.*, annexe, carte n° 23.

avec d'autres<sup>1</sup>. Il s'agit de petites vogues de 2 ou 3 jours Mais la vogue, avant tout et surtout, c'est celle du boulevard de la Croix-Rousse :

"La Croix-Rousse possédait deux vogues, celle des Tapis, vers l'Ascension, et celle du boulevard, fin septembre. Celle-ci était marquée par l'apparition des marrons, du vin nouveau, dégustés dans tous les cafés. C'était une tradition chère à tous les bons gones du plateau et d'ailleurs ; revers de médaille, la vogue du boulevard annonçait aux petits Croix-Roussiens la prochaine rentrée des classes en octobre...."<sup>2</sup>

Cette vogue, qui dure une quinzaine de jours, fait partie des distractions lyonnaises. Au 19<sup>e</sup> siècle, elle est précédée, comme les autres d'ailleurs, par les vogueurs qui, parcourant la veille le quartier, annoncent l'ouverture de la vogue<sup>3</sup>. Les vogueurs sont de jeunes habitants de l'arrondissement, et ces animations donnent lieu parfois à des agitations. Ainsi, en octobre 1890 :

"Monsieur Thevenet, adjoint délégué à la mairie de la Croix-Rousse est venu au bureau de police déclarer que d'après des renseignements (...) les jeunes gens des Brotteaux et de la Guillotière devaient venir en nombre à la Croix-Rousse demain dans la soirée pour provoquer les jeunes gens du quartier au moment de la retraite aux flambeaux qui aura lieu pour l'ouverture de la vogue."<sup>4</sup>

Comme souvent, les réjouissances donnent aussi lieu à des affrontements. Les distractions sont rarement seulement ludiques. C'est d'ailleurs pour cela qu'elles sont surveillées de si près par la police, surtout les divertissements tendancieux comme ceux des cafés. Mais sur les pentes de la Croix-Rousse, l'animation est surtout importante lors des fêtes officielles le 14 juillet.

Pour cette occasion, le quartier s'égaie. Lors de la Fête Nationale, les rues se parent d'oriflammes et de drapeaux. Des comités se forment afin d'organiser les festivités du 13 et du 14 : bals, jeux, concours divers, retraites aux flambeaux. Durant toute notre période, le Progrès, dans son édition du 14 et du 15, retrace les festivités pour chaque quartier et donne le ton de la fête :

---

1- Cette disparition est le résultat d'une politique municipale pour la suppression de ces distractions bruyantes et dérangeantes. Informations acquises au colloque "La rue, lieu de sociabilité?", GRHIS, Université de Rouen novembre 1994, intervention de Vincent Robert : "Temps, lieux, formes et enjeux des fêtes de quartiers à Lyon (1830-1914). (à paraître)

2- Jean Robert, "Allons à la vogue", *Les Amis de Guignol*, n°34, Juin 1934, p 59.

3- Voir l'intervention de Vincent Robert signalée plus haut.

4- ADR, 4M 481, Rixes survenues entre les jeunes à l'occasion des vogues de Saint-Pothin et de la Croix-Rousse les 29, 30 septembre 1890 et jours suivants.

"Au long des rues qui dévalent la Croix-Rousse, l'entrain n'était pas moins grand. La rue Diderot était fort bien décorée (...) quelques maisons de la Grande-Côte et de la rue Vieille-Monnaie (Leynaud) rivalisaient de pavoisements pittoresques"<sup>1</sup>.

Parfois, le programme précis des festivités est reproduit dans le numéro du 13 juillet. Celles du 19<sup>e</sup> siècle sont bien sûr plus importantes que les suivantes. Voici quelques réjouissances pour la Fête Nationale de 1895<sup>2</sup> :

Samedi 13 juillet à 9h du soir, grandes retraites aux flambeaux par les sociétés musicales de l'arrondissement.

Dans la journée du 14 juillet :

6h du matin, réveil en fanfare,

10h, rue Burdeau (Commerce), course en sac, course en grenouille (...),

14h, au Jardin des Plantes, concours de boules (...), rue Burdeau (Commerce), concours de grimaces (...) rue Imbert-Colomès, jeu de scelle (...),

15h, boulevard de la Croix-Rousse gonflement du ballon et grand concert,

17h concert place du Perron,

19h Grands bals sur les différentes places du 1<sup>er</sup> arrondissement.

La profusion des activités ne traduit pas forcément le dynamisme d'un quartier. En effet, Vincent Robert écrit que la multiplication des retraites aux flambeaux (comme c'est souvent le cas dans le 1<sup>er</sup> arrondissement) traduit l'incapacité des habitants à faire cause commune<sup>3</sup>.

Mais la grande distraction du quartier reste la Marmite Nationale, appelée aussi Marmite Colbert créée en 1911 :

"Le 14 juillet, dans un déluge de drapeaux, de guirlandes et de lampions, on dressait une immense chaudière où cuisait un gigantesque "bouilli", pot-au-feu que l'on venait déguster de très loin"<sup>4</sup>.

"On connaît le but de la Marmite : des tables sont dressées rue Pouteau, où l'on sert le bouillon et le boeuf nature. Les prix sont modiques et les mets excellents. Comme les frais généraux sont réduits à l'extrême, on parvient à donner gratuitement le repas à ceux qui

1- BML, le Progrès, 15 juillet 1920.

2- BML, le Progrès, 13 juillet 1895, programme spécial du 1<sup>er</sup> arrondissement.

3- Robert, *Op. cit.*, p 321.

4- Josette Gontier, *Pierre Joly, Canut*, Paris, Jean -Pierre Delarge, 1978, p 123.



ne peuvent le payer. Mieux encore, la Marmite envoie chaque année des enfants à la montagne"<sup>1</sup>.

En fait, avec les années, cette œuvre ne se préoccupe plus des enfants mais des laissés pour compte du troisième âge<sup>2</sup>. Jusqu'à sa disparition dans les années 1960-70 elle reste la grande distraction du quartier. D'après madame G. et monsieur C, cette tradition a pris fin "parce qu'il y avait des bagarres avec les étrangers"<sup>3</sup>.

Encore une fois, fêtes et rixes vont de pair et peu à peu, se dessine une ambiance de quartier. Ici, elle apparaît relativement calme et ordinaire : comme dans d'autres espaces urbains il y a des délits, parfois même un crime, il y a des fêtes et même une vogue.

Mais les pentes de la Croix-Rousse sous la Troisième République ne sont pas un quartier festif : l'animation et l'agitation restent modérées en comparaison d'autres quartiers lyonnais plus troublés. Si la rive gauche du Rhône monopolise une bonne partie des effectifs policiers c'est parce que la nécessité s'en fait sentir : la délinquance y est plus développée et parfois plus grave qu'ailleurs, l'agitation sociale y est surtout plus importante. C'est là que vivent les ouvriers aux idées révolutionnaires, c'est là que se tiennent les réunions qui propagent les grèves et c'est là aussi que l'on trouve ces nouvelles usines, théâtre des grèves les plus tenaces. Les pentes de la Croix-Rousse et son petit peuple de tisseurs à bras et d'ouvrières de la soie sont bien à l'écart de ce monde nouveau. Le quartier des Voraces ne mobilise plus les forces de police.

Mais ne nous y trompons pas : les pentes de la Croix-Rousse ne sont pas pour autant un quartier inerte. Il s'y passe des événements, des échanges, des rencontres, des conflits. Il y a une vie à la Croix-Rousse qui a la particularité de n'avoir rien de particulier !

En est-il de même de la sociabilité qui s'y développe ? L'étude du mouvement associatif peut nous permettre d'avoir une idée d'ensemble des échanges, du contexte dans lequel se développent les relations humaines.

---

1- BML, le Progrès, 15 juillet 1925.

2- Voir introduction du chapitre C.

3- Pour Mme G. et Monsieur C., les "étrangers" sont les immigrés du Magreb. Les intervenants et les conditions d'interview sont présentés en annexe XIX.

## G.2-VERS UNE SOCIABILITÉ MODERNE DE LOISIR

"L'enquêteur : Il y avait des fêtes presque toute l'année ?

V.M : Il y avait beaucoup de fêtes. Puis, je vous dis bien, il y avait beaucoup de cercles où allaient tous les gens du quartier. Il y avait peut-être bien au moins dix, peut-être plus. (...) Il y en avait énormément. Ah, tous les gens allaient jouer, et tous les cercles ! Il y avait un jeu de boules : ça, ça jouait beaucoup"<sup>1</sup>.

Pour cette vieille Croix-Roussienne l'assimilation entre les fêtes et la sociabilité des cercles est totale : l'un comme l'autre participent à la vie du quartier. Il est vrai que le mouvement associatif par sa vigueur et sa nature, contribue à créer une certaine ambiance.

Les associations sont-elles plus nombreuses et différentes selon les époques ? Derrière la question des associations se cache la question des sociabilités qui ne peuvent être saisies que par une analyse détaillée des adhérents des sociétés. On passe alors de l'observation de l'ambiance générale du quartier à la pratique de celui-ci et des relations humaines qui s'y nouent. Contentons-nous pour l'instant d'un aperçu du mouvement associatif sur les pentes de la Croix-Rousse sous la Troisième République.

### G.2.1-Pour une étude du mouvement associatif

La méfiance des autorités en face des associations et l'interdiction pour certaines d'entre elles d'exister expliquent la présence de documents les concernant dans les archives de police, toute association devant être déclarée et autorisée<sup>2</sup>. Les dossiers de la série 4M contiennent les statuts de fondation des associations, les listes des membres du conseil d'administration et des adhérents au moment de la fondation, et des rapports de police sur les membres et leurs réunions<sup>3</sup>. A cela viennent s'ajouter parfois des listes ajournées et des comptes-rendus des séances. Évidemment, l'importance du dossier dépend des aléas de la conservation mais avant tout de l'attention accordée par les autorités policières à l'association en question.

En fait, la surveillance dépend bien entendu des lois sur les associations mais surtout de l'objectif des sociétés. Celles-ci ont des buts très divers, de

1- Chantal, Rittaud-Hutinet, *Mémoire vivante de la Croix-Rousse, documents et étude phonétique*, Paris, CNRS, 1982, p130-131. Mme V.M est âgée, en 1978, de 55 ans. Elle est passementière et habite le 4e arrondissement.

2- La jurisprudence des associations est présentée ultérieurement.

3- L'analyse de cette source a fait l'objet d'un article : Valentine Favel, "La vie associative sur les pentes de la Croix-Rousse (1870-1940)", *Bulletin du Centre Pierre Léon*, n°1, 1995, p 37 à 48.

l'assistance au sport, en passant par les coopératives et les associations financières. Les documents sont plus nombreux pour les coopératives que les associations sportives pourtant beaucoup plus nombreuses mais moins suspectées par les autorités. Cette diversité du mouvement associatif autorise bien des analyses, même si cette source n'est pas exhaustive<sup>1</sup>.

Une des difficultés rencontrées pour cette étude du mouvement associatif concerne le choix des associations à retenir, le classement des associations ne nous donnant aucune indication sur leur zone de recrutement et d'action<sup>2</sup>. En fin de compte, ont été sélectionnées les associations dont le siège social indiqué au moment de l'enregistrement se situe dans le quartier et celles dont l'onomastique fait référence au quartier d'étude ou au 1er arrondissement<sup>3</sup>. Selon ces critères, 83 sociétés (fondées entre 1869 et 1940) ont été retenues. Normalement, nous aurions dû retrouver un dossier pour chaque association déclarée et le suivi de celle-ci jusqu'à sa dissolution. En réalité, si certains dossiers sont complets, la majorité d'entre eux ne concerne qu'un moment de la vie de l'association. Il est donc très délicat de savoir comment évoluent ces sociétés.

Par exemple, il est difficile de connaître les dates exactes de création et de dissolution des associations. Pourtant, en 1931, un inventaire est établi par les services de police de façon à distinguer les associations toujours en activité de celles qui ont disparu. Dans plusieurs dossiers nous avons trouvé une lettre, adressée au dernier directeur officiel, lui demandant l'état de l'association. Cela nous permet de connaître les raisons de certaines dissolutions mais toutes les associations n'ont pas été vérifiées lors de l'enquête.

---

1- Certaines associations rencontrées dans d'autres sources n'ont pas été retrouvées ici. Vraisemblablement seul le fichier des associations utilisé par la Préfecture serait complet. Malheureusement, il n'est pas consultable pour l'instant. *Recueil des actes administratifs de la Préfecture du Rhône : inventaire des associations déclarées.*

2- L'index de la série 4 M est chronologique et thématique.

3- Ce choix est critiquable, Pierre Arnaud ayant prouvé que certaines associations choisissaient le lieu de leur siège administratif non pour leur lien avec le quartier, mais à cause de son prestige. Mais si cela est particulièrement vrai pour le centre de la Presqu'île, il a fort à penser que dès la fin du 19<sup>e</sup> siècle, les pentes de la Croix-Rousse ne sont plus assez prestigieuses pour être l'objet de telles pratiques. Pierre, Arnaud, *Les athlètes de la République. Gymnastique, sport et idéologie républicaine, 1870-1914*, Bibliothèque historique, Privat, 1987, p100.

### *Des associations diverses et variées*

La première remarque que l'on peut faire sur le mouvement associatif, c'est la diversité des associations qui le composent. Dans le fichier "Associations" des Archives Départementales du Rhône, celles-ci sont regroupées sous différents vocables comme enseignement, associations d'origine, associations de professions, affaires bancaires, arts, coopératives, etc...

Pour une meilleure compréhension (tout en cherchant à conserver la finalité propre à chaque société), nous les avons rassemblées en quatre catégories :

- Les associations "d'assistance et de philanthropie", qui correspondent aux affaires sociales, enseignement et aux mutuelles. Les affaires sociales sont un regroupement d'associations moralistes, hygiénistes, de sociétés de prévoyance, etc... ; les associations dites d'enseignement ont des objectifs divers, toujours liés à l'enfant scolarisé. Ce peut être une aide matérielle (vêtements, chaussures) ou financière pour les enfants nécessiteux, des récompenses pour les élèves les plus studieux, une aide au moment du placement en fin d'études, des repas à prix réduits, des distribution de tickets de bains ou douches, ou encore des rencontres pour les anciens élèves. Cette première catégorie représente 25 associations dont 12 d'enseignement et 11 d'affaires sociales.

- Les associations "artistiques et de loisirs" qui regroupent les sociétés de musique, d'arts, de divertissement, de sport, soit 41 associations. Les associations musicales sont principalement formées de fanfares, ou de cours de chant. Les sociétés d'arts peuvent avoir différents objectifs, comme le développement intellectuel de leurs membres, l'organisation des soirées et fêtes musicales et artistiques au bénéfice des œuvres laïques de la ville, ou simplement des cours de danse. Cette rubrique comprend aussi les associations sportives qui sont très nombreuses (16 associations) comme les sports pratiqués avec, cependant, une préférence pour la bicyclette, le jeu de boules et le football. Malheureusement, les dossiers des associations sportives sont presque vides (peut-être parce qu'elles ne sont pas suspectes pour l'administration, ou bien parce que la plupart sont fondées après 1901) et nous ne savons pas où les sports sont pratiqués. Les sociétés de divertissement (appelées aussi de réjouissances ou de plaisirs) organisent des fêtes, des petites pièces de théâtre ou encore des sorties. Là aussi, les gains, s'il y en a, sont reversés à une œuvre, mais le divertissement reste l'objectif premier.

- les associations "financières" sont des coopératives, des sociétés d'économie capitalisée ou encore des sociétés d'épargne. Les archives sur ces associations sont assez complètes et les rapports de police réguliers permettent de suivre ces sociétés aux évolutions strictes. Elles sont au nombre de huit.

- Enfin, les associations corporatives, c'est-à-dire, associations religieuses, politiques, régionalistes, professionnelles ou syndicales, peu nombreuses (neuf), mais très intéressantes pour la compréhension des idéologies qui circulent dans le quartier. Elles seront étudiées séparément ultérieurement, lorsque nous aborderons la question des tendances politiques et religieuses des habitants des pentes de la Croix-Rousse.

Au delà de la diversité des associations on perçoit une caractéristique fondamentale du mouvement associatif croix-roussien : alors qu'on aurait pu attendre du quartier des Canuts que les mutuelles, les coopératives de production et de consommation et les associations professionnelles soient la forme d'association la plus développée, ce sont en fait celles "d'arts et loisirs" et "d'assistance et philanthropie" qui sont les plus nombreuses. Ce mouvement associatif apparaît donc, à première vue, beaucoup moins idéologique qu'escompté. En fait, la prédominance d'une forme d'association n'est pas la même selon les différentes périodes.

### *Étude diachronique*

Pour répartir les associations sur la période d'étude, nous prenons soit la date de fondation, soit d'enregistrement, soit de déclaration. La répartition se fait ainsi :

- De 1869 à 1900 : 34 associations ont été fondées.
- De 1901 à 1914 : 34 associations<sup>1</sup>.
- De 1918 à 1932 : 15 associations<sup>2</sup>.

Le nombre de fondations se maintient de la fin du 19<sup>e</sup> siècle à la veille de la Première Guerre mondiale, puis il s'effondre brutalement durant l'entre-deux-guerres. Cette constatation rappelle les conclusions tirées de l'étude des recensements de la population qui révèle des structures de l'emploi et des

---

1 - Durant la Première Guerre mondiale aucune association n'a été enregistrée.

2 - Après 1932, aucune association, correspondant aux critères de sélection énumérés ci-dessus, n'a été déclarée.

structures familiales véritablement différentes à partir de 1921. La guerre va marquer une réelle rupture provoquant sur le quartier une fracture avec son passé et un bouleversement de sa vie sociale. D'ailleurs, la majorité des associations créées auparavant ne survivent pas à la Grande Guerre.

Bien sûr, cette répartition par période pourrait être brouillée par la durée de vie de ces associations. Mais en l'occurrence, la moitié de celles pour lesquelles nous avons un historique complet ont une existence d'un jour à deux ans, et un quart de trois à cinq ans<sup>1</sup>. Il paraît donc peu plausible qu'une association soit basée sur deux périodes. Ces existences de courte durée accentuent l'effet de mouvement ressenti à la description des types d'associations. Diverses et passagères, elles donnent la sensation d'un mouvement associatif en recherche et en crise, d'autant plus que les créations sont de moins en moins nombreuses.

Des évolutions différentes selon les types d'associations forcent l'aspect de pluralité du mouvement associatif mais pondèrent son instabilité apparente. En effet, si l'affaiblissement de ce mouvement est évident pour les associations financières et "d'assistance et philanthropie", qui disparaissent totalement durant la troisième période, il ne l'est pas pour les sociétés d'"arts et loisirs" toujours nombreuses entre les deux guerres. Enfin, la présence sur toute la période d'étude des coopératives, mutuelles, syndicats, associations religieuses et politiques modère cette sensation de mouvement en crise. Le tableau ci-dessous résume les évolutions par période.

**Tableau 26 : Les associations par périodes et par types (1868-1932)**

Périodes	Assistance & philanthropie	Arts & Loisirs	Financière s	Corporations	Total
1869-1900	12	12	7	3	34
1901-1914	11	19	1	3	34
1918-1932	2	10	0	3	15
Total	25	41	8	9	83

D'après notre source, le mouvement associatif est en baisse à partir du 19<sup>e</sup> siècle, mais de manière différente pour chaque catégorie d'associations. Ces

<sup>1</sup> Pierre Arnaud arrive au même résultat, 51% des associations sportives pour lequel les dates de créations et de dissolutions sont connues ayant une existence de moins de 5 ans. Arnaud, *Op. cit.*, p112.

évolutions dissemblables traduisent un paysage associatif pluriel et incertain dans lequel cependant, on peut observer une transformation typologique indéniable et irréversible.

### G.2.2-De la philanthropie au sport

Après 1914, le paysage associatif est complètement renouvelé. Les associations dites "d'assistance" et/ou "financières" périclitent, contrairement à celles "d'arts et loisirs" et de "corporations" qui se maintiennent. Il y a là un véritable changement de mentalité. Le but de l'association n'est plus l'entraide (financière ou morale), le regroupement pour l'enrichissement ou "l'aide à son prochain". Désormais, priment le loisir, la détente, les relations amicales. Toutes les descriptions que nous avons de la vie associative à la Croix-Rousse durant cette époque, évoquent les sociétés de distractions. Guite Jirrollet, dans son roman *Croix-Rousse, mon village*<sup>1</sup> cite la *Lyre Lyonnaise*<sup>2</sup>, société "chansonnière" qui rassemble, dans un café, des canuts dans une ambiance "bon enfant".

Le plaisir, la distraction sont les moteurs de cette nouvelle sociabilité et lorsqu'on se réunit pour une cause, on le fait "entre soi", dans un groupe restreint -politique, religieux ou professionnel-, pour défendre ses droits. Après une période d'hésitation et de crise, le mouvement associatif se redéfinit, s'ajuste à cette nouvelle population et cette nouvelle société. Le passage du canut à l'employé se traduit par une sociabilité différente, plus ludique et cependant plus prononcée pour les sociétés idéologiques. En effet, les quelques sociétés qui ne sont pas sportives ou distractives se caractérisent par la cohésion des membres de leur groupe. L'entre-soi est de plus en plus une obligation de l'association d'intérêts. Sans doute, ces regroupements bien définis traduisent-ils un besoin d'identification pour une population dont les repères originels - la Fabrique et ses structures de vie et de travail - s'estompent de plus en plus.

Il est malheureusement difficile de savoir si le nombre de sociétaires par association diminue ou augmente. Cette valeur confirmerait ou amenuiserait la chute du mouvement associatif, en même temps qu'elle

---

1 - Guite Jirrollet, *Croix-Rousse, mon village*, Lyon, édition Dejean, s.d, 35 p.

2 - Association déclarée en 1884. ADR, 4 M 582, société musicale.

nous donnerait plus d'informations sur la nature de ces sociétés, sur leurs évolutions possibles et, au delà, sur l'évolution générale de la sociabilité croix-roussienne.

Cela n'est possible qu'avec les associations de la fin du 19<sup>e</sup> siècle, dont une majorité est composée de moins de 50 personnes<sup>1</sup>. Au-dessus, il s'agit des coopératives et affaires bancaires, qui sont de moins en moins nombreuses, tout au long de cette période. Ainsi, le nombre de sociétaires par association varie peu durant la Troisième République, et les grandes sociétés, créées autant pour se regrouper que pour défendre et promouvoir une idéologie syndicale, capitaliste ou autre, tendent à disparaître. Cela confirme notre hypothèse d'affaiblissement du mouvement associatif, dans ses créations mais aussi dans ses objectifs.

Durant les 70 ans de notre étude, le mouvement associatif évolue d'une façon particulièrement significative. D'abord, il est moins dynamique : moins de créations et de sociétaires, les associations de plus de 50 personnes étant de plus en plus rares. Ensuite, il se simplifie, la pluralité des sociétés était plus marquée au 19<sup>e</sup> siècle. Enfin, et surtout, dans son contenu il évolue complètement : aux associations de philanthropie du 19<sup>e</sup> succèdent, après une période d'hésitation et de mixité, celles de sports et de loisirs.

Avec cette dernière transformation, le quartier rejoint l'évolution générale que connaît le mouvement associatif entre la fin du 19<sup>e</sup> et le début du 20<sup>e</sup> siècle, à savoir l'avènement de la sociabilité sportive pour reprendre l'expression de Pierre Arnaud<sup>2</sup>. Durant cette période, en réponse à la révolution industrielle et technique, les sociétés conscriptives, de jeux traditionnels ou locaux (tir à l'arc, joutes,...), et de tous les sports se multiplient et peu à peu les pratiques se répandent jusqu'à ce que le sport devienne incontournable durant les années 20.

Si, comme l'écrit Pierre Arnaud, ce triomphe du sport comme divertissement et vecteur de sociabilité correspond à une volonté des familles de rompre avec un mode de vie et une façon de penser le monde, alors l'évolution du mouvement associatif traduit à lui seul les

---

1- C'est aussi le nombre moyen qu'Annie Grange avance pour les associations de l'arrondissement de Villefranche. Annie Grange, *L'apprentissage de l'association, 1850-1914*, Paris, Mutualité française, 1993, p 20.

2- Arnaud, *Op. cit.*, p 21.



transformations connues par ce quartier durant la Troisième République. En effet, la viabilité du mouvement associatif étant tributaire du destin démographique du quartier et de son activité socio-économique<sup>1</sup>, l'affaiblissement du mouvement associatif et la transformation radicale de son contenu traduisent les conséquences de la crise de la soie sur les sociabilités et l'ambiance de quartier. En cela, le quartier se distingue des autres espaces lyonnais.

Par contre, comme pour la majorité des associations de cette époque, celles du quartier sont infiltrées par les idéologies politiques et religieuses. Véritables tribunes, elles offrent un terrain d'expression et un moyen très efficace de contacter et d'encadrer des électeurs potentiels ou des fidèles.

### G.2.3-Le mouvement associatif engagé

Au début de la Troisième République, la jurisprudence concernant les associations est celle en vigueur sous le Second Empire, régie par le Code Pénal de 1810<sup>2</sup>. Dans son article 291 et suivants, il impose un strict contrôle des associations (déclaration obligatoire, association politique interdite, pénalité, etc...). Dès les années 1860, et davantage après la déclaration de la République, les associations sont mieux tolérées, surtout les associations professionnelles autorisées par la loi du 12 juillet 1872. Mais dans les années 1880, si la liberté est presque totale pour la presse, elle n'est pas reconnue dans les associations et "les clubs ou réunions publiques périodiques demeurent interdits"<sup>3</sup>. Malgré la loi des 21-22 mars 1884, qui proclame et organise la liberté syndicale, la méfiance des républicains à l'égard des associations politiques et des congrégations freine le processus de libéralisation qui n'aboutit qu'avec la loi du 1er juillet 1901. Et encore, car si cette loi déclare la liberté d'association et abroge les fameux articles 291 et suivants du Code Pénal, les associations religieuses restent soumises à un régime restrictif et autoritaire<sup>4</sup>.

---

1- Arnaud, *Op. cit.*, p 101.

2- La législation qui fixe le statut des associations et limite leurs droits de réunions ignore celles qui comptent moins de 20 invités. Etienne François, dir, *Sociabilité et société bourgeoise en France, en Allemagne et en Suisse (1750-1850)*, Paris, 1986, p 143.

3- Art 8, loi du 10 juin 1881.

4- Charles Debbasch et Jacques Bourdon, *Les associations*, PUF, Que sais-je?, 1985, p 19 à 23.

Même si le statut des associations évolue durant notre période d'étude, les sociétés politiques et religieuses sont toujours à la limite de la légalité et de ce fait, sont très surveillées par les services de police. Le rapprochement des informations glanées dans les divers dossiers de police donne l'image d'un mouvement associatif rarement neutre, organe idéologique quasi officiel qui permet de se mettre en contact avec la population. Enfin, si l'on ne tient plus compte du but officiel des associations et que l'on pousse l'observation de leurs activités et surtout des personnes qui les gèrent, le mouvement associatif semble beaucoup plus engagé qu'il n'y paraît.

### *L'associationnisme dans la bataille des partis*

Selon Maurice Agulhon, il est logique que "la politique crée des structures empruntées à la sociabilité et la sociabilité à l'inverse (soit) toujours encline à se colorer de politique"<sup>1</sup>, ceci pour des raisons évidentes d'affinité entre les hommes d'une même association, souvent d'une même profession, ou du moins de la même catégorie socioprofessionnelle. Nous ne connaissons pas les affinités politiques des associations pour lesquelles nous possédons une liste de ses membres, mais il y a fort à parier que pour la plupart d'entre elles, on pourrait dégager une tendance politique. Néanmoins, il ne s'agit pas d'étudier les tendances politiques des associations mais d'observer de quelle manière l'association est utilisée par les hommes politiques.

Il n'existe qu'une seule société reconnue comme politique dans notre quartier et période d'étude. Il s'agit du *Comité des Commerçants Industriels et Employés Radicaux Socialistes du 1er arrondissement.*, présent en 1908<sup>2</sup>. Le dossier d'archives est, pour cette association, vide, peut-être parce que son existence fut de courte durée, ou encore parce qu'elle n'a pas été sujette à une enquête de police, les républicains socialistes étant au pouvoir à cette date.

Au premier abord nous pourrions conclure que le quartier ne renferme donc pas, ou peu, d'associations politiques. En fait, une étude plus détaillée des autres associations confirme la thèse de Maurice Agulhon selon laquelle

---

1- Maurice Agulhon, *Le cercle dans la France bourgeoise, 1810-1848. Etude d'une mutation de sociabilité*, Paris, A. Colin, 1977, p 66 à 71.

2- ADR, 4 M 633, associations politiques.

le politique et l'associatif sont très liés, dans les formes et le fond, malgré l'interdiction légale<sup>1</sup>.

Derrière un but philanthropique, certaines associations développent des idéologies politiques, morales ou religieuses. Tel est la *Prévoyante Scolaire*, fondée en 1888, qui a pour objectif de venir en aide aux enfants des écoles laïques du 1er arrondissement<sup>2</sup> :

"Éminemment démocratique et moralisatrice, cette œuvre s'efforce aussi de soustraire l'enfant à la dangereuse attirance de la rue, en lui inculquant de bonne heure le respect de soi-même, la bonne tenue et l'hygiène et contribue à lui faire aimer l'école, où il reçoit les bienfaits de l'instruction".

Les sociétés teintées de paternalisme sont nombreuses, la *Prévoyante Scolaire* n'est pas très originale en cela, mais elle fut, vraisemblablement, une réussite puisqu'en 1907 elle existe toujours.

Pourtant, en 1899, certaines personnalités "appartenant au Grand Cercle de Lyon", dont monsieur Bessieres, conseiller municipal, constituent la *Tutélaire du 1er arrondissement*<sup>3</sup>, dont le président monsieur Gardit n'est autre qu'un modéré, candidat dans le quartier lors des élections de 1900<sup>4</sup>.

Son objectif initial est de "venir en aide aux enfants nécessiteux fréquentant les écoles municipales du 1er arrondissement, de récompenser les élèves les plus studieux et de s'occuper du placement de ceux qui ont terminé leurs études". Mais, le rapport de police précise :

"cette société a été fondée surtout dans le but de contrebalancer l'influence de la *Prévoyante Scolaire* du 1er arrondissement qui est inspirée par le Comité Central et Comité Radical et dont les élus du 1er arrondissement, sauf monsieur Bessieres et monsieur Faugier, font partie".

L'objectif politique de la *Tutélaire* est donc clair : il s'agit de concurrencer sur le terrain de l'aide sociale, les radicaux dont l'association est un succès. L'association n'est alors plus exclusivement un moyen de venir en aide à une population nécessiteuse mais bien un outil de campagne électorale. D'ailleurs l'inspecteur d'Académie n'est pas d'accord pour autoriser cette association car, dit-il, "son objectif fait concurrence à d'autres sociétés".

---

1- Agulhon.*Op. cit* , ...

2- ADR, 4 M 571, sociétés scolaires.

3- ADR, 4 M 575, sociétés scolaires.

4- Pierre Callet, *En un mois, en un an, Lyon en 1900*, Lyon, édition de la Guillotière, 1958, p 12.

Cependant le maire, Antoine Gailleton, dernière instance de décision, reconnaît cette société et l'enregistre. Présente encore en 1926, sa fonction a évolué puisqu'elle envoie désormais chaque année des enfants sans ressource en vacances à la campagne à Saint -Nizier d'Azergues<sup>1</sup>. L'objectif des modérés est donc atteint : la Tutélaire deviendra une société importante et reconnue dans l'action sociale.

Ici, la bataille politique est évidente, elle est parfois plus insidieuse, plus discrète, pour nous historiens, sans l'avoir été pour les contemporains avertis.

*La Soupe Scolaire aux Enfants Nécessiteux du 1er Arrondissement*, est mise en place en 1909, à la suite à une proposition faite par monsieur Tardin au Comité Central des Républicains Radicaux du 1er arrondissement<sup>2</sup>. Monsieur Tardin vante "les services importants que pourrait rendre à la population laborieuse l'établissement d'un gardiennage scolaire pour les enfants que leurs parents sont obligés de laisser seuls". Cette idée sera retenue et précisée, une soupe sera servie tous les matins, suivie d'une garderie, dans divers établissements du 1er arrondissement.

Auparavant, cette même assistance est donnée par la *Société Philanthropique des Cantines Scolaires du 1er Arrondissement*<sup>3</sup>, fondée en 1895 par monsieur Lacoste, représentant des modérés aux élections de 1900<sup>4</sup>. Son président d'honneur est monsieur Lamesson, ministre de la mer, et monsieur Faure, conseiller municipal, et monsieur Jacquet, conseiller d'arrondissement de notre quartier d'étude (3e canton) de 1898 à 1904, comptent parmi ses administrateurs<sup>5</sup>.

Cet autre exemple confirme et amplifie nos conclusions. D'abord, l'aide sociale est un enjeu pour les partis politiques, principalement l'aide à l'enfance. Ensuite, deux forces politiques, les modérés et les radicaux, s'affrontent dans le quartier au travers, entre autres, des associations. Mais ces deux exemples présentent des associations où les membres politiques interviennent au moment de la création de l'association ou en tant que

---

1- Caisse d'épargne de Lyon et du Rhône (bureau des oeuvres), *Manuel des oeuvres de Lyon et des institutions charitables diverses*, Lyon, A.Rey, 1926, p 39.

2- ADR, 4 M 528, affaires sociales.

3- ADR, 4 M 571, sociétés d'enseignements.

4- Caillet, *Op. cit.*, p 12.

5- Monsieur Jacquet est une personnalité très active dans le mode associatif. Entre autres, en 1905 il préside une fête organisée par le *Lion D'Or* (société artistique et amicale) à la brasserie Dupuis, boulevard de la Croix-Rousse. (ADR, 4 M 551).

président d'honneur. Il en existe aussi pour lesquelles la majorité des membres sont politisés, c'est le cas pour le *Grain d'Or* rattaché au Comité Central du 1er arrondissement<sup>1</sup>. Enfin, la mainmise du politique peut aussi être identifiée grâce à l'adresse administrative.

Au moment de la déclaration, toute société doit indiquer un siège administratif. Il est très fréquent que celui-ci soit l'adresse d'un café dans lequel les sociétaires se réunissent. Au cours de notre étude sur le mouvement associatif, nous avons souvent rencontré le café du 32 rue Vieille Monnaie, tenu de 1907 à 1914 par monsieur Tribollet, officier d'académie. Or, en 1911, il existe un monsieur Tribollet, conseiller municipal et ami de monsieur Faure et monsieur Jacquet, cités plus haut<sup>2</sup>. Il y a de fortes chances que ce soit le même homme, d'autant plus que l'*Hygiène Scolaire du 1er arrondissement* -dont le président d'honneur est monsieur Faure<sup>3</sup>- possède son siège au café Tribollet, 32 rue Vieille Monnaie.

Ainsi, par différents biais, des sociétés qui, à première vue, ne semblaient pas politisées sont en fait de véritables organes d'encadrement de la population, surtout à la fin du 19e siècle et le début du 20e siècle. George J.Sheridan va même plus loin, en affirmant que "l'association faisait fonction de forum pour mobiliser l'opinion de l'ensemble de la zone, et contribuer ainsi, à travers l'association, à l'élaboration d'identités politiques spécifiques ayant des attaches territoriales nettes"<sup>4</sup>.

Comme tout canton électoral, les pentes de la Croix-Rousse, véritables viviers d'électeurs à forte réputation "républicaine", sont un enjeu pour les forces dominantes du quartier. Après la Première Guerre mondiale, les associations semblent plus indépendantes du politique ; peut-être parce que le politique a des moyens personnels et n'est plus obligé, législation aidant, d'utiliser les structures de la sociabilité. D'autres explications sont plausibles, comme tout simplement une baisse globale du mouvement associatif durant l'entre-deux-guerres, ou encore le fait que la Croix-Rousse ne soit

---

1- Société "d'encouragement civique et morale scolaire", fondée en 1897, toujours en place en 1900. ADR 4M572, sociétés d'enseignements.

2- ADR, 4 M 572, renseignements tirés d'un rapport de police.

3- Association créé en 1903. ADR, 4 M 572, sociétés d'enseignements.

4- George Sheridan, "Esprit de quartier et formes de solidarité dans les mouvements sociaux et politiques des ouvriers en soie de Lyon, 1830-1880", *Monde alpin et rhodanien*, n°2-3, 1991, p 34.

plus à cette période un enjeu politique, puisqu'elle s'est ralliée aux radicaux au pouvoir.

Nos sources ne nous révèlent sans doute pas toutes les batailles idéologiques livrées au sein du mouvement associatif. Par exemple, Christian Ponson cite la *Tutélaire* parmi les associations présentes lors d'une journée du *Cercle Progressif des Travailleurs du 4e arrondissement*,<sup>1</sup>. Ce groupe d'études sociales, d'orientation socialiste, a pour objectif, entre autres, de concurrencer les œuvres cléricales... l'association peut être aussi une arme dans la lutte entre cléricaux et laïques.

### *L'association aux mains des catholiques*

L'infiltration des catholiques dans le mouvement associatif est totalement différente de celle des partis politiques. En effet, l'étude qui vient d'être menée, a démontré qu'une observation des associations, de leurs membres fondateurs, de leurs gestionnaires et même de leur localité, met en avant leur appartenance politique et le jeu électoral dont elles font l'objet. La gestion par les catholiques d'une grande partie de l'assistance, de la charité et globalement des affaires sociales font de la présence des cléricaux dans le monde associatif quelque chose de beaucoup moins insidieux. La perspective chrétienne est généralement indiquée dans l'objectif de l'association même si celle-ci n'est pas enregistrée comme association religieuse. Les associations dirigées par des catholiques sont donc nombreuses et surtout très impliquées, ce qui témoigne de l'implantation des catholiques dans cet espace urbain.

Une seule société religieuse est déclarée comme telle : le *Cercle Catholique de la Paroisse de Saint -Bernard* dont les objectifs sont :

---

1- Ponson, *Op. cit.*, p 196.

"de remettre les jeunes gens et les hommes de la paroisse à même de se connaître, de se compter, de se soutenir et de s'aimer les uns les autres", "de sauvegarder parmi les membres de la foi, les mœurs et le patriotisme, ou de faire revivre en eux ces grands principes", et enfin, "de procurer à tous des délassements honnêtes, un passe-temps innocent et agréable"<sup>1</sup>.

Mais à l'inverse de l'unique société politique déclarée, cette association a un réel impact dans le quartier. D'abord, cette société existe pendant presque 20 ans. Ensuite, la paroisse de Saint -Bernard englobe tout le nord du quartier, son église est à l'angle de la place Colbert et de la Montée Saint -Sébastien et son siège social est rue Magneval, puis rue Auban et enfin rue Philibert Delorme<sup>2</sup>. Une rapide analyse des adresses des sociétaires démontre que beaucoup d'entre eux habitent dans l'espace étudié :

sur 102 sociétaires en 1878, 49, soit 47,5% habitent dans le quartier ;  
sur 90 en 1887, 39 soit 43,3% ;  
sur 54 en 1899, 28 soit 51,9%.

Bref, presque un sociétaire sur deux entre dans le cadre de cette étude. Ce sont donc des paroissiens fidèles et dynamiques. D'ailleurs, en 1904, une autre association se met en place, l'*Association des Familles de Saint-Polycarpe et de Saint -Bernard*<sup>3</sup>. Son siège est 11 place Croix-Pâquet mais ses sociétaires viennent des deux paroisses. Le but de cette association est "l'étude, la création, l'administration des institutions d'éducation et d'enseignement à principes religieux et moraux, tels que : asiles, écoles, cours d'adultes, cours d'enseignement professionnel, patronages, cercles d'études, bibliothèques, etc...", soit l'encadrement scolaire. Même si cette société ne vit que quelques mois, elle témoigne du dynamisme de cette paroisse.

En 1911, l'église Saint-Bernard fait encore partie du paysage associatif avec la *Jeunesse Sportive de Saint-Bernard* qui loge dans une de ses dépendances<sup>4</sup>.

---

1- Ce cercle existe de 1876 à 1895, date à laquelle il se dissout car "le nombre des adhérents qui jusqu'en 1893 avait varié de 70 à 80, a diminué ces temps derniers d'une manière très sensible et les nombreuses défections entraînent la dissolution". ADR, 4 M 631, sociétés religieuses.

2- Ces rues ne font pas parties de notre cadre d'étude mais sont adjacentes, perpendiculaires à la Montée Saint -Sébastien.

3- ADR, 4 M 533, affaires sociales.

4- ADR, 4 M 608, associations sportives.

C'est la seule société où le religieux n'est pas clairement énoncé et où la réunion de ses membres passe d'abord par un autre objectif<sup>1</sup>. Mais elle appartient déjà à une autre époque, celle de la sociabilité sportive que nous avons décrite plus haut.

Autre paroisse très active, Saint-Joseph, sur la rue Neyret, qui n'entre pas dans le cadre géographique de notre étude mais dont le dynamisme doit être signalé. Beaucoup d'habitants de notre quartier appartiennent à cette paroisse, soit parce qu'ils sont dans son périmètre (qui englobe le côté est de la montée de la Grande-Côte), soit par choix. Deux associations ont été relevées, le *Cercle Catholique d'Ouvriers*<sup>2</sup> et le *Cercle Catholique de Saint-Joseph* (1877-1886 ?) dont le but est " simplement d'éloigner nos jeunes gens des réunions mauvaises et de les conserver sérieux et braves"<sup>3</sup>.

Les paroisses du quartier sont donc particulièrement présentes, à la fin du 19<sup>e</sup> siècle, dans le mouvement associatif. L'action cléricale intervient à tous les niveaux, charité, entraide, enseignement, encadrement de la jeunesse, etc... et ces interventions se font souvent par le biais de l'association<sup>4</sup>.

Le rapport Coullié de 1897 fait un inventaire des œuvres présentes dans chaque paroisse. La liste établie prouve l'intervention des catholiques à tous les niveaux de la vie et la gestion de l'assistance par ces mêmes catholiques. Ce sera, d'ailleurs, une des batailles assidues des républicains : mettre en place des œuvres et des structures pouvant concurrencer celles des cléricaux. Cette politique explique sans doute la disparition des sociétés d'assistance et d'encadrement gérées par des catholiques au 20<sup>e</sup> siècle. Le fichier des associations n'en mentionne aucune pour le nouveau siècle, mais la réalité doit être moins tranchée. En effet, en 1926, la Caisse d'épargne édite un manuel des œuvres de charité à Lyon<sup>5</sup>. Douze œuvres concernent notre

---

1- A noter à ce sujet que toutes les associations religieuses, enregistrées comme telles ou que nous avons pu déceler, sont catholiques.

2- (1872-1891). ADR, 4 M 631, sociétés religieuses. Selon Christian Ponson, les Cercles Catholiques d'Ouvriers sont mis sur pied de façon à généraliser et à organiser le paternalisme religieux et ce, dans des structures plus collectives que l'atelier couvent. Christian Ponson, *Les catholiques lyonnais et la chronique sociale : 1892-1914*, Lyon, PUL, 1979, p 39.

3- ADR, 4 M 619, associations religieuses.

4- Pour la période de 1900 à 1914, Françoise Bayard parle de la "Belle époque pour les œuvres". Celles-ci sont particulièrement abondantes et fréquentées lors de l'enfance et de la jeunesse, au grand désespoir des anticléricaux, Bayard, Cayez, (dir), *Op. cit.*, p 379.

5- Caisse d'épargne de Lyon et du Rhône (bureau des œuvres), *Manuel des œuvres de Lyon et des institutions charitables diverses*, Lyon, A.Rey, 1926, 246 p.



quartier d'étude. Au delà du nombre, c'est la diversité de ces sociétés qui est intéressante : syndicats, sociétés de secours, sociétés d'encadrement de la jeunesse, associations caritatives.

Si les sociétés catholiques existent encore au 20<sup>e</sup> siècle, globalement le mouvement associatif perd peu à peu son message idéologique. En analysant le niveau culturel des associations, Maurice Agulhon l'a déjà remarqué : plus, dit-il, le niveau culturel s'effondre plus le loisir prend de l'importance.

Au 19<sup>e</sup> siècle, le mouvement associatif est caractérisé par son dynamisme, sa pluralité et son engagement. Qu'il s'agisse d'une association de catholiques pour venir en aide au plus démunis, d'une société péri-scolaire mise en place par des candidats politiques, d'une mutuelle ou d'une association de défense, l'association au 19<sup>e</sup> siècle est un outil performant pour se réunir et agir. Penser que l'affaiblissement du mouvement associatif dans son contenu et ses structures résulte d'un désengagement idéologique et sociale des Croix-Roussiens n'est peut-être pas excessif. Cela va dans le sens de l'évolution décrite tout au long de ce chapitre. Les combats, les agitations, les passions se déroulent ailleurs. Mais qu'en est-il, précisément, des idéologies ? Quelles sont les grandes familles politiques qui représentent le quartier ? Comment la religion catholique survit-elle aux assauts de la politique de sécularisation ?

Les sociabilités qui se développent dans le quartier sont-elles exclusivement celles engendrées par un mouvement associatif ludique et sportif ?

### **G.3-DES IDÉOLOGIES MODÉRÉES**

L'observation des postes de police, les statistiques des interventions et l'analyse des crimes et délits, des grèves et des manifestations dans le quartier donne l'image d'un espace urbain quelque peu à l'écart des batailles politiques et sociales. Pourtant, l'étude des associations laisse entr'apercevoir des batailles idéologiques. Partis politiques entre eux, républicains contre cléricaux, ouvriers contre l'ordre établi, à priori, il n'y a pas de raison pour que la société croix-roussienne ne soit pas secouée par les passions de son époque.

### G.3.1-Le prêtre, le député et l'ouvrier

L'homme d'Eglise, l'homme politique et le syndicaliste sont trois figures emblématiques des courants idéologiques en action dans la société du 19<sup>e</sup> et 20<sup>e</sup> siècle, et, de ce fait, dans la société croix-roussienne. Bien sûr, notre objectif n'est pas d'étudier les différents courants et tendances et encore moins de faire des biographies. Nous espérons, au mieux, obtenir une idée globale des conflits qui agitent la vie quotidienne des habitants et cerner davantage cette ambiance du quartier.

#### *Des coopératives au parti ouvrier ?*

Le mouvement ouvrier, ou du moins l'agitation sociale, peut se mesurer à travers le dynamisme des réunions publiques, des sociétés idéologiques mais également en fonction de la participation de la population aux grèves et manifestations. L'étude du mouvement gréviste présentée plus haut a révélé le peu d'implication du quartier dans celui-ci. Au fil des années, le quartier se fait de plus en plus discret, surtout en comparaison des agitations qui secouent la rive gauche du Rhône. En effet, en même temps que disparaissent les ateliers, la mobilisation ouvrière s'amenuise. Est-ce à dire que la conscience de classe des ouvriers Croix-Roussiens diminue au fur et à mesure que le nombre d'employés augmente ?

Notre but n'étant pas de réécrire l'histoire du mouvement ouvrier lyonnais, nous n'avons pas étudié toutes les données qui permettent d'observer les manifestations ouvrières, d'autant que c'est moins cette conscience de classe chez les Croix-Roussiens qui nous intéresse que sa traduction sur l'ambiance du quartier<sup>1</sup>. La question de la participation du quartier d'étude dans le mouvement ouvrier, ou du moins l'évolution de l'un en parallèle à l'autre, s'est imposée à l'étude des archives de la police politique et des associations. En effet, l'absence de références au quartier, le nombre réduit de sociétés idéologiques et globalement de coalitions permanentes d'organisations ouvrières (ou professionnelles) nous a semblé

---

1- Cette étude de l'agitation sociale sur les pentes de la Croix-Rousse est replacée dans le contexte général du mouvement ouvrier lyonnais étudié par Yves Lequin dans son ouvrage, *Les ouvriers de la région lyonnaise, Tome 2, Les intérêts de la classe et la République*, PUL, Lyon, 1974, 500 p, dont nous nous inspirons largement.

surprenant pour cet espace urbain, pionnier dans l'histoire du mouvement ouvrier lyonnais.

Comme nous l'avons vu plus haut, le statut de l'association est différent selon la nature de celle-ci et selon l'époque. Cependant, la grande constante reste cette méfiance, cette surveillance de certaines associations qui sont, parfois, tout simplement censurées. Des archives de la police nous ont permis de faire l'étude du mouvement associatif présentée plus haut. Nous reprenons cette source en observant plus attentivement les associations idéologiques, structures de base du mouvement ouvrier à ses débuts<sup>1</sup>. Effectivement, malgré les interdictions, "il existe une vie extra-légale de l'association avant les lois de 1884 et 1901"<sup>2</sup> dans laquelle se développent les idées et dans laquelle s'organise le mouvement ouvrier.

Dans les années 1850-1880, les archives policières sur les sociétés suspectes sont nombreuses. On y trouve les comptes-rendus des réunions, des renseignements personnels sur les sociétaires, surtout sur les membres des conseils d'administration. Les opinions politiques et religieuses des individus politisés sont largement détaillées ainsi que leurs relations avec les syndicats et généralement avec le mouvement ouvrier<sup>3</sup>. Il s'agit majoritairement de mutuelles et surtout de coopératives de production et de consommation qui, bien qu'existantes depuis la Monarchie de Juillet, connaissent un nouvel élan à partir des années 1860 au moment où le mouvement ouvrier ressuscite<sup>4</sup>. Même si la charge idéologique de ces nouvelles sociétés est moins évidente, ces créations n'en restent pas moins intéressantes pour nous puisqu'Yves Lequin en localise six à la Croix-Rousse<sup>5</sup>.

---

1- Il s'agit des associations regroupées dans la catégorie "associations corporatives" dans l'étude du mouvement associatif faite antérieurement.

2- Maurice Agulhon, *Pénitents et Francs-maçons de l'ancienne provence (1750-1800)*, Fayard, Paris, 1968, p17.

3-Voir série 4M, police politique, associations, et série 8MP société coopératives, associations.

4- Lequin, *Op. cit.*, p 181 et suivantes.

5- "A partir de 1859-60, c'est un second printemps de "l'association". C'est à la Croix-Rousse que se manifeste une "société alimentaire" bientôt suivie d'une "épicerie ouvrière" et d'un "avenir des travailleurs" qui a le même but ; (...) en 1864 et 1865, il n'y a pas moins de neuf créations de magasins d'alimentation, dont six à la Croix-Rousse". Lequin, *Op. cit.*, p 187.

La plupart de ces créations ont leur siège administratif sur le plateau, surtout les coopératives de production, puisque nous n'en avons recensé qu'une sur les pentes : l'Association des Tisseurs Lyonnais, autorisée par décret impérial en février 1867, et dissoute en février 1880 à la suite de l'absorption des deux tiers de son capital.

Quant aux coopératives de consommation (forme moins évidente d'une conscience de classe d'après Yves Lequin<sup>1</sup>), cinq ont été déclarées sous la Troisième République : la Boulangerie du 1er arrondissement (1887-1899)<sup>2</sup>, la Boulangerie du Bon-Pasteur (1869-1899)<sup>3</sup>, la Familère (1889-1895)<sup>4</sup>, la Laborieuse (1897- ?)<sup>5</sup> et la Rayonnante (1897- ?)<sup>6</sup>. Encore une fois il s'agit des coopératives dont le siège est situé sur les pentes. Nombreuses devaient être les coopératives localisées sur le plateau mais dont quelques adhérents vivaient sur les pentes. En effet, George J. Sheridan estime que la majorité des coopératives de consommation ont leurs adhérents logés sur le plateau et les pentes de la Croix-Rousse<sup>7</sup>. C'est le cas de la Ruche, fondée en 1866, dont 80% des adhérents habitent dans la partie méridionale des pentes<sup>8</sup>.

L'étude des membres de toutes les coopératives de cette époque -surtout celles du 4e arrondissement- aurait peut-être mis en évidence un mouvement coopératif plus dynamique que celui révélé par la seule étude des sièges d'administration<sup>9</sup>. En effet, l'élan de création analysé par Yves Lequin semble concerner relativement peu les pentes de la Croix-Rousse ; les fondations sont rares et surtout leur durée de vie est courte. Au début du 20e siècle, elles ont toutes disparu. Sont-elles remplacées par une autre forme de regroupement ?

---

1- Lequin *op cit*, p 187 à 190.

2- ADR, 4M 565, coopératives (1852-1940).

3- ADR, 4M 564, coopératives (1852-1940).

4- ADR, 4M 562, coopératives (1852-1940).

5- ADR, 4M 563, coopératives (1852-1940).

6- ADR, 4M 561, coopératives (1852-1940).

7- Sheridan, *Op. cit.*, *Le monde alpin et rhodanien*, n°2-3, 1991, p 30-31.

8- Cette coopérative ne figure pas dans le fichier des associations de la série 4M et de ce fait n'est pas comptabilisée dans cette étude du mouvement associatif. Cependant, son existence est attestée en 1879 et 1882 au 18 rue Pouteau. ADR, 4 M 499, réunions (1832-1894) ; ADR, 4 M 500, réunions (1882-1891).

9- Comme nous l'avons déjà signalé auparavant dans le paragraphe intitulé "vers une sociabilité moderne de loisir", n'ont été retenues que les associations dont le siège social est localisé dans le quartier ou dont l'ononastique fait référence au 1er arrondissement.

Cet amoindrissement de la dynamique coopérative serait lié à l'essor du mutuellisme qui, après l'instauration de la République, devient un type de regroupement ouvrier très répandu. On en recense trois dans le quartier, l'As de trèfle (1902-1929), société philanthropique, l'Arbreslois, société d'épargne des personnes originaires du Canton de l'Arbresle (1903-1930 ?)<sup>1</sup> et la Société de Secours Mutuels et Caisse de Retraite des Ouvrières en Soie de Lyon (1850-1915 ?), "fondée sous les auspices des commerçants et industriels en soies"<sup>2</sup>. Il s'agit donc de mutuelles sans grande portée idéologique, à l'image de la majorité de ces sociétés puisque Yves Lequin écrit : "*Il (Le mutuellisme), n'a rien à voir avec l'espoir de libération ouvrière, de transformation sociale qui anime le mouvement coopératif. Il offre un cadre d'accueil à l'action collective...*"<sup>3</sup>.

Mais l'action collective revendicative n'est pas plus développée puisque seulement deux regroupements professionnels sont localisés sur les pentes : la Chambre Syndicale des Dessinateurs en nouveautés (1886- ?)<sup>4</sup> et l'Union Commerciale et Industrielle du 1er arrondissement de Lyon (1911-1914 ?)<sup>5</sup>. Pourtant après 1890, les syndicats du tissage mécanique, de l'apprêt et de la teinture sont actifs. Ils sont même un enjeu pour les militants du P.O.F qui tentent de les infiltrer<sup>6</sup>.

Globalement, les organisations ouvrières sont donc peu nombreuses sur les pentes de la Croix-Rousse, ce qui explique sans doute la faible fréquence des manifestations et des grèves. Nous en revenons toujours à la même conclusion : l'agitation se passe autour des ouvriers qui sont eux dans les usines... et les grèves se développent ailleurs que sur les pentes. C'est dans

---

1- L'As de trèfle a évolué avec le temps puisqu'à sa fondation son but est de "remettre un secours en espèces aux gens nécessiteux du quartier" puis en 1920 "d'accorder aux membres participants et en cas de besoin urgent des secours exceptionnels et de prêter son appui moral et financier aux sociétés philanthropiques lyonnaises et nationales". ADR, 4 M 529, affaires sociales et 4 M 635, société mutuelle. L'Arbreslois, société d'épargne amicale et philanthropique des personnes originaires du canton de l'Arbresle habitant Lyon et la Région, n'a aucune implication directe avec le quartier. ADR, 4 M 597, liasse 4, association d'originaires, et 4 M 636, société mutuelle.

2- ADR, 4 X P2, sociétés de secours mutuels (1855-1943).

3- Lequin, *Op. cit.*, p 195.

4- ADR, 4 M 616, associations professionnelles.

5- ADR, 4 M 601, associations professionnelles.

6- Lequin, *Op. cit.*, p 287.

l'exacte similitude de leurs histoires et de celle du quartier que l'observation des associations dites "corporatives" est intéressante.

En effet, jusqu'à la crise de la soie à la fin du 19<sup>e</sup> siècle, les habitants des pentes sont toujours concernés par la question ouvrière et leur adhésion aux coopératives de consommation en témoignent. Une certaine conscience de classe est toujours vivace. Déjà, le passage au mutuellisme se fait difficilement. Comme, si au fur et à mesure de la diversification professionnelle et des secteurs d'activité, les organisations d'intérêts de classe n'avaient pas, ou plus, de raison d'exister.

Cette sensation est accentuée par la faible présence d'associations professionnelles et l'absence quasiment totale d'organisations syndicales dans le quartier<sup>1</sup>. Pourtant le syndicalisme apparaît comme le prolongement logique des mutuelles et des coopératives, comme ces dernières avaient pris la relève du compagnonnage<sup>2</sup>. Le passage ne se fait pas. Si les habitants des pentes sont favorables à l'idée de l'association ouvrière du 19<sup>e</sup> (et cela peut se discuter<sup>3</sup>) ils sont totalement en dehors des grandes organisations syndicales qui mobilisent dans d'autres milieux tant géographiques que sociaux. Il est donc assez facile d'imaginer que les partis ouvriers ne recrutent guère dans le quartier.

---

1- La Caisse d'épargne dans un manuel des oeuvres d'assistances à Lyon en 1926 fait état d'un syndicat dans le quartier que nous n'avons rencontré nulle part ailleurs : le Syndicat des Professionnelles Féminines, 6 rue des Capucins dont le but est "l'étude et la défense des intérêts professionnels et économiques des membres du syndicat, la représentation de ces intérêts auprès des pouvoirs publics et des tiers, la création d'institutions de prévoyance et d'assistance mutuelle". Si ce syndicat n'appartient à aucune formation politique, son action et son recrutement s'inspire "de la doctrine et de la morale catholique". C'est d'ailleurs la seule organisation professionnelle catholique attachée au quartier. Si les Croix-Roussiens catholiques se préoccupent de la condition des travailleurs c'est à travers des associations d'assistance ou de philanthropie, comme le Cercle Catholique d'Ouvriers (1872-1891), ADR, 4M 631. Caisse d'épargne de Lyon et du Rhône (bureau des oeuvres), *Manuel des oeuvres de Lyon et des institutions charitables diverses*, Lyon, Société anonyme de l'imprimerie A.Rey, 1926, p 43.

2- Lequin, *Op. cit.*, p 222.

3- Même l'essor des coopératives de consommation au tournant du siècle ne peut être, selon Yves Lequin, considéré comme faisant partie du mouvement ouvrier puisque celui-ci se développe en annexe des organisations syndicales et socialistes. Lequin, *Op. cit.*, p 190.

Parlant de l'industrie lyonnaise en 1881, un observateur écrit :

"(En dehors de la corporation des tisseurs lyonnais), les autres chambres syndicales ouvrières sont en majorité composées de radicaux, de socialistes et même de révolutionnaires..."<sup>1</sup>

Cela résume assez bien l'étude qui vient d'être faite et donne une possible explication aux conclusions tirées : les canuts sont à l'écart du mouvement ouvrier sans doute en raison de leurs idées politiques plus modérées et moins revendicatives. Il est vrai qu'à partir des années 1880, la Chambre syndicale et l'Union des tisseurs de Lyon est entre les mains des radicaux qui font élire des conseillers prud'homaux aux orientations politiques et sociales très modérées<sup>2</sup>. Les fils des Voraces, à l'inverse de leurs ancêtres, se distinguent donc des autres ouvriers par leur modération et leur adhésion aux forces politiques en place.

### *Républicains avant tout, radicaux toujours*

"Des mentions spéciales sont dues à la Grande-Côte où, s'il ne restait plus de républicains en France, les derniers se réfugieraient ; à la montée Saint-Sébastien, à la rue Vieille-Monnaie (Leynaud), à la rue Pouteau, à la rue Burdeau (anciennement du Commerce) qui s'est montrée digne de la distinction dont elle fut l'objet de la part de la municipalité lorsque lui fut conféré le nom d'un des plus glorieux enfants de la laborieuse démocratie lyonnaise"<sup>3</sup>.

Les pentes de la Croix-Rousse, le quartier le plus républicain de Lyon ? sans doute ! Si cet éloge, extrait du Progrès au lendemain du 14 juillet, est écrit en raison de la participation particulièrement active du quartier à la Fête Nationale, il n'en reste pas moins qu'il traduit une réalité : la fidélité des Croix-Roussiens à la République.

Ne nous y trompons pas, cependant, car dès 1880, pour tout citoyen fêter le 14 juillet est une occasion d'affirmer puis de confirmer son adhésion au régime républicain<sup>4</sup>. L'originalité des habitants des pentes de la Croix-Rousse n'est donc pas leur attachement à la République mais que celui-ci soit antérieur à 1870 et durable. Selon George J. Sheridan, cet attachement daterait du temps où les associations de tisseurs comme celles de

1- ADR, 9 MP 62, La crise de l'industrie du tissage lyonnais, 1891-1895.

2- Lequin, *Op. cit.*, p 289.

3- BML, *Le progrès*, 15 juillet 1895.

4- Bayard, *Op. cit.*, p 351.

républicains étaient interdites. Ce serait alors leur illégalité et les persécutions communes qui les auraient rapprochées<sup>1</sup>. Quoi qu'il en soit, à aucun moment nous n'avons rencontré de manifestation d'hostilité à l'égard de la République chez les habitants du quartier. Et même davantage, les manifestations d'opposition ou de résistance en place sont excessivement rares. Ils sont républicains certes mais aussi majoritairement radicaux.

Beaucoup de choses ont été écrites sur la vie politique de la mairie de Lyon et sur le long mariage entre les Lyonnais et les radicaux. Nous ne referons pas l'histoire de "la stabilité dans le radicalisme" durant 60 ans, de l'histoire politique lyonnaise, pour reprendre l'expression de Françoise Bayard<sup>2</sup>. Disons simplement qu'après une période houleuse, la Troisième République s'installe et s'incarne dans trois hommes : Antoine Gailleton (1881-1900), Victor Augagneur (1900-1905), Edouard Herriot (1905-1957). Et l'histoire politique de la ville, à l'image de ce "caractère lyonnais" si souvent dépeint, se fait discrète, consensuelle, à l'écart des agitations politiciennes. L'histoire des pentes de la Croix-Rousse sous la Troisième République est en tout point semblable à l'attitude générale de la ville. Et la comparaison va plus loin puisque les deux se confondent.

Dans toutes les études sur le contexte politique lyonnais sous la Troisième République l'expression d'Arthur Kleinclausz est sans cesse reprise : "les radicaux et leur citadelle du 1er arrondissement"<sup>3</sup>. Selon cet historien lyonnais, l'influence radicale sur les pentes de la Croix-Rousse et le quartier des Terreaux est majeure jusqu'en 1907. D'abord, c'est là qu'est le siège du Comité central qui organise la lutte contre le régime de l'Ordre moral (1873-1875) et soutient la propagande républicaine. Ensuite, l'électorat de cet arrondissement reste constamment fidèle aux hommes qui incarnent la démocratie lyonnaise : Gailleton, Burdeau, Herriot qui est élu conseiller du 1er arrondissement en 1904.<sup>4</sup>

---

1- George J. Sheridan, "The Political Economy of Artisan Industry : Government and the people in Silk Trade of Lyon, 1837-1870", *French Historical Studies*, volume XI, n°2, automne 1979, p 219.

2- Bayard, *Op. cit.*, p 351.

3- Arthur Kleinclausz, *Histoire de Lyon*, Tome III, 1814-1940, Lyon, Masson, 1952, p 275.

4- Kleinclausz, *Op. cit.*, p 278.



Le quartier d'étude est à cheval sur plusieurs bureaux de vote mais forme la presque totalité du 3e canton électoral. Relever les résultats des élections durant 60 ans aurait été un travail d'envergure. Puisqu'il ne s'agit ici que d'obtenir une idée générale des orientations politiques des habitants et des tensions politiciennes présentes dans le quartier, nous avons consulté seulement quelques cartons de la série 3M des Archives Départementales du Rhône. Les renseignements obtenus corroborent totalement les conclusions d'Arthur Kleinclausz et plus largement toutes les analyses politiques faites sur cette partie de Lyon. Dès le début de la Troisième République, les élus<sup>1</sup> sont majoritairement des radicaux, puisqu'en 1871 c'est monsieur Michaud, républicain radical qui est élu aux élections du Conseil Général dans le 3e canton<sup>2</sup>.

Pourtant, durant le dernier quart du 19e siècle des réunions politiques ont lieu dans le quartier. Ainsi, en mai 1872 un sous-brigadier fait un rapport sur une information qu'il a obtenue "d'une personne digne de foi" précisant que l'Internationale se réunit tous les mardis soirs au 8 rue de Sève<sup>3</sup>. Mais, à en croire Yves Lequin, si cette formation a eu un rôle d'encadrement très important dans les grèves de 1869-70, et un nombre remarquable d'adhérents, il suffit, en mai 1871, de l'arrestation d'une vingtaine de militants lyonnais pour que l'Internationale disparaisse de la scène<sup>4</sup>. Ainsi, si réunions il y a eu 8 rue de Sève, les répercussions politiques de ces réunions ne sont que de faible portée.

Moins spectaculaires mais plus suivies sont les réunions du Comité fédéral du parti ouvrier en 1881, à la salle de la Gaieté, 8 rue Diderot<sup>5</sup>. Chaque fois, environ 200 à 250 personnes sont présentes pour écouter une conférence sur le collectivisme ou la situation des travailleurs. L'auditoire est moins important lors des réunions du Comité des Républicains Radicaux-Socialistes du 1er arrondissement en 1884-85, salle Aubert, 8 rue des Ecoles

---

1- Selon une l'étude de Claudette Goyet, les élus du 1er arrondissement, entre 1884 et 1953, sont en majorité des membres des professions libérales, des commerçants, des négociants, des industriels et des employés. Goyet, Claudette (& al), "Les conseillers municipaux de Lyon, 1884-1953", *Annales de l'Université de Lyon*, serie droit, fascicule 17, 1958, p 7-8.

2- ADR, 3 M 1392, résultat des élections au Conseil Général (1871-1943).

3- ADR, 4 M 100, garde urbaine évènement le 7 mai 1872.

4- Lequin, *Op. cit.*, 207 à 211.

5- ADR, 4 M 246, partis politiques, réunions les 29 avril, 16 mai, 21 mai, et 5 novembre 1881.

(Caillet)<sup>1</sup>. Il faut dire qu'il s'agit surtout de réunions électorales et non de conférences. Enfin, à deux reprises, la Fédération de la Jeunesse Socialiste du Rhône se réunit au café Javelot, 4 rue Coustou<sup>2</sup>. Ce sont là les seules fois où sont mentionnées les pentes de la Croix-Rousse dans toutes les archives policières concernant les partis politiques ! Ces quelques réunions dans les années 1880 ne peuvent prouver l'existence d'un débat politique très important sur les pentes de la Croix-Rousse. Au contraire même. L'absence de réunions, comme d'ailleurs d'associations ouvrières témoigne de la faiblesse des oppositions idéologiques.

Ce constat très pauvre ne veut pas dire, cependant, que les leaders politiques se désintéressent de l'électorat des pentes de la Croix-Rousse. En 1900, lors des élections municipales, trois listes sont en course : une liste de modérés, une liste de l'union radicale et un membre du parti ouvrier<sup>3</sup>. Dès le premier tour, monsieur Gailleton, membre de l'union radicale, remporte l'élection. L'opposition modérée semble être la seule à pouvoir déstabiliser l'implantation radicale. En effet, les tentatives de la SFIO dans le quartier n'ont jamais porté ombrage aux hommes de la rue Grolée.

Ainsi aux législatives de 1906, l'échec de la SFIO sur les pentes et aux Terreaux est total puisqu'elle ne recueille que 2,7% des inscrits contre 46,7% aux candidats "blocards" et radicaux<sup>4</sup>. Encore une fois le quartier se caractérise par son rattachement à l'opinion commune et modérée, en opposition à la nouvelle banlieue ouvrière où le nouveau socialisme révolutionnaire s'enracine peu à peu. Même en 1914, alors que les socialistes unifiés, les "indépendants" et les radicaux ont fait campagne commune, la SFIO connaît un nouveau fiasco sur les pentes de la Croix-Rousse et les Terreaux, son candidat ne recueillant que 3,5% des voix contre 42,5% pour Justin Godart, déjà élu en 1906<sup>5</sup>.

Les tendances politiques des habitants de la Croix-Rousse seraient donc radicales plutôt de droite, si l'on en juge par la réticence des votants à l'égard du mouvement socialiste. Cette hypothèse est confirmée par Jean-Luc Pinol

---

1- ADR, 4 M 267, police politique, le 22 octobre 1885, 3 mars 1884, 11 et 15 octobre 1883, 14 avril 1882.

2- ADR, 4 M 247, partis politiques, 27 septembre et 10 novembre 1884.

3- Pierre Callet, *En un mois, en un an, Lyon en 1900*, Lyon, édition de la Guillotière, 1958, p 12.

4- Lequin, *Op. cit.*, p 364.

5- Lequin, *Op. cit.*, p 365.

pour 1936. En effet, sa typologie des orientations politiques pour cette année montre la sur-représentation de la droite et des radicaux dans tout le 1er arrondissement<sup>1</sup>. Plus intéressant encore pour nous, le rapprochement que cet auteur fait des orientations politiques et de divers facteurs comme l'appartenance sociale, l'origine géographique et la situation familiale. Après une étude factorielle, il détermine une typologie générale de l'ensemble de la ville selon la corrélation entre ces facteurs<sup>2</sup>. Le 1er arrondissement se divise alors en deux : les Terreaux et le bas des pentes (quartier des Capucins) font partie du Lyon dominant composé d'un électorat de droite plus aisé, plus âgé, plus urbain que la moyenne ; le reste des pentes de la Croix-Rousse (soit la grande majorité) apparaît comme un milieu de l'osmose aux clivages feutrés où l'électorat hétéroclite ne laisse pas émerger un type très précis.

Au delà de la fracture de l'espace Croix-Roussien entre un bas plus "bourgeois" et le reste plus modeste, cette typologie résume les tendances politiques observées durant toute la Troisième République : orientation radicale plutôt à droite, sans opposition extrême. Bien sûr, des tendances divergentes existent et les leaders politiques essaient de gagner la population du quartier de la même façon que d'autres espaces lyonnais. L'étude des appartenances politiques des associations entreprise plus haut en témoigne. Seuls deux grands partis politiques sont susceptibles de remporter des élections dans le 3e canton : les modérés et les radicaux. En fin de compte, ce sont presque toujours les hommes de la rue Grolée qui sont élus. Les Croix-Roussiens sont donc républicains, radicaux et surtout fidèles, le paysage politique évoluant peu durant toute notre période d'étude. Il en est de même des pratiques religieuses.

### *Une population de fidèles ?*

La partie méridionale des pentes de la Croix-Rousse qui fait l'objet de cette étude est à cheval sur deux paroisses. En 1897, l'évêque Coullié décrit l'état religieux de celles-ci :

---

1- Jean-Luc Pinol, *Espace social et espace politique, Lyon à l'époque du front populaire*, PUL, 1980, p 132.

2- Pinol, *Op. cit.*, p 147 à 152 et spécialement la carte 30 p 149.

"La paroisse de Saint-Bernard est entièrement ouvrière. L'esprit est en général bon et chrétien. Mais nos ouvriers sont absolument découragés par le chômage de la soierie et l'extrême misère facilite l'indifférence contre laquelle nous avons de plus en plus à lutter."<sup>1</sup>

"L'esprit de la paroisse (Saint -Polycarpe) est bon, religieux. Les offices sont suivis, les sacrements fréquentés. Cependant, on ne peut se dissimuler qu'il se produit un affaiblissement de la vie religieuse."<sup>2</sup>

Chercher à saisir la religiosité d'une population n'est pas une tâche facile. Évidemment, il y a le problème, comme pour les inclinations politiques, de ce qui est dit et vécu et ce de qui est pensé intérieurement. Autrement dit, il y a déjà un fossé entre la religion vécue, c'est-à-dire les pratiques, et la foi. Bien sûr, nous ne cherchons pas ici à saisir l'aspiration spirituelle des habitants mais, au mieux, à obtenir quelques indices pour observer l'attitude des Croix-Roussiens vis à vis de la religion catholique. Cette recherche d'indices n'est pas aisée, puisque nous n'avons pas pu consulter les archives des paroisses de Saint-Bernard et Saint-Polycarpe, celles-ci ayant disparu pour certaines ou n'ayant jamais existé pour d'autres. Comme pour les orientations politiques, cette étude est donc réalisée en grande partie à l'aide d'ouvrages de seconde main et de quelques renseignements rencontrés dans d'autres sources que les sources religieuses<sup>3</sup>.

Selon Pierre Pierrard, l'anticléricalisme est une composante essentielle du milieu ouvrier qui, dans sa masse, est fondamentalement hostile à l'Eglise<sup>4</sup>. Devant les quelques indices glanés ici et là, cela ne semble pas être le cas de la population des pentes de la Croix-Rousse. Les manifestations d'hostilité à l'égard de la religion catholique sont rares, ou tout au moins, moins nombreuses que les manifestations d'adhésion à cette religion. Par exemple, les enterrements civils y sont peu fréquents, moins de 10% des enterrements civils de la ville en 1872, contre 23% pour le 4e et 30,5% pour la Guillotière<sup>5</sup>.

---

1- Visite ad limina, Diocèse de Lyon, "Compte-rendu de l'état religieux du diocèse de Lyon" tapuscrit fait pas l'évêque Pierre Coullié, 1897, p 17.

2- Rapport Coullié, *Op. cit.*, p 15

3- Les archives abordant la question des paroisses n'existent pas, rares sont celles qui nous permettent de connaître les pratiques religieuses : aux Archives Diocésaines n'a été conservé que le bulletin de la paroisse ; aux Archives Nationales la série F/19 permet de connaître les nominations ecclésiastiques, aux Archives Municipales le dossier Eglise aborde la question de la construction des bâtiments de même que la série 0 des Archives Départementales. Les archives sont donc à inventer, c'est-à-dire à chercher ailleurs que là où elles pourraient être.

4- Pierre Pierrard, *L'église et les ouvriers en France*, Paris, Hachette, 1984, p 413.

5- Robert, *Op. cit.*, carte 14, annexe 3.

A l'inverse, lorsque la même année Monseigneur l'archevêque se rend sur le boulevard de la Croix-Rousse (à hauteur de l'église Saint -Bernard), 600 personnes sont là pour l'acclamer<sup>1</sup> et en 1874, la paroisse de Saint-Bernard a besoin d'un second vicaire pour encadrer les 8000 âmes de la paroisse grossie par "celles flottantes des paroisses voisines"<sup>2</sup>. Ne nous y trompons pas. La paroisse Saint -Bernard est très étendue et le nombre important de paroissiens s'y rattachant n'est sans doute pas celui du nombre de pratiquants.

Deux gestes permettent de connaître l'adhésion des habitants à l'Eglise catholique : l'assistance à la messe dominicale et la célébration pascale. Malheureusement, nous n'avons aucun moyen de connaître la fréquentation des églises du quartier au 19e siècle. Par contre, le rapport Coullié de 1897 nous livre des renseignements très précieux sur le nombre de communions pascales pour l'ensemble de la ville de Lyon. Dans le tableau 27 nous présentons ces chiffres pour les paroisses du quartier (Saint-Polycarpe et Saint-Bernard) et, afin de comparer, pour d'autres paroisses lyonnaises.

**Tableau 27 : Nombre de communions pascales en 1897 selon les sexes et les paroisses.**

	Population de la paroisse	Nombre de communions pascales hommes	Ratio population paroisse	Nombre communions pascales femmes	Ratio population paroisse
St-Bernard	6702	≈ 500	7,5	≈2000	30
St-Polycarpe	18675	≈ 800	4,3	3000 à 4000	16,2
St-Bruno (1e)	7694	≥ 500	6,5	non précisé	
B-Pasteur (1e)	8802	350 à 400	3,9 à 4,5	1500 à 1600	17 à 18,2
St-Louis (3e)	24941	1200	5	3000	12
Ainay (2e)	15854	1200	8	4000	25

Source : Visite ad Limina, "Compte rendu de l'état religieux du diocèse de Lyon", tapuscrit fait par l'évêque Pierre Coullié, 1897, Archives Diocésaines de Lyon.

Le nombre de communions indiqué dans le rapport est évidemment approximatif et les pourcentages sont à prendre avec précaution ; ils portent sur la population totale de la paroisse, le rapport Couillé ne distinguant pas

1- ADR, 4M 100, garde urbaine, évènement 25/3/1872.

2- DCM, 14/10/1874. Paroisse de Saint -Bernard, traitement d'un second vicaire rétribué par la ville.

les paroissiens des paroissiennes. Cependant, à défaut d'être précis, ces chiffres sont précieux et peuvent tout de même nous fournir quelques renseignements.

La paroisse de Saint-Bernard, avec plus d'un tiers de sa population pratiquante, apparaît comme une paroisse presque plus dévote que la très traditionaliste paroisse d'Ainay ! Même si le nombre de femmes communiantes est toujours plus important que celui des hommes, le chiffre avancé pour la paroisse Saint-Bernard est sans doute exagéré<sup>1</sup>.

Cependant si l'on revoit cette donnée à la baisse, cette paroisse reste assez catholique, plus déjà que sa voisine du bas des pentes, la paroisse Saint-Polycarpe (20,5% de sa population pratiquante) et surtout beaucoup plus que les autres paroisses citées. La comparaison avec Notre-Dame de Saint-Louis (3e arrondissement) est parlante : dans ce quartier ouvrier de la Guillotière seulement 17% de la population font leurs pâques, et il s'agit majoritairement de femmes. Dans ce cas, si l'on fait l'hypothèse d'une participation antérieure plus importante, parler de "déchristianisation" ne semble pas exagéré. A l'inverse, même si les hommes et les femmes étaient plus nombreux au milieu du 19e siècle à fréquenter les églises, les pentes de la Croix-Rousse restent un espace urbain pratiquant.

L'absence d'autres chiffres pour d'autres périodes fait ici défaut pour mesurer la baisse de fréquentation des églises du quartier. Les contemporains en font état, tel l'abbé de l'église Bon-Pasteur -localisée à l'ouest de la montée de la Grande-Côte- qui écrit en 1893 :

"Maintenant la Foi s'est amoindrie : le travail est tombé. (...) Que la Croix-Rousse redevienne religieuse et l'on évitera bien des plaintes et bien des misères. On a voulu se mettre à ne plus couvrir le métier le dimanche, on a cessé d'assister aux offices, on a commencé à remplir les brasseries et les cabarets, et comme le travail du dimanche ne profite jamais, l'aisance a quitté la famille, les ateliers se sont réduits, le passant n'entend plus le joyeux tic-tac, les appartements se sont divisés, les métiers se sont démolis, et la Croix-Rousse a perdu de son antique splendeur".<sup>2</sup>

---

1- Selon Maurice Agulhon, la pratique masculine chez les bourgeois catholique est faible, notamment pour les professions libérales et les commerçants alors qu'inversement, elle est importante chez les femmes. Agulhon, Maurice (sous la direction), *Histoire de la France Urbaine*, tome IV, "la ville de l'âge industriel", Paris, Seuil, 1983, p 447-448.

2- Abbé J.M, *la paroisse et l'église du Bon-Pasteur de Lyon*, Lyon, imprimerie Pitrat AIné, A. Rey succr, 1893, p 11.

Mais quelle est l'ampleur de cette désaffection ? A quel rythme ? Quelles en sont les conséquences sur la vie de quartier ? Bien sûr l'étude des associations a révélé un affaiblissement de l'aide sociale et de l'encadrement de la population par les cléricaux. Mais la dynamique catholique a-t-elle disparu pour autant ?

La lecture du bulletin mensuel de la paroisse Saint-Polycarpe nous apporte quelques débuts de réponses pour le 20<sup>e</sup> siècle. Ce bulletin, "Notre Paroisse", édité de 1912 à 1940, n'a, en soit, rien d'exceptionnel. En effet, selon Christian Ponson, à cette époque, nombreuses sont les paroisses qui créaient un bulletin de façon à resserrer la communauté paroissiale autour des objectifs de la défense religieuse<sup>1</sup>. Cependant l'existence de ce bulletin témoigne tout de même de la vigueur de la communauté paroissiale. Au delà de son existence, ce bulletin est intéressant par son contenu : on y parle des ventes de charité, des œuvres d'assistance, du catéchisme, des initiatives d'encadrement de la jeunesse (scouts, groupes d'études,...), du soutien accordé aux écoles cléricales, aux confréries, des festivités paroissiales (pèlerinages, retraites,...) et enfin de la pratique paroissiale avec quelques chiffres. Ainsi, connaissons-nous le nombre de communions dominicales pour quelques années<sup>2</sup> :

58 000	communions dominicales en 1925
63 000	en 1923
65 000	en 1922

La fréquentation de la messe du dimanche est donc en baisse durant l'entre-deux-guerres, ce qui renforce notre impression de désaffection des églises sous la Troisième République. A en croire Jean Labbens, cette "déchristianisation" se confirme après la Seconde Guerre mondiale, puisque 15,3% de la population de la paroisse Saint-Polycarpe va à l'église et 11,4% des paroissiens de Saint-Bernard, soit des taux plus faibles que ceux révélés par le rapport Coullié en 1897<sup>3</sup>. Les deux paroisses du quartier n'échappent donc pas à l'évolution nationale et, comme dans la majorité des paroisses,

---

1- Ponson, Christian, *les catholiques lyonnais et la chronique sociale*, Lyon PUL, 1979, p 193.

2- *Notre Paroisse*, Février 1926 Archives Diocésaines de Lyon.

3- Jean Labbens, *La pratique dominicale dans l'agglomération lyonnaise*, Institut de Sociologie, Lyon, 1955, p 41.

les églises se vident. La vie religieuse n'a plus pour beaucoup d'habitants une réelle importance spirituelle et temporelle. Cependant, le mouvement de désaffection des Croix-Roussiens des pentes à l'égard de leur église semble moins fort que pour d'autres. On continue à aller à l'église, sans doute surtout pour recevoir les sacrements, mais la religion reste présente dans la vie quotidienne et certains catholiques font preuve d'un réel dynamisme. Sans être dévots les habitants du quartier restent attachés à leur religion même si la crise de la soie a fait perdre à beaucoup leurs illusions.

Mais cette étude de la pratique religieuse et de l'amenuisement de celle-ci pose une question déjà soulevée par d'autres, la désertion des églises est-elle due à la déchristianisation des habitants ou bien est-ce le résultat de la sécularisation de la vie civile (imposée par les pouvoirs publics ?)<sup>1</sup>. La question des écoles est à ce sujet, particulièrement parlante.

### G.3.2-Entre cléricaux et radicaux, la lutte pour les écoles

La bataille entre catholiques et anticléricaux pour les écoles n'est pas une nouveauté historique mais celle-ci occupe une place suffisamment importante dans l'histoire de notre quartier pour mériter de s'y arrêter. En effet, la mise en place d'un équipement scolaire sur les pentes de la Croix-Rousse résulte en partie de cette lutte. Pour la municipalité, il s'agit de laïciser et de construire des groupes scolaires plus performants et plus spacieux, pour les écoles congréganistes, il s'agit de lutter et de conserver les élèves. La bataille est d'autant plus virulente qu'elle s'inscrit dans une double politique nationale de promotion de l'éducation et de laïcisation des équipements scolaires (et sociaux).

L'éducation est une priorité des gouvernements successifs de la Troisième République, les dirigeants désirant une politique de scolarisation à la hauteur de leurs ambitions et des valeurs républicaines<sup>2</sup>. Ce sont les lois de 1881 et 1882 qui leur en donnent les moyens en instaurant toute une série de principes qui organise l'enseignement : gratuité, laïcité, obligation de

1- Voir, entre autres, Bayard, Cayez, (dir), *Op. cit.*, p 376.

2 Comme dit Anne-Marie Chatelet dans sa thèse de doctorat en histoire de l'Art : "Dans chaque village, dans chaque quartier est édifié un bâtiment scolaire qui, non seulement sert la République, mais aussi la représente". *Les écoles primaires à Paris (1870-1914). Définition et élaboration d'un équipement*, 1991, Université de Strasbourg, 3 vol, p 10.



fréquentation pour les enfants de 6 à 13 ans, contrôle de la capacité des instituteurs par un brevet, définition stricte des matières et activités, division du primaire en trois cours (élémentaire, moyen et supérieur, les deux premiers étant obligatoires), création d'écoles maternelles pour les enfants de 2 à 7 ans, et enfin, mise en place d'ouvroirs et de cours complémentaires pour les adultes<sup>1</sup>.

Parallèlement, de 1880 à 1914, les pouvoirs publics et nationaux sécularisent la vie publique à l'aide d'une législation anticléricale (1881-1885 et 1901-1905)<sup>2</sup>. Concrètement, les congrégations enseignantes sont dissoutes (pour un temps seulement), les écoles primaires publiques congréganistes de garçons et de filles sont laïcisées et le catéchisme est interdit dans les locaux scolaires<sup>3</sup>. Il faut dire qu'à la veille de la laïcisation l'effectif global des écoles primaires congréganistes dans le Rhône est proche de 29 500 élèves, soit environ 6700 élèves de plus que dans les écoles publiques laïques<sup>4</sup>. Mais cette politique est un échec, puisqu'au tournant du siècle, les écoles libres religieuses regroupent un plus grand nombre d'élèves que l'enseignement public<sup>5</sup>.

L'histoire des écoles du quartier s'inscrit dans ce double mouvement national. En effet, le développement des maisons d'écoles et des groupes scolaires sur les pentes de la Croix-Rousse résulte d'un besoin réel, les infrastructures ne suffisant plus aux exigences de la scolarisation obligatoire, mais aussi d'une volonté de s'annexer les écoles congréganistes, en créant des établissements dignes de les concurrencer. Ce double aspect revient sans cesse dans les discours et les rend indissociables.

D'ailleurs, en 1873, l'inspecteur primaire s'insurge de la prédominance des écoles congréganistes "entretenues par la ville". Il écrit :

---

1- Paulin, Michel et Bernard Dupart, *De la maison à l'école. L'élaboration d'une architecture scolaire, Lyon de 1875 à 1914*, Ecole d'architecture de Lyon, laboratoire d'analyse des formes, 1991, p 7-8.

2- Ponson, *Op. cit.*, p 186.

3- Lyon anticipe même les directives nationales puisque dès la chute de l'Empire, en octobre 1870, toutes les écoles congréganistes sont laïcisées et la Société d'Instruction Primaire du Rhône cède ses établissements à la ville. Mais à l'arrivée au pouvoir de gens plus modérés, en 1872, et devant les problèmes de gestion une partie des écoles congréganistes sont rétablies...pour un temps, puisqu'en 1878 débute une nouvelle politique anti-cléricale. Paulin et Dupart, *Op. cit.*, 38 p.

4- Jacques Gadille, dir, *Histoire du diocèse de Lyon*, Paris, Beauchesne, 1983, p 259.

5- Bayard, *Op. cit.*, p 372.

"Que faisait Lyon (pendant que les congrégations développaient leurs écoles) ? presque rien pour cette partie importante de l'enseignement primaire. En effet, dans le 1er et le 2ème arrondissement (...) elle n'a fait construire, jusqu'ici, qu'un seul bâtiment, où on a pu installer, avec une salle d'asile, une seule de ses nombreuses écoles qui fonctionnent dans toute l'étendue de la Presqu'île"<sup>1</sup>.

Les remarques de l'inspecteur sont justifiées. En 1870, les écoles congréganistes sont très nombreuses dans le 1er arrondissement et sur les pentes. En effet, les écoles primaires pour garçons dirigées par les Frères de la Doctrine Chrétienne sont au nombre de neuf dans le 1er arrondissement, pour un total de 35 pour l'ensemble de la ville. Cela représente 25,71% des écoles de cette congrégation<sup>2</sup>. Dans le quartier, elles sont localisées au 16 rue Pouteau et au 12 rue Vieille Monnaie, pour la paroisse Saint -Polycarpe, et au 17-19 rue Imbert-Colomès, et au 27 montée Saint-Sébastien, pour la paroisse Saint -Bernard. A ces quatre écoles de garçons vient s'en ajouter, vraisemblablement, une cinquième au 10 rue des Tables-Claudiennes.

Les Soeurs de Saint -Charles ont neuf écoles dans le 1er pour 36 dans Lyon (soit 25%). Il s'agit, pour le quartier, des écoles du 23 rue Vieille Monnaie (avec une annexe 32 rue du Commerce) et 11 rue Pouteau (appartenant à la paroisse Saint-Bernard).

Il y a donc, en 1870 quatre ou cinq écoles de garçons et deux écoles de filles dans cette partie des pentes. A l'inverse, la seule école laïque est celle du nouveau "groupe scolaire" du 2 rue des Tables-Claudiennes, construit en 1868, qui abrite une salle d'asile et une école de filles<sup>3</sup>.

Dans les dossiers de voirie, nous avons retrouvé un plan des écoles communales de Lyon en 1873<sup>4</sup>. Le paysage a, en trois ans, quelque peu changé. En effet, le recensement donne dix écoles pour le quartier. la répartition se fait ainsi :

---

1- Le bâtiment en question est le 2 rue des Tables-Claudiennes édifié en 1868. AML, 454WP 16, édifices communaux.

2- AML, 454 WP 11, édifices communaux.

3- Pourtant, Jacques Gabille prétend qu'à la fin du 19e siècle, il y avait deux écoles libres gratuites (garçons et filles) par paroisse lyonnaise. *Op. cit.*, p 259.

4- AML, 54 WP 16, édifices comunaux.

- écoles de garçons : deux écoles congréganistes :  
trois écoles laïques
- écoles de filles : une école congréganiste  
quatre écoles laïques :

Même si la comparaison entre 1870 et 1873 n'est pas chose facile (les écoles changent souvent de destination et d'adresse<sup>1</sup>) cette présentation détaillée permet d'observer le mouvement de laïcisation dans le quartier qui, bien que virulent, n'a pas eu raison des écoles congréganistes. Pourtant, celles-ci souffrent de la concurrence faite par les écoles laïques :

"Deux groupes laïques de garçons et de filles se trouvent malheureusement sur notre paroisse. Tout est mis en œuvre pour y attirer les enfants d'ouvriers : fournitures, livrets, habillements, repas. De là une situation des plus difficiles faite à nos écoles congréganistes qui n'ont, dans une paroisse complètement pauvre, qu'une allocation de 1500 francs du comité des écoles et les secours demandés à la charité lyonnaise"<sup>2</sup>.

Tous les moyens sont bons pour tenter d'arracher quelques élèves au camp adverse. Et la laïcisation des équipements scolaires ne se fait pas sans difficulté<sup>3</sup>. Mais sans doute la population du quartier a-t-elle profité de cette situation plus qu'elle n'en a souffert.

L'Est des pentes de la Croix-Rousse est effectivement le premier quartier de Lyon à être doté de groupes scolaires. Dans le chapitre E de cette étude, nous avons insisté sur la précocité de ces constructions et sur la politique mise en place dès 1870 pour desservir tout le quartier. Les documents rencontrés insistent sur les besoins urgents, sur l'importance numérique de la population du quartier<sup>4</sup>, ou encore sur la situation stratégique de cet espace urbain, proche du centre ville et à cheval sur deux arrondissements<sup>5</sup>.

---

1- Paulin et Duprat ont déjà soulevé ce problème : "Une même école se trouve sans cesse à de nouvelles adresses dans le même quartier du fait de la précarité des baux, de l'enrichissement des loyers, de l'incommodité..." *Op. cit.*, p 37. Nous ajouterons une autre explication à cet exposé : les entrées sur plusieurs rues (dont les traboules) qui peuvent rendre différentes les adresses officielles.

2- Rapport Coullié, *Op. cit.*, Situation des écoles sur la paroisse Saint-Bernard, p17.

3- Exemple, en 1877, la municipalité veut laïciser la salle d'asile du boulevard de la Croix-Rousse mais, comme le note le rapporteur, "le comité de patronage des asiles (organe catholique) a largement concouru, par des souscriptions, à la fondation de ces établissements". AML, 454 WP 15. Autre exemple, l'école de la rue Pouteau doit fermée après sa laïcisation, le local appartenant à la congrégation enseignante. DCM, du 5/8/1880.

4- Voir DCM, du 29/1/1897.

5- Voir DCM, du 11/7/1893 ou encore du 24/10/1878.

Mais, le dynamisme apporté par la municipalité pour réorganiser les écoles sur les pentes de la Croix-Rousse vient peut-être aussi de l'implantation très forte des écoles congréganistes dans cet espace urbain.

Plus encore, en sécularisant l'enseignement, les pouvoirs publics ont sans doute cherché à éloigner la population d'une religion dont elle a du mal à se séparer. Nous l'avons dit plus haut : même si la pratique religieuse est moins suivie, les Croix-Roussiens restent fidèles au catholicisme. La lutte pour les écoles résume alors parfaitement le climat politique et religieux des pentes de la Croix-Rousse.

D'autant plus qu'une autre explication à la politique d'édification de groupes scolaires dans le quartier peut être avancée. Pour ce quartier de républicains fidèles, la municipalité a voulu très tôt mettre en place un principe fondateur de la République : l'enseignement pour tous et sa gratuité. L'attribution du nom de Burdeau à la rue du Commerce, le 14 juillet 1895, n'en est-elle pas la preuve et n'est-ce pas là une juste récompense pour le quartier le plus républicain de Lyon ? !

L'étude des grands débats et des tendances qui agitent la société croix-roussienne accentue l'atmosphère de modération et de discrétion ressentie à la lecture des rapports de police. Cela paraît paradoxal et pourtant, sous la Troisième République les passions des Croix-Roussiens sont bien ternes. Si au 19<sup>e</sup>, ils ont encore une certaine conscience de classe et d'intérêts à défendre, les nouvelles formes d'organisations permanentes de l'action ouvrière ne s'y développent pas. Sans doute, le détachement des habitants de la question ouvrière provient-elle de l'évolution de leur condition de vie, de travail et tout simplement de statut. Beaucoup en devenant des employés s'éloignent de la condition ouvrière.

Ce peut être aussi la faiblesse du débat politique dans cet espace urbain qui explique le peu d'agitation sociale. Là encore, on aurait pu croire que les Croix-Roussiens resteraient de farouches opposants au régime, mais la République leur convient et leurs aspirations politiques sont comblées par la "stabilité dans le radicalisme" de la politique lyonnaise. Les opposants aux hommes de la rue Grôlée ont bien du mal à gagner des élections, surtout les socialistes. La seule infidélité des électeurs Croix-Roussiens est celle qu'ils font aux radicaux en votant parfois légèrement plus à droite.

Les habitants de la Croix-Rousse seraient-ils conservateurs ? On peut se poser la question en voyant leur attachement à la religion catholique. A l'inverse de cette rive gauche ouvrière et remuante, la déchristianisation ne semble atteindre que faiblement le quartier. Si la religion a une place moins importante dans la vie de tout un chacun, elle reste un repère indispensable. La bataille des anticléricaux contre les écoles du quartier en est la preuve.

Les pentes de la Croix-Rousse sous la Troisième République sont discrètes dans le paysage policier lyonnais. Comme pour les usines et les ouvriers, l'effervescence est ailleurs, dans cette nouvelle partie de la ville que sont les quartiers de la rive gauche. C'est là que la criminalité y est le plus développée, c'est là qu'habitent les meneurs de grèves, c'est de là que l'inquiétude vient. Mais cette turbulence des quartiers de la Guillotière et des Brotteaux ne doit pas cacher celle des pentes de la Croix-Rousse.

Les pentes sont un quartier vivant, où l'on vit et où l'on s'amuse. Comme ailleurs, les fêtes officielles sont l'occasion de grands divertissements, plus encore dans ces lieux où le travail prime avant tout. Comme ailleurs, il y a parfois des accidents, des exclus, de la violence. C'est pour tout cela qu'il est ordinaire. C'est un quartier de vie à l'ambiance quotidienne paisible, un lieu de travail avant tout. L'évolution du mouvement associatif ne fait qu'amplifier ce sentiment. Peu à peu, l'associationnisme perd son dynamisme et son contenu idéologique, pour n'être plus dominé que par le sport et l'idée du loisir. Comme pour la société toute entière, la sociabilité du sport devient la plus importante.

Finis le temps des cercles politiques et des confrontations, des associations religieuses, des sociétés secrètes. Le mouvement ouvrier n'a pas, ou peu, de relais dans le quartier. Comme si en perdant le travail de la Fabrique de la soie, les Croix-Roussiens perdaient aussi leur conscience ouvrière et même leur identité laborieuse. L'étude des affinités politiques et religieuses donne le sentiment d'une population aux passions bien frileuses, loin, bien loin, de l'identité révolutionnaire qu'on lui a si souvent attribuée.

"La Croix-Rousse, c'est ce peuple d'ouvriers honnêtes, consciencieux, indépendants, frondeurs, prompts à la colère et à l'enthousiasme ; c'est la patrie des voraces, des mutuellistes d'opinions hardies et de cœur généreux, bons citoyens et bons pères de famille qui voulaient farouchement vivre en travaillant ou mourir en combattant"<sup>1</sup>.

Après l'étude qui vient d'être faite, la lecture de ces quelques lignes écrites en 1938, a quelque chose d'irréel. S'agit-il du même quartier, des mêmes hommes ? Évidemment non. Cet extrait désigne une Croix-Rousse imaginaire, symbole d'une histoire revisitée, d'un mythe créé. L'image a

---

1- *Lithographies de Louis Josserand*. Propos de MGR J.Lavarenne, Eugène Brouillard et Mathieu Varille, commentaire de Claudius Charrasin, introduction, (sans numérotation).

pris le dessus sur la réalité des faits et des vies. Il reste le fantasme, le rêve. La Croix-Rousse, quartier-village en est-il un aussi ? Existente-ils des références spatiales et sociales suffisamment fortes pour pallier la disparition de l'identité laborieuse ?



*Photo n°11 : La montée de la Grande-Côte descendue par le cycliste Lambrecht, 1900, BML.*



*Photo n°12 : La brasserie Dupuis, 161 boulevard de la Croix-Rousse, vers 1910, BML.*



## CHAPITRE H: UN QUARTIER VILLAGE

Si les pentes de la Croix-Rousse sont relativement discrètes dans le paysage policier de la Troisième République et, de ce fait, passent pour être un espace urbain calme et ordinaire, elles n'en restent pas moins un lieu de vie. Des pratiques s'y développent, en fonction des endroits et des individus qui les mettent en place.

Comment ces relations humaines et spatiales évoluent-elles devant la disparition de la Fabrique de la soie ? Comment réagissent-elles à la perte de l'identité professionnelle et sociale et à la déperdition globale du quartier ? Est-ce qu'il y a, comme beaucoup l'avancent, déstructuration du groupe social et effritement des sociabilités jusqu'à entraîner la destruction d'une façon de vivre ensemble dans cet espace urbain considéré par certains comme un quartier-village ?

Mais qu'est-ce qu'un quartier-village, thème récurrent de la littérature lyonnaise au 19<sup>e</sup> et 20<sup>e</sup> siècle ? La mono-activité et la topographie des lieux suffisent-elles à justifier cette appellation ? Certainement pas. Ces particularismes ne peuvent que renforcer une conscience de "l'entre-soi" qui s'affirme dans des sociabilités intimes que l'on nomme inter-connaissances. Ce qui donne au quartier sa cohésion, c'est l'identité qu'en ont ses habitants. Vivre dans un quartier, c'est y habiter, y travailler parfois, y développer des réseaux de connaissances. C'est la définition donnée par Pierre Merlin et Françoise Choay. Le quartier est une "*fraction du territoire d'une ville, dotée d'une physionomie propre et caractérisée par des traits distinctifs lui conférant une certaine unité et une individualité*"<sup>1</sup>. Alors où s'arrête le micro-espace urbain et où commence le quartier-village ?

### H.1-DIRE LA CROIX-ROUSSE

Notre objectif n'est pas ici de passer en revue tous les "clichés" ou formules inventées pour parler de la Croix-Rousse : "Acropole de la soie", "colline du travail", "le plus lyonnais des quartiers", etc.. les thèmes sont trop nombreux et trop signifiants. Cependant, au cours de notre recherche nous avons un peu lu de cette littérature lyonnaise que Bernard Poche a analysée

---

1- Pierre Merlin, Françoise Choay, *Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement*, Paris, PUF, 1988, p 557.

en détail<sup>1</sup>. Notre question ici est de savoir comment les contemporains disent les pentes de la Croix-Rousse et quelles retranscriptions sont faites des difficultés qu'elles connaissent : crise de la soie, dépeuplement, vieillissement de la population et du bâti, détrônage du quartier de la soie par les nouveaux quartiers ouvriers, dégradation de cet espace urbain, tous ces thèmes sont-ils abordés et comment ? Au delà de l'aspect anecdotique, il s'agit d'essayer de cerner quels intérêts les érudits portent à ce quartier.

### H.1.1-La Croix-Rousse, un quartier idéal

Si la Croix-Rousse est aujourd'hui un haut-lieu de l'identité lyonnaise<sup>2</sup>, elle suscite depuis plus d'un siècle de nombreuses descriptions. Quel que soit le type de littérature (guides, dictionnaires, romans, souvenirs, chroniques, etc...) et la période, la Croix-Rousse a fait l'objet de beaucoup d'écrits. Malheureusement, les références aux pentes sont bien peu nombreuses. Majoritairement, les auteurs parlent de la Croix-Rousse sans faire de distinction entre l'ancien faubourg et le 1er arrondissement. La plupart du temps, le sujet n'est pas tant le lieu que le fameux "canut". C'est ainsi qu'Henri Béraud dans *Les Lurons de Sabolas*<sup>3</sup>, décrit longuement le plateau et n'évoque que la Cour des Voraces pour ce qui est des pentes.

A l'inverse, lorsque l'auteur insiste sur la partie pentue de la Croix-Rousse, c'est pour s'attarder sur le célèbre "quartier des négociants" autour de la rue du Griffon. C'est le cas de Jean Dufour dans *Calixte, ou l'introduction à la vie lyonnaise*<sup>4</sup>. D'ailleurs, l'opposition entre le plateau des ouvriers et le quartier des négociants est un thème souvent utilisé dans la littérature lyonnaise<sup>5</sup>.

Entre plateau, en haut, et quartier du Griffon, en bas, la littérature étudiée (principalement des romans et des chroniques) évoque beaucoup la soie et

---

1- Poche, Bernard, *Lyon, tel qu'il s'écrit*, Lyon, PUL, 1991, 218 p.

2- Un travail très intéressant a été réalisé sur l'imagerie contemporaine et les hauts-lieux lyonnais. Trois facteurs sont nécessaires pour qu'un lieu accède au statut de haut-lieu : un événement fondateur, la reconnaissance publique et l'émergence du site dans le paysage. L'enquête menée auprès d'étudiants sur les hauts-lieux lyonnais mentionne, évidemment, la colline de la Croix-Rousse, plateau et pentes. Priscille Cuhe, *Les hauts-lieux lyonnais, la géographie symbolique et ses enjeux urbains*, maîtrise de géographie, Université Lyon II, 1994, 120 p.

3- Paris, les éditions de France, 1932, 323 p.

4- Jean Dufour, *Calixte ou l'introduction à la vie lyonnaise*, Paris, Plon, 1926, 248 p.

5- Bernard Poche, *Lyon, tel qu'il s'écrit*, Lyon, PUL, 1991 p 171.

les canuts mais peu les pentes. Un seul roman se déroule en partie dans notre quartier de référence : *les Haudequins de Lyon*, d'Yver Colette<sup>1</sup>. Le père du héros y possède une maison de soierie dans la rue des Capucins, d'ailleurs déplacée aux Brotteaux par le fils lorsque celui-ci prend la suite des affaires.

Cette précision quant à la zone exacte décrite pas les auteurs est intéressante parce qu'elle révèle que le thème majeur n'est pas la description d'un lieu mais la célébration de ce qu'il a été, de ce qu'il signifie. C'est le canut qui importe et non la Croix-Rousse. D'ailleurs, les premières références apparaissent, non lorsque le quartier se lotit, c'est-à-dire lorsqu'il commence à exister comme paysage urbanisé et "industrialisé", mais lorsque ses habitants font parler d'eux. Il s'agit, bien entendu, des insurrections de 1831 et 1834.

A partir de ces événements, la Croix-Rousse surgit dans l'histoire. Cette irruption se matérialise dans des images fortes que Pierre-Yves Saunier regroupe en deux légendes : d'un côté la légende noire, celle où la colline ouvrière effraie la ville des possédants, de l'autre son contrepoint, "la légende dorée du socialisme" dans laquelle la Croix-Rousse est promesse du grand soir, haut lieu de l'histoire ouvrière<sup>2</sup>. Il s'agit de deux interprétations différentes de ces révoltes, "*une version "dominants" et une version "dominés"(...), une version négative et une version positive*"<sup>3</sup>. Une des caractéristiques de l'imagerie Croix-Roussienne est qu'elle évolue : l'histoire de cet espace urbain n'est pas toujours accompagnée par les mêmes références et les mêmes discours.

Ainsi, peu à peu la Croix-Rousse quitte la chronique de l'émeute et du désordre. D'après Pierre-Yves Saunier, deux éléments expliquent l'évolution du discours. D'abord, la passivité des Croix-Roussiens dans les événements de 1871 : alors que les ouvriers de la Guillotière se battent, leurs compagnons de la Croix-Rousse restent inactifs ; ensuite, les mutations socio-économiques survenues dans la quartier dès la seconde moitié du 19<sup>e</sup> siècle. L'image du quartier de l'émeute quitte peu à peu la Croix-Rousse à

1- Paris, Calmann-Lévy, 1927, 246 p.

2- Pierre-Yves Saunier, *Lyon au 19<sup>e</sup> siècle : les espaces d'une cité*, thèse de doctorat en histoire, Université Lyon II, 1992 p 343-371.

3- Pierre-Yves Saunier, "Un espace toujours à part : la Croix-Rousse de Lyon" in Annie Fourcaut (dir), *La ville divisée, les ségrégations urbaines en question. France XVIII<sup>e</sup>-20<sup>e</sup> siècle*, Creaphis, Grâne, 1992, p 176 et suivantes.

partir des années 1860 et c'est désormais la Guillotière le quartier dont il faut se méfier, d'où peut venir le danger.

Dépouillée de ces références révolutionnaires, la colline devient le "plus lyonnais des quartiers" et la fin du siècle voit s'élaborer une image qui perdure jusqu'à nos jours : celle du quartier-village. Lieu de vie idéal, où les travailleurs sont d'un temps malheureusement révolu, les années 1870-1914 vont préciser les contours de ce peuple sain, ses mœurs, ses caractéristiques et les modalités précises du caractère lyonnais qu'il est supposé incarner. La figure maîtresse en est le "canut", sa convivialité, sa bonne humeur, son amour du travail. Avec lui se développe l'image du quartier urbain, de ce que Pierre-Yves Saunier appelle "l'entre-soi croix-roussien"<sup>1</sup>.

Cette image du quartier-village est celle que nous avons rencontrée le plus fréquemment dans la production littéraire des années 1870 à 1945. Que ce soit dans *Les Vieilleries Lyonnaises* de Nizier de Puitspelu<sup>2</sup> ou *Histoire des mamis* de Joseph Folliet<sup>3</sup>, toutes les anecdotes sont utiles pour décrire ce quartier si convivial et atypique. Atypique parce que différent du reste de la ville et surtout de sa voisine, la colline de Fourvière : Ardouin, Godart, Yver, Béraud<sup>4</sup>, la plupart des écrivains de cette époque décrivent Lyon par l'opposition entre les deux collines, "celle qui prie et celle qui travaille", reprenant ici la fameuse distinction élaborée par Michelet en 1879<sup>5</sup>. La colline devient un élément de repère géographique, au même titre que le Rhône, autre référence quasi systématique dans ces descriptions lyonnaises, sorte de repère géographique et sentimental.

Le thème du quartier village passe aussi par la description de son ambiance chaleureuse, de ses familles harmonieuses et de ses travailleurs irréprochables. La Fabrique de la soie est présentée comme la meilleure

---

1- Saunier, *Op.cit.*, p 421-433.

2- Nizier de Puitspelu, *Les vieilleries lyonnaises*, édition originale 1891, Lyon, Jean Honoré éditeur, 1980, 395 p.

3- Joseph Folliet, "Histoire des mamis", *Les Amis de Guignol*, n°14, Juin 1929, p 80 à 92.

4- Ardouin-Dumazet, *Voyage en France. La région lyonnaise, Lyon, Monts du lyonnais et du Forez*, 7ème série, Paris, Berger-Levrault & Cie, 1896, 340 p ; Justin Godart, *Guignol et l'esprit lyonnais*, Lyon, Rey, 1909, 16 p ; Yver, *Op. cit.*,..., Henir Béraud, *Lyon d'hier et de toujours, chroniques lyonnaises, textes réunis*, éditions Christian de Batillat, 1992, 329 p.

5- Jules Michelet, *Le banquet*, in *Oeuvres complètes*, tomes XVI, Paris, Flammarion, 1980, 782 p.

organisation économique possible où le bien des ouvriers comme celui des négociants est une réalité, "haut-lieu" de la moralité et de l'égalité. Mathé est un de ceux qui ont décrit la Fabrique de la soie comme telle :

"Chaque fabricant occupait une catégorie d'ouvriers traitant les mêmes articles ; le fabricant connaissait ses maîtres ouvriers, s'y attachait, appréciait ces utiles auxiliaires et faisait son possible pour leur conserver de l'ouvrage suivi. De son côté, le maître-ouvrier ainsi assuré de travail pouvait conserver son ouvrier qui, le plus souvent ayant fini son apprentissage chez lui, y vivait, y logeait, faisant en quelque sorte partie de la famille ouvrière il ne quittait son patron que pour s'établir lui-même"<sup>1</sup>

Les canuts sont décrits comme de bons travailleurs aux valeurs familiales et morales saintes et idéales. Même les révoltes de 1831 et 34 ne sont plus considérées comme un soulèvement révolutionnaire mais le combat pour les justes valeurs, la révolte des pauvres opprimés. En fait, la Croix-Rousse et la Fabrique de la soie sont sur le pinacle en opposition aux nouveaux faubourgs ouvriers et surtout à l'usine, lieu de tous les maux et de toutes les débauches. C'est un monde idéal où les conflits humains sont inexistant<sup>2</sup>. Les auteurs rivalisent de lyrisme pour le décrire :

"En face, la colline du travail, la patrie du canut, père de la soie. Dans ces maisons qui se pressent on entend le claquement des métiers, le va-et-vient des navettes, la chanson de la soie, du taffetas, du satin, des mousselines diaphanes, du tulle, flots chatoyants de la soierie lyonnaise qui coulent sur le monde, enveloppant les femmes et leur coquetterie, portant dans tous les pays le goût, la grâce, l'élégance de la France"<sup>3</sup>.

L'originalité des écrivains n'est pas dans le thème abordé mais dans le symbole utilisé pour différencier et individualiser ce quartier hors du commun. Béraud parle de sa lumière, Tancrède de son odeur, Régis-Leroi et Scize de son environnement sonore<sup>4</sup>.

La Croix-Rousse, quartier-village et lieu atypique n'en est pas moins le représentant le plus fréquemment utilisé pour parler de Lyon et de son histoire. Plus la ville s'agrandit, se diversifie, plus l'environnement économique change, et plus la Croix-Rousse perd son dynamisme, plus elle

1- Ainé Mathé, *Les tisseurs en soie de Lyon : 1769-1900*, Lyon, A.Rey, p 5.

2- Pierre-Yves Saunier parle de la négation des différences dans la société Croix-Roussienne (ils sont tous canuts) qui est au cœur de la définition du "quartier-village", véritable communauté harmonieuse ignorant les clivages sociaux ou professionnels. *Op. cit.*, p 186.

3- Madame Régis-Leroi, *Lyon ma grande ville*, Paris, éditions des Portiques, 1933, p 14.

4- Henri Béraud, *Ciel de soie*, Paris, Plon, 1933, réédition, Roanne, Horvath, 1980, 211 p ; Tancrède de Visan, "Les odeurs de Lyon", *Les amis de Guignol*, Lyon, M. Canus, 1937, 20 p ; Régis-Leroi, *Op.cit.*,... ; Pierre Scize, *Visite aux derniers canuts*, extrait des *Annales*, 15 Mars 1930, 8 p.

est glorifiée et citée en référence. Comme si cette mystification pouvait occulter la disparition de la Fabrique de la soie<sup>1</sup>. Il y a un décalage stupéfiant entre cette littérature décrivant le monde idéal de la Fabrique de la soie et la réalité des difficultés que connaît cette industrie.

Selon Pierre-Yves Saunier la naissance de cet imaginaire croix-roussien ne peut être le résultat d'une volonté de masquer le déclin de la Fabrique de façon à assurer une identité sociale à un quartier qui la perd. En effet, le thème du quartier-village est antérieur aux difficultés de la fabrique de la soie<sup>2</sup>. La glorification de ce quartier ne serait donc pas une réaction nostalgique en face de l'évolution d'une industrie et d'une société mais plutôt la conséquence d'une relecture de l'histoire des insurrections et d'une réflexion sur les structures de la Fabrique de la soie. Sans doute les contemporains avaient-ils quelques difficultés à mesurer l'ampleur des transformations en cours dans l'industrie textile et l'industrialisation de la ville. Pourtant, dès le début du 20<sup>e</sup> siècle, plusieurs auteurs abordent autrement la Croix-Rousse. S'il est encore question du quartier-village, de sa convivialité et des bienfaits de la Fabrique, c'est de plus en plus souvent pour parler de leur disparition.

#### H.1.2-"La soierie meurt"

Dès les années 1880, des observateurs écrivent sur les difficultés de l'industrie soyeuse. Il ne s'agit pas de romans, ni de chroniques, mais d'études "sérieuses" dont le but est d'informer et surtout de proposer des moyens pour résoudre la crise de la soie. Pour Permezel, Pariset, Bonnevey, Gaisman, et bien d'autres, les difficultés de la Fabrique sont graves et elles mettent en péril toute l'économie, et donc, la société lyonnaise<sup>3</sup>. Mais les réflexions de ces analystes ne semblent pas influencer les images véhiculées par la littérature lyonnaise. Pour la fin du 19<sup>e</sup> siècle nous avons donc deux types d'ouvrages : d'un côté les romans, souvenirs et études qui idéalisent le

1- Abdelkader Belbahri, et Al, *La Croix-Rousse*, Lyon, Editions du C.N.R.S, 1980, pp 44-49, "L'esprit Croix-Roussien".

2- Saunier, *Op. cit.*, p 182.

3- Léon Permezel, *L'industrie Lyonnaise de la soie*, Lyon, imprimerie Alf Louis Perrin, 1883, 20 p ; Ernest Pariset *Les industries de la Soie*, Lyon, A. Rey, 1890, 423 p ; Laurent Bonnevey, *Les ouvrières lyonnaises travaillant à domicile. Misères et remèdes*, Lyon, Auguste Cote, 1896, 146 p ; Albert Gaisman, *Les crises de la Fabrique de soierie de Lyon depuis le commencement du siècle*, Lyon, A.H Storck, 1897, 46 p.

quartier de la Croix-Rousse, l'industrie soyeuse et, de l'autre, les études économiques et sociales qui s'alarment de la crise de la soie.

Le premier auteur à décrire Lyon en insistant sur les difficultés que connaît la Croix-Rousse est Vingtrinier, en 1911<sup>1</sup>. Dans les *Vieilles pierres lyonnaises*, il critique les travaux d'embellissement entrepris sous le Second Empire et parle de l'entassement des habitations des pentes de la Croix-Rousse couvertes de "vilaines maisons de canuts"<sup>2</sup>. C'est la première référence négative au quartier que nous avons relevée dans la littérature lyonnaise. L'autre précurseur de ce mouvement est Scize qui, en 1930, dans son article "*Visite aux derniers canuts*", décrit avec sentiment le quartier comme il est actuellement, en insistant sur le ravage de la crise et sur la splendeur passée de ce quartier lyonnais<sup>3</sup>.

Nous disons précurseur car, à partir des années 30, les références aux difficultés de l'industrie soyeuse sont de plus en plus nombreuses. Il faut dire que la période de l'entre-deux-guerres voit l'explosion de la production écrite avec deux genres dominants, le roman et les chroniques<sup>4</sup>. Ces dernières s'intéressent à tout ce qui constitue une situation de crise et d'instabilité et observent, d'une façon sociologique, la façon dont réagissent les différents groupes sociaux<sup>5</sup>.

Le maître incontesté du genre est le journaliste Emmanuel Grancher avec *La soierie meurt*,<sup>6</sup> *Quartiers de Lyon, Vingt ans chez Calixte*,<sup>7</sup>. Tous ces ouvrages abordent la question des difficultés de la fabrique et le déplacement des maisons de soieries, des ateliers et des usines sur la rive gauche du Rhône. C'est d'ailleurs le même thème qui sert de contexte à Colette Yver dans *Les Haudequins de Lyon*.<sup>8</sup> La Croix-Rousse n'est donc plus décrite comme un quartier-village mais comme le fief d'une industrie dépassée, désuète, un peu vieillotte.

---

1- Emmanuel Vingtrinier, *Vieilles pierre lyonnaises*, Lyon, Cumin & Masson, 1911, 327 p.

2- Vingtrinier, *Op. cit.*, p 304.

3- Pierre Scize, *Visite aux derniers canuts*, extrait des Annales, 15 Mars 1930, 8 p.

4- Poche, *Op. cit.*, p 121 et suivantes.

5- Poche, *Op. cit.*, p 149.

6- Emmanuel Grancher, *La soierie meurt*, Lyon, édition Gutemberg, 1933, 238 p.

7- Emmanuel Grancher, *Quartiers de Lyon*, Lyon, édition Lugdunum, 1940, 281 p.

8- Emmanuel Grancher, *Vingt ans chez Calixte*, Paris, Calmann-Lévy, 1927, 246 p.

Bien sûr, longtemps encore, les chroniqueurs vont évoquer le quartier-village, décrire la colline comme symbole de l'âme lyonnaise<sup>1</sup> ou reprendre l'opposition entre colline du travail et colline qui prie, mais globalement après la Grande guerre, la Croix-Rousse n'est plus le thème incontournable de l'histoire lyonnaise. Si les années de 1870 à 1914 sont celles de l'élaboration du mythe de la Croix-Rousse, les années 1920 puis 1930 sont celles de la dure réalité et de l'indifférence grandissante. Dans *Lyon de mon cœur*,<sup>2</sup> publié en 1932, Emmanuel Grancher, pourtant ancien employé de fabrique, ne fait pas une seule allusion aux pentes de la Croix-Rousse.

Il y a un décalage grandissant entre l'essor de la littérature lyonnaise, la multiplication des romans et l'absence de plus en plus évidente de la Croix-Rousse dans cette production. Que ce soit dans *Marielle, Roman d'une lyonnaise*,<sup>3</sup> ou *Laurette ou les amours lyonnaises*,<sup>4</sup> Dufourt ne fait aucune référence à la Croix-Rousse, de même que la majorité des écrivains de cette époque.

Après avoir été idéalisée durant les années 1870-1914, cette partie de la ville est donc occultée. Comme si le fossé entre le mythe et la réalité était trop grand pour être comblé. A moins que, tout simplement, les romanciers, les chroniqueurs, les journalistes n'aient d'autres centres d'intérêt, d'autres thèmes de prédilection. Pourtant, d'après Bernard Poche, durant la période des années 1919-1939 l'essentiel de l'œuvre écrite lyonnaise tourne autour d'une mutation, de l'émergence de groupes sociaux<sup>5</sup>. Dans ce contexte, la soierie est un thème omniprésent. De ce fait, on aurait pu trouver plus de références à la Croix-Rousse, mais si l'univers de la soie est un thème romanesque, la crise n'en est pas un. Cela explique sans doute que la Croix-Rousse soit presque exclue de la production littéraire de l'entre-deux-guerres. Cela permet aussi de comprendre l'absence d'initiatives de la part de la municipalité et des lyonnais pour l'amélioration du quartier. Après la Grande Guerre, le quartier n'intéresse plus personne, même pas les

---

1- Après la Seconde Guerre mondiale le thème de l'âme lyonnaise revient en force avec des articles comme celui de Boncommand ou Folliot qui font tous les deux références à la Croix-Rousse. Joset Boncommand, "Le corps et l'âme de la ville", *Chronique sociale de France*, Juin 1958, n°3-4, p 203-216, Joseph Folliot, "La personnalité lyonnaise", *Revue de psychologie des peuples*, 1958, n°2, P 156-175.

2- Emmanuel Grancher, *Lyon de mon cœur*, Paris, édition Rabelais, 1949, 250 p.

3- Jean Dufourt, *Marielle, Roman d'une lyonnaise*, Paris, Plon, 1919, 342 p.

4- Jean Dufourt, *Laurette ou les amours lyonnaises*, Paris, Plon, 1930, 249 p.

5- Poche, *Op. cit.*, p 159 et suivantes.



romanciers, et ce jusque dans les années 1970-75, à partir du moment où l'on parle de la destruction d'une partie de la Grande-Côte !

Durant l'entre-deux-guerres, il y a donc un discours dominant, c'est celui du quartier-village qui, s'il est moins répandu après la Grande guerre parce qu'on parle moins de la Croix-Rousse, n'est pourtant jamais supplanté. Jusqu'à aujourd'hui c'est toujours l'image véhiculée, les amateurs du folklore ayant pris la relève des romanciers et chroniqueurs d'antan<sup>1</sup>. Cependant, avec les années, le discours du quartier-village se teinte de nostalgie. Il ne s'agit plus du quartier comme il est mais comme il a été, et l'ambiance villageoise n'en est que plus magnifiée.

Mais quelle est la part de réalité dans ce mythe, ou plutôt cette symbolique de quartier-village prend elle ses racines dans une certaine vérité ? Peut-on parler de sociabilités intimes, d'inter-connaissances, de voisinages solidaires, de familiarités pour la Croix-Rousse sous la Troisième République ? Qui dit village, dit relations intimes et bien entendu identité. Mais cette identité n'est possible que s'il existe des repères valables pour tous, sortes de balises identitaires définies par des pratiques communes.

## H.2-PRATIQUES DE L'ESPACE CROIX-ROUSSE

Pour décrire et analyser l'existence d'un quartier, Maurice Garden préconise une approche à quatre niveaux d'analyse : la perception du quartier dans le paysage urbain, les institutions qui le façonnent, les groupes sociaux qui le constituent et enfin, la vie de quartier ou l'histoire des pratiques sociales et culturelles<sup>2</sup>. Cependant, selon cet auteur, ces quatre analyses ne permettent d'atteindre la réalité urbaine qu'en surface. Seule, l'existence d'une conscience d'identité propre et surtout de pratiques de vie collective, donnant naissance à cette identité, sont révélateurs d'un quartier.

Même si notre objectif n'est pas d'affirmer la réalité d'un quartier, c'est bien l'idée d'un espace urbain différencié qui nous intéresse. Les pratiques sont donc fondamentales, au même titre que la population ou les habitations.

---

1- Ce courant est valable pour toute l'histoire de Lyon et se traduit par la réédition des œuvres des romanciers lyonnais célèbres dont Henri Béraud est le chef de file.

2- Maurice Garden, "Le quartier, nouvel objet de l'histoire", *Economie et humanisme*, n°261, Sept-Oct 1981, p 51-59.

Tout simplement, elles sont le résultat de l'utilisation de l'un par l'autre et, de ce fait, dépendent des caractéristiques propres à ces deux composantes.

### H.2.1-Des conditions de pratiques

Selon Pierre Mayol, "est"pratique ce qui est décisif pour l'identité d'un usager ou d'un groupe"<sup>1</sup>. Il s'agit donc d'utilisations spatiales qui, parce qu'elles sont collectives et spécifiques, définissent un espace donné. Ces pratiques quotidiennes banales et anodines, difficiles à saisir, sont l'apanage de chaque espace urbain.

Parlant des pratiques sociales et culturelles à la Croix-Rousse, Maurice Garden écrit :

"Il y a là un espace assez nettement délimité, grâce à une topographie particulière mais il y a surtout une activité qui engendre une population originale qui secrète ses propres pratiques individuelles et collectives"<sup>2</sup>.

Deux types d'éléments influent sur les pratiques croix-roussiennes.

D'abord la topographie des lieux, de l'emplacement du quartier dans la ville, jusqu'à l'architecture des bâtiments, tout influence les pratiques qui peuvent s'y développer. Ensuite, la Fabrique de la soie marque le quartier de son empreinte par ses incidences sur les organisations familiales, les itinéraires professionnels et, globalement, sur le peuplement du quartier.

Sans reprendre les deux parties précédentes, qui ont tour à tour présenté les caractères des familles et des individus puis la singularité du quartier et de ses constructions, nous devons à nouveau insister sur deux données fondamentales.

#### *Des conditions physiques inaltérées*

La situation géographique du quartier, sa topographie et son aménagement, créent des conditions particulières d'utilisation et de développement de sociabilité. Cela revient à dire que les pratiques qui sont faites d'un espace urbain dépendent de la population qui l'utilise mais aussi de la potentialité des lieux. Dans le cas de la Croix-Rousse, celle-ci est limitée par la prédestination des lieux. Une des fonctions les plus anciennes attribuées à

---

1- Michel de Certeau, Luce Giard et Pierre Mayol, *L'invention du quotidien*, tome II : *Habiter, cuisiner*, Paris, Gallimard, Essai folio, réédition, 1994, p 18.

2- Garden, *Op. cit.*, p 58.

ces lieux est celle de la jonction. Avant d'être le quartier de la soie, historiquement, c'est un lieu de passage.

Durant des siècles, seules deux montées permettaient de relier le quartier des Terreaux au plateau de la Croix-Rousse : la montée Saint-Sébastien et la montée de la Grande-Côte, appelée aussi Côte Saint-Sébastien au Moyen-Âge. Longtemps, cette dernière a même été la route pour aller vers les régions des Dombes et de la Bresse<sup>1</sup>.

La montée de la Grande-Côte, malgré sa pente importante, était une voie très fréquentée, aux boutiques nombreuses et variées. Les témoignages et les représentations illustrent souvent son activité. Lieu fréquenté, la montée de la Grande-Côte était une voie vivante, bien loin de son état actuel. Mais l'aménagement du quartier dévitalise cette montée en lui ôtant, ainsi qu'à l'ensemble des pentes, cette fonction de passage.

Si la politique de grands travaux entreprise par le Préfet Vaisse dans les années 1850 améliore grandement la circulation sur le plateau et les pentes de la Croix-Rousse, elle crée des voies qui concurrencent le quartier<sup>2</sup> : montée Bonnafous, cours des Chartreux, rue de l'Annonciade, Jardin des Plantes, sont autant de rues ouvertes ou élargies à cette époque et qui relient le plateau au centre de la ville. Plus facilement carrossables, elles sont préférées à la montée de la Grande-Côte et la montée Saint-Sébastien.

Mais l'altération de cette fonction de passage est surtout flagrante après la mise en route des deux funiculaires qui relient le bas des pentes au boulevard de la Croix-Rousse.

Le premier est celui de la rue Terme, en 1862. Largement utilisée, cette ficelle ne remplace tout de même pas les montées à pied. Selon un pointage de 1883 et 1884, deux millions de passants emprunteraient la montée Saint-Sébastien et Vaucanson, contre huit millions pour le mouvement général de voyageurs entre Lyon et la Croix-Rousse, y compris ceux que transporte le funiculaire de la rue Terme<sup>3</sup>. Ce rapport publié en 1886, en conclut qu'un

---

1- Charles Delfante, Agnès Dally-Martin, *100 ans d'urbanisme à Lyon*, éditions Lugol, Lyon, 1994, p 106.

2- Cette politique et ses réalisations dans le quartier sont présentées dans le chapitre D.1.1.

3- AN F/14//8562, PLM : Lyon-Croix-Rousse : dépenses d'établissement. Compagnie du chemin de fer de Lyon à la Croix-Rousse, procès-verbal de la séance, 1886.

second funiculaire ne serait pas une bonne entreprise commerciale<sup>1</sup>. Pourtant, une seconde ficelle reliant la place Croix-Pâquet au boulevard de la Croix-Rousse est ouverte en 1891<sup>2</sup>. Ce second trajet permet de relier Lyon au plateau par l'autre versant des pentes à l'opposé de la première ficelle et cherche à séduire les habitants du 4<sup>e</sup> arrondissement, désireux de "descendre en ville" avec un tarif très avantageux.

En perdant le flux quotidien de passants qui montaient et descendaient les pentes, les montées de la Grande-Côte et Saint-Sébastien enregistrent une baisse de leur activité économique et voient leur "présence" remise en cause. Percées pour relier, elles perdent une de leurs utilisations principales<sup>3</sup>.

Cette restriction utilitaire nous permet d'entr'apercevoir une des particularités fondamentales des pratiques croix-roussiennes : elles sont faites majoritairement par les habitants du quartier. En d'autres termes, le quartier n'est pas un espace urbain d'accueil et d'échanges. Sous la Troisième République, on ne vient pas sur les pentes pour se divertir, consommer ou se promener. Cet espace urbain est utilisé principalement par ceux qui l'habitent, et si durant de longues décennies, il a été "traversé" régulièrement pour que l'utilisateur extérieur inscrive son empreinte dans le paysage, à la fin du 19<sup>e</sup> siècle ce n'est plus le cas. D'ailleurs, la déclivité de sa pente et les nombreux escaliers en font un espace difficilement carrossable, de ce fait, de plus en plus exclu des trajets modernes. Enfin, le manque d'aménagements sanitaires du quartier, la vétusté de ses habitations et la dégradation de certaines rues au 20<sup>e</sup> siècle n'incitent pas beaucoup les promeneurs<sup>4</sup>.

Cette absence d'utilisateurs étrangers crée-t-elle des pratiques intimistes ?

Cela irait dans le sens de l'étude de George Shéridan. Cet auteur s'est intéressé à la solidarité et à l'esprit de quartier dans les mouvements sociaux et politiques pour la seconde moitié du 19<sup>e</sup> siècle dans les quartiers

---

1- "Ce nombre (8 millions) loin de s'être accru s'est au contraire réduit depuis l'époque où ont eu lieu les pointages et tout, malheureusement, tend à laisser croire qu'il est appelé à se réduire de plus en plus". AN F/14//8562, PLM : Lyon-Croix-Rousse, Op. cit.,...p 9.

2- Pour un historique complet de la création de ces deux ficelles se reporter au chapitre E.1.2.

3- D'ailleurs, dès 1878, un projet est fait pour restructurer tout le bas de la montée Saint-Sébastien de façon à rendre carrossable cette voie au détriment de ses Commerces et trottoirs. Voir chapitre E.2.2.

4- Voir chapitre F.3.

lyonnais<sup>1</sup>. Selon lui, l'environnement spatial des arrondissements et des quartiers de la cité favorise une disposition à une solidarité liée au local, expression la plus "naturelle" d'une identité sociale et politique. A la Croix-Rousse, cette convergence fonctionne au niveau de la géographie physique et de la disposition topographique des rues et des immeubles qui fragmentent le quartier en espaces intérieurs. Intériorité confortée par les modes de vie et de travail. Parallèlement, la topographie des rues et des immeubles encourage la concentration et l'exclusivisme. En résumé, les pratiques des solidarités et des coopératives dans l'espace des pentes de la Croix-Rousse sont caractérisées par leur intériorité, leur concentration et exclusivité.

D'autres auteurs ont écrit sur l'influence potentielle des lieux sur les sociabilités, comme Jacques Bonniel qui insiste sur le rôle des traboules dans la fréquence et la nature des relations sociales par leur rôle dans la circulation des personnes<sup>2</sup>. Une telle hypothèse, même si elle est difficile à démontrer, n'est pas sans fondement. En effet, la typologie des lieux, la forme des rues, la disposition des immeubles peuvent créer des conditions particulières de pratiques. Par exemple, le manque de voies de communications transversales dans le nord du quartier aboutit à la séparation de cet espace en deux entités distinctes. Lors du prolongement de la rue J.B Say, un des arguments des personnes favorables au projet est justement la mise en communication des quartiers Saint-Sébastien et Saint-Bernard<sup>3</sup>.

Insister sur l'importance de la topographie, du tissu urbain et de l'architecture des pentes de la Croix-Rousse dans les pratiques paraît évident tellement la singularité de ces éléments est flagrante. Mais la stabilité de cet état de fait doit être soulignée. Si entre 1870 et 1940, les hommes changent, globalement le cadre urbain reste le même.

---

1- George J. Sheridan, "Esprit de quartier et formes de solidarité dans les mouvements sociaux et politiques des ouvriers en soie de Lyon, 1830-1880", *le Monde alpin et rhôdanien*, n°2-3, 1991, p 17-38.

2- Jacques Bonniel, Bernard Bensoussan, François Gilbert et Everest Pardell, "La Croix-Rousse : résistance et recouvrement", *Bulletin du Centre d'Histoire Economique et Sociale de La Région Lyonnaise*, 1979, n°2, p 3.

3- AML, 321 WP 138, prolongement de la rue J.B Say, 1873/1885.

### *Influence de la Fabrique de la soie*

Notre période d'étude est marquée par la crise de la soie. Elle en est même la justification puisque notre sujet est l'évolution du quartier et de ses habitants devant la disparition de sa structure originelle qu'est la Fabrique de la soie. Nous avons largement insisté sur la présence de cette industrie dans les organisations familiales et les itinéraires individuels. Cependant, quelques-unes des conséquences directes des exigences de cette industrie sont primordiales pour comprendre les pratiques du quartier.

Au 19<sup>e</sup> siècle, l'industrie de la soie crée des modes de vie qui, globalement, se distinguent de ceux de l'époque comme les immeubles croix-roussiens qui dénotent dans le paysage lyonnais. La distinction se fait par l'association chez les Croix-Roussiens du lieu d'activité et de résidence.

En effet, les familles du 19<sup>e</sup> siècle sont avant tout des cellules de production et le travail à domicile est très répandu. Il est important à tous les stades de la production soyeuse et peut prendre plusieurs formes : le travail isolé, principalement pour des mères de famille qui s'occupent de leurs enfants et font quelques travaux en même temps, l'atelier collectif, c'est-à-dire la cohabitation de plusieurs jeunes filles sous la direction d'une maîtresse plus âgée, et bien sûr l'atelier familial si répandu chez les tisseurs.

Dans tous les cas, l'association lieu de vie/lieu de travail est complète, de la même façon qu'il y a confusion entre intérêt du particulier et du groupe, entre destinée individuelle et avenir du groupe domestique. Cette union renforce l'intimité et l'intériorité des familles d'autant plus qu'elle implique un certain isolement de la Croix-Rousse par rapport au reste de la ville<sup>1</sup>.

L'intimité du groupe familial est en effet renforcée par l'autosuffisance du quartier. Celui-ci renferme toutes les étapes de la fabrication de la soie, tous les métiers : la majeure partie des actifs travaillent dans ce secteur d'activité et la pièce de soie circule de mains en mains sans quitter les pentes. Il est donc une "usine" à lui seul et se suffit à lui-même. D'ailleurs, l'étude des employeurs a révélé qu'en 1901 plus des trois quarts des actifs travaillent

---

1- Bernard Bensoussan, *Le recours au quartier, la Croix-Rousse à Lyon*, Cahiers de l'O.C.S, édition du CNRS, 1982, p 193-194.

dans le 1er arrondissement<sup>1</sup>. Cette intimité se double donc d'une proximité géographique et sociale et d'un isolement au regard du reste de la ville et des autres industries.

Enfin, l'isolement et l'intimité des modes de vie croix-roussiens sont renforcés par l'endogamie professionnelle et géographique très forte en 1901<sup>2</sup> : presque 40% des futurs époux vivent dans le 1er arrondissement et les ouvrier(e)s -artisans se marient dans 41% des cas avec quelqu'un de la même catégorie socioprofessionnelle. Une vingtaine d'années plus tôt, aux belles heures de la Fabrique, il y a fort à parier que ces résultats eussent été encore plus marqués. Le mariage "entre soi" est donc pratique courante et si le prétendant ou la promise ne loge pas dans le quartier, il ou elle réside dans un quartier traditionnellement en relation avec les pentes de la Croix-Rousse comme les 4e ou 6e arrondissement, nouveaux quartiers d'ouvriers de la soie.

Évidemment, plus on avance dans le 20e siècle moins ces caractéristiques sont marquées. Le développement du travail salarié et la disparition progressive de toutes les activités de la Fabrique entraînent la séparation des sphères privées et publiques. Plus encore, vie privée et vie professionnelle se différencient. La simplification des structures familiales au seul noyau nucléaire (parents + enfants) en est la preuve. L'intériorité du groupe familial décrite plus haut est donc dissoute. De même, peu à peu le quartier s'ouvre à la ville : en 1936, un salarié sur deux travaille dans un autre arrondissement contre moins de trois sur dix en 1901.

Les pentes de la Croix-Rousse si isolées du reste de la Presqu'île au 19e siècle, s'y rattachent et se distinguent aussi de plus en plus du 4ème arrondissement : 20% des employeurs sont dans le 2e arrondissement ; domaine des banques et des commerces. Enfin, cette ouverture s'accompagne d'un début d'intégration à l'ensemble de la ville, les lieux de travail se multipliant et s'éloignant, en réponse à l'expansion de la banlieue industrielle et au développement des moyens de transport. D'ailleurs, les futur (e)s époux et épouses viennent d'un horizon géographique beaucoup

---

1-7/10 des employeurs de 1901 sont dans le 1er arrondissement et 9/10 dans un périmètre compris entre la place des Cordeliers et le boulevard de la Croix-Rousse. Voir chapitre C.2.2.

2- La question de l'endogamie a été traitée plus haut (chapitre B.3.2). Cette étude repose sur les listes hebdomadaires de promesses de mariage publiés dès 1897 dans les Délibérations du Conseil municipal. Nous les avons relevées pour les années 1901, 1921 et 1936. Archives Municipales de Lyon.

plus large même si le "recrutement" local reste fort. Quant à l'endogamie professionnelle, à la veille de la Seconde Guerre mondiale elle est, semble-t-il, désuète.

L'influence de la Fabrique sur les organisations professionnelles, familiales et sur les modes de vie est donc très forte tant que cette industrie reste le secteur principal d'activité du quartier. Elle se traduit par des pratiques intimistes et isolées, à l'image de celles qu'induisent le cadre urbain et architectural. Bien sûr, la tentation serait de conclure à une sociabilité de voisinage, à une osmose sociale et une entraide digne du fameux quartier-village. En effet, Gérard Noiriel affirme l'existence d'une solidarité à la Croix-Rousse en raison de l'homogénéité professionnelle et architecturale<sup>1</sup>. Les pratiques spatiales sont-elles suffisamment concentrées dans un espace réduit, suffisamment intimistes pour être celles d'un village ?

#### H.2.2-Approche des lieux de vie

Observer les déplacements quotidiens, connaître les lieux d'ancrages et de références ne sont pas choses faciles, particulièrement, dans le cas présent, le 20<sup>e</sup> siècle. Cela peut paraître surprenant, et pourtant, nous connaissons mieux les habitudes croix-roussiennes du 19<sup>e</sup> siècle : il y a plus d'archives, plus de descriptions. Le canut a fait écrire, dissenter, ce n'est pas le cas pour l'employé. Sans doute la banalité de son mode de vie explique ce manque d'intérêt. De ce fait, il est difficile pour nous d'observer les pratiques à différentes époques et cette étude des lieux de vie est davantage un essai des potentialités qu'une étude systématique.

Pierre Mayol a étudié les points d'ancrages familiaux et amicaux et les itinéraires empruntés dans la ville par la famille R. de la Croix-Rousse<sup>2</sup>. Cette étude passionnante définit des pratiques spatiales différentes selon les espaces fréquentés et insiste sur l'importance des relations humaines qui découpent des portions de territoire dont la sélection est significative.

---

1- Gérard Noiriel, *Les ouvriers dans la société française, 19<sup>e</sup>-20<sup>e</sup> siècle*, Paris, Seuil, 1986, p 52.

2- de Certeau, *Op. cit.*, p 67 et suivantes.



L'intimité d'une telle analyse est impossible à atteindre à l'aide des sources dont nous disposons. Un exemple nous renseigne tout de même, celui de la famille Taravel présentée par Joset Boncommand :

"Dans le temps que je vous cause, quand j'étais encore qu'un petit gone, le Tony Taravel, acque sa sœur, la Garrite, restaient au dessous des Pierre-Plantées (...). Ils étaient marchands de robinsons. Ils vendaient des carnes pour les messieurs, des ombrelles pour les dames, et des parapluies pour tout le monde. (...) Toute la Grande-Côte les aimait bien et mecieu le curé du Bon-Pasteur les aurait proposés en exemple à la paroisse, s'ils avaient pas été un peu gnoques et un peu tâtogolets. (...) Le dimanche, après vêpres, ils allaient se bandanner tout à la douce, tantôt au Gros-Caillou, tantôt au jardin des plantes ; ça leur servait de campagne. (sic)"<sup>1</sup>

Le frère et la sœur Taravel ont une pratique de l'espace croix-roussien très concentrée. Leurs différents lieux de vie quotidiens sont très proches les uns des autres : ils habitent en haut de la montée de la Grande-Côte, dans la partie comprise entre la rue Jean-Baptiste Say et le boulevard de la Croix-Rousse (nommée rue des Pierres Plantées par intermittence), ils sont rattachés à la paroisse du Bon-Pasteur dont l'église est juste à côté de chez eux. Pratiquants, ils font régulièrement le trajet, au moins tous les dimanches matins, et pour les Vêpres, après lesquelles, ils se rendent soit sur le boulevard de la Croix-Rousse de l'autre côté du quartier (Gros-Caillou), soit au Jardin des plantes, quelques mètres en dessous de l'église. Leurs lieux de vie, (dominicaux du moins) se situent donc dans un périmètre extrêmement réduit.

Plusieurs chroniqueurs insistent sur la vie de reclus que mène le Croix-Roussien quittant rarement sa colline pour "descendre en ville", mais nous sortons ici du domaine des pratiques faites d'un espace pour rejoindre celui de l'imaginaire qu'il produit<sup>2</sup>. Plus intéressant pour nous, cette littérature qui dépeint la spécialisation des rues, des pentes : dans telle rue, les tisseurs, dans telle autre, les dévideuses, etc... Le quartier se divise en espaces de travail pour ne former qu'un tout, celui du monde de la Fabrique, autonome et en retrait.

---

1- Joset Boncommand, *L'escalade de la Grande-Côte, Almanach de Guignol*, réédition 1973, p 27 à 30.

2- "Tel canut "glaugnard" disait Mistral, de la Croix-Rousse pouvait borner ses escapades les plus folles à quelques randonnées sur les "forts" de Cuire, de Caluire ou de Montessuy", Joseph Folliet, la personnalité lyonnaise, *Revue de psychologie des peuples*, 1958, n°2, p 159.

Selon Alain Faure, la faible amplitude dans ces déplacements de base qui structurent l'existence dit le primat du local. Celui-ci en milieu populaire est le cadre obligé d'une foule d'actes et de faits de la vie intime ou collective<sup>1</sup>. L'exemple de la famille Taravel n'a rien d'exceptionnel : La Fabrique de la soie accentue l'intimité du groupe domestique et isole la société croix-roussienne du reste de la ville. Au 19<sup>e</sup> siècle, les déplacements journaliers sont réduits : le travail, masculin et féminin, se fait beaucoup à domicile ou dans le quartier, et les enfants (majoritairement scolarisés à en croire le nombre d'adjoints et d'adjointes scolaires sans cesse croissant<sup>2</sup>) fréquentent les écoles de ce quartier ; congréganistes ou laïques, elles sont nombreuses et le desservent en totalité.

Nous n'avons aucune idée des effectifs exacts, nous n'avons retrouvé aucune liste d'élèves et, de ce fait, nous n'avons pas pu faire une carte des recrutements par écoles ou groupes scolaires comme nous l'aurions souhaité<sup>3</sup>. Cela aurait été essentiel pour notre connaissance des déplacements quotidiens, mais seule une estimation de principe du recrutement de ces groupes scolaires est possible. Elle est basée sur l'idée d'un recrutement immédiat, dans la périphérie du groupe scolaire<sup>4</sup>. C'est effectivement le cas de madame G. et sa sœur qui, habitant au 5 rue Diderot, allaient au groupe scolaire rue des Ecoles (Caillet) (qu'elles nomment école des Pierres-Plantées). Par contre, il est très délicat de déterminer des périmètres de recrutement des écoles privées somme toute assez nombreuses sur les pentes.

Durant de longues décennies les habitants de la Croix-Rousse ont leurs activités confinées dans un espace réduit<sup>5</sup>. Travail, école, relations

---

1- Alain Faure, "Le local, une approche du quartier populaire (Paris 1880-1914)", *Le quartier Urbain en Europe (VXIII-20e)*, *MEFRIM*, tome 105, 1993, n°2, p 489-502.

2- Les délibérations du Conseil municipal font état de toutes les nominations.

3- Pour cela il aurait fallu consulter les listes d'élèves conservées dans chaque école et groupe scolaire, ce qui aurait été un autre travail.

4- Soit :

-Le groupe scolaire Aveyron (rue Caillet (ex rue des Ecoles)) dessert une partie du plateau de la Croix-Rousse et le haut des pentes (Vaucanson, Pouteau, quartier Saint-Bernard, ...).

-Le groupe Neyret (rue Neyret) accueille les enfants du centre des pentes (ceux de la montée de la Grande Côte et des rues Tables-Claudienne et du Commerce (Burdeau)).

-Le Groupe Morel (place Morel) ceux de l'ouest des pentes.

-Le groupe Pénitents de la Croix (place Michel Servet) ceux de la montée Saint -Sébastien, des parties est des transversales et ceux du quartier Saint -Clair.

-La Martinière, les élèves du bas des pentes et ceux du quartier Saint -Vincent.

5- L'activité commerciale du quartier étant bien développée au 19<sup>e</sup> siècle, le Croix-Roussien

familiales, amis, loisirs, consommation, tout est regroupé dans un espace resserré. Cependant la Croix-Rousse n'étant pas un quartier totalement autonome, ses habitants ont toujours utilisé les équipements (hôpitaux, services administratifs) et les commerces situés en dehors de l'espace des pratiques quotidiennes. Par exemple, le marché du boulevard est très fréquenté par les habitants des pentes, et lorsqu'il est question de le supprimer, ceux-ci s'investissent complètement dans la lutte pour son maintien<sup>1</sup>.

Les échanges entre zones urbaines existent depuis longtemps mais ils évoluent au 19<sup>e</sup> siècle. Le développement des transports en commun, l'industrialisation des nouvelles banlieues et la modification du paysage socio-économique croix-roussien entraînent leur intensification, l'éclatement des usages et les références territoriales prennent de nouvelles dimensions.

Au 20<sup>e</sup> siècle, les pratiques du quartier se diversifient et se multiplient selon les acteurs, leur âge, leur sexe, leur activité professionnelle et sans doute bien d'autres critères plus personnels. Si au 19<sup>e</sup> siècle, le quartier représente une entité par sa composition sociale et professionnelle pour la majeure partie de ses habitants, en 1930-40 ce n'est plus le cas pour les jeunes employés qui fréquentent davantage le reste du 1<sup>er</sup> arrondissement ou de la Presqu'île.

Par contre, il est probable que les personnes âgées, de plus en plus nombreuses, pratiquent toujours le quartier selon les habitudes acquises. La multiplication des pratiques se fait aussi selon les sexes : les femmes inactives sont en nombre croissant, les hommes travaillent de plus en plus à l'extérieur et l'atelier familial qui regroupait les hommes et les femmes dans un même lieu a disparu.

La crise de la soie et la diversification des catégories socioprofessionnelles provoquent l'éclatement de l'osmose de groupe. L'effacement du modèle socioprofessionnel et familial, imposé par la Fabrique, entraîne la diversification des pratiques et des modes de vie dans cet espace urbain et social historiquement homogène. Les habitants du 19<sup>e</sup> siècle, ces ouvriers de la soie, par leur mode de vie singulier et presque unique, pratiquent le

---

trouve dans son quartier tous les petits commerces indispensables. La répartition des boulangeries en 1885 présente un quartier bien quadrillé. (l'annexe III).  
1- DCM, 6/3/1911.

quartier d'une façon intimiste, isolée et peut-être communautaire. A l'opposé, leurs descendants et remplaçants, par la diversification des acteurs et la multiplication des pratiques, fréquentent des espaces variés et géographiquement (et socialement ?) plus éloignés. Il y a éclatement du modèle, diversification des modes de vies et ouverture sur le reste de la ville.

Ces modifications des usages des espaces urbains par les Croix-Roussiens sont-elles visibles dans les sociabilités ? L'employé a-t-il les mêmes rapports avec ses semblables et ses voisins que l'ouvrier de la soie ? Si les pratiques spatiales évoluent en fonction des époques et des groupes humains, qu'en est-il des coutumes sociales ? Après avoir analysé les conséquences des évolutions structurelles sur les dites utilisations, il faut observer les évolutions des relations humaines dans ce contexte, en insistant, sur l'intimité de celles-ci, sur leur possible similitude avec des expressions de vies dans les villages.

### H.3-L'ENTRE-"SOIE"

La sociabilité est une donnée variée qui dépend en partie des conditions dans lesquelles elle se développe. Elle peut être imposée, lorsqu'il s'agit de la famille ou du groupe social, ou choisie comme c'est le cas dans le mouvement associatif, ou informelle lorsque la réunion des hommes est une communauté de hasard qui ne s'érige pas en groupe, comme c'est le cas pour la sociabilité de rue<sup>1</sup>, mais sa forme la plus simple reste la vie associative. Loin d'être exemplaire ou de résumer seule toutes les formes et natures des relations humaines possibles, elle est sans doute la plus facile à cerner et à analyser, elle permet de savoir qui se fréquente, et de mettre à jour quelques mécanismes de sociabilité. Cela est fort utile car les sources manquent pour écrire cette histoire.

Pour cette étude, nous reprenons notre corpus d'associations déjà présenté à travers l'étude du mouvement associatif<sup>2</sup>. La seule observation de la distribution des sièges sociaux dans le quartier nous renseigne sur les

---

1- Maurice Agulhon, "Introduction orale au colloque", *La rue, lieu de sociabilité*, 4e colloque international sur la sociabilité, Rouen, 16, 17, 18, 19 novembre 1994.

2- Pour une présentation méthodologique de cette source voir le chapitre G.2 : vers une sociabilité moderne de loisir.

réseaux de sociabilité et les pratiques sociales, différentes selon les parties du quartier toujours en relation avec la soie néanmoins.

### H.3.1-Les lieux de la sociabilité associative

La plupart des sièges administratifs des associations sont des cafés. Certains, très dynamiques, accueillent régulièrement des sociétés. C'est le cas du café Tribollet, 11, place Croix Paquet où, de 1907 à 1909, ont lieu les réunions du *Sport Athlétique Lyonnais*<sup>1</sup>, puis, en 1914, celles des *Mouettes Lyonnaises*<sup>2</sup> (association sportive également). Il est même fréquent qu'un café soit en même temps le siège de plusieurs associations<sup>3</sup>.

Mais cette relation institutionnalisée entre café et association n'existe pas pour toutes les sociétés et nombreuses sont celles qui changent régulièrement d'adresse ou dont le siège est ailleurs que dans un café, à la mairie, par exemple, la Chambre de commerce ou tout autre lieu disposant d'une salle de réunion. Ainsi, la *Fédération Lyonnaise des Groupements d'Achats en Commun* réside 4, passage Thiaffay, dans la salle de la Chambre syndicale des employés de soierie<sup>4</sup>. La plupart des associations des anciens élèves ont leur bureau dans l'école ou le lycée en question. Mais, en règle générale, c'est le nombre de sociétaires plutôt que la nature de la société qui détermine l'adresse administrative. En effet, les associations aux nombreux adhérents ont presque toujours leurs réunions dans un lieu disposant d'une grande salle de réunion comme la mairie du 1er arrondissement ou l'Hôtel de Ville.

Pour présenter une carte géographique des sièges d'associations, il a fallu faire un choix et nous avons sélectionné l'adresse au moment de la fondation. Seuls sont présents les sièges situés dans notre quartier d'étude,

---

1 - ADR, 4M 608. (1907-?).

2 - ADR, 4M 609. Cette société ne vivra qu'un an (1914), ces sociétaires étant pour la plupart mobilisés la même année.

3- Lori R Weintrob a, elle aussi, remarqué ce phénomène, l'adresse d'une assemblée mutualiste pouvant aussi être celle d'une Chambre syndicale, d'une société de chant, d'une association de francs-maçons ou même d'un cercle catholique. "Du café au palais de la mutualité : la politique de l'espace social à Lyon (fin 19e-début 20e siècle), in Jacques-Guy Petit et Yannick Marec (dir), *Le social dans la ville, en France et en Europe, 1750-1914*, p 170.

4 - ADR, 4M 566. (1932-1959). Le siège social est d'ailleurs le seul lien de cette association avec le quartier, aucun de ses sociétaires n'y habitant.

ce qui élimine plusieurs associations et restreint la sociabilité, celle-ci ne se limitant pas au quartier d'étude défini. Elle s'étend souvent au-delà, vers le nord et le plateau de la Croix-Rousse, vers les Terreaux et le quartier Tolozan. Cependant, la répartition des sièges administratifs dans l'espace étudié révèle trois secteurs déterminés par le nombre de sièges qu'ils accueillent :

- dans le nord du quartier, le quartier Colbert (surtout la rue Diderot).
- au sud-est, le périmètre délimité par la rue Vieille Monnaie et la place Croix-Pâquet.
- dans le bas des pentes la rue des Capucins (surtout de la place du Forez à la place Croix-Pâquet).

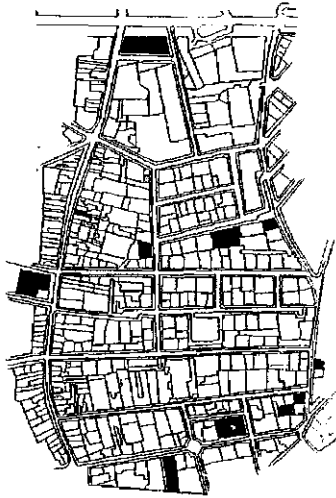
En dehors de ces lieux, on trouve des sièges éparpillés autour de la place du Perron, de la rue Pouteau et Vaucanson, mais leur concentration reste surprenante. Si on répartit les associations par type (cartes n° 22, 23, 24, 25) on observe qu'à chacun de ces trois espaces correspond un ou deux types d'associations :

- celles "d'assistance et philanthropie" (plan n°22) et "financières" (plan n°23) sont rassemblés autour de la place Colbert et de la cour des Voraces
- celles "d'arts et loisirs" (plan n°24) et "financières" (plan n° 25) sont la rue Vieille Monnaie et la place Croix-Pâquet..
- celles "d'assistance et philanthropie" (plan n° 22) et "d'arts et loisirs" (plan n°24) dans l'espace Capucins-place Croix-Pâquet.

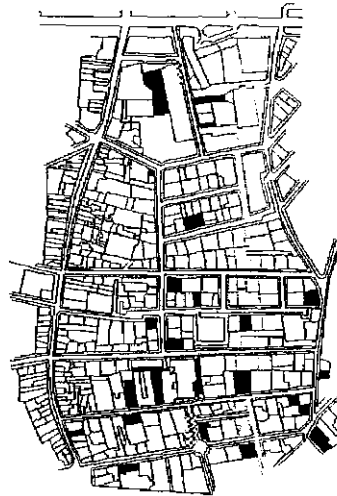
La répartition est encore plus intéressante selon les périodes. On obtient (plan n° 26, 27, 28) une typologie temps-espace-catégorie associative assez précise. En effet, il est possible de déterminer une géographie évolutive du mouvement associatif et donc des sociabilités.

Plans 22 à 25  
Les associations par type

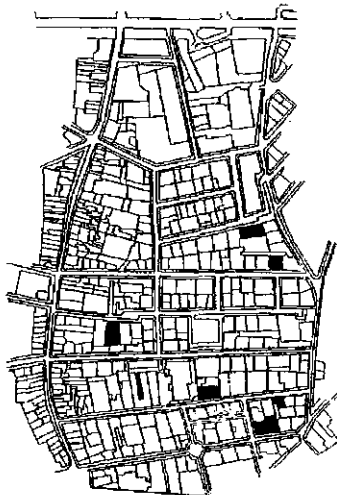
22  
assistance et philanthropie



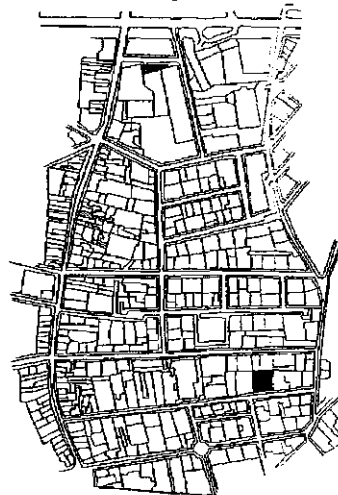
23  
arts et loisirs



24  
financières

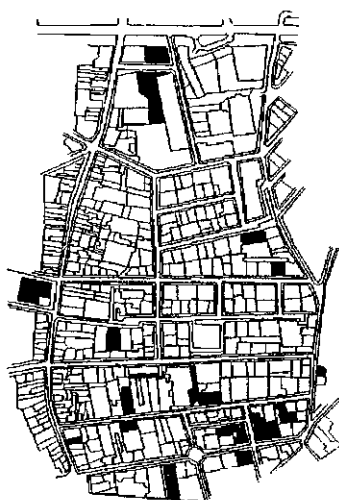


25  
corporatives

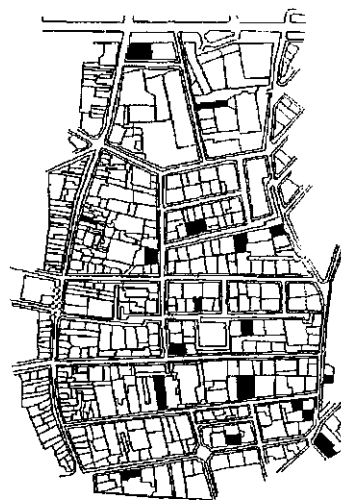


Plans 26 à 28  
Les associations selon les différentes époques

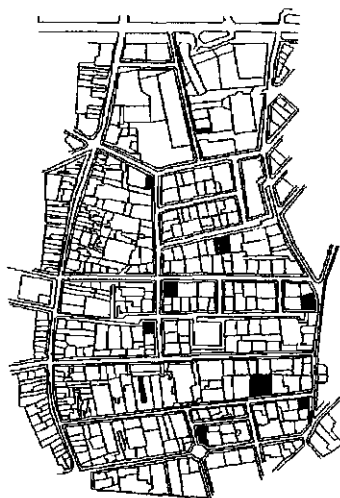
26  
1869-1900



27  
1901-1914



28  
1918-1932





A la fin du 19ème siècle (plan n°26), le mouvement associatif est particulièrement dynamique dans le bas du quartier (rue Vieille Monnaie, rue des Capucins, place Croix-Pâquet), le quartier des négociants et, à moindre échelle, dans le haut (boulevard de la Croix-Rousse, paroisse Saint-Bernard). Sa caractéristique est la concentration : il n'est pas rare de voir des associations "voisines de palier". Autre aspect, il est tourné vers les autres quartiers : le plateau de la Croix-Rousse, le bas des pentes, les Terreaux et le quartier des négociants autour du Griffon et de la place Tolozan. Il est principalement basé sur l'assistance, l'entraide et la philanthropie. C'est l'âge d'or des dames de charité<sup>1</sup>. Chaque paroisse a ses œuvres, pour les orphelins, les pauvres, les malades. En réaction, les grands partis politiques ont leur asile, leur soupe populaire, leurs aides aux enfants nécessiteux des écoles républicaines et laïques des quartiers populaires.

Charité chrétienne, associations financières, coopératives et sociétés de capitalisation, telles sont les sociétés types de cette fin de siècle. C'est un mouvement associatif bâti et vécu par des populations distinctes : les négociants et gros fabricants du bas des pentes, les tisseurs de la paroisse Saint-Bernard, les bourgeois du boulevard de la Croix-Rousse. Cela explique leur situation, leur ouverture sur les autres quartiers. La sociabilité de ces personnes ne s'arrête pas au pâté de maisons, elle est davantage liée à un réseau de relations et à un sentiment d'appartenance sociale plutôt qu'à un espace, même si son action s'étend sur une zone définie<sup>2</sup>.

Le courant associatif du début du 20e siècle perpétue celui du 19e (plan n°27). on le retrouve situé à peu près au même endroit, si ce n'est aux mêmes adresses. Parallèlement, ce courant se diffuse, s'étend dans l'espace, principalement dans le centre du quartier, autour de la place du Perron et de la rue Pouteau. Durant cette période les associations "d'assistance et de philanthropie" sont moins nombreuses et devancées par celles "d'arts et loisirs".

---

1 - Voir Françoise Bayard, Pierre Cayez, *Histoire de Lyon*, T.2, Raonne Horvath, 1990, p 371 à 385.

2 - Michel Rohart dans son étude du quartier de Montchat a remarqué le même phénomène, *Montchat, un quartier lyonnais, 1858-1914, Approche des sociabilités urbaines*, maîtrise de géographie et d'histoire urbaine, Université Lyon II, 1980, p 165.

Il y a mutation dans le courant associatif, et des relations de sociabilité : les sociétés sont plus éparpillées, moins localisées et sans doute plus impliquées dans le quartier. Elles ne sont plus l'affaire de quelques-uns, de quelques catégories socioprofessionnelles. Cette évolution se poursuit durant la troisième période (plan n°28) et au début de la Troisième République, la situation des associations dans l'entre-deux-guerres est totalement différente : la concentration diminue, les associations se dispersent dans l'espace, principalement au cœur du quartier.

Désormais, le modèle type d'association est la société de sport, isolée dans le quartier, cela peut être un centre de boxe dont les adhérents vivent dans un périmètre restreint. D'un modèle associatif dirigé vers l'extérieur du quartier, lié à un groupe de personnes se préoccupant de leurs intérêts ou des défavorisés, on est passé à un modèle basé sur le loisir des classes moyennes et concentré dans le centre du quartier.

L'évolution des sociabilités associatives va donc à l'inverse du mouvement d'ouverture des habitants en direction du reste de la ville décrit auparavant (diffusion des employeurs dans la ville, séparation lieu de vie-lieu de travail, mariage moins croix-roussien et plus lyonnais, etc...). Si les évolutions structurelles et sociales obligent les Croix-Roussiens à se rendre ailleurs que dans leur quartier, ils se retrouvent tout de même dans des associations centrées dans ce même quartier. Le mouvement associatif change et divise le quartier en espaces de vie plus fréquentés, plus sociables.

Les sièges administratifs sont proches du domicile des sociétaires, et la seule observation du mouvement associatif, de ses implantations géographiques, de l'évolution de son contenu idéologique et de son dynamisme laisse présager des modifications dans les habitudes de vie. A chaque période correspond un type d'association concernant une certaine catégorie d'individus liés entre eux par les réseaux qui leurs sont propres. Il n'y a pas de hasard dans la constitution socioprofessionnelle d'une association : quelle que soit la période, ou le type d'association, on se regroupe toujours entre-soi et lorsque la Fabrique emploie la majorité de la population active c'est donc un regroupement "entre-soie".

### H.3.2-De l'association à la sociabilité

Si la sociabilité a ses lieux, elle a aussi ses réseaux, que confirment les associations. Elles permettent de connaître les mécanismes de l'inter-connaissance et de mesurer sa véracité. L'idéal serait d'arriver à avoir une ligne commune pour tous les sociétaires, une façon d'être ensemble particulière aux habitants des lieux. Nous disons bien, une sociabilité propre aux Croix-Roussiens et non à la Croix-Rousse, Maurice Agulhon a assez insisté sur les dangers de définir des sociabilités régionalistes<sup>1</sup> et cette étude, basée sur les associations, limite l'analyse à des réseaux de sociabilités qui sont par définition, volontaires et fermés.

#### *Proximité sociale, proximité géographique*

Les sociétés, par leur but et leur zone de recrutement, en fait par leurs statuts, précisent les conditions de sociabilité. L'association n'est pas un regroupement hasardeux, les adhérents ont tous quelque chose en commun, ils sont proches les uns des autres et ce "quelque chose en commun" est précisé dans les statuts, dans la raison d'existence de l'association. Il peut s'agir d'une profession, d'un lieu, d'un loisir, d'une confession religieuse, etc, ou de plusieurs de ces critères à la fois. Parfois même, les statuts précisent des conditions de recrutement qui dépassent l'objectif de l'association et sont une façon de sélectionner les candidats. Ainsi, la *Familière* précise que, pour être membre de l'association, il faut être français, jouir de ses droits civils et être présenté par deux de ses membres<sup>2</sup>". L'essence même de l'association est la proximité, l'adhésion à un ou plusieurs critères très clairement formulés dans le but de l'association et parfois dans son intitulé. Cette réalité, peu surprenante, a cependant une grande conséquence dans le cas des associations des pentes de la Croix-Rousse.

Nous l'avons dit et redit, ce qui caractérise les habitants des pentes de la Croix-Rousse au 19e siècle et au début du 20e siècle, c'est leur entière

---

1- Maurice Agulhon, "La sociabilité est-elle objet d'histoire", in Etienne François, (dir), *Sociabilité et société bourgeoise en France, en Allemagne et en Suisse (1750-1850)*, Paris, 1986, p 18.

2- ADR, 4 M 562, société anonyme et coopérative de consommation (existe de 1889 à 1895).

"dévotion" à la Fabrique, l'osmose de cette industrie avec les familles, les itinéraires personnels et l'architecture des lieux. La Croix-Rousse est "l'Acropole de la soie". Cette concentration de tous les métiers de la Fabrique a (par déduction et pour le 19<sup>e</sup> siècle), une conséquence directe sur les sociabilités associatives : toutes les associations professionnelles dont la proximité sociale entre les adhérents est de facto très forte, se doublent d'une proximité géographique puisque les sociétaires habitent à proximité. A l'inverse, toutes les sociétés du quartier, (proximité géographique) développent une communauté d'individus socialement proches les uns des autres.

Parfois cette double référence, sociale et géographique, est clairement précisée dans la dénomination de l'association. C'est le cas du *Cercle des propriétaires de la Croix-Rousse*<sup>1</sup>, dont tous les adhérents, en 1872, sont des propriétaires et vivent à la Croix-Rousse, 75,8% sur le plateau et 24,2% sur les pentes.

Mais, la plupart du temps, cette amplification de la proximité n'est pas inhérente à l'association et sa réalité est due à l'emprise de la Fabrique de la soie, à la concentration des activités textiles dans un périmètre réduit, en un mot, à la spécificité socio-économique des pentes de la Croix-Rousse.

C'est le cas pour *l'Association des tisseurs de Lyon*, en 1867, dont le regroupement social et géographique est très net<sup>2</sup>. La grande majorité de ses membres sont tisseurs (64,8%), ce qui semble logique puisque l'objectif de la société est "la fabrication et la vente des divers tissus". Mais l'exercice de cette profession n'est pas une condition *sine qua non* d'adhésion puisque l'association se dit ouverte à toutes les professions de la Fabrique<sup>3</sup>. Les hommes sont majoritaires (81,7%), et vivent presque tous dans les 4<sup>e</sup> et 1<sup>e</sup> arrondissements. La proximité est triple : au niveau de la profession, du sexe et de la géographie. Si la proximité professionnelle est sous entendu dans

---

1- ADR, 4 M 623, cercles d'études, (1868 à 1879). Le but de cette association est de "faciliter les membres qui en font partie à se procurer tous les renseignements propices à l'amélioration de leurs propriétés, s'entraider mutuellement pour se faciliter à trouver des locataires honnêtes et à ceux-ci des appartements de leur choix (sic)".

2- AN F/12/6796, Association des tisseurs de Lyon (existe de 1867 à 1880). Les membres de cette association étant en 1867 au nombre de 2652 nous n'avons sélectionné que ceux qui habitent dans notre quartier d'étude, soit 202 personnes (7,62% des membres de l'association).

3- D'ailleurs, 11,9% sont dévideurs(euses)-ourdisseurs(euses), 3,5% liseurs-liseuses, 3,5% négociants-marchands, 14,9% exercent une autre profession de la Fabrique et 1,4% n'ont rien à voir avec les métiers de la soie.

l'objectif de l'association, la position géographique est la conséquence directe de l'implantation de la Fabrique.

Dans le quartier d'étude, le voisinage des sociétaires est important puisque 35% d'entre eux vivent dans le quartier Colbert (place Colbert, rue Lemot, rue Diderot). Ils sont aussi nombreux dans les grandes transversales (Imbert-Colomès, Tables-Claudiennes, Vieille-Monnaie (Leynaud)) mais leur nombre diminue au fur et à mesure que l'on descend les pentes. Le regroupement des membres de l'association se fait en fonction de leur lieu de résidence qui, lui, se fait en fonction de la profession exercée. Si l'on est tisseur, on vit dans le nord du quartier et on appartient à l'Association des tisseurs de Lyon.

Pour la *Société de prévoyance des ouvriers et ouvrières guimpiers de la ville de Lyon*, la double proximité sociale et géographique existe aussi, même si, par définition, la société est ouverte à tous les guimpiers de Lyon<sup>1</sup>. En effet, les trois quarts des adhérents de 1885 vivent dans le 1er arrondissement, et les autres viennent des 4<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> arrondissements. L'aire de recrutement de l'association est donc beaucoup plus restreinte que ce que l'intitulé de l'association pouvait laisser penser.

L'exercice inverse aboutit aux mêmes résultats. Si l'on observe les sociétaires d'une association dont la proximité géographique est évidente, on conclut aussi à une proximité sociale. C'est le cas pour les adhérents de la *Boulangerie du Bon-pasteur* en 1872<sup>2</sup> : 90% d'entre eux vivent sur les pentes de la Croix-Rousse (partie ouest 71% et partie est 19%) et les trois quarts des actifs exercent une profession de la Fabrique. Ils sont même majoritairement chefs d'atelier (36,7% des actifs) ou "maîtresses" d'ateliers (34,2%). De même, 80% des sociétaires du *Cercle Catholique de la paroisse Saint-Bernard*, en 1887, logent dans le périmètre de la paroisse et sont à 88% des ouvriers de la soie<sup>3</sup>.

Évidemment, cet exercice n'est valable que pour les associations du 19<sup>e</sup> siècle et celles qui recrutent leurs adhérents en fonction de leurs activités professionnelles ou de leur lieu de résidence. Autrement dit, la majeure

---

1-ADR, 4 M 525, société de secours mutuel fondé en 1884.

2- ADR, 4 M 564, coopérative alimentaire (1869-1899).

3- ADR, 4 M 631, association religieuse (1876-1895).

partie des mutuelles, des coopératives et, globalement, de toutes les associations que nous avons appelées "corporatives"<sup>1</sup> se caractérisent par une proximité très forte parce que socioprofessionnelle et résidentielle.

Mais qu'en est-il des autres associations, celles "d'assistance et philanthropie", "d'arts et loisirs" ou "financières"? Si la proximité socioprofessionnelle des habitants n'est pas indispensable au recrutement des membres et si ceux-ci logent ailleurs qu'à la Croix-Rousse, les sociabilités sont-elles, de ce fait, plus ouvertes ?

### *Famille, travail, les réseaux de l'association*

L'évolution du mouvement associatif rend cette question d'autant plus intéressante. En effet, si les sociétés "corporatives" sont toujours importantes, les associations d'arts et loisirs" et, surtout les associations sportives, sont de plus en plus nombreuses. Malheureusement, les listes d'adhérents pour les sociétés sportives sont très rares, sans doute parce qu'elles n'inquiètent pas les autorités<sup>2</sup>. En l'absence de listes conséquentes pour le 20<sup>e</sup> siècle, il s'agit d'établir une hypothèse, à partir des sociétés du 19<sup>e</sup> siècle, sur l'évolution des sociabilités en face de la crise de la soie et de l'industrialisation de la ville.

Nous avons regroupé les adhérents d'une douzaine de sociétés en une même base de données<sup>3</sup>. Amicales d'anciens élèves, associations musicales ou sportives, patronages scolaires, sociétés financières ou philanthropiques, toutes les associations rencontrées dans l'étude du mouvement associatif et dont la proximité sociale ou géographique n'est pas une condition de recrutement (comme c'est le cas des associations "corporatives") font parties de cette base de données. Les associations n'envoyant pas de listes ajournées de leurs sociétaires à date fixe, cette étude porte sur toute notre période, précisément de 1881 à 1926 avec presque autant de sociétés pour le 19<sup>e</sup> siècle que pour le 20<sup>e</sup>.

---

1- Voir chapitre G.2.1 : Pour une étude du mouvement associatif.

2- Contrairement aux attentes, la loi de 1901 n'a pas engendré plus d'archives puisque, dès lors, la police administrative a diminué ses contrôles sur les associations.

3- Les sociétés sélectionnées sont celles dont les listes des adhérents fournissaient le plus de renseignements. Si l'adresse des sociétaires est précisée chaque fois, la profession ne l'est pas toujours et encore moins l'âge. La liste des associations formant cette base de données est présentée en annexe XXXIII.

Nous avons regroupé ainsi 407 personnes, tous membres d'une association dont le siège social est dans le quartier d'étude. Tous n'y habitent pas : seulement un quart (22,6%) des adhérents y vivent contre 36,1% pour le reste du 1er arrondissement.

**Tableau 28 : Adresses des sociétaires des associations du quartier<sup>1</sup>**

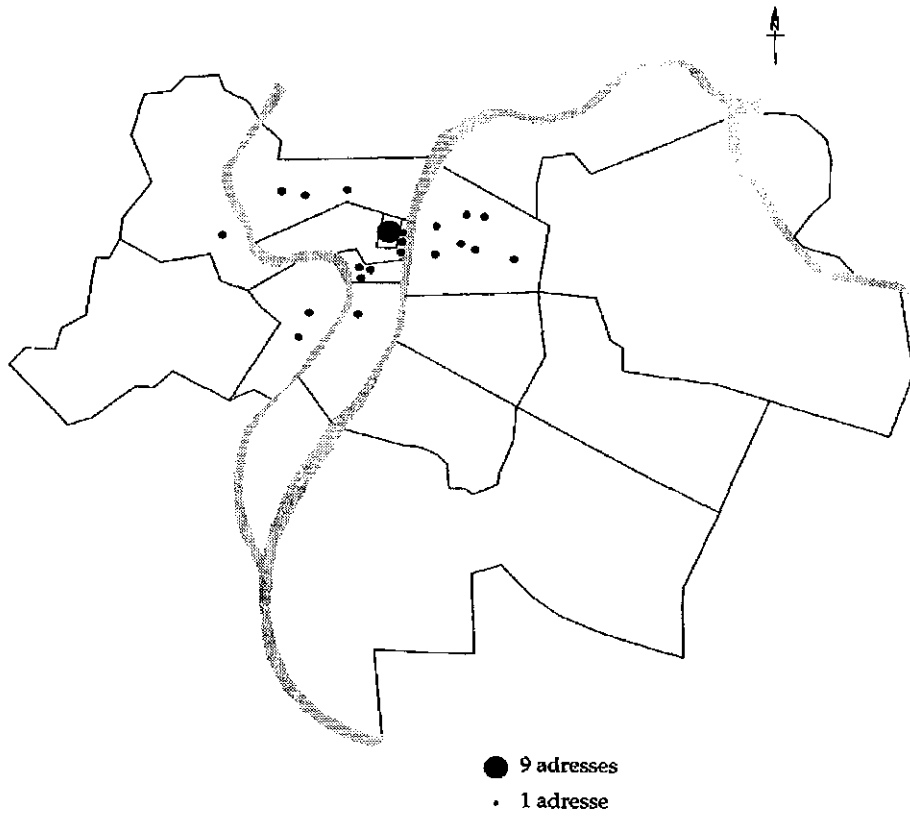
	1er*	quartier	2e	3e	4e	5e	6e	7e	8e	Autres	Total
Assistance & philanthropie %	43,9	12,9	8,3	4,5	15,2	0,8	9,1	0,8	1,5	3	100
Chiffres absolus	58	17	11	6	20	1	12	1	2	4	132
Arts & Loisirs %	34,1	22,7	5,1	0,4	22,4	2,8	8,2	0,4		3,9	100
Chiffres absolus	87	58	13	1	57	7	21	1		10	255
Total % ensemble base données	36,1	22,6	5,9	1,7	18,9	2	8,1	0,5	0,5	3,7	100

\*Dans le 1er arrondissement n'est pas compris le quartier d'étude dont les chiffres sont présentés séparément.

Il y a plus d'un sociétaire sur deux (58,7%) domicilié dans l'ensemble du 1er arrondissement, le recrutement de ces sociétés est local et la situation du siège administratif bien fonction d'un périmètre associatif. Cela est d'autant plus vrai que 18,9% des sociétaires logent dans le 4e arrondissement, proche géographiquement et socialement des pentes de la Croix-Rousse. Ainsi, 8,1% sont soit du 6e, soit d'un autre arrondissement traditionnellement attaché à la Croix-Rousse. L'étude de l'endogamie professionnelle et des employeurs a révélé, pour le 20e siècle, un mouvement de population entre les 1er, 4e et 6e arrondissements. L'exemple de la société des anciens élèves de l'externat Saint-Polycarpe est particulièrement révélateur de ces liens étroits avec quelques arrondissements lyonnais (carte n°29)

1- Ce tableau présente les chiffres pour les deux types d'associations les plus représentées dans la base de données : celles d'assistance et philanthropie et celles d'arts et loisirs.

Carte 29  
Adresses des membres de l'Association des anciens élèves  
de l'externat Saint-Polycarpe (1884)





Le plus grand nombre des anciens élèves de cet externat sont restés dans le 1er arrondissement et plus précisément sur les pentes. Un peu moins d'un quart a traversé le Rhône pour peupler ce nouveau quartier de la soie que sont les Brotteaux. Mais, en majorité, les sociétaires de cette association logent dans le Lyon ancien. La liaison avec le reste de la ville existe mais les membres des sociétés habitant dans le 7e, le 8e et la banlieue, sont peu nombreux. Sans doute n'y a t il rien de surprenant à cela : il est logique de faire partie d'une société dont le siège social est proche de son domicile.

Les raisons qui poussent quelqu'un à adhérer à une association sont difficiles à saisir. Pourtant, c'est ce que nous avons tenté de faire en établissant une typologie des liens existants entre les membres d'une même association. Il ne s'agit pas de vouloir codifier à tout prix des comportements humains sans doute souvent affectifs, mais des liens les plus logiques, comme les liens familiaux, professionnels ou résidentiels peuvent être décelés. Six cas ont été établis pour l'ensemble de notre base de données et chaque individu a été classé de façon à identifier une logique d'adhésion et des réseaux de sociabilité associatifs :

- premier cas : l'individu porte le même nom de famille et habite à la même adresse qu'un autre membre de l'association. Le lien familial, direct, est plausible (frères, pères, fils, etc...)
- deuxième cas : l'individu porte le même nom de famille et habite la même rue qu'un autre membre de l'association. Le lien familial est, là aussi, fort probable.
- troisième cas : l'individu habite à la même adresse qu'un autre membre de l'association mais n'a pas le même nom de famille. Il s'agit donc d'un voisin immédiat, de palier.
- quatrième cas : l'individu habite dans la même rue qu'un autre membre de l'association mais n'a pas le même nom de famille. Il s'agit d'un voisin de rue.
- cinquième cas : l'individu n'appartient à aucun des quatre cas énumérés mais ayant la même profession qu'au moins un des membres de l'association.
- sixième cas : l'individu n'est n'a pas de liens familiaux évidents avec un autre membre de l'association, n'habite ni à la même adresse, ni dans la même rue qu'un autre sociétaire et exerce une profession qui lui est propre.

Son adhésion à la société dépend donc d'une autre logique que la logique familiale, résidentielle ou professionnelle.

Le tableau 29 présente les résultats par cas et par type d'associations.

**Tableau 29 : Les liens entre les sociétaires d'une même association**

	Toutes sociétés		Assistance- philanthropie		Arts & loisirs	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Liens familiaux =cas 1+cas 2	75	18,43	27	20,45	38	14,90
Liens résidentiels =cas 3+ cas 4	154	37,84	44	33,34	102	40
Liens professionnels =cas 5	106	26,04	24	18,18	81	31,76
Sans lien apparent	72	17,69	37	28,03	34	13,34
Total	407	100	132	100	255	100

Évidemment, cette étude n'est pas totalement scientifique, le lien de famille n'étant établi qu'à partir de l'observation des patronymes. Cela exclut les sociétaires appartenant à une même famille mais dont le nom de famille est différent : femmes mariées, beaux-frères, gendres, etc... A l'inverse, deux fois nous n'avons pas retenu le lien de famille, le patronyme étant trop répandu (Durand et Bertrand). Le lien familial entre les membres d'une même association est, de ce fait, plutôt sous-estimé que surestimé.

C'est donc moins d'un quart des sociétaires qui appartiennent à la même association qu'un membre de leur famille. Il peut s'agir d'un couple, d'un père et de son fils, de frères ou d'une famille, parents et enfants. C'est le cas de monsieur et madame Braizas et de leur fille, tous les trois quincailleurs, 21 rue Saint-Sébastien et appartenant tous les trois à *l'Epi*, société d'économies capitalisées, en 1890<sup>1</sup>, ou encore de P. Descombes, étudiant, 6 place Colbert, trésorier de *l'Echo fraternel*, en 1881, société instrumentale, et de son père monsieur Descombes, fabricant de navettes, adresse identique et membre honoraire de la même association<sup>2</sup>.

Le lien résidentiel est très fréquent (37,84%) ce qui n'a rien d'étonnant puisqu'environ 60% des sociétaires vivent dans le 1er arrondissement. De

1- ADR, 4 M 555, société financière.

2- ADR, 4 M 586, société musicale.

même, l'exercice d'une profession semblable à celle d'un sociétaire n'est pas très étonnant 25,5% des membres étant employés, 24% ouvriers ou artisans et 15,5% commerçants. Comme pour les sociétés "corporatives", la proximité sociale n'a rien de surprenant, elle est une conséquence de la proximité géographique.

Cependant, l'existence de plusieurs travailleurs d'une même profession dans une même association n'a parfois rien à voir avec la multiplication de ce secteur d'activités sur les pentes de la Croix-Rousse. Exemple, deux cafetiers appartiennent à la société *l'Echo Fraternel*, société musicale, ou encore deux boulangers sont recensés dans l'association, les *Enfants d'Orphée*<sup>1</sup>, autre société musicale. Plus étonnant encore, la *Fanfare Indépendante* du 1er arrondissement de Lyon<sup>2</sup> regroupe deux fondeurs de cuivre, deux employés de commerce et plusieurs comptables. La proximité professionnelle est donc trop fréquente pour être le fruit du hasard, surtout lorsqu'il s'agit de professions d'autres secteurs que celui du textile. Il est vraisemblable que ces sociétaires se connaissaient avant d'adhérer à l'association, que c'est l'un d'eux qui a présenté l'autre à la société dont il faisait partie.

La grande majorité des sociétés précisent dans leurs statuts que les candidats doivent être présentés par deux sociétaires au moins. Cela explique que pour plus de 80% d'entre eux, nous avons pu déterminer un lien familial, résidentiel ou professionnel. L'association n'est pas une réunion d'individus due au hasard, cependant, les liens qui unissent les membres dépendent de la société elle-même.

Observons les données du tableau 29 par type de sociétés. La différence entre les associations d'arts et loisirs et les associations d'assistance et philanthropie est fondamentale : si les premières sont fréquentées par des individus proches géographiquement et socialement, les deuxièmes sont plus difficiles à cerner.

En effet, établir un lien entre les sociétaires est assez aisé pour les sociétés d'arts et loisirs : dans presque un cas sur deux, la proximité géographique explique l'adhésion à la société et, pour un tiers, la proximité sociale a pu être établie. A l'inverse, dans les sociétés d'assistance et de philanthropie, pour 28% de leurs sociétaires, nous n'avons pas de lien apparent entre eux.

---

1- ADR, 4 M 592, société musicale.

2- ADR, 4 M 592, société musicale.

Cela revient à dire que les raisons d'adhésion à ce type de société sont différentes : ce ne sont ni la présence d'un membre de sa famille, ou de sa profession ni le fait que le siège de l'association soit situé près de chez lui qui incite un individu à devenir sociétaire d'une association d'assistance et philanthropie. La logique d'adhésion est à chercher ailleurs.

Plusieurs indices nous mettent sur la voie. Les membres de ces sociétés sont beaucoup plus âgés, 37ans d'âge moyen contre 28 ans pour l'ensemble de la base de données, et leurs activités professionnelles sont rarement indiquées. Enfin, ils vivent très peu dans le quartier d'étude (seulement 12,88%, voir tableau 28) et beaucoup dans le reste du 1er arrondissement.

L'observation des sociétaires reprend donc exactement les conclusions développées à l'observation des sièges d'associations : la sociabilité est différente selon le type de sociétés. Les sociétés d'assistance et de philanthropie réunissent quelques privilégiés, liés entre eux par des réseaux de connaissance ouverts sur les autres quartiers du 1er arrondissement, surtout les quartiers Sathonay et Tolozan (voir la carte n°4 en début de ce travail) et dépendant du statut social des adhérents. A l'inverse, les sociétés d'arts et loisirs sont localisées à proximité de leurs adhérents, et c'est d'ailleurs le rapprochement résidentiel et l'inter-connaissance qui les caractérisent. Ce sont des sociétés de divertissements et non d'intérêts, ce sont surtout des associations pour les classes moyennes, comme il s'en développe de plus en plus.

A chaque type de société correspond donc un type de sociétaire et, à chaque profession, son association. Ainsi, les sociétés savantes et les académies de province étudiées par Jean-Pierre Chaline recrutent toutes dans la bourgeoisie intellectuelle ou administrative et dans les professions libérales<sup>1</sup>.

### *Des sociabilités différenciées*

Les auteurs sont nombreux à être parvenus à cette conclusion, qui en elle-même, n'a rien de surprenant. Selon l'environnement socioprofessionnel et culturel, on ne "pratiquer" pas l'autre de la même manière. Gérard

---

1- Jean-Pierre Chalin, "Sociétés savantes et académies de province en France dans la première moitié du 19e siècle", in Etienne François, *Op. cit.*, p 177.

Jacquemet dans son étude sur Belleville, conclut, en observant les témoins au mariage extérieur à la famille, que les gens les moins qualifiés entretiennent la plupart de leurs relations d'amitié avec des personnes de leur plus proche voisinage géographique, tandis que les couches sociales plus aisées (boutiquiers et surtout employés) sortent beaucoup plus volontiers de leur quartier, se faisant des relations dans un espace spatio-social plus large<sup>1</sup>.

Dans le cas des pentes de la Croix-Rousse, l'ouverture des classes aisées sur les quartiers voisins est une évidence, mais ce qui est particulier, c'est le manque d'ouverture des relations sociales des classes moyennes. L'employé appartient à une société sportive qu'il a choisie d'abord parce que son siège est situé près de chez lui.

Les sociétaires du 19<sup>e</sup> siècle sont très proches géographiquement et socialement. Comme, sans doute, pour la majeure partie des habitants, ils se connaissent, simplement par le fait qu'ils exercent des professions voisines. L'inter-connaissance est donc très forte.

Les sociétaires du 20<sup>e</sup> siècle sont aussi très proches les uns des autres. Ce n'est plus la Fabrique qui les rassemble mais l'appartenance à une famille, à un travail, et surtout à un quartier. Comme l'écrit Yves Grafmeyer, les sociabilités se réduisent à fort peu de choses hors de la sphère de l'intimité qui relie chaque ménage beaucoup moins à ses voisins qu'à des réseaux plus dispersés de parenté et de relations. La proximité géographique reste pourtant une des composantes de la sociabilité associative<sup>2</sup>.

Mais il y a cependant une grande différence dans les sociabilités développées au temps des employés. Elles s'établissent tout d'abord à partir d'autres réseaux que les réseaux professionnels, elles sont ensuite moins développées, les associations étant de moins en moins nombreuses. Elles semblent surtout plus intimes et de ce fait sont beaucoup plus difficiles à cerner.

La chute du mouvement associatif vient peut-être du manque d'ouverture des nouvelles créations. En effet, d'après Pierre Arnaud, les sociétés sont nombreuses à n'avoir pu se perpétuer faute d'avoir élargi leur zone

---

1- Gérard Jacquemet, "Belleville ouvrier à la belle époque", *Mouvement Social*, n°118, Janv-Mars 1982, p 65.

2- Yves Grafmeyer, *Habiter Lyon*, Lyon, PUL, 1991, p 205.

d'influence. Il écrit "Le quartier dans la ville est sans doute un havre de sécurité et de convivialité mais le pire ennemi de la sociabilité sportive semble bien être l'autarcie (...). Nombre de sociétés se refusent à s'ouvrir sur l'extérieur, soucieuses de préserver leur identité, leur "entre-soi"<sup>1</sup>.

Est-ce d'avoir voulu rester entre eux que les Croix-Roussiens tendent à connaître des sociabilités de moins en moins développées ? Sans doute est-il dangereux de conclure à une déperdition de l'inter-connaissance à la seule observation des associations<sup>2</sup>. Cependant, les proximités socioprofessionnelles et spatiales qui existaient entre les habitants, les pratiques quotidiennes intrinsèques du quartier et les réseaux de parenté et de voisinage qui favorisaient une intimité des fréquentations disparaissent progressivement avec le 20e siècle. Selon Daniel Jalla, les réseaux de parenté et de voisinage et les sociabilités à court et moyen rayons rendent visible le quartier vécu<sup>3</sup>. Tout laisse à penser qu'en réponse aux évolutions structurelles celui-ci se diversifie et s'élargit. Mais l'espace de vie revendiqué n'a-t-il pas toujours été pluriel ?

#### H.4-DES PENTES À LA RUE

Tout au long de cette étude nous avons divisé, distingué dans l'ensemble des pentes des unités plus petites, plus locales : espaces imaginés, pratiqués, vécus, toutes ces variantes ne suffisent pas à déterminer une potentielle identité Croix-Roussienne et des espaces de vie. Quels sont les espaces revendiqués, quel est l'investissement affectif des habitants pour leur quartier, à quel espace se réfèrent-ils ?

Encore une fois, le quartier se distingue du reste de la ville par sa discrétion et l'absence de mobilisation chez ses habitants. De ce fait, il y a peu d'initiatives qui prouvent un attachement au quartier. Cependant, les

---

1- Arnaud, Pierre, dir, *Les athlètes de la république gymnastique, sport et idéologie républicaine (1870-1914)*, Toulouse, Privat, 1987, p 116.

2- A ce sujet Maurice Garden a écrit : "La réalité du quartier ne saurait être confondue avec le mouvement associatif. La participation à la vie de quartier, l'attachement au quartier, la "personnalité" propre à un sous-ensemble urbain, peuvent revêtir de multiples aspects, et des attitudes qui ne sont ni formalisées, ni institutionnalisées". "Compte-rendu de la table ronde (Lyon, 4-5 Mai 1979) : les quartiers urbains, définitions et limites, méthodes d'analyse", in *Bulletin du Centre d'histoire économique et sociale de la région Lyonnaise*, n°1, 1979, p 39.

3- Daniel Jalla, "Le quartier comme territoire et comme représentations : les "barrières" ouvrières de Turin au début du 19e siècle", *Mouvement Social*, n°118, Janv-Mars 1982, p 82.

comités de quartier rencontrés dans les dossiers de voirie et les délibérations du Conseil municipal en témoignent parce qu'ils reposent sur une revendication spatiale. Souvent, ils n'existent que le temps d'une pétition, réunion éphémère de quelques habitants qui réclament une amélioration de leur cadre de vie. Ces pétitions témoignent tout de même d'un intérêt commun et dessinent des espaces pétitionnaires singuliers. Mais sont-ils des espaces de vie, comme ceux que délimitent les comités du 14 juillet ?

#### H.4.1-Une qualité de vie revendiquée

Beaucoup de plaintes, observations ou demandes émanant de particuliers sont envoyées au Conseil municipal ou au service de voirie. Lorsqu'il s'agit d'une personne seule, nous n'avons pas retenu la pétition. En effet, la plupart du temps, ces plaintes ne demandent pas l'amélioration d'un cadre de vie mais de mettre fin à des désagréments personnels. On ne peut pas considérer qu'elles révèlent un sentiment d'appartenance spatiale collectif<sup>1</sup>. A l'inverse, les comités d'habitants reposent sur une identité spatiale. Dès le début du 19<sup>e</sup> siècle, des comités de notables, d'habitants ou de commerçants se forment pour réclamer des modifications à apporter à leur cadre de vie<sup>2</sup>. Généralement, les travaux demandés sont de petites améliorations, d'équipement ou de voirie.

Deux choses sont intéressantes dans ces réclamations : d'abord la demande, sa nature, sa justification et la réponse qui lui est donnée ; ensuite, le comité en lui même, c'est à dire ses adhérents, leur répartition spatiale et sociale. Mais, comme le dit Franck Scherrer, "*Le point crucial c'est le rapport entre l'association et la portion d'espace urbain qui est à la fois son assise et sa fin, c'est-à-dire le cadre de vie local*"<sup>3</sup>.

#### *Des problèmes de voirie à l'insécurité*

Selon Thierry Joliveau, "*la pétition est le degré zéro de l'action collective car elle ne nécessite aucun projet commun aux signataires et n'est le plus*

---

1- D'après Thierry Joliveau, la plainte individuelle est le principal moyen de revendication avant 1890. Thierry Joliveau, *Associations d'habitants et urbanisation, l'exemple lyonnais, 1880-1983*, Paris, Edition du CNRS, 1987, p 21.

2- Franck Scherrer, *Une association de défense du cadre de vie en quartier ancien : la renaissance du Vieux-Lyon*, maîtrise de géographie urbaine, Université Lyon II, 1982, p 2.

3- Scherrer, *Op. cit.*, p 4.

*souvent qu'un agrégat d'opinions individuelles, momentanément et tactiquement rassemblées*"<sup>1</sup>. Cependant cet auteur reconnaît qu'elle demande tout de même un minimum de conscience d'intérêts communs et de solidarité. De plus, dans son étude sur les associations de quartier il insiste sur la rareté de ces organisations sur les pentes de la Croix-Rousse<sup>2</sup>. Donc, si la pétition n'est qu'une démarche fugace et peu révélatrice d'un sentiment d'appartenance, elle est, semble-t-il, la forme la plus courante de la revendication territoriale sur les pentes de la Croix-Rousse.

Nous avons recensé toutes les pétitions déposées au Conseil municipal de 1870 à 1940. L'annexe XXXIV, répartie les pétitions sur la période d'étude.

Ce sont 31 pétitions qui sont déposées de 1870 à 1935 mais 27 d'entre elles sont antérieures à 1914. De 1870 à 1913, presque une pétition par an est envoyée au Conseil municipal. Les années les plus fournies sont entre 1910 et 1919. Par contre, après la Première Guerre mondiale seulement cinq pétitions sont présentées au Conseil municipal et, pour être exact, c'est de 1920 à 1929 que les pétitions font défaut, aucune n'a été recensée durant cette décennie.

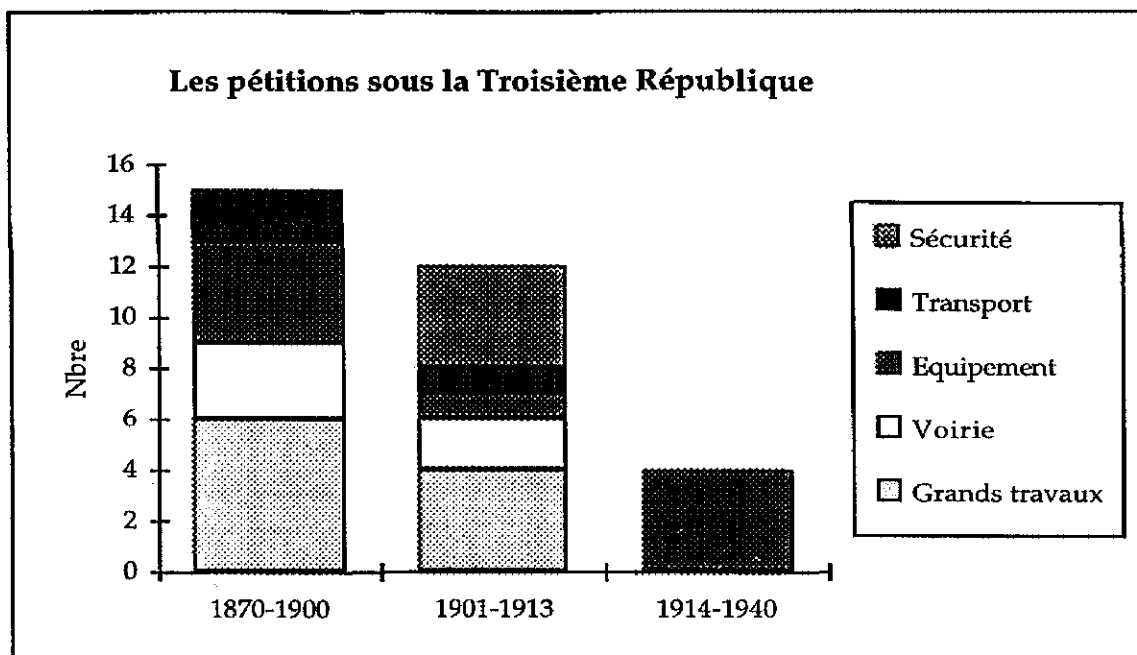
Cette évolution du mouvement pétitionnaire ne peut être comprise qu'en analysant les sujets de réclamation. Le graphique 11 regroupe les pétitions par thème et pour les périodes déterminées pour l'étude de l'urbanisme du quartier (partie II).

---

1- Joliveau, *Op. cit.*, p 22.

2- Sous le vocable d'association de quartier, Thierry Joliveau regroupe les comités de quartier, les associations de défense de l'environnement et les associations de défense du cadre de vie. *Op. cit.*, p 14.





Une première constatation s'impose : les objets des réclamations des habitants des pentes de la Croix-Rousse sont exactement les mêmes que ceux mis en évidence par Thierry Joliveau pour les associations de quartier de l'ensemble de la ville, à la même époque, mais dans un ordre préférentiel différent<sup>1</sup>.

La première catégorie de réclamations concerne celles que Thierry Joliveau a regroupées sous l'appellation "amélioration du cadre de vie" ; il s'agit des pétitions qui sollicitent des équipements (égouts, éclairage, eau,...), des petits travaux de voirie (pose de barrières, démolition d'immeubles, reprise de chaussée,...) ou, dans le cas des pentes, des mesures pour la sécurité du quartier (bouche à incendie, poste de police).

Par exemple, en 1879, à la suite d'un incendie 41 montée de la Grande-Côte pour lequel les secours avaient été particulièrement longs à s'organiser, les habitants de la montée réclament une bouche à incendie qui sera installée rapidement<sup>2</sup>.

Les équipements sont demandés durant toute la période, et contrairement aux autres revendications, cette demande est maintenue après la Grande Guerre. Il s'agit surtout de pétitions demandant l'installation d'égouts ou

1- Joliveau. *Op. cit.*, p 30 et suivantes.

2- DCM, 17/11/1879.

d'éclairage, équipements qui font cruellement défaut dans ce quartier pour lequel les réseaux sont inachevés<sup>1</sup>.

L'autre espèce de réclamations déterminée par Thierry Joliveau est concerne les transports, qui ne concerne ici que trois pétitions. Il s'agit, chaque fois, d'un comité d'habitants et de commerçants qui réclament un tracé de tramway incluant leur espace de vie.

Enfin, dernière catégorie de pétitions, celles qui se rapportent aux grands travaux. Elles sont de loin les plus nombreuses (10 sur 31) et ont pour objet les ouvertures et élargissements de rue. Leur nombre important personnalise les revendications Croix-Roussiennes très communes. En effet, pétitionner pour un tracé de tramway, pour réclamer un égout, pour qu'une chaussée soit réparée, ou pour réclamer une ouverture de rue, est une démarche entreprise par nombre de comités de quartier. Les seules originalités du mouvement pétitionnaire Croix-Roussien sont son rythme très affaibli au 20e siècle et la suprématie des pétitions appuyant la réalisation des grands travaux. Comme si les revendications faites auprès du Conseil municipal se limitaient à des projets en cours.

Il est en effet étonnant que le rythme des pétitions suive celui de l'investissement du Conseil municipal dans ce quartier : tant que la ville entreprend des travaux il y a des pétitions. Cela revient à dire que les habitants ne rédigent une pétition que lorsqu'ils pensent qu'elle peut aboutir et que c'est le bon moment. Mais cela est une hypothèse. L'affaiblissement du nombre de pétitions au 20e siècle peut aussi venir du fait qu'il n'existe plus dans le quartier de personnalité mobilisatrice ou d'un minimum de cohésion indispensable à la rédaction d'une pétition.

Mais, l'existence des comités pour l'éclairage axial dans les années 30 confirme davantage notre première hypothèse.

De 1929 à 1930, c'est une douzaine de comités d'habitants qui se constituent le temps de rassembler les fonds nécessaires pour obtenir l'éclairage axial<sup>2</sup>. Ils doivent réunir environ 50% de la dépense totale, la compagnie d'électricité participant à hauteur de 10% et la ville de 40%. Tout le quartier va être concerné par cet élan de mobilisation. Ces comités, qui regroupent

---

1- Voir chapitre F.3.

2- Voir chapitre F.3.2.

une rue ou un tronçon de rue, démontrent que les habitants peuvent encore, après la Grande Guerre, se mobiliser pour obtenir une amélioration de leur cadre de vie. Mais, ces formations de comités sont dans l'air du temps et concernent la majorité des quartiers lyonnais. C'est donc l'opportunité, plus qu'une réelle mobilisation revendicatrice, qui pousse les habitants à se rassembler.

L'espace couvert par ces comités est variable et dépend avant tout du nombre de lampes à installer : plus il en faut, plus l'espace du comité est petit ; moins il y a d'habitation et donc de lampes à installer, plus le périmètre du comité est large. Cela n'est pas toujours vrai. Ainsi, l'ensemble de la rue des Capucins ne forme qu'un seul comité<sup>1</sup>. Le niveau de fortune et la cohésion de la rue déterminent aussi les limites du comité. Ils sont révélateurs d'une certaine échelle urbaine, pratiquée par les habitants et qui se situerait au niveau de la rue ou du moins à une échelle bien plus petite que celle du quartier. En est-il de même des espaces pétitionnaires ?

#### *Espace pétitionnaire, quartier revendiqué et quartier vécu*

Comme nous l'avons déjà signalé dans le chapitre E, les grands travaux sont soutenus et portés par les pétitions. Ce sont les pétitions qui relancent régulièrement le projet d'ouvrir une voie dans la partie nord du quartier. Le prolongement de la rue Jean-Baptiste Say est réclamé par tous les habitants, dont les propriétaires, qu'il faudrait exproprier pour la réalisation du projet. De même, c'est une pétition qui est à l'origine de l'élargissement de la rue des Tables-Claudiennes :

"Par la pétition ci-jointe (...) du 20 octobre 1888, un certain nombre d'habitants de la rue des Tables Claudiennes et des rues adjacentes sollicitent l'élargissement de la partie de la dite rue des Tables Claudiennes comprise entre l'ancienne place des Petits frères et la montée de la Grande Côte (...). La portion de la rue signalée est très étroite et ne dépasse pas sur certains points une largeur de 9m90. La circulation y est difficile et dangereuse".

A la suite d'une nouvelle pétition des habitants, cet élargissement réalisé entre 1907 et 1913 est prolongé en 1914 jusqu'à la rue Pouteau.

Ces pétitions sont donc réellement prises en compte par l'Administration. Elles présentent un autre intérêt pour nous, celui de fournir les adresses des

---

1- AML, DGST 278 (2), éclairage axial rue des Capucins.

pétitionnaires. En général, soit nous n'avons pas retrouvé la pétition mais seulement le compte-rendu qui en a été fait par le service concerné<sup>1</sup>, soit la pétition est accompagnée des seules signatures sans mention d'adresse. Pour les requêtes se rapportant aux grands travaux nous pouvons identifier très clairement l'adresse des signataires.

Les pétitions concernant la rue des Tables-Claudiennes sont très intéressantes. En 1913, les travaux ne sont pas achevés et deux pétitions sont envoyées pour se plaindre de cet état de fait :

"Les soussignés ont l'honneur de venir à nouveau vous exposer la situation qui leur est faite, par suite du non-achèvement des travaux de réfection de la rue des Tables-Claudiennes qui sont commencés depuis plus de deux ans et abandonnés déjà plusieurs fois"<sup>2</sup>.

La première pétition, datant de février 1913 (plan n°30) est signée par 51 personnes. La grande majorité habite sur la partie des Tables-Claudiennes toujours en travaux. Le noyau de l'espace pétitionnaire est centré autour de l'initiateur de la pétition, qui habite au numéro 18 de la rue. Cet immeuble, et ceux de voisinage immédiat, regroupent 63% des signatures. Si on agrandit ce noyau central aux numéros plus éloignés, surtout ceux à l'est des travaux, les pétitionnaires habitent à 80% dans la rue. Enfin, l'espace pétitionnaire s'étend aux rues adjacentes, principalement, la montée de la Grande-Côte. Il s'agit donc d'un espace pétitionnaire défini par Thierry Joliveau comme quartier-rue, c'est à dire dont les pétitionnaires habitent majoritairement la rue <sup>3</sup>.

En octobre 1913, une pétition est de nouveau envoyée à l'Administration pour les mêmes motifs. Elle est, cette fois-ci, signée par 44 personnes (plan n°31), les mêmes pour la plupart qui avaient signé la pétition de février. Cette similitude entre les deux espaces pétitionnaires permet d'assimiler

---

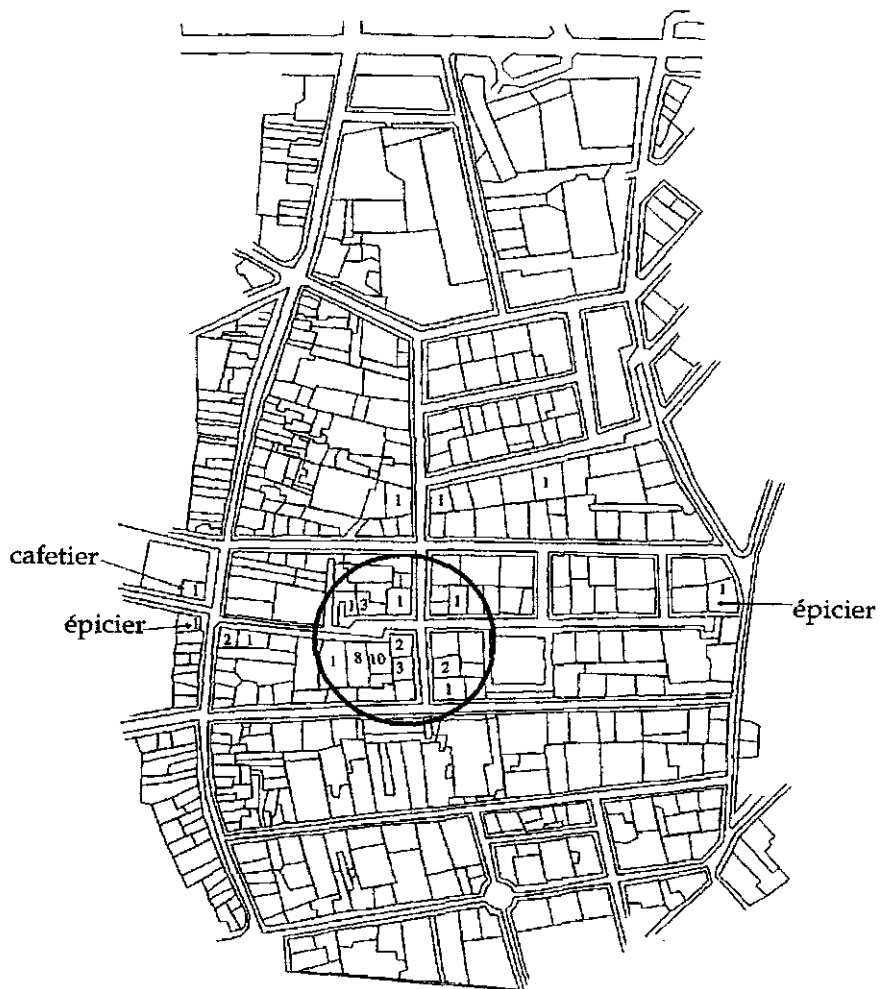
1- La dénomination des pétitionnaires faite par le rapporteur est assez éloquente mais manque cruellement de précision. Il parle de pétition demandée par "divers habitants du quartier qui avoisinent les rues ...", " les habitants du quartier", "les boutiquiers, commerçants, industriels, propriétaires et habitants du 1er arrondissement", "les habitants du Jardin des plantes", "les riverains", etc...

2-AML, DGST 98/99, pétition du 8 octobre 1913.

3- A partir des adresses des pétitionnaires, il détermine quatre types d'espace pétitionnaire: le quartier-place, le quartier-rue, le quartier-pôle, le quartier "nominal". Pour les pentes de la Croix-Rousse, avant 1914, les espaces pétitionnaires les plus courants sont les quartiers-places et les quartiers-rues Joliveau, *Op. cit.*, p 178-179.



Plan 31  
Les pétitionnaires pour l'achèvement des travaux  
rue des Tables-Claudiennes. Octobre 1913



cette portion de rue -entre la rue Capponie et le rue Pouteau- à un espace revendiqué.

Ce qui surprend ici, c'est la concentration des pétitionnaires sur un espace aussi restreint. Les habitants des rues adjacentes ne sont-ils pas gênés par la lenteur des travaux ? A priori non, les signataires n'habitent pas la rue des Tables-Claudiennes sont fort peu nombreux (huit en février et dix en octobre) et le reste des habitants semble pas concerné par le problème. Ils ont cependant un point en commun qui explique leur engagement dans cette démarche : ils sont en majorité commerçants. Les professions sont rarement indiquées sauf lorsque le signataire tient une boutique. Sa participation au mouvement agrandit l'espace pétitionnaire de façon totalement artificielle. En effet, il est probable qu'il signe la pétition par solidarité et par esprit mercantile et non parce qu'il se sent impliqué dans cet espace urbain.

L'espace pétitionnaire n'est donc pas délimité uniquement par un sentiment d'appartenance spatiale<sup>1</sup>. D'autres logiques nous échappent, celles qui poussent quelqu'un à signer une pétition et un autre à ne pas le faire. Mais une constante demeure, une revendication territoriale extrêmement localisée autour d'une rue, où se situent les problèmes, et autour d'un groupe d'habitants qui utilisent quotidiennement cet espace.

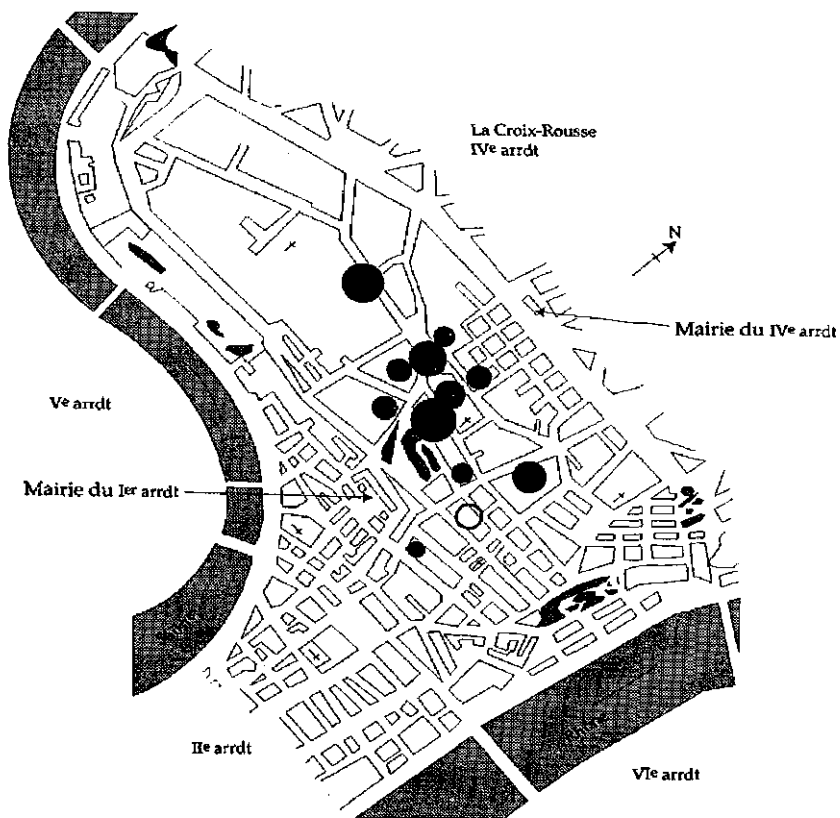
Quelle réalité entre un espace pétitionnaire et un espace revendiqué ? Entre un espace revendiqué et un espace de vie ? La confusion est facile et tentante, mais pas très enrichissante. Diviser le quartier en sous-ensembles, les identifier comme espaces vécus, perçus, revendiqués ou imaginés n'a pas de réel intérêt. Cet exercice ne ferait que multiplier les sous-divisions et si certaines reviennent régulièrement cela ne prouve en rien leur vivacité. Ce qui est intéressant, ce sont ces divisions, leur échelle et leur fréquence. En effet, même lorsqu'une division de l'espace urbain paraît évidente, elle ne l'est pas toujours.

Prenons le cas du quartier du Jardin des Plantes. En 1901, les habitants de ce quartier envoient une pétition pour obtenir un poste de police rue des

---

1- Par sentiment d'appartenance il faut comprendre utilisation de l'espace et attachement affectif.

Carte 32  
Pétitionnaires pour l'établissement d'un poste de police en 1901





Tables-Claudiennes<sup>1</sup>. Vu l'emplacement du poste demandé et le quartier dont se réclament les habitants, on aurait pu croire qu'une partie d'entre eux (70 signatures au total) habiteraient dans le périmètre d'étude. Le plan n°32, présente un espace pétitionnaire tout autre : ceux qui se considèrent comme appartenant au quartier du Jardin des Plantes logent en fait dans le nord-est du Jardin, dans le haut de la montée des Carmélites, et autour des rues Bon-Pasteur et Flesselles. Le quartier donné en référence n'est donc pas forcément celui qui regroupe le plus de pétitionnaires mais celui qui permet de nommer un espace, sans doute celui qui est vécu quotidiennement. Il correspond de ce fait avant tout à un périmètre familier dans lequel se nouent des sociabilités, de la simple reconnaissance à la fréquentation privée.

Si la pétition repose sur une formation éphémère et peu impliquée, il n'en va pas de même des comités de quartier mis en place pour le 14 juillet ou pour obtenir des éclairages modernes. Plus actifs et plus construits, traduisent-ils des regroupements humains et des divisions spatiales différents ? Les échelles des espaces revendiqués sont-elles différentes et plus proche des quartiers de vie ?

#### H.4.2-Les comités du 14 juillet ; des espaces de vie

Chaque année, en juin et juillet, le Progrès publie la liste des comités de quartier mis en place pour organiser les réjouissances du 14 juillet<sup>2</sup>. Une lecture quinquennale de ce journal de 1885 à 1935 nous permet de connaître quelques 25 comités de quartier<sup>3</sup>.

A première vue, les comités se développent particulièrement dans les années 1900-1910. Mais notre étude est trop succincte pour affirmer catégoriquement une augmentation du phénomène à une période plutôt qu'une autre. Ainsi après 1925, le Progrès est très évasif sur les comités, ce qui ne veut pas dire qu'ils n'existent plus mais plutôt que le journal se désintéresse sur ce point des festivités. On ne peut donc pas préjuger d'un affaiblissement de l'identité spatiale en observant les comités du 14 juillet.

---

1- Voir chapitre G.1.1.

2-D'après Thierry Joliveau ces comités sont élus par les habitants du quartier. Joliveau, *Op. cit.*, p 180.

3- Avant cette date la collection du Progrès conservée à la BML n'est pas complète.

Par contre, les divisions qu'ils créent dans le quartier sont riches d'enseignement.

Les délimitations des comités sont extrêmement précises. Par exemple, en 1900 le comité des Pierres-Plantées englobe la rue du Bon-Pasteur "au delà du n°43" et la montée de la Grande-Côte "jusqu'au n°27"<sup>1</sup>. Par contre, dans le périmètre défini, tout le monde est invité à participer à la fête ("tous les jeunes du quartier ainsi que les habitants..."<sup>2</sup>, "commerçants et habitants du périmètre des rues Diderot, Pouteau..."<sup>3</sup>).

L'annexe XXXV, présente les périmètres recouverts par ces comités. Ceux-ci se limitent, généralement, à un tronçon de rue (comme l'ouest de la rue Imbert-Colomès, la montée de la Grande-Côte entre la rue Imbert-Colomès et J.B Say ou la rue des Pierres-Plantées), ou à un ensemble de rues (Diderot et Pouteau réunies). Si ces périmètres sont délimités au numéro de rue près, il ne sont pas définis une fois pour toutes et ils peuvent changer l'année suivante.

Seulement six comités ont été retrouvés deux fois. A l'inverse, nous n'avons relevé aucun comité pour les rues Vaucanson, des Capucins et Vieille-Monnaie (Leynaud). Pour la première, ce n'est pas surprenant puisqu'elle comporte très peu d'habitations, mais à l'inverse les deux transversales sont très peuplées. Est-ce à dire que le 14 juillet n'est pas fêté dans ces rues ? Ou bien les comités ont-ils existé d'autres années que celles que nous étudions ?

A l'inverse, le quartier autour de la place Colbert, la rue Imbert-Colomès et la montée de la Grande-Côte reviennent très régulièrement. Une des particularités de ces deux voies est de ne jamais former à elles seules un comité. En effet, la montée de la Grande-Côte se divise en cinq sections (place des Capucins, Capucins-Burdeau, Burdeau (Commerce)-Imbert-Colomès, Imbert-Colomès-J.B Say, Pierres-Plantées) et la rue Imbert-Colomès en deux sections (est et ouest de chaque côté de la rue Pouteau).

S'il paraît logique que plusieurs comités se partagent les grandes artères (la montée Saint-Sébastien est aussi fragmentée par les comités mais pas sur toute sa longueur), les rues Tables-Claudiennes et du Commerce (Burdeau)

---

1- Le Progrès, 30/6/1900.

2- Le Progrès, 13/7/1905.

3- Le Progrès, 24/6/1910.

pourtant ne le sont pas. Ainsi, en 1900, un comité correspond à la rue des Tables-Claudiennes tout entière plus un tronçon de la rue Pouteau<sup>1</sup>. De même, toute la rue du Commerce (Burdeau) et un tronçon de la rue Pouteau ne forment d'un seul comité en 1905.

Le cas de ce comité est assez révélateur. En effet, il est écrit dans le Progrès :

"Comme suite à la décision prise dans sa réunion du 30 juin dernier, le comité porte à la connaissance des habitants du quartier, qu'à la suite de l'entente entre les habitants de la rue Burdeau (Commerce) (côté Saint-Sébastien) et l'ancien comité de 1904, la fête nationale comprendra la rue Burdeau (Commerce) tout entière."<sup>2</sup>

Il y a dans ces quelques lignes trois références spatiales : le quartier, la rue Burdeau (Commerce) divisée entre l'est et l'ouest, la rue Burdeau (Commerce) tout entière. Cela résume les périmètres des comités de 14 juillet. Soit, ils couvrent une portion de rue, bien délimitée, soit ils concernent une rue en totalité, soit ils regroupent plusieurs rues.

Ces regroupements de rues sont assez significatifs car ils rappellent des rassemblements géographiques déjà identifiés dans la répartition des membres d'association ou encore dans l'installation d'équipements par la ville. Par exemple, le haut de la montée Saint-Sébastien est relié aux rues situées à l'est des pentes (soit les rues Audran, Grognard, Mottet de Gérando), la rue des Pierres-Plantées est reliée à la rue Bon-Pasteur.

Ces regroupements correspondent donc à une réalité, à un périmètre dans lequel les habitants évoluent assez souvent pour le considérer comme leur territoire de référence. Bien entendu, ces "quartiers" n'englobent pas les mêmes tronçons de rues à chaque comité. Ils donnent l'image d'aires géographiques aux frontières ajustables.

Mais les regroupements sont plutôt rares : la pratique courante est de diviser plutôt que de rassembler. C'est d'ailleurs le cas pour toutes les relations de sociabilités : elles restreignent l'espace plutôt qu'elles ne le développent. C'est aussi la conclusion de Daniel Jalla : "*Les différents réseaux de relations peuvent couvrir l'ensemble du quartier, chacun d'entre eux semble correspondre à une fraction seulement de son espace physique et social, plus limitée et plus restreinte*"<sup>3</sup>. Toujours selon cet auteur, ces ensembles de

---

1- Le Progrès, 28/6/1900.

2- Le Progrès, 27/6/1905.

3- Jalla, *Op. cit.*, p 91 et suivantes.

petites tailles (qui correspondent aux voisinages, aux liens du métier ou de l'amitié) constituent la clé de voûte de l'existence même du quartier. Est-ce le cas des espaces délimités par les comités de quartier ?

Pour répondre à cette question il faut s'intéresser à la formation du comité. Malheureusement, le Progrès ne mentionne pas les administrateurs. Par contre dans le fichier des associations aux Archives Départementales du Rhône nous avons retrouvé une déclaration de comité d'organisation du 14 juillet 1907<sup>1</sup>. Il s'agit du *Comité des rues Burdeau (Commerce) et Pouteau*, dont le siège est le café Lacroix, 21 rue Burdeau (Commerce). Cet unique exemple, nous permet de connaître les membres du bureau. Au nombre de quatre, il vivent tous rue Burdeau (Commerce), entre le numéro 19 et le numéro 30 et sont respectivement fumiste, sans profession, employé et apprêteur. Vraisemblablement, c'est leur lieu de résidence, et non leur profession, qui explique leur présence au sein de ce comité. Ils n'exercent pas les mêmes professions et ne sont pas non plus commerçants, profession très active dans les organisations des festivités.

Le comité est donc composé d'habitants qui s'investissent dans leur cadre de vie, qui est, le plus souvent, un tronçon de rue. Selon Pierre Mayol, le quartier pratiqué quotidiennement est limité à un cercle de 150 m de rayon<sup>2</sup>. Les comités de 14 juillet ne sont pas bien plus grands. Leur périmètre réduit et défini laisse penser qu'ils représentent de réels espaces de vie, bien loin de l'ensemble des pentes et du quartier-village. Ils correspondent au "territoire adopté", c'est-à-dire que l'habitant le considère comme sien ; il s'agit, en général, d'un tronçon de rue.

Un deuxième périmètre est identifiable, plus large, qui correspond à une rue ou plusieurs tronçons de rues. Il constitue un "territoire de référence", moins investi que le "territoire adopté" mais auquel le Croix-Roussien se sent appartenir et qu'il utilise moins souvent mais plus régulièrement que le reste du quartier<sup>3</sup>.

---

1- AML, 4 M 632, comité de réjouissances.

2- de Certeau, *Op. cit.*, p 69.

3- Pour Michel Lacave, il existe trois niveaux d'appréhension du quartier : le micro-quartier, qui correspond à celui vécu quotidiennement et se limite à une place ou une rue ; le quartier traditionnel et il prend l'exemple de la Croix-Rousse à Lyon ; et l'arrondissement. "Un découpage opératoire de la ville. Le rapport quartier-territoire urbain, 1880-1980", *Annales de la recherche urbaine*, n°17, Décembre 1982, p 43-53.

Sans doute l'espace pétitionnaire du Jardin des Plantes lui est semblable, à l'inverse de celui de la rue des Tables-Claudiennes dont la dimension rappelle celle des comités de 14 juillet.

A l'étude de ces comités de quartier, des espaces de vie se dessinent. Souvent différents et mouvants, ils ne permettent pas de déterminer précisément "des quartiers dans le quartier". Mais les divisions importent moins que les processus de fragmentation de l'espace. Ils traduisent des appartenances spatiales très localisées qui ne sont visibles que ponctuellement, le temps d'une réclamation ou d'un comité de fête. Les espaces de vie n'existent donc que lorsque les habitants en ont conscience et les revendiquent. Cela a été longtemps le cas pour les pentes de la Croix-Rousse, mais il semble que les transformations socio-économiques et urbaines n'aient pas permis la survie de ces espaces de vie.

Les pentes de la Croix-Rousse, un quartier-village ? La construction du mythe ne date pas d'hier et demeure encore aujourd'hui. Si celui-ci est antérieur à la crise de la soie, il permet tout de même au quartier d'exister dans la production littéraire. Lorsque les pentes ne sont plus au cœur de l'économie lyonnaise, ni au centre de la ville, la symbolique du quartier-village disparaît et les pentes n'inspirent plus les écrivains, tout simplement. Après 1870, il n'y a pas d'autre image de la Croix-Rousse que celle du quartier-village.

Mais qu'en est-il de la réalité ? Si la topographie et la mono-activité ne suffisent pas à créer une certaine proximité entre les habitants, les pratiques spatiales et sociales produites par les lieux -et leurs histoires- et induites par la Fabrique de la soie créent des comportements communs. Longtemps, les habitants se ressemblent non seulement parce qu'ils travaillent dans la même industrie et ont des organisations familiales identiques mais aussi parce que leur utilisation de l'espace est similaire. Espace restreint et fermé qui peu à peu s'ouvre sur le reste de la ville, alors la ligne de conduite commune disparaît et les pratiques se diversifient.

Cela entraîne-t-il une déstructuration du groupe et des sociabilités développées ultérieurement ? La baisse du mouvement associatif laisse penser à un affaiblissement des relations sociales. Mais surtout l'étude des sociétaires et de leurs professions permet d'affirmer que la diversification

des professions et la crise de la soie provoquent obligatoirement un éclatement de l'osmose de groupe. Alors qu'hier, membres de la même famille, artisans de la même profession, habitants du même quartier, se retrouvaient dans une association, dans les années 30 seule la référence spatiale relie les sociétaires entre eux.

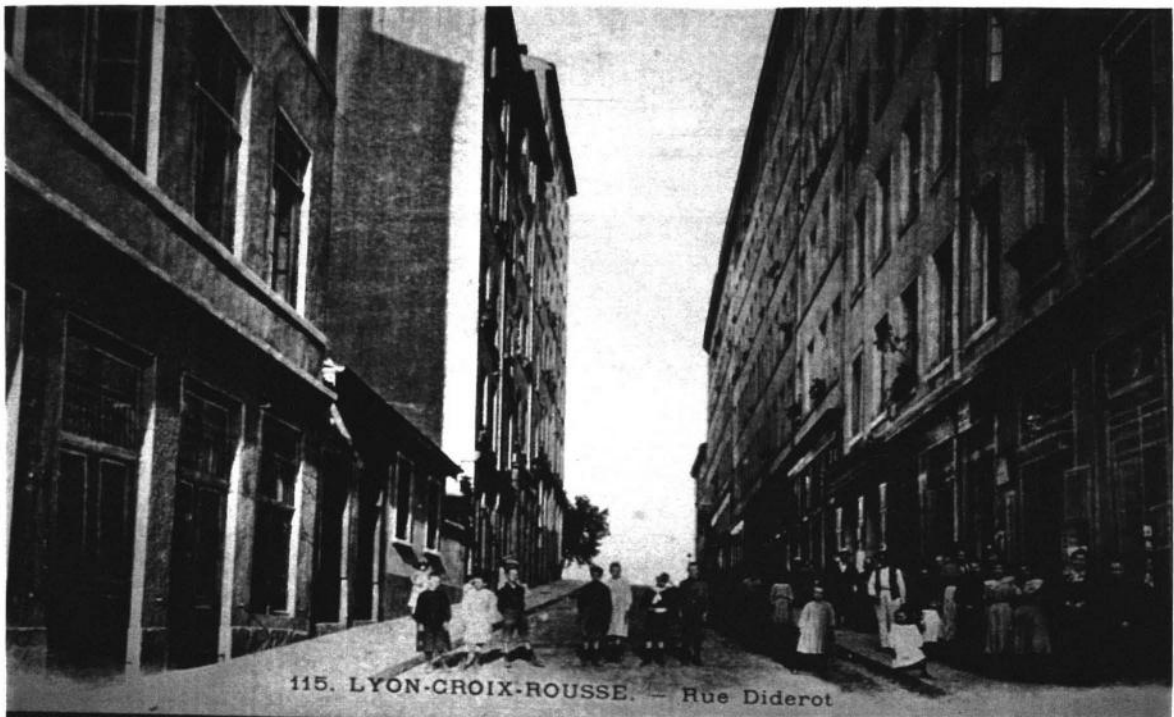
Mais si les habitants sont moins proches les uns des autres en perdent-ils pour autant leur identité? Les Croix-Roussiens n'ont jamais revendiqué ardemment leur cadre de vie. Conscients d'appartenir à un territoire, ils demandent parfois quelques améliorations et savent aussi se regrouper localement pour organiser les festivités du 14 juillet. Loin du quartier dans son ensemble, c'est bien la rue qui est revendiquée, utilisée et qui, de ce fait, sert de référence spatiale et identitaire.

Plutôt que de parler d'un quartier-village il serait plus juste de parler de villages en quartiers, qui peu à peu disparaissent autant parce que la cohésion de groupe n'est plus assez forte que parce que les mentalités et les références identitaires ne sont plus les mêmes.

Epicerie M<sup>r</sup> V<sup>e</sup> COUDEYRAS, 17 Montée G<sup>d</sup>e-Côte



Photo n°13 : L'épicerie de la veuve Coudeyras, 17 montée de la Grande-Côte, vers 1910, BML.



115. LYON-CROIX-ROUSSE. — Rue Diderot  
 Photo n°14 : Un groupe d'habitant rue Diderot au début du siècle, BML.

Il y a un décalage flagrant entre le quartier dans les années 1830 et celui-ci un siècle plus tard : l'un au cœur des mouvements ouvriers effraie, l'autre, discret et modéré, loin des agitations et des prises de positions, se noie dans le paysage lyonnais. L'agitation est ailleurs, comme les crédits de constructions, comme les nouvelles usines, comme l'avenir de la ville. Les pentes de la Croix-Rousse n'ont plus de raison de faire peur. D'ailleurs, le quartier de la révolte devient peu à peu un conservatoire des valeurs lyonnaises, le quartier type, ou il fait bon vivre, le fameux "quartier-village".

Cet espace urbain a-t-il perdu son poids idéologique ? Majoritairement radicaux, plutôt pratiquants sans être bigots, les Croix-Roussiens sont à l'écart des débats de société et dans leur association ils parlent plus de sport que de révolution. Les enfants des Voraces ont-ils perdu leur identité laborieuse ? Tout permet de le penser.

Aux belles heures de la Fabrique, l'osmose de groupe était importante. La topographie des lieux, la mono-activité et surtout le renfermement du quartier sur lui même, accompagné d'une double proximité professionnelle et familiale entre les habitants, produisaient des pratiques spatiales et sociales intimistes et intenses. La crise de la soie désorganise ces relations et ces références sociales mais pas d'une façon radicale puisque la sociabilité des employés du 20e siècle est elle aussi très intime et renfermée, sans doute à l'image de leur ménage, de plus en plus centrée autour du seul noyau familial. La grande différence viendrait donc de l'évolution dans la façon d'être ensemble, d'être avec ses voisins et compagnons de travail. Même si l'espace pratiqué et revendiqué est d'une échelle plus petite que le quartier, il reste qu'à un certain moment il y a une communion entre les habitants et que celle-ci permet de parler de village.

A défaut d'être canuts, les habitants restent-ils Croix-Roussiens ? Les revendications territoriales n'ont jamais été très fortes mais il est vrai qu'elles se font de plus en plus rares au 20e siècle.

Cela revient à dire que la crise de la soie, en même temps qu'elle déstructure les familles, modifie les données économiques et sociales, transforme les itinéraires, entraîne aussi, par l'éclatement de la cohésion de groupe, une



perte de l'identité sociale et spatiale. En fin de compte, la perte de références est progressive mais totale.

## CONCLUSION

"La Croix-Rousse d'antan, si bruyante et si animée, devient silencieuse et morne".

Justin Godart, *Travailleurs et métiers lyonnais*,  
Lyon, Cumin et Masson, 1925, p 185.

Cette réflexion de Justin Godart traduit en quelques mots l'histoire que nous avons tenté de raconter. C'est une histoire d'un vide faite d'absences souvent perceptibles par l'histoire d'un plein qui se déroule ailleurs. Ailleurs, dans ces quartiers de la rive gauche du Rhône en pleine construction, dans ces nouveaux arrondissements ouvriers où les usines remplacent progressivement l'atelier à domicile. En perdant ses canuts, les pentes de la Croix-Rousse perdent davantage que leur vocation soyeuse et artisanale. C'est toute une société qui s'effondre, une identité sociale et spatiale qui se désagrège, un quartier qui physiquement se dégrade. La disparition progressive de la Fabrique de la soie provoque l'irréversible déclin des pentes de la Croix-Rousse.

Si la crise de la soie a de telles conséquences sur ce quartier c'est parce que cette industrie est à l'origine de son lotissement et qu'elle occupe durant plus de cinquante ans presque 70 % des actifs. Il s'agit d'une mono activité qui gère les vies professionnelles et structure les familles. D'abord cellules économiques, celles-ci s'adaptent aux besoins de la Fabrique et les cycles de vie des individus et des ménages se calquent sur la conjoncture économique et les évolutions techniques.

Le quartier est réellement cette Acropole de la soie où chaque destinée est concernée par cette industrie, univers clos dans lequel le groupe se suffit à lui-même, coupé d'une ville qu'il pratique peu.

Dès la fin du 19<sup>e</sup> siècle, ces caractéristiques s'atténuent et l'emprise de la soie sur la vie des Croix-Roussiens devient moins forte. La crise de cette industrie oblige les travailleurs à se tourner vers d'autres horizons. Les secteurs d'activité se multiplient, les professions se diversifient. D'autres modèles, d'autres statuts sont offerts aux enfants des canuts, mais jusqu'à la Seconde Guerre mondiale la soie reste un secteur d'activité primordial. Bien

sûr, il n'y a presque plus de canuts, mais les employés du 20<sup>e</sup> siècle travaillent souvent dans l'industrie textile, pour des maisons de soierie ou comme tisseurs sur un métier mécanique. Les métiers à bras, surtout localisés dans le nord du quartier et sur le plateau disparaissent progressivement, et, plus important pour le quartier, les professions annexes au tissage (dévidage, ourdissage, apprêtage, etc.) sont de moins en moins nombreuses en raison de la baisse de l'activité soyeuse et de la mécanisation et industrialisation de ces professions.

Ce processus se fait graduellement mais de façon irrémédiable, la Fabrique cesse d'être le moteur économique du quartier et les ouvriers de la soie, manuels et indépendants, sont remplacés par les employés, salariés dont les tâches sont multiples. Même si les professions qu'ils exercent ne sont pas si éloignées, le statut n'est plus le même et les Croix-Roussiens cessent d'appartenir au monde ouvrier pour rejoindre celui des classes moyennes de plus en plus répandues dans la société lyonnaise.

Ces changements socioprofessionnels n'auraient pas transfiguré le quartier si dans l'artisanat de la soie, vie professionnelle et vie familiale n'étaient autant confondues. La distinction entre ces deux sphères produit une standardisation des caractéristiques démographiques et familiales. La position de la femme au sein de la société et de la famille résume ce processus de normalisation. Auparavant très nombreuses, jeunes et actives, les femmes étaient au cœur de l'industrie soyeuse et de la cellule économique. Touchées les premières par la crise, leur nombre s'amenuise considérablement, elles quittent le monde du travail et limitent leurs activités au groupe domestique, lui même de plus en plus nucléaire et se réduisant aux seuls membres de la famille.

Le pensionnaire est exclu des familles modernes et, de ce fait, les Croix-Roussiennes perdent l'originalité de leurs structures et s'assimilent aux autres ménages lyonnais. Le mode de vie des classes moyennes s'impose. Sans doute, cette normalisation des familles modifie autant l'identité sociale que la transformation des catégories socioprofessionnelles et la diversification des secteurs d'activité. Cependant une modification d'identité ne signifie pas obligatoirement sa perte : c'est pourtant le cas pour les pentes de la Croix-Rousse.

Le double processus de dépeuplement et de vieillissement du quartier, en marche dès la fin du 19<sup>e</sup> siècle, et crucial durant l'entre-deux-guerres,

permet d'identifier la désorganisation de cet espace urbain. Il traduit le manque d'attrait et de dynamisme, la "dévitalisation", résultat de la délocalisation des forces économiques de la ville. Durant une grande partie du 19<sup>e</sup>, la colline de la Croix-Rousse est le centre de l'économie lyonnaise, la fameuse "colline du travail" pour reprendre l'expression de Michelet. Désormais, elle n'est plus qu'un espace en déperdition. L'avenir est ailleurs, dans d'autres quartiers lyonnais où se font les investissements industriels et urbains.

Gérard Jacquemet l'a écrit, par leur action, les pouvoirs publics influent sur le rythme de la construction et sur l'occupation sociale d'un quartier<sup>1</sup>. Dans le cas des pentes de la Croix-Rousse, et sans doute de beaucoup d'autres espaces urbains, l'attitude de la municipalité est primordiale puisqu'elle détermine l'initiative privée. Durant la période de notre étude, les investissements privés sont dérisoires : très peu de constructions et de faibles modifications du cadre bâti. Sans doute, cette réalité est-elle à rapprocher de la nature même des propriétaires, souvent simples chefs d'atelier puis rentiers, mais pour lesquels l'accession à la propriété est d'abord la garantie d'être logé avant d'être un placement financier. De ce fait, les investissements privés sont limités et, de surcroît, souvent provoqués par les interventions municipales.

Malheureusement, celles-ci sont rares et de peu d'importance. En 70 ans, seules deux rues ont été ouvertes et une troisième élargie. Bilan d'autant plus négatif que ces actions sont moins le résultat d'un programme d'intervention réfléchi que d'enchaînement d'opportunités qui stimulent l'intervention municipale. Seule l'installation des égouts et des groupes scolaires est programmée et réalisée en priorité. A l'inverse, les nouveaux moyens de transport ne desservent pas le quartier et l'électrification se fait avec difficulté, limitant ainsi considérablement la mécanisation de l'outillage.

Si, au 19<sup>e</sup> siècle, le manque de remodelage urbain ne porte pas à conséquence sur ce quartier au lotissement récent, à la fin de la guerre, les conditions sanitaires et de sécurité publique sont inadaptées et les constructions se dégradent. Plus que jamais, il manque un projet

---

1- Gérard, Jacquemet, *Belleville au 19<sup>e</sup> siècle, du faubourg à la ville*, Paris, édition EHESS, 1984, p 382.

d'ensemble, une réflexion sur le devenir du quartier et l'intervention municipale se limite à quelques travaux d'appoint et de retouches. A l'heure des premiers plans d'extension, la seule modification prévue est le prolongement de la rue de la République. Ce projet en suspens pendant plus de cinquante ans freine les initiatives privées et focalise les attentions. Mais, pendant ce temps, les constructions les plus anciennes, antérieures au 19<sup>e</sup> siècle, groupées surtout autour de la montée de la Grande-Côte, se détériorent et, dans l'urgence, les premières démolitions sont décrétées. Ce sera dès lors, et jusqu'aux années 1970, la ligne directrice de la politique municipale à l'égard de cet espace urbain.

Les pentes de la Croix-Rousse, quartier central aux potentialités existantes, ont été délaissées au profit d'autres espaces urbains en pleine expansion. La municipalité investit dans les quartiers qui en ont besoin mais aussi pour lesquels la dynamique urbaine et économique lui est profitable. Son rôle de régulateur économique et urbain est donc extrêmement limité et elle n'a su, ou pu, attribuer d'autres destinations à ce quartier que celle de la soie.

En bien des points, la ressemblance est troublante entre l'évolution des lieux et celle de la population : vieillissement mutuel, marginalisation et surtout, pour ces deux éléments, des transformations cachées par l'apparente pérennité des situations. Ces similitudes sont logiques, les hommes et les espaces ayant durant un siècle un dénominateur commun, la Fabrique de la soie.

La réaction de la société croix-roussienne à la déstructuration de l'identité socioprofessionnelle et à la détérioration des lieux est assez étonnante. A contrario des banlieues du 20<sup>e</sup> siècle, la " dévitalisation n'a pas provoqué de réaction radicale. Pas de politisation extrême, de fanatisme, de violence, de délinquance mais au contraire, une société moins réactive et de plus en plus discrète. Le quartier des pentes de la Croix-Rousse se fond dans la société lyonnaise et ne fait plus parler de lui. Cette banalisation des comportements tant professionnels que familiaux et sociaux, nous incite à parler davantage de déclin que de déchéance. Mais la transformation n'en n'est pas moins totale et radicale.

En perdant leurs ouvriers de la soie, les pentes de la Croix-Rousse, berceau du mouvement ouvrier, perdent aussi leur identité laborieuse. La normalisation de la vie sociale et la suprématie des associations sportives

confirment cette hypothèse. Cette perte d'identité est d'autant plus évidente que les évolutions socioprofessionnelles ont fait éclater les références collectives inscrites dans des pratiques communautaires et souvent héréditaires.

Parler de quartier-village pour la Croix-Rousse au siècle dernier n'est pas une schématisation nostalgique d'une vie de quartier disparue. Au 19<sup>e</sup> siècle, celle-ci était organisée, animée par cette Fabrique de la soie qui liait autant les espaces que les gens. Bien entendu, ces espaces de références et de pratiques étaient à une échelle bien plus réduite et localisée que celle du quartier, mais il est certain qu'une proximité sociale liait les voisins d'un même immeuble, d'une même rue. Avec la crise, la cohésion de groupe et les réseaux de sociabilités traditionnels disparaissent. Désormais, les relations sociales sont plus intimes, plus discrètes, à l'image de ces familles d'employés qualifiés d'"intense-fermées", par Richard Sennett, en opposition aux familles élargies "ouvertes et perméables"<sup>1</sup>.

Cette étude ne prétend pas définir des comportements et des sociabilités différentes selon les catégories sociales. seules quelques pistes ont été ouvertes et un tel travail nécessite d'autres études laissées volontairement de côté. Par contre, cette recherche donne à voir la déstructuration d'une identité de classe. Ce processus débute par l'éclatement du groupe professionnel, suivi d'une diversification des modèles comportementaux, individuels, familiaux et sociaux. La cohésion de groupe disparue, il reste, comme dans le cas du Soleil noir de Saint-Étienne, un sentiment d'appartenance qui rassemble les habitants entre eux<sup>2</sup>. Il semble que celui-ci n'ait pas été assez structurant pour le quartier des pentes de la Croix-Rousse. Cela explique peut-être l'ampleur du déclin constaté.

A moins que ce soit le poids de l'identité soyeuse qui ait empêché la recomposition d'autres références. Bernard Lepetit écrit "*les divers territoires urbains, du fait de leurs caractéristiques propres, sont inégalement capables d'absorber des modifications d'usage ou des mutations économiques*"<sup>3</sup>. Pour les pentes de la Croix-Rousse, il est clair que l'architecture des immeubles, le réseau viaire et l'organisation générale du

1- Richard, Sennett, *La famille contre la ville : les classes moyennes de Chicago à l'ère industrielle (1872-1890)*, Paris, 1980, p 228.

2- Jean-Paul Burdy, *Le Soleil noir, un quartier de Saint-Etienne, 1840-1940*, Lyon, PUL, 1898, p 233.

3- Bernard, Lepetit, "Le temps des villes", *Villes, histoire et culture, Les Cahiers du Centre de Recherches Historiques sur la Ville*, n°1, déc 1994, p 9.

quartier ont limité ses potentialités. Mais au delà de cet aspect pratique, on peut se demander dans quelle mesure les lieux et l'histoire qu'ils racontent n'ont pas empêché inconsciemment leur réappropriation par d'autres acteurs, pour d'autres utilisations. Si l'on en croit Kevin Lynch, "*Un environnement ordonné de manière détaillée, précise et définitive, peut interdire tout nouveau mode ou modèle d'activité. Un paysage dont chaque rocher raconte une histoire peut rendre difficile l'élaboration de nouvelles histoires*"<sup>1</sup>. Même investie par d'autres, la Croix-Rousse reste toujours le quartier des canuts.

Au terme de cette étude, l'absence d'une enquête orale se fait lourdement sentir. Les individus ont trop souvent été masqués par les classifications et les forces dominantes. Une enquête orale aurait permis de donner la parole à ces acteurs trop silencieux et de cerner avec plus de précisions les processus de déstructuration identitaire.

Si au départ cette démarche n'a pas été retenue, c'est pour éviter de centrer notre recherche sur le 20<sup>e</sup> siècle. Reste des questions essentielles qui n'ont pas été résolues : comment le déclin a-t-il été vécu par les habitants et comment est-il retranscrit ? A-t-il été simplement identifié ? La mythologie du quartier et des canuts n'aurait-elle pas incité les personnes interrogées à calquer leurs discours sur l'image dominante, comme cela a été le cas pour l'enquête orale menée par Maurizio Gribaudo dans le quartier ouvrier de Turin, le Borgo San Paolo ?<sup>2</sup>

Malgré les difficultés d'une telle enquête, celle-ci serait fort utile pour compléter l'histoire qui vient d'être racontée et pour accompagner une autre étude de ce quartier après la Seconde Guerre mondiale<sup>3</sup>. C'est après ces années de guerre que le dépeuplement est encore plus fort et que le vieillissement devient inquiétant. C'est aussi à cette époque que s'installe dans le quartier une population immigrée délogée par la réhabilitation et la "gentryfication" actuelles. Cet épisode reste à écrire pour que l'histoire des pentes de la Croix-Rousse soit complète.

---

1- Kevin, Lynch, *L'image de la cité*, Bordas, Paris, 1976, p 7.

2- Maurizio, Gribaudo, *Itinéraires ouvriers, espaces et groupes sociaux à Turin au début du 20<sup>e</sup> siècle*, Paris, édition EHESS, 1987, 266 p.

3- Des pistes de recherches ont été ouvertes par le groupe de travail sur l'Observation du Changement Social. Collectif, *Archives de L'OCS*, Paris, CNRS, 1979, 2 tomes.

## ANNEXES



Nous avons choisi de ne présenter en annexe que les documents indispensables à la bonne compréhension du texte et ceux pouvant intéresser le plus grand nombre de lecteurs.

ANNEXE I-Changement de nom de rue

Le HAUT de la MONTÉE DE LA GRANDE-CÔTE devient rue des PIERRES-PLANTÉES de 1821 à 1854 et depuis 1930.

La rue SAINTE-BLANDINE devient rue DIDEROT en 1879.

La rue du COMMERCE devient rue BURDEAU en 1895.

La rue des ECOLES devient rue CALLIET en 1911.

La place du PERRON devient la place CHARDONNET en 1928.

La rue VIELLE-MONNAIE devient rue RENÉ-LEYNAUD en 1945.

Source : Maurice Vanario, *Les rues de Lyon à travers les siècles (14e-20e siècle)*, Lyon, ELAH, 1990, 283 p.

## ANNEXE II-Récapitulatif des monographies

Tableau I : Effectifs rectifiés des trois monographies (1872-1936)

	59 Grande-Côte			13 Capucins			6 Colbert		
	nombre	faux	rectifié	nombre	faux	rectifié	nombre	faux	rectifié
1872	24	0	24	118	0	118	71	0	71
1876	41	0	41	93	0	93	68	0	68
1881	40	0	40	105	0	105	78	0	78
1886	53	0	53	104	0	104	65	0	65
1891	46	0	46	110	0	110	68	0	68
1896	30	0	30	71	0	71	55	0	55
1901	18	0	18	86	0	86	68	0	68
1906	18	0	18	85	0	85	75	0	75
1911	22	0	22	86	0	86	57	0	57
1921	41	5	36	128	55	73	121	54	67
1926	15	0	15	64	0	64	49	0	49
1931	21	0	21	83	0	83	74	20	54
1936	48	15	33	116	30	86	79	20	59
Total	417	20	397	1249	85	1164	928	94	834
Moyenne	32		31	96		90	71		64

Tableau II: Effectifs rectifiés des ménages des trois monographies (1872-1936)

	59 Grande-Côte			13 Capucins			6 Colbert		
	nombre	faux	rectifié	nombre	faux	rectifié	nombre	faux	rectifié
1872	8	0	8	41	0	41	21	0	21
1876	10	0	10	21	0	21	23	0	23
1881	8	0	8	32	0	32	26	0	26
1886	11	0	11	39	0	39	21	0	21
1891	14	0	14	36	0	36	24	0	24
1896	9	0	9	28	0	28	19	0	19
1901	7	0	7	35	0	35	22	0	22
1906	5	0	5	30	0	30	27	0	27
1911	7	0	7	33	0	33	21	0	21
1921	12	1	11	38	6	32	38	14	24
1926	3	0	3	29	0	29	15	0	15
1931	10	0	10	29	0	29	24	4	20
1936	12	3	9	40	6	34	26	4	22
Total	116	4	112	431	12	419	307	22	285
Moyenne	9		9	33		32	24		22

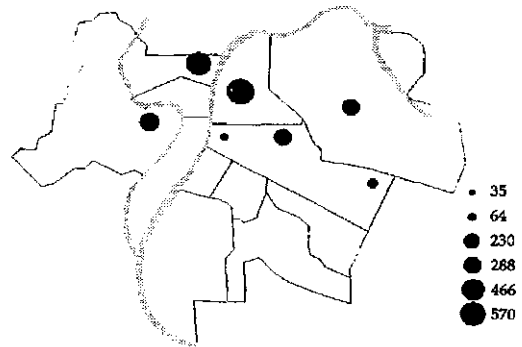
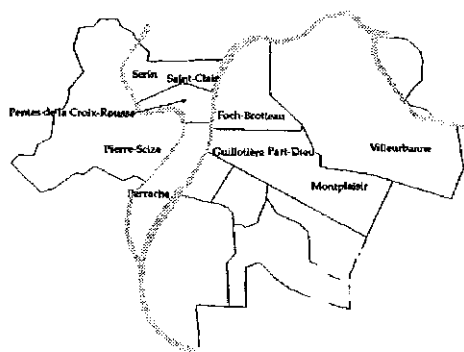
ANNEXE III-La teinture lyonnaise en juin 1890

*"Le personnel de la Fabrique se compose d'ouvriers, de manœuvres, d'apprentis et de metteuses en mains".*

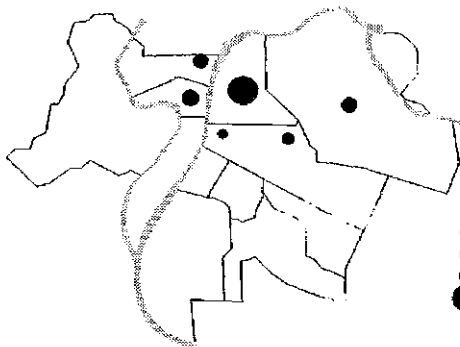
Quartier	Nombre maisons	% maisons/ Lyon	Nombre ouvriers	% d'ouvr/ Lyon
Saint-Clair, la boucle	12	27,27	660	12,06
Brotteaux	11	25	659	12,05
Charpennes	7	15,91	1410	25,78
Guillotièrre-Montplaisir	2	4,55	308	5,63
Saint-Vincent, Serin	7	15,91	2127	38,89
Vaise, Pierre-scize, la Quarantaine	4	9,09	280	5,12
Perrache	1	2,27	25	0,45
Total	44	100	5469	100

Source : ADR, 10MPC5, grèves diverses 1886-1890.

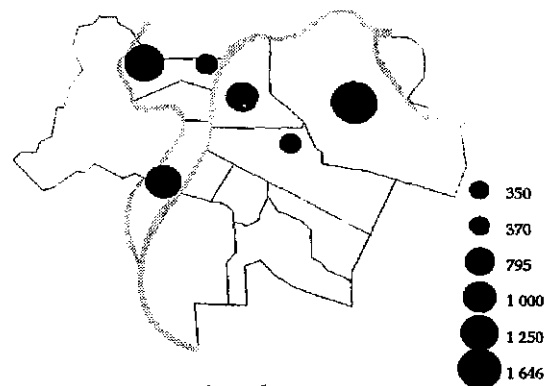
**Annexe IV**  
**Les usines de teinture et d'apprêt**  
**par nombre d'ouvriers à Lyon en 1903**



nombre d'ouvriers  
de l'industrie de la teinture

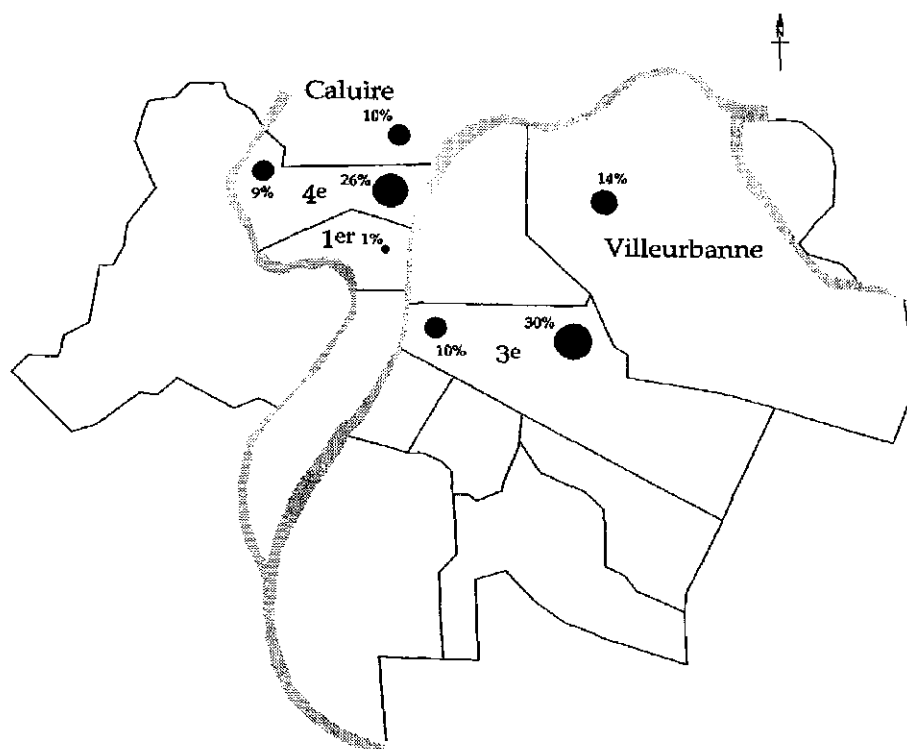


nombre d'ouvriers  
de l'industrie de l'apprêt



nombre d'ouvriers  
des usines cumulant les deux spécialités

Annexe V  
Répartition des métiers mécaniques  
à Lyon en 1903 (en %)



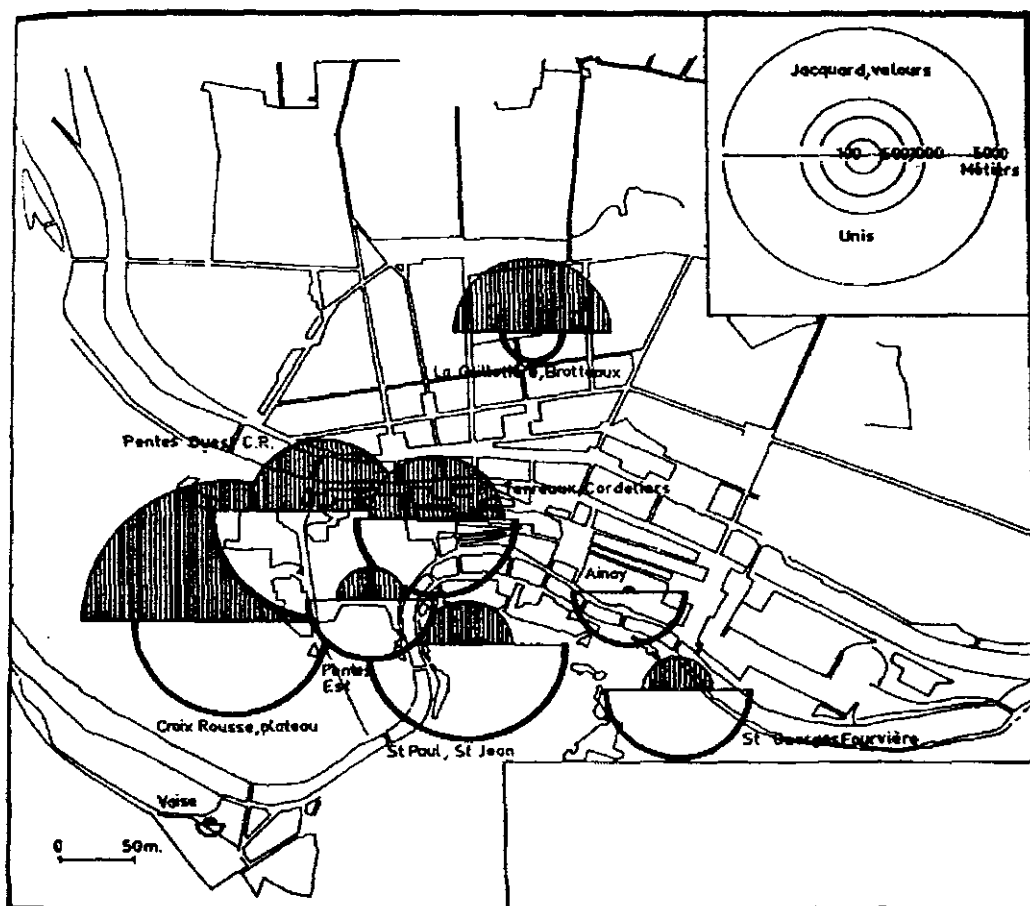
ANNEXE VI-La mécanique Jacquard

*"La mécanique Jacquard porte le nom de celui qui en a découvert le principe. Jacquard naquit en 1752 et mourut en 1834 ; tout enfant, il eut à supporter les fatigues excessives de tireur de lacs des métiers de façonné de l'époque. Car, pour le tissage des étoffes façonnées, les métiers étaient disposés de telle sorte qu'il fallait deux et quelque fois trois ouvriers pour tisser. L'un était l'ouvrier principal, faisant passer la navette et surveillant la bonne exécution du tissu, et l'autre (généralement un enfant), produisant l'ouverture de la marchure pour le passage de la navette, en tirant sur des cordes correspondantes aux maillons. C'était à ce dernier travail, très pénible qu'était employé le jeune Jacquard, et sa santé en fut vite altérée, jusqu'à le forcer d'abandonner le métier. Il était animé d'un grand coeur et d'un esprit très ingénieux, qu'il mit à contribution pour arriver à produire la marchure automatiquement, et, par là, supprimer le tireur de lacs, en le remplaçant par une machine. Son travail opiniâtre fut couronné de succès, et, vers 1812, il montra une machine qui répondait à ce qu'il en attendait. (...)*

*Jacquard avait trouvé le principe de la machine qui a pris ensuite le nom générique de mécanique, mais il a fallu la collaboration des mécaniciens SCKOLA et BRETON pour lui donner la perfection qu'elle a aujourd'hui"(sic).*

Source : C (?) Villard, *Manuel de théorie du tissage*, tome II, *Les tissus façonnés*, Lyon, A. Rey, 1923, p 3.

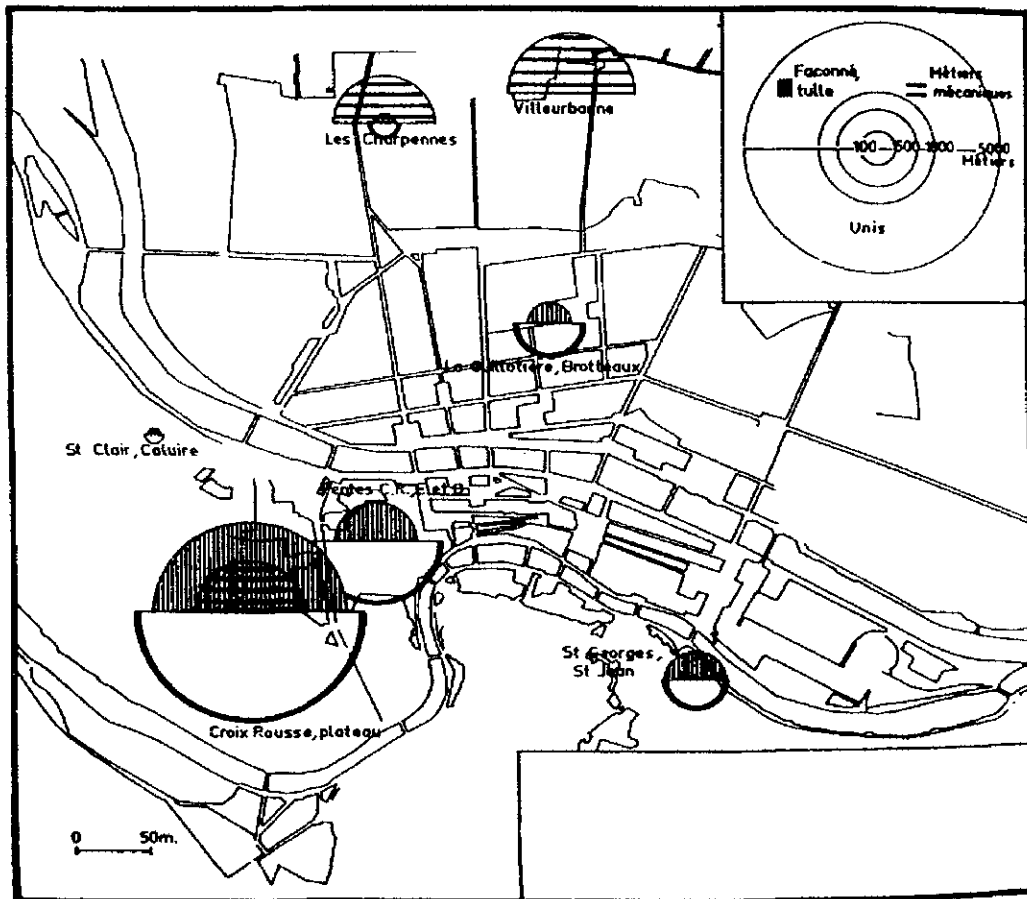
ANNEXE VII-La répartition des métiers à soie dans l'agglomération lyonnaise en 1846



Source : Yves Lequin, *Les ouvriers de la région lyonnaise (1848-1914)*, tome II, *La formation de la classe ouvrière régionale*, Lyon, PUL, 1977, p 499.



ANNEXE VIII-La répartition des métiers à soie dans l'agglomération lyonnaise au début du XXe siècle



Source: Yves Lequin, *Les ouvriers de la région lyonnaise (1848-1914)*, tome II, *La formation de la classe ouvrière régionale*, Lyon, PUL, 1977, p 500.

ANNEXE IX-Exemple de formulaire recto-verso de demande d'emprunt à la Caisse de Prêts

**RENSEIGNEMENTS**

extraits du livret de famille; livret militaire; baux et quittances de loyer.

Mariage du 28 novembre 1896 à Coteau  
 département Lozère  
 Entre Jolivet Jean Marie  
 né le 17 décembre 1865  
 à Comblanchère Charolles (hautes Saones)  
 profession tailleur  
 demeurant à Coteau  
 fils de Jean  
 et de Marie Petit  
 Et Marie Françoise Petit  
 née le 14 mai 1866  
 à Jamoussac Charolles (hautes Saones)  
 profession tailleur  
 demeurant à Coteau  
 fille de Philippe  
 et de Requet Geneviève  
 contrat passé avec \_\_\_\_\_

Sans Enfants Valid

1. Jolivet Philippe Marie  
 né le 17 décembre 1896 à Coteau  
 2. Jolivet Adeline Claude  
 née le 17 décembre 1896 à Coteau

Références : livret de famille  
livret militaire  
baux et quittances de loyer

La Commission exécutive, prenant acte des déclarations et des engagements stipulés par le demandeur, autorise l'agent comptable de la Caisse à faire l'avance de la somme de cinquante francs au demandeur qui s'oblige à rembourser à la Caisse par mensualités de deux francs au plus tôt, et au plus tard, le 15 de chaque mois, à partir du 15 courant, jusqu'à concurrence de la somme prêtée, et à verser à la Caisse, en plus de la somme prêtée, les intérêts et commissions stipulés dans le contrat de prêt.

Lyon, le 07 novembre 1914

LE DÉLÉGUÉ DE LA COMMISSION EXÉCUTIVE

*[Signature]*

R. 112

**CAISSE DE PRÊTS**  
FOUR LES  
**CHEFS D'ATELIER DE LA FABRIQUE D'ÉTOFFES DE SOIE**  
DE LA VILLE DE LYON  
 BUREAUX AU PALAIS DU COMMERCE

**DEMANDE D'EMPRUNT**

N° 112 Lyon, le 24 juillet 1914.

Le soussigné Jolivet Jean Marie  
 domicilié 38, Rue d'Anjou - 6<sup>e</sup> arr. Lyon  
 possesseur de \_\_\_\_\_  
 ayant travaillé \_\_\_\_\_  
 travaillant pour \_\_\_\_\_

demande à la Commission exécutive de la CAISSE DE PRÊTS l'avance d'une somme de cinquante francs pour lui servir à l'achat de matériel à Comblanchère - 8. Rue de la République - au prix de 2450 francs.  
 Cet atelier comprend 2 mètres en long, à 3 et 4 de largeur, sur 75 m. de long et 2 de largeur  
 qu'il offre de rembourser par le paiement de billets mensuels de deux francs.

Le soussigné donne, en garantie du remboursement : 1° la cession du dixième de tous ses salaires, commissions et traitements, 2° tout le matériel garnissant son atelier, matériel qu'il s'engage à ne pas louer, ni céder, ni mettre chez autrui, avant d'avoir totalement remboursé à la CAISSE DE PRÊTS l'avance qui lui aura été consentie.

Signature : Jolivet Jean Marie

## ANNEXE X-Classification des familles selon la méthode de Peter Laslett

La méthode de classification employée est celle de Peter Laslett et du "Cambridge Group for History of Population and Social Structure"<sup>1</sup>. Par souci de normalisation, nous n'avons apporté aucune rectification à cette méthode. Cependant, nous avons quelques remarques à faire concernant son utilisation dans le cadre de notre étude.

Cette classification est complète, la très grande majorité des cas rencontrés ont pu être insérés; elle est cependant très lourde, quarante cinq possibilités étant offertes. Cette diversité ne facilite pas le travail des données, elle crée des possibilités multiples. Mais ce ne sont que des problèmes de gestion : celui de fond est plus important.

Cette classification a surtout été mise au point pour les sociétés rurales de l'Ancien Régime ; le chef de famille est le "moteur" du ménage, essentiellement basé sur la famille. Les domestiques, employés, apprentis et pensionnaires sont peu pris en compte. Dans notre étude, ils ont pourtant une logique interne reposant principalement sur l'atelier familial ou le travail à domicile. Aussi, le lien organique d'un ménage est-il, ici, bien plus souvent d'ordre économique que familial. En effet, le poids du chef de ménage peut être tout autre : il dépendra de son statut économique et non plus de son rôle de logeur ou de "père" de famille.

Un autre problème de classification (disons plutôt de juxtaposition) est la saisie du fait historique que sont les "ménages morcelés", c'est à dire des structures où l'élément de parenté direct a disparu (exemple : un(e) célibataire vivant avec sa mère veuve et une petite nièce ; manque la soeur ou le frère). En effet, l'Ecole de Cambridge accorde une grande place aux familles élargies et aux familles multiples, car cette classification repose sur le noyau familial traditionnel (couple avec ou sans enfant). Pour une étude comme la nôtre, où les constructions familiales se modulent aux exigences d'un contexte professionnel singulier, cette classification aplanit les ménages aux structures originales.

---

<sup>1</sup> Se référer, entre autre, à l'article de Peter Laslett "La famille et le ménage. Approches historiques", Annales E.S.C., n°415 : Famille et société, p 847-872.

Ces difficultés nous ont demandé d'être attentif au modelage de certaines organisations familiales qui peuvent être simplifiées avec la classification de Laslett. Il n'en reste pas moins qu'elle est un cadre indispensable de classement et de normalisation pour l'étude des structures familiales.

ANNEXE XI-Classification détaillée des structures familiales

## 1-Les solitaires

## 1.1-Veuf-veuve

1.1B-Veuf-veuve avec pensionnaires

## 1.2-Célibataire ou non déterminé

1.2B-Célibataire ou non déterminé avec pensionnaires

## 2-Les ménages sans structure familiale

## 2.1-Co-résidents apparentés (ex : frères &amp; soeurs)

2.1B-Co-résidents apparentés (ex : frères &amp; soeurs) avec pensionnaires

## 2.2-Co-résidents autrement rattachés

2.2B-Co-résidents autrement rattachés avec pensionnaires

## 2.3-Individus sans liens apparents

2.3B-Individus sans lien apparent avec pensionnaires

## 3-Les ménages simples

## 3.1-Couple

3.1B-Couple et pensionnaires

## 3.2-Couple avec enfants

3.2B-Couple avec enfants et pensionnaires

## 3.3-Veuf avec enfants

3.3B-Veuf avec enfants et pensionnaires

## 3.4-Veuve avec enfants

3.4B-Veuve avec enfants et pensionnaires

## 3.5-Célibataire ou non déterminés avec enfants

3.5B-Célibataire ou non déterminé avec enfants et pensionnaires

## 4-Les familles élargies (plusieurs générations ensemble)

## 4.1-Ascendante

4.1B-Ascendante avec pensionnaire

4.2-Descendante

4.2B-Descendante avec pensionnaire

4.3-Collatérale

4.3B-Collatérale avec pensionnaire

4.4-Ascendante et collatérale

4.4B-Ascendante et collatérale avec pensionnaire

4.5-Ascendante et descendante

4.5B-Ascendante et descendante avec pensionnaire

4.6-Collatérale et descendante

4.6B-Collatérale et descendante avec pensionnaire

5-Les familles multiples (plusieurs couples)

5.1-Noyau secondaire ascendant

5.1B-Noyau secondaire ascendant avec pensionnaire

5.2-Noyau secondaire descendant

5.2B-Noyau secondaire descendant avec pensionnaire

5.3-Noyau secondaire collatéral

5.3B-Noyau secondaire collatéral avec pensionnaire

5.4-Frèreche

5.4B-Frèreche avec pensionnaire

5.5-Autres

5.5B-Autres avec pensionnaire

6-Ménages indéterminés mais avec un lieu de parenté existant

6B-Ménages indéterminés mais avec un lieu de parenté existant et pensionnaires

7-Garni

ANNEXE XII-Les professions par CSP et par secteurs d'activités pour les quatre recensements

L'étude des professions est basée sur un double classement :

Le premier reprend la nomenclature des CSP définie par Jean-Luc Pinol à savoir :

- 1-Agriculteurs
- 2-Négociants-industriels
- 3-Cadres supérieurs
- 4-Techniciens, classes moyennes
- 5-Employés
- 6-Petits commerçants
- 7-Ouvriers ou artisans
- 8-Ouvriers
- 9-Manoeuvres
- 10-Services publics
- 11-Retirés
- 12-Services
- 13-Divers

Le deuxième est basé sur les SECTEURS d'activité est nous est personnel :

- I : Industries
- E : Employés du secteur public et privé
- M: Marchands
- S : Services
- T : Textiles
- D : Divers

Le tableau suivant présente le double classement pour toutes les professions masculines et féminines rencontrées dans cette étude. Lorsqu'une profession se décline au féminin et au masculin, nous avons gardé sa forme masculine. Exemple : tisseuse = tisseur.

Sources : Jean-Luc Pinol, *Les mobilités de la grande ville, Lyon fin 19e-début 20e siècle*, Paris, presses de la fondation nationale des Sciences Politiques, 1991, p 359 à 377 ; Edouard Charton, *Dictionnaire des professions ou guide pour le choix d'un état*, Paris, Hachette, 3e édition, 1880, 557 p ; Alfred, Franklin, *Dictionnaire historique des arts, métiers et professions exercés à Paris depuis le 13e siècle*, Paris, 2 volumes, éditions H, Loelter, 1905-1906.



	CSP	SECTEUR		CSP	SECTEUR
Aboyeuriste	13	D	Charpentier	8	I
Accoucheuse	3	D	Charretier	8	S
Acordeur	7	M	Charron	8	M
Aerographeur	8	I	Chaudronnier	8	M
Afficheur	8	S	Chauffeur	8	S
Agent d'assurance	4	S	Chausseur	6	M
Aide à l'abattoir	9	S	Chemisière	7	T
Ajusteur	8	I	Chenilleuse	7	T
Apprenti	8	I	Chiffonnier	6	T
Apprêteur	8	T	Chimiste	4	I
Armurier	6	I	Choriste	13	D
Artiste	13	D	Chocolatier	6	M
Artiste peintre	13	D	Cimentier	8	I
Artisans en soierie	7	T	Clerc d'Huissier	4	D
assureur	3	S	Clerc de notaire	4	D
Batteur de lames	8	I	Cocher	12	S
Bijoutier	7	M	Coffretier	8	M
Blanchisseur	8	S	Coiffeur	6	M
Bobinneuse	8	I	Coloriste	8	T
Bonne	12	S	Colporteur	6	S
Boucher	6	M	Commerçant	6	M
Bouillonneuse	8	T	Commis de vent	5	M
Boulangier	6	M	Comptable	4	D
Bourelrier	7	I	Comptoir	6	M
Brocanteur	6	M	Concierge	12	S
Brodeur	7	T	Conducteur	8	I
Brossière	8	I	Conducteur type	8	I
Buraliste	6	M	Confectionneuse	7	T
Cafetier	6	M	Confiseur	6	M
Caissier	5	S	Contrôleur	8	S
Camionneur	7	S	Copiste	5	S
Canneteuse	7	T	Cordonnier	7	I
Cannetilleuse	7	T	Corroyeur	8	I
Cannier	13	T	Corsetière	7	T
Cantonnier	7	T	Coupeur	8	S
Canut	7	T	Coursier	8	S
Carreleur	7	I	Courtier	2	M
Carcassier	8	S	Couturière	8	T
Carrossier	7	S	Couvreur	7	I
Cartonnier	7	T	Cravatière	7	T
Chaisier	7	M	Cuisinier	8	S
Chapelier	7	M	Culotière	7	T
Charbonnier	6	M	Cultivateur	1	D
Charcutier	6	M	Dactylo	5	S

	CSP	SECTEUR		CSP	SECTEUR
Débitant	6	M	Fripier	6	M
Décolleteur	8	I	Friteur	13	M
Décorateur	13	M	Frotteur	8	I
Découpeuse	7	T	Galocheur	7	I
Decroteur	7	S	Gantiere	7	T
Degraisseeur	7	T	Garçon	12	I
Déménageur	8	S	Garde malade	12	D
Dentelière	7	T	Gardien	12	D
Dentiste	3	D	Gardien de la pa	10	S
Dessinateur	4	I	Garnisseuse	8	T
Directeur cinéma	8	D	Gazier	8	E
Devideuse	7	T	Géomètre	4	I
Distributeur	7	M	Gérant	4	S
Domestique	12	S	Giletier	7	T
Doreur	7	I	Guimpier	7	T
Droguise	6	S	Graveur	7	I
Ebeniste	7	I	Horlogier	7	M
Eclaireur	5	S	Herboriste	6	M
Egoutier	8	S	Homme de peine	9	I
Electricien	7	I	Hotelière	6	M
Emailleur	8	I	Imprimeur	8	I
Emballleur	9	I	Industriel	2	I
Employé	5	E	Infirmier	4	D
Encaisseur	5	S	Ingénieur	3	D
Enjoliveur	8	T	Instituteur	4	D
Enlaceur	8	I	Jardinier	1	S
Epicier	6	M	Journalier	9	I
Etudiant	3		Lagetier	13	Q
Entrepositaire	8	M	Laitier	6	M
Fabricant	2	M	Laveuse	8	S
Facteur	10	S	Libraire	6	M
Femme de chambre	12	S	Lieutenant	10	D
Femme de ménage	12	S	Limonadier	6	M
Férblantier	7	I	Lingère	8	S
Fille de salle	12	S	Liseur	7	T
Finisseuse	8	T	Lithographe	8	I
Figurant	13	D	Livreur	12	S
Fleuriste	6	M	Logeuse	6	S
Fontainier	10	S	Lutisseur	7	D
Forgeron	8	I	Macon	7	I
Forain	6	M	Magasinier	8	M
Foureuse	2	T	Mallier	7	I
Fraiseur	8	I	Malletier	7	M
Frangeuse	7	T	Manoeuvre	9	I

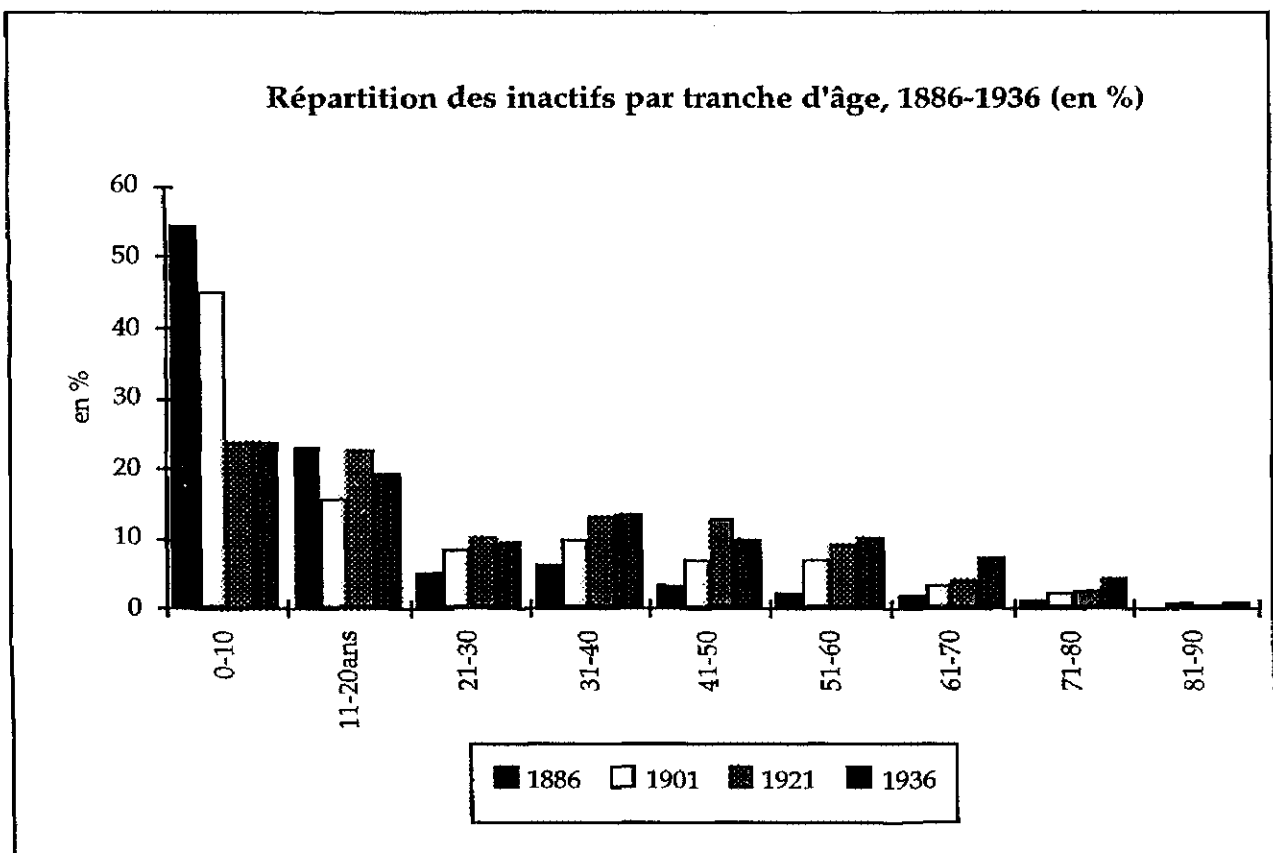
	CSP	SECTEUR		CSP	SECTEUR
Manutentionnaire	9	I	Peintre	7	I
Maquignon	13	I	Percepteur	4	D
Marchand	6	M	Pharmacien	3	D
Maréchal	7	I	Photographe	7	M
Margeur	8	I	Pianiste	13	D
Matelassier	7	I	Pincetteuse	8	T
Marinier	13	D	Piquetier	8	I
Mécanicien dentiste	7	D	Piqueur	7	I
Mécanicien	8	I	Placier	4	I
Médecin	3	D	Platrier	7	I
Ménagère	8	S	Plieuse	8	T
Menuisier	8	I	Plombier	7	I
Mercièrè	6	M	Plongeur	12	S
Métallurgiste	8	I	Poelier	8	I
Metreur	4	I	Pointonneuse	8	I
Metteuse en mains	8	T	Policier	10	E
Militaire	13	D	Polisseur	8	I
Minerviste	8	I	Potier	7	M
Mineur	8	I	Professeur	3	D
Miroitier	8	M	Propriétaire	11	D
Modiste	7	T	Raccommodeuse	7	T
Monteur de métier	7	T	Receveur	4	S
Moulinier	7	I	Recouvreur	7	I
Musicien	13	D	Rectifieur	8	I
Négociant	2	M	Relieur	7	I
Nettoyeur	8	D	Religieuse	13	D
Nicqueur	8	I	Remetteuse	7	T
Opérateur	5	S	Rentier	11	D
Orthopédiste	7	D	Repasseuse	8	S
Ouvrier parapluie	8	I	Répétitrice	4	D
Ourleuse	7	T	Représentant	4	S
Ourdisèuse	7	T	Résilleuse	8	I
ouvrier en soie	8	T	Restaurateur	6	M
Ouvrier bottines	8	M	Retraité	11	
Ouvrier	8	I	Revendeur	5	M
Ouvreuse	8	D	Rubannier	7	I
Ovaliste	7	T	Sage-femme	3	D
Papetier	6	I	Sabottier	7	M
Passemetier	7	T	Sculpteur	7	I
Patissier	6	M	Secrétaire	5	D
Patron	3	Q	Sellier	7	I
Pedicure	3	D	Serrurier	7	I
Peignier	7	T	Somelier	12	I
Peigneur	7	T	Sonnelier	12	M

	CSP	SECTEUR
Soudeuse	8	I
Sténo-dactylo	5	S
Stoppeuse	7	T
Tailleur	7	D
Tailleur de pierre	8	D
Tailleur d'habits	7	T
Tamponnier	8	I
Tapissier	7	D
Taxi	12	S
Téléphoniste	10	S
Teinturier	8	T
Terrassier	8	I
Tireuse de cartes	13	D
Tireuse de lacs	8	T
Tisseur	7	T
Tordeuse	8	T
Tourneur	8	I
Tolier	8	I
Tonnelier	7	I
Toupilleur	8	I
Trefileuse	8	T
Tricoteuse	8	T
Tulliste	7	T
Typographe	8	I
Valet de chambre	12	S
Veloutier	7	T
Vendeur	5	M
Vérificateur	5	I
Verrier	8	M
Vicaire	13	D
Vitrier	7	M
Voiturier	8	S
Voyageur	5	S



**ANNEXE XIV-Répartition des inactifs par tranche d'âge pour les quatre recensements**

Les inactifs sont les écoliers(ères), les ménagères, les "sans profession" et les individus pour lesquels aucune précision de profession n'a été donnée.



## I-Indice de dissimilarité pour 1886

	Neg-Ind	Cadres	Techn	Empl	PCM	Oart	Ouvr	Man	Service	Retirés	Dom	Divers
Neg-Ind	XXX	21	25	44	45	40	45	57	55	53	40	46
Cadres	21	XXX	17	38	42	47	39	52	40	48	35	45
Techn	25	17	XXX	21	25	30	22	35	30	31	18	28
Empl	44	38	21	XXX	4	14	1	14	11	10	3	7
PCM	45	42	25	4	XXX	11	3	12	12	9	7	3
Oart	40	47	30	14	11	XXX	14	18	23	14	13	10
Ouvr	45	39	22	1	3	14	XXX	13	10	9	5	5
Man	57	52	35	14	12	18	13	XXX	12	4	17	10
Services P	55	40	30	11	12	23	10	12	XXX	9	18	13
Retirés	53	48	31	10	9	14	9	4	9	XXX	13	7
Dom	40	35	18	3	7	13	5	17	18	13	XXX	9
Divers	46	45	28	7	3	10	5	10	13	7	9	XXX

Neg-Indus : Négociants-Industriels, Cadres : Cadres supérieurs, Techn : Techniciens, PCM : Petits commerçants, OART : Ouvriers ou artisans, Man : Manoeuvres, Services P : Services publics, Dom : Domestiques.

## II-Indice de dissimilarité pour 1901

	Neg-Ind	Cadres	Techn	Empl	PCM	Oart	Ouvr	Man	Service	Retirés	Dom	Divers
Neg-Ind	XXX	17	26	26	31	38	29	29	17	7	24	44
Cadres	17	XXX	12	10	14	21	12	13	7	13	8	38
Techn	26	12	XXX	9	15	19	13	6	9	25	5	40
Empl	26	10	9	XXX	6	4	6	13	23	6	31	2
PCM	31	14	15	6	XXX	7	2	9	19	28	11	26
Oart	38	21	19	4	7	XXX	9	12	23	35	15	22
Ouvr	29	12	13	6	2	9	XXX	8	17	25	9	27
Man	29	13	6	13	9	12	8	XXX	13	26	5	34
Services P	17	7	9	23	19	23	17	13	XXX	20	18	44
Retirés	7	13	25	6	28	35	25	26	20	XXX	21	38
Dom	24	8	5	31	11	15	9	5	18	21	XXX	37
Divers	44	38	40	2	26	22	27	34	44	38	37	XXX

**III- Dissimilarité des négociants face aux autres CSP**

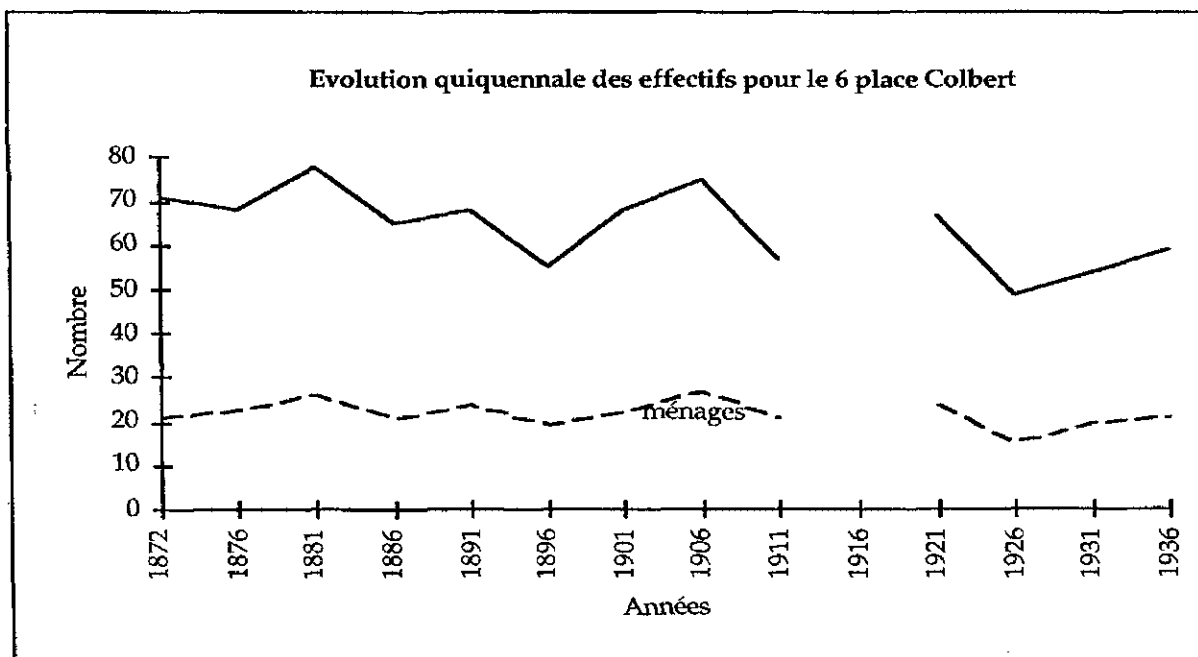
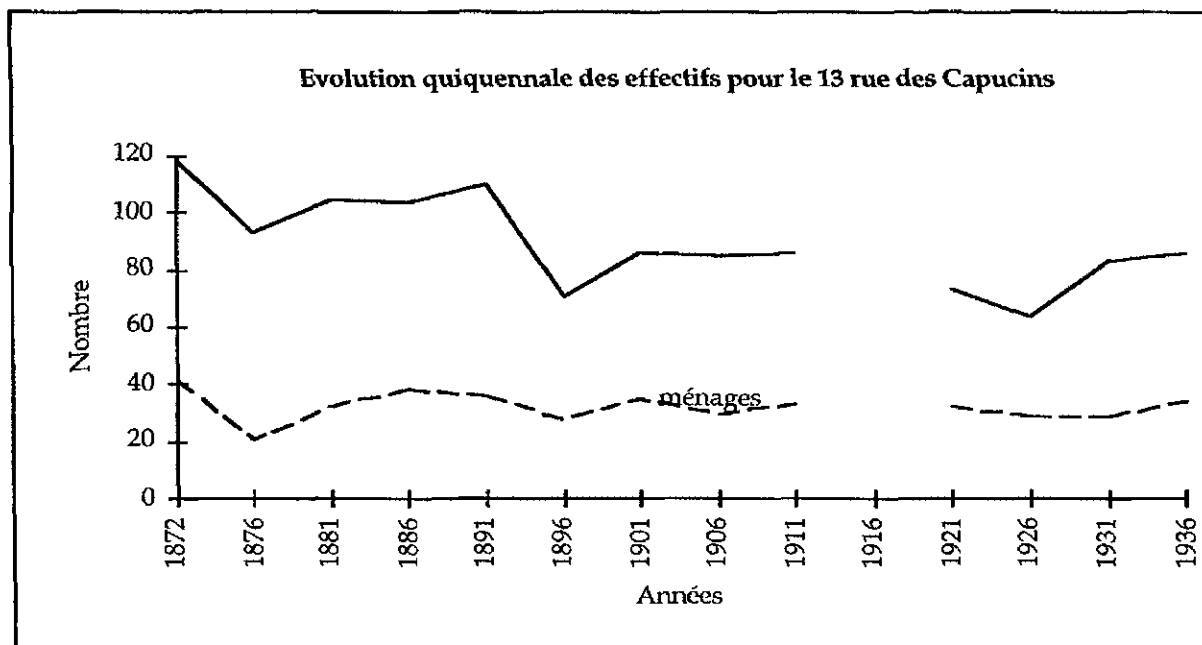
	1886	1901	1921	1936
Cadres supérieurs	21	17	29	47
Techniciens	25	26	37	17
Employés	44	26	33	16
Petits commerçants	45	31	36	25
Ouvriers ou artisans	40	38	45	15
Ouvriers	45	29	40	13
Manœuvres	57	29	40	19
Services publics	55	17	57	33
Retirés	53	7	48	29
Domestiques	40	24	14	27
Divers	46	44	46	21

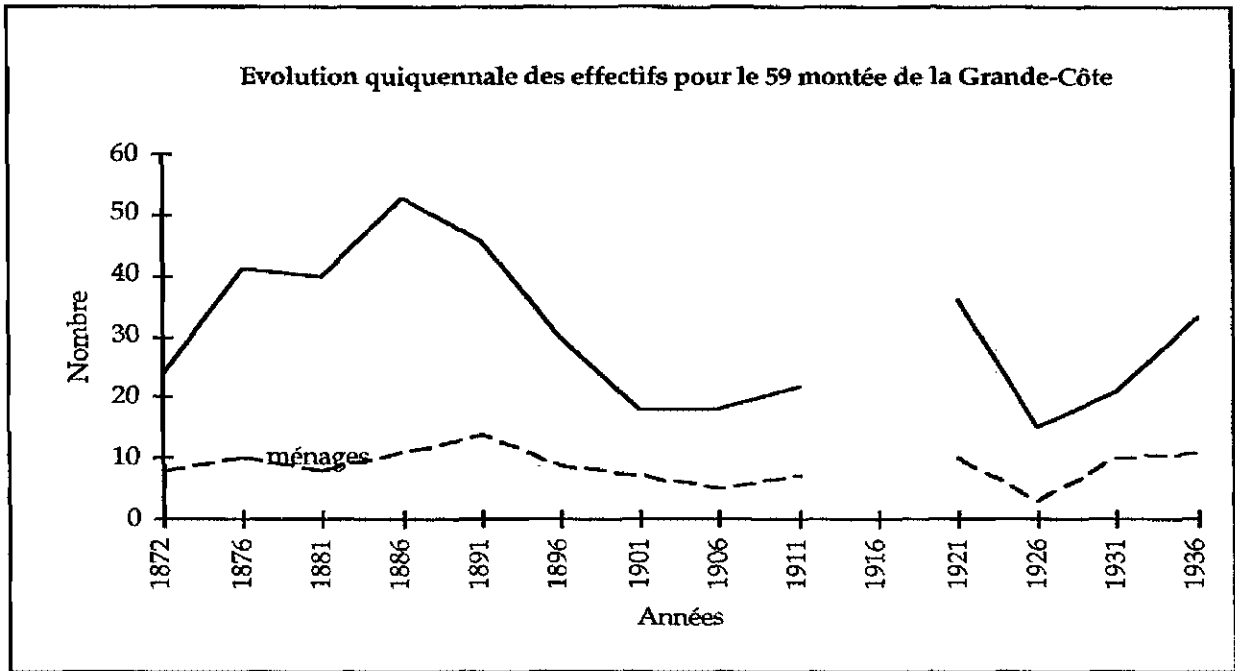
**IV-Dissimilarité des ouvriers ou artisans face aux autres CSP**

	1886	1901	1921	1936
Cadres supérieurs	40	38	45	15
Techniciens	47	21	18	32
Employés	30	19	14	2
Petits commerçants	14	12	12	5
Ouvriers ou artisans	11	7	9	10
Ouvriers	14	9	5	4
Manœuvres	18	12	14	9
Services publics	23	23	30	20
Retirés	14	35	5	20
Domestiques	13	15	32	16
Divers	10	22	10	7

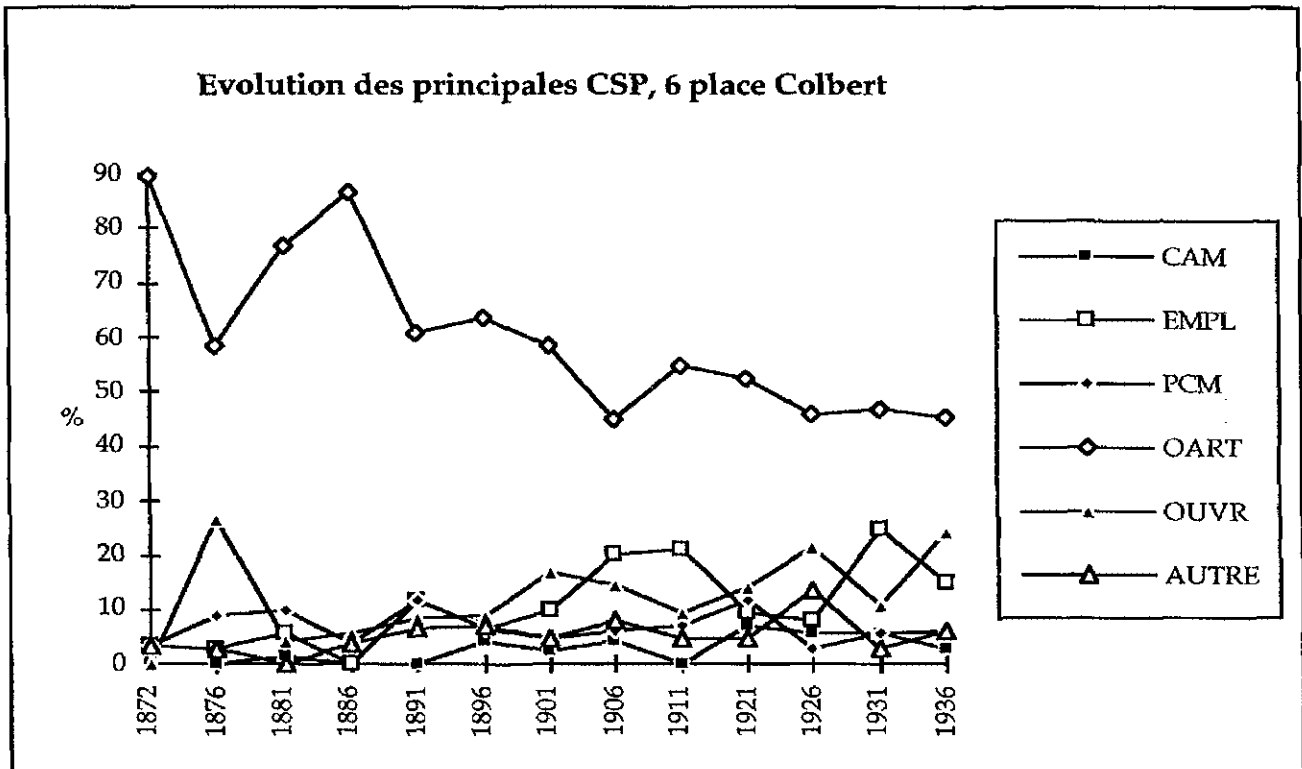


**ANNEXE XVI-Evolution quinquennale des effectifs des trois monographies d'immeuble (1872-1936)**



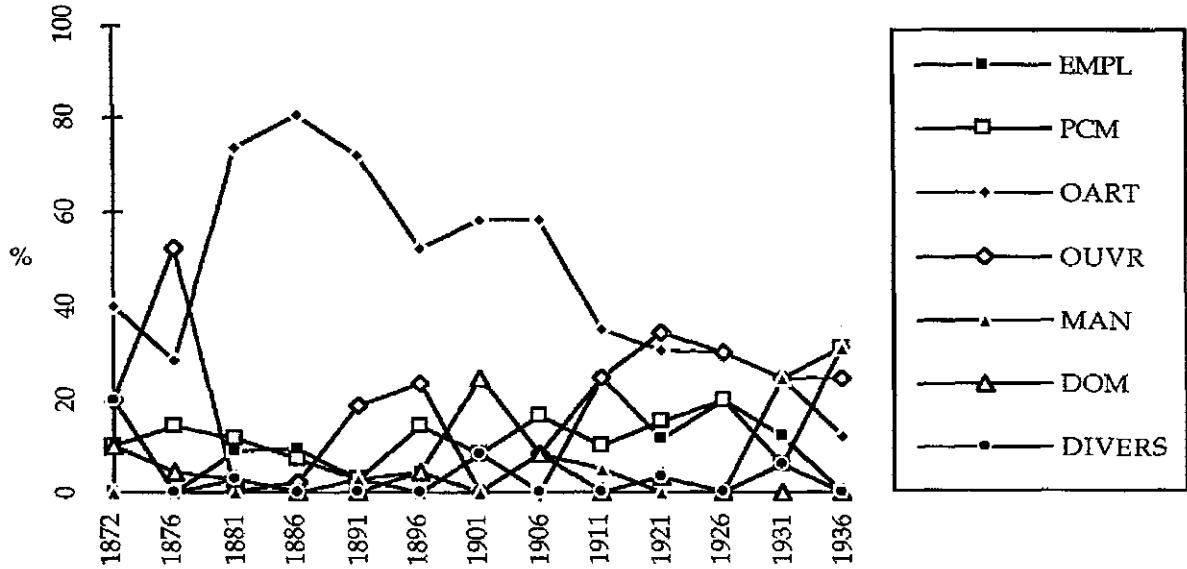


**ANNEXE XVII-Répartition des CSP des monographies d'immeuble par  
recensements (1872-1936)**

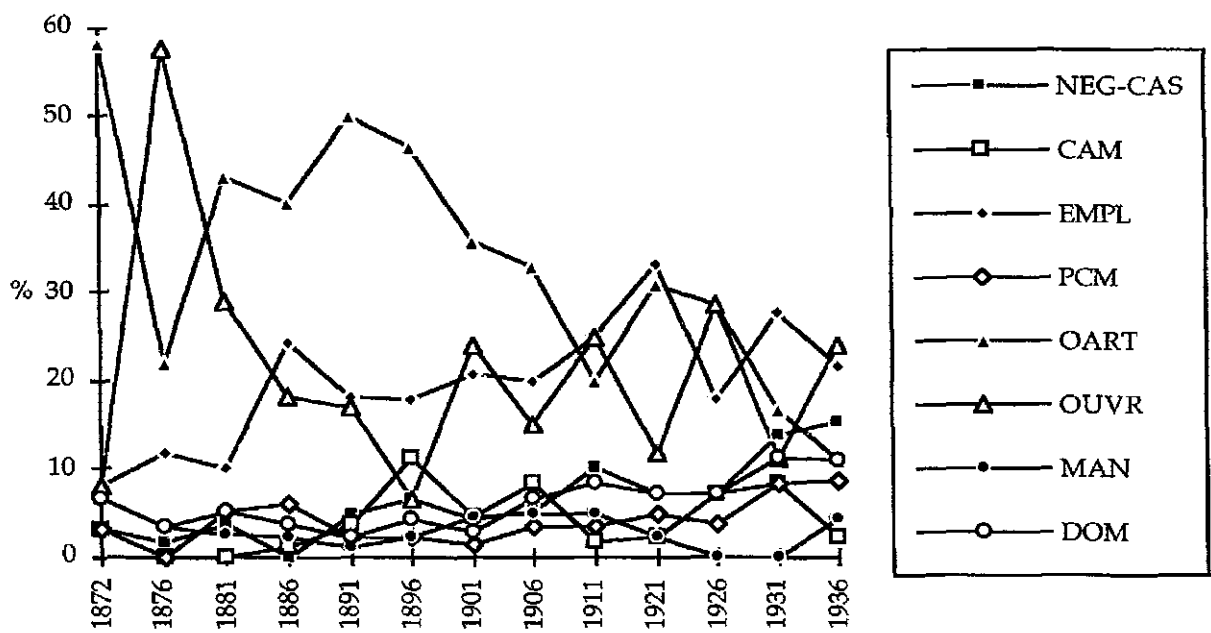


NEG : Négociants, CAS : Cadres supérieurs, CAM : Cadres moyens, techniciens, EMP : Employés, PCM : Petits commerçants, OART : Ouvriers ou artisans, Ouvr : Ouvriers, Man : Manceuvres, DOM : Domestiques.

Evolution des principales CSP, 59 Grande-Côte



Evolution des principales CSP, 13 rue des Capucins



## ANNEXE XVIII-La population lyonnaise par arrondissement de 1856 à 1975

	1er	2e	3e	4e	5e	6e	7e	8e	9e	Total
1856	59 910	74 756	71 833	33 103	53 119					292 721
1861	63 784	73 563	87 796	35 133	58 527					318 803
1866	59 886	73 474	101 426	33 670	55 498					323 954
1872	58 842	68 773	71 681	33 222	49 982	40 917				323 417
1876	61 301	70 425	78 013	34 916	51 899	46 261				342 815
1881	65 985	75 549	93 155	35 049	54 446	52 429				376 613
1886	65 573	79 031	101 881	35 111	56 313	62 021				401 930
1891	67 595	82 484	123 279	35 710	57 594	71 415				438 077
1896	68 805	77 734	145 280	36 719	59 025	78 465				466 028
1901	61 508	74 838	148 450	35 026	59 067	80 210				459 099
1906	56 192	73 851	160 128	36 695	60 796	84 452				471 844
1911	59 442	77 974	182 499	41 334	69 140	93 407				523 796
1921	61 964	78 449	111 727	43 278	71 351	97 535	97 288			561 592
1926	62 826	79 699	112 857	44 771	72 367	97 268	101 052			570 840
1931	63 067	79 974	116 343	45 813	70 405	97 960	106 201			579 763
1936	61 520	75 941	114 724	44 721	68 147	91 822	113 747			570 622
1946	48 518	54 956	90 132	36 443	59 271	72 422	98 986			460 728
1954	48 660	53 031	94 905	36 777	60 837	72 119	104 941			471 270
1962	45 878	49 952	100 415	41 601	74 502	72 875	67 889	72 183		525 277
1968	41 200	42 900	88 800	39 700	50 400	68 600	62 200	77 100	56 900	527 800
1975	31 187	34 416	74 402	33 204	48 735	52 590	57 121	71 111	53 839	456 716

Source : Maurice, Garden, *Paroisses et communes de France, Rhône*, Paris, CNRS, 1978, p 189.

ANNEXE XIX-Entretien oral avec madame G et monsieur C

1-Biographie :

•Madame G :

née en 1927

1 soeur née en 1928

lieu de naissance : Lyon 4e

date et lieu de naissance des parents :

- Père : Besnay, vers 1900

- Mère : Lyon 4e, vers 1900

•Monsieur C :

né en 1920

a deux frères, il est l'aîné de trois garçons

lieu de naissance : Lyon 4e

date et lieu de naissance des parents :

- Père : St-Etienne, vers 1900

- Mère : les Landes, vers 1900

Mariage en 1946

Nombre d'enfants : cinq

Monsieur C et madame G sont les grands-parents d'un ami. L'entretien a été fait en présence de monsieur et madame, à leur domicile, sans magnétophone et après un échange téléphonique.

Durant l'entretien monsieur C est peu intervenu. Il n'est pas des pentes, mais du plateau, où il a passé une partie de son enfance. Il se sentait très concerné par cet entretien mais comme "observateur" de la canuserie. Aucun membre de sa famille n'en faisait partie. Son père était comptable.

2-Parcours personnel :

-Les grands parents maternels de madame G sont du plateau de la Croix-Rousse : sa grand mère y avait un atelier de dévidage jusqu'en 1937. Nous avons peu parlé de cette branche.

-Les grands parents paternels sont originaires de Besnay dans le Rhône, à environ 25 KM de Lyon. La mère et ses enfants sont venus s'installer à Lyon

à la mort du père, pour trouver du travail. Elle s'est installée 27 montée de la Grande-Côte, immeuble aujourd'hui détruit.

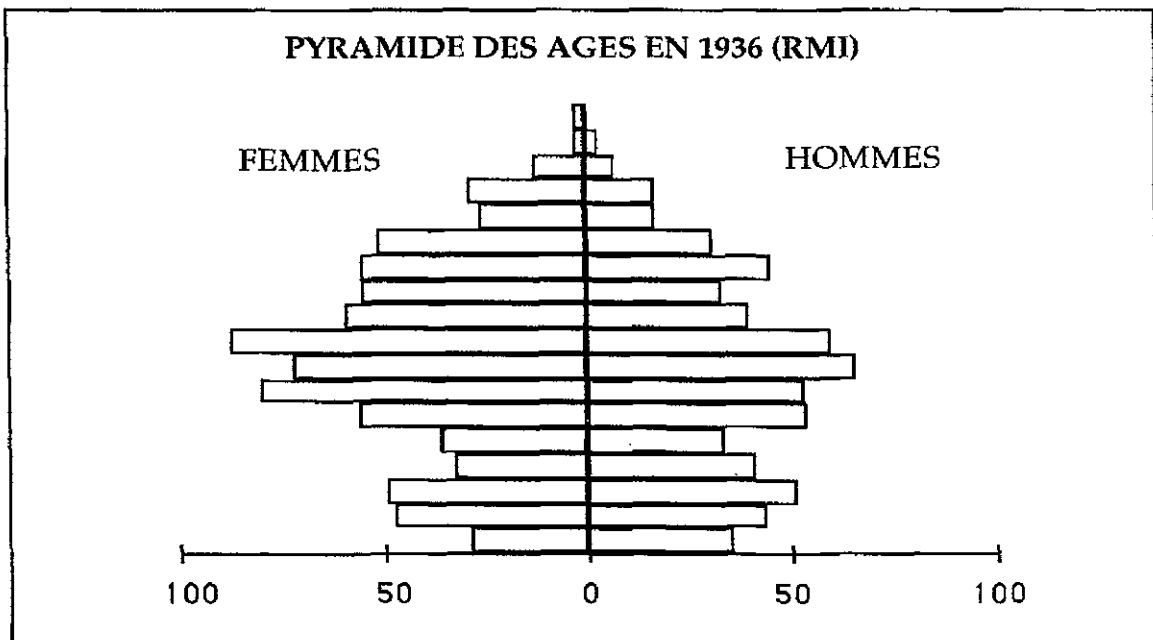
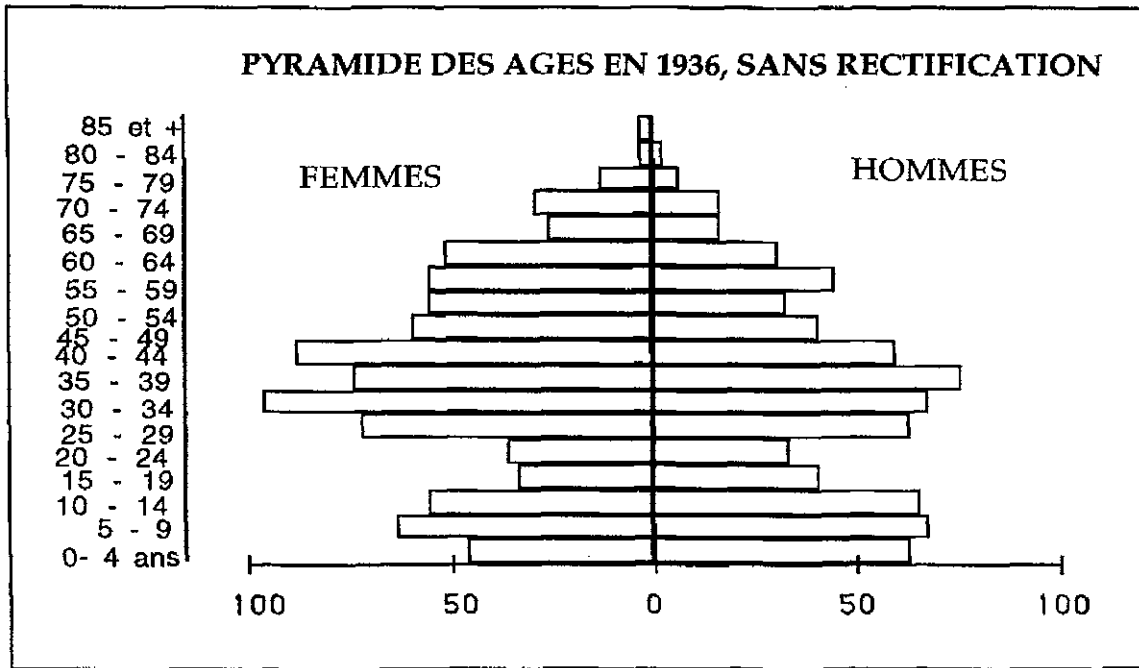
-Le père de madame G, Joanny G était plombier Zingueur. Il a rencontré sa femme par le biais du frère de celle-ci, compagnon du club de gymnastique auquel il appartenait. A leur mariage, ils se sont installés au 14 bis de la montée Saint-Sébastien, une des entrées de la cour des Voraces. La mère de madame G travaillait à domicile comme guimpière, puis a vendu son atelier. Ils ont eu deux filles (madame G est née en 1927 et sa soeur un an après), puis ils ont déménagé en 1936 au 5 rue Diderot, au 5ème étage.

- Madame G et sa soeur allait à l'école au Groupe Scolaire rue des Pierres Plantées, jusqu'à la guerre, puis a suivi un cour supérieur rue de Flesselles. Ensuite, elle est rentrée au P.T.T et travaillait à Bellecour jusqu'à son mariage. Elle a fait partie du patronage de St-Bernard dans son enfance.

-Monsieur C et madame G se sont rencontrés au mariage du frère cadet de monsieur C. La mariée et madame G étaient amies. Après leur mariage il ont emménagé à St-Paul, en face de la passerelle St-Vincent. Mais assez vite ils ont changés d'appartement avec les parents de madame G, ou plus exactement, avec la mère de madame G devenue veuve, car le logement de la rue Diderot était trop haut pour elle.

-Madame et monsieur C ont habité la rue Diderot jusqu'en 1981, date à laquelle ils ont emménagé dans un HLM sur le plateau, près de l'Ecole Normale d'Instituteurs.

ANNEXE XX-Pyramides des âges pour 1936





ANNEXE XXI-Evolution des indices de ségrégation de 1886 à 1936

	1886	1901	1921	1936
Negociants-industriels	41	32	39	18
Cadres supérieurs	44	15	16	30
Techniciens	27	14	10	4
Employés	10	6	7	3
Petits commerçants	6	2	3	8
Ouvriers ou artisans	13	11	9	5
Ouvriers	10	4	4	5
Manœuvres	17	8	11	6
Services publics	18	18	34	17
Retirés	13	29	9	17
Domestiques	9	10	26	13
Divers	6	27	12	9

ANNEXE XXII-Répartition par professions des petits commerçants pour les quatre recensements


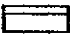
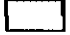
	1886	1901	1921	1936
ALIMENTATION				
boucher-charcutier	8	4	3	3
boulangier-pâtissier	7	14	17	5
épicerie	13	9	10	16
confiseur	1		3	
laitier	2	3		
marchand de vin	6	7	2	2
RESTAURATION			4	3
PAPIER-LIVRE-JOURNAUX	9	9	4	2
MEUBLE-BROCANTE	2	3	1	2
TABAC	1		2	2
DROGUISTE	2			3
HERBORISTE	3		1	1
HABILLEMENT		3	4	
MERCERIE	2	1	5	1
FLEURISTE	2	4	3	
COIFFEUR	9	5	10	13
CHARBONNIER	4	4	2	1
FORAIN			6	4
SANS PRECISION	11	5	5	7
DIVERS	4	3	5	2
TOTAL	86	74	87	67

ANNEXE XXIII-Pour une étude de la mobilité professionnelle inter-générationnelle

**Tableau d'analyse de la mobilité inter-générationnelle**

		Père →						
Fils ↓		neg-industriels cadres sup	techn	petm	empl	oart	ouvrv	man dom
	negociants industriels cadres sup							
techniciens								
petits comm								
employés								
ouvrv-artisans								
ouvriers								
manoeuvres domestiques								
total de fils								

	mobilité nulle
	mobilité ascendante
	mobilité descendante

ANNEXE XXIV-Pour une étude des propriétaires

Notre ambition était de pouvoir étudier les propriétaires à plusieurs dates : - vers 1870

-vers 1900

-dans les années 1930. `

Cette étude diachronique devait permettre de cerner les effets de la crise de la soie puis de l'évolution du contexte industriel et économique sur les possédants : somme nous face aux mêmes individus? les rythmes de renouvellement de cette population sont-ils conséquents? qui sont-ils? où vivent-ils? quels relations ont-ils avec leurs biens et le quartier? etc...

Nous ne voulions pas faire de l'exhaustif et un échantillon nous a semblé suffisant. Plusieurs sources fréquemment utilisées pour ce genre d'étude étaient ici inutilisables. En effet, les minutes des notaires et inventaires après décès ne pouvaient correspondre puisque nous n'avions aucun renseignement sur l'identité des individus recherchés et que nous ne pouvions prendre le risque de n'étudier que les propriétaires habitant dans le quartier. Car toute la difficulté de cette est que nous recherchions des individus qui n'ont en commun que leur statut de propriétaire. De ce fait ces individus peuvent avoir une adresse, une profession, une fortune et un statut sociale très différent.

Les propriétaires étant taxés, nous espérions trouver des archives sur l'impôt foncier. Plusieurs imprimés, dont l'étude de André George sur les charges de la propriété bâtie à Lyon, nous ont indiqués quelques sources plausibles<sup>1</sup>. Malheureusement, les archives sur les taxes "portes et fenêtres" n'ont pas été conservées. De même, dans la série "L" des archives municipales de Lyon (qui contient l'inventaire et la comptabilité municipale) nous n'avons retrouvé que les récapitulatifs des taxes perçues et non des listes détaillées de chaque versement comme espéré. La même chose pour les archives de l'octroi ou des impôts conservées aux archives départementales du Rhône.

---

<sup>1</sup> George, André, Etude sur les charges de la propriété bâtie à Lyon, Chambre syndicale de la ville de Lyon et de sa banlieue, 1906, 78 p.

En fin de compte, seules trois sources permettent de connaître les propriétaires du quartier : les permis de construire, les matrices des minutes et les plans cadastraux. Ces derniers sont très utiles pour connaître l'évolution des parcelles mais les renseignements qu'ils fournissent pour l'étude des propriétaires sont bien insuffisants : sur chaque parcelle figurant un nom sans autre indication. Comment retrouver, avec certitude, l'adresse de l'individu sans son identité complète? A quoi ce nom correspond-il lorsqu'il y a copropriété, comme cela est le cas pour la majorité des immeubles? Comment sont enregistrés les successions? Fréquemment il n'a été rajouté que le mot "héritiers" à l'ancien propriétaire.

Source inutilisable telle quelle, elle nous a tout de même permis de situer les parcelles des propriétaires retenus dans l'échantillon des matrices des minutes.

ANNEXE XXV-Nature des travaux demandés de 1880 à 1940

Les travaux ont été regroupés en 11 catégories détaillées ici et accompagnées du nombre de travaux correspondant.

1-Aménagements extérieurs (hors murs) 6

- couvertures passages 2
- passerelles 2
- treillages, tonnelles 2

2-Constructions de clôture 20

3-Constructions 72

- Bâtiments 6
- Bâtiments artisanaux et industriels 26
- Habitations 19
- Divers 21

4-Conversions 7

5-Equipements 21

- postes de transformateur 5
- travaux alphas 1
- tout à l'égout 4
- poses conduites 1
- tramways 1
- cabinets et fosses d'aisance 3
- distributeurs d'essence 6

6-Exhaussements 22

- bâtiments divers 3
- habitations 16
- murs de clôture 3

7-Travaux en façade 13

- tentes, marquises 1
- entrées, portes, fenêtres 7
- restaurations 2
- transformations 3

## 8-Préparatifs 7

- poses étais 5
- pose de tirants 1
- échafaudage 1

## 9-Reconstructions 4

- hangar 1
- murs de clôture 3

## 10-Réparations-restaurations 7

- générales 2
- intérieures 1
- toitures 2
- murales 2

## 11-Transformations 23

- générales, démolitions 7
- intérieures 7
- agrandissements 3
- murales 4
- toitures 2





ANNEXE XXVII- Les comptes municipaux de 1870 à 1940

Pour estimer les dépenses municipales faites pour le quartier des pentes de la Croix-Rousse et comparer celles-ci avec celles faites pour d'autres quartiers lyonnais, nous avons noté systématiquement les comptes municipaux de 1870 à 1940. Malheureusement, l'affectation des sommes dépensées font cruellement défaut, surtout pour les petites dépenses. Nous n'avons donc pas pu comparer les quartiers entre eux et nous avons dû nous contenter de calculer le pourcentage que représentaient les sommes dépensées pour les pentes dans les dépenses totales .

Les dépenses se répartissent ainsi :

1-Ordinaires

Voirie : personnel, bâtiments, éclairage, pavés, égouts, ...

Culte

Enseignement

etc...

2-Extraordinaires

Emprunts

Dettes

Subventions

Travaux publics à entreprendre

3-Supplémentaires

Reports

Dépenses votées

Dépenses proposées


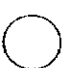
Année	Recettes totales	Dépenses ordinaires	Voirie	Dépenses extra	Travaux publics	Travaux futurs	Dépenses supp	Dépenses totales	Solde
1870	24362536,97	5362891,29	2018906,83	5205967,56	528901,84		11892994	22461852,85	1900684,12
1871	19310329,47	5332454,93	1405079,34	8705069,25	284908,48		3358026,32	17395550,5	1914778,97
1872	23120537,7	5867364,91	1599227,98	13564286,54	241073,11		1791808,15	21223459,6	1897078,1
1873	16068864,89	6139566,63	1677715,71	6393277,12	299345,75		1535651,69	14068495,44	2000369,45
1874	17375973,55	6589590,92	1608114,61	6773005,98	258319,96		1828537,53	15191134,43	2184839,12
1875	15821845,56	6568741,15	1618022,11	6852833,49	689666,93		1360795,69	14782370,33	1039475,23
1876	22669364,04	6526177,42	1562212,5	7931779,43	876993,03	1225101,1	7023900,94	21481857,79	1187506,25
1877	17131559,67	10762458,16	1683998,73	3520144,39	96909,26	1499556,02	3008367,71	17290970,26	-159410,59
1878	16932451,04	10842637,28	1792234,52	2828002,14	120991,01	1267079,23	1927454,95	15598094,37	1334356,67
1879	20417652,64	10857537,77	1860209,43	3201610,64	795104,49	844338,07	3476652,29	17535800,7	2881851,94
1880	83256851,07	9806430,35	1664802,71	1317167,7	7150	1260017,7	71045376,99	82168975,04	1087876,03
1881	17480187,06	11124898,63	1855542,11	2167718,04	7150	992377,03	3559414,18	16852030,85	628156,21
1882	16991015,04	11298933,09	1890502,72	3096089,27	88650	1961679,07	2992003,19	17387025,55	-396010,51
1883	17461422,93	11401692,56	1896211,62	1627950,18	14761,08	634400,51	5390804,66	18420447,4	-959024,47
1884	17525337,06	12058519,02	2023883,09	2156591,07	13504,31	20249,47	4967400,74	19182510,83	-1657173,77
1885	16987053,2	12177189,85	1979955,27	1755074,15	10750	133286,79	4337674,4	18269938,4	-1282885,2
1886	16752600,91	12340046,36	2072560,41	2517986,82	10250	1411442,55	3077411,32	17935444,5	-1182843,59
1887	16675065,57	11478808,28	2047480,64	3153337,63	6696	1140164,26	2807267,15	17439413,06	-764347,49
1888	16489009,5	11056547,75	2086226,96	3070844,47	6972,89	1090077,62	2714665,53	16842057,75	-353048,25
1889	16716995,96	11585068,79	2079021,82	3252412,63	11749,98	1274599,4	2482907,3	17320388,72	-603392,76
1890	29081704,04	11470479,24	2110437,67	11904250,43	27183,44	9989653,68	2248950,53	25623680,2	3458023,84
1891	22879441,62	11872422,63	2208739,74	11769162,34	85803,21	9816696,32	1367943,04	25009528,01	-2130086,39
1892	23618654,63	12570407,11	2171538,6	2318035,16	29885,6	893834,13	7752181,59	22640623,86	978030,77
1893	49154807,49	12182513,99	2289287,37	5754745,99	31593,95	3144752,75	30222785,9	48160045,88	994761,61
1894	23584249,97	10143027,74	2182162,73	5893601,13	469405,84	263430,68	6999135,5	23035764,37	548485,6
1895	21183401,33	10595740,61	2413524,15	5844230,28	16521,93	547375,43	5647335,55	22087306,44	-903905,11
1896	20847759,8	10733294,61	2319006,82	5945442,77	99517,59	859754,1	5068885,23	21747622,61	-899862,81
1897	23544850,13	10993464,45	2434083,62	5951568	36938,77	999215,62	7615937,04	24560969,49	-1016119,36
1898	68546326,53	11336441,08	2670183,58	5765801,55	230151,59	639960,08	48378247,47	65480490,1	3065836,43

1899	20233951,54	11480315,67	2812884,4	6079770,64	136698,88	102213630	2385285,38	19945371,69	288579,85
1900	23947816,83	13451876,7	2485581,07	5532669,57	541241,84	118090,82	4375034,67	23359580,94	588235,89
1901	24745730	13588997,7	2450067,32	5653868,69	163556,03	551813,6	5523850,52	24766716,91	-20986,91
1902	26899879,06	13675865,02	2651056,29	5863816,82	739441,9	98504,97	10470483,36	30010165,2	-3110286,14
1903	24571818,74	13366517,89	2764037,9	5720244,16	106647,86	512102,45	4488003,62	23574765,67	997053,07
1904	23256039,94	13806728,75	2792815,94	5483218,82	103367,21	741813,5	3280290,08	22570237,65	685802,29
1905	24716619,17	15479199,47	3349431,6	5297377,24	184422,49	429789,9	6501826,35	27278403,06	-2561783,89
1906	22638256,5	15669694,39	3495054,35	4925734,03	134216,07	513067,7	2159586,58	22755015	-116758,5
1907	27409917,97	16133643,51	3846432,26	4437184,11	303665,11		7486784,13	28057611,75	-647693,78
1908	24595276,87	16747628,84	3950529,82	4287864,58	130291,83		3071554,06	24107047,48	488229,39
1909	27613616,48	17252812,27	3963727,25	6113874,23	38602,22		3612843,8	26979530,3	634086,18
1910	27941485,22	17775932,04	3354907,43	4219081,74	23068,13		6168073,99	28163087,77	-221602,55
1911	29992423,65	18263370,53	3399253,75	4134158,69	58308,05		7372122,88	29769652,1	222771,55
1912	31875182,46	18819205,09	3707501,77	4207508,74	52762		9891113	32917826,83	-1042644,37
1913	36543979,96	19622547,75	3815076,88	4641296,19	24608,99		11993851,69	36257695,63	286284,33
1914	35565887,4	17547500,26	3470059,99	8786608,72	228012,37		9051793,21	35385902,19	179985,21
1915	31682252,45	16151492,34	3012676,28	6029106,44	1748492,52		5938749,41	28119348,19	3562904,26
1916	26726239,12	17561607,36	3154257,17	5744704,85	1464090,93		2594430,32	25900742,53	825496,59
1917	27015559,44	19381069,54	3260917,17	5632635,57	1352021,65		3666848,32	28680553,43	-1664993,99
1918	33010215,17	23083601,62	4024882,88	6636988,22	2530547,22		3573720,73	33294310,57	-284095,4
1919	46260122,03	26342693	5949637,57	8972230,48	4775893,66		10890679,49	46205602,97	54519,06
1920	74939043,91	41374530,55	9017124,45	7830733,04	3613979,55		21390116,43	70595380,02	4343663,89
1921	98435817,14	49697253,26	10523478,02	8812819,02	4398199,38		14744600,15	92933181,83	5502635,31
1922	96394530,1	52869210,1	11396327,06	13737029,34	8495315,27		12683732,98	96406433,4	-11903,3
1923	98311214,91	54798690,62	13193733,06	12473541,78	4851500,92		25780244,87	102850519,4	-4539304,49
1924	131278921	67016946,71	17411041,76	14265506,55	5927107,28		25719828,06	124911415,2	6367505,87
1925	154131885,2	75622608,5	16300662,31	15504243,45	3037354,62		27829687,27	148084818,9	6047066,28
1926	167712351	91759782,67	20096630,38	19012480,12	2095418,22	RIEN	16103984,59	159201131,9	8511219,18
1927	183077522	110334749,6	23625466,52	20723771,05	2424846,91	RIEN	22914523,52	189858053	-6780531,04
1928	214380188,3	113643608,4	24094899,76	25363500,52	5464711,48	RIEN	17598701,16	189644487	24735701,3

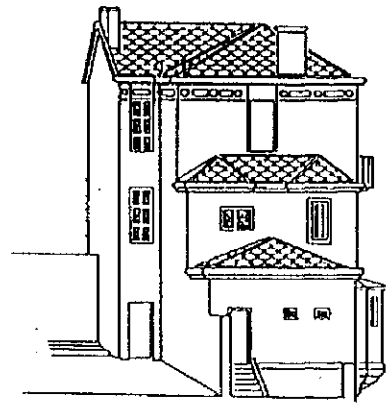


Annexe XXVIII  
Proposition de M. Maupetit et périmètres scolaires en 1880



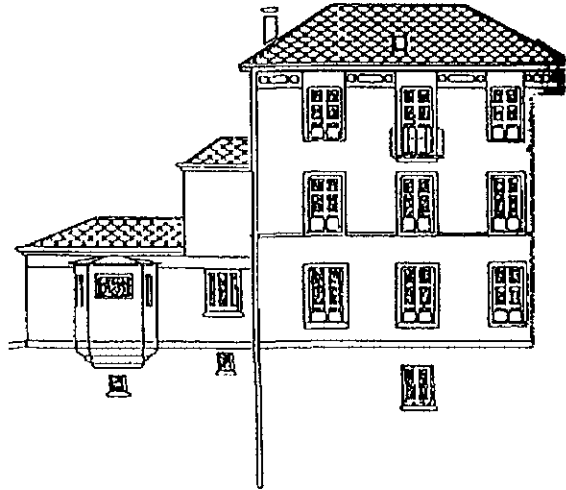
-  Terrain de M. Maupetit
-  Périmètres choisis par la commission pour l'établissement des groupes scolaires

ANNEXE XXXIX-Plan de la maison de l'Architecte Cumin, 11 bis, rue des  
Pierres-Plantées

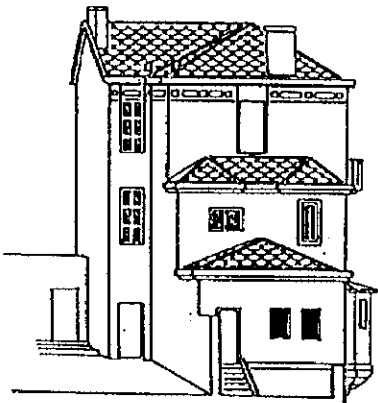


FACADE OUEST

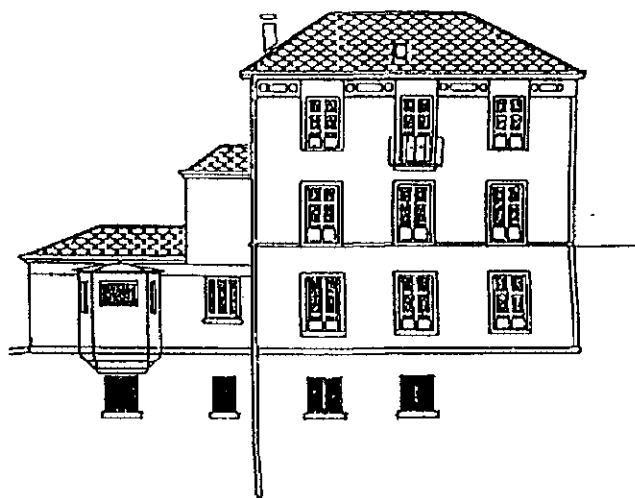
FACADE PRINCIPALE  
ETAT DES LIEUX



FACADE PRINCIPALE  
PROJET



FACADE OUEST



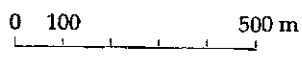
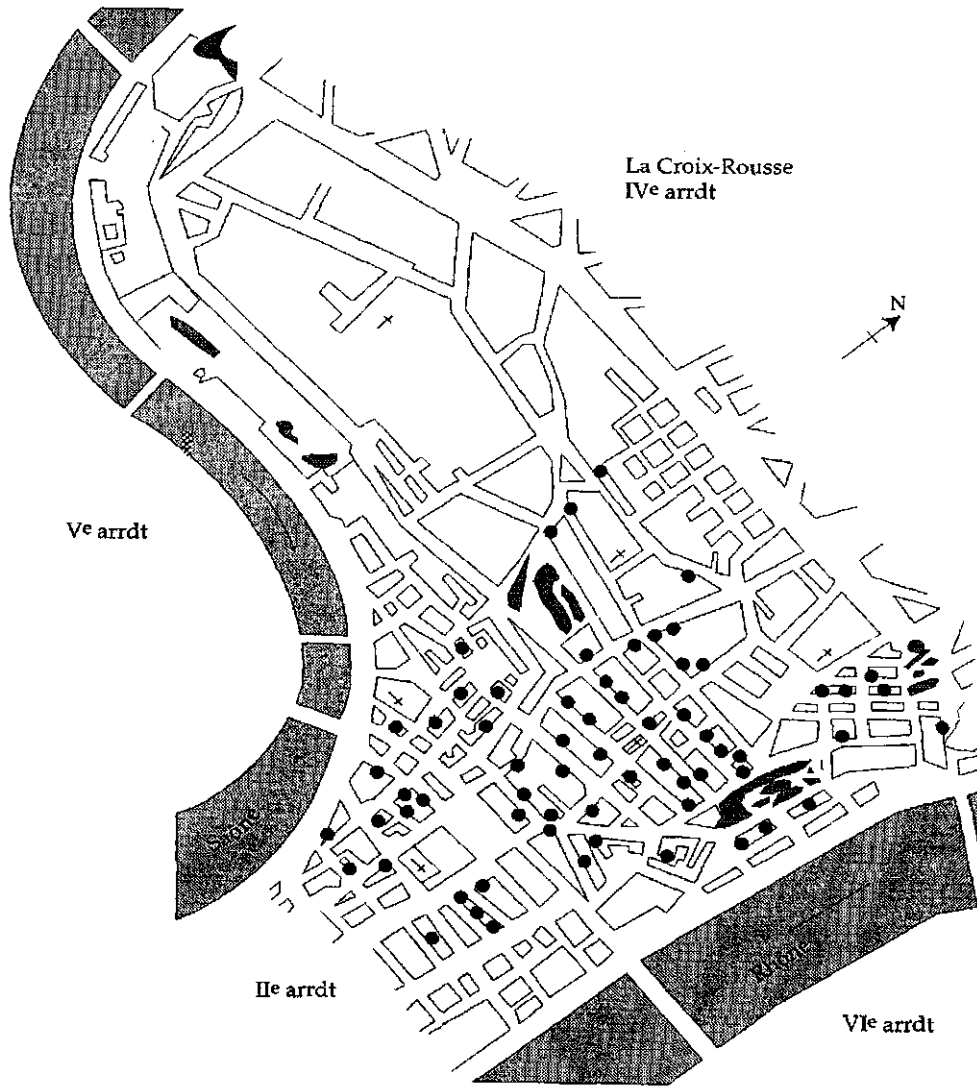
Source : Document mis à disposition par la SERL.

**ANNEXE XXX-Etat des opérations de police du commissariat de  
l'Hôtel de Ville pour 1907, 1914 et 1921**

	1907		1921		1914	
	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre
Abandons d'enfants	1,19	4	2,30	5	1,25	2
Abus de confiance	5,06	17	11,52	25	5,00	8
Adultères	0,60	2	2,76	6		
Accidents	2,38	8	2,76	6	6,88	11
Crimes	3,27	11	9,68	21	4,38	7
Bris de clôture	0,30	1	0,46	1	0,63	1
Contrebande, chasse-pêche	0,89	3				
Coups et blessures	3,87	13	8,76	19	10,00	16
Escroqueries	0,60	2	0,92	2	0,63	1
Insoumissions	0,30	1				
Mendicité, vagabondage	4,76	16	6,91	15	11,88	19
Outrages, rébellions	4,17	14	3,23	7	1,25	2
Recel	2,08	7				
Suicides, homicides par imprudence			2,76	6	3,13	5
Vols simples	24,70	83	32,72	71	33,75	54
Violations de domicile	0,30	1				
Divers	45,54	153	15,21	33	21,25	34
Total	100	336	100	217	100	160

Sources : ADR 4M112, 4M113, 4M131, compte-rendu des opérations effectuées par le commissariat de police de Lyon.

Annexe XXXI  
Adresses approximatives des boulangers établis  
dans le quartier de l'hôtel de ville en 1885





Annexe XXXII  
Les débits de boissons  
(1871-1872)

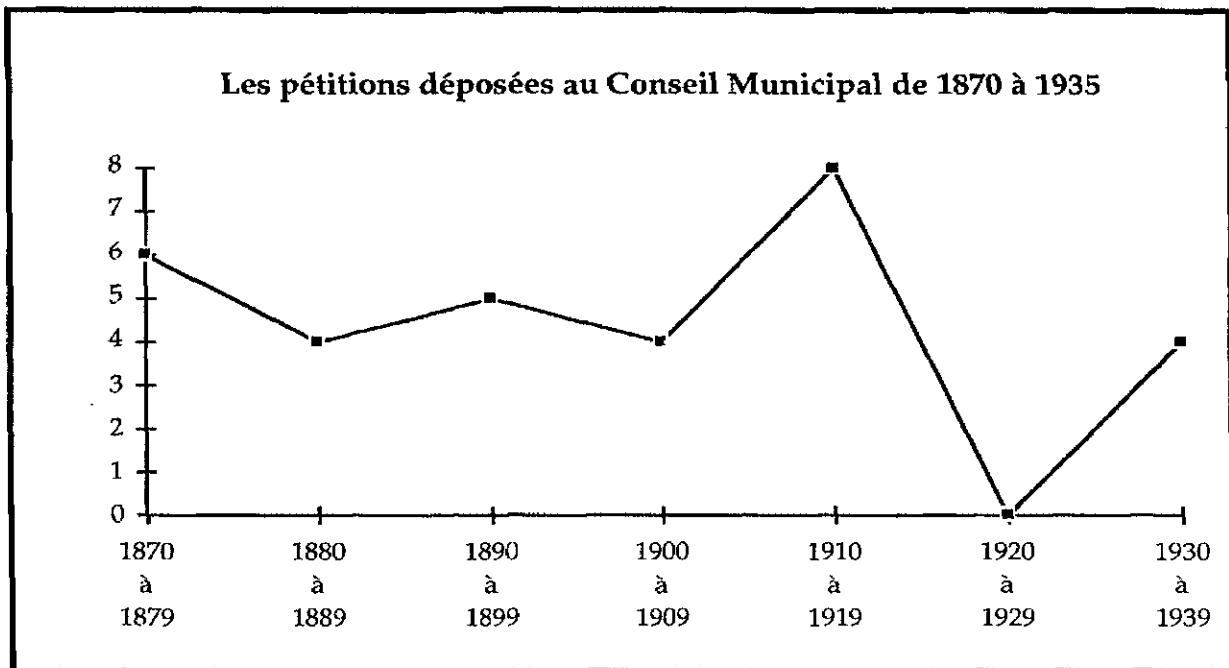


-  Porte pot
-  A emporter

ANNEXE XXXIII-Associations retenues pour l'étude des réseaux de  
sociabilité

- *L'Amicale*, Association des Anciens élèves des Ecoles primaires communales des rues Neyret, Tables-Claudiennes et Imbert-Colomès. Association d'anciens élèves, 21 membres en 1897.
  
- *L'Echo fraternel*, société instrumentale, 42 membres en 1881.
  
- *L'Epi*, société d'économies capitalisées, (1890-1899), Siège 9 place Colbert, société financière, 20 membres en 1890.
  
- *La Fanfare indépendante* du 1er arrondissement de Lyon, société musicale, 49 membres en 1895.
  
- *Les Enfants d'Orphée* harmonie du 1er arrondissement , société musicale, 76 membres en 1896.
  
- *Société des Anciens élèves de l'Externat Saint-Polycarpe*, Association d'anciens élèves, ( -1887), siège 11 place Croix-Pâquet, 29 membres en 1884.
  
- *La Tutélaire* du 1er arrondissement, patronage scolaire, 22 membres en 1899, 74 membres en 1900.
  
- *Les Zutistes*, société musicale, 20 membres en 1897, 24 membres en 1901.
  
- *L'Amicale Fantastic boule*, société sportive, 11 membres en 1925.
  
- *L'Aiguille scolaire* de la Croix-Rousse, société d'assistance, (1913-1928), siège 1bis montée de la Grande-Côte, 18 membres en 1913.
  
- *La Société féminine d'éducation physique* des anciennes élèves du 1er arrondissement, société sportive, siège mairie du 1er Arrt, 8 membres en 1926.

Sources : ADR 4M 523 à 638, fichier nominatif.

ANNEXE XXXIV-Fréquence des pétitions déposées entre 1870 et 1935

ANNEXE XXXV : Les comités de quartier pour la fête Nationale (1885-1920)

	Nbre comité	comité 1 comité 5	comité 2 comité 6	comité 3 comité 7	comité 4
1885	2	Gde-cote Nord + Pierres Pl+ IC	Lemot/Pouteau		
1891	3	Gde-cote Nord (entre IC et JB Say)	Gde-cote Neyret (entre I.C et T.C)	St-Bernard (St-Seb+ rues à l'est)	
1895	2	IC ouest	IC est		
1900	6	St-Seb+V.M Gde -cote Neyret ( jusque Burdeau)	TC entière+Pouteau IC ouest	Pierres Pl+rues du Bon pasteur	Gde-cote Sud (N°100 à Burdeau)
1905	7	Colbert (place+ Lemot+Diderot) IC ouest	Burdeau+Pouteau St-Seb centre	Pierres Pl Gde-cote Neyret+T.C	Gde-cote Nord (entre IC et JB Say)
1910	4	Colbert (place +Lemot)	Diderot+Pouteau	Gde-cote Sud+ rues à l'Ouest	Gde-cote+ T.C+ I.C
1920	1	Diderot+Pouteau			
1925	0				

IC=Imbert-Colomés ; Pierres Pl=Pierres Plantées ; St-Seb=Montée Saint-Sebastien ; VM=Vieille Monnaie ; TC= Tables-Claudiennes

Source : Le progrès, BML, 950 002

SOURCES & TABLES

<b>SOURCES</b>
----------------

**A-ARCHIVES MUNICIPALES DE LYON (A.M.L.):**

1-*Ouverture, élargissement et prolongement des rues* : 1850-1940 :

Rue Burdeau, rue du Commerce : 922WP 19, 20

Rue Calliet, rue des Ecoles : 922WP 21

Rue Capponi : 922WP 22

Place Colbert : 922WP 30, 80

La Croix-Rousse : 922WP 31

Place Croix-Paquet : 922WP 34

Rue Diderot : 922WP 80

Montée de la Grande-Côte : 922WP 51

Rue Imbert-Colomès : 922WP 50

Rue Lemot : 922WP 80

Rue Pouteau : 922WP 80

Montée Saint-Sébastien : 922WP 87

Rue des Tables-Claudiennes : 922WP 94

Passage Vieille-Monnaie : 922WP 99

2-*Travaux publics, voirie, moyens de transport, eaux* : 1850-1940

Rue Burdeau, rue du Commerce : 923WP 99, 116

Rue Calliet, rue des Ecoles : 923WP 428

La Croix-Rousse : 923WP 87, 93, 98, 99, 105, 106, 107, 115, 116, 118, 201, 237, 238, 275, 319, 364

Place Croix-Paquet : 923WP 116

Rue Imbert-Colomès : 923WP 355

Montée de la Grande-Côte : 923WP 72, 118, 416

Montée Saint-Sébastien : 923WP 105

Rue des Tables-Claudiennes : 923WP 43, 105, 116

*3-Ouverture, élargissement des rues : 1785-1926*

Rue Burdeau, rue du Commerce : **321WP** 6, 70, 71, 72, 167, 206  
 Rue Calliet, rue des Ecoles : **321WP** 86  
 Rue Capponi : **321WP** 45  
 Rue des Capucins : **321WP** 45  
 La Croix-Rousse : **321WP** 136  
 Place Croix-Paquet : **321WP** 76  
 Montée de la Grande-Côte : **321WP** 109, 138, 204  
 Rue Imbert-Colomès : **321WP** 70, 135, 164  
 Place du Perron, place Charbonnet : **321WP** 164  
 Rue Pouteau : **321WP** 70, 167  
 Rue Rozier : **321WP** 177  
 Montée Saint-Sébastien : **321WP** 70, 71, 93, 192  
 Rue des Tables-Claudiennes : **321WP** 70, 109, 164, 204, 206  
 Rue Vieille-Monnaie : **321WP** 219

*4-Permis de construire : 1880-1940***indexe par rue.**

Rue Burdeau, rue du Commerce : **344WP** 31, 40, 46  
 Rue Calliet, rue des Ecoles : **344WP** 22  
 Rue Capponi : **344WP** 40  
 Boulevard de la Croix-Rousse : **344WP** 23  
 Place Croix-Paquet : **344WP** 18  
 Rue Diderot : **344WP** 7  
 Montée de la Grande-Côte : **344WP** 5, 15, 24, 32  
 Rue Imbert-Colomès : **344WP** 2  
 Rue Lemot : **344WP** 24  
 Rue Pouteau : **344WP** 36  
 Montée Saint-Sébastien : **344WP** 40, 46  
 Rue Jean-Baptiste Say : **344WP** 14, 22, 46, 51  
 Rue du Général de Sève : **344WP** 32  
 Rue des Tables-Claudiennes : **344WP** 37  
 Rue Vaucanson : **344WP** 32, 42  
 Rue Vieille-Monnaie : **344WP** 26, 30, 34  
 Passage Vieille-Monnaie : **344WP** 33

*5-Archives de la direction générale des services techniques :*  
1870-1940

(Nouveau classement sous WP)

DGST N° 50 (acquisition), 51 (acquisition), 65 (Hospices Civils), 86 (acquisition), 92 (canalisation), 98 (élargissement de la rue des Tables-Claudiennes), 106 (acquisition), 110 (crèches), 140 (égouts), 143 (ventes de terrains), 144 (ventes de terrains), 258 (voirie urbaine), 278 (éclairage électrique), 290 (voirie divers), 298 (ventes), 368 (éclairage), 372 (trottoirs), 374 (dénomination de voies publiques), 376 (Eglises), 382 (monuments), 393 (bâtiment militaire), 404 (ventes, échanges), 427 (démolition d'immeubles), 437 (pavage), 476 (cultures), 485 (démolition d'immeubles), 500 (démolition d'immeubles), 542 (égouts), 561 (instance), 564 (Eglise), 582 (chaussées), 585 (gaz et électricité), 615 (acquisition), 680 (acquisition).

*6-Dossier du fond du service de la voirie : dossier Guerrier*

En court de microfilmage

**2mI 06, section 15** : Amélioration dans le premier arrondissement, 1853-1889

**2MI.06, section 24** : Egouts de Lyon : XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles.

*7-Edifices communaux, monuments et établissements publics*

**454WP** 6, 8, 11, 12, 15, 16, 21 à 25, 29, 31, 34

**468WP** 9

**469WP** 10

**476WP** 4 à 7, 148

**475WP** 5 : Eglise

*8-Inventaires sommaires des séries P, N, I, M, O, Q, et R :*

Pas inventoriées.

Oi : Egouts, construction : 1873-1884

1890-1894



*9-Cultes : comptes de gestion des fabriques de St-Polycarpe et Saint-Bernard.*

**305WP 10**

**306WP 4**

*10-Assistance et oeuvre charitable*

**742WP 20, 28, 30, 33, 34**

*11-Industrie et commerce*

**784WP 3, 8, 12, 13, 18, 34, 43, 48**

*12-Plans*

**Série 2S 195** : plan du 1er arrondissement de Lyon, fin XIX<sup>e</sup>.

**Série 3S 341** : chemin de fer, 1889, 1/500<sup>e</sup>

**Série 4S 103, 119, 120** : plan du quartier à diverses périodes. 1/500<sup>e</sup>.

**Ville de Lyon** : "plan général de la ville de Lyon" : territoire des paroisses. 1/2.000<sup>e</sup>.1898.

*13-Matrice des minutes*

**F87 4/6, 5/6** : haut du quartier

**F103 2/27, 3/27, 6/27 à 8/27, 11/27 à 17/27, 19/27 à 25/27, 27/27** : centre du quartier

**F119 1/34 à 4/34, 8/34 à 10/34, 12/24 à 34/34** : bas du quartier

*14-Photos et cartes postales*

Une banque de donnée d'images est consultable sur ordinateur, c'est le système Videralp, en place aux AML et à la BML. Les documents concernant les pentes de la Croix-Rousse sont nombreux mais se rapportent surtout aux années 1880-1910. Ceux reproduit dans ce travail sont :

N°01876 : La montée de la Grande-Côte en 1910

N°01930 : Montée Saint-Sébastien 1910

- N°01931 : Rue Diderot, 1910  
N°01951 : Brasserie Dupuis, 1910  
N°4216 : Epicerie de Mme Veuve Coudeyras, 17 montée de la Grande-Côte, 1910  
N°8697 : La Croix-Rousse en 1872, vu des toits.  
N°8708 : Montée de la Grande-Côte vers 1900  
N°4272 : Ourdisseuse au travail, 1910  
N°4269 : Devideuse au travail, 1910  
N°4282 : Atelier de tissage mécanique, 1910  
N°4276 : Canut sur son métier, 1910

*15-Indicateur Henri*

Utilisation ponctuelle sur toute la période.

*16-Revue du lyonnais*

n°XIX, 1875.

*17-Archives Concernant le Conseil Municipal :*

- 1870-1896 : Délibération du Conseil Municipal
- 1897-1940 : Bulletin Municipal Officiel accompagné des procès verbaux des séances.
- 1886-1895 : Bulletin Administratif de la mairie de Lyon
- 1870-1940 : Comptes et Budgets.

**B-ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DU RHÔNE (A.D.R):**

**SECTION ANCIENNE**

*1-Archives de Bianchini-Ferrier S.A :*

- 67J 8 : construction immeuble**
- 67J 268 à 276 : livre de paix des ouvriers (1924-1942)**
- 67J 286 : déclarations des salaires et des gratifications (1921-1940)**
- 67J 302 : employés (1928-1939)**
- 67J 329 à 337 : comptes de commission (1918-1957)**

67J 339 à 341 : vendeurs et anciens vendeurs

67J 527 : historique du groupe GAMMA

67J 555 : société BIFER

*2-Archives de la Caisse de Prêts aux Tisseurs*

**14J NON REPERTORIÉ.**

Ce fond représente une cinquantaine de cartons, dont le contenu est divers et sans ordre. Un échantillonnage montre que nous avons affaire ici à trois sortes de documents. D'abord, les livres de comptes et les souches des prêts accordés. Ensuite, les imprimés, concernant la Caisse ou *la Société pour le Développement du Tissage*, l'Association pour la Défense des Tisseurs Lyonnais, ou encore, *la Chambre Syndicale des Tisseurs* et généralement tout ce qui touche l'industrie textile (foires, expositions, analyses, rapports, brochures sur les tissus ou les machines, coupures de presse, ...). Enfin, des cartons entiers contiennent des papiers divers de la Caisse, dont les dossiers de prêts (présentés sous forme de petites pochettes pour chaque individu), les demandes, et tout ce qui concerne les correspondances et les contentieux (avec les chefs d'ateliers mais aussi avec les sociétés d'énergie, le conseil municipal, les propriétaires, ...) et des factures.

SECTION MODERNE

*1-Administration générale, série M :*

Une partie de la série M a fait l'objet d'un répertoire publié : Archives Départementales du Rhône, *Série M : Administration générale et économie (1800-1940), sous-série 1M à 4M, répertoire numérique*, Conseil Général du Rhône, Lyon, 1995, 336 p.

*2-Elèctions :*

3M1 à 1295 : listes électorales (1896-1936), cotes : voire répertoire

3M 1392, 1393, 1572 : résultats

*3-Police :*

-Affaires générales :

- 4M 3 : organisation générale (1851-1874)
- 4M 4 : organisation générale (1874-1889)
- 4M 7 : organisation générale (1905-1920)
- 4M 12 : postes de police (1896-1935)
- 4M 66 : matériels et locaux de police (1892-1906)
- 4M 100-101 : rapport des commissaires et agents de police (1871-1873)
- 4M 110-112 : état des opérations de police (1891-1910)
- 4M 113 : état des opération de police (1991-1923) et état des individus arrêtés (1924-1940)
- Police politique :
- 4M 235 : état d'esprit de la population (1926-1935)
- 4M 246, 247 : partis politiques (1872-1884)
- 4M 257 : partis politiques (1901)
- 4M 263 : associations politiques (1818-1897)
- 4M 267 : réunions électorales (1881-1900)
- Police administrative :
- 4M 459-460 : police des hôtels, garnis, débits de boissons (1869-1925)
- 4M 476 : police des jeux (1891-1908)
- 4M 481 : fêtes, bals, spectacles, vogues (1843-1890)
- 4M 485 : salles de cinéma (1921-1939)
- 4M 499-500 : réunions, cercles (1832-1922)
- 4M 508bis : prostitution (1876-1922)
  
- Associations : (choisies à l'aide du fichier nominatif)
- 4M 523, 525, 528, 529, 530, 531, 532, 533 : affaires sociales
- 4M 551, 552 : sociétés artistiques
- 4M 555, 556 : affaires bancaires
- 4M 561, 562, 563, 564, 565, 566 : coopératives
- 4M 569, 570, 571, 572, 575, 581 : enseignement, encadrements scolaires
- 4M 582, 586, 590, 591, 592, 594 : sociétés musicales
- 4M 597 : associations d'originaires
- 4M 601 : associations professionnelles
- 4M 605, 607, 608, 609, 610, 612, 628 : associations sportives
- 4M 616 : syndicats
- 4M 617 : tourisme
- 4M 619, 620, 621 : associations religieuses
- 4M 622-623 : cercles d'études

- 4M 631 : sociétés religieuses
- 4M 633 : associations politiques
- 4M 635 : sociétés mutuelles
- 4M 636 : sociétés locales
- 4M 628, 635, 638 : sociétés diverses, sociétés de distractions, de plaisirs

-supplément :

- 4M 827 : associations, enquêtes (1852-1940)

#### *4-Les recensements de la population : 6MP*

- 1886 : 6MP 346-347
- 1901 : 6MP 451-452
- 1921 : 6MP 568-569
- 1936 : 6MP 704-705

Les monographies d'immeubles sont faites à l'aide de cette même série.

- 6MP 1412, 1424, 1428 : Statistiques générales

#### *5-Commerce et tourisme :*

- 8MP 137 : Sociétés coopératives

#### *6-Industrie :*

- 9MP 62 : crise industrielle du tissage

#### *7-Travail et main d'oeuvre, grèves, manifestations, chômages...*

- 10MPC 1 : grèves diverses 1862-1877
- 10MPC 5 : grèves diverses 1886-1890
- 10MPC 11 : grèves du tissage 1896
- 10MPC 23 : grèves du tissage et fabricants de tissus 1903
- 10MPC 24 : grèves des teinturiers et des apprêteurs 1903
- 10MPC 25 : grèves des apprêteurs 1903
- 10MPC 30 : grèves de 1903 et 1904
- 10MPC 38 : grèves de 1906
- 10MPC 42 : grèves des teinturiers nov 1909

10MP B4 : travail des femmes et des enfants

*8-Administration et comptabilité communale, série O :*

O liasse 866 : Eglise St-Bernard, travaux de restauration.

*9-Cultes : comptes de gestion des Fabriques, série V :*

V 137 : comptes de gestion de la Fabrique de Saint-Bernard

V 142 : comptes de gestion de la Fabrique de Saint-Polycarpe

*10-Aide sociale, assistance, prévoyance série X :*

2XP 116 : oeuvres charités

4XP 1, 2, 7, 8, 170 à 172 : divers

#### C-BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE DE LYON (B.M.L)

*1- Journaux et revues :*

*Le Progrès* : 950 002

    Juin/Juillet 1885-1891-1895-1900-1905-1910-1920-1925-1930-1935.

*La Construction Lyonnaise* : F 771-950029

    1879-1881/1883-1885/1889/1892-1914

*2-Fond Ancien :*

Plan général du réseau des égouts de la ville de Lyon, Juin 1887 : 135312.

#### D-ARCHIVES DIOCESIANES

1-Bulletin paroissiale de St-Polycarpe (1925-1940)

2-Visit ad Limina, "Compte rendu de l'Etat religieux du Diocèse de Lyon" tapuscrit fait par l'évêque Pierre Coullié, 1897, 657 pages.

E-ARCHIVES NATIONALES

Série F : Versements des ministères et des administrations qui en dépendent.

F/19/6029-6030 : police des cultes

F/19/2955 à 2958 : Nomination aux titres ecclésiastiques.

F/14/8562 et F/14/12474 : P.L.M Lyon-Croix-Rousse, dépenses d'établissement et travaux.

F/12/6796 : associations.

<b>LISTE DES TABLEAUX</b>
---------------------------

1-Population totale et échantillons pour les quatre recensements.....	39
2-Métiers au service de la Fabrique lyonnaise (1873-1914).....	54
3-Répartition selon les sexes (1886, 1901).....	71
4-Evolution des CSP en 1886 et 1901.....	74
5-Répartition des professions en 1886 et 1901.....	76
6-Les structures familiales en 1886 et 1901 (en %) .....	77
7-Indices de ségrégation en 1886 et 1901.....	88
8-Temps de résidence des ménages .....	94
9-Résultats des informations recueillies dans l'Indicateur Henry pour 1872 et 1901.....	99
10-Endogamie géographique des futurs conjoints en 1901.....	103
11-Naissances déclarées à la mairie du 1er arrondissement (1897-1939) ....	113
12-Les structures familiales en 1921 et 1936 (en %) .....	119
13-Statuts matrimoniaux (1886-1936).....	120
14-Evolution des CSP en 1921 et 1936 .....	131
15-Evolution des groupes professionnels de 1896 à 1936, coupes transversales .....	134
16-Répartition des professions en 1921 et 1936.....	135
17-Répartition par zones des petits commerçants (1886-1936).....	138
18-Répartition des employeurs (1901-1936).....	144
19-Mobilité inter-générationnelle des filles et des fils.....	153
20-Les dépenses municipales pour le quartier, en francs (1870-1940).....	180
21-Classification des travaux demandés et acceptés.....	184
22-Décès déclarés à la mairie du 1er Arrt (1897-1939).....	202
23-Le mouvement gréviste à Lyon et dans sa banlieue (1888-1891) .....	292
24-Les professions masculines du textile dans les recensements de 1886 et 1901.....	294
25-Etat des opérations de police pour le 2nd semestre de 1907.....	304
26-Les associations par périodes et par types (1868-1932).....	315
27-Nombre de communions pascales en 1897 selon les sexes et les paroisses.....	338
28-Adresses des sociétaires des associations du quartier.....	380
29-Les liens entre les sociétaires d'une même association.....	383



<b>LISTE DES PLANS ET DES CARTES</b>
--------------------------------------

1-Lyon et ses quartiers.....	12
2-Le 1er arrondissement de Lyon au 20e siècle .....	12
3-Les rues du quartier .....	16
4-Quartiers du 1er Arrt.....	16
5-Les communautés religieuses au XVIIe siècle.....	23
6-Ouvertures des rues des pentes de la Croix-Rousse, 1800-1940.....	24
7-Plan Coillet de 1827.....	28
8-Les immeubles des monographies.....	33
9-Les entreprises Atuyer-Bianchini-Férier et Fructus & Descher en 1935.....	56
10-Origines géographiques des habitants en 1921 .....	122
11-Origines géographiques des habitants en 1936.....	123
12-Répartition des permis de construire par nombre de travaux (1880-1940).....	191
13-Plan d'un immeuble canut.....	199
14-Plan d'un immeuble mixte.....	200
15-Installation des égouts (1854-1939).....	219
16-Plan du quartier Nord de la ville approuvé par ordonnance du 8 août 1848.....	222
17-Projet Henri Moncorger 1909.....	229
18-Projet Edomont Guillon 1910.....	230
Croquis 1-Ouverture de la rue des Ecoles.....	236
Croquis 2-Prolongement de la rue J.B Say.....	241
Croquis 3-Elargissement de la rue des Tables-Claudiennes .....	245
19-Projet d'extension et d'embellissement de la ville de Lyon.....	255
Croquis 4-Les démolitions sur la montée de la Grande-Côte .....	275
20-Carte des postes de gardiens de la paix dans le 1er arrondissement. Début 20e siècle .....	287
21-Adresses approximatives des meneurs et individus arrêtés durant les grèves de 1903 .....	296
22 à 25-Les associations par types.....	372
26 à 28-Les associations selon les différentes périodes.....	373
29-Adresses des membres de l'Association des Anciens élèves de l'externat Saint-Polycarpe (1884).....	381
30 et 31- Les pétitionnaires de la rue des Tables-Claudiennes (1903).....	394-395
32-Les pétitionnaires du poste de police (1901) .....	397

LISTE DES GRAPHIQUES
----------------------

1-Pyramide des âges pour 1886.....	72
2-Pyramide des âges pour 1901.....	72
3-Evolution annuelle du pourcentage de nouveaux parmi les occupants de 1876 à 1936 .....	92
4-Pyramide des âges pour 1921.....	113
5-Pyramide des âges pour 1936.....	116
6-Les pensionnaires.....	126
7-Les propriétaires des matrices 1867 et 1874 .....	172
8-Les propriétaires des permis de construire.....	174
9-Les demandes de permis de construire acceptées (1880-1940).....	187
10-Compte rendus des opérations effectuées dans les commissariats de la ville en 1904.....	289
11-Les pétitions sous la Troisième République.....	390

<b>LISTE DES ILLUSTRATIONS</b>
--------------------------------

Photo 1-La Croix-Rousse en 1872, vue des toits.....	3
Photo 2-Le canut sur son métier, 1910.....	47
Photo 3-Un atelier de tissage mécanique, 1910.....	47
Photo 4-Ourdisseuse au travail, 1910.....	68
Photo 5-Dévideuse au travail, 1910.....	68
Photo 6-La montée de la Grande-Côte en 1910.....	204
Photo 7-La Montée Saint-Sébastien 1910.....	204
Photo 8-Projet d'Edmond Guillon 1910.....	230
Photo 9-La rue des Tables-Claudiennes aujourd'hui.....	250
Photo 10-La montée de la Grande-Côte aujourd'hui.....	250
Photo 11-La montée de la Grande-Côte descendue par le cycliste Lambrecht, 1900.....	349
Photo 12-La brasserie Dupuis, 161 Boulevard de la Croix-Rousse.....	349
Photo 13-Epicerie de la veuve Coudeyras, 17 montée de la Grande-Côte, 1910.....	404
Photo 14-Groupe d'habitants, rue Diderot, 1910.....	404

